

The Library  
Duquesne University



The Library  
Duquesne University  
Pittsburgh

CSP ALLES



Y 271.79

C 749 b

F

V. 6-1867-'69





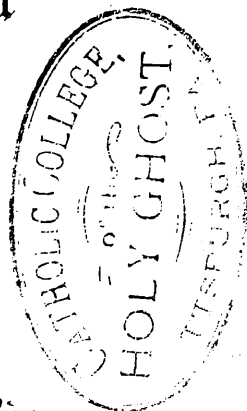
# Bulletin Général

de la Congrégation.

TOME VI.

N<sup>o</sup> 41.

Numéro supplémentaire  
concernant la cause de Notre V. Père.  
- de 1852 à Pâques 1868. -



Avis préliminaire — Tous nos chers confrères seront heureux sans doute de connaître sans retard la suite et le résultat des démarches faites jusqu'ici pour la cause de Notre Saint Fondateur. Attendre pour cela le retour périodique de chaque bulletin semestriel, ce serait remettre à une époque bien éloignée des nouvelles si intéressantes pour nous. Le C. R. Père a donc cru répondre aux vœux de tous et de chacun des membres de la Congrégation, en faisant rédiger et expédier de suite un Numéro supplémentaire du Bulletin concernant la Cause de Notre Vénéré Père. Quissent ces pages exciter plus encore envers lui notre confiance et notre vénération, et en même temps nous faire redoubler nos prières pour le succès de cette Cause qui doit nous être si chère à tous !

Nous faisons précéder cet historique du Décret porté par le C. R. Père, au sujet des démarches à faire pour obtenir l'Introduction de la Cause.

Décret autorisant les démarches pour l'Introduction de la  
Cause de notre Vénéré Père, et nommant Postulateur principal le P.  
Freyd, Postulateur spécial pour Paris le P. Barillec (Vie. du 3<sup>e</sup>éc. 1897).

Nous Louis-Eugène Schwindenhammer, Supérieur Général de la  
 Cong<sup>g</sup>. du S<sup>t</sup>. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie,

Considérant 1<sup>o</sup>. l'éminente vertu que notre V. Père et Saint  
 Fondateur, François-Marie-Léul Libermann, a fait paraître pendant  
 toute sa vie, l'odeur de sainteté en laquelle il est mort, et la réputation de  
 grand serviteur de Dieu qu'il a laissée après lui; réputation qui, loin de  
 s'affaiblir, ne fait que s'accroître de jour en jour;

Considérant 2<sup>o</sup>. les biens et les avantages qui peuvent résulter  
 de l'introduction de sa Cause, soit pour la plus grande gloire de Dieu qui éclate  
 surtout dans ses Saints, soit pour l'exaltation de la S<sup>t</sup>e Eglise et la propaga-  
 tion de la Foi dans les Missions auxquelles sont dévoué avec tant de zèle notre Saint  
 Fondateur, soit enfin pour la Cong<sup>g</sup>. elle-même, en excitant davantage tous  
 ses membres à invoquer et à imiter avec une nouvelle ferveur notre V. Père,  
 en attirant sur les œuvres de l'Institut de plus grandes et de plus abondantes  
 bénédictions, et en lui procurant des vocations plus nombreuses pour travailler  
 avec ardeur au salut des âmes abandonnées;

Considérant 3<sup>o</sup>. les intentions et l'esprit de la S<sup>t</sup>e Eglise, toujours  
 heureuse de rendre aux Serviteurs de Dieu qui se sont distingués par leur  
 vertu les honneurs des Saints, non moins que l'exemple des autres Instituts  
 religieux anciens et modernes, qui, pour un grand nombre, voient leurs Fon-  
 dateurs élevés sur les autels, ou qui, du moins travaillent à obtenir cette grâce;

Considérant 4<sup>o</sup>. les desirs et les instantes prières, tant des membres  
 de la Cong<sup>g</sup>. que d'un très-grand nombre de personnes étrangères à notre Institut,  
 desirs que Nous partageons nous-même depuis longtemps, et que nous avons  
 été heureux de voir exprimés de différents côtés;

Considérant 5<sup>o</sup>. les espérances d'un heureux succès qui nous ont été  
 données par diverses personnes dont l'avis est d'un grand poids en ces sortes de  
 matières, et que nous avons fait consulter avec soin à ce sujet;

Considérant 6<sup>o</sup>. l'importance qu'il y a de recueillir sans plus de retard,  
 devant un tribunal canoniquement érigé, les dépositions des témoins qui ont plus parti-  
 culièrement connu notre Vénéré Père et qui peuvent donner sur ses vertus les témoi-  
 gnages les plus précieux, dans la crainte que la mort ne vienne à nous les ravir,



comme elle l'a fait déjà pour plusieurs de ces témoins, à notre grand regret;

Considérant 7<sup>e</sup>: que les circonstances présentes paraissent d'ailleurs favorables, et semblent indiquer que le moment de la Providence est arrivé pour commencer les démarches nécessaires pour l'introduction de la Cause;

Considérant 8<sup>e</sup>: la nécessité de nommer à cet effet un ou plusieurs Postulateurs, nous réservant à nous-même de déposer comme témoin, ainsi que les autres membres ayant particulièrement connu notre Vénéré Père;

Le S<sup>t</sup>. Esprit invoqué par l'intercession du S<sup>t</sup>. et Imm<sup>t</sup>. Cœur de Marie,

Aurons arrêté et arrêtons ce qui suit:

1<sup>o</sup>: Nous autorisons les démarches à faire auprès de l'autorité ecclésiastique pour l'introduction de la Cause de notre Vénéré Père et S<sup>t</sup>. Fondateur,

2<sup>o</sup>: Nous nommons, à cet effet, comme Postulateur principal, le Père Frey, Supérieur du Séminaire français à Rome, avec pouvoir de se désigner, s'il est besoin, un Vice-Postulateur; et comme Postulateur spécial, pour les premières procédures à faire à Paris et autres lieux, le P. Barillet, Secrétaire-archiviste à la Maison-Mère.

Fait à Paris, à la Maison-Mère, le jour de l'Imm<sup>t</sup>. Conception de l'ay de grâce 1867.

+ Place du Sacre  
de la Congrégation.

signé: Schwindenhammer  
sup<sup>r</sup> général

## I.

### Historique

des démarches et procédures faites jusqu'ici  
pour la Cause du S<sup>t</sup>. Père

Pour rendre cet historique plus complet, nous exposerons d'abord les premières tentatives faites après la mort de notre S<sup>t</sup>. Fondateur, dans le but de préparer l'introduction de sa Cause; nous raconterons ensuite les démarches plus récentes, faites en ces dernières années tant à Rome qu'à Paris, pour faire commencer le premier procès, et enfin nous donnerons le récit des procédures qui ont déjà eu lieu.

## Premières démarches préparatoires.

— 1. C'est le vivant de notre Vénéré Père, bien des personnes qui le connaissaient davantage et pourrissent mieux apprécier ses vertus, avaient déjà la pensée et l'espérance qu'un jour il recevrait les honneurs des Bienheureux. Le digne M. Linault, en particulier, qui avait été le témoin le plus attentif de sa conduite pendant ses sept années de séjour à Issy, exprimait cette confiance et presque cette conviction. Et l'un de nos chers confrères, le Père Delaplace, qui se trouvait au séminaire d'Issy, dans les années 1845 et 1846, n'a point oublié ces paroles qu'il a plusieurs fois entendu répéter au vénérable Directeur : « Eh! mon bon Libermann, ce sera le premier saint canonisé de notre époque. » Plusieurs de nos Pères, sortis du Grand Séminaire de St-Dié, se rappellent aussi une autre parole non moins remarquable, sortie de la bouche du digne Supérieur de cet établissement. Le Vénéré Père avait fait sur son esprit une si vive impression, qu'il disait ensuite dans une conférence spirituelle devant tous les séminaristes réunis : « Je ne serais nullement étonné, si l'on disait un jour que M. Libermann a été canonisé. »

On sait assez avec quelle attention, dans le sein même de la Cong., à la Neuville, à N. G. du Gard, à Paris, on étudiait toutes les actions du V. Père, avec quel soin on recueillait, pour ainsi dire, chacune de ses paroles. Déjà même on ramassait les objets qui lui avaient appartenu, avec le pressentiment qu'un jour ils deviendraient de précieuses reliques.

— 2. Cette espérance de voir un jour le Vénéré Père glorifié, ne fit qu se raviver à sa mort. Tous ses enfants, ses disciples, ses nombreux amis exprimaient dans leurs lettres cette commune persuasion : qu'ils avaient en lui un père et un protecteur de plus au Ciel. Et tous, malgré de vifs regrets, ressentaient dans leurs cœurs cette douce consolation.

(1) Le V. Père séjourna pendant deux jours au G. Sém. de St-Dié où il fit une touchante et chaleureuse allocution sur le triste état de la race noire. Une crise de migraine très-forte qu'il eut alors fit mieux apprécier encore sa vertu.

qu'on n'éprouve qu'à la mort des Saints.

Ces mêmes sentiments étaient partagés par un grand nombre de personnes étrangères à notre Cong<sup>s</sup>, et plusieurs étaient d'avis de solliciter sans retard l'introduction de la cause. « Je ne doute pas, écrivait l'un de ses anciens disciples de St Sulpice, M. Louis de Goy, curé de Blismes, dans le diocèse de Nevers, que M. Libermann ne soit un saint du premier rang et que Dieu ne veuille le glorifier bientôt par les honneurs de la Béatification et de la Canonisation régulière... Pour moi, je lui ai vu souvent pratiquer des vertus héroïques, et jamais je n'ai surpris en lui la moindre imperfection, même indélébile » (Lett. au G. R. Père de 27 mai 1852)

— J. Mgr Luquet, évêque d'Oséson, de si pieuse mémoire, montra à ce sujet un zèle tout particulier. Il avait été condisciple du vénéré Père à St Sulpice, et il était toujours resté l'un de ses plus grands admirateurs. Retiré à Rome depuis quelques années, après avoir été dans les missions et avoir ensuite rempli une délégation du S. Siège en Suisse, il s'occupait dans la Ville sainte de plusieurs causes de Béatification, notamment de celle de la servante de Dieu Bonne-Marie Eaigi. Le sentiment de ce pieux Prélat a donc ici d'autant plus de poids qu'il était plus à même par la pratique et l'expérience, de connaître les conditions requises pour l'introduction des causes à présenter à la S. C. des Rites. Or, dès la première nouvelle de la mort de notre Saint Fondateur, il écrivit de suite au R. P. Le Varasseur Fr<sup>s</sup>, qu'il avait connu particulièrement à St Sulpice, pour lui exprimer la haute opinion qu'il avait de la sainteté de notre Père et nous engager à faire des démarches pour sa cause. La lettre est datée du 12 février 1852.

« Je n'ai pas besoin, écrivait-il, de vous dire la part que j'ai prise à votre grande perte. Une seule chose peut adoucir votre peine à tous, c'est l'espérance bien fondée que vous avez maintenant au Ciel un protecteur puissant, au lieu de ce Père, que sur la terre vous ne retrouverez plus.

« Cette confiance, que non seulement Dieu l'a reçue  
 « dans sa miséricorde, mais qu'il jouit dès maintenant du  
 « bonheur et de la gloire des Saints, m'engage à vous exciter,  
 « si cela était nécessaire, à demander l'introduction de la  
 « Cause de Béatification de celui qui vient de vous quitter.

« En voici les raisons: S'il était mort ici, certainement  
 « on ferait la démarche que je vous conseille. Nous en avons  
 « un exemple en ce moment, dans la cause du serviteur de  
 « Dieu, V. Tallotti, mort en 1830<sup>1)</sup>

« J'ai connu l'abbé Tallotti et M. Libermann; la vie  
 « extérieure de l'un n'était pas plus que celle de l'autre de  
 « ces faits éclatants et surnaturels qui frappent les peuples;  
 « mais l'un et l'autre donnèrent des preuves de vertus très-  
 « certainement au dessus de l'ordinaire. Or, tel est le vé-  
 « ritable fondement de la gloire des Saints, et cela suffit pour  
 « que l'Eglise examine s'il y a lieu d'accorder le culte des  
 « autels. Dieu ensuite manifeste par des miracles, qu'il  
 « accorde ou qu'il refuse, quels sont ultérieurement ses dessein

— Après quelques détails sur les dépenses présu-  
 mées que pourrait occasionner l'introduction de la  
 Cause, qui seraient peu considérables, le digne Cré-  
 lat ajoutait:

« Il importe, en outre, que la déposition des témoins  
 « de vous soit recue dans les formes légales avant qu'ils ne  
 « s'éteignent; voilà pourquoi vous ne pourrez jamais trop  
 « tôt commencer.

« Les oppositions que vous pourrez rencontrer chez  
 « certains témoins prévenus ou mal disposés, ne doivent pas  
 « vous inquiéter non plus. Ainsi, dans la cause du Vénérable  
 « Strambi, mort évêque de Macerata, il y a peu d'années,  
 « un témoin alla jusqu'à déclarer sous serment, que non-  
 « seulement il ne le regardait pas comme un Saint, mais

[1] Le Sr. Eudassi, né à Rome en 1795, est le fondateur d'une Cong. de Seculiers, vivant, sans aucun vœux,  
 sous une règle commune. Il est mort en odeur de sainteté le 21 janvier 1819. Il a été depuis déclaré  
 Vénérable. (Miroir des Ordres religieux par l'abbé Maillaquet. Tome II. p. 336.)

« qu'il le croyoit damné, parceque c'était un voleur qui s'était  
 « emparé du bien d'autrui, etc. Il fut très-facile d'expliquer  
 « la conduite du Serviteur de Dieu, et, comme il arriverait in-  
 « failliblement pour M. Libermann, la passion des opposants  
 « ne servit qu'à mieux relever d'incontestables vertus.

« Enfin la réputation de sainteté de M. Libermann est  
 « assez grande et assez répandue, pour motiver la demande  
 « d'introduction de sa Cause

« Pour ce qui me regarde en particulier, je suis prêt à  
 « témoigner de l'impression profonde qu'il a toujours produite  
 « en moi. Je n'ai jamais connu de prêtres y compris M. l'abbé  
 « Tallotti, qui m'ait paru, à l'extérieur, aussi consommé en  
 « sainteté que M. Libermann. En apprenant la nouvelle de  
 « sa mort, j'ai dit la sainte messe à son intention, mais  
 « voici comment: Si, contre la ferme confiance que j'en ai  
 « dans mon cœur, il avait encore besoin de quelque suffrage,  
 « que cette messe lui soit appliquée; sinon, je le priais de  
 « présenter lui-même à N. S. quelques intentions parti-  
 « culières en faveur de certaines âmes qui m'intéressent  
 « devant Dieu. J'ai, je vous le répète, la conviction inté-  
 « rieure que je prie un Saint, je n'ai donc posé le premier doute que  
 « par respect pour l'Eglise, et pour me soumettre à ce que Dieu  
 « exige en pareil cas de nous.

« Agissez avec confiance, mon cher Monsieur S. Varasson,  
 « et si vous avez besoin de renseignements ou de quoi que ce soit  
 « ici pour vous régler dans vos démarches, usez, abusez de moi,  
 « comme vous l'entendrez. Je suis à votre disposition.

« Il est bon aussi que les dépositions des témoins soient  
 « recues avant même qu'on ait publié la vie en détail.

« En union aux S. S. Cœurs de Jésus et de Marie, je  
 « me recommande à vos prières etc. »

« + J. J. C. Luquet Ev. d'Hoëselon. »

Il y avait à cette même époque, dans la ville de Naples,  
 une servante de Dieu qui avait la réputation de recevoir des  
 révélations surnaturelles. M<sup>g</sup>. Luquet écrivit à son confesseur:

M. Louis Navarro, au sujet de la Cause du Vénéré Père, et il en reçut une réponse favorable, qu'il s'empressa de transmettre au R. P. Le Varasseur.

« Je me suis adressé, lui écrivait-il en date du 23 mars, au confesseur d'une sainte âme, Marie-Louise de Naples, afin que, par obéissance, elle prie Dieu de faire connaître quelque chose au sujet de notre cher saint ami et père. Je vous envoie la réponse, sans attacher trop d'importance à cette manifestation, elle ne me semble pas néanmoins à dédaigner. (Lett. du 23 mars 1852.)

Voici cette réponse transmise par le confesseur de cette pieuse personne, et traduite par le S. Lammurien :

« Monseigneur très-aimé en J. Ch., je n'ai reçu qu'aujourd'hui votre très-estimable lettre du 13 février. En exécution de vos ordres, Madame Louise, après avoir prié, m'a assuré que l'âme de l'abbé Libermann est dans le Ciel, que par conséquent l'on peut s'employer à l'introduction de la Cause de sa béatification. — Madame Louise et toutes ses compagnes baisent l'anneau sacré de votre Grandeur etc. » (23 mars 1852.)

— 4. Malgré les vœux ardents de M. G. Luquet de voir commencer sans retard les premières démarches pour l'introduction de la cause du Vénéré Père, il parut plus opportun de s'occuper tout d'abord de rédiger et de publier sa vie. Ce travail n'avait pas seulement pour but de le faire connaître et d'exciter envers lui la dévotion des fidèles; il était encore nécessaire, ou du moins très-utile, pour pouvoir soumettre, à Rome, à quelque avocat, la question de sa Cause, et voir ainsi plus sûrement les espérances de succès qu'elle pouvait présenter.

On avait d'abord pensé, pour la composition de cette vie, à M. Léon Aubineau, auteur de plusieurs vies de saints personnages<sup>(1)</sup>. Mais ce travail était réservé à Son Eminence

(1) M. Léon Aubineau composa plus tard, de lui-même, une biographie du Vénéré Père, qu'il a insérée ensuite dans son ouvrage intitulé: Les Serviteurs de Dieu, publié en 1860. (Tom. II, p. 120.)

le Cardinal Petra, alors simple Religieux de l'abbaye de Solesmes, et élevé depuis par notre S. Père le Pape Pie IX à la dignité du Cardinalat. Dans les fréquents voyages qu'il faisait à Paris pour ses savants travaux, il demeurait au Séminaire, et il y avait tout particulièrement connu, aimé et vénéré notre S. Fondateur. Et comme Religieux, il pouvait mieux que tout autre apprécier et faire ressortir ses vertus. C'était, d'ailleurs, un nom connu: une vie écrite de sa main devait être favorablement recue. Il voulut bien, sur la demande du C. R. Père, entreprendre ce travail, dont il n'y a pas ici à faire l'éloge.

— 5. En attendant que l'ouvrage put être livré à la publicité, le C. R. Père chargea le P. Lannurien, envoyé à Rome au commencement de l'année 1853 pour y fonder le séminaire français, de préparer les voies à l'introduction de la Cause du Vénéré Père.

Le P. Lannurien, comme il le dit lui-même dans les pages qu'il a laissées pour les annales du séminaire français, devait « s'informer des souvenirs que le P. Libermann aurait pu laisser à Rome, souvenirs destinés à édifier les membres de la Cong: et les lecteurs de sa vie, et peut-être même devant servir un jour à l'introduction de la cause de sa Béatification. » — Il rend ensuite compte de ce qu'il fit à ce sujet dès les premiers temps de son arrivée à Rome. « J'ai recueilli, dit-il, le peu de souvenirs que s'étaient conservés, malgré la profonde humilité de notre Vénéré Père, qui le portait à se tenir toujours caché. »

« J'ai pu aussi obtenir de la femme Patriarcha, chez laquelle il avait logé, plusieurs objets qui lui ont appartenu, savoir: 1.° sa table grossière en bois blanc, unique meuble de son misérable grenier; 2.° sa petite lampe en fer blanc, semblable à celle dont se servent les plus pauvres; 3.° la pailleasse qui, étendue par terre, lui servait de lit; 4.° Une lettre écrite par lui de la Xenville, après son ordination, à M. Patriarcha (1). »

(1) Ces objets si précieux pour nous, ont été conservés avec soin et réminiscence à la M. Mère. (5 sept. 1854.)

Rempli pour notre St. Fondateur d'un amour vœu  
 filial, et l'un de ceux qui ont toujours eu la plus haute idée  
 de sa sainteté, le C. Sannurien eut été heureux de contribuer  
 à l'heureux succès des démarches projetées. « C'est en cette  
 « la vie du Vénéré Père, écrivait-il au C. R. Père, on date de  
 « 14 mai 1854 ? Si j'avais su qu'elle dût tant tarder à  
 « paraître, nous aurions pu commencer les démarches pour  
 « le faire déclarer vénérable : Je crois que ce ne sera pas si  
 « facile; et plus on tardera, plus ce sera difficile » (lett. du 14 mai)

La considération générale que le Père Sannurien en  
 su déjà se concilier à Rome étant pour cette Cause un gai  
 puissant de réussite. Mais Dieu se contenta des vœux  
 de ce cher Père : Il s'appela à lui, au mois de septembre  
 de l'année suivante (3 sept. 1854). Ce fut pour la Cong: une  
 bien grande perte; sa mort laissa les plus sincères re-  
 grets dans tous les cœurs.

— 6. Deux mois après la mort du P. Sannurien, le  
 C. R. Père entreprit son voyage de Rome. Durant le  
 séjour qu'il fit dans la Ville éternelle, il n'eut garde de négliger  
 la Cause de notre Vénéré Fondateur, ainsi qu'il le raconta  
 lui-même dans la Circulaire n. 8, il prit des informa-  
 tions sur la marche à suivre dans les procédures, et  
 intéressa à cette importante affaire plusieurs personna-  
 ges distingués, dont l'influence pouvait être pour nous  
 d'un grand secours. Son Em. le Card. Fransoni, en  
 particulier, qui avait particulièrement connu notre St.  
 Fondateur (il était rempli pour lui d'une vénération pro-  
 fonde), désirait ardemment nous secourir de son auto-  
 rité. L'estime et la confiance méritées dont il jouissait  
 dans le Sacré Collège, promettaient un heureux résultat.  
 De retour à Paris, le C. R. Père fit hâter l'impression de la vie com-  
 posée par Dom Petra, et aussitôt après sa publication,  
 il s'empressa d'en envoyer un exemplaire à Monseigneur  
 Fransoni, ainsi qu'à d'autres personnages amis de la  
 Cong: Un exemplaire fut aussi présenté au S. Père, et



afin qu'il fut digne de sa sainteté, on le fit relier en maroquin blanc et dorer sur tranches avec les armoiries de  
Lett. IX. (voir la Circ. n. 8. p. 70)

L'avocat Mercurelli, qui s'occupait exclusivement de Causes de béatification et de canonisation, fut choisi pour l'examen de celle du vénéré Père. Le P. Frey lui communiqua la vie de notre S. Fondateur, au commencement du mois de juin 1855, et quelques semaines après, il fut lui demander son sentiment. M. Mercurelli ne put s'en occuper que vers le mois d'août. Les 200 premières pages de la vie l'avaient, dit-il, impressionné très-fortement et lui avaient donné de bonnes espérances de succès. Mais la suite, d'après lui, ne répondait pas au commencement. On y voyait, à en juger d'après l'ouvrage, des choses entrecisées, puis abandonnées; et le doigt de Dieu n'y paraissait très-faiblement etc. Il craignait donc des difficultés et des obstacles pour la réussite de la cause. (Lettres au S. Frey. 15 et 16 juin. 17 et 29 août 1855.)

Le P. Frey consulta également Mgr. Estrade, Camérier d'honneur du S. Père, lequel s'occupait aussi de quelques Causes de béatification, et en particulier de celle de la bienheureuse Germaine Cousin. La lecture de l'ouvrage de S. Père lui fit éprouver à peu près la même impression qu'à l'avocat Mercurelli.

Nos Pères de Rome furent un peu découragés, on le comprend, du résultat peu favorable de ses premières consultations, et les démarches furent quelque temps suspendues. Le moment de la Providence n'y paraissait pas encore arrivé. Et peut-être aussi, se disait-on, le Bon Dieu voulait-il encore laisser notre S. Fondateur, malgré sa grande perfection intérieure, dans l'obscurité qu'il avait tant aimée et recherchée, pour nous tenir nous-mêmes, selon son esprit, dans une plus grande humilité dans l'Eglise de Dieu.

— 7 — Cependant, le S. Simon, qui avait déjà été à Rome avec le P. Sannurien, y fut de nouveau destiné

vers la fin de 1856. Durant son séjour à Paris, il s'était occupé de la lithographie de quelques uns des écrits spirituels du Vénéré Père, ce qui n'avait pu qu'accroître encore son estime pour ses vertus et sa sainteté. Le E. R. Père l'avait chargé de voir de nouveau, de concert avec le S. Frey où en était la question de la Cause. Quelques mois après son arrivée dans la Ville sainte, il lui écrivait à ce sujet la lettre suivante, en date du 1<sup>er</sup> février 1867.

« A mon arrivée à Rome, le P. Freyd me dit que M<sup>gr</sup> Estrade, d'accord avec l'avocat Mercurelli, trouvait que l'histoire du Vénéré Père ne présentait pas un caractère assez extraordinaire de sainteté pour espérer l'introduction de la Cause. Ce sentiment de deux hommes aussi compétents m'avait entièrement découragé, et j'avertis M<sup>gr</sup> Suquet qu'il fallait renoncer à tout espoir. Celui-ci témoigna à M<sup>gr</sup> Estrade son étonnement de sa manière de voir à ce sujet. M<sup>gr</sup> Estrade lui dit qu'en effet il avait été peu favorablement impressionné, mais que cette impression de favorable venait de la manière dont la vie était écrite, et qu'il trouvait que Dom Pitra avait comme noyé le Père Libermann dans des phrases et un style recherchés.

« Encouragé par cette parole de M<sup>gr</sup> Estrade, je ne manquai pas d'aller le voir — « Ma manière de voir au sujet de l'histoire de votre Fondateur ne doit pas du tout vous empêcher, me dit-il, de faire les premières démarches pour sa Cause, c'est-à-dire de solliciter de S<sup>on</sup> Ordinaire une Commission pour les premières informations. Ces premières informations ne peuvent être que très utiles; et supposé d'ailleurs que la chose n'ait pas de suite pour le moment, peut-être plus tard plaira-t-il à Dieu de manifester la sainteté de Son Serviteur d'une manière plus sensible, et alors le procès de S<sup>on</sup> Ordinaire, fait à l'époque où ceux qui l'ont connu vivaient encore, sera extrêmement utile. Je vous engage donc fortement à agir pour cette affaire ... »

Voilà, mon Très-Rév. et bien aimé Père, ce que le P. Leman en terminant sa lettre, ce que je puis vous dire sur cette affaire, à laquelle nous portons tous un vif intérêt. Nous pouvons donc toujours espérer qu'un jour Dieu sera plus glorifié en la sainteté de notre St. Fondateur, l'Eglise exaltée, notre Père honoré, et que notre petite société recevra de son exaltation un surcroit de grâces et de bénédictions..

(lett. du 1<sup>er</sup> février 1857.)

D'un son côté, l'avocat Mercurelli, après une lecture plus attentive de la vie du Vénéré Père, qu'il avait lus sans doute un peu rapidement la première fois, à en juger par ses observations, se montrait également plus favorable, et trouvait des espérances pour le succès de la Cause.

— Mais M<sup>gr</sup> Luquet surtout soutenait toujours avec zèle les espérances de nos Pères de Rome, plus spécialement chargés par le C. R. Père de cette importante affaire. Il ne cessait de les exciter à s'en occuper activement. « C'est, leur disait-il, la chose la plus importante pour l'avenir de votre Société. Ce qui grandira votre Cong: et lui donnera de nombreuses et solides vocations, ce sera la gloire et l'aurole de sainteté qui environnera votre fondateur. C'est-là ce à quoi regardent la plupart de ceux qui veulent entrer dans la vie religieuse. » (lett. du P. Leman, mars 1857.)

Voyant le zèle et le dévouement de M<sup>gr</sup> Luquet pour cette cause, le P. Leman lui demanda de vouloir bien s'en charger lui-même. Il s'en défendit longtemps, « parceque, disait-il, il valait mieux que ce fut un membre de la Cong: qui en fut chargé. » Il l'accepta cependant, du moins pour le commencement, et il promit de faire un voyage à Paris, aux mois d'août et de septembre, pour s'entendre avec le Très-Rév. Père sur cet important sujet.

Il se proposait aussi de composer une vie plus abrégée et populaire du Vénéré Père, dans le dessein surtout de mieux faire ressortir ses vertus et sa sainteté; et quelques notes manuscrites que nous conservons encore de lui, montrent

qu'il entreprit aussitôt ce travail. Mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de réaliser le voyage projeté et l'obligea d'abandonner le dessein de la nouvelle vie à Venise. Bientôt ses forces s'affaiblirent de plus en plus, voulant, à ses derniers moments, être assisté par les enfants de celui auquel, pendant sa vie, il avait été, si intimement un par les liens de la charité, il se retira au séminaire français de cette ville, entre les bras de nos Pères de Rome qu'il rendait au moment de son âme à Dieu, le 3. d'octobre de l'année 1818. Le Corps perdit en ce saint Prêtre un ami, dévoué et un fidèle témoin des vertus de notre S. Fondateur.

— 9. Arrivée de Cayron de Metz Puyot, et voyant les difficultés qui avaient eu lieu lors des premières démarches, on crut devoir agir avec prudence, et sans trop presser les choses. On pensait bien en raison que, dans une affaire de cette nature, le succès vient d'habitude et de suite les occasions que la divine Providence ne manquerait pas de susciter. S'il était dans ses desseins que notre vénéré Père fut mis un jour au sang des hérétiques. On utilisa donc des conférences plus fréquentes, sans néanmoins perdre un seul instant de vue des intérêts si chers.

Plusieurs années s'écoulèrent de la sorte, et rien de bien saillant; durant cet intervalle, on eut l'attention cependant, le dévouement de notre vénéré Père introduisit un jour de distractions coupées dans le cœur de ses enfants. A des temps, quelques guérisons, attribuées à son intercession, venaient confirmer les espérances. (Voir Bull. n. 3, 129 n. 5, p. 230.)

On était arrivé à l'année 1861. A cette époque, le Cœur des quelques guérisons miraculeuses, attribuées à l'intercession de S. Léonard, eut à Florence un odier de sainteté, le lendemain de la fête de la Nativité de la Vierge (9 sept. 1861), eut eue une douce et puissante émotion. Parmi tous nos vœux, nous espérons de voir un jour guérir et fidèle enfant et imitateur du vénéré Père, et en ce cas, nous voudrions l'intercession de la Paule de

notre commun Père et Fondateur. Aussi dans la Conférence traditionnelle du 2 février, le P. Delaplace n'était-il que l'interprète des sentiments de tous, quand il disait, à ce sujet, les paroles suivantes: « Le disciple n'est pas plus grand que le Maître... Que le bon et saint P. Laval fasse des miracles, très-bien, mais le Vénéré Père, mais notre saint Fondateur! Ainsi nous demanderons humblement au Bon Dieu de vouloir bien glorifier aussi par la son fidèle serviteur, s'il le juge opportun pour les intérêts sacrés de la Cong<sup>e</sup> et pour sa plus grande gloire. » (Bull. : 33. - Com. IV. p. 485.)

## II.

### Démarches nouvelles pour les premières procédures à faire à Paris.

— 10. Depuis plusieurs années, notre Vénéré Père reposait seul, loin de ses enfants, à N. 79 du Gard. Cet exil devait enfin cesser. La Providence venait de nous donner une nouvelle maison destinée à être le cœur et le centre de tout l'Institut, la maison du St. Cœur de Marie à Chevilly. Ce devait être aussi le lieu du dernier repos de notre bien aimé Père. Au mois de juillet 1865, s'accomplit le transport de ses dépouilles mortelles de N. 79 du Gard à la nouvelle Communauté. Tous ceux qui étaient alors à la Maison-Mère se rappelleront longtemps encore la touchante cérémonie qui se fit à cette occasion. Au bonheur de posséder au milieu de nous ces restes précieux, il ne manquait plus, ce semble, que de pouvoir leur rendre un culte autorisé par la S<sup>te</sup> Eglise. (Civ. 91. 38. - Bull. n. 35. Com. IV. page 665.)

Aussi, le C. R. Père n'attendait-il qu'une occasion favorable pour faire les premières démarches auprès de l'autorité ecclésiastique. Ce fut dans ces conjonctures qu'eut lieu, à Paris, et sous la présidence de M. No. 9. Burquet, le procès pour la cause de M. Ober. Le

R. L. Le Vasseur Fr, dont on connaissait à St Sulpice  
vénération profonde pour ce grand Serviteur de Dieu, fut  
appelé à rendre témoignage devant le Tribunal ecclésia-  
stique, institué pour recevoir les dépositions. (28 nov. 1866.) Le  
Rév. Père recommanda cette cause aux prières de tous les  
membres de la Cong<sup>g</sup>; mais, à cette occasion, il rappela  
encore la Cause de notre Vénéré Père lui-même et invita  
à redoubler de prières à cette intention. (Bull. 11: 39. tom. V. p. 28.)  
— 11. L'occasion si ardemment souhaitée de donner à cette  
affaire une nouvelle impulsion ne devait pas longtem-  
ps faire attendre. Elle devait venir de nos Pères de Rome  
plus spécialement chargés, comme nous l'avons dit, de  
s'occuper de cette affaire. Le 2 février de l'année suivante  
1867, sans aucune attente de sa part, le C. R. Père reçut  
de P. Eschbach la lettre suivante:

« Mon Très-Révérénd Père, .... Je viens de prendre  
auprès de personnes compétentes des informations sur les  
démarches éloignées à faire pour l'introduction de la Cause  
de notre Vénéré Père. Ce qui m'a porté à cela, c'est que  
nous voyons assez souvent ici, des personnages qui ont  
avec lui certaines relations, et qui seraient heureux à  
témoigner de ses vertus et de sa sainteté.

« Nous croyons ici, ajoutait le P. Eschbach, que ces  
démarches seraient à faire au plus tôt; attendu, d'une  
part, que la mort enlève chaque année quelque une  
des personnes qui pourraient nous être très-utiles, et  
que, d'autre part aussi, la complication des évènements  
politiques pourrait bien plus tard devenir un obstacle.  
(lett. du 29 Janv. 1867.)

Au moment où il reçut cette lettre, le C. R. Père se  
préparait à partir pour la maison du St-Cœur de Marie,  
pour y célébrer au milieu de ses enfants, la douce fête de  
famille du 2 février. Il en donna connaissance à toute la  
Cité réunie près du tombeau de Vénéré Père, à la récréation  
de midi. On ne peut s'empêcher de voir en cette heureuse

coïncidence un signe de la divine Providence. Aussi, à la demande du C. R. Père, tous prièrent-ils avec une nouvelle ferveur pour cette Cause si chère (Duell. 40. J. tom. V. p. 57) (26 juin.)

Peu de temps après la fête de la Pentecôte, le Père Eschbach écrivait de nouveau pour le même sujet au Père Delaplace: « Il est urgent, disait-il, de commencer sans retard les premières informations, parce que la mort enlève journellement des témoins. Ici, M<sup>me</sup> Patriarcha<sup>(1)</sup> et sa fille sont mortes l'année dernière. C'est bien regrettable. Rappelez-vous surtout que les témoignages donnés avant l'érection du Tribunal ne servent pas à grand chose. » (Lett. du 11 février.)

— 12. — Le C. R. Père, après avoir prié de nouveau, répondit à nos Pères de Rome de consulter de rechef quelques avocats, habitués à traiter ces sortes de Causes.

Le P. Eschbach, spécialement chargé d'aider le S. Freyd pour cette affaire, s'empressa avec joie de remplir cette mission: Il s'adressa, à cet effet, au célèbre avocat Alibrandi, qui s'occupe exclusivement des Causes de Béatification et de Canonisation, et lui donna la vie du Vénéré Père à examiner. » (Lett. du 2 avril 1867.)

Un mois après, le 1<sup>er</sup> mai, il écrivait, plein de joie, à la Maison-Mère: « J'ai vu ce matin mon avocat Alibrandi. Il est enchanté de la vie de notre Vénéré Père, et il ne doute pas que la Cause de sa Béatification ne soit bien accueillie à la Congrégation des Rites. L'idée de l'introduction de la Cause d'un Juif converti l'a frappé d'autant plus que c'est la première dit-il, de ce genre, dont la S. C. aura à s'occuper. Il faut donc nous mettre sérieusement à l'œuvre, en suivant les règles établies par la S<sup>te</sup> Eglise. »

(1) M<sup>me</sup> Patriarcha était la propriétaire de la maison où demeura le Vénéré Père pendant son séjour à Rome. Elle avait été le témoin, elle et sa fille, de ses grandes vertus; et elles le regardaient toutes deux, selon leurs expressions, « comme un saint, et un grand saint. »

« J'ai pris de nouvelles informations auprès des per-  
 « sonnes les plus compétentes; rien que ce matin, j'ai été  
 « trois heures en course. Rien n'a été changé sur le  
 « point en question à ce que dit Benoît XIV. L'Evêque du  
 « lieu où est mort le Serviteur de Dieu commence et a en  
 « ve auctoritate propria le premier procès 1<sup>o</sup> de virtutibus ingenere:  
 « le second 2<sup>o</sup> de non cultu est fait plus tard, soit par l'Or-  
 « dinaire, soit par la S. Cong: des Rites. — L'Evêque  
 « ne commence le premier procès que sur la demande  
 « du Postulateur, et le Postulateur lui-même s'entend,  
 « au besoin, avec un avocat pour la rédaction des arti-  
 « cles et des questions sur lesquelles devront répondre  
 « les témoins, et pour tous les renseignements nécessai-  
 « res, afin que tout se fasse selon les règles. » (Lett. au S.  
 « Daville, 1<sup>er</sup> Mai 1867.)

L'Avocat Tolibrandi se serait chargé bien volon-  
 tiers de ce travail. Mais il ne possédait pas suffisam-  
 ment la langue française pour faire lui-même la  
 rédaction des articles. Il adressa nos Tères à un autre  
 avocat, neveu du Promoteur de la Foi ou avocat du  
 diable, M. Minette, généralement chargé des Causes  
 des Saints français, et présentement de celle M. Olier. Celui-ci  
 se chargea avec plaisir de la Cause du Vénéré Père;  
 et on lui communiqua la vie de notre S<sup>t</sup> Fondateur. Un  
 mois après, le P. Eschbach fut le voir de nouveau pour  
 connaître son sentiment. Il s'empressa d'en rendre  
 compte à la Mawon-Mère: « J'ai vu hier, écrivait-il  
 « en date du 3 juin, notre avocat Minette. Il pense comme  
 « le premier. Il est à rédiger les articles et les interroga-  
 « toires sur lesquels devront répondre les témoins. » (Lettre au  
 « S. Daville du 3 juin 1867.)

— 13. Tout paraissait ainsi se bien disposer. On avait  
 le sentiment de deux avocats célèbres, parfaitement ins-  
 truits en ces sortes d'affaires et habitués à les traiter. On  
 pouvait donc avancer sans crainte.



Le C. R. Père chargea ici le P. Riehl d'examiner et d'étudier, de concert avec le P. Barillec, les questions relatives à la marche de la procédure, afin de ne pas s'exposer à manquer aux règles établies par la S. C. des Rites.

Le P. Eschbach vint en France au mois de juillet. Il apporta avec lui les Articles et le Questionnaire préparés pour la Cause par M. Minette, avec divers renseignements sur la nomination du Postulateur, l'èrection du tribunal, le lieu des séances etc. (lettres des 29 juillet et 26 août 1867.)

Vers l'époque de la retraite des Pères, à la fin du mois d'août, on commença à faire écrire à la lithographie les Articles rédigés à Rome; mais on s'aperçut bientôt, en corrigeant la première épreuve, que ce travail, fait un peu à la hâte et sans avoir tous les documents nécessaires, laissait considérablement à désirer, et qu'il était indispensable de le refondre presque entièrement.

C'était pour la Maison-Mère un ouvrage assez considérable, avec la surcharge des autres travaux, plus nombreux encore à cette époque de l'année. On se mit cependant à l'œuvre aussitôt qu'il fut possible. Le Père Delaplace, qui s'était déjà précédemment occupé des lettres et autres écrits du Vénéré Père, se chargea avec bonheur du soin de ce nouveau travail. On put commencer à le lithographier vers la fin de l'année, et il fut achevé dans la première quinzaine de janvier. On verra que le cher F. Joseph qui l'a écrit à l'encre autographique y a mis tous ses soins.

Ces articles forment, dans les Causes de béatification, une des pièces importantes. C'est comme la matière du procès; ils résument tout ce qui est à faire prouver par les témoins. On en envoie, avec ce Bulletin, des exemplaires à toutes les C.és.

— 14. — Ces travaux et les consultations des avocats romains n'étaient toutefois encore que des choses préparatoires. Le premier

pas pour l'introduction de la Cause restait encore à faire. C'était d'obtenir de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Paris l'érection d'un tribunal ecclésiastique, afin de faire le premier procès, dit procès ordinaire. Pour le succès de ces démarches, on comptait surtout sur la prière; et, dans le Bulletin n<sup>o</sup> 40, le C. R. Père avait prescrit à cette intention une neuvaine spéciale. (Bulletin n<sup>o</sup> 40-1. page 581.) Ces prières communes, faites avec ferveur dans toutes les Communautés, n'ont pas été infructueuses.

Le jeudi, 14 novembre, le C. R. Père fit une visite à Monseigneur l'Archevêque de Paris pour solliciter de Sa Grandeur l'introduction de la Cause de notre St. Fondateur. Il était accompagné du R. P. Gaultier, heureux, malgré son état de souffrance, de prendre part à cette première démarche. Monseigneur leur fit un bienveillant accueil. Après quelques paroles au sujet de la santé du R. P. Gaultier, à laquelle Sa Grandeur parut prendre beaucoup d'intérêt, le C. R. Père exposa l'objet de sa visite — « Je viens, Monseigneur, lui dit-il, vous présenter deux demandes bien importantes pour la Cong<sup>o</sup>. La première concerne notre Fondateur, le S. Libermann. Des personnes graves nous engagent depuis longtemps à faire introduire sa Cause. Deux avocats célèbres que j'ai fait consulter à Rome à ce sujet, nous ont donné un avis favorable. Et l'un d'eux, celui-là même qui s'est occupé de la Cause de M. Olier, nous a préparé aussi les premiers travaux. Mais le premier procès doit se faire dans le diocèse. J'ose donc prier Votre Grandeur de vouloir bien l'autoriser. » — « Bien volontiers », répondit Monseigneur, sans témoigner le moindre étonnement, ni opposer la plus petite difficulté (1) — « Alors

(1) Déjà, en 1867, le P. Delaplace étant allé voir M. le Chevalier Orach, accompagné du P. Libermann, pour demander des renseignements sur le Vénéré Père. M. Orach leur dit qu'on lui avait précisément parlé à l'Archevêché de notre St. Fondateur, et on lui avait même dit que l'on croyait que nous avions commencé les premières démarches p<sup>r</sup> sa Cause.

reprit le C. R. Père, je puis adresser à Votre Grandeur une demande officielle? — « Oui », répartit Monseigneur. Heureux de la facilité avec laquelle sa demande avait été accueillie, le C. R. Père fit presser la rédaction des Articles, et l'on songea dès lors aux noms que l'on pourrait proposer pour le Tribunal ecclésiastique, et à préparer la liste des témoins, afin de commencer au plus tôt.

— 15. Le premier acte à faire était de nommer un Postulateur juridiquement chargé de poursuivre la Cause. Cette nomination appartenait de droit au C. R. Père, comme Supérieur général de l'Institut. Il se serait présenté lui-même comme Postulateur principal, selon que l'a fait dans la cause du Vénérable de la Salle, le Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes. Mais alors, il n'aurait pu déposer comme témoin, et il importait cependant de conserver son témoignage si précieux pour la cause, puisqu'il a connu d'une manière toute particulière notre Vénéré Fondateur, et a été plus à même que tout autre d'apprécier ses vertus.

— D'un autre côté, pour suivre la Cause à Rome, où elle doit surtout se traiter dans la suite, près de la S. Cong. des Rites, il était opportun que le Postulateur principal résidât dans la Ville sainte. Cette fonction revenait naturellement au Père Freys, qui est déjà Procureur de notre Cong. près la Cour de Rome. Le C. R. Père a, en effet, confié à ce cher Père cette charge importante, comme on l'a vu par le Décret cité au commencement de ce Bulletin. Et le Père Barillec a été chargé de poursuivre la cause à Paris, comme Postulateur Spécial. Cette double nomination a été faite le 8 décembre, sous les auspices de Marie Immaculée.

— Pour la présidence du Tribunal ecclésiastique à faire ériger, il était convenable d'avoir quelque Prélat qui put se consacrer à la Cause. On pensait pour cela, soit à Mgr. Buquet qui avait connu le V. Père au Collège Stanislas,

lors de sa conversion, soit peut-être au Prince-abbé  
 M<sup>gr</sup>. Lucien Bonaparte, si la chose était possible, mais  
 plus spécialement à M<sup>gr</sup>. Amanton, de l'Ordre de St.  
 Dominique et Archevêque de Théodosiopolis. Ce digne Pré-  
 lat, revenu depuis deux ans des Missions d'Orient, pouvait  
 avoir plus de loisir; et toujours il s'était montré en toute  
 circonstance, plein de bonté et de bienveillance pour nous.  
 On avait donc l'espoir qu'il pourrait et voudrait bien ac-  
 cepter. Aux quatre-temps de Noël, il vint faire au sémi-  
 naire colonial la Cérémonie d'Ordination. Le E. R. Père  
 saisit cette occasion pour lui parler de la cause du Vénéré  
 Père, et Monseigneur, à notre grande joie, accéda bien  
 volontiers à ses desirs.

— 16. Quelques jours après, le lundi 23 décembre, le  
 E. R. Père fit une seconde visite à M<sup>gr</sup>. Darbois, avec le  
 P. Barillec, pour le présenter comme Postulateur de la  
 Cause à Paris, et remettre à Sa Grandeur la Suppli-  
 que relative à l'érection du Tribunal. Comme à la pré-  
 cédente visite, Monseigneur ne fit aucune difficulté. Il  
 demanda lui-même le premier au E. R. Père s'il  
 avait nommé un Postulateur. Le E. R. Père lui répon-  
 dit qu'il avait désigné le Père Freyd, Supérieur du Sé-  
 minaire français à Rome, comme Postulateur prin-  
 cipal, et le P. Barillec, qui l'accompagnait, pour rem-  
 placer le P. Freyd à Paris. Il remit en même temps à Sa Gran-  
 deur le mandat de nomination des Postulateurs et la  
 Supplique. — « Très-bien, dit Monseigneur, en les rece-  
 vant, on vous répondra un de ces jours. »

Le E. R. Père avait encore une autre demande im-  
 portante à présenter à Sa Grandeur. Le Prélat l'accusa-  
 lit aussi avec bienveillance.

Cette visite eut lieu le lundi 23 décembre. Elle fut  
 assez courte, car le Conseil de l'Archevêché, qui n'a or-  
 dinairement lieu que le mardi, devait se tenir ce jour-  
 là, par anticipation, à cause de la fête de Noël.

— 17 Le surlendemain, par une circonstance accidentelle, nous apprîmes que la chose avait été soumise au Conseil archiepiscopal. Le R. P. Le Vavas seur F.<sup>r</sup> était allé, avec le P. Barillec, voir M. Tcard, Directeur du Séminaire de St-Sulpice, pour quelques renseignements à demander concernant les Ordinations du Vénéré Père. M. Tcard est, comme on sait, Vicaire général, et comme tel assiste au Conseil de l'Archevêché. Il parla lui-même le premier de la question de la Cause du Vénéré Père, et demanda si nous avions bien tout ce qu'il fallait pour pouvoir commencer les procédures, et s'il ne fallait pas, au préalable, une autorisation ou du moins un avis de Rome, autorisant l'Ordinaire à ériger un Tribunal. Sur la réponse qu'on lui fit que, d'après les informations prises à Rome, cela ne paraissait pas nécessaire, M. Tcard dit qu'il en parlerait à M. Faillon, que sa charge de Postulateur dans la cause de M. Olier avait mis à même d'être renseigné sur ces matières.

Ces observations pouvaient donner à penser qu'il était survenue quelque difficulté à ce sujet au Conseil archiepiscopal. Et en effet, le lendemain le C. R. Père recut de M. Petit, Secrétaire général de l'Archevêché, la lettre qui suit, en date du 26 décembre :

« Monsieur le Supérieur, M<sup>gr</sup> l'Archevêque a pris  
 « connaissance des pièces que vous lui avez remises et il me  
 « charge de vous présenter l'observation suivante: En ce  
 « qui regarde la Cause du P. Libermann, M<sup>gr</sup> l'Archevê.  
 « que remarque que vous ne lui transmettez aucun acte  
 « de Rome à ce sujet. Cependant, ce n'est que du St-Siège  
 « que peut lui venir la commission de constituer un tri-  
 « bunal comme celui que vous demandez. Il attendra  
 « donc la pièce officielle que le St-Siège a dû vous en-  
 « voyer, si la chose s'est faite régulièrement. »

Bien qu'on ne crut pas nécessaire cet acte de la part de Rome, on voulut cependant prendre là-dessus

de nouvelles informations. On s'adressa à M. Faillon. Il répondit qu'une semblable Commission ne lui paraissait nullement requise; et que pour eux, ils n'en avaient pas eu pour la Cause de M. Olier. Il avait seulement fait faire une Procuration, légalisée à la Nonciature, et enregistrée ensuite à Rome. M. Petit, auquel la réponse de M. Faillon fut immédiatement communiquée, conseilla cependant de faire, comme avait fait M. Faillon pour la Cause de M. Olier. Il assura que, du reste, il n'y avait pas par ailleurs de difficulté. (17 Dec. 1867.)

C'était néanmoins un retard regrettable. Pour éviter de plus longs délais, le C. R. Père fit immédiatement transcrire les mandats de Procuration des Postulateurs, et après les avoir fait légaliser à la Nonciature, on les expédia pour Rome, le jour même, par le Ministère des affaires étrangères, avec une lettre au P. Freyd, pour l'instruire de tout. (28 Dec. 1867.)

— 18. A l'occasion du nouvel an, le C. R. Père fit sa visite ordinaire à M. G. l'Archevêque, accompagné du R. Père Gaultier et du R. P. Provincial. Sa Grandeur revint d'Elle-même sur la question de la Cause du Vénéré Père, et sur la nécessité, pour commencer les procédures, d'une Commission de Rome. Le C. R. Père fit remarquer avec respect que, d'après Benoît XIV, comme d'après les renseignements que nous avons pris, ce premier procès se faisait entièrement par autorité de l'Ordinaire. Mais Monseigneur maintint toujours son premier sentiment. « D'ailleurs, ajoute-t-il, c'est ce qui a déjà eu lieu en diverses causes que l'Archevêché a eu à traiter et notamment pour celle d'un des derniers martyrs des Missions-Étrangères. On envoie même aux Evêques de la S. C. des Bist. un pli cacheté. A Rome, vous le savez, dit Sa Grandeur, on est très formaliste; il ne faut pas aller trop vite dans des affaires de cette nature, et observer toutes les formes prescrites. »

Il y avait évidemment confusion dans les souvenirs de Monseigneur, entre le premier procès dit procès ordinaire, et le second dit procès apostolique. Ce dernier se fait par autorité ou délégation du S. Siège; et on envoie, à cet effet, de Rome, à l'évêque qui en est chargé, une instruction spéciale sous pli cacheté. Mais rien de cela n'est nécessaire pour les premières procédures, qui sont entièrement laissées à l'initiative de l'Ordinaire.

Et c'est, en effet, ce que dit le Supérieur des Missions-Étrangères, pour le cas que Monseigneur avait cité comme exemple. Le C. R. Père y fut invité à donner le jour de S. Epiphane, 6 janvier, fête patronale de l'Établissement. Il demanda ce qu'il en était de la Cause qu'ils avaient eu à traiter. M. Delpuech lui répondit que c'était le second procès ou le procès apostolique, et que, pour les premières informations, elles avaient été faites sans commission de Rome. « D'ailleurs, ajouta-t-il, vous pouvez voir à ce sujet, M<sup>g</sup>. Surat, premier Vicaire général. Il s'est occupé de plusieurs Causes, et possède même un petit ouvrage sur ces matières. Il pourra, au besoin, éclairer Monseigneur et lever ainsi les difficultés. »

Le lendemain 7 janvier, le P. Barillec fut voir M<sup>g</sup>. Surat de la part du C. R. Père. Ce Prélat était au courant de l'affaire, mais, loin de lever les difficultés, il ne fit que les confirmer. « C'était lui-même, dit-il, qui avait fait remarquer à M<sup>g</sup>. l'Archevêque, quand il parla de la chose en Conseil, qu'il fallait tout d'abord des lettres de Rome pour pouvoir commencer. » Et il insista de nouveau sur cette nécessité, malgré les explications et observations qu'on put donner.

Il fallut donc se résigner à attendre le retour des mandats envoyés à Rome. On craignit même que cela ne suffît pas, et qu'à l'Archevêché on ne demandât une autorisation formelle. Le P. Barillec écrivit immédiate-

1) M. Petit dit également plus tard que c'était M<sup>g</sup>. Surat qui avait induit M<sup>g</sup>. l'arch. en erreur.

au P. Freyd, afin d'obtenir au besoin une lettre de la S.<sup>te</sup> des Rites qui levât toutes les difficultés.

— 19. Le C. R. Père regretta beaucoup ce retard. Il devint parti, avant la mi-janvier, pour le Concile de Soissons, et il avait vivement désiré obtenir de l'Archevêché l'acte d'érection du Tribunal, afin de pouvoir s'en servir pour solliciter près du Concile un Décret ou une lettre en faveur de la Cause du Vénéré Père.

Il en avait déjà parlé, au commencement du mois décembre, à Mgr. le Cardinal Donnet, qui devait, comme métropolitain, présider l'assemblée. Son Eminence s'était montrée parfaitement disposée, d'autant plus qu'elle avait elle-même ajouté au programme du Concile des vœux émettre en faveur de plusieurs autres Serviteurs de Dieu la Province de Bordeaux. Le C. R. Père en écrivit donc, le 5 décembre, à Mgr. l'Evêque de Soissons qui s'occupait spécialement de préparer les matières de l'assemblée. Voici l'extrait de cette lettre concernant notre St. Fondateur :

« Monseigneur,

« j'ai lu dans le projet de programme du Concile  
 « l'insertion d'un vœu pour le succès des Causes des Mar-  
 « tyrs et autres introduites dans les diocèses de la Province  
 « Mgr. d'Aviau etc. — Or, précisément, en ces derniers temps  
 « sur les instances de beaucoup de personnes qui ont connu  
 « notre Vénéré Père Libermann, nous nous sommes un peu  
 « occupés de l'affaire de l'introduction de sa cause. Et  
 « l'Avocat Alibrandi, (qui s'occupe de celle de M. Aïen et  
 « de toutes les Causes françaises en général) a été beaucoup  
 « frappé de l'introduction de la cause d'un Juif converti,  
 « d'autant que c'est la première Cause de ce genre dont  
 « la Cong.<sup>g</sup> des Rites aura à s'occuper. Mgr. l'Archevêque  
 « de Paris devant commencer le procès de *Virtutibus in genere*  
 « comme Evêque du lieu où est mort notre Vénéré Père  
 « Libermann, a accueilli favorablement la demande offi-  
 « cielle que je lui en ai faite dernièrement, en attendant



ma demande officielle pour l'établissement du tribunal, afin d'entendre les témoins. On imprime en ce moment le Questionnaire sur les vertus, fait par l'avocat lui-même d'après la Vie du P. Liebermann, par le Cardinal Titea

« Je me suis donc demandé, Monseigneur, si la circonstance ne serait pas favorable, pour comprendre également dans le vœu du Concile ce projet de la Cause de notre S.<sup>t</sup> Fondateur, et d'autant qu'il est mort Supérieur du Séminaire des Colonies, Vicaire général des diocèses coloniaux, et que c'est de plus à son initiative qu'est due l'érection même des diocèses coloniaux.

« Puis, Monseigneur, je n'ignore pas les anciennes relations et les rapports particuliers de Votre Grandeur avec notre Vénéré Père Liebermann. Vous voulûtes bien, ainsi que M.<sup>gr</sup> Cousseau, en particulier, l'honorer de votre amitié et de votre confiance, et partager pour lui l'estime de ses enfants.

« Voilà pourquoi j'aime à espérer, Monseigneur, que vous daignerez faire à ma demande un accueil favorable. Le Cardinal de Bordeaux se montre aussi bien disposé à cet égard. » (Extr. d'une Lett. du G. G. de Bordeaux à M.<sup>gr</sup> l'Evêque de Poitiers, 5 Dec. 1867.)

— M.<sup>gr</sup> Pie répondit à ce sujet, le 11 décembre :

« Très-Révérend Père,

« ..... Pour la Cause des Saints, M.<sup>gr</sup> le Cardinal a écrit de ses mains les noms propres qui figurent au programme. Il semble difficile d'émettre un vœu nominal pour les saints personnages dont la Cause n'a pas été engagée encore par le procès de l'Ordinaire. Mais nous deviserons de cela de vive voix; vous savez mon culte pour le bon Père Liebermann. »

Ce fut sur cette réponse de M.<sup>gr</sup> de Poitiers que le E. R. Père fit presser les démarches à Paris, pour obtenir le plus tôt possible l'érection du Tribunal pour la Cause du Vénéré Père. Mais la chose ne fut pas possible.

Malgré toute leur diligence, nos Pères de Rome ne purent envoyer assez à temps les papiers exigés par l'Archevêque à cause des vacances des tribunaux romains à cette époque de l'année.

— 20. L'ouverture du Concile était fixée au Dimanche 12 janvier. Le C. R. Père y était appelé pour y représenter les deux diocèses de St. Pierre et de Fort-de-France (Martin et de la Basse-Terre (Guadeloupe)). Il partit le 11 janvier, avec M. l'abbé Fava, Vicaire général et délégué de M. l'Evêque de Bourbon, et les P. P. Barillec et Hervé, qui les accompagnaient en qualité de théologiens. Nous résolvons au prochain Bulletin le récit de tout ce qui peut intéresser nos chers confrères au sujet de cette réunion, et nous nous bornons ici à ce qui concerne la Cause de notre Vénéré Père.

Parmi les Décrets préparés au Concile, il y en avait un sur la canonisation des Saints. La Commission de discipline était chargée de l'élaborer. Elle avait pour Président M. Collet, Evêque de Luçon, et pour Vice-Président M. l'abbé Fava. Le S. Hervé en faisait également partie. Le C. R. Père fit part à Monseigneur de la Cause de notre St. Fondateur, et demanda qu'on voulût bien exprimer un vœu à cet égard, sinon dans le Décret préparé, du moins par une lettre collective des Evêques. Sa Grandeur se montra parfaitement disposée, ainsi que toute la Commission. On eut toutefois qu'il ne convenait d'insérer dans le Décret que les noms des Serviteurs de Dieu déjà déclarés Vénérables par le Souverain Pontife, pour ne prévenir en rien le jugement du St. Siège. Mais on résolut, à l'occasion de la demande du C. R. Père, de faire en outre une lettre spéciale relative aux Serviteurs de Dieu de la Province, remarquables par leur sainteté pour déposer aux pieds du St. Siège le vœu des Pères du Concile de voir introduire leur Cause. Et parmi ces Serviteurs de Dieu devait être nommé spécialement notre

Vénéré Fondateur, tant à raison de sa sainteté que pour le grand bien opéré par son zèle dans les colonies. C'était pour nous plus avantageux en un sens, car cette lettre n'avait pas moins d'autorité, et elle pouvait être plus explicite que le Décret. Mgr Collet demanda donc une Note sur l'en-semble de la vie et des vertus du Vénéré Père. Le C. R. Père la fit rédiger aussitôt par le P. Barillet et la remit à Sa Grandeur, qui en parut très-satisfaite. Le R. P. Minault, Bénédiction de Ligué était chargé de préparer le Décret sur la Canonisation. Le S. Hervé eut à préparer la lettre relative aux Causes à introduire. Il en fit un projet qu'il remit au Supérieur du grand-Séminaire de Luçon, pour être présentée aux Evêques de la Province. Cette lettre, signée de tous les Prélats, a été envoyée à Rome, avec les actes du Concile, et doit être imprimée à la suite de ces actes.

— 21. A la clôture de cette mémorable réunion, le Dimanche, 19 Janvier, fête du St. Nom de Jésus, Mgr le Cardinal Archevêque de Bordeaux, fit, dans son discours, un éloge spécial de notre Vénéré Fondateur, en parlant des diocèses coloniaux. « Les colonies françaises de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, dit Son Eminence, grâce aux efforts d'un homme de Dieu, M. Libermann, forment aujourd'hui trois diocèses. Déjà nous avons pu constater le succès obtenu dans ces îles, qui possèdent aujourd'hui les éléments précieux qui forment la vie d'un diocèse. » — Mgr Donnet avait écrit son discours et le lisait sur son manuscrit. Après avoir lu la première phrase, il voulut encore ajouter, par improvisation, quelques paroles à l'éloge du Vénéré Père. En voici le sens: « Et, à cette occasion, mes Frères, je suis heureux de vous annoncer que l'on est en voie d'introduire la Cause de ce grand Serviteur de Dieu, et que nous devons adresser au St. Père nos vœux à ce sujet, ainsi que pour d'autres saints personnages de la Province. Parmi eux tous, se fait remarquer le R. P. Libermann par son zèle, sa...

„ sainteté et le grand bien qu'il a fait dans les missions et  
 „ les colonies et qu'il continue encore par la Cong.<sup>e</sup> du S.<sup>t</sup>  
 „ Esprit et du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. »

Nous sommes heureux de recueillir et de consigner ces paroles de l'Éminent Prélat. C'est un précieux témoignage de la sainteté de notre Vénéré Fondateur, et du bien qu'il a opéré pour l'œuvre des colonies.

— 22. De retour à Paris, le C. R. Père reprit sans retard les démarches relatives à la cause. Il avait déjà reçu pendant la tenue du Concile, à Tournai, les mandats de Postulateurs. Le P. Eschbach les avait portés de suite à l'avecat Minette, qui les avait trouvés très-bien et les avait fait enregistrer à la Chancellerie, au Quirinal. Mais dans la crainte que cela ne suffît pas pour lever les difficultés, le P. Freyd avait demandé au Secrétariat de la S.<sup>t</sup> C. de Rites une déclaration, portant que Monseigneur l'Archevêque de Paris pouvait, de son autorité ordinaire, commencer les procédures.

La demande était conçue en ce sens :

„ Monseigneur l'Archevêque de Paris a la pensée d'ériger un  
 „ Tribunal pour informer sur les vertus et la sainteté du serviteur de Dieu  
 „ François-Marie Sam Ebermann, fondateur de la Société du S.<sup>t</sup> Cœur  
 „ de Marie, et Supérieur Général de la Congrégation du S.<sup>t</sup> Esprit et du S.<sup>t</sup>  
 „ Cœur de Marie — Mais doutant si l'Ordinaire a ce pouvoir, il demande  
 „ au besoin une commission du S.<sup>t</sup> Siège. »

Le Secrétaire de la S.<sup>t</sup> C. des Rites, Mgr. Bartholini, écrivit de suite au bas de la demande la réponse suivante en date du 17 janvier 1868 :

„ Quum Ill. ac Rev. D. D. Archiepiscopus Parisiensis, id possi  
 „ autoritate ordinariâ, nullo ad id indiget indulto apostolico.

Place du sceau

signé: Bartholini, Sec.

Dès la réception de cette pièce, le P. Barillec s'empressa de la porter au Secrétaire général de l'Archevêché avec les mandats des Postulateurs. (23 janvier) M. l'abbé Petit reconnut facilement qu'il y avait eu erreur et fit

espérer que tout s'arrangerait désormais sans difficulté.

— 23. Il était temps de s'occuper de la composition du Tribunal. Et c'était chose importante, mais peu facile car il fallait trouver des ecclésiastiques pouvant être agréés à l'Archevêché, qui eussent du temps disponible pour les longues procédures de la cause, et qui voulussent bien s'y dévouer. On avait jusque là suspendu les démarches, pour ne pas prévenir la réponse de M. gr. l'Archevêque. Mais M. le Secrétaire général dit que l'on pouvait sans difficulté s'en occuper, et il voulut bien se charger lui-même de présenter à sa Grandeur les noms indiqués. La Providence disposa tout au moment voulu.

Le Président du Tribunal était déjà choisi. C'était, comme on l'a vu, M. gr. Tomanton. Restaient à trouver les deux Assesseurs, le Promoteur de la Foi et le Notaire des actes. M. gr. Gaume, Protonotaire apostolique, dont on connaît tout le dévouement pour la Cong., voulut bien, malgré ses nombreux travaux, accepter l'office de juge. On pria M. l'abbé Dedoue, chanoine de N. D., de s'adjoindre à M. gr. Gaume, il ne put accepter. Le C. R. Père pensa alors à M. l'abbé de Valette, également chanoine titulaire de l'Église métropolitaine de Paris, et qui demeure dans le quartier du Séminaire. Quand on fut le voir, il nous apprit lui-même qu'il avait été condisciple du Vénéré Père au Séminaire de St. Sulpice; et depuis lors, ajouta-t-il, il a conservé pour lui une grande vénération. Aussi accepta-t-il avec empressement la demande qui lui fut faite:

On pria M. l'abbé Beuf de vouloir bien remplir l'office de Promoteur: ce qu'il accepta aussi bien volontiers, et en exprimant même sa satisfaction d'être appelé à participer à une si belle cause. M. Beuf, comme le savent plusieurs de nos confrères, est 1<sup>er</sup> aumônier du Lycée impérial Napoléon; comme l'avait été M. de Valette qu'il a remplacé en cette fonction. C'est un des amis dévoués

de la maison, et en particulier du R. P. Gaultier.

Restait la charge de Notaire; et c'est à la fois la plus importante et la plus lourde. M. l'abbé Bernard, chapelain de S.<sup>te</sup> Geneviève, voulut bien l'accepter, à la demande du P. Barillec, son ancien condisciple. Cette fonction lui convenait, du reste, d'une manière particulière, car il est chargé, depuis quelque temps déjà, par Mgr. l'Archevêque de Paris, d'un travail historique sur le diocèse et spécialement sur les Saints qui l'ont illustré depuis les premiers siècles de l'Eglise.

Pour compléter le Tribunal, il fallait, en outre, deux Courseurs. Dans les causes saintes, telles que celles des des Serviteurs de Dieu, cette fonction se donne à des ecclésiastiques. Les P. P. Costes et Besserat furent choisis pour la remplir dans la Cause du Vénéré Père.

— 24. Sous ces noms ainsi arrêtés, on les porta, le 14 fév. à M. le Secrétaire général de l'Archevêché, qui les proposa à Monseigneur. Sa Grandeur les accepta sans difficulté et signa en conséquence, en date du 20 février, l'ordonnance d'érection du Tribunal.

M. l'abbé Petit nous en fit part aussitôt dans la lettre suivante, adressée au P. Barillec, en date du 1<sup>er</sup> février:

« Monseigneur l'Archevêque nommera bien volontiers Mgr. Amanton, Mgr. Gauvre, M. M. de Valère, Beuf et Bernard en qualité de membres du Tribunal à ériger. Si tous acceptent, la prestation du serment pourra avoir lieu dans la Chapelle de l'Archevêché, lundi prochain 24 du courant à 1<sup>h</sup> précise.

« Il y aurait lieu de songer dès maintenant à la rédaction du procès-verbal. Si il vous est loisible de venir demain mardi me voir entre midi et 2<sup>h</sup>., nous réglerons cette affaire ensemble. »

— 25. Cette heureuse nouvelle remplit de joie tous les

cours : nos vœux les plus chers allaient enfin commencer à se réaliser.

Pour répondre aux avances de M. Petit, le D. Barillet se rendit le lendemain, à l'heure fixée, à l'Archevêché, avec le D. Costes. M. le Secrétaire général fut, en cette occasion, comme il l'avait toujours été dans le cours des démarches faites jusqu'alors, on ne peut plus bienveillant. Il voulut même nous confier le procès de M. Olier, dont l'original se conserve au Secrétariat de l'Archevêché; pour servir de guide dans la rédaction des procès-verbaux des premières séances.

On eut également soin de donner avis à M<sup>g</sup>. Amanton et aux autres membres du Tribunal du jour et de l'heure fixés par M<sup>g</sup>. l'Archevêque pour la première session. Nous fîmes savoir qu'ils pourraient s'y rendre. Après quatre ou cinq mois de démarches et d'attente, les procédures allaient donc enfin commencer.

### III.

#### Commencement des procédures.

#### Récin des huit premières sessions.

— 96. La première séance devait avoir pour objet l'érection du Tribunal et la prestation de serment de ses membres. Elle eut lieu, en effet, au jour indiqué, le lundi de la Quinquagésime, 24 février. Elle se tint à l'Archevêché et sous la présidence de M<sup>g</sup>. l'Archevêque. Le Postulateur et un des Curseurs s'y trouverent un peu à l'avance, pour disposer, au besoin, les choses, de concert avec M. Petit, et veiller à ce que rien ne fut oublié. Le R. P. Le Varasseur F. alla prendre en voiture M. de Valette, M. Benf et M. Bernard; et peu après arriva le E. R. Père avec M<sup>g</sup>. Amanton et M<sup>g</sup>. Gaume. On se réunit, en attendant, chez M. Petit, qui fut, comme toujours, plein de prévenance envers tous. Une circonstance imprévue et la foule qui encombrait alors la rue Grenelle St-Germain<sup>1</sup> avaient occasionné quelque retard à l'arrivée des voitures; et l'on craignit un moment que la

(1) C'était le moment de la fameuse promenade du bœuf gras.

Séssion ne put avoir lieu, à cause d'une visite que M<sup>gr</sup> l'Archevêque devait faire à 2<sup>h</sup> précises. Mais tout fut heureusement s'arranger, et la séance commença vers 4<sup>h</sup> 20 minutes.

Sur l'invitation de M<sup>o</sup>. le Secrétaire général, on monta à la chapelle de S. Archevêché, où devait se tenir la Séssion. Monseigneur arrive lui-même aussitôt, et après une courte prière, se revêt du rochet, pendant qu'on allume les cierges à l'autel. Tout étant préparé, le Postulateur s'avance, et par sa Grandeur, au nom du C. R. Père supérieur général et de toute la Cong: de vouloir bien constituer le Tribunal ecclésiastique demandé, pour informer sur la Vie et les Vertus de notre Vénéré Fondateur, et faire prêter aux membres le serment requis. Puis, il présente à Monseigneur sa supplique et son mandat. Le Trélat les donne à vérifier au Promoteur, et répond avec bienveillance, à peu près en ces termes: „ Bien  
 „ volontiers; on va y procéder. L'introduction de cette Cause  
 „ ne pourra être qu'avantageuse à la gloire de Dieu et au  
 „ bien de S. Eglise, en même temps que ce sera un honneur  
 „ et une faveur pour votre Société. C'est un double motif  
 „ pour moi d'accéder à cette demande. —

„ On va d'abord procéder à la prestation des serments; et je  
 „ vais moi-même le prêter le premier, comme je l'ai déjà  
 „ fait pour le procès de M. Chier. Je pourrai de la sorte pron  
 „ dire part, moi aussi, à la Cause; et si l'on a besoin de me consul  
 „ ter ou d'avoir recours à moi pour quelque difficulté, on pourra  
 „ le faire facilement. »

Alors Monseigneur, delout et la main sur la poitrine, fait le double serment, selon la formule tracée, de remplir fidèlement son devoir dans le procès, et en même temps de garder fidèlement le secret sur ce qui pourra lui être communiqué des dépositions des témoins ou des questions à eux adressés.

M<sup>gr</sup> Amanton prête ensuite ce même serment et de la même manière, et après lui successivement tous les autres



membres composant le Tribunal, puis les Curseurs, puis à genoux et la main sur les Saints Évangiles.

Le Promoteur, M. l'abbé Beuf, s'avance ensuite, et requiert à son tour du Postulateur le serment de droit dit de calomnie (à éviter), c'est-à-dire d'éviter dans le procès tout dol et toute fraude, et d'agir en tout avec une intention droite et pure, dans le seul but de la gloire de Dieu.

Les prestations de serment accomplies, le Postulateur demande à M. l'Archevêque de vouloir bien fixer le lieu des réunions, en particulier celui de la prochaine séance, avec le jour et l'heure précise. On s'était déjà préalablement entendu à cet égard avec M. M. les membres du Tribunal. M. G. Amanton, auquel on avait offert, s'il le désirait, de se réunir au couvent des Dominicains, préféra la maison du Séminaire; et les autres membres avaient accepté d'autant plus volontiers qu'ils demeurent tous dans les environs. Pour le jour et l'heure de la séance suivante, on était convenu, avant de monter à la chapelle, de la mettre à 1<sup>h</sup> le lundi suivant. M. l'Archevêque de Paris confirma ce choix; puis, à la prière du Postulateur, il fit remettre une citation en forme à l'un des Curseurs pour faire mander le Promoteur fiscal, afin qu'il ne manquât pas d'assister aux séances.

La session ainsi terminée, on passa dans la salle donnant entrée à la chapelle, pour signer les formules du serment et le Procès-verbal, préparé à l'avance. Après eux, M. M. Delgé et Schaffer<sup>(1)</sup> signèrent aussi, en qualité de témoins, cette dernière pièce. Le C. R. Père, qui avait assisté à la séance, avec le R. P. Le Vasseur, exprima à M. G. l'Archevêque de Paris toute sa reconnaissance pour la faveur qui nous était accordée. Sa Grandeur lui répondit avec bienveillance, en ajoutant qu'elle regrettait les retards qui avaient eu lieu; mais qu'ils ne provenaient d'ailleurs que d'un malentendu. — Monseigneur dit

(1) Secrétaïres de l'archevêché.

également quelques paroles aimables à chacun des membres du Tribunal, et se retira pour la visite qu'il avait à faire, et il était environ 2<sup>h</sup>. Ainsi se conclut heureusement et à la satisfaction commune, cette première session.

— 27. Pour la suite des procédures, on convint, avec M<sup>gr</sup>. Amanton et les autres membres du Tribunal, de tenir une session chaque semaine à un jour fixé. On espère ainsi pouvoir continuer et achever le procès sans trop de précipitation, et aussi sans trop traîner en longueur. La première séance s'étant trouvée un lundi, on a continué à se réunir le même jour. Et ainsi par un heureux accord de circonstances et sans qu'on y ait pensé, ce jour de la semaine consacré à l'Esprit-Saint, est devenu le jour habituel des séances. Nous aimons à y voir un heureux augure pour le succès de cette Cause si chère, qui se trouve ainsi placée, à tant de titres, sous la protection et les auspices du divin Esprit, l'auteur de tout don parfait et le consommateur de toute sainteté.

— 28. La seconde séance se tint au jour fixé, le lundi 2 mars, à la maison du Séminaire, sous la présidence de M<sup>gr</sup>. Amanton. Elle devait avoir pour objet la production des Articles préparés comme matière du procès, et la présentation de la liste des témoins à faire citer. Elle était publique comme la précédente, et pouvait avoir lieu en dehors de la chapelle. On choisit pour la tenir la Chambre épiscopale.

La séance ouverte par le Président, l'un des Censeurs remet à M<sup>gr</sup>. Amanton la citation qu'il avait reçue pour le Promoteur. Puis le Postulateur présente au Tribunal les Articles de la Cause, et donne lecture de la liste des témoins. Cette liste qui n'est réservée encore de compléter, contenait plus de soixante noms appartenant soit au clergé, soit aux différents Instituts religieux, ou à notre propre Cong<sup>g</sup>, soit enfin à diverses classes de la Société. Elle est agréée sans difficulté par M. M. les Juges. Un des témoins pré-  
sen

M. l'abbé de Girardin, Directeur général de l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance ajoute cependant une observation. Il demande si l'on ne pourrait pas inscrire aussi sur la liste le nom de M. l'abbé de Conny du diocèse de Meulan, qui a connu d'une manière toute particulière le Père Siermann, et qui pourrait donner par conséquent un précieux témoignage. M<sup>g</sup>. Amanton répond que l'on ne peut obliger à comparaître les témoins demeurant hors du diocèse de Paris, mais que rien n'empêche de recevoir leur déposition s'ils veulent bien venir la présenter. Le Postulateur ajoute qu'il y a en effet, en différents diocèses de France, et même à l'étranger, plusieurs personnes qui pourraient témoigner dans la cause. On se propose même, dit-il, de solliciter l'érection d'un Tribunal dans le diocèse d'Amiens, où le Vénéré Père Siermann fonda la Cong<sup>g</sup>. des Missionnaires du S<sup>st</sup> Cour de Marie; et pour les témoins les plus importants des autres diocèses, on espère pouvoir aussi recueillir leurs dépositions dans leurs voyages à la Capitale. Et, à cette occasion, il demande la permission de profiter des circonstances qui pourraient les amener à Paris pour les prier de venir déposer. Monseigneur déclare qu'il n'y a à cela aucune difficulté; et il accorde, au besoin, toute autorisation au nom du Tribunal.

Le procès-verbal avait été préparé et rédigé d'avance. Le Notaire des actes en donne lecture aussitôt et le fait ensuite signer dans les formes voulues. M<sup>rs</sup>. de Girardin et le P. Orinel ajoutèrent aussi leurs noms comme témoins de la séance, après M. M. les membres du Tribunal.

— 29. La 2<sup>ème</sup> session était terminée. Comme elle avait à peine duré 3/4 d'heure, sur la proposition du Postulateur et d'après ce qui était convenu, on procéda à la tenue immédiate de la session suivante, ayant pour but la prestation de serment des témoins présents. Les deux Courseurs

vont remettre à ceux-ci leur citation; et on descend à la chapelle du St. Cœur de Marie, qui avait été désignée comme lieu spécial pour la réception des serments et des dépositions. Des fauteuils y avaient été disposés près de l'autel pour les membres du Tribunal, et par devant un prie-Dieu, avec le livre des Saints Évangiles. On allume les cierges; et chacun récite une courte prière. Puis Monseigneur s'assied sur le fauteuil qui lui avait été préparé à l'autel même, ayant à sa droite et à sa gauche les deux juges assesseurs, et les autres membres du Tribunal, placés selon leur rang et dignité.

Le Greffier ayant remis à Monseigneur l'acte de citation des témoins, le Procureur les présente à Sa Grandeur, en la priant de vouloir bien faire prêter le serment requis: de dire la vérité, et de garder un inviolable secret sur les questions qui pourront leur être adressées, et sur les dépositions qu'ils pourront faire. Sur l'invitation du Prélat Président, le C. R. Père s'avance le premier, se met à genoux sur le prie-Dieu, et la main sur les Saints Évangiles, prête le serment demandé en lisant à haute voix la formule suivante:

Ego infrascriptus, Ignatius Schwindenhammer, tactis Sacrosanctis Dei Evangelis coram me positis, juro et promitto dicere veritatem tam super Interrogatoriis, quam super Articulis super quibus examinatus in causa Beatificationis et Canonizationis Servi Dei Francisci-Mariae Pauli Libermann, necnon juro et promitto religiosè servare secretum nec alicui penitus revelare tam contenta in iisdem Interrogatoriis quam responsiones et depositiones à me faciendas super iisdem et super Articulis, nec de iis loqui cum aliquâ personâ, exceptis Dominationibus vestris et Duce et Adjunctis, Promotore Fiscali, et Notario et Actuario, ad Causam Depulsi sub pena perjurii et excommunicationis latae sententia, à qua non nisi à Summo Pontifice, excluso etiam Majori Penitentiaro, præterquam in modo articulo, absolvi possim. Ita promitto et juro: sic me Deus adjuvet, et hæc Sancta ejus Evangelia.

Ego, testis, juro ut supra.

sign. Ignat. Schwindenhammer, sup. glis

Après le C. R. Père, M. de Girardin, Chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris et Directeur de la St<sup>e</sup> Enfance, prononce le même serment, puis successivement les Pères des deux Communautés de Paris et de Chevilly, qui avaient connu le Vénéré Père et se trouvaient présents, à savoir: les R. R. D. D. Gaultier, Le Varasseur F<sup>ic</sup>, Collin, Libermann, Deureux et Delaplace.

Après les Pères viennent M. Eugène, et les C. F. Olivier, Jean-Baptiste, Jean et Honoré, prêtent tour à tour à tous le serment requis, mais en français<sup>(1)</sup>. Le D. Hervé, qui n'avait pu se trouver à la séance dès le commencement, couronna la cérémonie.

Tous les témoins avaient à l'avance signé leur formule de serment, et la déposèrent avant de se retirer.

Les prestations de serment achevées, Monseigneur Romanton invita le C. R. Père, sur la demande du Postulateur, à vouloir bien se présenter à la session suivante, pour y faire le premier sa déposition. Et la séance fut ainsi terminée.

— 30 Le lundi de la semaine suivante, 9 mars, eut lieu la 4<sup>ème</sup> session, qui se tint comme la précédente à la chapelle du St-Cœur de Marie. Elle fut remplie par la prestation de serment de nouveaux témoins et le

(1) Moi soussigné, . . . les mains sur les S. S. Evangiles, fais serment et promesse de dire la vérité, tant sur les Interrogatoires que sur les articles sur lesquels je ferai examiné dans la cause de Béatification et de Canonisation du serviteur de Dieu François-Paul-Marie Libermann. Je jure et promets, en outre, de garder religieusement le secret sur ce que renferment les interrogatoires, ainsi que sur les réponses et dépositions que j'en ferai, sans en rien révéler à personne, et sans en parler avec qui que ce soit, si ce n'est avec Votre Grandeur, ou avec les Juges apressens, le Promoteur Fiscal et le Notaire des actes: et cela sous peine de parjure et d'excommunication encourue par le seul fait, et dont je ne pourrai être absous que par le Souverain Pontife, sans en excepter le grand Sénéchal lui-même, si ce n'est à l'article de la mort. Ainsi je jure et je promets: que Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles!

commencement de la déposition du C. R. Père.

Voici les noms des témoins appelés à prêter le serment :  
 Mgr de Ségur, Prêlat de la maison du S. Père et Chanoine  
 de l'Ordre des Evêques du Chapitre de S. Denis, M<sup>r</sup> Jean  
 Vicaire général de Mgr l'Archevêque de Paris et Directeur du  
 Séminaire de S. Sulpice; M. M. Caduc et Boiteux de la  
 même société; Le R. P. Eymard, Supérieur général de la  
 Cong<sup>g</sup>. du C. S. Sacrement; Le R. P. Maignan, Supérieur des  
 Cudistes à Paris; M. de Geslin, curé de S. Médard. — M<sup>r</sup>.  
 Nigon de Bertzy, Chef de division honoraire au Ministère  
 des Cultes. M. Blanquet du Chayla, précédemment M<sup>r</sup>.  
 Chef de bureau au Ministère de la Marine et des Colonies,  
 M. Théodore Horn, ancien Frère, actuellement employé  
 chez son Eminence le Cardinal Lucien Bonaparte, et  
 enfin M. Germain Ville, le zéléteur bien connu de l'œuvre  
 des militaires.

Ces témoins vont successivement, sur la présen-  
 tation du Postulateur, prêter le serment requis, à genoux,  
 les mains sur les saints Evangiles. Puis ils vont signer  
 à la sacristie les formules qu'ils ont récitées, pour les join-  
 dre au procès-verbal.

Après les serments, le Postulateur demande au  
 Tribunal de vouloir procéder à l'examen des témoins, et  
 de recevoir tout d'abord la déposition du C. R. Père.

Le Promoteur produit alors l'Interrogatoire juri-  
 dique, en recommandant de le tenir toujours fermé  
 dehors des séances, ainsi que les dépositions des témoins.  
 Il rappelle à tous l'obligation qu'ils ont contractée de gar-  
 der à cet égard le plus inviolable secret; et il demande  
 enfin qu'avant d'interroger le témoin cité, on lui fasse  
 encore renouveler son serment.

Le C. R. Père se met à genoux, et les mains sur  
 saints Evangiles, le renouvelle en ces termes: « *Ita promitto*  
*et juro: sic me Deus adjuvet et haec sancta eius Evangelia.* »

Des lors, les sessions cessent d'être publiques. Le

Postulateur sort du lieu de la séance, les portes sont fermées, et le témoin reste seul avec les membres du Tribunal. Le pli de l'interrogatoire est décacheté, et l'examen du témoin commence. C'est ce qui doit s'observer dans toutes les dépositions des témoins; et ces différents points doivent même être spécialement mentionnés dans chaque procès-verbal.

Nous ne savons donc quelle a été la déposition du V. R. Père. C'est un secret que notre Bulletin n'a pu et ne peut encore pénétrer. Mais, dès à l'avance, on pouvait déjà présumer qu'elle serait d'une importance particulière, vu les rapports si particuliers et si intimes qui l'ont unie au Vénéré Père. Et, en effet, jusqu'ici elle a été de beaucoup la plus longue. Commencée vers 1.<sup>h</sup> 3/4, elle se continua jusqu'à 4.<sup>h</sup> 1/2; et elle était encore loin d'être terminée. Le Tribunal jugea donc à propos, vu l'heure avancée, d'en remettre la suite et la fin à la séance suivante, fixée au lundi 16 mars. La déposition fut enfermée sous enveloppe soigneusement cachetée, et la séance levée.

Afin d'assurer l'inviolabilité du secret, on a fait faire pour le Notaire de la Cause un cachet spécial, pour en sceller les actes. Ce cachet, dont le dessin a été indiqué par M. l'abbé Bernard, porte une croix latine surmontée d'une étoile. Au bas, sur une banderolle, on lit ces mots: *Forsis in fide* avec les initiales du Notaire, E.B. (Eugène Bernard.)

— 30. La 5.<sup>ème</sup> Session et les deux suivantes ne se sont pas tenues à la chapelle, à cause du froid. On avait fait consulter à Rome à ce sujet; et l'avocat avait répondu qu'en règle générale les serments et dépositions doivent être reçus en un lieu sacré, mais que cependant on pouvait, s'il y avait des raisons suffisantes, les recevoir en un autre endroit. On profita de cette faculté; et, comme la chambre épiscopale se trouvait occupée par Mgr du Cosquer, arrivé de Rome depuis quelques jours, on prépara pour les réunions

l'une des salles de la bibliothèque du R. D. Gaultier.

Cependant, malgré le mauvais temps de la saison; il est à remarquer que les jours des séances, il a fait jusqu'à un temps magnifique. C'est ce qui arriva notamment pour la réunion du 16 mars. La veille et le matin même le ciel était pluvieux, et l'on avait prévu M<sup>gr</sup>. Bonanton et M<sup>gr</sup>. Faume qui on irait les chercher en voiture; mais dans la matinée, les brouillards se dissipèrent, et nous fûmes joués d'une belle journée de printemps.

À cette 5<sup>ème</sup> session, le Tribunal reçut d'abord le serment de M<sup>gr</sup>. du Cosquer, Archevêque de Port-au-Prince et Evêque de Jérusalem, venant, comme on le dit, d'arriver à Paris. On profita de l'occasion pour le prier de vouloir bien aussi nous apporter son témoignage pour la cause du Vénérable Père; il accéda bien volontiers à ce désir.

Le P. Léon Le Varasseur n'ayant pu prêter le serment aux deux sessions précédentes, par suite d'une forte migraine qui le retenait au lit, l'a fait après M<sup>gr</sup>. du Cosquer. Le Co. R. Père fut ensuite appelé pour continuer sa déposition. Malgré ses occupations, il n'avait rien négligé pour recueillir tous ses souvenirs et rendre ainsi son témoignage aussi complet et aussi exact que possible. Il occupa encore à lui seul tout le reste de cette séance, depuis 1<sup>h</sup> 1/4 environ jusqu'à 5<sup>h</sup> 1/2. C'est de toutes les séances que nous ayons eues jusqu'à Pâques celle qui se prolongea aussi longtemps.

— 31. M<sup>gr</sup>. l'Archevêque de Port-au-Prince devait déposer dans la séance suivante, le lundi 23 mars. Mais il reçut le jour même l'invitation d'aller faire un baptême solennel aux Missions-Étrangères, et ne put se présenter devant le Tribunal.

Le R. D. Collin se trouvait en ce moment à Paris. On le pria de vouloir bien remplacer M<sup>gr</sup>. du Cosquer. Il n'y avait pas ce jour-là de prestation de serment. Le R. D. Collin put donc commencer sa déposition dès



L'ouverture de la séance, à 1.<sup>h</sup>. Il la termina à 3 heures, et prévint de faire entrer un autre témoin. Le Postulateur en fut un peu surpris. Il avait pensé, à en juger par le temps qu'avait occupé le E. R. Père, que cette seconde déposition remplirait toute la séance. Il pria cependant le R. Père Le Vasseur E. de vouloir bien se présenter, pour commencer du moins sa déposition. Bien qu'il n'eût pu se préparer, celui-ci conduisit la séance jusqu'à 4.<sup>h</sup> 1/4. Il doit de nouveau se présenter plus tard pour achever ce qu'il peut encore avoir à dire et réparer les oublis qui ont dû nécessairement lui échapper la première fois.

— 32. La sixième session eut lieu le lundi de la Passion 30 mars. Le Tribunal recut d'abord la déposition de M. g. du Cosquer. Le Trélat a dû donner au Vénéré Père un témoignage précieux au sujet de l'œuvre coloniale. Il était Directeur au Séminaire de Quimper, quand notre Saint Fondateur alla le trouver pour l'engager à se dévouer aux Colonies, en qualité de Vicaire général de M. g. Lacarrière, premier évêque de la Guadeloupe. Depuis il a conservé de son zèle, de sa prudence, de sa sainteté, le meilleur souvenir.

La déposition de M. g. du Cosquer dura 20 minutes environ. On devait avoir ensuite M. g. de Ségur. Mais ce Trélat fit prévenir dans la matinée, qu'il se trouvait souffrant; et on remit à l'entendre à la séance suivante.

Le Notaire avertit qu'il avait terminé la rédaction de la première partie de la déposition du E. R. Père. On l'appela donc pour en entendre la lecture et la signer. Le E. R. Père dut encore la compléter sans doute. Car il entra dans la salle des réunions vers 1.<sup>h</sup> 1/2 et il n'en sortit que vers 3.<sup>h</sup> 1/4.

Le Tribunal demandant à continuer la séance, le Postulateur présente le P. Hervé. Ce cher Père avait personnellement peu connu le Vénéré Père; mais cependant il avait eu le bonheur de le voir et de lui parler lors de

la fusion et pouvait, sur ce point important, donner des renseignements utiles. Nous ne pouvons savoir ce qu'il a déposé en séance; mais il nous a dit lui-même auparavant qu'il avait été vivement frappé, dès cette seule entrevue, de l'expression de sainteté que portait sur toute sa personne notre Vénéré Fondateur. Sa déposition du P. Hervé se termina vers les 4 heures. Et le Tribunal leva la séance.

— 33. Nous n'avons plus à mentionner en ce Bulletin que la 2<sup>ème</sup> session, la dernière qui se soit tenue avant les fêtes de Pâques. Elle eut lieu le Lundi des Rameaux à l'heure accoutumée. Quatre témoins nouveaux y ont rendu leurs dépositions.

M. Écard, Vicaire général et Directeur du Séminaire de St-Sulpice voulut bien, à la prière du Postulateur, ouvrir la séance. Il était professeur de morale quand le Vénéré Père était au séminaire à St-Sulpice, et il disait de lui, quand on fut l'inviter: « Ah! si nous avions toujours des séminaristes comme ce bon Liebmarm! »

La déposition de M<sup>r</sup>: Écard dura un bon quart d'heure. M<sup>r</sup>: du Cosquer vint ensuite entendre la lecture de sa déposition et la signer; ce qui prit environ une dizaine de minutes. Comme il terminait, arriva M<sup>r</sup>: de Ségur qu'on était allé chercher en voiture, avec M. Caduc de St-Sulpice.

Nous n'avons pas besoin de rappeler la vénération de M<sup>r</sup>: de Ségur pour notre St-Fondateur. Ce pieux Érelat l'a bien exprimée lui-même dans le dessin admirable qu'il leva de la figure du Vénéré Père peu après sa mort, et dont on a envoyé la reproduction photographique en toutes les C<sup>tes</sup>. Il était l'un des membres assidus de la Conférence de St-Jean; il a pu dire mieux que tout autre comment le Vénéré Père dirigeait et animait de son zèle ces pieuses réunions.

Après M<sup>r</sup>: de Ségur, qui resta environ 20 minutes, on fit entrer dans la salle des séances le bon M. Caduc. Ce vénérable ecclésiastique était sous-Directeur de la Solitude avec

M. Nollevault, durant le séjour du Vénéré Père à Issy. Son grand âge n'a diminué en rien les sentiments qu'il conceut alors pour notre S<sup>t</sup>. Fondateur, en voyant son zèle, et sa ferveur.

L'examen de M. Caduc fut environ d'un quart d'heure. On appela ensuite le C. R. Père pour entendre la deuxième partie de sa déposition et la signer : ce qui prit environ 20 minutes.

Les membres du Tribunal étant d'avis de prolonger encore la séance, le Postulateur leur présenta le P. Lion Le-Varasseur la déposition de ce cher Père, dura environ 3 quarts d'heure et termina la séance. Il était 4<sup>h</sup> 3/4.

Le Postulateur s'étant alors présenté, pria les membres du Tribunal de vouloir bien déterminer, avant de se séparer, le jour de la prochaine réunion. Il ne pouvait y en avoir le lundi de Pâques à cause des offices de ce jour, et, pour le lundi suivant, M. l'abbé Benf ajouta qu'il serait peut-être absent, à l'occasion des vacances du Lycée Napoléon. On convint, en conséquence, de remettre la session suivante à la 3<sup>ème</sup> semaine après Pâques, le lundi 27 avril.

— 34. C'est le récit des procédures faites jusqu'ici pour la Cause de notre Vénéré Père. On avait la pensée de les continuer sans en faire aucune annonce dans les feuilles publiques, jusqu'à ce que, du moins, le procès fut avancé. Mais la nouvelle en a été livrée par d'autres à la publicité, et il a paru à ce sujet dans les journaux quelques articles, que nos chers confrères ont déjà pu lire. Nous les rapportons cependant ici en terminant, pour compléter cet historique.

La Semaine religieuse de Paris en a parlé la première. Dans son numéro du 21 mars, elle annonçait ainsi l'érection d'un Tribunal ecclésiastique établi pour la Cause :

« La Congrégation du S<sup>t</sup>. Esprit se préoccupe de la canonisation de son Fondateur, le Père Siebermann, mort en odeur de sainteté, il y a une vingtaine d'années.

« Israélite de naissance, ce prêtre éminent a donné l'exemple de vertus rares, et sa vie, sans renfermer d'événements extraordinaires, est on ne peut plus attachante.

« Une Commission, chargée de procéder aux premières informations, a été nommée par Monseigneur l'Archevêque. Elle est composée de M<sup>g</sup>. Amanton, Archevêque de Chiodosïopolis, président, et de M. M. Valette, chanoine titulaire de Notre-Dame; Beuf, premier aumônier du Lycée Napoléon, et Bernard, chapelain de Saint-Genève.»

Cet article contient, comme on le voit, plusieurs inexactitudes. Le titre de la Cong.<sup>e</sup> est incomplet; le nom de M<sup>g</sup>. Gaume est omis, et cependant il est premier Juge-assesseur; de plus, on suppose que le vénéré Père est mort depuis 20 ans, tandis qu'il y a 16 ans à peine etc..

— L'Univers, dans son numéro du lendemain, dimanche 22 mars, reproduisit cette note de la Semaine religieuse avec de nouvelles inexactitudes glissées à l'impression.

Le C. R. Père fit donc écrire à M. Eugène Vuillot, pour le prier de vouloir bien, dans un nouvel article, rectifier ces erreurs. Le même avis fut adressé au Journal Le Hon pour le cas où il insérerait dans ses colonnes le passage de la Semaine religieuse. Le C. R. Père saisit aussi cette occasion, pour demander aux Rédacteurs en Chef de ces deux feuilles de vouloir bien, en même temps, faire appel aux prières des catholiques pour l'heureux succès des procédures, et engager leurs lecteurs à nous communiquer les faits qui pourraient être utiles à la Cause.

Peu de jours après, L'Univers publiait l'article suivant, rédigé par M. Du Lac. (1) (N<sup>o</sup> du 27 Mars 1868.)

« Nous avons reproduit dernièrement une note de la Semaine religieuse de Paris, sur les procédures commencées pour l'introduction de la Cause de béatification du C. R. L. Libermann. Cette note nécessite quelque

(1) Cet article a été publié dans les deux éditions, la quotidienne et la semi-quotidienne.

rectifications.

« En premier lieu, la Congrégation dont le P. Liebermann  
 « (et non pas Liebermann), fut le Supérieur général, porte le  
 « double titre de Congrégation du saint-Esprit et du saint-Cœur de Marie,  
 « en mémoire des deux Sociétés autrefois distinctes dont elle  
 « est formée, et qui, depuis leur fusion en 1848, ne font plus  
 « qu'une seule et même Congrégation.

« La Congrégation du Saint-Esprit existe depuis le com-  
 « mencement du siècle dernier; le P. Liebermann n'en fut donc  
 « pas le fondateur. C'est la Société du Saint-Cœur de Marie,  
 « instituée en 1841, qui lui dut son existence. Lors de la  
 « fusion des deux Sociétés, il en fut élu Supérieur général,  
 « charge qu'il a exercée jusqu'à la mort. Les titres à ajouter  
 « à son nom sont donc les suivants: Fondateur de la Société du  
 « St-Cœur de Marie et Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit  
 « et du Saint-Cœur de Marie.

« La Commission, ou plutôt le tribunal d'information  
 « établi pour les premières procédures de la cause, a été  
 « institué par M. l'Archevêque de Paris, à qui ce droit  
 « appartenait naturellement.

« Ce tribunal est composé comme il suit: Mgr. Arman-  
 « ton, de l'Ordre des Frères prêcheurs, Archevêque de Théo-  
 « dossiopolis, en est le président; Mgr. Gaume, protonotaire  
 « apostolique, et M. de Valette, chanoine titulaire de Notre-  
 « Dame, sont juges assesseurs; M. l'abbé Beuf, premier  
 « aumônier du Lycée Napoléon, remplit la charge de pro-  
 « moteur, et M. l'abbé Bernard, chapelain de St-Genièvre,  
 « celle de notaire.

« Puisque ces rectifications nous en offrent l'occasion,  
 « rappelons au lecteur que S. Em. le Cardinal Liéna nous  
 « laissa, avant de quitter la France, une admirable Vie du  
 « R. Père Liebermann. Ceux qui ont lu ce beau livre, savent  
 « avec quel zèle ce grand serviteur de Dieu a travaillé  
 « toute sa vie, depuis le jour de sa conversion, à étendre le  
 « règne de Jésus-Christ et de son Eglise; spécialement dans

« les colonies et dans les pays de mission. Tous ceux dont le  
 « dévouement se consacre aux mêmes œuvres, sont intéressés  
 « ses au succès de sa cause; et ce serait pour la France  
 « une gloire nouvelle.

« Ajoutons que l'œuvre de la conversion des Juifs en  
 « recevrait, très-vraisemblablement, une grande et décisive  
 « impulsion. C'est la première Cause d'un juif converti qui  
 « se présente à traiter selon les formes aujourd'hui en vigueur  
 « dans l'Eglise, et nous savons qu'à ce point de vue elle excite  
 « à Rome un intérêt particulier.

« On peut donc être assuré que de toutes parts, surtout  
 « en France, de ferventes prières s'élèveront vers Dieu pour  
 « obtenir qu'elle aboutisse, et tout d'abord pour que les  
 « premières procédures aient un résultat favorable. Les  
 « personnes qui auraient des renseignements utiles à cette  
 « cause ou qui posséderaient des écrits du T. Libermann,  
 « seront heureuses aussi de les communiquer et de contribuer  
 « par là à hâter le jour où l'Eglise pourra donner sa  
 « décision. »

signé: Du Lac.

— Le journal Le Monde a consacré également un article spécial à la Cause du Vénéré Père, en la recommandant aux prières de ses lecteurs. (N<sup>o</sup> du 28 mars 1868.) Cet article étant le même, dans sa substance, que le précédent, nous croyons inutile de le reproduire.

— 35 Nous n'avons pas non plus à ajouter que c'est surtout à nos chers confrères qu'il appartient de recueillir tous les renseignements qui pourraient servir à la cause. Ils voudront bien, de plus, nous faire connaître les personnes étrangères qui pourraient déposer comme témoins, ou connaître quelques particularités relatives à la vie et aux vertus du Vénéré Père.

— En terminant, il ne nous reste plus qu'à bénir Dieu des heureux résultats que nous avons pu obtenir jusqu'ici. On a pu voir comment après un délai de plusieurs années, tantôt pour une cause, tantôt pour

une euvre, la Providence a enfin exaucé nos vœux. C'est donc un devoir pour nous de lui rendre nos actions de grâces.

Mais n'oublions pas cependant que tout ce qui a été fait jusqu'ici n'est encore qu'un commencement. Nous continuerons donc tous à prier avec ferveur, afin que cette Cause, si chère à nos cœurs puisse être, en son temps, couronnée d'un succès pour nous si désirable à tant de titres. Et à cet effet, nous favoriserons aussi, quoique toujours avec prudence et réserve, ce mouvement de dévotion pour la mémoire bénie du Vénéré Père qui se manifeste au dehors parmi grand nombre de personnes. Nous cultiverons cette confiance, de toutes les manières en notre pouvoir, et notamment, en faisant et faisant faire des prières et neuvaines, pour obtenir que Dieu manifeste la sainteté de son humble Serviteur. Déjà différentes grâces et faveurs, temporelles et spirituelles, ont été obtenues par son intercession. Nous avons la confiance, que de nouveaux bienfaits, et de plus signalés encore, seront accordés à nos prières, maintenant surtout que sa Cause est en voie d'être introduite. Puisse-t-il en être ainsi, pour la plus grande gloire de Dieu !

---

— Nous ajoutons ici en appendice les actes principaux relatifs à la Cause, dont il a été fait mention précédemment, ainsi qu'une Instruction dressée pour les procédures. Cette Instruction ne sera pas, nous le pensons, sans intérêt pour nos chers confrères; et en même temps, elle pourra être utile pour les guider dans les procédures qu'il pourrait y avoir lieu de faire en d'autres diocèses ou dans les Missions, soit pour le Vénéré Père, soit pour le Père Laval, dont nous espérons pouvoir commencer aussi bientôt à introduire la Cause.

# Appendice.

## I.

Mandat nommant le P. Freyd  
Postulateur principal dans la Cause du Vénéré Père.

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae,

Dilecto nobis in Christo R. P. Melchioro Freyd, nostra Congregationis apud S. Apostolicam Sedem Procuratori et Seminarii gallice in Urbe Rectori, salutem in Domino.

Sanctitatis famâ nostræ prædecessoris Servi Dei Francisci Mariae Pauli Silbermann, fundatoris Societatis Sanctissima Cordis Mariae atque Superioris generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, mirum in modum in diversis locis crescente, de consilio gravium doctorumque virorum, pro Causâ ejus beatificationis et canonizationis introducendâ supplicandum esse decrevimus. Itaque, de tuâ prudentiâ, verum experientiâ atque ergo nostram Congregationem zelo et pietate confidentes, te in hac causâ Procuratorem et Postulatorem principalem eligimus et tenore presentium constituimus, tibi que ad hoc officium plenam auctoritatem concedimus.

Quum tamen opus sit alterius qui tuas vices in Gallia gerat apud Ordinarios in eadem causâ, ad hoc munus eligimus Dilectum nobis R. P. Desideratum Mariam-Mathurinum Barillec, ut vice Postulatorem, tibi tamen concessâ facultate alium nostra Congregationis sacerdotem, ut vice Postulatorem, apud aulam Romanam, quatenus opus fuerit, eligendi.

Eni quorum fidem, has presentes litteras Procurationis subscriptione nostrâ sigilloque Congregationis nostræ munitas expediri jussimus, tibi demandantes ut



hoc officium zelanter diligentique exequaris in majorem  
Dei gloriam ejusque servi honorem.

Datum Parisiis in Domo nostra primariâ die  
octava Decembris Anno 18 sexagesimi septimi  
Loco + Signi. Schwindenhammer Superior generalis  
Visum et recognitum tamquam authenticum apud  
Nuntiaturam Apostolicam.

In quorum fidem etc.

Die 28 Decembris anni millesimi octingentesimi sexage-  
simi septimi.

Joannes Capri Auditor Nuntiaturæ Apostolicæ.  
Loco + Signi

Concordat cum originali in actis S. R. C. Asservato.

Romæ hâc die 7 Januarii 1863.

Paulus Ord. etc. S. R. C. Cancellarius.

## II.

Mandat. nommani-le P. Barillec.

comme Postulateur spécial pour les procédures ordinaires

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis  
Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ,

dilecto nobis in Christo Desiderato Maria Mathurino  
Barillec, Congregationis nostræ presbytero. Salutem in Do-  
mino.

Quum jam constituerimus dilectum nostrum R. P.  
Freyd, superiorem nostri seminarii Gallici Romæ et nostri  
Congregationis in eadem urbe procuratorem, Postulatorem  
in causâ beatificationis et canonizationis R. P. Francisci  
Pauli Maria Libermann, fundatoris societatis missiona-  
riorum Sanctissimi Cordis Mariæ, et nostri prædecessoris,  
et opus sit alterius qui ejus vices gerat Parisiis in eadem  
causâ prosequendâ, de tuo zelo confidentes, tibi hoc munus  
committendum decrevimus. Quare te vice-Procuratorem

seu vice-Postulatorem in causâ predictâ constituimus, tibi demandantes ut hoc officium fideliter et zelanter exquaris in majorem Dei gloriam ejus que servi honorem.

Datum Parisiis, in domo nostrâ primariâ, die 8<sup>a</sup> Decembris anni 1867.

signé. Schwindenhammer, Sup. generalis.

Concordat cum originali in actis S. R. C. asservato.

Rome hâc die 7 Januarii 1868.

signé Lailus adv. etc. S. R. C. Cancellarius.

### III.

Supplique adressée à Mgr l'Archevêque de Paris.  
pour demander à faire commencer le procès ordinaire.

Illustrissime et Reverendissime Domine,  
Desideratus Maria Mathurinus Barillec, specialiter constitutus à R. R. I. Ignatio Schwindenhammer, Superiore generali Congregationis Sancti Spiritus et Immaculate Cordis Mariae, Vice-Procurator seu Vice-Postulator, pro R. I. Freyd Superiore Seminarii Gallici, Roma Procuratore constituto in Causâ beatificationis et canonizationis Servi Dei Francisci Mariae Pauli Libermann, fundatoris Societatis Missionariorum Sanctissimi Cordis Mariae et Superioris generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, quemadmodum constat ex Mandato Procura, quod reverenter exhibet, humillime exponit Dominationi Vestrae Ill<sup>ma</sup> et R<sup>ma</sup> predictum Dei Famulum post exactam vitam in heroica exercitatione omnium Christianarum Virtutum, ad id universalem post obitum, qui accidit die 2<sup>a</sup> februarii 1852, sui desiderium reliquisse, et constantem Sanctitatis Famam, ut plures pii devotique fideles, ad ejus implorandum patrocinium accurrentes, insignes gratias et prodigia à deo obtinuerint.  
Quoniam vero, non obstante temporis intervallo ab ejus

obitu præterlapso, eadem Sanctitatis Fama, quin decreverit, mirum in modum aucta sit apud etiam doctos gravesque viros, qui eum dignum existimant ut, accedente Sanctæ Sedis Apostolicæ Judicio, is Beatificationis et Canonizationis honore decoretur; idcirco idem Postulator tam proprio quam sui constituentis nomine ad majorem Dei gloriam, qui se mirabilem in servis suis quotidie ostendere non desinit, Dominationem Vestram Ill<sup>ma</sup> et R<sup>ma</sup> enixe exorat, ut decernere dignetur constructionem Processus Auctoritate Ordinariâ super dictâ Famâ Sanctitatis, ac super Virtutibus et Miraculis ejusdem Servi Dei, juxta formam et tenorem Secretorum Generalium S. R. E. et præsertim novissimorum, quæ confirmata fuere à V. S. S. S. Innocentio P. P. XI, ne ulteriori morâ per Cestium obitum probationes pereant.

Quod si Dominatione Eua Ill<sup>ma</sup> et R<sup>ma</sup> ob gravia negotia id per seipsam explere non valeat, Orator humillime flagitat, ut ad hunc effectum deputari dignetur in Judicem Ordinarium suum Vicarium Generalem, vel aliquem Virum in Dignitate Ecclesiasticâ constitutum, duosque alios prudentes et peritos in Conjudices Adjunctos, Promotorem Fiscalem que cuicumque Actu assistat, Notarium aliquem Apostolicum sive Ecclesiasticum, qui acta conscribat, Cestiumque depositiones recipiat, nec non Coursem seu Coursem, qui citationes et alia jussa exequantur = et de gratia etc. =

Illustriissimæ ac Reverendissimæ Dominationis tuæ,  
humillimus et obsequentissimus servus,  
Parisius die 23<sup>æ</sup> Decembris 1807. Paris: Parillec, V. Post.

## IV.

Ordonnance Archiépiscope  
érigent un Tribunal pour commencer le procès

Georgius Darboy, Dei gratiâ et Sanctæ Sedis Apostolicæ Auctoritate Archiépiscope Parisiensis.

Viso supradicto Supplici libello Nobis porrecto à Vice-Postulatore prædictæ causæ, prout constat ex Mandato Procura in ejus personam facto, Nobis pariter exhibitò, ac non valentes ob gravia et legitima quibus. delinemur impedimenta, personaliter assistere singulis sessionibus pro constructione Processus de quo in precibus, juxta formam et tenorem Decretorum Generalium S. R. C. deputamus ad hunc effectum

In Judicem, R. R. L. L. Bartholomeum -  
Marium. Henricum Amanton, Archiepiscopum Ecdosiopopolitanum, ex ordine Prædicatorum,

In Conjudices adjunctos: R. R. L. L. Joannem-  
Josephum Caume, Protonotarium Apostolicum, ac Eduardum Antonium de Valette, Canonicum Ecclesia Nostræ Metropolitane,

In Promotorem fiscalem: R. L. Josephum - Lu-  
genium Beuf, Eleemosynarium Lycæi Napoleonis, Parisiæ

In Notarium actuarium ad acta conscribenda et  
Testium depositiones excipiendas: R. L. Eugenium Bernard,  
è Capellanis Ecclesia Sanctæ Genovefa, Parisiis, Eccle-  
siasticum Notarium.

In Cursores: R. R. L. L. Gustavum - Ludovicum  
Costes, et Victorem Besserat, Presbyteros

Proptereaque mandamus eisdem per infrascriptum  
Nostrium Cancellarium de hujusmodi deputatione  
moneri, ut compareant coràm Nobis, die vicesimâ-  
quartâ Februarii, horâ primâ pomeridianâ in sacello  
Nostræ Palatii Archiepiscopalis, commissum sibi munus  
acceptent et suum præstent juramentum.

Datum Parisiis, in Palatio Vostro Archiepisco-  
pali, sub signo sigilloque Nostri ac Secretarii Archiepisco-  
patus Nostri Subscriptione, Anno Domini millesimo-octin-  
gentesimo-Sexagesimo-octavo, die verò Mensis Februarii  
vigesimâ + Georgius, Archiep. Paris.

Loco + Sigillo.

De Mandato Illustrissimi ac Reverendissimi L. L.

Archiepiscopi Parisiensis, sig. L. Petit c. h. s. g.

V.  
Instruction  
pour la Cause du Vénéré Père

N. B. Cette Instruction a été rédigée d'après un travail d'un avocat romain, envoyé en 1857, lorsqu'il fut question à cette époque d'introduire la Cause, et d'après les consultations de M. Minetti. Avant de commencer les procédures on en a envoyé une copie à tous les membres du Tribunal.

I. Premières démarches à faire.

1. Le premier procès à instruire est celui de S. Ordinaire, fait par l'autorité de S. Evêque du lieu. Si R. P. Liebermann étant mort à Paris, c'est en cette ville qu'il y a lieu de faire commencer les procédures. Le même procès peut aussi être fait dans les autres diocèses où a vécu le Serviteur de Dieu, ainsi que dans les autres lieux où il peut exister des témoins de ses vertus; et, en chaque diocèse, ce procès se fait sous l'autorité de S. Ordinaire.
2. Un Postulateur doit être d'abord nommé avec un ou plusieurs Vice-Postulateurs au besoin, pour solliciter ou poursuivre l'introduction de la Cause. Cette nomination appartient de droit au Supérieur général. Il peut aussi se présenter lui-même, comme Postulateur. Dans le cas où il confie cet office à un autre, il faut une procuration par écrit, portant le sceau de la Congrégation. On peut choisir, du reste, telle ou telle formule qu'on juge convenir. (Rép. de M. Minetti. 26 août 1857.)
3. Le Postulateur prépare les articles à faire constater sur la vie, les vertus et la Sainteté du Serviteur de Dieu, et recherche les témoins qui peuvent les confirmer.
4. Il adresse une Supplique à S. Ordinaire demandant l'érection d'un Tribunal pour recevoir et juger les dépositions. A cette Supplique doit être joint son mandat de Postulateur.
5. Si S. Ordinaire veut bien donner suite à cette

demande, il rend en conséquence une Ordonnance spéciale.

### II. Tribunal.

6. Si l'Ordinaire ne peut présider, il se fait remplacer par trois juges, dont un Président et deux Juges, chargés de faire citer les témoins présentés, de recevoir leurs dépositions, etc.

7. A toutes les séances doit assister le Promoteur fiscal ou Promoteur de la Foi, pour veiller à ce que tout se fasse selon le arce; c'est à lui à produire l'Interrogatoire, d'après lequel les témoins doivent être d'abord examinés, avant de l'être sur les articles.

8. Et doit y avoir, en outre, un Notaire des actes, pour rédiger les procès-verbaux et écrire les dépositions des témoins.

9. Il faut enfin un ou plusieurs Coursiers pour transmettre les citations etc.

10. Tous doivent être nommés par l'Ordinaire, et prêter serment de bien remplir leurs fonctions. Les juges, le Promoteur et le notaire font, en outre, le serment du secret, comme les témoins.

### III. Première Session.

11. La 1<sup>re</sup> session a pour objet la constitution du Tribunal et la prestation du serment de ses membres qui le composent.

12. Pour plus de brièveté, le procès-verbal peut être rédigé à l'avance, de manière à pouvoir être signé séance tenante. C'est le Secrétaire de l'Archevêché qui rédige ce procès-verbal.

13. Cette séance a lieu à l'Archevêché, sous la présidence de Monseigneur. Elle se tient dans la chapelle épiscopale, ou un autre lieu désigné par Sa Grandeur. Elle est publique. Tous les membres, devant faire partie du Tribunal, doivent y assister; on y invite aussi d'autres personnes pour en être témoins et signer comme tels le procès-verbal.

14. Monseigneur étant assis sur son trône, le Postulant sollicite de nouveau de sa Grandeur l'introduction de la Cause et l'érection du Tribunal, en lui présentant son mandat de Postulateur.

15. L'Archevêque reçoit ce mandat; le remet au Promoteur, qui le vérifie et le déclare en règle.

16. L'Archevêque érige alors le Tribunal, et les membres déclarent accepter avec respect.

17. On procède ensuite à la prestation des serments. Les Juges, le Promoteur et le Notaire jurent et promettent successivement de remplir fidèlement ces fonctions et de garder le secret sur les interrogations et dépositions des témoins. Les Curseurs, n'assistant pas à l'examen des témoins, ne font pas ce dernier serment.

18. Le serment du secret oblige jusqu'à près la publication juridique du procès, publication qui se fait seulement lorsque tous les témoins ont fini de déposer.

19. Chacun des membres du Tribunal fait successivement ce serment, en lisant à haute voix la formule, la main sur les saints Evangiles. Le serment de chacun doit être inscrit au Procès-verbal et signé de sa main.

20. Les membres du Tribunal ayant ainsi prêté le serment, le Promoteur requiert aussi du Postulateur le serment dit de Calomnie (à éviter). Celui-ci le prête à son tour.

21. Les serments prêtés, Monseigneur fixe les lieux des séances, et spécialement le lieu et l'heure de la réunion suivante.

22. Puis, à la demande du Postulateur, il fait citer officiellement le Promoteur, afin qu'il ne manque pas d'y paraître. Cette citation est remise au Curseur pour la transmettre au Promoteur.

23. Monseigneur recommande ensuite à son secrétaire de livrer tous les actes de la Cause au Notaire nommé, qui en délivre reçu.

24. On signe enfin le procès-verbal de la séance, que termine dans les formes juridiques le Secrétaire général de l'Archevêché.

25. A la suite du procès-verbal, doivent être transcrits le mandat du Postulateur, l'Ordonnance d'érection du Tribunal, le titre de nomination du Notaire et celui du secrétaire de l'Archevêché.

## IV. Deuxième Session.

26. La 2<sup>ème</sup> Session a pour objet la production des Articles dressés par le Postulateur et de la Liste des témoins indiqués par lui. Elle peut se tenir en un lieu non sacré.

27. Le Curseur rapporte d'abord au Tribunal la citation faite par lui au Promoteur pour la présente session.

Le Postulateur présente ensuite ses Articles et la liste des témoins qu'il croit devoir proposer.

28. Le Promoteur fait, en cas de besoin, les réserves de droit, et ajoute qu'on ne doit, en tout cas, recevoir les serments et dépositions des témoins qu'en sa présence, et qu'avant de les interroger sur les Articles du Postulateur, on devra les questionner d'abord d'après l'interrogatoire qu'il se réserve de donner.

29. Le Tribunal déclare admettre les Articles et la liste des témoins désignés par le Postulateur, pour leur faire prêter serment, et avertit le Promoteur d'avoir à s'y trouver lui-même.

## V Troisième Session

30. Cette Session a pour objet la prestation du serment des témoins cités à la séance précédente.

31. Elle doit se tenir en un lieu sacré, c'est-à-dire où se dit la St<sup>e</sup> Messe. Le Tribunal peut cependant par décision, désigner un autre lieu, s'il y a des raisons suffisantes. Cette salle doit alors être préparée d'une manière convenable et ornée d'un crucifix (Rép. de No. Minetti. 25 fév. 1868.)

32. Relation par les Curseurs, comme à la séance précédente, des citations faites par eux à ces témoins au nom du Tribunal.

33. Instances du Postulateur pour leur faire prêter serment, et les soumettre plus tard, en temps opportun, à l'examen.

34. Réclamation réitérée du Promoteur pour qu'on ne fasse qu'en sa présence, et qu'on l'examine d'abord



témoins d'après l'interrogatoire qu'il doit donner.

35. Prestation du serment par les témoins cités de dire la vérité et de garder le secret. - Chacun le prononce, à genoux, les mains sur les saints Évangiles, en lisant à haute voix la formule qu'il remet ensuite signée de sa main, pour être insérée au procès-verbal.

36. Indication du jour et de l'heure de la session suivante, et intimation aux premiers témoins appelés à déposer pour qu'ils aient à comparaître.

#### VI. Quatrième Session

37. Cette session doit avoir pour objet l'examen du premier témoin appelé à déposer. On peut aussi faire citer, pour prêter serment, quelques nouveaux témoins. Elle doit, comme la précédente et toutes les suivantes, se tenir à la chapelle.

38. Présentation par le Postulateur des témoins cités pour le serment. Serment de ces témoins, à genoux, comme à la précédente séance.

39. Présentation par le Postulateur du 1<sup>er</sup> témoin à examiner.

40. Production par le Promoteur de l'Interrogatoire juridique plié et cacheté; il recommande de le tenir toujours fermé, ainsi que les dépositions des témoins; et demande qu'avant de l'ouvrir, on fasse de nouveau renouveler au témoin son serment *veritatis et secreti*.

41. Le témoin renouvelle ce serment à genoux, les mains sur les saints Évangiles, mais en disant simplement: *era promitto et juro; sic me Deus adjuvet; et haec sancta ejus evangelia*, - ou bien en français, pour ceux qui ne sauraient pas le latin: ainsi je jure et promets; que Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles.

42. Le Postulateur sort avec les autres personnes. Le témoin reste seul avec les membres du Tribunal, les portes fermées. Le pli de l'Interrogatoire est décacheté et l'examen commence.

Ainsi ont lieu à peu près tous les actes sus-énumérés,

où se reçoivent les serments et dépositions des témoins.

VII. Examen et déposition des témoins.

43. Les témoins sont interrogés par le Président ou par un des Juges assesseurs, ou par le Promoteur; et leur déposition est recueillie par le Notaire.

44. On interroge d'abord les témoins sur le Questionnaire. On doit interroger chacun sur tous les points, sauf à passer plus ou moins rapidement sur les points sur lesquels le témoin saurait peu de chose. L'interrogateur peut toujours du reste, ajouter toutes les questions qu'il croit utiles, ainsi le Promoteur.

45. Quant aux Articles, produits par le Sostulatoire, il n'est pas requis, sous peine de nullité, d'interroger sur les témoins: il est utile cependant de les faire paraître. Mais pour ne pas revenir deux fois sur les mêmes choses, l'interrogateur peut, en posant les questions de l'Interrogatoire, proposer en même temps les points correspondants des Articles. Les dépositions seront ainsi plus courtes et mieux suivies. Puis l'examen du témoin sur l'Interrogatoire terminé, il suffira de dire que les Articles lui ont été ensuite soumis, mais que le témoin a déclaré avoir déposé tout ce qu'il a su à l'occasion de l'Interrogatoire, et s'en référer à cette déposition.

46. Les témoins, en répondant, ne doivent pas se rapporter aux actes et attestations extra-judiciaires; ni répondre simplement: oui ou non - ou bien: l'article de l'interrogatoire est vrai, mais ils doivent exposer tout explicitement et clairement, en disant comme ils savent ce qu'ils rapportent si c'est de visu, pour l'avoir vu par eux-mêmes, ou seulement de lectu ou auditu, c'est-à-dire pour l'avoir lu ou entendu raconter; et, dans ce dernier cas, s'ils jugent digne de foi ce qu'ils ont vu ou entendu.

47. Pour les dépositions des témoins sur les faits et Vie du Serviteur de Dieu, il faut les réduire à une sim,

indication chronologique, et réserver les développements pour les vertus et la réputation de sainteté; car c'est là ce qui forme l'objet spécial de ce premier procès. C'est à l'Interrogateur à guider au besoin; il n'y a, du reste, qu'à suivre à cet égard les articles.

48. Dans les questions préalables, on demande aux témoins si on les a instruits de ce qu'ils avaient à déposer, ou si on le leur a suggéré. Il s'agit là d'une instruction ou suggestion frauduleuse, tendant à suborner, mais non d'une instruction directrice qui aiderait seulement les témoins à se rappeler mieux les choses. Ils peuvent et doivent donc répondre en sûreté de conscience à cette question: qu'ils n'ont été instruits ou subornés par personne; et l'interrogateur le leur fait remarquer au besoin.

49. On demande encore aux témoins dans l'Interrogatoire s'ils ont de l'affection et de la dévotion pour le Serviteur de Dieu, et s'ils désirent sa béatification ou Canonisation. Et cela, la plupart répondraient naturellement. Or, — ce qui, pour l'Avocat du diable, fournirait matière à objection pour récuser ce témoignage comme intéressé. Il faut donc faire remarquer qu'il s'agit là d'une affection réglée qui porterait à agir frauduleusement, à ne pas reculer devant les moyens illicites pour le faire béatifier, et non d'une affection bonne et licite.

Le témoin peut et doit donc répondre qu'il aime et vénère le Serviteur de Dieu et désire sa canonisation etc.; mais que, n'étant mû en cela que par le pur motif de la gloire de Dieu, cette affection et vénération ne peuvent en aucune manière l'influencer contrairement à la vérité, etc.

50. Dans le cours des dépositions, il faut prendre garde qu'il n'arrive des contradictions entre les témoins. L'interrogateur doit pour cela avoir à l'esprit ce qui a été éposé précédemment, et, en cas de difficulté, aviser à faire concorder les dépositions. Si la déposition d'un témoin contredisait la déposition précédente d'un autre, qu'on verrait

pourrait d'office rappeler celui-ci pour l'examiner de nouveau et lui faire reconnaître et rectifier son erreur, mais sans lui dire la déposition du dernier.

51. Les dépositions des témoins doivent être écrites en style direct, telles qu'ils les rendent eux-mêmes: « J'ai vu, j'ai fait, etc. » — Et la rédaction doit en être faite selon le genre et le caractère de chaque témoin, en variant plus ou moins la forme et les expressions, afin d'éviter qu'elle ne paraissent des répétitions l'une de l'autre et qu'on ne vienne objecter plus tard que les témoins ont été de connivence.

52. Les dépositions reçues et l'Interrogatoire juridique doivent être toujours, en dehors des examens, fermés et cachetés, jusqu'après la publication du procès. Et pour le bien constater, on doit, au commencement de chaque session, rappeler l'exclusion du Postulateur, la fermeture de la porte, l'ouverture du pli, et, à la fin de la séance sa fermeture.

53. L'examen achevé, tant sur l'Interrogatoire que sur les articles, le Tribunal fait lire au témoin sa déposition par le Notaire, à haute et intelligible voix, en l'avertissant qu'il a toute faculté d'ajouter, retrancher ou corriger. Les ratures ou additions peu importantes, faites en marge, doivent être mentionnées et signées. Les additions ou corrections plus considérables servent ajoutées à la suite de la déposition. Le témoin doit signer le tout en écrivant de sa propre main: « Soinsé déposé, approuvé, ratifié et confirmé par moi comme conforme à la vérité. Puis il ajoute sa signature.

54. Les témoins à produire ne doivent pas être pris uniquement de la Cong.; il en faut aussi d'étrangers.

Outre ceux que propose le Postulateur, il en faut également deux au moins cités d'office par le Promoteur. Le Postulateur doit s'entendre, au besoin, avec ce dernier pour lui en réserver. Les témoins cités d'office sont

ordinairement appelés en dernier lieu

55. Les témoins proposés par le Postulateur ne peuvent régulièrement déposer dans la séance où ils viennent le prêter serment, mais seulement dans une des séances suivantes. Cette formalité n'est pas obligatoire pour les témoins d'office. Et pour les témoins du Postulateur, le tribunal peut en dispenser, s'il y a lieu. (Rép. de M<sup>r</sup> Minetti. 1<sup>er</sup> fév. 1868.)



## Déclaration.

En terminant l'impression de ce Bulletin, nous déclarons expressément, pour nous conformer aux Décrets portés en 1621, par le Pape Urbain VIII, avoir voulu et ne vouloir, par tout ce que nous avons pu écrire de Notre Vénéré Père, éjuger en quoi que ce soit sur le jugement de l'Eglise. Et cette déclaration, nous étendons aux Bulletins précédents, comme à tous ceux qui seraient publiés dans la suite.

En conséquence dans les dénominations de saint et vénéré et autres paroles de ce genre que nous avons pu employer, on ne doit voir que l'expression du sentiment personnel et privé d'estime et de vénération que nous conservons de la vie et de la vertu de Notre Bien-aimé Fondateur. Et ce sentiment même, nous le soumettons à l'avance, entièrement et sans réserve, au jugement du St. Siège apostolique, dont nous sommes et voulons toujours rester les fils obéissants et soumis.

Paris, Maison-Mère, le Dimanche de Quasimodo,  
9 avril 1868.

Les Rédacteurs du Bulletin.



# Bulletin Général

## de la Congrégation.

TOME VI.

XI<sup>me</sup> Année 2<sup>me</sup> Semestre 1867.

N<sup>o</sup> 42.

### Partie Générale.

ACTES OFFICIELS.

I.

#### Actes relatifs à la Cong<sup>g</sup> en général.

I. Promulgation d'un Indult, accordant au C. R. Père, avec faculté de le communiquer aux membres de la Cong<sup>g</sup>, le pouvoir de commuer les œuvres requises pour l'Indulgence Sabbatine — Communication de ce même pouvoir à tous les membres prêtres de l'Institut — Commutation des œuvres requises pour les Frères et les Scolastiques. (Ind. 20 mai 1855 — Déc. du 27 août 1867.)

*Les Religieuses du Mont-Carmel se rattachent, comme on le sait, deux privilèges précieux : le premier, communément appelé privilège de préservation, le second, privilège de délivrance, ou privilège Sabbatine.*

Le privilège de préservation consiste en ce que celui qui mourra revêtu de ce S<sup>t</sup> habit sera préservé du feu de l'enfer. Le privilège de délivrance ou l'indulgence Sabbatine a pour objet la promesse faite par la Très-S<sup>te</sup> Vierge au P<sup>re</sup>. Simon Stock, de retirer promptement du purgatoire les confrères du Scapulaire, et spécialement le samedi après leur mort.

Mais, pour participer à ce dernier privilège, plusieurs conditions sont requises :

1<sup>o</sup> Il faut porter le scapulaire constamment, et particulièrement au moment de la mort.

2<sup>o</sup> On doit garder la chasteté, selon son état.

3<sup>o</sup> Si l'on sait lire, il faut réciter l'office canonial ou le petit office de la S<sup>te</sup> Vierge, selon le bréviaire romain. Et, si l'on ne sait pas lire, on doit, outre l'observation des jeûnes prescrits par l'Eglise, faire abstinence le mercredi et le samedi de chaque semaine, excepté à la fête de Noël si elle tombe un de ces jours.

Cependant, pour les fidèles qui ne sont pas en état d'observer ces pratiques, elles peuvent se commuer en d'autres œuvres. S'il y a empêchement grave de satisfaire à la récitation de l'office ou à l'abstinence, comme serait le cas d'une personne gravement malade, la commutation peut se faire par tout confesseur, sans qu'il ait besoin à cet effet d'un pouvoir spécial. Mais si il ne s'agit que d'un empêchement ordinaire, — et toutes les personnes vivant sous une Règle commune sont comprises dans ce cas, — il ne suffit pas alors d'être confesseur ni d'avoir la faculté de béni le scapulaire du Mont-Carmel; il faut de plus un pouvoir spécial du S<sup>ic</sup> Siège pour faire cette commutation. (Trésor spirituel des indulgences attachées au scapulaire par le S. Which, ligurien. 2<sup>ème</sup> Partie. Chap. III. art. 2. page 127 et suiv.)

Or, déjà depuis plusieurs années, le C. R. Père avait sollicité et obtenu de Rome ce pouvoir; mais on ne l'avait pas publié avec les autres faveurs spirituelles accordées à la



la Congrégation, à cause d'une erreur qui paraissait en restreindre la concession. Cependant, à la suite de plusieurs demandes adressées à ce sujet à la maison-Mère de divers endroits, le E. R. Père a fait de nouveau examiner la question; et l'erreur ayant été reconnue, il fait promulguer dans le présent Bulletin l'indult qui lui avait été accordé. Voici la teneur de la supplique et de la concession:

Très-Saint Père,

Le Supérieur général de la Cong. du St. Esprit et de l'Immaculée Conception de Marie et ceux<sup>(1)</sup> des membres auxquels il juge à propos de le communiquer ont le pouvoir d'imposer aux fidèles des deux sexes le scapulaire du Mont-Carmel. Ils demandent comme complément de ce pouvoir celui de commuer les œuvres requises pour jouir du privilège de l'indulgence sabbatique.

Ex auctoritate S. S. mi habitata die 20 maii 1855.

S. S. mus Dominus Noster Iesus, divina Providentia Papa IX, referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, benigne mandavit rescibere. . . . .

Ad II juxta petita, dummodo iusta et rationalis adsit causa.

Datum Romae ex aedibus dicte S. Cong. die et anno praedicti. Gratis, sine ulla solutione quocumque titulo,

A. L. Barnabò, à secretis.

— Le E. R. Père a déjà étendu à tous les membres prêtres de la Cong. le pouvoir de donner le scapulaire du Mont-Carmel. (Bull. n. 25. Tom III page 272.) Il déclare, en outre, ici, comme il l'a déjà déclaré au Chapitre tenu à la Maison-Mère après la retraite annuelle, le 27 août 1867, communiquer également à tous et à chacun la faculté de commuer les œuvres prescrites pour l'Indulgence Sabbatique.

Mais il faut remarquer que, selon la concession même du St. Siège, il faut toujours, pour faire cette commutation, une cause

(1) Le Minutante, en transcrivant la Supplique, avait écrit par erreur le mot deux au lieu de ceux. Or ce n'est pas seulement à deux des membres que le St. Siège avait accordé le pouvoir de bénir et imposer ce scapulaire, mais à tous les membres prêtres: « Benedicendi ac imponendi Christi fidelibus scapulare B. M. V. de monte Car. o melo nec non communicandi praedictas facultates sacerdotibus Societatis Suae Romae in Europa quam in regionibus exteris et in Missionibus regentibus. Ero gratia juxta petita. » (Ind. 12 mart. 1854.)

juste et raisonnable.

Cette commutation, d'après l'auteur cité plus haut, peut se faire hors du confessionnal. Elle doit être proportionnée aux divers besoins d'un chacun, en égard à sa condition, ses besoins etc.. C'est à la prudence du confesseur ou du prêtre faisant la commutation, à voir ce qui peut convenir.

— Quant aux membres de la Congr., il ne saurait y avoir de difficulté pour les Frères et les novices, puisque tous ont à réciter l'office canonial. Ils satisfont par là même à l'obligation de l'office pour l'indulgence sabbatine, et il leur suffit, une fois pour toutes, de diriger leur intention à cette fin.

Quant aux Frères et aux Scolastiques, le règlement commun auquel ils sont obligés de se conformer ne leur permettant ni la récitation quotidienne de l'office de la S<sup>te</sup> Vierge, ni l'abstinence du mercredi, il est donc nécessaire que ces œuvres soient commuées pour eux, afin qu'ils puissent jouir du précieux privilège assuré par la b. S<sup>te</sup> Vierge à ses dévots serviteurs. Et comme d'ailleurs tous se trouvent dans la même position, il était bon, afin de prévenir tout oubli ou négligence, d'adopter à leur égard une mesure générale et applicable à tous.

Or, précédemment déjà le C. R. Père avait eu la pensée d'établir pour les Frères quelques prières spéciales, telles que sept Later, Ave et Gloria Patri, en remplacement des heures de l'office, afin qu'ils puissent ainsi s'unir aux Pères dans le culte à rendre à Dieu. Ce point fut même inséré dans le projet de coutumier des exercices de règle; et le chapitre des Supérieurs tenu à la Maison-Mère après la retraite de 1863, auquel ce projet fut communiqué, l'approuva pleinement. Or, ces prières peuvent en même temps très-bien servir pour l'indulgence sabbatine; et même, d'après l'ouvrage déjà cité du P. Ulrich, c'est ordinairement ce que l'on a coutume d'imposer. (Ibid. cit. p. 135.)

En conséquence, en vertu des pouvoirs à lui accordés par le S<sup>t</sup> Siège.

par l'indult précité du mois de mai 1855, le C. R. Père déclare commuer, pour tous et chacun des Frères et Scolastiques, les œuvres requises pour le privilège sab-  
batin en la récitation quotidienne de sept Pater, Ave et Gloria Patri, sans cepen-  
sant préjuger en rien sur ce qui pourra être établi plus tard, pour les prières de  
Cé, dans le contourner des exercices de règle. Quant à ceux qui ne pourraient,  
en cas de maladie, réciter ces prières, le supérieur de chaque Cé pourra les  
commuer pour eux en d'autres œuvres, selon qu'il le jugera à propos, afin de  
leur assurer la jouissance de la promesse si consolante faite par Marie à tous  
ceux qui meurent revêtus de ses saintes livrées.

II. Promulgation de quelques Indults du St-Siège accordant à nos diverses Missions d'Afrique certaines dispenses communes touchant l'abs-  
tinence. (Ind. des 14 et 28 août 1867.)

Jusqu'ici il n'y avait rien eu de bien réglé, dans nos différentes Missions d'Afrique, par rapport au précepte de l'abstinence. Les Chefs ecclésiastiques de chaque Vicariat ou Pré-  
fecture apostolique, avaient du St-Siège la faculté d'accorder les dispenses nécessaires; ils les accordaient, en effet, d'une ma-  
nière plus ou moins générale, selon qu'ils le jugeaient à propos.

De là, il est tout naturellement arrivé que, dans quelques lieux, on a été, peut-être un peu trop sévère, en égard aux difficultés du climat, pour la concession de ces dispenses, tan-  
dis que, par contre, en d'autres contrées, il a été accordé des permissions peut-être trop larges, trop générales, et au delà  
des facultés accordées par le St-Siège.

C'était un état de choses qu'il importait de régulariser. Et maintenant que nos Missionnaires ont l'expérience suffi-  
sante du climat des différentes parties de l'Afrique, on était à même de le faire avec plus de maturité.

D'autre part, il convenait aussi d'établir, autant que faire se peut, une certaine uniformité de pratiques et d'observances dans ces diverses Missions, puisqu'elles sont toutes également confiées à notre Cong<sup>o</sup>. Les Missionnaires sont souvent appelés à passer de l'une à l'autre; et il est à désirer qu'ils retrouvent partout, autant que possible, les

mêmes habitudes et le même genre de vie. Du reste, malgré la différence relative qu'il peut y avoir entre le climat des diverses régions de l'Afrique, les difficultés et les besoins sont, en ces différents lieux, à peu près les mêmes; et par conséquent il n'y a nulle raison pour ne pas faire partout de la même manière.

Le C. R. Père s'est donc entendu à ce sujet avec M<sup>g</sup>: Bessieux et M<sup>g</sup>: Hobès, ainsi qu'avec les Pères chargés sous sa dépendance des Missions de Sierra-Léone, du Congo et du Fanguébar, pour faire demander à Rome les dispenses opportunes pour ces diverses Missions. Déjà, lors de son précédent voyage à Rome en 1862, M<sup>g</sup>: Hobès avait sollicité et obtenu des dispenses importantes pour son Vicariat. Le C. R. Père en a fait demander l'extension pour le Vicariat de Sierra-Léone, puis, au nom de M<sup>g</sup>: Bessieux, pour celui des Deux-Guinées, et en même temps pour les Préfectures apostoliques du Congo et du Fanguébar. Ce que le Souverain Pontife a bien voulu accorder, par divers indults en date des 14 et 23 août 1867.

Il restait cependant un point dont la concession était plus difficile. C'était la dispense de l'abstinence du samedi, dans le Carême et les quatre-temps. Elle n'avait été, en effet, demandée précédemment que pour les samedis ordinaires de l'année. Mais M<sup>g</sup>: Bessieux et nos Pères du Gabon désiraient l'obtenir pour tous les samedis à l'exception du samedi-saint, de manière à n'avoir jamais deux jours maigres consécutifs. C'était du reste, disaient-ils, l'usage de la mission depuis 1858, et cette dispense leur paraissait nécessaire, vu le climat débilitant du pays, pour les Européens, et la difficulté de se procurer des aliments maigres un peu substantiels. D'autres Missionnaires consultés à ce sujet, se rangèrent facilement à ce même avis, ainsi que M<sup>g</sup>: Hobès lui-même. Le C. R. Père pria donc sa Grandeur, lors de son dernier voyage à Rome, de vouloir bien demander à ce sujet

la dispense nécessaire. Et le S<sup>t</sup> Siège a daigné l<sup>s</sup> accorder avec bienveillance, pour dix années, par un dult du 28 août 1867.

Ces indulg<sup>s</sup> s'appliquant à tout nos Missions d'Afrique, le C. R. Père les fait publier et promulguer dans le Bulletin, afin de les porter à la connaissance de tous les Missionnaires, et d'établir une discipline uniforme.

Voici d'abord l'indult étendant à la Mission de Sierra-Léone les dispenses antérieures obtenues par Mgr. Rob<sup>s</sup>. Une concession semblable a été accordée pour le Vicariat des Deux-Guinées.

Cor<sup>s</sup>. Saint Père,

Le Supérieur Général de la Cong<sup>e</sup> du S<sup>t</sup> Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, Bro. Vicaire apostolique de la Mission de Sierra-Léone, implore pour les fidèles de la dite Mission, les pouvoirs suivants déjà accordés en 1862 et 1863 à la Sénégambie, touchant le jeûne et l'abstinence, à savoir :

- 1<sup>o</sup> Facultas vescendi carnibus quolibet anni sabbato, præterquam in quadragesima et quatuor temporibus,
- 2<sup>o</sup> Item in tribus diebus rogationum et in vigiliis, præterquam in vigilia natiuitatis Domini,
- 3<sup>o</sup> Item per quadragesimam qualibet die dominica in ogni comestione, feriis vero II. III. V. in refectione principali, nec non adhibendi condimenta laridi et sagiminis, sive pro refectione principali sive collatumcula, quolibet die, excepta tantum feria VI.,
- 4<sup>o</sup> Utendi ovis et lactiniis quolibet tempore, excepta tantum feria VI. majoris hebdomadae,
- 5<sup>o</sup> Vescendi in collatumcula quibuscumque alimentis præter carnem, respiciendo scilicet ad solam quantitatem cibi, non autem ad qualitatem,
- 6<sup>o</sup> Vescendi pisce simul et carnibus in diebus abstinentie quadragesimalis, deficientibus fere legumentis.

Feria IV. die 14 augusti 1867.

S<sup>t</sup> Sm<sup>s</sup> 20. N. 29. Pius divina providentia Papa IX, in solita audientia r. p. d. assessori S<sup>t</sup> Officii impertita, audita relatione præscripti supplicis libelli unâ cum Em<sup>or</sup>um ac R<sup>mor</sup>um 29 29. Cardinalium contra hæreticam pravitatem generalium Inquisitorum suffragiis, ad I<sup>am</sup>, II<sup>am</sup>, III<sup>am</sup> et IV<sup>am</sup>, benigne annuit pro gratia, juxta preces, ad decemium: ad V<sup>am</sup> et VI<sup>am</sup> rescribi mandavit

collegari posse. Contrariis nonobstantibus quibuscumque.

Loco + sigilli.

Angelus Argenti, S. R. et U. S. Notarius.

— Voici, ~~de~~ <sup>de</sup> ~~ce~~ <sup>ce</sup> lieu, l'indult etendant également les dispenses précédentes au Congo et au Zanguebar, et accordant en outre pour toutes nos missions d'Afrique la dispense de l'abstinence du Samedi pour toute l'année.

Beatissimo Pater,

Episcopus Meehonenensis Vicarius apostolicus Senegambia tum sus, tum R. R. et S. D. Vicarii apostolici Guinearum nomine, R. P. D. Superioris generalis Congregationis S. Spiritus et Imm. Cordis Mariae Administratoris Vicariatus de Sierra-Leone et Praefecti apostolici Missionum Congo et Zanguebar, humilibus precibus exponit:

1<sup>o</sup> Ut extendantur etiam ad praefecturas apostolicas de Congo, et de Zanguebar dicta dispensationes circa jejunia primo Vicariatus Senegambia concessa, et deinde ad vicariatus Guinearum, et de Sierra-Leone extensa;

2<sup>o</sup> Ut concedatur, in omnibus supraenumeratis Missionibus Africae, dispensatio abstinence sabbatis quatuor temporum et quadragesima (excepto tamen sabbato sancto), ne duobus diebus consecutivis abstinence locum habeat

Ratio hujus petitionis est difficultas observandi in his regionibus abstinence duobus diebus consecutivis, quia cibi quadragesimales ad sufficientem nutritionem difficillime inveniuntur, nec pisces regulariter haberi, nec ultra die conservari possunt, Europaei autem in regionibus intertropicalibus alimentis egent validioribus.

3<sup>o</sup> Ut concedatur facultas adhibendi condimenta di grasso diebus quibus abstinence obligatio conservatur.

Teria IV. die 23 Augusti 1867.

Santissimus N. S. Pius divina Providentia P. P. IX in solita Audientia R. P. D. Adessori S. O. impertita, audita relatione suprascripti duplicis libelli una cura L. E. et R. R. D. D. Cardinalium contra haereticam pravitatem generalium Inquisitorum suffragiis.

Ad primum, benigne annuit pro gratia, qua Praefectus apostolicus Missionum de Congo et de Zanguebar dispensare valeat ad decimum cum fidelibus sibi subjectis super lege jejunii et abstinence in terminis concessionis factae finitimis Missionibus.

Ad secundum vero et tertium, attentis singularibus locorum circumstantiis, benigne remisit preces prudenti arbitrio et conscientia cujuscumque

Ordinarii, et Praefecti apostolici, similiter ad decemium. Contrariis non ob-  
stantibus quibuscumque

Loco + Sigilli.

Angelus Argenti S. R. et U. J. Notarius.

III. Décret réglant le rang de préséance des Novices et Scolastiques retardés pour la Profession par suite de leur envoi en maison, en cas de nécessité pour le bien des œuvres, et sans raisons personnelles de leur part. (Vic. du 18 août 1887.)

Les besoins pressants des œuvres et le manque de Pères disponibles imposent parfois la nécessité d'envoyer provisoirement dans quelques établissements des Novices ou Scolastiques, comme d'ailleurs la Règle le permet formellement, (Park. 1<sup>re</sup>. Cap. VI. Art. 4.); ceux-ci se trouvent par suite retardés pour la Profession, sans qu'il y ait cependant aucun démérite de leur part. C'est un acte de dévouement qu'il paraît juste de compenser de quelque manière. Et, en outre, il est convenable d'établir une différence entre les sujets ainsi ajournés pour les intérêts de la Cong<sup>e</sup> et de ses œuvres, et ceux qui le sont pour éprouver encore davantage leur vocation ou autres motifs personnels.

Le T. R. Père, d'accord avec le Conseil, a donc eu devoir rendre le décret suivant, qu'il fait promulguer dans le présent Bulletin.

Désormais, les Novices et Scolastiques ainsi envoyés en maison pour les besoins des œuvres, reprendront, au moment de leur Profession, le rang qu'ils auraient eu s'ils n'avaient pas subi de retard; et dès le moment même de leur retour au Noviciat ou au Scolasticat, ils auront la préséance sur les confrères qu'ils auraient régulièrement devancés. Le T. R. Père se réserve d'ailleurs à lui-même de déterminer individuellement pour chaque cas, d'après l'avis des Pères de la C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie, ceux des aspirants envoyés en maison auxquels cette faveur devra être appliquée.

Actes relatifs aux Provinces et C<sup>tes</sup>.

C.C. I. Décret autorisant la fondation d'une maison à Santarém en Portugal, sous le titre de Séminaire du Congo. (Vic. du 30 août 1867.)

Depuis que la Cong<sup>e</sup> est chargée de la Préfecture apostolique du Congo, on n'a pas tardé à reconnaître l'opportunité, et même jusqu'à un certain point la nécessité, de fonder un Etablissement en Portugal, pour y traiter les affaires de la mission et subvenir à ses besoins. Cette partie de l'Afrique, en effet, se trouve, comme on le sait, sous la dépendance ou la souveraineté du Gouvernement de Lisbonne. La seule langue européenne qu'on y parle, c'est le portugais. Et, en outre, le Portugal ne voit pas sans crainte et sans ombrage, des missionnaires d'une autre nation venir s'établir en ses colonies. Il fallait donc nécessairement, pour assurer l'avenir de la mission du Congo, songer à se procurer des sujets portugais. Et, pour cela, il n'y avait d'autre moyen que d'établir une maison de recrutement en Portugal, comme on l'a déjà fait en Irlande pour nos établissements et nos missions dans les colonies anglaises.

Cette fondation en Portugal était d'ailleurs à désirer, non seulement en vue de la mission du Congo, mais encore en vue des autres colonies portugaises enclavées dans nos missions d'Afrique, et toutes si abandonnées sous le rapport religieux.

Elle ne pouvait également qu'être avantageuse pour le bien général de la Cong<sup>e</sup> elle-même, comme moyen de l'étendre et de la développer. Malgré les maux produits en Portugal par la révolution, la foi s'y conserve encore d'une manière très-vive parmi les populations, ce qui donne espoir d'y trouver de bonnes vocations.

Cette fondation rentre, d'ailleurs, parfaitement dans les vues de notre St. Fondateur. On voit, en effet, par quel-

ques



Letres de M<sup>gr</sup> Bossieux et du P. Samurien, que le Vénéré Père avait eu la pensée, dès 1851, de fonder une maison en Portugal, en vue des missions portugaises des côtes d'Afrique. Et il fut même question d'y envoyer le Père Samurien, avec M<sup>gr</sup> Bossieux alors en France.

Depuis lors, ce même projet est revenu à différentes reprises, notamment en 1857 et 1860. Le Secrétaire du Patriarchat de Lisbonne, M. l'abbé Roquette, qui avait passé plusieurs années à Paris et avait pu apprécier le bien-être par notre Cong<sup>o</sup> dans les colonies françaises, désirait vivement voir exécuter ce dessein. Le P. Duparquet fut même au point de faire, dans ce but, un voyage en Portugal en 1860. Mais les difficultés politiques ne permirent pas de donner suite à ce projet.

La question s'est de nouveau présentée par suite des soins de la mission du Congo. A son passage à Lisbonne, et revenant de Moossamedès, le P. Duparquet fut chargé d'examiner sur les lieux ce projet de fondation, et les moyens de l'exécuter. Le moment a paru favorable. Son Excellence le Nonce apostolique près la Cour de Lisbonne encourageait beaucoup à commencer; et Monseigneur le Patriarche se montrait lui-même disposé à nous accueillir avec bienveillance.

Quant à l'endroit à choisir pour cette maison, la ville de Santarem a paru le plus convenable, tant à cause de sa proximité de Lisbonne qu'à cause du séminaire patriarchal déjà établi en cette ville, et dont nos Scolastiques auront suivi les cours.

Le C. S. Père a donc décidé, par Décret du 31 août 1867, rendu d'après l'avis unanime du Conseil, la fondation d'une nouvelle maison de la Cong<sup>o</sup> à Santarem, sous le titre de Séminaire du Congo et autres possessions portugaises d'outremer; maison qu'il a cru devoir dédier à l'Esprit-Saint, comme le Séminaire colonial à Paris. Cet Etablissement est, jusqu'à nouvel ordre, rattaché directement à la Maison-mère.

C. C. II. Décret autorisant la fondation d'un Collège à Maurice (Décret du 23 Sept. 1867.)

Une seconde fondation que le C. R. Père a cru devoir accepter en ces derniers temps, d'après l'avis du Conseil, c'est celle d'un collège à Maurice. On sentait vivement, et depuis longtemps déjà, dans cette colonie, l'importance pour ne pas dire l'indispensable nécessité, d'une œuvre de ce genre, pour maintenir et conserver dans la population la foi catholique contre les efforts du protestantisme. Le nouvel évêque du Port-Louis, Mgr. Hankinson, le comprenait plus encore que tout autre. « Jusqu'ici, écrivait-il à ce sujet au C. R. Père, en date du 6 août 1867, l'enseignement a été confié à des laïques qui en font plutôt une spéculation qu'une œuvre de moralisation et de dévouement. Le Collège royal aussi laisse beaucoup à désirer, surtout sous le rapport religieux. L'instruction religieuse y est presque nulle.

« Si vous pouviez, ajoutait Monseigneur, venir à notre secours et charger quelques uns de vos Pères de cette œuvre si importante, vous nous rendriez un service incalculable. Je n'hésite pas à affirmer que l'avenir catholique de Maurice dépend en grande partie de l'établissement d'un collège, dont la direction serait confiée à une Congrégation comme la vôtre.

« Veuillez, je vous en supplie, mon Très-Révérénd Père, penser à cette affaire devant Dieu, et voir s'il n'y aurait pas moyen de faire quelques sacrifices, quelques efforts de plus, pour une mission qui est la vôtre, pour laquelle on représente les restes d'un de vos saints, le R. P. Laval.

Il était difficile de résister absolument à une demande à la fois si pressante et si bienveillante. Il y a sept à huit ans, il avait déjà été question de cette œuvre, et ce fut même en partie pour ce motif, que le P. Guilmoin fut envoyé à Maurice. Jusqu'ici cependant, le C. R. Père avait cru devoir

attendre, laissant plutôt aux Pères Jésuites, établis aussi dans l'île, à entreprendre cet établissement. Ceux-ci, en effet, en avaient la pensée et le désir. Mais ils avaient dû y renoncer sur le refus réitéré de leur Général, refus fondé sur ce que la Compagnie a déjà un Collège à Bourbon, et que ses Règles ne lui permettent pas d'en avoir plusieurs, en pays de mission, dans des endroits si rapprochés. Par ailleurs, on ne voyait personne qui pût se charger de cette œuvre. Il semblait donc que la Providence voulut nous la réserver.

D'un autre côté, nous ne pouvons oublier que la Mission de Maurice est la première dont se soient chargés notre Vénéré Père et la Société naissante du St Cœur de Marie. Et, à ce titre, elle devait nous offrir un intérêt particulier. De plus, cette œuvre d'un collège est un moyen de nous donner, dans le pays, une position stable pour l'avenir et indépendante du clergé séculier des paroisses.

Pour ces diverses considérations, et quoique, d'autre part, il lui en coûtât beaucoup, à cause des difficultés du personnel, le E. R. Père a eu devoir, d'après l'avis du conseil, donner suite aux offres de Monseigneur l'Évêque de Port-Louis, et a en conséquence autorisé l'entreprise de cette nouvelle œuvre par Décret du 23 sept. 1867.

Cependant, comme ces sortes d'établissements demandent un personnel relativement considérable, on n'a accepté qu'à la condition de commencer par les basses classes, moyennant deux ou trois Pères, sauf à compléter peu à peu le personnel nécessaire, et avec la faculté d'employer au besoin des professeurs externes. Ce collège doit, en outre, rester à la charge du diocèse. Nous en aurons seulement la direction, moyennant certaines conditions convenues de part et d'autre, dans le sens des conventions établies pour le séminaire-collège de St-Pierre (Martinique).

C.C. III. Décret portant l'abandon de l'œuvre de Mondélice (Guyane)  
(19<sup>e</sup>éc. du 3 juillet.)

Ainsi qu'on l'avait fait pressentir dans le dernier letin, on vient de décider l'abandon de l'œuvre de Mondélice et l'établissement, comme toutes les institutions de ce genre ont pu produire un grand bien dans la Colonie, si on avait trouvé, pour le soutenir et le développer, les éléments nécessaires. Et c'est ce que l'on espérait d'après les premiers renseignements donnés par nos Pères de Cayenne, qui pressaient coup de commencer cet établissement. Mais après plus de trois années d'essais, on a été amené à reconnaître que les éléments faisaient défaut; et qu'il n'y avait par conséquent peu d'espoir de réaliser le but proposé. Pour obtenir, en effet, un résultat vraiment notable, il eût fallu d'abord un nombre d'enfants suffisamment considérable, et il eût fallu ensuite pouvoir les conserver dans l'établissement au moins quelques années, afin de leur inculquer les principes religieux. Or, c'est à peine si l'on a pu ramasser une trentaine d'enfants: nombre évidemment bien insuffisant relativement aux sacrifices que l'on avait à s'imposer; et on ne pouvait espérer de garder les enfants que l'on réunirait, que jusqu'à leur quatorzième année accomplie.

En conséquence, après avoir fait prendre de nouveaux renseignements plus complets et plus précis sur le véritable état de l'œuvre, le C. P. Père a décidé, d'après avis du Conseil en date du 3 juillet, l'abandon de l'Établissement de Mondélice, non toutefois sans regretter de n'avoir pas été renseigné dès le commencement d'une manière plus exacte. Et c'est ce qui montre une fois de plus que l'on doit toujours se défier de ses premiers desirs, et procéder en tout avec maturité pour ne pas entraîner la Maison-Mère dans des entreprises sur lesquelles il pourrait y avoir lieu de revenir ensuite. Quant à la propriété de Mondélice, on verra plus tard, selon les circonstances, le parti qu'il sera possible d'en tirer.

## III.

## Actes relatifs aux Pères.

I. Admissions aux vœux. — Par Décret rendu en date du 5 août, d'après l'avis du Conseil en la séance du même jour, ont été admis aux vœux perpétuels,

Les P. P. Babet, de la C.<sup>te</sup> de St. Pierre (Martinique),

Bigot, supérieur de Kaiserswerth,

Reffé, de la C.<sup>te</sup> de Polackoch,

Léjeune, de la C.<sup>te</sup> de Cellule,

Espositallié, de la Résidence d'Ambriz (Congo).

— Par Décrets subséquents des 22 août et 13 nov. le C. R.

Père a également autorisé l'admission aux vœux perpétuels:

des P. P. Maistre, de la C.<sup>te</sup> de Coulon,

Le Denec, supérieur de Gorée, (Déc. du 13 nov.)

— En outre, par Décrets des 5 août et 19 août, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans :

Les P. P. Guérin, de la C.<sup>te</sup> de St. Louis,

Tommepruy, de la C.<sup>te</sup> de Cayenne,

Karcker, de la C.<sup>te</sup> de Marienstädt, (Déc. du 19 août)

— Par un autre Décret du 18 août, ont été admis à la

Profession les novices suivants :

M. M. James Browne, du dioc. de Dublin,

Guillaume Jouga, prêtre indigène de Sénigambie,

Joseph-Nicolas Bonnet, du dioc. de Châlons,

Louis Chevalier, du dioc. d'Autun,

Charles Gommenginger, du dioc. de Strasbourg,

Antoine Garmy, du dioc. de Clermont,

Louis-Philippe Walter, du dioc. de Strasbourg,

Marie-Joseph-Trosper Gæpfert, " de Strasbg.,

Jean-Baptiste Delpuech, du dioc. d'Alby,

Jean-Baptiste Kempf, du dioc. de Strasbg.,

Antoine Scheuermann, du dioc. de Strasbg.,

Aloïse Meyer, du dioc. de Strasbg.,

Auguste Girod, du dioc. de St. Claude,

Casimir Colrat, du dioc. de St. Flour,  
 Jacques Richert, du dioc. de Strasbourg;  
 Victor-Bertin-Henri-Joseph Cogniard, " de Cambray  
 Eugène Meillorat, du dioc. de Clermont;  
 Antoine-Marie-Hyppolyte Carrie, du dioc. de Lyon,  
 Gustave-Louis-Escar Costes, du dioc. de Perpignan,  
 Victor-Agnès Besserat, du dioc. de Reims,

III. Nominations de Supérieurs. — Par diverses décisions, rendues en leur temps, ont été nommés Supérieurs :

De la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet, le P. Guilloux, au paravant Supérieur du Collège de l'Im<sup>e</sup> Conception (Trinité)

De la nouvelle maison de Santarem en Portugal, le P. Dupuy

De la Colonie agricole de St. Olan, le P. Sernot, qui déjà précédemment avait été employé dans cet Etablissement, et revenait de la Guyane. (27 sept. 1867.)

Le P. de la C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande (Martinique);  
 le P. Blanpin, précédemment à la maison de Bordeaux

III. Placements des nouveaux Profès. — Les nouveaux Profès ont reçu leur obédience pour les destinations suivantes :

Le P. Broune, pour la C<sup>te</sup> de Port- d'Espagne (Trinité) où il avait déjà été employé comme Professeur avant de noviciat;

Les P. P. Jauga, Walter, Delpuech, Meyer, Girod, pour la Mission de Sénégal;

Le P. Bonnet, pour la C<sup>te</sup> de la Guyane française;

Les P. P. Chevalier et Colrat, pour la Martinique;

Le P. Gommenginger, pour la Colonie de St. Michel;

Les P. P. Garmy et Kempf, pour le nouveau collège en voie de fondation à Maurice;

Le P. Scheuermann; pour la Mission de Zanzibar;

Les P. P. Gœpfert et Richert, pour la C<sup>te</sup> de Rochoua

Les P. P. Cogniard et Meillorat pour la C<sup>te</sup> de Cellule

Le P. Carrie, pour la nouvelle Maison de Santarem, (Paris)

Les P. P. Costes et Besserat, pour la Maison-Mère, à Paris.

IV. Mutations. — Ont reçu leur obédience pour une nouvelle destination, dans le courant de ce semestre :

Le P. Lossodat, auparavant à St-Louis, et le P. Le Strat, de la C<sup>te</sup> de Cayenne, pour la C<sup>te</sup> de Bordeaux;

Le P. Le Rozec, qui se trouvait provisoirement à Langonnet, pour la C<sup>te</sup> de Boulon, en remplacement du Père Maistre,

Le P. Maistre, de la C<sup>te</sup> de Boulon, pour Haïti;

Le P. Symonin, de la C<sup>te</sup> de Cayenne, pour St-Louis;

Le P. Stoll, auparavant à St<sup>e</sup> Marie de Gambie, pour Sierra-Léone;

Le P. Vidal, de la Sénégambie, pour St-Louis;

Le P. Lapeyre, employé à la Maison-Mère, pour la Résidence d'Ombriz, au Congo;

Le P. Stoffel, de la C<sup>te</sup> de Rockwell, pour la Trévidence (Réunion);

Le P. Lefevre, de Maurice, pour Bourbon.

## IV.

## Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux Vaux. — Par Décret du E. R. Père, en date du 5 août, ont été admis à faire leurs vœux perp<sup>ls</sup>:

Les F. F. Lozime Beyelé, de la C<sup>te</sup> de Haiserswerth;

Trénie Lefebvre, de la C<sup>te</sup> de Cellule;

Valère Marxer, de la même C<sup>te</sup>;

Franç<sup>s</sup> de Paul M. Alpine, de la C<sup>te</sup> de Blackrock.

— Par Décrets des 30 août et 20 déc.

Les F. F. Agapit Rengel, de la C<sup>te</sup> du St. C. de Marie, (Vœu du 30 août);

Lidier Hubertin, de la C<sup>te</sup> de Langonnet, (Id.);

Ulric Faucoin, de la C<sup>te</sup> de St-Elan, (Vœu du 20 déc.);

Gervais Hutschneider, de la même C<sup>te</sup>, (Idem);

— Par Décret du 5 août, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans:

Les F. F. Adolphe Orselie, de la C<sup>te</sup>. de Rome,  
 Maxence Heiss, de la mission de Sénégalie;  
 Jean-Joseph O'Donohé, Hyppolite Malasse, John-  
 Abloysius Mc Grath de la C<sup>te</sup>. de Rockwell (Irlande);  
 — Et par différents Décrets du 30 août, du 13 nov. et  
 du 20 déc.;

Les F. F. Edmond Sweney, Auguste Butler, de  
 la C<sup>te</sup>. de Port-d'Espagne (Trinidad); Arcade Conglan  
 de St. Pierre (Martinique); Urbain Frey, de la C<sup>te</sup>. de Lan-  
 gornet.

— Par d'autres Décrets, du 5 et du 30 août, rendus  
 comme les précédents, d'après l'avis du Conseil, ont été ad-  
 mis à la Profession, les Novices dont les noms suivent;

Du Noviciat central du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie:

Les F. F. Barthélemy Houle,	du dioc. de Rouen,	
Anatole de Villeneuve,	"	Clermont,
Félix Recht,	"	Strasbourg,
Mélaire Caignard,	"	Vannes,
Méilton Fouliard,	"	St. Prieux,
Paulin Plémer,	"	Vannes,
Oswald O'Dwyer,	"	Killaloo (Irl.)
Egelman Maher,	"	d'Osrey (Irl.)
Juvénal Heavin,	"	d'Arda (Irl.)
Samuel Keating,	"	Cashel (Irl.)

Du Noviciat de Marienstadt:

Les F. F. Jacob Emmakus, du dioc. de Hildesheim (Hanovre),  
 Rodolphe Glacker; " de Taderborn (Prusse-Rhin)

Du Noviciat de la Providence:

Le F. Anacleto, Cinto, du dioc. de St. Denis (Bourbon)

II Placements des nouveaux Profes — Par obédience du  
 C. R. Père, ces nouveaux Profes ont été placés comme il  
 suit:

Le F. Félix, à la C<sup>te</sup>. du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie,  
 Le F. Barthélemy, à St. Stan,  
 Le F. Egelmon, à la C<sup>te</sup>. de Blackrock,



Le F. Samuel, à la C<sup>te</sup> de Chandermagor,  
 Le F. Mélaïne, à S<sup>te</sup> Marie du Gabon,  
 Les F. F. Anatole, Juvénal, Paulin et Méléton; à la C<sup>te</sup>  
 de S<sup>t</sup> Michel, les autres restent, en attendant, dans leurs C<sup>tes</sup> respectives.

III. Mutations. Par diverses autres lettres d'obédien-  
 ces du C. R. Père, ont été faites les mutations suivantes:

Le F. Thomas, de la Maison-Mère, en Sénégambie,  
 Le F. Emilien, de la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie à celle de Cellule,  
 Le F. Oscar, de la C<sup>te</sup> de Langonnet à Bourbon,  
 Le F. Léonide, de S<sup>t</sup> Ilan à la maison du Sém. colonial,  
 Les F. F. Wilfrid et Eugues, des C<sup>tes</sup> de Blackrock et Cellule, au S<sup>te</sup> Cœur de Marie,  
 Le F. François, de Maurice à Zanzibar,  
 Le F. Didier, de la C<sup>te</sup> de Langonnet à celle du S<sup>te</sup> Cœur de <sup>Marie,</sup>  
 Le F. Louis-de-Gonzague, de la Guyane à la Crimidad,  
 Enfin le C. R. Père a autorisé le retour du F. Anselme à  
 la Maison-Mère. — Le F. Innocent a été envoyé de la mai<sup>son</sup> de Paris à celle  
 de Bordeaux; le F. Urbic, de la C<sup>te</sup> de Bordeaux à S<sup>t</sup> Ilan.

## IV.

## Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

1. Admissions. — Ont été admis comme aspirants titulaires  
 de la Cong<sup>o</sup>, dans les diverses maisons de formation; les pos-  
 tulants dont les noms suivent:

au Noviciat, par L'édret du 15 décembre 1867.

— M. du Dlessis, du dioc. de S<sup>t</sup> Brieuç, P. de rel. Marie-Joseph,  
 au grand Scolasticat, par L'édret des 2 sept. et 15 déc. 1867,  
 M. M. Sivagan, du dioc. de Quimper, P. de rel. Marie-Bernard;  
 Lambour, du dioc. de Vannes, P. de rel. S<sup>t</sup> François-Xavier;  
 au Petit-Scol<sup>ic</sup> de Langonnet, par L'édret du 17 oct. 1867,  
 M. M. Grzybowski, du dioc. de Strasbg, P. de rel. S<sup>t</sup> Louis-de-Gonz.  
 Julien, du dioc. de Port-d'Espagne, P. de rel. S<sup>t</sup> Franc<sup>is</sup> Xav;  
 Dubail, du dioc. de Strasbg, P. de rel. S<sup>t</sup> Constant. M<sup>re</sup> Alphonse;  
 Langelzer, du dioc. de Strasbg, P. de rel. S<sup>t</sup> Michel;  
 Kattler, du dioc. de Strasbg, P. de rel. Marie-Joseph;  
 Picarda (Jean-Marie), du dioc. de Vannes, P. de rel. S<sup>t</sup> Joseph.

- Muespach, du dioc. de Strasbg, T. de rel. Marie-Joseph;  
 Au Petit-Scol. de Blachrock. — Par Décret des 4 nov. et 1<sup>er</sup> dec.  
 M. M. Flanagan, du dioc. d'Ardagh, T. de rel. St-Patrick;  
 Murphy, du dioc. de Cloyne, T. de rel. St-Louis-de-Gonz.  
 Mulleady, du dioc. d'Ardagh, T. de rel. St-Joseph.  
 Au Petit-Scolasticat de Rockwell. — Par Déc. du 21 nov. 1867:  
 M. M. James Cotter, du dioc. de Limerick, T. de rel. St-Louis-de  
 John O'Keefe, du dioc. de Cashel, T. de rel. St-Bernard.

II. Envois en maison. — Par obédiences diverses, le  
 E. R. Père a autorisé le placement provisoire en maison  
 des Aspirants suivants:

- M. M. Foussereau, novice-prêtre et Favrat, G<sup>er</sup> Scol.<sup>tes</sup>, à la  
 C<sup>ie</sup> de Cellule.  
 M. M. Degressol, Desmier, Conyngham, G<sup>er</sup> Scol.<sup>tes</sup>, à N<sup>o</sup>.  
 29. de Langonnet;  
 M. M. Picarda (J. Mari) et Walter, postul.-Scolastiques, à St  
 Pierre (Martinique);  
 M. M. Dissant et Rulhe, postul. Scol.<sup>tes</sup> de N<sup>o</sup>. 29. de Langonnet;  
 à la nouvelle maison de Santarem;  
 M. M. Clarke, Healy et Byrne, Scol.<sup>tes</sup> de la C<sup>ie</sup> de Blach-  
 rock, ayant terminé leurs études littéraires, ont été envoyés  
 comme professeurs à Rockwell.

## VI.

## Actes relatifs aux Novices-Frères.

Admissions. — Ont été admis à recevoir l'habit de Novices  
 Frères:

- Au Noviciat du St. Cour de Marie, par Déc. du 8 sept. 1867  
 Les postulants Heippe, en rel. F. Flavien, du dioc. de Strasbourg;  
 Bremen, en rel. F. Heribert, du dioc. de Cologne\*)  
 au Noviciat de St. Saviour, à Cellule, par Déc. du 17 déc. 1867:  
 Les post. Thomas, en rel. F. Maximin, du dioc. de Moulins;  
 Roger, en rel. F. Stanislas, du dioc. d'Alger,  
 (\*) Le Postul. Marsal, en rel. F. Raymond, du dioc. de Strasbourg.

Au Noviciat de Marienstadt, par Dec. du 15 août 1867,  
 Les postulants: *Wisser*, en rel. *F. Engelbein*, du dioc. de Simbourg,  
*Vatter*, en rel. *F. Terman*, du dioc. de Cologne,  
*Strelhe*, en rel. *F. Florent*, du dioc. de Rotterdam,  
*Dring*, en rel. *F. Arnold*, du dioc. de Cologne.

Au Noviciat de Blachroch, par Dec. du 4 nov. 1867.  
 Les post. *Mc<sup>e</sup> Guire*, en rel. *F. Salomon*, du dioc. de Down;  
*Connaughton*, en rel. *F. Alfred*, du dioc. d'Ardagh,  
*Mahony*, en rel. *F. Roland*, du dioc. de Kerry,  
*Mangan*, en rel. *F. Roger*, du dioc. de Kilkenny,  
*Claffey*, en rel. *F. Gérard*, du dioc. d'Ardagh.

---

## AVIS ET RECOMMANDATIONS

C. C. Du zèle pour l'étude des langues indigènes. — On a fait plusieurs fois la remarque, en ces derniers temps, que les jeunes Profes, envoyés dans les pays de mission, ne s'appliquaient peut-être pas assez à l'étude des langues indigènes (1). Cela pourrait venir, en partie, de ce que, dans les commencements, ils sont plus spécialement occupés des enfants ou d'autres œuvres à l'intérieur des Etablissements. Leurs fonctions les mettant ainsi moins en rapport avec les naturels, ils sont portés à se reposer, pour la langue du pays, sur les anciens missionnaires qui savent déjà la parler. Or, ce serait là une négligence bien regrettable.

Chacun, sans doute, en mission comme ailleurs, doit avoir sa fonction, sa partie spéciale; et pour les membres

(1) NB. Cette remarque a été faite même par des étrangers. Un de nos missionnaires écrivait encore dernièrement au C. R. Père: « Il y a quelque temps, un négociant d'ici me disait, en parlant de la mission: « il me semble que les nouveaux Pères qui arrivent de France ne se mettent plus avec autant de zèle à l'étude de la langue indigène. » Je vous cite ces paroles, mon Très-Révérend Père, en toute simplicité, sans ajouter aucune appréciation ni application à qui que ce soit. Vous verrez le compte qu'il peut y avoir lieu d'en tenir. » (Lettre du 6 mars 1868.)

à l'intérieur des établissements, la connaissance de la langue indigène peut être, dans le moment, moins nécessaire. Mais, il peut arriver que les anciens Missionnaires soient surpris par la mort ou la maladie, ou obligés de revenir en France. Il faut donc que les Missionnaires plus jeunes puissent tous, au besoin, les remplacer pour le ministère extérieur; et comment le pourront-ils, s'ils n'ont eu soin auparavant d'apprendre la langue du pays?

L'étude des langues indigènes est, d'ailleurs, un des devoirs essentiels du ministère apostolique. Tout Missionnaire, quelles que soient ses occupations du moment, doit, autant que possible, se mettre en mesure de pouvoir annoncer aux Peuples vers lesquels il est en voyé, la parole évangélique. L'annonce de cette divine parole est le premier moyen de l'apostolat: « *Evangelium in lingua* » dit-il. Et comment l'annoncer aux peuples si on ne possède pas leur langue?

Aussi, les Missionnaires zélés et généreux se livrent ils avec ardeur et empressement à cette étude des langues indigènes. Leur zèle pour le salut des âmes les rend désireux de pouvoir instruire les infidèles et leur annoncer la bonne nouvelle. Et souvent on a vu des Missionnaires qui avaient eu moins de succès dans leurs études littéraires, parvenir et plus facilement et plus promptement à comprendre et parler le langage des naturels. C'était sans doute l'effet de leur zèle et de la grâce dont Dieu le récompensait.

Nos premiers Missionnaires nous ont laissé à cet égard de beaux exemples de zèle à imiter. On peut citer en particulier le pieux et zélé Père Chierard. Il avait reçu sa destination pour le Gabon. Sur milieu de son voyage il dut attendre un mois à Dakar. Rester ainsi un mois entier parmi de pauvres infidèles, sans pouvoir leur annoncer la parole de Dieu, c'était trop pour son zèle

Il se mit aussitôt à l'étude du Wolof; au bout de quinze jours, il savait parfaitement les prières en cette langue, et il allait les faire réciter dans les villages environnants. C'est qu'il regardait comme l'un des premiers devoirs de l'apostolat de pouvoir annoncer la parole évangélique, et qu'il brûlait de faire connaître, autant qu'il était en lui, le nom de Jésus-Christ.

Cette obligation pour les Missionnaires de s'appliquer à l'étude des langues indigènes se trouve, en outre, confirmée d'une manière positive par divers avis et Décrets de la S. C. de la Propagande. Dans une Instruction imprimée à Rome en 1840, on trouve à ce sujet, sous ce titre: «Necessarium esse missionariis studium linguarum, le passage suivant:

«Apostolos per universum Orbem predicatos Dominus non prius dimisit, quam eos linguarum dono impertisset (Act. c. 2. v. 4.). Unde patet Missionario, cum predicandi munere, linguas ediscendi necessitatem simul incumbere; quum sapienter a Deo provisum fuerit, ut viâ prædicationis fides propagetur. Fides enim ex auditu, auditus autem per verbum Christi. (Ro. c. 10. v. 17.). Quare, quantumvis laboriosum sit studium linguarum, Missionario tamen suscipiendum erit alacriter, nec inertia torpendum, cum iis, qui difficultatum metu deterriti, ob linguarum imperitiam mendacia in messe otiosi et inutiles manent; ut enim peritissimus ad sitim torpescit, vix proficiet quidquam, ut S. Kaverii exemplo satis apertum est nisi ipse vernaculam linguam calleat. (Furset. Vita I. J. c. 2.)»

— A ces recommandations, le S. Siège a ajouté des prescriptions positives et formelles. Dans un Décret du 25 mars 1774, rendu d'après l'approbation du Pape Clément XIV, la S. C. de la Propagande ordonne expressément, en vertu même de la S. Obedissance, à tous les missionnaires, de s'appliquer avec soin, dès leur arrivée en mission, à l'étude de la langue du pays; et elle enjoint aux Vicaires apostoliques et autres supérieurs des missions, de veiller à ce que leurs subordonnés remplissent ce devoir.

Voici le texte de ce Décret, d'après le Compendium du

## Séminaire des Missions étrangères

« 21 Mart. 1774. Sacra Congregatio Propaganda Fidei (facto verbo cum S. S. Clemente XIV.) — in virtute obedientia iterum precipit omnibus missionariis ut cum primum ad Stationes sibi assignatas pervenerint, sedulo et totis viribus studeant vernaculum illius gentis sermonem percipere et vicariis apostolicis ac superioribus missionum precipit, ut post sex menses ab ingressu novorum missionariorum, super lingua peritiâ eos examinent, et si negligentes fuisse deprehendantur, facultates, nisi urgeat necessitas, ipsis denegentur, et post alios sex menses ad examen revocentur quo elapso tempore, durante eorum desidiâ moneatur Sacra Congregatio, ut videat quid circa eos statuere debeat. »

— Pour se conformer à ces exhortations et prescriptions de la S. C. de la Propagande, le C. R. Père recommande d'une manière toute particulière à tous les membres de la Cong<sup>o</sup>, et spécialement aux jeunes Profès qui ont le bonheur d'être envoyés en mission, de s'appliquer avec zèle et ardeur, dès leur arrivée, à l'étude des langues du pays qu'ils doivent évangéliser. Et pour rendre cette étude plus complète et plus facile à la fois, ils doivent, autant que possible, joindre ensemble la pratique et la théorie, étudiant la grammaire, et s'exerçant à parler dans les circonstances qui peuvent se présenter.

Le C. R. Père recommande, en outre, aux Supérieurs locaux et provinciaux des C<sup>tes</sup> de mission de veiller à ce que les missionnaires soient fidèles à ce devoir, en les aidant et dirigeant au besoin, et de lui rendre compte, chaque année, dans leur Rapport annuel, de l'état de cette étude et connaissance des langues indigènes, parmi les membres de leurs missions respectives.



## NOUVELLES DIVERSES

de l'Institut et de la Maison-Mère.

C. C. I. Décès. — Dans le courant de ce semestre, nous avons eu à regretter la perte de trois Tères et de trois Frères: les P. P. Dufrien, Bracken et Chauvière; et les F. F. Ferdinand, Coussaint et Léonard, auxquels il faut ajouter encore un Frère Novice envoyé en Mission, le F. Alban. Ce sont là des sacrifices relativement assez nombreux et bien douloureux pour la Congr. Une fois de plus, nous devons adorer les desseins de Dieu, qui se plaît à nous éprouver. Puissent du moins toutes ces épreuves tourner à sa plus grande gloire et au salut des pauvres âmes!

Le P. Dufrien fut rappelé, comme on sait, de la Martinique, dans l'espoir que ses forces épuisées se rétabliraient au climat d'Europe. Après un court séjour dans la C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie, il demanda l'autorisation d'aller dans sa famille. Quelques semaines après, nous recevions la nouvelle de sa mort. Ce cher Père a succombé le 26 juillet, par suite de l'épuisement complet de ses forces. Nous donnerons les détails de sa mort et de celle des autres Tères et Frères au bulletin respectif de chaque C<sup>te</sup>.

— Le P. Bracken fut envoyé, l'année dernière, après sa Profession, à Sierra-Léone. Sa santé, sans être forte, paraissait cependant se maintenir assez bien; mais un mal caché qu'il portait en lui, devait bientôt terminer ses jours. C'était un abcès qu'il avait à la poitrine depuis cinq à six ans. Le Bon Dieu l'a appelé à lui le 23 juillet, peu de jours avant que le P. Dufrien ne succombât en France. Ce cher Père y était, du reste, préparé depuis longtemps par une vie fervente, et ses derniers sentiments ont été ceux d'un digne enfant de la Congrégation.

— Le F. Chauvière, Profès de vœux perpétuels, est mort à St-Louis (Sénégal) le 26 septembre, par suite d'un accès de fièvre jaune. Durant l'épidémie qui a exercé de si cruels ravages dans la colonie, le F. Chauvière se dévoua au soin des malades avec un zèle admirable. Aussi l'on peut dire qu'il est mort victime de son dévouement pour le salut des âmes. Pour un missionnaire du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, il ne peut y avoir de récompense plus précieuse.

La Mission de Sénégambie, de toutes nos Missions la plus éprouvée, a encore perdu les trois Frères: Eternand, Alban et Coussaint.

Le F. Ferdinand est mort par suite d'une de ces imprudences qui, en Afrique, peuvent avoir les plus funestes conséquences. Il était sorti au soleil sans précautions, malgré les recommandations qui lui avaient été faites. Il ne tarda pas à ressentir les premières atteintes de la fièvre jaune, et il succombait le 14 oct. après neuf jours de maladie.

Le novice Frère Alban, fortement atteint depuis plusieurs mois de phthisie et d'anémie, devait bientôt après, rejoindre au Ciel le bon F. Ferdinand. Il rem son âme à Dieu, le samedi, 19 octobre, après avoir eu le bonheur de faire sa Profession.

Peu de temps après, le 26 novembre, le F. Coussaint fut emporté par la fièvre bilieuse, qu'on était d'abord parvenu à arrêter, mais contre laquelle il ne s'opéra pas de réaction, par suite de l'épuisement du malade.

A toutes ces pertes nous devons encore ajouter celle du F. Léonard, attaché à la C. de St-Élan, qui se trouva par accident dans un bassin profond de l'Établissement le 9 juillet.

— Toutes ces morts doivent nous exciter à prier de plus en plus pour nos Missions, mais surtout pour celles d'Afrique, si souvent et si douloureusement éprouvées, afin



qu'il plaise à Dieu d'y conserver longtemps les Missionnaires et de susciter de nombreuses vocations pour ces malheureuses contrées.

— Comme on l'a vu, parmi ces morts, il en est deux, celle du F. Ferdinand et du F. Léonard, qui ont été occasionnées par des imprudences. Ce sont là de nouveaux exemples qui doivent nous rendre plus attentifs à éviter ces manques de précautions. Notre vie ne nous appartient pas. Elle est à Dieu et à la Cong<sup>e</sup>, à laquelle nous l'avons donnée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous ne devons donc pas ainsi l'exposer. — Le C. R. Père recommande en conséquence de nouveau à cette occasion, et plus instamment encore, à tous les Pères et Frères, surtout à ceux qui se trouvent en pays de mission, de prendre toutes les précautions commandées par la prudence et l'expérience, pour la conservation de leur santé, en suivant scrupuleusement à cet égard les avis et prescriptions de leurs Supérieurs.

C. C. II. Retraite annuelle des Pères à la Maison-Mère. — Les exercices de cette retraite se sont ouverts le dimanche 18 août, pour se terminer le 25. Le nombre des retraitants, en y joignant le C. R. Père et M<sup>gr</sup> Hobé, s'élevait à soixante-douze. Voici les noms des Pères venus des différentes C<sup>tes</sup> d'Europe. Les R. R. P. P. Gaultier, Le Varasseur F<sup>re</sup>, Collin, Gravière, Burg, Libermann, et les P. P. Planpin, Le Varasseur L., Peureux, Delaplace, Leman, Estrat, Suillaud, Guyot, Barillec, Maistre, Humbert, Hoofbauer, Ortand, Le Bozec, Lejeune (J. N.), Danger, Spreisser, Steub, Hervé, Riehl, Orind, Lecher, Eschbach, Stoffel, Jouan, Grizard, Kuvétys, Rivet, Reffé, Kærcher, Sejeune Eug., Simacher, Lapeyre, Dellerin, Graff, Eigenmann, Le Quintec.

Nos C<sup>tes</sup> d'outre mer étaient aussi représentées par les P. P. Lossedat, Horner, Ternot, Duparquet, Symonin

Guilloux et Parthet.

Vingt novices étaient appelés à prendre part à la retraite: M. M. Browne, Jouga, Bonnet, Chevalier, Menginger, Garmy, Walter, Gaspert, Delpuech, Remy, Scheuermann, Meyer, Girod, Colrat, Richert, Cogniard, Meillorat, Carrie, Costes et Besserat.

L'ancienne Chapelle du Noviciat à servir, comme nous l'avons vue précédemment, de lieu de réunion pour les Conférences. Avant d'aborder le sujet spécial qu'il avait choisi pour la retraite, et pour mieux préparer les esprits et les cœurs, le C. R. Père a rappelé, en commençant, sous une forme de retour et d'examen, les grandes fins que nous devons nous proposer dans la Cong., afin de voir, chacun, comment il les a remplies jusqu'ici. Ce sont là, en effet, de ces vérités importantes qu'il est bon de se remettre souvent devant les yeux. Après avoir fait ressortir le grand bienfait de la création, par lequel Dieu nous a donné l'existence, selon ses Décrets éternels, de préférence à tant d'autres créatures possibles, le C. R. Père a montré les desseins adorables de notre souverain Créateur sur nous. Il nous a criés pour lui, pour sa gloire extrinsèque; car pour sa gloire et son bonheur intrinsèques, il se suffit pleinement à lui-même. Mais il a voulu, en outre, par un effet de son infinie bonté, unir à cette glorification extérieure de sa magnificence, notre propre gloire intrinsèque, notre bonheur suprême, et cela par une union ineffable avec lui, par une admirable participation de sa propre félicité. Cette union ineffable avec Dieu se consomme dans le Ciel par la gloire, et se commence ici bas par la sainteté ou la grâce sanctifiante. À vivre et développer en nous la sainteté ou la grâce sanctifiante, telle est donc sur la terre, notre grande fin, est le moyen de réaliser nos éternelles destinées.

La grâce sanctifiante s'acquiert et se développe par deux moyens principaux. Le premier est hors de nous,

sont les Sacrements divinement institués pour nous la communiquer, et qui nous la communiquent en effet, *ex opere operato*, si toutefois nous avons en nous les dispositions requises. Le second moyen est subjectif, c'est la perfection, c'est-à-dire, à prendre ce mot dans son sens propre et théologique, la facilité à opérer promptement et fréquemment, le bien non seulement de précepte, mais encore de conseil, par des motifs surnaturels. La perfection nous fait acquérir la grâce sanctifiante de deux manières, indirectement, en nous disposant à bien recevoir les sacrements; directement, en nous faisant faire beaucoup d'actes des plus méritoires. Chaque œuvre parfaite mérite une augmentation de grâce sanctifiante ou de sainteté, et par suite un accroissement de gloire pour le Ciel.

La perfection est donc quelque chose de bien grand, de bien excellent dans l'ordre éternel des desseins de Dieu sur nous. Or, la fin propre de l'état religieux, c'est précisément de nous faire acquérir et pratiquer la perfection. Chaque Institut toutefois a son genre de perfection spéciale. Et ici, le E. R. Père nous a rappelé la nature et le degré de perfection que la Cong: demande à ses membres, perfection au nous commençante pour les Profès des premiers vœux, perfection croissante dans les Profès de vœux temporaires, perfection enfin plus solide et plus avancée dans les membres de vœux perpétuels. A cette fin de notre perfection nous joignons celle de la sanctification du prochain: toutes les deux sont également principales et doivent toujours être unies ensemble dans nos efforts.

Après avoir ainsi montré l'ordre et l'enchaînement des fins auxquelles nous devons travailler selon les desseins éternels de Dieu sur nous, le E. R. Père s'est attaché ensuite à nous prémunir contre l'un des grands obstacles qui, concertent avec notre nature mauvaise et avec le Démon, s'opposent à notre perfection, à savoir le monde et nos rapports avec le monde. Et c'est là ce qui a formé l'objet principal

et spécial des instructions de la retraite de cette année.

Le C. R. Ten a pris pour base et pour texte de ces instructions le projet de Constitution préparé par lui sur cet important sujet. Il nous a montré d'abord la nécessité du détachement du monde. Nécessaire pour tout chrétien qui veut s'adonner spécialement au service de Dieu, et détachement l'est plus encore pour le prêtre, plus encore pour le Religieux et plus encore pour nous, Religieux missionnaires. Nemo potest duobus Dominis servire. Si l'on veut se donner à Dieu, travailler à la perfection, se vouer au salut des âmes et surtout des pauvres âmes abandonnées, il faut de toute nécessité renoncer au monde. La vie religieuse et apostolique et vie du monde sont absolument inconciliables.

À l'envisager dans sa mesure, ce détachement doit s'étendre à tout ce qui est du monde, il n'y a pas d'exception. Et relictis omnibus, secuti sunt eum.

Quant à sa durée, il doit se perpétuer toute la vie. À sa profession, le Religieux fait acte de séparation du monde. Il doit en rester toujours séparé et s'en détacher toujours de plus en plus, prendre garde par conséquent après avoir quitté sa famille, son pays, de se faire au milieu des œuvres dont il s'occupe, un autre monde à soi, monde plus dangereux encore que le premier auquel il a renoncé.

Ce détachement du monde doit s'étendre et aux choses et aux personnes du monde, c'est-à-dire biens, dignités, honneurs, plaisirs etc., aux parents, connaissances, amis etc.

Le Religieux doit non seulement être détaché du monde, il ne doit plus vivre de la vie du monde, il doit avoir l'esprit, l'imagination et la mémoire, le cœur et la sensibilité, la volonté surtout dégagés des idées, des maximes, des sentiments du monde et des mondains, et paraître en tout tel qu'il est et doit être, un homme de Dieu.

Quant à la séparation extérieure d'avec le monde, il est des Ordres religieux où elle est plus ou moins absolue, pour nous, elle ne peut être que relative, puisque nos œuvres, notre vocation même nous obligent à avoir plus ou moins de rapports avec les personnes du dehors. Mais aussi c'est là ce qui peut devenir pour nous une occasion de dangers. Et de là la nécessité de règles spéciales pour prévenir ces périls.

Et tout d'abord, toutes nos relations extérieures doivent toujours être suffisamment motivées par des raisons réelles de nécessité, d'utilité, ou tout au moins de véritables convenances: jamais de rapports même inutiles. Et en outre, pour les relations nécessaires ou utiles que nous pouvons avoir avec les personnes du dehors, nos saintes Règles les placent sous la vigilance des Supérieurs. C'est à eux à juger de la légitimité des raisons qui peuvent motiver nos relations extérieures, et à veiller à ce qu'elles ne nous deviennent pas nuisibles. En suivant ces règles, nous sommes à l'abri contre tout danger; en les transgressant, nous serions exposés; nous devons en conséquence les observer toujours avec une inviolable fidélité.

Cel est l'ensemble des instructions de la retraite de cette année, instructions, comme on le voit, des plus utiles et des plus pratiques pour nous tous. Car l'un des plus grands écueils que puissent rencontrer les Religieux et les missionnaires voués à l'œuvre du salut des âmes, ce sont les rapports avec le monde et les personnes du dehors. Et l'expérience ne l'a que trop démontré déjà, même parmi nous, quoique nous ayons peut-être moins de naufrages à regretter, par suite de ces relations extérieures, que d'autres Instituts religieux.

Du réfectoire, le sujet de la lecture a été, pour les deux principaux repas, la Circulaire n° 37 sur l'esprit de générosité et de sacrifice. Cette lecture était comme la suite et le complément de la Circulaire sur le renoncement et l'abnégation, lue l'année dernière. Pour le déjeuner,

on a choisi parmi les lettres spirituelles de Notre Vénéré Père celles qui étaient plus en rapport avec la lecture faite au dîner et au souper.

A la Fête du St. Cœur de Marie, le C. R. Père a présidé lui-même tous les offices, depuis les très Vêpres jusqu'au salut, assisté exclusivement de Pères, selon l'usage.

La Cérémonie des vœux a eu lieu plus tôt que les années précédentes. Le C. R. Père, sans rien préjuger pour l'avenir, mais seulement à titre d'essai, avait annoncé la veille, à la dernière conférence, que l'on ne chanterait pas les secondes Vêpres de la Fête, à cause du grand nombre des professions, et qu'elles seraient remplacées à la même heure par la Cérémonie religieuse.

En conséquence, à 3<sup>h</sup> précises, on se rendit à la chapelle. Cette cérémonie, toujours si touchante, avait cette année, plus d'intérêt encore. Vingt novices étaient appelés à émettre leurs premiers vœux; et parmi eux un noir, indigène de la mission de la Sénégambie, M. Joug, le premier prêtre noir de nos missions.

Après le chant du Veni Creator, le C. R. Père a fait l'allocation d'usage.

Comme l'année dernière, il a pris pour texte ces paroles de Notre-Seigneur, parfaitement appropriées au sujet: *Nemo potest duobus Dominis servire*. Résumant en substance les Conférences de la Retraite, il a remis sous nos yeux les dangers que peuvent offrir le monde et les rapports avec le monde ennemi d'autant plus à craindre qu'il nous environne et nous touche sans cesse de toutes parts; et qu'il conspire à la fois et avec le démon et avec notre mauvaise nature pour nous faire déchoir.

Pour éviter ces pièges et marcher sûrement dans les voies de la perfection, que devons-nous faire? Nous ne devons plus ni vivre dans le monde, ni vivre avec le monde, ni vivre du monde, ni vivre comme le monde. Nous appartenons à Jésus-Christ, notre unique et véritable Maître.

Si nous voulons le servir fidèlement, il faut absolument que nous vivions en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ.

Le C. R. Père a développé d'une manière saisissante, bien que rapide, ces différentes considérations, en les appliquant successivement à chaque catégorie de ceux qui prenaient part à la Cérémonie; c'était le résumé substantiel des instructions de la retraite. Puissent tous ceux qui avaient le bonheur d'y assister en conserver toujours le fruit!

Les Novices se sont alors avancés pour prononcer leurs saints engagements et émettre leurs premiers vœux.

Après eux ont eu le bonheur de faire leurs vœux perpétuels les P. P. Maistre, Barthet, Lejeune Eug, Bigot, et Reffé.

Le P. L'archer renouvela ensuite ses vœux pour cinq ans; et enfin tous les autres Pères s'avancèrent pour faire en commun, avec le C. R. Père et M<sup>gr</sup> Hobé, la rénovation des engagements et des vœux.

Le Salut du C. S. Sacrement a clos la Cérémonie. Il était 6<sup>h</sup> 1/4 quand tout était terminé, et l'on a pu encore réciter le S<sup>t</sup> office avant l'heure ordinaire du souper.

Le lendemain, après la Messe solennelle de Requiem, célébrée par le P. Leman, s'est tenue la première séance générale des Chapitres qui ont duré jusqu'au mercredi matin. Le soir de ce jour, a eu lieu la Cérémonie de Consécration à l'Apostolat et d'adieux à la Maison-Mère des nouveaux Profes. M<sup>gr</sup> Hobé, invité par le C. R. Père, à faire l'allocution, a montré en quelques paroles pleines de simplicité ce que devait être un Missionnaire, à savoir: un homme rempli de l'esprit de foi, de zèle, et de ferveur. Et, opposant à ce portrait celui du Missionnaire naturel, sans zèle et sans ferveur, Monseigneur a fait voir la conduite bien différente qu'ils tiennent, à leur arrivée sur la terre infidèle. Car, tandis que le Missionnaire fervent règle toute sa conduite par l'obéissance, ne néglige rien

pour gagner des âmes à Dieu, le Missionnaire naturel, au contraire ne recherche que ses propres commodités et ne suit en tout que ses inclinations et desirs naturels. Aussi le premier fait-il beaucoup, et pour la gloire de Dieu et pour sa propre sanctification, et pour le salut des âmes. Et s'il ne voit pas toujours ses œuvres et ses efforts pour la conversion des infidèles couronnés immédiatement de succès, il a du moins le mérite de ses travaux et l'espoir consolant qu'ils fructifieront un jour. Le Missionnaire relâché, au contraire, ne fait rien, ne produit rien, ou presque rien, ni pour lui-même, ni pour le bien des âmes, ni pour la gloire de Dieu.

— Fête anniversaire de la Fondation de la Cong<sup>g</sup> à N. D. des Victoires. — Le samedi 31 août, veille de la fête anniversaire de notre fondation, les Frères des deux C<sup>ts</sup> de Paris et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie firent leur pieux pèlerinage à N. D. des Victoires. Le C. R. Père voulut bien, comme l'année précédente, aller lui-même leur dire la Messe de C<sup>té</sup> à l'autel de l'Archiconfrérie du C. S<sup>t</sup> et Immac<sup>te</sup> Cœur de Marie; et tous eurent le bonheur de recevoir de sa main la S<sup>te</sup> Communion.

Le lendemain, dimanche, les Pères présents au S<sup>t</sup> Cœur de Marie, se rendirent à la C<sup>té</sup> de Paris pour aller, à leur tour, remercier N. D. des Victoires de toutes les grâces reçues pendant la retraite. Après le souper, qui eut lieu à 5<sup>h</sup> 1/4, tous, au nombre de 55, prièrent le chemin du pieux Sanctuaire de N. D. des Victoires. En arrivant, ils se rangèrent autour de l'autel de Marie Immaculée, tandis que le C. R. Père, qui devait présider la réunion et l'Office de l'Archiconfrérie, assisté de M. le Curé, prenait, au milieu de tous les Pères, une place d'honneur qui lui avait été préparée.

Le R. P. Collin avait été désigné par le C. R. Père pour faire l'instruction d'usage, d'après ce qui avait été



réglé avec M. le Curé de N. D. des Victoires. Mais un ecclésiastique de Paris, M. l'abbé Bourdaloue, second diacre d'office de l'église des Batignoles, s'était déjà offert à l'avance pour toutes les prédications du mois de septembre à l'office de l'Archevêché, et le nouveau Sous-Directeur, ne connaissant pas ce qui avait été convenu avec M. le Curé et M. Dumax, avait accepté ses offres; on crut devoir laisser la chaire à cet ecclésiastique, en réservant le Fr. F. Collin pour l'année prochaine. On n'eut pas trop à s'en féliciter, car l'instruction qu'il fit aurait pu être mieux appropriée à la réunion. Après avoir fait, dans son exorde, un grand éloge de la Cong., et rappelé nos rapports avec N. D. des Victoires, le prédicateur prit occasion de notre pèlerinage en ce sanctuaire, pour parler d'un autre pèlerinage qu'il avait fait lui-même à Rome et des pieux monuments en l'honneur de Marie qu'il avait visités dans ce voyage, notamment de N. D. de la Garde, de S.<sup>te</sup> Marie-Majeure etc.

Après l'instruction, qui avait duré près de trois quarts d'heure, et les recommandations d'usage faites par le respectable M. Chanal, eut lieu la Bénédiction solennelle du E. S.<sup>t</sup> Sacrement, donnée par le E. R. Père. Ainsi se termina ce second anniversaire de la fête de sa fondation; il était plus de 9<sup>h</sup> quand la C.<sup>te</sup> reprit le chemin du Séminaire. Dès le lendemain, un certain nombre de Pères quittaient la Maison-Mère, emportant, nous l'espérons, pour toute la nouvelle année scolaire et religieuse les bénédictions du Cœur Immaculé de Marie.

IV. Retraites et Prédications diverses. — Quelques jours après le pèlerinage à N. D. des Victoires, le E. R. Père est allé à Senlis pour la clôture de la retraite annuelle des Sœurs de S.<sup>t</sup> Joseph, qui avait été prêchée par le Fr. Fernot.

Le P. Delaplace, de son côté, a été appelé, comme les années précédentes, à la donner aux Institutrices communales du diocèse de Beauvais, et le P. Blanpain aux Sœurs de St. Joseph établies à Abloncon.

Le P. Urinet, après avoir prêché une retraite aux Sœurs de St. Immaculée Conception, à Paris, est immédiatement parti pour donner les mêmes exercices aux Sœurs de la Présentation, à Castres. C'est la première retraite que nos Pères devaient donner à ces Religieuses. Elles y attachaient une importance toute spéciale, parce que ces exercices devaient être une préparation à l'élection de leur supérieure générale qui est réélue tous les trois ans. Le ministère de notre cher confrère, en cette circonstance, a été tout particulièrement béni du Ciel.

Le R. P. Le Varasseur *é.* fut appelé à prêcher la retraite annuelle à la Maison-Mère des Sœurs de St. Immaculée Conception de la même ville.

Le C. R. Père a donné, comme toujours, la grande retraite à la Maison-Mère des Sœurs de St. Joseph à Paris. Le C. Guilloux, chargé de faire une instruction, se trouvait très-fatigué, après chacune de ses prédications. Le C. R. Père, au contraire, ne s'était jamais si bien porté pendant les autres retraites et semblait délassé des fatigues des jours précédents. Dans ses conférences il a parlé sur les rapports avec le monde, sujet à la fois si pratique et si important pour les âmes appelées à la vie religieuse, et dont il avait aussi entretenu les Pères. Les P. P. Delaplace, Barillet et Bernot ont prêté leur concours pour les confessions.

Cette retraite, comme en général toutes les autres prêchées par nos Pères, a produit des fruits abondants de sanctification dans les âmes.

V. Bref du St. Père au sujet des ouvrages liturgiques du P. Le Varasseur Léon. — Le C. R. Père a fait offrir dernièrement

au Souverain Pontife un exemplaire des ouvrages du P. Le Varasseur son sur les ceremonies. Pour rendre ce present digne de Pie IX, on avait fait relier magnifiquement ces volumes avec les armes de Sa Sainteté. Le libraire qui a voulu en faire lui-même les frais, y avait mis tous ses soins. Le P. Eschbach les a emportés avec lui à son retour à Rome, après la grande Rétrainte, et les a présentés au St Père avec une lettre au nom de leur auteur

La Sainteté a daigné agréer cet hommage avec sa bienveillance accoutumée et elle a bien voulu répondre par le Bref suivant, que nous sommes heureux de publier dans le Bulletin. Si cette lettre du St Père est un encouragement pour celui de nos chers confrères auxquels elle est adressée, elle est aussi son honneur pour la Congrégation toute entière

Pius P. IX.

Dilecte Fili, Salutem et apostolicam benedictionem.

Observantissimas tuas libenter accepimus litteras, quibus offerre nobis voluisti varia sacrae liturgiae opera gallico idiomate a te exarata, ac Parisiisibus typis in lucem edita et inscripta: Les Fonctions Pontificales - Cérémonial - Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse; omnia juxta Romanam spiritum et normam elucubrata. Gratissimum certe Nobis fuit, dilecte fili, cognoscere qua veneratione sacram hujus sanctae Romanae Ecclesiae omnium Ecclesiarum matris et magistrae liturgiarum prosequaris, et quo studio, omni laude digno, illum in Gallia praesertim quotidie magis promovere ac propagare exoptes. Atque etiam grati Nobis fuerunt filialis tuae erga Nos, et hanc apostolicam sedem pietatis et observantiae sensus, quos in eisdem litteris luculentè profertis. Dum vero tibi pro munere agimus gratias, caelestium omnium donorum auspiciem et paternam Nostrae in te caritatis pignus Apostolicam Benedictionem toto cordis affectu tibi, dilecte fili, amantèr impertimur. - Datum Romae apud Petrum, die 21 novembris anno 1867.

Sanctificatus Nostri anno vigesimo secundo.

Pius PP. IX.

VI. Lettre bienveillante de M<sup>gr</sup>: Desprez, offrant au C. R. Père des reliques de S<sup>te</sup> Germaine. — Nous avons eu l'honneur, au mois de novembre dernier, de posséder quelques jours à la Maison-Mère M<sup>gr</sup>: Desprez, ancien Evêque de Bourbon, et actuellement assis sur le Siège archiepiscopal de Toulouse. Ce pieux et zélé Prélat est resté toujours l'un des amis les plus dévoués de la Cong<sup>:g</sup>; aussi avons-nous été heureux de lui offrir l'hospitalité. Sa Grandeur n'a pas voulu se laisser vaincre en générosité. De retour en son diocèse, elle nous a envoyé deux précieuses reliques de S<sup>te</sup> Germaine, cette humble bergère de son diocèse qui vient d'être placée récemment sur les autels par la voix du Souverain Pontife. Ces deux reliques enfermées chacune dans un beau reliquaire, étaient destinées, l'une à la Maison de Paris, l'autre à la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Monseigneur écrivit, à cette occasion, au C. R. Père, la lettre suivante, qui montrera tous ses sentiments pour notre Congrégation.

« Toulouse le 10 Décembre 1867.

« Bien cher Père Supérieur et ami,

« Je suis heureux de vous offrir deux reliques de S<sup>te</sup> Germaine, l'une pour votre maison de Paris, l'autre pour le Noviciat dirigé par le R. P. Collin. Je regrette que les reliquaires ne soient pas plus riches; je n'en trouvais d'une forme plus distinguée qu'en cuivre mal doré.

« La fin d'une année et le commencement d'une autre sont pour moi une source d'interminables occupations. Permettez-moi donc, cher et bon Supérieur, de vous offrir dès aujourd'hui mes vœux les plus étendus pour la prospérité de votre Cong<sup>:g</sup>. Evidemment l'esprit de Dieu est au milieu de vous; on respire chez vous l'arôme des vertus qui font les bons religieux. Que Dieu, bien cher Père, vous continue et qu'il étende ces bénédictions. Veuillez, être auprès de vos bons Pères l'interprète de ces sentiments que mon cœur dévoué et reconnaissant vous envoie à tous. Nous avons un froid rigoureux qui m'empêche d'écrire.

« Veuillez agréer en particulier, bien cher Père et ami, l'assurance de ma plus tendre affection en N. S.

+ Fl. Archer. de Toulouse.

VII. Boulangey sa mort. — son zèle pour l'œuvre des vocations. — Plusieurs de nos chers confrères, surtout dans nos Scolasticats, connaissent le nom de M<sup>lle</sup> Boulangey. Elle est décédée au mois de novembre dernier. Son dévouement pour la Cong<sup>g</sup>, et spécialement pour subvenir aux à l'éducation des jeunes aspirants, nous fait un devoir de consacrer quelques lignes à sa mémoire.

M<sup>lle</sup> Boulangey était de Rennes; elle vint à Paris, il y a six ou sept ans, avec la pensée de se dévouer comme membre actif à l'œuvre apostolique, dans la Communauté qui en formait le centre. Mais elle avait besoin d'une certaine liberté d'action, qui n'aurait pas eu son essor dans la vie de C<sup>te</sup>. Elle resta cependant à Paris, et se consacra à l'œuvre, sous la direction du R. P. Le Vasseur O<sup>ri</sup>, qu'elle avait choisi pour guide de son âme. D'une piété très-grande, et un peu portée même à certain mysticisme, elle ne vivait que pour Dieu. Elle avait surtout une dévotion toute particulière au Saint-Esprit; et elle contribua même à fonder en son honneur, une petite association spéciale, autorisée comme essai par l'autorité ecclésiastique, et qui continue à subsister. Il y a tous les premiers lundis de chaque mois, une réunion des associés, dans la chapelle de l'abbaye aux bois avec messe et instruction sur la dévotion à l'Esprit-Saint.

La vie de cette pieuse personne était toute consacrée aux bonnes œuvres. Tous ses travaux étaient pour les Missions; elle avait une certaine connaissance du dessin et de la peinture; elle consacrait ce talent à faire des tableaux pour l'œuvre apostolique.

Mais son œuvre de prédilection, c'était celle des

vocations ecclésiastiques, en vue surtout des Missions, et en particulier de notre Cong<sup>o</sup>. Elle avait compris toute l'excellence et le mérite de cette œuvre, et elle y consacra à peu près toutes les ressources, dont elle pouvait disposer. Elle avait un revenu de 4 à 5 mille francs. Elle l'employait presque tout entier à entretenir de jeunes aspirants. Spécialement dévouée à la Cong<sup>o</sup>, elle avait placé ces bourses à Langonnet, à Cellule et en Irlande; elle comptait ainsi en ces maisons de huit à dix jeunes gens à sa charge. Pour subvenir à ces frais, elle se privait non seulement du superflu, mais même du nécessaire. Elle menait une vie très-mortifiée, ne vivant souvent que de pain et d'eau. Ces sacrifices, elle les faisait avec joie par amour pour le Bon Dieu, et surtout pour avoir à offrir davantage en faveur des jeunes aspirants qu'elle faisait élever, et pouvoir en entretenir un plus grand nombre.

Ces privations n'ont peut-être pas été sans hâter la fin de ses jours. Elle avait une santé assez faible. Elle a succombé à une maladie de poitrine sur la fin de novembre, dans un voyage à Remes. Après une vie si pieuse, elle ne pouvait faire qu'une sainte mort. C'est pour nous cependant un devoir de reconnaissance de prier pour elle comme bienfaitrice de nos maisons de scolasticats.

— A cette occasion, nos chers confrères nous permettent de recommander à leur zèle cette œuvre de vocations. Providence veut les mettre en rapport avec des personnes désirant employer une part de leur fortune de la manière qui soit la plus utile pour la gloire de Dieu, le salut des âmes, et la plus méritoire pour elles-mêmes; il n'en est pas, ce nous semble, de plus excellente sous tous rapports, que de contribuer à former des prêtres, des religieux missionnaires surtout. Car, de toutes les œuvres divines, dit St. Genès l'Aréopagite, la plus divine c'est de coopérer

avec Dieu au salut des âmes. Et l'un des moyens les plus efficaces d'y coopérer, c'est de multiplier les apôtres.

La Maison-Mère consacre elle-même, tout particulièrement à cette œuvre les ressources dont elle peut disposer, comme la expose le C. R. Père dans la Circulaire sur la Pauvreté (N<sup>o</sup> 42. p. 18.). Mais elle n'a cet égard de bien lourdes charges à supporter, et encore tout ce qu'elle peut faire est bien peu relativement aux besoins nombreux de sujets. Si donc nos chers confrères avaient occasion de rencontrer des personnes qui fussent disposées, comme M<sup>lle</sup> Boulangery, à concourir à quelque bonne œuvre, ils ne sauraient en proposer de plus utile et de plus parfaite, à tous égards, que celle dont nous venons de parler. Les personnes pieuses et généreuses qui voudraient bien concourir à cette œuvre pourraient, en retour, être unies à la Cong<sup>o</sup> par les liens d'une affiliation spirituelle. Ce serait un moyen pour nous de reconnaître et compenser leurs bienfaits, en les attachant plus particulièrement encore à l'Institut et à ses œuvres.

VIII. Œuvres proposées et non acceptées. — Durant ce semestre, on a de nouveau proposé à la Cong<sup>o</sup> différentes œuvres plus ou moins intéressantes que l'on a dû refuser, faute surtout de personnel suffisant.

1<sup>o</sup> Œuvres en Allemagne: Orphelinat de Goltzheim, près Dusseldorf — Pèlerinage d'Ockenheim (dioc. de Mayence). La première de ces œuvres nous a été proposée par deux ecclésiastiques distingués de Dusseldorf, M. M. Müinzenberger et Drell, amis dévoués de la Cong<sup>o</sup>. C'est une institution qui n'eût pas manqué d'avoir les sympathies de la population catholique. Et la position peu éloignée de la ville de Dusseldorf présentait aussi des avantages particuliers. On nous pressait beaucoup d'accepter; et sur ces instances, le C. R. Père envoya, au mois d'août, le R. P. Le Varasseur, visiter la propriété, destinée à cette fonda-  
tion.

Mais après avoir mûrement examiné les choses, l'œuvre n'a pas paru avoir assez d'avenir pour pouvoir être acceptée.

2<sup>o</sup>. L'œuvre d'Ockenheim nous a été proposée au nom de M<sup>gr</sup> l'Evêque de Mayence. Il s'agissait d'un pèlerinage assez célèbre, institué, d'après la notice qui nous en a envoyée, en l'honneur des quatorze Saints que l'on invoque dans les divers besoins de la vie. On y voyait autrefois un grand nombre de pèlerins y accourir. L'église vient d'en être restaurée; et M<sup>gr</sup> l'Evêque de Mayence eut désiré en confier la desserte à une Cong<sup>g</sup> religieuse. Malgré les instances bienveillantes du Evêlat, on n'a pas cru pouvoir y donner suite.

2<sup>o</sup>. Mission de Mayotte aux îles Comores (Mer des Indes).

Les Pères Jésuites, chargés jusqu'ici de cette mission; ont manifesté le dessein de l'abandonner pour concentrer toutes leurs forces sur Madagascar. Le mandataire d'une Compagnie commerciale formée pour l'exploitation de ces îles, M. Mazari vint nous proposer de les remplacer. Il avait vu notre Etablissement de la Providence, il désirait vivement nous voir établir une œuvre de ce genre aux Comores. Tout le concours de la Compagnie nous était généreusement offert. Le S<sup>r</sup> Dubon fut chargé d'examiner l'affaire, mais il ne pouvait y avoir lieu d'accepter.

3<sup>o</sup>. Missions en Amérique aux Natchez à Philadelphie, etc.

Plusieurs Evêques des Etats-unis, à l'occasion de leur voyage en Europe pour le Centenaire de S<sup>t</sup> Pierre, sont venus de nouveau nous demander des missionnaires pour évangéliser les noirs de leurs diocèses.

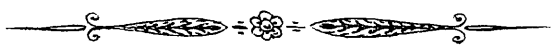
C'est d'abord M<sup>gr</sup> Wood, Evêque de Philadelphie, qui est venu à deux reprises faire un appel avec M<sup>gr</sup> Lynch, Evêque de Charleston.

M<sup>gr</sup> Elder, Evêque de Natchez, au Mississipi a fait des instances plus vives encore. Le E. R. Père a dû



lui répondre, comme il l'a fait à tant d'autres, qu'il regretta de ne pouvoir accéder à ses desirs, faute de sujets. Mais si je vous envoyais des sujets ? reprit M<sup>r</sup> Elder, car les Evêques de Hollande se sont montrés disposés à m'en procurer à la seule condition qu'ils embrasseraient l'état religieux, vu les dangers auxquels est exposé le missionnaire libre. — Pourrais-je les diriger vers votre Cong: ? » C'était une offre qui ne pouvait se refuser. Peut-être, ce serait un moyen de la Providence pour étendre la Cong: dans la Hollande. Jusqu'ici cependant cette offre est restée sans suite.

Trions toujours, en attendant, le divin Maître de vouloir bien, à mesure que le champ qui nous est donné à cultiver s'agrandit, multiplier aussi les vocations. Car, hélas ! elles sont loin d'égaliser les besoins qui surgissent de tous côtés





# Deuxième Partie,

(Bulletin N<sup>o</sup> 42.)

## PROVINCE D'EUROPE.

### C<sup>té</sup> du St. Cœur de Marie.

#### Nouvelles concernant la C<sup>té</sup> en g<sup>al</sup>.

1. Séjour des Pères revenus des missions — 2. Visites de quelques étrangers.

— 1. « Dans le cours de ce semestre, nous avons encore eu la consolation de donner l'hospitalité à plusieurs de nos chers confrères revenus des missions

« Mgr. Robès y a demeuré lui-même, après son retour des fêtes de Rome, autant que pouvaient le lui permettre les affaires de sa chère mission. Le jour de l'Assomption, sa Grandeur a bien voulu officier pontificalement, à la G<sup>d</sup> M<sup>se</sup>, aux Vêpres et au Salut. C'est la première fois que notre chapelle a été honorée des belles cérémonies d'un office pontifical

« Dans le courant du mois d'Août sont encore arrivés les P. J. Lossedat et Barthet. Enfin vers la fin de novembre, le F. Anselme est revenu de la Martinique. Tous généralement se sont bien trouvés de leur séjour dans la Communauté, et ont pu, vers la fin de l'année, retourner à leur poste, ou recevoir une autre destination. »

— 2. « Nous devons encore mentionner quelques visites de personnages éminents.

« C'est d'abord, au mois de juillet, Mgr. Du Losquer, Archevêque de Port-au-Prince, accompagné de M<sup>r</sup>. l'abbé Crigaro, aumônier en chef de la flotte, qui ont bien voulu

qui ont bien voulu y passer une partie de la récréation au milieu de nous. C'est ensuite au mois d'août M. G. Gauvre et le célèbre prédicateur, M. l'abbé Comte tous deux, on le sait, amis intimes du R. P. Gault. Enfin, au mois de septembre, nous avons aussi été honorés de la présence de M. le Grand Vicaire du diocèse de Limbourg, qui porte à nos œuvres d'Allemagne intérêt particulier.»

### Maison du Noviciat.

1. Profession nombreuse Personnel actuel — 2. Retraite, Ordinations  
— 3. Rappels de Scolastiques et de Novices de la maison; Prise d'habit.

Bulletin de la C<sup>te</sup>. — 1. « Comme on l'a vu à la 1<sup>re</sup> partie du Bulletin, le Noviciat a fourni cette année un heureux contingent de Professions.

« Au nombre des nouveaux Profès, était un prêtre indigène de la Sénégambie, le P. Fouga. Né à l'île Gorée il a été élevé par nos Pères sous les yeux de M. G. Robes, et ordonné par Sa Grandeur. Reçu comme novice, au mois de novembre 1865, à St. Joseph de Ngazobil, il fit son noviciat en cette C<sup>te</sup> avec dispense du C. R. P. il est venu le terminer au St. Cœur de Marie et y faire Profession. Plaise à Dieu, pour la conversion et le salut de ces pauvres peuples, que de leur sein sortent un jour de nombreux ouvriers évangéliques, pleins de générosité et de dévouement! »

« Le personnel des Novices de l'année 1867-68, se composait à la rentrée, de 15 aspirants titulaires et de 3 postulants; l'un d'eux, M. du Plessis, imitant l'exemple du P. Cogniard, nous est venu du Séminaire français »

— 2. « La Retraite d'ouverture, prêchée par le Père Ternot, a été couronnée par une Ordination à laquelle ont participé 12 novices Dix d'entre eux ont reçu le Diaconat; ce sont: M. Roth, Stoffel, Daull, Gador

Ricour, Baumgartner, Rodier, O'Farrel, Clausse et Le-comte; 2, le sous-Diaconat: M. M. Dessaint et Le Beller. Les P. P. Lequintrec, Costes et Besserat ont également pris part à l'Ordination et ont reçu tous les trois la prêtrise. La Cérémonie a été faite dans la chapelle du St. Cœur de Marie, par Mgr. Tomanton de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archevêque de Chiodosioropolis in partibus infidelium. Après le dîner, le vénérable Prélat a bien voulu passer quelques instants au milieu de sa nouvelle famille sacerdotale. Il a vivement impressionné par la peinture qu'il a faite de l'état d'abaissement auquel est réduit le clergé grec, au sein duquel il travaillait.

« Trois mois après, à la chapelle du Séminaire colonial, le même Prélat a conféré la prêtrise aux 10 novices diaques déjà nommés, et le Liaconat à 3 autres: M. M. Metz, Dessaint et Le Beller, et enfin le sous-Diaconat à M. M. de Courmont, Schwab et Ray. »

— 3. « Le nombre des novices de la présente année, balance à peu près celui de l'année dernière, grâce au retour de plusieurs Scolastiques ou novices employés jusqu'ici en maison. C'est ainsi que nous est revenue de Rome M. Brunetti, après avoir achevé ses études théologiques dans la ville sainte; et de Cellule, où on l'avait envoyé pour raison de santé, M. Dessaint. Un troisième, M. de Courmont, a également passé au Noviciat dans les premiers jours de décembre. Entré dans la Cong<sup>e</sup> au mois d'octobre 1862, l'état de sa santé le fit envoyer l'année suivante, en qualité de postulant scolastique, à la C<sup>te</sup> de St. Pierre (Martinique). C'est dans cette C<sup>te</sup> qu'au mois de janv. 1866 il reçut son admission au titre de novice. Enfin, M. Ray, Scolastique de 3<sup>ème</sup> année de théologie, autorisé par le C. R. Père à commencer son noviciat, est venu compléter le nombre actuel des novices. »

— 4. « Le 27 Décembre, fête de St. Jean l'Évangéliste, notre petite famille religieuse a reçu dans son sein

un nouveau membre, M. du Plessis, novice prêtre, admis à faire ses premiers engagements.»

### Maison du Scolasticat.

1. Vacances. Pèlerinage à Longpont. — 2. Prise d'habit. — 3. Retraite annuelle. Ordinations. — 4. Visite du C. R. Père. Quelques paroles qu'il nous adresse. — 5. Ordinations de Noël — Autre prise d'habit — Dévotion à l'Enf. S<sup>te</sup> M<sup>re</sup>

Bulletin de la C<sup>te</sup>. — 1. « Les vacances des Scolastiques se sont ouvertes le 14 juillet par un jour de retraite, suivi, comme les années précédentes, du pèlerinage à N. D. de Longpont. Nous avons été heureux de pouvoir, en ce sanctuaire béni, témoigner à la C. S<sup>te</sup> Vierge notre reconnaissance pour les grâces nombreuses que cette Bonne Mère nous avait obtenues durant l'année scolaire et religieuse, et lui consacrer les prémices de ces quelques jours de repos. Après la messe de C<sup>te</sup> à l'autel de Marie, la journée fut partagée entre des visites à la chapelle miraculeuse et des promenades dans l'immense parc de M<sup>re</sup> le Comte de Say. Le soir, sur les invitations de M<sup>re</sup> la Comtesse et les instances de M. le Curé, qui se montra comme toujours, à notre égard, plein de prévenance et d'affabilité, nous dûmes, après une dernière visite au sanctuaire vénéré, chanter un Salut dans la riche chapelle du château.

— 2. « Le 3 septembre, fête de la Nativité de la C. S<sup>te</sup> Vierge, nous voyions avec bonheur un de nos postulants, M. Sigavan, du dioc. de Quimper, émettre ses premiers engagements dans la Cong<sup>g</sup>, avec deux aspirants au noviciat des Frères. Nos postulants restaient peu nombreux mais les prières adressées au Cœur immaculé de Marie et au Vénéré Père dans le but d'obtenir des vocations n'ont pas été stériles : à la rentrée, nous avons vu leur nombre s'élever de 2 à 12, et porter notre chiffre à 60.»

— 3. « Les exercices de la retraite annuelle ont commencé, cette année, le dimanche 15 septembre. Pendant ces saints jours,

le P. Fernot prit pour sujet de ses instructions les vertus principales qui sont le fondement de la vie chrétienne, sacerdotale et religieuse : la connaissance de Dieu et de soi-même, l'humilité, la haine du péché, l'amour de Dieu, la conformité à la volonté divine. — De son côté, le P. Eigenmann, dans les conférences sur le Pontifical, s'appliqua à faire ressortir la grandeur des saints ordres et l'éminente vertu exigée pour les recevoir.

Le samedi des Quatre-Temps, veille de la clôture de la retraite, quatorze Scolastiques, prirent part à 4 ordinations : M. M. Lang, Romain, Spielmann, Deckel, Desmier, Kayser, Salles, Kratz furent promus aux ordres mineurs; et M. M. Audrin, Bertsch, Wenger, Humbrecht (Er<sup>m</sup>) Degressol et Weick reçurent la tonsure cléricale. Le lendemain, fête des Sept Douleurs de Marie, la rénovation pour tous les Scolastiques, de leurs saints engagements, vint mettre le sceau à toutes les bonnes résolutions de la retraite.

— 4. — Le C. R. Père, retenu à Paris par ses incessantes occupations, n'avait pu se rendre aux desirs de ses enfants et se trouver au milieu de nous pour la clôture de la retraite. Ce sont les anges gardiens qui, le jour où l'Eglise célèbre leur fête, nous ont procuré le bonheur de le posséder. Le matin, il voulut bien nous dire la messe de C<sup>te</sup>, et nous distribuer à tous la 5<sup>te</sup> Communion. Après le dîner, on se réunit à la salle de C<sup>te</sup>. Après nous avoir exprimé le regret de n'avoir pu assister à la rénovation de nos engagements, notre Bien-aimé Père voulut bien donner à tous ses enfants quelques avis, pour confirmer et rendre plus efficaces les résolutions de la retraite. — « Il y a deux choses, leur dit-il, dont dépendra avant tout l'abondance des fruits surnaturels que vous pourrez recueillir durant cette nouvelle année religieuse : l'esprit de foi dans l'accomplissement de la Règle, et la pureté d'intention. De même que la Règle doit demeurer toujours présente à votre esprit, de même faut-il que vous

« soyez constamment pénétrés de cette pensée : Dieu me veut.  
 « C'est pour lui que je dois faire cette action.... C'est pour  
 « faire sa très-sainte volonté que j'agis ainsi.... » — Rap-  
 pelant ensuite les deux fins du Scolasticat, l'avancement  
 dans la piété et l'acquisition de la science, il nous rendit  
 attentifs à deux écueils également funestes qu'il faut éviter  
 avec soin : « Il est des gens, dit-il, qui donnent tous leurs  
 « soins à la piété au détriment de l'étude, sous prétexte  
 « que la piété est nécessaire avant tout : c'est une illusion.  
 « Il en est d'autres au contraire, qui font de l'étude leur  
 « principale et souvent leur unique occupation : c'est un  
 « défaut plus grand encore. Oui, le prêtre doit être sa-  
 « vant, mais sans la piété, sa science demeure vaine. Il  
 « est un moyen d'éviter ce double écueil : entrer pleinement  
 « dans l'esprit du règlement, unir la science à la piété ».

— « Vous voilà maintenant bien nombreux, ajouta  
 « le C. R. Père, en finissant. Puissiez vous tous persévérer !  
 « Je l'espère, et le souhaite. Cependant je ne puis m'em-  
 « pêcher de vous faire part d'une triste pensée. N'y en aura-  
 « t-il pas qui seront infidèles à la grâce de leur vocation ?...  
 « qu'un pareil malheur n'arrive à aucun de vous, mes  
 « chers enfants. Et pour l'éviter, il est un moyen puissant  
 « et efficace : c'est la règle accomplie avec esprit de foi et  
 « amour. Demeurez ainsi fidèles à la grâce et vous  
 « répondrez aux différentes fins du Scolasticat. »

« Avant de quitter la salle, le C. R. Père voulut bien  
 nous bénir tous. Puisse cette bénédiction être pour chacun  
 de nous un gage de persévérance ! »

— 5. « Au quatre-temps de Noël, quelques uns des  
 Grands Scolastiques partagerent le bonheur des Novices,  
 en participant à l'ordination faite au séminaire colonial  
 par M. G. Romanton. Ce sont, pour les Ordres mineurs :  
 M. Audrin, et pour la tonsure et les ordres mineurs : M. H.  
 Capdeville, Dozat et Rambour.

« Quelque temps après, notre chapelle fut encore témoin



de la prise d'habit d'un Scolastique et de deux Frères. Le Scolastique élu, M. Tambour, du diocèse de Vannes, était venu depuis peu de Cellule, où il avait été employé comme professeur.»

— 6. « Au grand-Scolasticat, la dévotion envers le divin Enfant Jésus semble croître chaque année. La crèche déjà si belle l'an dernier, s'est fait remarquer par de nouveaux embellissements et par une imitation plus fidèle de celle de Bethléem. Tous les soirs, après la prière, on voyait les Scolastiques, venir presque en C<sup>te</sup>, rendre leurs hommages au divin Enfant, et puiser dans les enseignements si sublimes qu'il nous donne, l'esprit du véritable religieux-missionnaire.»

### C<sup>te</sup> des Frères.

1. Recrues des diverses maisons de Noviciat. — 2. Retraite annuelle. Prof<sup>or</sup> et prise d'habit. — 3. Personnel du Noviciat. — 4. Travaux de culture.

Bulletin de la C<sup>te</sup>. — 1. « Les divers Noviciats des Frères nous ont donné dix nouvelles recrues. Ainsi le Noviciat de Blackrock a envoyé les F. F. Juvenal et Kenney; celui de Marienstadt, le F. Léopold; et enfin ceux de Langonnet et Cellule sont représentés, le 1.<sup>or</sup> par les F. F. Fructueux et Elie, et le second, par le F. Joseph-Marie.»

— 2. « La retraite annuelle des Frères s'est ouverte peu de jours après la clôture de celle des Pères. Comme l'année dernière, elle a commencé sous la protection du S<sup>t</sup> et Sm<sup>e</sup> Cœur de Marie, le jour octave de la fête patriotique de la Cong<sup>o</sup>. Prêchée par le R. P. Supérieur, cette retraite a produit des fruits de grâce, et a laissé de bonnes impressions dans le cœur de ceux qui en ont suivi les exercices. Elle s'est terminée le jour de la fête de la Nativité de la S<sup>te</sup> Vierge, et a été couronnée par une cérémonie de Profession et de prise d'habit. Le C. R. Père voulut bien présider cette cérémonie et faire lui-même

l'instruction d'usage. Après avoir d'abord montré les précieux avantages de la vie religieuse, comparée à la vie du monde, il rappela aux Frères la fin qu'ils doivent réaliser dans la Cong<sup>g</sup>, et s'attacha à leur montrer que le grand moyen de l'atteindre consiste dans l'observance exacte des vœux de religion, de Pureté, de Chasteté et d'Obéissance.

Après l'instruction, deux Postulants reçurent des mains du C. R. Père le St. habit religieux, sous le nom de F. F. Flavien et Héribert. Dix novices se consacrèrent ensuite au Seigneur par l'émission des premiers vœux, à savoir les F. F. Oswald, Barthélemy, Anatole, Félix, Melaine, Paulin, Militon, Juvenal, Egelmon, Samuel. Après eux, les F. F. Trénée, Valère et Agapit eurent le bonheur d'émettre les vœux perpétuels. Tous les autres Frères Profès qui avaient pris part aux exercices de la retraite firent la rénovation de leurs saints engagements. C'étaient les F. F. Jean-Baptiste, Jean, Honoré, François, Saul, Joseph, Lionide, Matthieu, Bernard, François-Marie, Albert, Valentin, Maur, Eldefonse, Néri, Ephrem, Hugues et Innocent. La rénovation des engagements des Novices termina la cérémonie.

— 3. « Comme on a pu le voir à la première Partie du Bulletin général, il y a eu quelques modifications dans le personnel des Frères de la C<sup>té</sup>. Le F. Emilien a été envoyé à Cellule remplacer le F. Hugues, qui est rentré au St. Cœur de Marie, et le F. Didier, remplacé à Langomet par le F. Anatole, a été appelé à la C<sup>té</sup> du St. Cœur de Marie.

« Le nombre des Novices se maintient à peu près au même chiffre. À la fin de ce second semestre, ils sont au nombre de 16, tant titulaires que postulants. »

— 4. « Les récoltes obtenues par les travaux de nos Frères ont été supérieures à toutes celles des environs, grâce aux labours profonds des terres et à l'abondance

des engrais dont on peut disposer. Ainsi, quoique l'année n'ait pas été favorable, on n'a pas laissé d'obtenir le beau résultat de 30 hectolitres de blé à l'hectare, et pour les betteraves on a atteint le magnifique rendement d'environ 100,000 kilos à l'hectare, sans parler de l'énorme quantité de navets que le Sr. François a su faire produire à la terre par des cultures dérobées aussi; M<sup>r</sup>. Salmon, directeur des cultures de St. Olan, lors de sa visite au St. Cœur de Marie au mois d'Août dernier, n'a-t-il eu que des éloges à donner sur l'état de nos terres et le parti qu'on en sait tirer. »

## Maison du Séminaire colonial.

1. Santé du R. P. Gaultier. — 2. Ordination par M<sup>r</sup>. Amanton. — Reprise. Retraite prêchée par M. Fava. — 3. Passage de M<sup>r</sup>. Desprez au sém. col. — 4. Adieux et départ de M<sup>r</sup>. Boutomet p<sup>r</sup> la Guadeloupe. — 5. Ordination de sept. par M<sup>r</sup>. Amanton. — 6. Cœurs. 1<sup>ères</sup> Com<sup>m</sup>. Distribut<sup>ion</sup> des prix au Patronage S<sup>te</sup> Mélanie.

Bulletin de la C<sup>ité</sup>. — 1. « Nous donnons, en commençant notre Bulletin, quelques détails sur la santé du R. Père Gaultier. Ce cher Père était bien fatigué sur la fin de l'année; il se sentit néanmoins encore la force de présider, selon sa coutume, les derniers examens. L'état de sa santé demandait un changement d'air; après les exercices de la grande retraite des Pères, auxquels il put assister avec assiduité, il nous quitta pour aller passer quelques semaines en Bretagne. Ce séjour au pays natal, n'a pas cependant produit tout l'effet qu'on en espérait. Son rhume n'a guère perdu de sa violence, et la goutte fait parfois éprouver au cher Père de grandes douleurs. »

— 2. « Deux Ordinations des Quatre-Temps de septembre, cinq séminaristes allèrent au St. Cœur de Marie prendre part à la cérémonie d'ordination qui fut faite par M<sup>r</sup>. Amanton.

Crois d'entr'eux recurent le Diaconat et deux le Sous-diaconat.

„ La rentrée du séminaire eut lieu le mardi 15 oct. Le nombre des élèves s'élevait à 76, dont 63 pour les colonies françaises, et 13 pour Haïti.

„ M<sup>r</sup>. l'abbé Tava, Vicaire général de M<sup>g</sup>. de St-Denis était alors au séminaire. Il accepta avec plaisir l'offre qu'on lui fit de prêcher la retraite Le Dimanche suivant jour de clôture, il nous quittait pour se rendre à Coulou où l'avait invité M<sup>g</sup>. Desprez.

— 3. „ Un mois après, nous avions nous-mêmes l'honneur de donner pour quelques jours l'hospitalité à l'ancien Evêque de St-Denis, accompagné de M<sup>r</sup>. le Bihan, son secrétaire particulier. Il revenait d'un voyage dans le Nord, où il avait été revoir sa famille. Au moment de son arrivée on était au réfectoire; et un séminariste était entrain de déclamer un sermon. Quand il eut fini son morceau, le C. R. Père voulut bien, en l'honneur de Sa Grandeur, donner permission de parler. Monseigneur passa avec les Pères plusieurs récréations; et sut vivement les intéresser par sa conversation. Le mardi suivant, il reprenait, avec son secrétaire, la route de son diocèse. Mais il n'oublia pas la courte hospitalité qu'il avait reçue chez nous. Peu de temps après, le Vénérable Evêlat nous envoyait en retour, comme on l'a vu dans la partie officielle, deux précieuses reliques de S<sup>te</sup> Germaine, dont l'une était destinée à la maison du séminaire.

— 4. „ Le 13 déc., le digne Evêque de la Guadeloupe M<sup>g</sup>. Boutonnet, vint nous faire ses adieux, avant de retourner au milieu de son cher troupeau, si cruellement éprouvé. Venu en France au printemps pour assister aux belles fêtes de Rome, il avait dû prolonger son séjour en Europe, à cause du mauvais état de sa santé. Sa Grandeur partagea le dîner de la C.<sup>te</sup> et se rendit ensuite avec les Pères et les élèves à l'oratoire du St-Cœur de Marie

111.

pour la petite visite au St. Sacrement. Là, à la prière du E. R. Père, le pieux Triélat adressa aux Séminaristes quelques paroles touchantes et affectueuses que nous aimons à recueillir.

« Avant de repartir pour son lointain diocèse, il avait tenu, dit-il, à venir présenter ses respects au E. R. Père Supérieur général ainsi qu'à ses dignes collaborateurs, et à exprimer à tous les élèves son affectueux souvenir. — Il rappela en quelques mots aux séminaristes combien, à notre époque surtout, où la Révolution et l'impiété redoublent de rage contre la Religion, l'Eglise et son auguste Chef, il faut au prêtre une foi forte, une vertu solide, pour bien combattre et remporter la victoire. Nos colonies, plus encore qu'en France, ajouta-t-il, un bien immense est à faire; mais il faut aussi une plus grande sainteté. En terminant, il exhorta vivement tous les élèves à bien mettre à profit les bons avis qui leur sont donnés au séminaire, afin de se rendre dignes de leur belle mission. — Puis, sur la demande du E. R. Père, il donna à toute la C.<sup>te</sup> sa dernière bénédiction, en recommandant son départ et son voyage à nos prières.

« Le E. R. Père remercia Sa Grandeur de ses bonnes paroles, et l'assura que l'on ferait pour elle une neuvaine spéciale. M.<sup>gr</sup> Bouttonnet avait été invité à assister au Concile de Poitiers, fixé au mois de Janvier, et on l'avait prié à cet effet, de différer son retour à la Guadeloupe, mais Monseigneur aimant mieux se réserver pour le prochain concile général, et il pria le E. R. Père de vouloir bien le représenter à celui de Poitiers. Il s'embarqua le 16 décembre sur le paquebot de St. Nazaire. »

— 5. « Nous avons eu, comme les années précédentes, une ordination à la fin de Décembre. M.<sup>gr</sup> Amanton voulut bien accepter de faire la cérémonie, qui eut lieu dans notre chapelle. Cinquante deux séminaristes y prirent

part: 8 d'entr'eux reçurent la prêtrise, 5 le diaconat, 7 le sous-Diaconat, 27 les ordres mineurs et 5 la tonsure; 20 novices ou Scolastiques, venus du S. Cœur de Marie participèrent également à cette ordination.»

— 7. L'œuvre des apprentis et jeunes ouvriers dont s'occupent les Sères de la C<sup>te</sup>, donne toujours, malgré ses difficultés, de consolants résultats. — Au mois de juin les dix enfants, préparés par le S. Lapeyre, avec le concours de celui des Séminaristes, eurent le bonheur de s'approcher pour la 1<sup>ère</sup> fois de la sainte Eable: Mgr. Robé était alors dans la C<sup>te</sup>; il fut heureux de leur conférer, immédiatement après la messe de communion, le sacrement de confirmation pour les fortifier contre les dangers du monde, qui sont si grands surtout à Paris.

« Quelques jours après, avait lieu, au Patronage S<sup>te</sup> Mélanie, la distribution solennelle des prix et récompenses. Dans le discours d'usage, qu'il lut en commençant, M. Cornudet, Vice-Président de l'œuvre<sup>(1)</sup>, exprimait ainsi sa reconnaissance pour le concours apporté par nos Sères pour le soin spirituel des enfants.

« Le Patronage est surtout fait pour l'âme de nos enfants. Nous serions bien insuffisants si nous ne trouvions un aide puissant dans nos dignes et vénérables aumôniers, les Sères du S. Esprit. Ils sont de ceux, n'attendent leur récompense que d'en-Haut; mais il est bien permis à ceux qui voient à l'œuvre leur infatigable dévouement, comme à ceux qui en sont l'objet de leur donner dès ici-bas le tribut de leur affectueuse gratitude. »

— « Le Patronage S<sup>te</sup> Mélanie a fourni son contingent aux défenseurs du S<sup>t</sup> Père. Un jeune ouvrier sculpteur nommé Marius Martin, a quitté Paris au mois de septembre pour se faire zouave. Un autre, Eugène Legrand travaillait dans une étude comme clerc de Notaire

(1) Fils du Conseiller d'Etat.

Ne pouvant obtenir de ses parents leur consentement pour entrer dans le corps des zouaves, il s'est engagé dans un régiment français envoyé à Rome; et cela, uniquement dans la pensée de se dévouer à la défense de Pie IX. Deux autres devaient également imiter ces généreux exemples, s'ils n'avaient été arrêtés par des difficultés particulières.»

— 7. « On sait avec quel empressement, de toutes les parties du monde catholique, mais surtout de la France, les fidèles font parvenir au S. Père des secours en argent. Le E. R. Père a envoyé dernièrement, au nom de la Cong<sup>e</sup>, outre ce qu'il avait déjà offert, une somme de 500 <sup>fr</sup>.

« Le Séminaire colonial en particulier, a fait aussi son offrande. Les élèves, largement aidés par le S. Econome, ont réuni 150 <sup>fr</sup>. Pierre, le domestique de la maison, a voulu, lui aussi, contribuer à la souscription selon ses ressources, et il a offert une pièce de 5 <sup>fr</sup>. Puisse le Ciel avoir pour agréables ces légères offrandes avec toutes celles de l'univers catholique, et rendre enfin à l'Eglise et à son auguste Chef la paix et la tranquillité!

— 8. « Nous n'avons plus, pour compléter notre Bulletin, qu'à mentionner le placement au séminaire de deux nouveaux Pères, les P. P. Besserat et Costes: le premier est chargé spécialement de la comptabilité générale de la Cong<sup>e</sup>; tout en ayant le soin de l'économat du séminaire; le second, est employé comme aide au secrétariat, notamment pour la rédaction du Bulletin. Le P. Lejeune, puis le P. Ott, de la C<sup>té</sup> de Cellule, avaient d'abord été destinés à cet emploi; mais les maux de tête presque habituels que leur occasionnait, à l'un et à l'autre, un travail sédentaire, ne leur a pas permis de continuer; et le S. Costes, auparavant chargé, dans la même C<sup>té</sup>, de la direction des petits Scolastiques, a été appelé à les remplacer sur la fin de décembre.»

## Clé de N. D. de Langonnet.

1. Mgr Bécél invité à la distrib<sup>on</sup> des prix. — 2. Vacances. Promenades des Scolaires à St<sup>e</sup> Barbe. Travaux. — 3. Rentrée. Arrivée du R. P. Provincial et du nouveau Supérieur, P. Guilloux. — 4. Bienveillance du nouvel évêque et du clergé pour l'Établissement. — 5. Retraite des Scolaires et des Frères. — 6. Von au St<sup>e</sup> Barbe.

Extrait de la correspondance et du Bulletin de la Clé. — 1. Monseigneur Bécél, à son retour des fêtes de Rome, fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 19 juillet. Le P. Danger était allé de Langonnet y assister. Il fit, le lendemain, sa visite à Monseigneur pour l'inviter à venir présider, s'il lui était possible, la distribution des prix. Mais Sa Grandeur ne put trouver de jour libre avant le 15 août. Sa visite à Langonnet fut, en conséquence, remise à l'année prochaine.

La distribution des prix ne laissa pas que d'être très-solennelle. La journée était magnifique; et une foule d'étrangers, prêtres et laïques des environs étaient venus y assister. Ils parurent tous vivement s'intéresser à la pièce qui fut représentée et qui était intitulée: L'Expiation.

— 2. Les Vacances se sont ouvertes, pour les Scolastiques par une grande promenade à St<sup>e</sup> Barbe. Cette Sainte a sans doute béni leurs vacances, car le temps a été ordinairement très-beau. Les Scolastiques ont aussi employé leurs loisirs à divers petits travaux utiles pour la commodité ou l'embellissement de leurs cours.

La santé de plusieurs affaiblie par les études, s'est également un peu fortifiée; tous ont pu, dès le jour de la rentrée, se remettre au travail.

— 3. Le R. P. Provincial s'est trouvé lui-même au milieu de nous, le jour de l'ouverture des classes. Il a passé quelques jours à Langonnet pour l'installation du P. Guilloux, nommé Supérieur en remplacement du c<sup>oe</sup>ur Danger, appelé à une autre destination. Le lendemain



de la rentrée des élèves, il quittait Langonnet, malgré notre désir de le posséder plus longtemps, pour se rendre à St. Etan.

« Par suite du changement de supérieur, le P. Pellerin, déjà précédemment vice-Préfet des Scolastiques, s'est trouvé chargé de leur direction, avec l'aide du P. Jégou, employé à l'économat.

— 4. Le P. Guilloux avait été condisciple, et ami de Mgr. l'Evêque actuel de Vannes. Le R. P. Provincial écrivit à Sa Grandeur pour lui annoncer la récente nomination du nouveau Supérieur de N. D. de Langonnet. Monseigneur répondit par une lettre pleine de bienveillance pour le P. Guilloux et pour l'établissement. Ces marques d'intérêt ne se sont pas démenties.

— 5. La retraite des Scolastiques et des Collégiens s'ouvrit, comme d'ordinaire, avant la Coussaint. Les Frères l'avaient commencée quelques jours auparavant. 48 Frères Profes de Langonnet, 3 de St. Etan, quelques agrégés et 9 postulants, y prenaient part. Le P. Guilloux donnait les instructions aux Scolastiques et aux collégiens, et le P. Lejeune aux Frères. La retraite se termina pour les uns et pour les autres à la Coussaint. Sept postulants scolastiques écrivirent leurs premiers engagements. C'étaient M. M. Grzybowski, Julien, Dubail, Dangelzer, Hoattler, Sicarda (J. Marie) et Muesbach. L'un d'eux, M. Julien, appartient au diocèse de Port-d'Espagne (Trinidad). Il nous est arrivé au commencement de Mars de cette année. Le F. Didier eut ensuite le bonheur de se lier pour toujours au service de Dieu dans la Cong. par l'émission des vœux perpétuels.

« Peu de jours après commençait une nouvelle retraite pour ceux des Frères qui n'avaient pu prendre part à la première. 12 Frères, tant de l'abbaye que de la colonie, et un agrégé suivirent les exercices qui,

cette fois, leur furent donnés par le P. Guilloux :

« Ces jours de grâces paraissent avoir été, cette année plus particulièrement bénis de Dieu. La ferveur avec laquelle les instructions ont été suivies porteront, nous l'espérons, d'heureux fruits. »

« Les Scolastiques et les élèves du collège ont voulu aussi contribuer au Demier de St Pierre. L'offrande s'est montée, avec le surplus ajouté par le P. Économ à la somme de 130 ₣. Nous eussions voulu pouvoir offrir une somme plus considérable, mais le Bon Dieu qui regarde encore plus aux vœux du cœur qu'au de des mains, tiendra compte de cette obole, donnée par des cœurs tout dévoués à son Vicaire sur la terre. »

## Maison de St Michel.

1. Visite de l'Inspecteur g<sup>l</sup>. — 2. Voyage du P. Guyot à Citéaux. — 3. Nouveaux colons de la colonie supprimée de Monterain. — 4. Fatigues du P. Guyot. — 5. Mutations de personnel. — 6. Esprit g<sup>l</sup> des enfants. État sanitaire. — 7. Récoltes. Défrichements. Travaux divers. — 8. Jaffrenoux ancien colon, mort à Mentana en combattant p<sup>r</sup> le St Père. Service solennel p<sup>r</sup> lui.

Bulletin de la C<sup>l</sup>. — 1. « Le Jeudi 12 juillet, l'Inspecteur général, M. Fournier, est arrivé dans notre colonie. Nous ne nous attendions pas à sa visite, et rien n'aurait été préparé pour le recevoir. Il nous est arrivé à 4 h. 1/2 du soir, et n'est reparti que le lendemain à la même heure.

« Il voulut commencer aussitôt son inspection, et assista au coucher des enfants. Le lendemain, il visita plus en détail toute la colonie. Il put s'assurer par lui-même de la fausseté des griefs portés contre nous, l'an passé, par M. Watteville, son prédécesseur.

« M. l'Inspecteur engagea fortement le P. Guyot

à visiter la colonie pénitentiaire de Cîteaux. « Vous avez là, dit-il, une colonie modèle, vous ne trouverez rien de mieux, je vous engage fortement à y aller cette année même. »

« — 2. » Le P. Guyot obtint, en effet, du G. R. Père l'autorisation de faire ce voyage après les exercices de la grande retraite. Et il s'en félicite beaucoup; car ce qu'il a pu voir à Cîteaux ne pourra que lui être utile pour les améliorations à introduire au besoin à St-Michel.

« Mais à peine était-il à Cîteaux qu'il apprit que le Gouvernement venait de supprimer la colonie laïque de Montevrain (Seine et Marne). Il accourut aussitôt à Paris, pensant bien qu'on lui offrirait des enfants de cet établissement. On l'autorisa, en effet, à en prendre autant qu'il lui serait possible d'en recevoir. Il alla de suite à Montevrain, et repartit pour St-Michel avec une escouade de 30 nouveaux colons, choisis parmi les plus jeunes et les mieux notés.

« Les bâtiments actuels ne permettaient pas d'en recevoir davantage. Le nombre actuel de nos enfants s'élève à 317. St-Michel se trouve sous ce rapport au troisième rang parmi toutes les colonies pénitentiaires de la France. »

« — 4. » Le développement de la colonie a naturellement apporté avec lui un surcroît de travail et d'occupations pour le personnel dirigeant. La santé des Frères s'est cependant toujours assez bien maintenue au milieu de leurs fatigues continuelles. Il n'en a pas été de même du P. Guyot. Épuisé par le travail, il a fini par succomber dès son retour de la grande retraite, et son état d'affaiblissement arriva à un tel point qu'il nous inspira des craintes assez sérieuses. Pour se remettre, il fut obligé de se retirer pendant quelques semaines à l'abbaye, loin du tracas et des affaires de la colonie qui auraient pu retarder

sa convalescence. — Ce repos n'a pas peu contribué, sans doute au prompt rétablissement de sa santé.»

— 4. « Ce cher Père, cependant, avait besoin d'un confrère pour le seconder dans la direction tant spirituelle que matérielle de l'établissement, dont il était resté jusqu'ici seul chargé. Cette année enfin, le E. R. Père a pu lui venir en aide par l'envoi d'un jeune Père, en qualité de sous-Directeur, le P. Gommenginger. — Le dernier Inspecteur avait lui-même remarqué ce besoin de la colonie : « Mon Père, dit-il au P. Guyot, il vous faut absolument « un sous-Directeur ici ».

« L'envoi du F. Paulin, jeune Profès, a augmenté à son tour le personnel des Frères, malheureusement encore trop peu nombreux pour faire face à tous les besoins, mais, nous l'espérons, de nouveaux envois ne tarderont pas à venir nous mettre au complet.

« D'autres changements ont eu lieu durant ce semestre parmi les Frères : les F. F. Oscar et Didier ont été remplacés par les F. F. Meliton et Bonatole, jeunes Profès sortis du Noviciat du St-Cœur de Marie.

— 5. « L'esprit-général des colons est satisfaisant, et le deviendra encore davantage, nous l'espérons, à mesure que nous pourrons nous débarrasser des mauvais éléments du Petit-Quevilly.

« L'état sanitaire de la colonie continue aussi, comme par le passé, à être excellent. Dans le courant du semestre, notre infirmerie n'a guère été fréquentée que par quelques enfants souffrant de légères indispositions; mais de vrais malades, nous n'en avons eu qu'un seul; encore nous est-il arrivé de Montevrain atteint de phthisie. Ce pauvre enfant, après quelques semaines de séjour chez nous, a passé, nous en avons la confiance à une meilleure vie, car il est mort dans les plus excellentes dispositions. Le Bon Dieu semblait lui avoir réservé la grâce de venir expirer dans les bras de la Religion.

et de la charité; car il est probable qu'à Montevrain il n'eût pas trouvé les facilités et les encouragements qui l'attendaient ici, pour se préparer doucement à son dernier passage.»

— 6. « Quant à nos récoltes, elles sont, en partie, manquées cette année. Celle des blés a été faible, comme partout ailleurs. Celles des foins et des racines a été au contraire très-abondante, et nous a ainsi dédommagés du manque de blé. L'expérience de cette année nous confirme une fois de plus qu'il y a de l'avantage pour nous à cultiver la racine; aussi nous développons cette culture le plus que nous pouvons.

« Nos travaux de défrichement sont toujours poussés avec la plus grande activité, car c'est de ces landes encore incultes, que nous espérons tirer un jour l'entretien du nombre toujours progressif de nos enfants. Les terres défrichées, il y a un an à peine, nous ont déjà payé par une bonne récolte les travaux que nous a coûtés leur mise en culture.»

— 7. « En terminant, nous devons quelques lignes à la mémoire d'un de nos anciens colons qui s'était engagé dans l'armée pontificale, et a trouvé une mort glorieuse en défendant le St. Père. Evés-Marie Jaffrenou (c'est le nom de cet enfant privilégié) était né à Houelgoët, dans le Finistère. Il s'était toujours distingué à la Colonie par son esprit de docilité, et surtout par sa grande piété. Souvent, pendant ses récréations, on le voyait, au lieu de se livrer à la dissipation avec ses camarades, se récréer par la lecture de quelque livre de piété. Toujours il était un des plus assidus à la Table-sainte; se préparant ainsi, sans s'en douter, au sacrifice glorieux que le Bon Dieu allait bientôt demander de lui. Sa bonne conduite l'avait fait choisir pour frère aîné, et il a rempli pendant plusieurs années ce poste de confiance de la manière qu'on avait le droit d'attendre de lui.

(1) On appelle frère aîné, le premier des enfants de chaque section chargé d'aider et au besoin de remplacer le Frère dans la direction de la section.

À l'armée, Jaffrenou resta ce qu'il avait été à la colonie. un modèle, un soldat chrétien, vraiment digne de la couronne qui lui était préparée d'avance au Ciel. Quelques semaines avant sa mort, il nous écrivit : « Eanguy et moi, nous parlons souvent du Ciel, » il ne savait pas alors qu'il était si près d'y entrer. — Par la même occasion, il nous envoya son portrait photographié et celui de son camarade, dont il va être parlé plus bas; nous le conservons avec respect comme un des monuments les plus glorieux de notre colonie.

« Le 3 novembre, se livra la bataille de Mentana. Il y périt, frappé en pleine figure par une balle ennemie, laquelle, après avoir traversé un carabinier pontifical, eut encore assez de force pour donner la mort à Jaffrenou.

— Un service solennel a été célébré à la chapelle de l'abbaye, le lundi 8 Novembre, à la mémoire de notre cher défunt. Toutes les communautés y ont assisté, et le frère de Jaffrenou y a communiqué; ce jour là il a écrit de sa propre main la résolution d'aller venger son frère.

« Cette mort a produit sur nos enfants les plus heureuses impressions. Et plusieurs bonnes résolutions prises, plusieurs sacrifices qu'ils ont faits sont dus à l'espérance de mériter un jour la même faveur.

« Un autre colon, nommé Eanguy, était parti avec Jaffrenou. Il a combattu à ses côtés, mais à son grand regret, il n'a pas encore été appelé à partager la couronne de son camarade : combattant pendant plusieurs heures à découvert, il n'a pas même reçu la moindre blessure. À Albano, il s'était déjà dévoué à soigner les cholériques; son dévouement lui valut la médaille. À cette première décoration est venue se joindre la croix de Mentana avec les galons de 1<sup>ère</sup> classe. Ses lettres fréquentes expriment les sentiments admirables de piété et de dévouement pour l'Église et le Souverain Pontife; dont son

cœur est rempli, et qu'il ne fait du reste, que partager avec toute l'armée pontificale.»

## Cté de S!-Plan.

1. Visite de M. l'Inspecteur g<sup>l</sup> et de M. le Préfet. — 2. Mort du Frère Léonard. — 3. P. Estrad. Sa santé. Départ p<sup>r</sup> Bourdeaux — Visite du R. P. Provin. cial. — 4. Arrivée du Fr. Ternot comme supérieur — Ses impressions sur l'état de l'Établ<sup>t</sup>. Embellissements et cultures. — Côté spirituel. Offices. — Fêtes de Noël. — Crèche. — Notice sur le Fr. Léonard.

Extrait de la Correspondance et du Bulletin. — 1. « Nous avons reçu, le 8 juillet, la visite de M. l'Inspecteur et de M. le Préfet des Côtes-du-Nord, avec qui il paraît lié d'une étroite amitié. C'est la première fois que M. le Préfet mettait le pied dans l'Établissement, malgré l'injonction qui lui fut faite l'année dernière, à l'occasion du rapport de M. de Wateville contre la colonie, de nous surveiller de près; et c'est sans doute à la seule considération de son ami qu'il nous a fait l'honneur de cette visite.

« L'Inspecteur a paru satisfait de l'ensemble des choses; il a surtout témoigné sa satisfaction au sujet du pain que nous donnons aux enfants, et qu'il a trouvé très-beau et très-bien fait. » (Lett. du 9 avril 1869.)

— 2. « Le sur lendemain de cette visite, nous avions à déplorer un bien triste et bien fâcheux accident, nous voulons parler de la perte duc Fr. Léonard, noyé par imprudence dans le grand réservoir du jardin. La visite de l'Inspecteur l'avait beaucoup fatigué, à cause du dérangement qu'elle nécessitait de sa part; vu qu'il se trouvait provisoirement chargé de la section d'enfants du Frère Philémon, envoyé pour quelques jours à Langonnet. Néanmoins il se leva le lendemain à l'heure ordinaire; mais il ne se trouva pas au lever des enfants dont il avait la surveillance. Le Fr. Calle, averti par un de nos Frères,

envoya voir s'il était dans sa chambre, on la trouva fermée. On crut d'abord que le Fr. Léonard l'avait fait à dessein pour mieux se reposer, car il était sujet à des migraines dont il se débarrassait par le sommeil. On attendit donc jusque vers midi, mais le Frère ne reparais-  
sait pas, et l'on commençait à avoir des inquiétudes à son sujet. On monta de nouveau à sa chambre, on l'ouvre, pas de Frère. On se met alors à sa recherche, on visite tous les endroits de la maison; enfin à la récréation de midi, on aperçoit ses effets près du grand réservoir, et bientôt après son corps est retrouvé au fond de l'eau. Ce pauvre Frère avait voulu prendre un bain; et il s'était perdu dans cette eau froide et profonde. Heureusement son âme était, nous l'espérons, bien disposée. C'était le jour de la fête des Prodiges de la Sainte-Vierge. Marie lui aura ouvert les portes du Ciel.» (Lett. du 10 juillet 1867.)

— 3. « Le cher Fr. Lestrat, envoyé ici à son retour de Cayenne, pour refaire sa santé, s'est un peu fortifié durant la belle saison. Nous aurions été heureux de le posséder plus longtemps à St. Etan pour donner quelques prédications aux alentours. C'est ainsi qu'un uncion directeur de notre colonie, actuellement Recteur d'une paroisse près de St. Brieuc, demanda sur la fin de décembre un de nos Pères pour aider deux Religieux Carmes qui donnaient chez lui une mission. Le Fr. Lestrat eut été heureux d'accepter; mais on crut devoir l'envoyer à Bordeaux pour y passer l'hiver.

« Nous avons eu au mois d'octobre la visite du R. Père Provincial; mais cette visite a été bien rapide et bien courte. Arrivé le samedi 5 octobre, il nous quitta dès le lundi suivant. Le dimanche, il fut rendre visite à M. l'Evêque de St. Brieuc qui le reçut avec une grande bienveillance et le retint à dîner. »

— 4. « Ainsi qu'on l'a vu à la 1<sup>re</sup> partie du Bulletin,



le P. Lermot a été de nouveau chargé de la direction de la colonie de St. Etan. C'est ce cher Père qui en fut le premier supérieur, après le R. P. Le Varasseur S., lorsque l'œuvre nous fut confiée en 1855. Il a repris son ancienne charge, dans les premiers jours d'octobre. Voici ce qu'il écrit à la Maison-Mère, au P. Barillec, sur l'état de progrès dans lequel il a trouvé l'Établissement.

« Voilà 10 ans que j'ai quitté St. Etan, et j'ai été heureux d'y revenir. J'ai trouvé cet Établissement grandement embelli. Je crains même que le séjour n'en soit trop agréable pour des Religieux missionnaires. On a planté auprès des maisons d'habitation, une assez grande quantité d'arbres et d'arbustes verts ou autres qui embellissent singulièrement le paysage, de sorte que, même en hiver, on se croirait presque sous le climat des tropiques. Nous avons une espèce de lauriers qui n'a pas cessé un instant d'être chargé de fleurs, et actuellement ils plient sous une avalanche de belles fleurs blanches.

« Si de l'agréable, nous passons à l'utile, je vous dirai que j'ai trouvé les terres de St. Etan en parfait état de culture, et portées à un degré de fertilité qu'elles ne pourront guère dépasser. Les terres du Vauhenvé, que l'on exploite depuis sept ans seulement, ne sont pas encore arrivées au même état, mais elles ont été grandement améliorées, et dans quelques années elles vaudront à peu près les terres de St. Etan, qui produisent cent mille kilos de betteraves à l'hectare et 25 hectolitres de froment.

« Les ateliers, que l'on avait essayés un peu en grand, et qui n'ont pu soutenir la lutte avec des concurrents trop puissants, se sont convertis en une charmante petite minoterie, qui est d'un très grand secours pour St. Etan.»

— 5.° Voilà pour le matériel. Quant au spirituel, je ne puis que me féliciter de ce que j'ai trouvé à St. Etan. Ses enfants y sont vraiment bons et pieux; ils fréquentent

assidûment les sacrements. Le règlement fixe la confession à chaque mois; la plupart des enfants n'attendent pas ce délai, un grand nombre se confessent tous les 15 jours, et plusieurs tous les 8 jours.

« Il faut voir aussi l'entrain avec lequel se célèbrent nos offices. Ce sont les enfants qui font tous les frais du chant. Néanmoins, il manquait une chose depuis quelque temps: c'était un organiste. Je me suis improvisé moi-même maître de chapelle; et je vous assure que je ne m'en tire pas mal.

« C'est surtout les jours de fêtes qu'il faut voir les enfants, en rang deux à deux. En tête des orphelins qui marchent les premiers, un tambour-major en uniforme complet, sa grande canne à pomme d'or à la main, puis 4 clairons et 6 tambours, ensuite la musique militaire des colons. Au signal du tambour-major, voilà le roulement des tambours qui se fait entendre; la colonne s'ébranle et prend le chemin de la chapelle; chacun se range à sa place, tandis que les tambours continuent à rouler. Enfin vient le tour de la musique, qui pendant les offices fait entendre ses joyeux accords.

« Mais ce que vous devriez voir, cher Père, c'est, en hiver, la retraite aux flambeaux, après le salut du soir. Une vingtaine de torches en résine sont allumées, ceux qui les portent se rangent au milieu des musiciens pour les éclairer, et voilà musique, tambours et clairons qui ramènent le cadron, en jouant à qui mieux mieux. »

— 6. « Nos fêtes de Noël ont été vraiment bien pieuses et bien touchantes. Nos sacristains se sont surpassés dans l'ornementation de la crèche de l'Enfant Jésus; ils ont employé à l'orner tout ce que l'art et la nature ont mis à leur disposition. Je suis bien sûr qu'à 100 lieues à la ronde, il n'y avait pas une crèche aussi belle et aussi gracieuse que celle de S<sup>t</sup>. Élan.

« D'abord la chapelle de la S<sup>te</sup> Vierge où on l'avait

placé s'y prête merveilleusement. On l'avait converti en grotte toute couverte de verdure et entourée de rochers; puis les oiseaux et les animaux empaillés de notre petit musée se sont trouvés perchés au milieu des branches des arbustes, où rôdant autour de la grotte c'est dans laquelle vient de naître le divin Enfant.

« Cela peut paraître un peu original de prime abord. Cependant quoi de plus naturel, (sauf les différences de pays,) que de supposer que la grotte de Bethléem pouvait bien servir de retraite à quelque hibou, qu'un renard avait sa tanière tout auprès, et même qu'un écureuil se berçait sur le sapin du voisinage? Aussi le bon F. Basile, dont le goût poétique est déjà connu, sentit sa verve s'animer, et il offrit pour étrennes au divin Enfant un morceau qui n'est dépourvu ni de grâces ni de sentiment. Tous nos enfants mirent beaucoup d'ardeur à honorer le Sauveur naissant qui, en retour, répandra sur eux, nous l'espérons, de précieuses bénédictions. » (Lett. du 17 fév. 1868.)

---

### Notice sur le F. Léonard décédé à St-Flav le 8 Juillet 1867.

Le F. Léonard (Jean-Martin Philippe), naquit à Bergheim, diocèse de Strasbourg (Haut-Rhin) le 28 mai 1838. Dès son enfance, il eut pour l'étude un goût marqué; mais la pauvreté de ses parents ne leur permit pas de lui faire faire ses classes. Il ne manquait pas de moyens, et ses maîtres l'estimaient et l'aimaient pour ses succès et son caractère. Il goûtait surtout les instructions du catéchisme, et saisissait avec facilité les explications que l'on donnait.

Il fit sa 1<sup>ère</sup> Communion le 26 Mars 1852; il était alors âgé de 13 ans. Ce fut pour lui un bien beau jour. Il s'y était préparé avec soin; et quand il eut le bon-  
heur.

de s'approcher de la s.<sup>te</sup> table et de recevoir N. Seigneur dans son cœur, ce fut avec les plus beaux sentiments d'humilité, de reconnaissance et d'amour.

Dès ce moment, il s'opéra en lui un changement remarquable, et ses parents eux-mêmes le proposaient comme modèle à ses frères et à ses sœurs. Il raconte lui-même, dans quelques notes qu'il a laissées, qu'un jour d'été, chargé d'un lourd fardeau et accablé de fatigue, il s'unissait à son divin Sauveur qui avait porté la croix pour ses péchés. « Quand je travaillais dans les champs, ajoute-il, ces pensées m'aidaient à supporter avec patience ce que le travail avait de pénible. »

Malheureusement, ces bonnes dispositions rencontrèrent bien des écueils. Un an après sa première Communion, il fut envoyé malgré lui dans une fabrique. Il s'y maintint quelque temps dans le bien; et plus tard même, malgré les entraînements des compagnies auxquelles il était exposé, il ne manqua jamais, chaque année, de s'approcher des Sacraments aux fêtes de Pâques.

Il désirait ardemment sortir de cette position si dangereuse pour son âme; il ne lui fut pas possible de quitter la fabrique, avant le temps marqué pour le tirage au sort. Quand vint cette époque, il eut un mauvais numéro; mais il ne put être soldat, à cause de la faiblesse de sa constitution. C'était le moment de fixer sa carrière.

Ce fut alors que Dieu commença à le toucher intérieurement par sa grâce, et lui inspira la pensée de quitter le monde. Ses rapports assez fréquents qu'il eut avec un prêtre zélé, l'affermirent dans sa généreuse résolution. Il fit une confession générale de sa vie, au mois d'octobre 1860, mena dès ce moment une vie exemplaire, et se prépara ainsi à la grande grâce de la vocation religieuse. Dieu exauça enfin ses desirs; le 6 mar de l'année suivante, il entra comme postulant au Noviciat des

Frères de N. 29. de Langormet, et eut le bonheur, le 15 septembre. de cette année, d'émettre ses premiers engagements de novice. Après les épreuves du noviciat, il fit sa Profession dans la même maison le 19 mars 1863, fête de St. Joseph. Dès le lendemain, il fut envoyé à St. Ilan, où il resta jusqu'à sa mort.

Comprenant par expérience combien dans le monde on peut être exposé pour son âme, il avait une grande estime et un grand attachement pour sa vocation. « Mon Dieu ! s'écriait-il, dans une de ses lettres au C. R. Père, que serais-je devenu si j'étais resté dans le monde ? J'aurais certainement eu beaucoup de peine à sauver mon âme dans le triste milieu où j'eusse été condamné à vivre ; aussi voudrais-je plutôt mourir que de retourner dans ce monde pervers. (Lett. du 31 Dec. 1865)

« Mon C. R. Père, quand je fais ces réflexions j'éprouve un vif désir de m'attacher à la Cong: pour toujours par des liens indissolubles: c'est pourquoi je viens aujourd'hui solliciter la faveur de faire mes vœux perpétuels, cependant je me hâte de dire que je ne veux que ce que veut le Bon Dieu ; et cette volonté divine, je la reconnais dans la volonté de mes supérieurs. « Malgré le grand désir de ce Frère de se lier de suite à la Cong: par les vœux perpétuels, on crut cependant plus opportun, pour son bien, de lui faire faire d'abord les vœux de cinq ans. Il se soumit avec humilité à cette décision, et il renouvela avec bonheur ses saints engagements le 2 février 1866.

On remarqua dès lors chez lui une application encore plus grande à la piété, et un détachement plus complet des créatures. Ce fut surtout dans les derniers temps de sa vie que ses progrès dans la vertu furent plus sensibles. « To voir les efforts que ce cher Frère faisait, écrivait le S. Callu en annonçant sa mort, pour tendre à la perfection, pour orner son âme d'une admirable

simplicité, d'une douceur et d'une aménité tout-à-fait contraires à son caractère, il semble que le Bon Dieu le préparait, à son insu et au nôtre, à cette heure dernière qui devait être si imprévue.

C'est là aussi ce qui nous donne la confiance que Dieu lui a sans doute fait miséricorde et la reçu parmi les enfants du Vénéré Père au Ciel.

## Cité de Cellule.

1°. Prières et souscription pour le Tape. Anciens élèves zouaves pontificaux. Retour de Rome du Curé de Cellule — 2. Distribution des prix, présidée par Mgr de Clermont. — 3. Statue de N. D. de la Rédemption. — Frères sortis de l'Établ. — 4. Séjour du S. Horner. Retraite des élèves par le P. Aymonin, — des Frères, par le S. Séjanne — 5. Mutations dans le personnel. — 6. Rentrée. — 7. Fête muguense. Mort de deux élèves. — Lettre de M. Mercier au S. Supérieur à cette occasion.

Bulletin de la Cité — 1°. Le dernier semestre se termina par la pacifique manifestation, qui couronna la fête de St. Pierre, à St. Sauveur. Là ne se borna pas l'expression de l'amour de nos enfants envers le Chef vénéré de la Catholicité. À peine rentrés au Séminaire, en oct. 1867, tous se mirent à prier avec une nouvelle ardeur, et ils organisèrent une souscription pour le St. Père. Une somme de 310 ₣ fut adressée au Journal L'Univers; et plus tard encore, un second envoi ajoutait 45 ₣ 50 à cette première somme. (Journal L'Univers, 13 nov. et 9 déc. 1867.)

« Nous avons aussi la consolation de savoir que nous avons donné des défenseurs au St. Siège, car nous avons appris que six anciens élèves de notre maison sont enrôlés parmi les zouaves pontificaux. »

— « Si nous n'avons pu que de loin nous associer aux fêtes du centenaire, nous avons eu du moins la joie de voir M. M. les curés des paroisses voisines, et celui de

Cellule même, se rendre en ces jours auprès du S<sup>t</sup> Père. Au retour de ce digne pasteur, tous nos enfants se sont rendus au presbytère pour le féliciter du succès de son heureux voyage. Après avoir remercié le P. Supérieur de cette attention, M. le Curé distribua à tous les assistants des médailles bénites par le Souverain Pontife.

— 2. « L'année scolaire s'est terminée par une des plus belles distributions de prix, que nous ayons eues à Cellule. M<sup>gr</sup> S<sup>t</sup> Evêque de Clermont la présida. C'était pour la première fois que nous voyions sa grandeur à pareil jour; aussi l'assistance était-elle plus nombreuse encore que de coutume. Cent vingt à cent trente prêtres, venus des différentes parties du diocèse, honoraient de leur présence cette fête de famille. Les élèves de Rhétorique ont exécuté un petit drame, le martyre de S<sup>t</sup> Agapit, qui a paru intéresser vivement, nous dirons même toucher les spectateurs. »

— 3. « Deux jours après la sortie des élèves, arrivait à Cellule une belle statue en bois sculpté, représentant N<sup>o</sup> 2. de la Rédemption, destinée au Sanctuaire élevé sous ce vocable en l'honneur de La C. S<sup>te</sup> Vierge, par les enfants de Marie. Cette statue a été solennellement bénite par le P. Supérieur, le jour de S<sup>t</sup> Emm<sup>e</sup> et Conception, fête titulaire de l'association.

« Le jour là, tous les offices ont été présidés par M. l'abbé Sartou, premier prêtre du diocèse sorti de notre Etablissement. Il avait été ordonné le 30 nov. par M<sup>gr</sup> de Clermont. C'est le sixième prêtre que nous avons le bonheur d'avoir donné à l'Eglise; et désormais, chaque année verra ce nombre s'augmenter. »

— 4. « Le voisinage des eaux thermales nous a procuré l'avantage de posséder au milieu de nous le Père Horner: Ce cher Père est venu prendre une saison de bains aux eaux de Rouzat, établissement situé à trois kilomètres du petit-Séminaire. Il en a éprouvé du sou-  
lagement.

et nous espérons qu'il gardera de son séjour à Cellule un bon souvenir. Il a profité des quelques semaines passées en Souvergne pour visiter un peu le pays; et il a pu voir par les dons qui lui ont été faits, que la charité catholique n'est pas insensible aux besoins des missions. Il n'a laissé dans tous les cœurs qu'un seul regret, celui de voir partir si tôt et si précipitamment un excellent confrère que nous espérons conserver quelque temps encore au milieu de nous, au moins jusqu'à la retraite de nos enfants.

« Le C. R. Père, toujours plein d'attention pour Cellule nous a dédommagés de cette privation en nous accordant pour cette retraite le P. Aymonin. »

— « La retraite des Frères a été prêchée par le P. Lejeun. Elle s'est terminée par la prise d'habit des F. F. Royer (Stanislas) et Thomas (Maximin), qui remplacent au Noviciat les F. F. Elie et Fructueux, envoyés au St. Cœur de Marie au mois d'Août dernier. »

— 5.° Nous avons eu, cette année, diverses mutations dans le personnel de la C.é. Le P. Cogniard, nouveau Profès, a été envoyé par le C. R. Père, pour remplacer le P. Corbet, dont le départ, en janvier 1861, avait laissé au milieu de nous un si grand vide. Le P. Graf nous a quittés pour se rendre en Allemagne, tandis que le P. Meillorat est venu commencer ses travaux dans cette même maison, où il terminait, il y a cinq ans, ses études littéraires.

« Nous comptions sur le P. Costes, pour nous venir en aide dans la formation des enfants; mais après quelques mois de séjour, ce cher Père a été rappelé à Paris, et attaché à l'administrat.<sup>n</sup> g. l. Les P. P. Lejeune et Cott. avaient été appelés successivement pour cette même fonction, que le mauvais état de leur santé ne leur permit pas de conserver longtemps.

« M. M. Dessaint, Gallier, Capdeville et plus tard M. Lambour, rappelés au St. Cœur de Marie pour y



continuer les épreuves du noviciat ou du scolasticat, ont été remplacés à St. Sauveur par M. Fousseran, novice-prêtre, M. Favrat, Scolastique titulaire, et M. M. Serret et Lombrière, anciens Scolastiques. — Enfin, le F. Hougues a quitté Cellule pour retourner au St. Cœur de Marie, d'où nous a été envoyé le F. Emilien.»

— 6. « Quoique l'année fut mauvaise, notre rentrée a été aussi nombreuse que l'an dernier. Nos enfants sont toujours animés du meilleur esprit, et nous avons lieu d'en être bien satisfaits.»

— 7. « Une épreuve bien pénible est venu succéder aux joies de la rentrée des classes. Une fièvre muqueuse s'est établie en permanence dans la maison. Nous avions une vingtaine de malades dont 12 à 13 assez sérieusement atteints. Notre inquiétude peut facilement ~~peut facilement~~ se comprendre. Nos craintes se dissipèrent heureusement, mais ce ne fut qu'après la mort de deux enfants du Petit-Séminaire. Le premier, neveu de M. Mercier, vicaire gén<sup>l</sup> du diocèse, est décédé dans sa famille. Le second est mort au séminaire, au moment où l'on pensait qu'il entrait en convalescence. Cette dernière mort a terminé l'épidémie; sans doute le Bon Dieu aura agréé le sacrifice de ce cher enfant. La sainte vie que menait le jeune Gayet, son obéissance sans réserve, sa régularité, sa douceur, le faisaient regarder comme un modèle accompli du parfait petit-séminariste. La prière s'unissait en lui aux talents naturels pour les sanctifier et les perfectionner. Il avait une dévotion très-grande envers la C. S<sup>t</sup> Vierge et S<sup>t</sup> Joseph. Il allait être choisi le 8 décembre, comme préfet des enfants de Marie, lorsque aujourd'hui avant la fête, le Bon Dieu la prédestina comme une victime pour le salut de ses condisciples.

Le digne M. Mercier, dont on connaît tout l'intérêt pour l'établissement, écrivit à l'occasion de ces morts, au P. Supérieur une lettre de consolation, remplie des plus

beaux sentiments. Il la terminait ainsi.

« Je regrette sincèrement mon neveu Guillaume, mais  
 « je suis heureux de penser qu'il a quitté la terre avec  
 « les sentiments de piété que vous avez su lui inspirer...  
 « Quant au jeune Gayet, que j'aimais cordialement à  
 « cause de ses heureuses dispositions, c'est un bonheur  
 « pour lui d'avoir été appelé de votre maison à l'autre  
 « vie; comme il doit être content; comme il doit prier  
 « pour vous et tous vos Pères, qui avez si puissamment  
 « contribué à son salut!

« Bénissez donc le Seigneur et livrez votre âme  
 « à la douce consolation que l'on doit éprouver après  
 « un grand succès, et puisez dans cette douce conso-  
 « lation un nouveau zèle pour continuer la grande  
 « mission dont vous êtes chargé. » (SOM. du 3 Dec. 1867.)

---

### Ct<sup>e</sup> de Bordeaux.

---

1. Mutations. — 2. Ministère et œuvres. — 3. Pères en passage.

Bulletin de la Ct<sup>e</sup>. — 1. « Le P. Blanpin, après la retraite générale, a été envoyé à la Martinique, pour y remplacer le vide que le cher P. Dufrien a laissé à N. D. de la Délivrande. Le P. Lestrat, auparavant à St. Etan, est venu remplacer à Bordeaux le P. Blanpin. Sur la fin d'octobre, le bon P. Lossedat a complété, par son arrivée, le personnel des Pères de la Communauté.

— 2. « Notre humble ministère, soit au dehors, soit dans la chapelle de la Ct<sup>e</sup>, s'est continué sans nuances appréciables et dignes d'être signalés

« Nos œuvres modestes se maintiennent toujours assez bien. Nous ne pouvons cependant pas nous dissimuler qu'elles demanderaient et de plus nombreux et de plus robustes ouvriers, pour se développer et produire de plus amples résultats. »

— 3. « Pendant ce semestre, nous avons eu l'avantage de donner l'hospitalité à quelques uns de nos chers confrères revenant de mission ou en partance pour l'Afrique. Les Pères destinés pour la nouvelle fondation en Portugal, lors de leur passage à Bordeaux, sont aussi descendus dans notre petite Cité. »

### Cité de Toulon.

1. Mutations. Hospitalité. — 2. Découverte de la tombe ou L. Boulanger. — 3. Mort de M. Marin. Ses Rapports avec le V. D. et le S. C. — 4. Modification dans la société de la 1<sup>re</sup> Famille. Cité. Chapelle. Fête de N. D. des Anges. — 5. Triduum de S<sup>te</sup> Germaine. Fêtes de Noël. Offices. — 6. Œuvres de jeunesse. Difficultés. Fête de l'Immaculé. — 7. Patronage des écoliers. S<sup>te</sup> Enfance — 8. Ceinture de S<sup>t</sup>. Pierre. Souscriptions. Jovase pontifical. — 9. Ecole des Sœurs de la Cité érigée en école communale. Ecole de garçons. — 10. Visite à M<sup>g</sup>. de Tréjus.

Bulletin de la Cité. — 1. Le P. Maître reçut sa destination pour Haïti après la retraite générale, et le P. Le Bozec a été envoyé pour le remplacer. Ce cher confrère est arrivé ici à la fin de septembre, dans un état de grand épuisement; aussi avait-il reçu pour principale mission à Toulon, de s'y rétablir et d'y fortifier sa santé. Nous avons la satisfaction de constater que le climat et le régime lui sont très-favorables et qu'il reprend visiblement des forces. Le F. Marie-Joseph, arrivé de Bourbon, est, lui aussi, dans un état de souffrance et a besoin de se rétablir. Il a donc été autorisé à demeurer dans notre Cité pour refaire sa santé sous le beau ciel de la Provence.

« Dans le courant du semestre, nous avons eu la satisfaction de donner l'hospitalité à plusieurs Pères et Frères de nos missions, en particulier aux Missionnaires d'Afrique. Nous avions espéré posséder aussi un milieu

de nous M<sup>gr</sup> Robès, qui avait annoncé son arrivée avec le S. Jouga, mais nous avons été privés de cette consolation, Le Cêher, sur lequel les Missionnaires devaient prendre passage, ayant fait partie de l'expédition romaine, son départ pour l'Afrique a été beaucoup retardé, et Monseigneur qui avait hâte de retourner en sa chère mission, s'est embarqué à Bordeaux. — Un bon nombre d'ecclésiastiques, et de prêtres des colonies et plusieurs Frères de Samonnois ont également reçu l'hospitalité dans notre maison de la S<sup>te</sup> Famille : »

— 2. « Comme on le sait, le P. Boulanger, de pieuse mémoire, mourut à l'hôpital maritime de Coulon, à son retour d'Afrique, en 1854, et fut enterré dans le cimetière de la ville. Nous avions un grand désir de découvrir sa tombe. Le P. Maistre et le S. Yves témoignaient surtout du zèle pour cette recherche, et il leur fut enfin donné de trouver le lieu de cette sépulture, si digne de notre vénération. Une partie du cimetière est réservée pour les membres du clergé. Le P. Boulanger repose à peu près au centre de cette place. La croix est demeurée debout; on peut encore y lire le nom de ce cher Père et son titre de Préfet apostolique du Sénégal. Depuis, cette tombe est souvent pour nous le but d'une pieuse visite. »

— 3. « Au mois de septembre, nous avons assisté aux obsèques d'un vénérable prêtre fort estimé et très-aimé dans toute la ville, M<sup>r</sup> Marin, doyen de la Marine et fondateur des Sœurs du Bon Pasteur à Coulon. M. Marin avait reçu à deux reprises la visite de notre V. Père. Quand le S. Fritsch alla le voir pour la première fois, il en fut accueilli avec beaucoup de sympathie. « Vous voilà, » lui dit-il, dans la même chambre et assis à la même place, où je reçus autrefois votre S<sup>t</sup> Fondateur, le S<sup>t</sup> Libermann. J'étais loin de soupçonner alors, ajouta-t-il, tous les trésors cachés en lui. »

« Après le naufrage du D. Coisserant sur le Papin, ce fut à M. Marin, que le V. Père s'adressa, pour demander quelques renseignements sur cette catastrophe. Ce digne ecclésiastique avait assisté à l'embarquement. Le vaisseau le Papin était presque hors de service, et ne pouvait plus tenir la mer qu'à grand risque. M. Marin chercha à retenir le D. Coisserant, l'engageant à attendre le départ d'un autre navire offrant plus de sécurité pour la traversée. Mais ce généreux Missionnaire ne prenant conseil que de son zèle apostolique et du dévouement à son devoir, (car il devait arriver à son poste avant les autres confrères destinés à le suivre), ne crut pas devoir obtempérer à ces sages avis de M. Marin. Il partit et périt, ainsi qu'on le sait, victime de son zèle. »

— 4.° L'œuvre de la S<sup>te</sup> Famille, comme il a été dit déjà, a été fondée par une société en commandite, à la tête de laquelle se trouvait M. Montéty, ingénieur de marine. Nous en donnerons prochainement l'historique. Pour aujourd'hui, nous nous contentons de signaler une modification importante qui a pu être heureusement opérée dans cette société. M. de Montéty, qui jusqu'ici avait conservé le titre de gérant, a donné sa démission, et le R. P. Le Varasseur a été élu gérant à sa place. 19 autres Pères de la Cong<sup>o</sup> ont été également substitués aux anciens membres du conseil de surveillance, qui se sont tous retirés. La société, quoique ainsi reconstituée avec des membres nouveaux, conserve son existence civile et tous les droits qui y sont attachés.

— Notre petite cité de la sainte Famille s'améliore peu-à-peu. A la S<sup>t</sup> Michel, nous avons dû donner congé à plusieurs locataires, pour arriver successivement à mieux composer notre petite population, et faire de la cité une véritable œuvre de moralisation chrétienne. Les logements sont recherchés depuis que les choses commencent à être mieux organisées; et en ce

(1) C'est une promesse dont nous sommes heureux de prendre note.

moment, ils sont tous occupés par 140 ménages, comprenant près de 500 personnes. Nous avons l'espoir qu'avant peu de temps la cité sera exclusivement occupée par des familles bien chrétiennes ou disposées à le devenir.

— 1. Notre chapelle est encore peu ornée et conserve un véritable aspect de pauvreté. À l'aide de quelques offrandes charitables, nous avons pu cependant poser à ses nombreuses fenêtres des rideaux qui la relèvent un peu, en même temps qu'ils tempèrent agréablement le trop grand jour et l'ardeur du soleil dont les fidèles étaient par lors incommodés.

« Le 2 août, fête de N. D. des Anges, nous y avons célébré la fête de la Portioncule. Les Frères du Tiers-Ordre de S. François, qui continuent à avoir le siège de leur réunion dans notre chapelle, s'étaient chargés des frais d'ornementation et d'illumination. L'ouverture solennelle de la fête a eu lieu la veille par une instruction suivie de la Bénédiction du C. S. Sacrement. À la clôture, l'assistance était nombreuse. On avait invité à prêcher M. l'abbé Capucim, Vicaire de S. Marie et membre du Tiers-Ordre. Il arrivait d'un voyage à Rome et à N. D. des Anges, berceau de l'Ordre de S. François; ce qui donnait encore plus d'intérêt à sa prédication. »

— 3. « Au commencement du mois de septembre, cédant aux vives instances de M. le curé de la Valette, le c. Fritsch prêcha dans cette paroisse un Eviduum, en l'honneur de S. Germain Cousin. Les journaux de la localité, en parlant de cette fête, signalèrent la solennité avec laquelle elle fut célébrée et le grand concours de fidèles.

— « Nos fêtes de Noël ont été célébrées avec une véritable piété; il y a eu beaucoup de communions à la messe de minuit, et les assistants se sont edifiés mutuellement par le plus grand recueillement. Nos jeunes gens avaient rivalisés avec les Frères pour faire une crèche qu'on disait être une petite merveille.

« Nous pouvons signaler un progrès notable dans le chant de nos offices, grâce au concours de plusieurs demoiselles de la cité, qui se sont organisées en choristes sous la direction d'une excellente musicienne, Madame Moram. L'harmonium est alternativement touché par un professeur de musique distingué et ami de la maison, par un jeune ingénieur de la marine, par un sergent fourrier, et enfin par le F. Donat. »

— 6. — Quant à l'œuvre de la jeunesse, elle a eu à traverser plusieurs petites crises pendant ces derniers mois. Il a fallu éliminer la plupart des anciens jeunes gens à cause de leur mauvais esprit. Des difficultés particulières sont venues aussi du grand mouvement militaire qui a eu lieu dans la ville et dans le port, et de la nécessité pour nos jeunes gens de l'arsenal de travailler le Dimanche. Cette fâcheuse mesure, qui se continue toujours, porte grandement préjudice à notre œuvre.

« La fête de l'Immaculée Conception a été un jour de grande réjouissance pour nos jeunes gens. Il y a eu ce jour là concours général pour tous les jeux, et des prix furent distribués aux vainqueurs. Après l'épave, le Père Le Bozec bénit solennellement une statue de la S<sup>te</sup> Vierge, offerte à l'œuvre par M. l'abbé Granger, présentement au Grand Séminaire de la Martinique. Les enfants sortant processionnellement de la chapelle, au chant de l'Ave-maria della, vinrent se ranger au pied de la statue brillamment illuminée. Derrière eux se tenaient les parents et les habitants de la cité. Après la cérémonie, un goûter fut servi à tous les enfants. Au sortir de la salle, un autre spectacle les attendait: un de nos marins artificiers avait organisé un charmant petit feu d'artifice, qui fut salué et acclamé par de bruyants applaudissements. Enfin, la journée se termina par le feu de joie traditionnel. A 7 heures du soir, tous se retiraient contents, parents et enfants. »

— 7. « Nous avons aussi un patronage de jeudi pour les écoliers, qui n'est pas sans consolations. Le matin, à la s<sup>te</sup> Messe qui se dit à 8 h. 1/2, il y a toujours un bon nombre d'enfants présents. Le soir, ils sont bien plus nombreux encore. Aux jeux, ils se signalent par l'entrain; et à la chapelle, par leur bonne tenue et leur piété. La journée se termine toujours par une instruction, suivie de la Bénédiction du C. S<sup>t</sup>. Sacrement. Ce salut est exclusivement pour les enfants du patronage, et eux seuls remplissent tous les rôles, pour le chant, les cérémonies et le service de la sacristie.

« Nos enfants se distinguent surtout par leur zèle pour la s<sup>te</sup> Enfance. Ils font bien volontiers le sacrifice de leur petit sou. Le C. Denis, qui est le grand promoteur de cette propagande, a pu recueillir 50<sup>fr</sup> en moins de 3 mois. Pour activer les recettes, il a imaginé une industrie qui n'a pas manqué de fournir des bénéfices. Profitant de la saison où les enfants se livrent de préférence aux jeux de billes, il a institué une banque aux billes soutenue par une petite société en commandite, dont les actionnaires abandonnent les gains au profit de la s<sup>te</sup> Enfance. Il est rare qu'à cette banque les joueurs ne se ruinent complètement, en perdant jusqu'à leur dernière bille; mais les enfants, bien loin d'être chagrinés, sont les premiers à s'en réjouir. »

— 8. « L'œuvre de S<sup>t</sup>. Pierre, que nous dirigeons encore pour les jeunes matelots, a eu dernièrement occasion d'exercer son zèle. Elle a pour Président un officier de marine, M. Mathieu. La plupart de nos jeunes marins ont dû s'embarquer au moment des expéditions militaires, et quelques uns sont encore absents. L'un d'eux nous a apporté de la part de nos C<sup>é</sup>res de Rom des souvenirs précieux de la Ville Sainte et de notre S<sup>t</sup>. Père le Pape Pie IX.

« A l'occasion de la souscription pour l'armée



pontificale, il y a eu, parmi nos jeunes gens un mouvement spontané de dévouement pour le S.<sup>t</sup> Père, qui n'est point demeuré stérile. Nous ont voulu souscrire, en même temps que plusieurs habitants de la cité, parmi lesquels le Denier de S.<sup>t</sup> Pierre est régulièrement établi. Nous avons pu envoyer à la Gazette du Midi la somme de 45<sup>fr</sup>, produit des souscriptions.

« Mais notre œuvre de S.<sup>t</sup> Pierre a fait mieux encore: elle a fourni elle-même son zouave pontifical. »

— 9. « Les Religieuses du tiers-Ordre de S.<sup>t</sup> François, attachées à l'Établissement depuis plusieurs années, tenaient, outre la salle d'asile des petits enfants, une école pour les filles. Mais comme les familles de la cité ne sont guère en état de fournir une rétribution, on a eu la pensée de faire une demande à la municipalité pour faire reconnaître cette école comme école communale; la chose n'était pas facile à obtenir. Cependant, grâce à N. S. et à l'influence de M. le curé de la cathédrale, du Chanoine Léniquier et d'un avocat distingué, on a eu gain de cause.

« Cette école a été ouverte au mois d'octobre. Deux Sœurs y sont exclusivement occupées. Cette petite œuvre contribuera grandement à faire de la cité ce qu'elle devrait être, une réunion de familles et de personnes vraiment chrétiennes.

« On vient aussi de commencer, comme essai, une petite école ou plutôt une maîtrise pour les petits garçons. Le F.<sup>r</sup> Denis s'y est dévoué avec joie. On a commencé avec 8 ou 10 petits garçons; maintenant ils sont une vingtaine.

« Ainsi en dehors de l'œuvre de la jeunesse, plus de 120 enfants reçoivent à la S.<sup>t</sup> Famille l'éducation et l'instruction. »

— 10. « À l'approche du nouvel an, le P. Fritsch alla avec le P. Le Bozec faire visite à Mgr. l'Évêque

de Tréjus. Sa grandeur les reçut avec beaucoup de bienveillance et, on peut dire, de cordialité. Ils furent aussi en cette circonstance l'objet d'une particulière prévenance de la part de M. Mozier, Vicaire général. On sait que Tréjus est une ancienne ville romaine, renfermant des antiquités fort curieuses. M. le Vicaire g.<sup>l</sup> se mit à la disposition des Frères pour leur faire visiter les anciens monuments, et il sut rendre cette excursion doublement intéressante par les commentaires historiques qu'il fit sur ces vieilles ruines si fécondes en souvenirs. »



### Cté de Rome.

1. Translation à la C<sup>té</sup> des restes du P. Lammurien. — 2. Décorations au chœur de la chapelle. — 3. Dons divers. Portrait du Card. Fousset offert par Dieu. — 4. Hospitalité aux évêques et prêtres lors du centenaire. — 5. Choléra. Déservation de la C<sup>té</sup>. — 6. Invasions garibaldiennes. — 7. Succès des élèves pour la dernière année scolaire. — 8. Leur nombre cette année. Leur piété. Œuvres du Catéchisme d'enfants pauvres.

Bulletin de la C<sup>té</sup>. — 1. « On a déjà annoncé au dernier Bulletin l'heureuse translation des restes du P. Lammurien dans les caveaux de la chapelle du séminaire français. Voici à ce sujet quelques détails qui ne seront pas sans intérêt pour nos chers confrères.

« Le P. Lammurien, envoyé à Rome, par le C. R. Père en 1853, pour y fonder le Séminaire français, y mourut l'année suivante, du choléra, et fut enterré au cimetière de St-Laurent hors les murs. Nous désirions depuis longtemps posséder au milieu de nous ses dépouilles mortelles. Le caveau construit sous notre chapelle nous en donnait la facilité.

« Dès le commencement de l'année scolaire 1866-67, quelques démarches furent faites pour savoir si l'on pourrait retrouver les ossements du cher défunt. L'entreprise paraissait offrir des difficultés. Le P. Lammurien avait été

entérecé rapidement comme en temps d'épidémie, et aucune marque distinctive n'avait été placée sur sa tombe. Sur son cercueil, on avait seulement cloué une plaque de zinc portant son nom. Mais plusieurs rangées de cercueils avaient été placées sur le sien; et l'on craignait avec raison que l'action du temps n'eût mis un peu de confusion entre toutes ces dépouilles mortelles. Cependant on voulut faire un essai avant de renoncer à l'espoir de voir reposer le P. Lammurien au milieu des siens. On organisa une petite fouille à l'endroit où on le savait déposé; et à notre grande satisfaction, on put retrouver le cercueil surmonté de la plaque distinctive portant le nom du cher Père. La Cité fut immédiatement avertie de cet heureux événement. On eut voulu recevoir solennellement ces précieuses dépouilles; mais le fléau, dont le P. Lammurien avait été une des victimes les plus regrettables, sévissait en ce moment même dans la Capitale de la chrétienté. On dut se résigner à transporter ces restes sans aucun éclat. Mais nous avons du moins le bonheur de posséder ces précieux ossements dans le caveau du séminaire. Depuis le 8 juillet 1857, ce cher Père de si pieuse mémoire repose au sein de l'œuvre qu'il a fondée; et nous sommes persuadés que la présence de ces restes, au milieu de nous, sera le gage de nouvelles bénédictions pour notre Communauté.»

— 2.° La divine Providence a bien voulu, cette année encore, venir à notre aide pour la décoration de notre chapelle. Un de nos élèves, issu d'une des premières familles d'Angleterre, M. l'abbé Fox, envoyé par Mgr Manning au Séminaire français, eut la pensée généreuse de mettre à cet effet à la disposition du P. Sup. une somme de 6,000 <sup>fr.</sup>. On résolut de consacrer cette somme à faire achever le chœur. L'entreprise fut confiée au peintre, dont les fresques décorent déjà trois de nos petites chapelles, M. Cesare Porta. Les travaux

commencèrent vers le 24 février, et continuèrent jusqu'à la fête de la Pentecôte. La veille de cette solennité, les échaffaudages furent enlevés, et laissèrent à découvert les nouvelles décorations. Leur simplicité et leur bon goût ont été loués par tout le monde. Sur le fond d'azur de la voûte, entre des figures de fantaisie, se détachent deux fresques, dont l'une représente le S<sup>t</sup> Esprit, l'autre le Cœur immaculé de Marie. Les rayons de lumière, qui vont de la première fresque à celle du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, sont symbolisés au dessus de l'entablement des pilastres du chœur par les sept dons du S<sup>t</sup> Esprit, gravés sur les murs en grands caractères. Entre ces caractères et la naissance de la voûte se trouvaient six emplacements de fenêtres carrées à cintre très-surbaissé. On en profita pour y peindre, au fond du chœur, les S. S. Apôtres Pierre et Paul, puis sur les quatre autres les Évangélistes. Le fond a un vitrail qui sort des fabriques de M. Maron, artiste très-distingué, chargé des vitraux pour la basilique de S<sup>t</sup> Paul extra-muros. Le reste des murs, à une hauteur de dix mètres environ, est peint à l'huile en imitation de marbre. Les pilastres sont en jaune antique. Dans l'intervalle des ces pilastres, à 3 mètres à peu près du dessus du sol, on a réservé des niches, imitant par leur couleur le marbre blanc, et destinées à recevoir plus tard des statues de grandeur naturelle. Entre les deux pilastres du fond et derrière l'autel, le P<sup>e</sup> Supérieur a fait peindre un rideau bleu, sur lequel fait saillie une grande croix en couleur foncée.

« On a, en outre, séparé le sanctuaire du Chœur, en l'exhaussant d'un degré, et son pavé de briques a remplacé par du marbre.

« Toutes ces décorations nécessitaient le changement du maître-autel. Or, l'ancienne église de S<sup>te</sup> Claire renfermait un en marbre, très-beau et très-précieux, qu'on avait jusqu'ici conservé dans la petite chapelle

du transept dédiée à la Sainte. On le transporta dans le sanctuaire, où il fait un effet superbe, et à sa place, on mit un autel en bois, peint aux couleurs du premier.»

— 3. « Quelques dons généreux sont venus couronner ces embellissements et décorations de la chapelle. La veille du mois de Marie, nous étaiant arrivées de Paris trois caisses renfermant six beaux candélabres, avec six magnifiques chandeliers et une belle croix pour le tabernacle, le tout en style gothique. C'était un présent que nous envoyait M. l'abbé Dumas, au nom de S<sup>r</sup> Archevêque du S<sup>t</sup> et S<sup>m</sup><sup>e</sup> Cœur de Marie, pour l'autel de N<sup>o</sup> 29. des Victoires. Quatre autres chandeliers, aussi en style gothique, avec la croix, nous étaiant également envoyés par M. l'abbé Costa de Beauregard, élève prêtre du séminaire. Enfin les mêmes caisses renfermaient un magnifique calice en vermeil du style du moyen âge, offert au P. Supérieur par une pieuse Dame de Strasbourg qu'il avait autrefois dirigée.

« A ces dons nous devons en ajouter un autre que nous est d'autant plus cher qu'il vient du S<sup>t</sup> Père lui-même. C'est un grand portrait à l'huile de Son Eminence le Card. Gousset. Cette attention délicate du bien-aimé Pontife nous a été singulièrement agréable; car le Cardinal Gousset était, comme on le sait, l'un des amis les plus dévoués de la Cong<sup>o</sup>, et, en même temps, l'un des protecteurs les plus sincères de l'œuvre du Séminaire français, qu'il regardait comme des plus utiles pour l'Eglise.»

— 4. « Il a déjà été parlé au dernier Bulletin de la grande fête du Centenaire de S<sup>t</sup> Pierre. On sait quel immense concours de prêtres et de fidèles elle a attiré à Rome de toutes les parties du monde. Le Séminaire français devait naturellement s'attendre à recevoir une grande quantité de demandes d'hospitalité. Et suivant les desirs du S<sup>t</sup> Père lui-même, nous

nous sommes efforcés d'y satisfaire de notre mieux. Mais heureusement le local du séminaire n'est pas considéré et l'on se vit obligé de refuser la plus grande partie des demandes. Mais le Bon P. Brichet s'occupa à procurer à beaucoup de prêtres français des logements en ville, dans des maisons particulières. Le St Père daigna aussi, par l'entremise de Mgr Calbot, mettre à sa disposition 45 lits gratuits dans l'établissement dit Casa pia in Ponte. rosso. Plus de 400 prêtres, sans compter les évêques, durent ainsi leurs logements à la charitas entremise de ce cher Père. — Au Séminaire français put, en se gênant un peu, donner l'hospitalité à huit Evêques, qui avaient presque tous avec eux leur grand vicaire ou leur secrétaire, ainsi qu'à une trentaine de prêtres. Les attentions dont ils furent l'objet, les services qu'on fut assez heureux de pouvoir leur rendre, ont laissé leurs cœurs remplis de reconnaissance, et nous avons déjà pu voir en plusieurs circonstances qu'ils n'ont pas oublié le Séminaire français.

« Pendant leur séjour dans la ville sainte, les Evêques français daignèrent plus d'une fois visiter l'Établissement. Il n'est inutile d'ajouter que l'on mit tout en œuvre pour les recevoir du mieux qu'il était possible et laisser dans leur esprit les meilleures impressions. Le 25 juin, deux Cardinaux, vingt trois Evêques et onze vicaires généraux nous firent l'honneur de venir dîner à la C. té. Le 14 juin vinrent aussi M. N. S. S. de Strasbourg et de Séz, avec M. Louis Veillot et M. Dugas riche banquier de Lyon et père d'un de nos élèves.

« Comme on le pense bien, toutes ces réceptions et visites n'ont pas été sans occasionner bien des fatigues, surtout au P. Supérieur et au P. Brichet. Mais tout cela ne sera pas sans fruits pour le bien de la Cong. et de l'œuvre du séminaire. Il est juste aussi de dire que nos bons Frères ont eu leur bonne part aux tracasseries causées

par le service de tant d'étrangers. Ils ont su faire face à tout et ont produit la meilleure impression sur tous ceux avec lesquels ils étaient en rapport.»

— 5. « Deux jours de joie et d'allégresse du glorieux centenaire du Prince des Apôtres devaient succéder pour la Ville sainte des jours de deuil et de tristesse, attirés sans doute par les crimes de la Révolution. Ce fut d'abord ce mal terrible et mystérieux qu'on nomme le choléra-morbus, qui vint la désoler. On a lu dans les journaux les ravages qu'il a produits en Italie.

« À Rome cependant, la mortalité a été moins grande; et, chose surprenante, aucun cas de choléra ne s'est déclaré dans les C<sup>tés</sup>, séminaires et couvents. Notre C<sup>té</sup> en particulier semble avoir été l'objet d'une protection spéciale. La mort fit plusieurs victimes chez nos voisins les plus proches, sans que jamais aucun des Pères, des Frères ou des domestiques n'ait ressenti la moindre influence du mal.

« Ce n'est pas à dire cependant que la santé de tous ait toujours été bien florissante. Les chaleurs exceptionnelles de la saison, d'une part, et de l'autre, les tracassés inévitablement attachés à la présence de tant d'étrangers, Prélats et prêtres accourus pour le Centenaire, avaient notablement fatigué plusieurs de nos Pères et Frères. Aujourd'hui grâce au repos des vacances et au bon air des montagnes, tous les membres de la C<sup>té</sup> jouissent d'une assez bonne santé. »

— 6. « Aux terreurs du choléra vinrent succéder les ravages de la Révolution et de l'invasion garibaldienne. C'était au moment où devait surgir la nouvelle armée esclaire. La Ville sainte avait été déclarée en état de siège. Ses portes étaient murées ou barricadées. La population était dans la plus profonde consternation, lorsqu'enfin apparut le drapeau de la France. On commença à

respirer et, trois jours après, la joie rayonnait de nouveau sur les figures. La journée de Mentana avait fait évanouir les folles espérances des ennemis du St. Siège; et les vainqueurs rentraient à Rome sous une pluie de fleurs et de lauriers, au milieu des acclamations d'un peuple reconnaissant. Tout reprit dès lors son aspect et sa marche ordinaire, que rien jusqu'à présent n'est encore venu troubler.»

— 7.° Malgré le dérangement et les difficultés occasionnés, et par les fêtes du Centenaire et par les événements politiques, le Séminaire français a eu la joie de pouvoir enregistrer encore, à la fin de la dernière année scolaire des succès bien beaux et bien consolants. Il y a eu 33 grades obtenus par les élèves. En voici la répartition:

- En Théologie, 2 Docteurs, 10 licenciés, 3 Bacheliers;
- „ En Droit-canon, 2 Docteurs, 5 Licenciés, 8 Bacheliers;
- „ En Philosophie, 1 Licencié.

„ Il n'y a eu que trois élèves à concourir pour les médailles du Collège romain. Ils ont remporté à eux seuls quatre médailles. Une première, en théologie dogmatique, une seconde, en théologie morale, décernées toutes deux à M. l'abbé Dehon; puis deux médailles d'histoire ecclésiastique. Ce sont des succès d'autant plus flatteurs que ces élèves étaient seulement de la première année de théologie.»

— 8.° Dans les conjonctures politiques dans lesquelles nous nous trouvions en octobre dernier, on ne pouvait s'attendre à une rentrée nombreuse. Toutefois le chiffre de nos séminaristes n'a cessé de monter, à mesure que les esprits se rassuraient. Aujourd'hui il est de 47 élèves, dont 13 nouveaux. Leur esprit de piété, de travail et de régularité est toujours le même, c'est-à-dire ne laisse rien à désirer.

„ Pour attirer de plus en plus la bénédiction du Ciel sur leurs études et leur préparation au sacerdoce,



les séminaristes ont, depuis deux ans, entrepris une petite œuvre de charité bien en rapport avec l'esprit de notre propre Congrégation. Deux ou trois fois par semaine, ils réunissent, au séminaire, pendant les récréations, un certain nombre d'enfants recueillis parmi ce qu'il y a de plus pauvre et de plus misérable dans le quartier, leur font le catéchisme, leur apprennent à lire, et les assistent de tous les moyens pécuniaires dont ils peuvent disposer. Cette œuvre n'a jusqu'à présent été autorisée que comme essai. Aujourd'hui que nous pouvons en juger par les fruits, elle jouit de notre pleine approbation.»

---

## ALLEMAGNE.

### C<sup>té</sup> de Marienthal.

1. Procession de la Fête-Dieu à Alttenkirchen. — 2. Venier de St. Pierre. — 3. Développement de l'œuv. de la Tropaq. de la foi et de la St<sup>e</sup> Enfance. — 4. Faculté pr. la St<sup>e</sup> Messe et le bréviaire obtenue de Rome p. le R. P. Burg.

Extrait du Bulletin. — 1. « Les Catholiques de la paroisse d'Alttenkirchen ont eu, au mois de juin, un beau triomphe. Depuis la réforme, jamais ils n'avaient pu, par une manifestation publique et solennelle, témoigner de leur attachement à la foi de leurs pères. Cette année, pour la première fois depuis trois siècles, une magnifique procession a pu avoir lieu à la fête du St. Sacrement.

« Le sous-Tréfet d'Alttenkirchen qui est catholique, l'autorisa sans difficulté, et sa femme, personne remplie de piété, offrit même d'élever devant sa maison un magnifique reposoir; ce qui fut accepté avec bonheur.

« Enfin le grand jour arriva; et l'on vit une  
magnifique procession

se déployant dans les rues larges et spacieuses de cette cité protestante, et au milieu d'elle le Dieu trois fois saint recevant les adorations d'un millier de fidèles, accourus de toutes parts, Sur tout le parcours, l'air retentissait de chants d'allégresse; et de temps en temps, le canon mêlait sa voix grandiose à celle des peuples chantant et priant. Mais ce fut surtout au moment solennel de la bénédiction que l'on vit éclater, de la part de tous les assistants, la foule la plus vive. Au signal donné, tous fléchirent le genou et, le front incliné, rendirent hommage au Dieu caché sous les voiles eucharistiques.

« Les protestants eux-mêmes, en présence de cette manifestation catholique, semblaient partager les mêmes sentiments. Leurs maisons ne se distinguaient pas de celles des fidèles enfants de la S. Eglise. Partout des guirlandes, partout des tentures des fleurs, des arcs de triomphe. Pendant la procession, ils se tenaient respectueusement aux fenêtres ou aux portes de leur maison. On eut pu se croire en ce moment dans une grande cité catholique.

« A deux heures et demie de l'après-midi, un salut solennel réunissait encore les fidèles. Les chœurs de Marienthal, exercés à l'avance et dirigés par le S. Bangratz, exécutèrent, en cette occasion, plusieurs morceaux en musique, les seuls qui furent chantés en latin. Les catholiques se retirèrent ensuite, heureux d'avoir pu être témoins d'un aussi beau triomphe obtenu en ce jour par notre sainte Religion. »

« Pour rentrer chez eux, le P. Bangratz et les siens au nombre de près de deux cents, durent passer devant la maison du sous-Prefet, où avait été dressé le plus somptueux des reposoirs. Là, un

spectacle bien touchant les attendait. A peine la Dame du sous-Préfet les vit-elle, approcher, qu'elle s'empressa aussitôt d'allumer tous les cierges du reposoir, aidé dans ce pieux office par son mari et son neveu, étudiant en droit.

« Arrivée en face du reposoir, toute la procession fit halte. A un signal du Père, tous les pèlerins se mettent à genoux et récitent à haute voix cinq Pater et cinq Ave. Pendant ce temps, M. le sous-Préfet avec sa famille se tenait dans le plus grand recueillement, et tous unissaient leurs prières à celles des pèlerins, pour remercier Dieu des grâces accordées en ce jour à jamais mémorable à la paroisse catholique d'Allenkirchen. »

— 2. « Nos collectes mensuelles pour le Denier de St. Pierre augmentent considérablement. Les années précédentes, elles n'avaient pu dépasser 60  $\text{fr}$ . C'était sans doute beaucoup par rapport à Marienthal où l'on ne compte que trois à quatre familles. Les besoins du Père commun des fidèles demandaient cependant de nouveaux sacrifices: aussi avons-nous recueilli de nos pauvres mais fervents catholiques, la somme de 123  $\text{fr}$ .

« Conformément aux intentions du Souverain Pontife, exprimées dans son Encyclique, Monseigneur l'Archevêque de Cologne ordonna pour les trois derniers dimanches de l'Avent des prières spéciales pour le St. Siège. A cette occasion, le P. Bangratz fit de nouveau appel à la charité chrétienne. Son espérance ne fut pas vaine: 262  $\text{fr}$  furent recueillis et envoyés à Monseigneur avec la liste des donateurs. Sa Grandeur répondit aussitôt à nos Pères, par une lettre des plus bienveillantes, dont voici la traduction:

« Mon bien cher Père Supérieur, c'est avec bonheur que j'ai pris connaissance du beau résultat de

« la collecte faite chez vous pour le St Père. J'y reconnais  
 « l'effet de la prédication divine annoncée avec zèle  
 « par les Pères de Marienthal; vos efforts ont été bé-  
 « nis de Dieu. »

— 3. « A notre arrivée à Marienthal, nous avons  
 trouvé déjà établies les deux œuvres de la Propaga-  
 tion de la Foi et de la St<sup>e</sup> Enfance. Notre devoir  
 était de les maintenir et, s'il était possible, de les  
 développer encore davantage. Aussi n'avons-nous  
 laissé échapper aucune occasion pour la recom-  
 mander à nos bons pèlerins, et là encore, le bon  
 Dieu a béni nos humbles efforts. En 1865, nous n'a-  
 vions recueilli que 60 \$ pour la Propagation de la foi,  
 et 52 \$ pour la St<sup>e</sup> Enfance. Cette année, nous avons  
 pu réunir 168 \$ pour la première de ces deux œuvres,  
 et 78 pour la seconde. »

— 4 « La rue du R. T. Burg va toujours s'affai-  
 blissant de plus en plus. Le C. R. Père a demandé et  
 obtenu pour lui du Souverain Pontife la faculté  
 de dire tous les jours la Messe de Breaka ou celle de  
 Requiem, et de remplacer par d'autres prières la récita-  
 tion de l'office divin. Ainsi le cher Père ne sera  
 pas privé de la consolation de pouvoir tous les jours  
 célébrer la sainte Messe. Quant à la récitation de  
 l'office divin, le C. R. Père, en vertu du pouvoir  
 qui lui a été spécialement communiqué pour ce cas,  
 a commué cette obligation en la récitation quoti-  
 dienne du Rosaire, avec le 1<sup>er</sup> Profundis. »

### Cité de Marienstadt.

1. Visite et séjour de Mgr de Limbourg. — Arrivée du R. O. Provincial. Dis-  
 trib. des prix. — 2. Fête de l'Assomption. Visite de Mgr de Crèves. — 3. 1<sup>er</sup> départ  
 pour la gr<sup>e</sup> retraite. — 4. Retour des Pères. Personnel. Retraite. — 5. Cennés;

de l'Établ<sup>t</sup>. Offices séparés de ceux de la paroisse. — 6. Délivrance des habitants de Seelbach.

Bulletin de la C<sup>té</sup>. — 1. « Vous avons été honorés, le 19 du mois d'août, de la présence de M<sup>gr</sup>. de Simbourg. Son arrivée, à laquelle nous ne nous attendions pas à ce moment, fut pour tous une douce surprise. Sa Grandeur se rendit d'abord dans l'église de la paroisse. Au sortir de l'église elle fut reçue par toute la C<sup>té</sup> réunie, Pères, Frères, élèves et orphelins. Le pieux Trélat nous bénit tous avec effusion de cœur, et fut conduit par les Pères aux appartements qui lui étaient destinés. « Je viens, dit-il avec son aimable simplicité, passer une dizaine de jours dans mon cher couvent. » C'est ainsi qu'il appelle Marienstadt.

« Le soir du même jour nous arriva le R. Père Provincial. Il nous promit de rester jusqu'au 16. C'était beaucoup, si l'on considère combien est rapide son passage dans nos Communautés.

« Le 14, eut lieu la distribution solennelle des prix pour les élèves et les orphelins. Monseigneur voulut lui-même présider l'une et l'autre, et le R. P. Provincial y assista également. Sa Grandeur adressa à nos enfants quelques paroles qui firent sur eux une grande impression. Une petite pièce de théâtre représentée par les orphelins termina cette journée. »

— 2. « La fête de l'Assomption fut célébrée avec une solennité tout exceptionnelle. Le R. P. Provincial chanta la G<sup>de</sup> Messe. Il y eut un grand concours de fidèles, attirés surtout par la présence de M<sup>gr</sup>. l'Évêque.

« Le soir, avant l'office, sur l'invitation du R. P. Supérieur, Sa Grandeur monta en chaire, et pendant une heure entière, elle tint tout l'auditoire suspendu à ses lèvres, d'où jaillissaient des

paroles empreintes d'un zèle apostolique et d'un amour paternel. Puis, pour couronner cette belle fête, le Prieur voulut donner lui-même le salut solennel du S. Sacrement, auquel assista un grand nombre d'ecclésiastiques des environs.

« Cette journée fut encore rehaussée par l'arrivée inattendue de Monseigneur de Crèves, alors en voyage, qui ayant appris la présence, à Marienstadt, de son vénérable Collègue, se détourna un peu pour le voir en passant. Il ne resta que deux heures au milieu de nous. »

— 3.° Le 16 août, le R. P. Provincial repartit pour Paris avec les P. P. Strub, Locher et Karcher, et le P. Ritter alla remplacer à Kaiserswerth le P. Bient, qui devait aussi aller assister à la grande retraite.

« Le R. P. Burg différa son voyage pour la Maison-Mère et vint à Marienstadt pour tenir compagnie à Monseigneur durant son séjour dans la C<sup>te</sup>. Ce fut le 19 que le Prieur quitta Marienstadt. Les P. P. Steiner et Heizmann restèrent seuls pendant la retraite de la Maison-Mère. »

— 4.° Dans les premiers jours de septembre, les Pères revinrent de la 9<sup>te</sup> retraite avec le P. Graf, à qui a été confié plus spécialement la direction du Collège. Le P. Ritter est chargé du Scolasticat, et le P. Strub, malgré ses nombreuses occupations, s'occupe encore de la direction du Noviciat des Frères et de l'orphelinat.

— 5.° Le 15 du même mois, s'ouvrit la retraite pour ceux des Pères qui n'avaient pu aller à la Maison-Mère; et en même temps commença celle des Frères, prêchée par le P. Graf.

« Le samedi 21, veille de la clôture, une belle cérémonie réunit toute la C<sup>te</sup> dans notre chapelle: c'était pour une prise d'habit et une Profession

« Quatre Postulants revêtirent le saint habit de novice, à savoir: les novices-Frères Engelbert, Florent, Arnold et Fernand. Les C. F. Jacob et Rodolphe, s'avancèrent ensuite pour faire leur Profession.

« Les Pères qui avaient pris part à la retraite renouvelèrent ensuite, avec les Frères, leurs saints engagements; le Salut du C. S. Sacrement termina dignement notre fête de famille.

« Le lendemain, jour de clôture de la retraite, on célébrait dans le diocèse la fête du St-Cœur de Marie. Ce fut pour tous une journée d'actions de grâces, en reconnaissance des faveurs reçues pendant cette retraite, qui paraît avoir été visiblement bénie du Ciel.»

— 5. « Parmi les œuvres que nous avons à l'intérieur de l'Établissement, la principale est l'orphelinat. Nous comptons maintenant près d'une cinquantaine d'orphelins. Il règne en général parmi eux un excellent esprit.

« Le Noviciat des Frères est également assez prospère.

« Le Petit-Scolasticat compte douze aspirants tant postulants que titulaires. Le 26 octobre, on les a séparés des élèves du Collège; et depuis lors le Scolasticat a pris une physionomie plus religieuse.

« Quant au Collège, il n'est encore qu'à l'état d'essai. Nous n'avons que 10 élèves; et pour le moment nous ne pouvons guère en accepter d'autres.»

— « Jusqu'ici, nous n'avons pu avoir d'offices à part pour la Communauté, nous devions aller assister à ceux de la paroisse; ce qui n'était pas sans offrir des inconvénients. Maintenant enfin, il nous est donné de pouvoir célébrer les 5<sup>es</sup> offices séparément. C'est le dimanche 20 octobre que nous avons commencé et depuis, nous continuons avec bonheur.»

— C. Depuis un an, nous desservions, d'une manière provisoire, le petit village de Seelbach, à 2 lieues environ de Marienstadt. La distance et le manque de personnel ne nous permettaient guère de continuer. On dut l'annoncer aux habitants, vers le mois d'oct.; ce fut chez ce bon peuple une vraie consternation. Le Conseil municipal de la localité adressa au Crès-Rév. Père une touchante supplique, pour le conjurer de vouloir bien leur continuer notre ministère. Nous en donnons ici un extrait, qui montrera la foi vive et ardente de cette bonne population.

« Pardonnez, Crès-Révérend Père, à une com-  
 « mune catholique de venir vous adresser une de-  
 « mande. Ce sont nos intérêts les plus sacrés; c'est  
 « le zèle pour l'accomplissement de nos devoirs re-  
 « ligieux qui nous y excitent. Pour satisfaire  
 « aux désirs ardents de tous les habitants, d'avoir  
 « les St<sup>s</sup> offices, nous construisîmes en 1860, une nou-  
 « velle maison de Dieu, avec de grands sacrifi-  
 « ces. Les Pères de Marienstadt voulurent bien,  
 « avec l'autorisation du Vicaire général de Cologne,  
 « venir y prêcher et célébrer la 9<sup>e</sup> Messe.

« Quelle était notre joie à tous! Combien tous  
 « se crurent largement récompensés pour toutes les  
 « fatigues et les labeurs, en voyant que toute la  
 « commune, et surtout les infirmes, les enfants et  
 « les vieillards, incapables d'aller à l'église pa-  
 « roissiale, à cause de son éloignement, pouvaient  
 « assister à l'office divin, solennellement célébré  
 « dans notre chapelle! On accourait même chez  
 « nous des environs. Mais, hélas! cette joie ne de-  
 « vait être que de courte durée. Après que les Pères  
 « eurent travaillé avec zèle et bénédiction dans  
 « notre commune, et gagné ainsi l'affection de  
 « tous, de telle sorte que nous les appelions vérita-  
 « 11



« et avec confiance nos Pères, ils viennent nous déclarer qu'il ne leur est plus permis de continuer. Quelle n'a pas été notre consternation à tous! »

« Nous avons prié notre curé de nous secourir par un des ecclésiastiques de la paroisse. Il nous répond que c'est impossible... Nos travaux et nos sacrifices seraient donc perdus, et notre espoir déçu! »

« Mais non, nous avons la ferme espérance que les Pères de Marienstadt, se rappelant leur haute vocation de prêcher l'Évangile aux pauvres, sont prêts à continuer l'office divin chez nous, si Votre Révérence veut bien le leur permettre ou les en charger. Ce n'est pas la commodité que nous cherchons; car notre commune est composée en grande partie d'ouvriers, obligés de gagner leur pain à la sueur de leur front. Notre désir est que tous, enfants, vieillards et personnes faibles de santé puissent satisfaire aux devoirs religieux. Nous vous supplions, Excs. Révérend Père, de vouloir bien permettre aux Pères de Marienstadt de continuer l'office divin dans notre maison de Dieu. »

## Clé de Kaiserswerth.

1. Visite du R. P. Provincial Incident: Navigation sur le Rhin. — 2. Tentatives de vols. — 3. Fête du St. Cœur de Marie. — 4. Ministère. Retraites. Confessions et Communions dans l'année.

Bulletin de la Clé. — 1. « Nos trois maisons d'Allemagne, et particulièrement celle de Kaiserswerth, ont eu à se réjouir de la visite toujours si désirée du R. P. Provincial. Ce cher Père, qui a tant voyagé sur terre et sur mer, a dû faire de nouveau l'expérience qu'il ne fait pas bon voyager dans un pays dont on ne connaît pas la langue. Le P. Bigot avait reçu l'indication de s'attendre

à la gare de Dusseldorf, et s'était trouvé au rendez-vous; mais le R. P. Provincial ne put arriver que plus tard, par le train de midi. Il était resté à jeun, ne pouvant dire la sainte Messe. Après bien des difficultés pour se faire comprendre, il put enfin se faire conduire chez les Pères Dominicains, dont le couvent est situé à l'autre extrémité de la ville. Les bons Pères eurent scrupule de le laisser célébrer, croyant l'heure trop avancée. Il n'était cependant que midi et demi, heure à laquelle il est permis aux prêtres voyageurs de dire la S<sup>te</sup> Messe, même les jours ordinaires.

„Pour dédommager le R. P. Provincial de cette déception, nous lui ménagâmes le lendemain une excursion sur le Rhin qui fut des plus agréables.”

— 2.° Durant ce trimestre, nous avons eu deux fois affaire aux voleurs<sup>9</sup>. L'un d'eux était venu comme postulant-frère, et s'était montré, à l'extérieur, assez édifiant durant les quelques jours qu'il passa dans la maison; mais ayant reçu l'ordre de se préparer à partir pour Marienstadt, il crut mieux faire de voler à un pensionnaire de la maison un costume tout neuf et tout entier et de se sauver. Quelques jours après nous apprîmes par les journaux que le même individu avait commis un plus grand vol au couvent des Frères de S<sup>t</sup> Alexis à Aix-la-Chapelle.

„L'autre voleur eut plus de hardiesse, mais moins de succès. Il s'était présenté à la porte du couvent en demandant l'aumône. Pendant que le Frère est à lui chercher quelque chose, il monte l'escalier, entre dans la chambre du P. Bigot, et du premier coup tourne le tiroir qu'il convoitait. Le P. Bigot se trouvait en ce moment dans une chambre voisine; entendant remuer et ramasser l'argent, il entre chez lui et se trouve

(A) N. B. Ces deux faits ne mériteraient guère pareux-mêmes les honneurs du bulletin de l'É. S. S. On les laisse cependant passer, afin de montrer par ces exemples, qu'il est toujours bon de prendre des précautions, et que, pour ceux en particulier qui se présentent comme postulants, on ne doit jamais les recevoir dans la C<sup>te</sup> avant d'avoir sur eux les renseignements suffisants.

seul vis-à-vis d'un grand gaillard. La peur lui donnant du courage, il saisit à la gorge l'audacieux voleur en criant au secours; et bientôt l'individu était entre les mains de la police.

— 3.<sup>o</sup> La fête du St. Cour de Marie a été, comme les autres années, célébrée d'une manière très-solennelle. Le P. Ritter chargé de remplacer le P. Bigot pendant son voyage à Paris, avait tout disposé de son mieux, et un P. Franciscain de Dusseldorf fit, au Salut du soir, un si beau discours sur la St<sup>e</sup> Vierge qu'on en parle encore aujourd'hui à Kaiserswerth.

— 4.<sup>o</sup> Dans ces trois derniers mois, le P. Hofbauer a prêché trois retraites en des Communautés de Religieuses. La première a eu lieu à Bilk près Dusseldorf, au couvent des Servantes de Jésus-Christ. C'était la retraite la retraite annuelle des institutrices des environs. La deuxième, au pensionnat des Sœurs de la St<sup>e</sup> Croix, à Rath près Kaiserswerth; et la troisième, au pensionnat des Ursulines, à Heilkenkirchen près Aix-la-Chapelle, où le P. Bigot l'avait lui-même donnée l'an dernier. Le Bon Dieu a partout béni ces travaux, car il y a eu lieu de constater un mieux dans ces différentes maisons.

— Le temps de Noël a été pour nous ici même une petite mission. Dans l'intervalle de quinze jours, chacun de nous a eu à prêcher huit fois, et le confessionnal ne désemplissait pas.

— Dans le courant de l'année, nous avons eu dans notre Eglise à peu près 4000 communions et entendu plus de 6000 confessions; ce qui montre que l'église des Capucins (c'est ainsi qu'on appelle encore notre église) revoit de nouveau le concours de fidèles dont elle avait à se réjouir durant plusieurs siècles.

## IRLANDE

## Clé de Blackrock

1. Retraites prêchées par les Pères. — 2. Changement de l'uniforme du Collège. — 3. Loterie organisée par les élèves p: avoir un orgue. — 4. Travaux de la chapelle. — 5. Succès à l'Université Catholique. — 6. Association p: les noirs. — 7. Meeting à la Cathédrale de Dublin p: le St. Père.

Bulletin de la Clé. — 1. « Plusieurs Supérieures de couvents de Religieuses ont prié le P. Supérieur de leur envoyer un Père pour la retraite annuelle. Ainsi au mois d'août le P. Supérieur est allé lui-même prêcher celle des Religieuses de Lorette, à Fermoy dans le Comté de Cork. Le Père Poffé a donné les mêmes exercices aux Sœurs de la Mercy à Kells, Clé de Meath; et, pendant les vacances de Noël il leur a prêché de nouveau une retraite de trois jours, comme préparation à la nouvelle année. Le P. Ebenreck malgré le surcroît de travail que lui donne la direction des travaux de la chapelle, a prêché d'abord la retraite annuelle des Frères, puis celle des Sœurs de St. Joseph, et enfin celle des élèves de Rockwell. »

— 2. « Au commencement de l'année scolaire, on a cru devoir prendre, relativement au costume des élèves, une mesure qui a fait quelque sensation parmi les parents de nos enfants et nos amis d'Irlande. Il y a quelques années, on avait pris, comme essai, un uniforme à peu près semblable à celui de plusieurs collèges en France. Les élèves en furent assez en charités au commencement, et les nouveaux l'ont même toujours pris avec plaisir; mais au bout de quelque temps, tous en général le portaient à contre-cœur; certains parents parents le refusèrent même, et plusieurs familles, quoique désireuses de nous confier leurs enfants, s'en abstinent, parce que l'uniforme leur parut trop militaire. Devant tous ces

motifs, il n'y avait pas à hésiter pour le changement; et et l'on décida le remplacement de l'uniforme par des habits noirs. Cette nouvelle, publiée par plusieurs journaux, a été accueillie avec plaisir par tous ceux qui y étaient intéressés.»

— 3.° Avant leur départ pour les vacances de Noël, les élèves ont voulu donner aux Pères une preuve de leur affection et de leur reconnaissance, en fournissant un orgue pour la nouvelle chapelle. Les plus influents d'entre eux se constituèrent en comité, et convoquèrent leurs condisciples à un meeting général; Là, les membres du comité proposèrent les résolutions suivantes, à savoir: que l'on établirait une loterie de 20,000 billets à 0,60 chacun; que pendant les vacances de Noël, chaque élève devrait placer au moins une quarantaine de billets; qu'on s'adresserait aussi à tous les anciens élèves du collège, pour les prier de prendre un nombre égal de billets, tant pour eux-mêmes que pour leurs amis; et qu'enfin chacun devrait s'efforcer de procurer quelques lots. Ces diverses résolutions, appuyées de chaleureux discours, prononcés avec tout l'enthousiasme irlandais, furent adoptées au milieu des applaudissements les plus bruyants.

« Nous sommes heureux d'ajouter que l'entreprise est en pleine voie d'exécution et promet des fruits abondants. Un des élèves a promis pour lot un bidet; un autre un mouton gras; un autre un télescope, etc, etc, Enfin plusieurs lettres adressées à ce sujet au secrétaire du comité, montrent qu'au dehors la proposition a été aussi bien accueillie.»

— 4.° « Nous avions espéré pouvoir inaugurer notre chapelle pour le commencement d'octobre; mais les travaux de l'intérieur n'ont point avancé au gré de nos desirs et de nos calculs; et aujourd'hui, bien que l'ouvrage soit en bonne voie, on ne peut dire avec

assurance qu'elle pourra être bénite avant le mois de février 1868. Néanmoins nous sommes loin de nous plaindre: le travail s'est fait d'une manière très-satisfaisante; la divine Providence nous a protégés contre toute espèce d'accidents, et nous ne pouvons quela bénir et la remercier de sa puissante protection.»

— 5. « Au mois de Juillet et Novembre, quelques uns de nos élèves ont pris part aux concours ouverts à l'Université catholique. Nos succès ont été à la hauteur de ceux des années précédentes.

• Pour les classiques (première année), nous avons remporté le 1.<sup>er</sup>, le 3.<sup>er</sup>, le 4.<sup>er</sup> et le 6.<sup>er</sup> prix;

• Pour les mathématiques, le 1.<sup>er</sup> et le 4.<sup>er</sup>;

• Pour les classiques (2.<sup>e</sup> année), le 1.<sup>er</sup> prix;

• Pour la composition anglaise, le 1.<sup>er</sup> prix également plus trois autres.

• En tout onze prix, de la valeur de 3,200 £; somme toutefois, que nous ne touchons pas, parceque pour y avoir droit, nos élèves devraient suivre les cours de l'Université; mais nous tenons moins à l'argent, qu'à la réputation des études du collège. Plusieurs de nos élèves, désireux de prendre les grades, se sont décidés malgré nous, à entrer au Trinity-college, université toute protestante. Là, comme à l'Université catholique, nos élèves nous font honneur, et témoignent en faveur de notre enseignement.

• Le nombre de nos pensionnaires, au mois d'octobre était de 94, et celui des Scolastiques de 32. Nous en avons reçu plusieurs autres depuis.»

— 6. « L'Association de prières pour la conversion des noirs s'étend et se développe de plus en plus sur la terre catholique de l'Irlande. Nous recevons de toutes les parties de l'île des listes presque interminables d'associés; leur nombre, dans le seul espace de cette année, s'est élevé à 8124. Quelques communautés

religieuses, spécialement celles avec lesquelles nous sommes en rapport par suite de retraites prêchées, s'y intéressent d'une manière toute particulière, et tâchent non-seulement d'enroller le plus grand nombre possible d'associés, mais encore de nous envoyer soit des Frères, soit des Scolastiques.»

— 7.° On a pu voir dans les journaux le mouvement qui a eu lieu dans les Comtés de Wicklow, de Kildare et de Dublin pour la cause du St. Père. Plus de 100,000 signatures ont convié le Card. Archevêque de Dublin à convoquer un meeting, à l'effet de témoigner au Souverain Pontife leur sympathie et la complète désapprobation de l'injuste violation de son territoire. C'est à la Cathédrale de Dublin que Monseigneur Cullen a réuni cette assemblée. Son Eminence était entourée de tout ce qu'il y a de plus distingué. Le Lord Mayor, protestant, a fait en faveur du St. Père un discours qui a été chaleureusement applaudi. Toutes les parties de la Cathédrale étaient occupées par des prêtres, des laïcs de toutes les conditions. Le P. Supérieur et le P. Reffé sont allés représenter la C<sup>te</sup> à cette réunion solennelle.»



## C<sup>te</sup> de Rockwell.

1. Personnel des Frères. P. Stoffel changé. Arrivée et fonctions des P. I. Gaphert et Richert. G<sup>o</sup> Scol. — 2. Effectif des diverses catégories d'élèves
- 3. Retraite des Frères. Id. des Elèves. — 4. Nouvel oratoire béni. —
5. Fête de S<sup>t</sup> Jmé Concept. Prise d'habit de scol. et de séminaristes écossais. Offices. — 6. Excursion à Munster en habit eccl<sup>l</sup>. Admiration des habit<sup>as</sup>

Bulletin de la C<sup>te</sup>. — 1.° Le P. Stoffel, déjà affaibli par un séjour de deux années en Afrique, se voyait dépérir au climat humide d'Irlande. Sur l'avis des médecins, le C. R. Père crut devoir le rappeler à la Maison-Mère, au mois de juillet dernier. Les regrets

unanimes de la C<sup>te</sup> procurent combien ce cher confrère s'était acquis l'affection de tous. Nos vœux les plus sincères l'accompagnent dans sa nouvelle mission de Bonbon.

« A la fin de septembre, deux nouveaux Profès, les P. P. Gaffert et Richert, furent envoyés à Rockwell. Le premier fut chargé de la direction du Petit Scolasticat, le second de celle du collège Irlandais, le P. Supérieur conserve le soin immédiat de la direction du Séminaire Ecossais, œuvre principale de l'Établissement.

« Outre ces trois Pères, le personnel enseignant compte trois grands Scolastiques: M. M. Clarke, Hocaly et Byrne, et un professeur laïc. »

— 2. « Le nombre des élèves, à la fin du semestre, s'élevait à 73; dont 17 Ecossais, 5 Scolastiques, 28 pensionnaires irlandais et 23 externes. Ce nombre serait beaucoup plus élevé, en ce qui concerne soit les Scolastiques soit les pensionnaires irlandais, si le local nous permettait de faire droit à toutes les demandes d'admission. Espérons que le C. R. Père pourra nous autoriser bientôt à bâtir un beau collège, et aussi un vaste Scolasticat; car les bonnes vocations sont nombreuses dans ce pays de foi. »

— 3. « Pendant les grandes vacances, les Frères ont fait leur retraite annuelle, sous la direction du Père Marcot. Trois d'entre eux à la fin de ces pieux exercices, ont renouvelé leurs vœux pour cinq ans entre les mains de ce cher Père, délégué à cet effet par le C. R. Père, en l'absence du P. Supérieur, alors en retraite à la maison mère.

« Deux derniers jours de novembre, l'un de nos chers confrères de Blackrock vint donner les exercices de la retraite. C'était là chose nouvelle pour nos petits Irlandais, qui attendaient avec ardeur ces jours de salut aussi tous ont ils paru bien profiter



des grâces spéciales que le Bon Dieu accorde d'ordinaire aux âmes qui n'ont point encore abusé de ses dons. La parole simple, mais persuasive et sympathique du cher Père Ebenrecht a produit sur ces jeunes cœurs une impression bien vive; et nous n'avons qu'à remercier Dieu de ces fruits de la retraite.»

— 4. « Son jour de la clôture, à la fête de St. André, Patron de l'Écosse, le P. Supérieur fit la bénédiction solennelle d'un nouvel oratoire, bâti pour remplacer le premier devenu trop petit pour la C<sup>te</sup> croissante. C'est un sanctuaire simple et modeste, mais bien pieux. Le chœur est charmant; il est décoré de quatre vitraux peints, de forme ogivale. Sur les deux vitraux du fond sont représentés les glorieux Patrons de l'Écosse et d'Irlande, St. André et St. Patrick. Ils sont surmontés du St. Esprit planant sur le Cœur Im<sup>o</sup> de Marie.»

— 5. « La solennité de l'Immaculée Conception, qui est la fête patronale de Rockwell, a vu, cette année, une bien touchante cérémonie. Deux petits-Scolastiques, les premiers fruits du Scolasticat de Rockwell, devaient recevoir le S<sup>t</sup>. habit religieux, et cinq Écossais devaient revêtir la soutane.

« Deux respectables prêtres des environs vinrent célébrer avec nous cette belle fête, et l'un d'eux chanta la Grand' Messe. La cérémonie de prise d'habit devait avoir lieu le soir avant le salut. Tout le monde y assistait; et tous se sentaient bien émus. Mais ce sont les sept élus du jour qui brillaient surtout de bonheur. Les impressions de cette belle journée n'ont pas été sans résultats. Dès le lendemain, quelques élèves irlandais ont manifesté le désir de se faire prêtres.

« Depuis ce jour nos offices se font tout-à-fait en règle. Nous avons un chœur où les cérémonies s'exécutent à l'instar de celles qui rehaussent si bien les beaux offices de la C<sup>te</sup> du St. Cœur de Marie.»

— 6. „ Pendant les vacances de Noël, les Ecossais en soutane, les petits-Scolastiques ayant l'habit, et les Scolastiques professeurs sont allés, sous la direction des Pères, dans une ville voisine y visiter une ruine célèbre, antique résidence des rois de Monster. Nous étions au nombre de douze. C'était pour la première fois que la soutane se montrait en public et paraissait dans les rues de la vieille cité des souverains. Aussi, ce fut presque un événement. De pauvres femmes, en nous voyant passer, joignaient les mains devant nous et nous souhaitaient toutes sortes de bénédictions, tandis que d'autres suivaient la petite troupe, afin de pouvoir considérer plus à loisir ce qui, dans leur simplicité, faisait, non moins que la soutane, l'objet de leur admiration, le broad french hat, comme ils l'appelaient, le large chapeau français.

„ Au couvent des Religieuses, dont nous allâmes visiter la chapelle, nous fîmes accueillis par une attention bien délicate. A peine étions-nous agenouillés que des sons d'harmonium se firent entendre et quelques voix bien exercées entonnèrent le „ quid retribuam Domino „... „ Ces bonnes religieuses considéraient sans doute cette soudaine apparition du saint-habit ecclésiastique, après bien des siècles de proscription, comme un bienfait du Ciel. Tout se passa du reste pour le mieux et tous revinrent à Rockwell fort satisfait de cette petite excursion



## PORTUGAL.

### Cité de Santarem.

1. Projet de Fondation repris au retour du S. Duparquet de Mossamides.
2. Démarches à Lisbonne et à Paris. Choix de Santarem.
3. Le S. Duparquet va commencer l'Établissement.
4. Le S. Carrie et 2 Scol.<sup>aux</sup>. Inst. Kullatorg.

— 5. Occupations. Cours. ministère. — 6. Bienveillance du Patriarche, du clergé, de la population — Art. de journaux.

Resumé du Bull. et de la Corresp. de la C<sup>te</sup>. — 1. Le Décret autorisant l'établissement de Santarem, rapporté à la 1<sup>re</sup> Partie du Bulletin général, fait connaître les motifs principaux qui ont porté à l'entreprendre. Voici maintenant quelques détails sur les circonstances qui en ont amené et préparé la fondation.

On sait comment le P. Duparquet dut revenir du Congo en Europe, au printemps de 1867, par suite de diverses difficultés qu'il avait rencontrées pour l'œuvre projetée de Mossamedis. C'était sans doute la Providence qui ménageait le retour de ce cher Père pour préparer la nouvelle maison de Portugal. A son passage à l'île du Prince, il rencontra un ancien secrétaire du Gouverneur général de Mozambique et d'Angola, M. José Barbosa Leão, qui avait été envoyé par le Gouvernement avec la mission d'inspecter la colonie, et qui s'en retournait en Portugal. La conversation s'engagea naturellement sur les colonies portugaises et sur les moyens à prendre pour travailler à leur régénération. M. Barbosa comprenait très-bien lui-même que l'on devait tout d'abord commencer par l'enfance, et par conséquent établir des maisons d'instruction. Il offrit dans ce but au P. Duparquet tout son concours près du Ministère à Lisbonne et dressa même un projet de convention à présenter au Gouvernement. Mais pour fonder ainsi de ces maisons d'éducation, il fallait avant tout des sujets portugais. M. Barbosa engagea à commencer sans retard une maison en Portugal, faisant espérer que l'on ne manquerait pas de vocations. (Lett. du 27 juin 1867.)

— 2. Dès son arrivée à Lisbonne, le 26 juin, le P. Duparquet en écrivit à la Maison-Mère, qui

l'autorisa à faire les démarches nécessaires. Il soumit ses projets à Son Excellence le Nonce apostolique qui leur donna sa pleine approbation. Il visita également M<sup>r</sup> S. Evêque d'Angola, et d'autres personnes de distinction, tels que M. le Comte Soubral, ancien Gouverneur de Lisbonne et homme d'une grande influence, Madame la Marquise de Ficalho, dont le mari est présentement Chambellan du roi. Toutes promirent leur concours.

Le 10 juillet, il eut une audience avec le Ministre de la Marine M. de Prain, par l'entremise d'un député de l'île S. Thome. M. le Ministre se montra parfaitement disposé. Il déclara que jusqu'à présent le Gouvernement n'avait qu'à se louer de nos Missionnaires du Congo, qu'il n'avait cessé de recevoir d'Angola à leur sujet les témoignages les plus flatteurs. Il loua beaucoup aussi le projet de fonder une maison en Portugal, pour y recruter des sujets destinés aux colonies portugaises.

(Lett. du 10 juillet 1867.)

Le Ministre des affaires étrangères, M. Casal Ribeiro, vint lui-même peu après à Paris avec le roi de Portugal visiter l'exposition. Le 29 juillet, le C. R. Père alla lui faire visite, et lui soumit nos projets. Il lui dit que notre seul désir, c'était d'être utile au bien du pays, de faire pour les colonies portugaises ce que nous avons fait pour les colonies françaises, en dehors de tout leur de toute vue politique. Son Excellence le reçut avec bienveillance. Elle répondit qu'en effet, les colonies portugaises ne pouvaient être régénérées que par la Religion, et que pour cette œuvre il fallait le secours de quelque Institut religieux. M. Ribeiro se montra d'ailleurs bien disposé.

Si C. R. Père devait également voir le roi de Portugal, le départ de sa Majesté fut avancé de plusieurs jours et fit manquer l'audience.

- On était assuré des bienveillantes dispositions des deux principaux Ministres. Tout paraissait donc providentiellement préparé pour la fondation projetée. Restait à choisir le lieu où l'on se fixerait.

Mr. Barbosa avait indiqué Coïmbre, à cause de la célèbre Université qui s'y trouve, et dont on pourroit suivre les cours. Le P. Duparquet, s'y rendit le 15 juillet. Le Vicaire général qui gouvernait le Diocèse, au l'âge avancé de l'Evêque, le recut avec bonté et lui accorda toute autorisation. Le Gouverneur militaire se montra également très-favorable. (Lett. du 15 juillet.)

Cette ville offroit bien des avantages. Mais outre la distance assez considérable de Lisbonne, on avait peu d'espoir d'y recruter des vocations; et il y avoit en bien des inconvénients, comme on le comprend, à envoyer nos jeunes Scolastiques aux cours publics de l'Université. (Lett. du 1<sup>er</sup> août)

Lisbonne ne paraissait pas plus favorable à notre but. Et le P. Duparquet se demandait avec anxiété où serait pour nous la terre promise préparée par la divine Providence. Il alla consulter Mr. l'abbé Croquette, chanoine de Lisbonne. Mais allez donc à Santarem, lui dit celui-ci. Ce n'est qu'à 1/2 de Lisbonne par le chemin de fer. C'est là qu'est le séminaire patriarcal vos élèves pourront en suivre les cours; et vous trouverez aussi des vocations parmi eux. Le Patriarche vous donnera, j'en suis sûr, toute son approbation, et du reste je m'en occuperai.

Le P. Duparquet alla de suite à Santarem. Les Directeurs du séminaire patriarcal l'accueillirent très-bien et lui offrirent tout leur concours. Il y rencontra également un P. Carme, le P. Emmanuel, qui avait eu autrefois M<sup>gr</sup> Bessieux à Toulon et avait eu la pensée de le suivre au Gabon. Ce bon Père, actuellement aumônier du couvent des Dominicaines de Santarem,

fut heureux de se mettre entièrement à notre disposition. (Lett. du 1<sup>er</sup> août 1867.)

— 3. Après avoir ainsi recueilli toutes les informations nécessaires, le P. Duparquet revint les soumettre à la Maison-Mère. Parti de Lisbonne le dimanche 4 août, il arriva à Paris le 10 du même mois, et assista à la retraite générale.

La nouvelle fondation fut décidée, et le P. Duparquet, choisi par le Co. R. Père pour la commencer, repartit le 23 août pour le Portugal. Le 28, il arriva à Lisbonne et descendit chez M. M. les Lazaristes, qui le reçurent avec leur charité accoutumée. Il s'occupa immédiatement de se munir auprès du Cardinal Archevêque de toutes les autorisations nécessaires. Dans une audience du 29, Son Eminence l'autorisa avec surveillance à commencer l'établissement en voie de fondation à Santarem, et lui accorda en même temps le pouvoir de confesser toutes les personnes attachées à la maison, et de célébrer la S<sup>te</sup> Messe dans tout le Patriarcat. Le lendemain, il alla faire visite à M<sup>gr</sup> le Nonce apostolique pour le mettre au courant de l'entreprise. Son Excellence le reçut avec une grande affabilité et s'assura de tout son dévouement.

Heureux du succès de ces premières démarches à Lisbonne, le cher Père partit le 1<sup>er</sup> octobre pour Santarem. Dès son arrivée dans cette ville, il se rendit chez le Père Emmanuel, qui le présenta au Supérieur du Séminaire patriarcal, M. Sertao. C'est un vénérable vieillard qui a exercé pendant une vingtaine d'années le S<sup>t</sup> ministère dans le diocèse de Rouen, et parle très-bien le français. Il voulut bien offrir à notre cher confrère une généreuse hospitalité en attendant qu'il eût trouvé une maison.

(Lett. du 4 oct. 1867.)

Mais il fallait d'abord un permis de résidence de la Préfecture. L'arrivée du nouveau prêtre français à Santarem avait déjà été annoncée par les journaux et l'attention

publique était éveillée sur ses projets. Ce n'est qu'après avoir demandé des instructions à Lisbonne que le Préfet délivra le permis de résidence. Mais l'autorisation n'en a par là que plus de valeur.

Quant à la maison, le bon P. Emmanuel s'en était déjà occupé. Il en avait trouvé une à proximité du séminaire, convenant parfaitement à une communauté religieuse, la maison du docteur Velhenko. On alla la voir et on la loua provisoirement pour 3 mois. Il fallait encore la meubler, et se procurer un domestique convenable. Or, ce dernier point, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, n'est pas chose facile dans le pays, car les bons domestiques sont rares. Après bien des recherches de tous côtés, le cher Père s'adressa avec confiance à Marie. Dès le lendemain, il se présenta 3 domestiques; et les jours suivants, trois autres vinrent encore offrir leurs services. Parmi eux se trouvait un pieux associé du tiers-ordre de St. François que l'on fut heureux de rencontrer. En attendant qu'il put s'établir dans sa nouvelle maison, le Père Duparquet, selon l'offre qui lui avait été faite, demeura au séminaire patriarcal, où il passa un mois entier.

— 4 Lorsque les choses furent disposées pour le commencement de l'établissement, le C. R. Père fit partir le P. Carrie et deux petits Scolastiques de N. D. de Langonnet, M. M. Kulhe et Dissan, choisis pour être les pierres fondamentales du futur petit-Scolasticat portugais, en apprenant eux-mêmes la langue du pays. Le 2 novembre, ils débarquèrent à Lisbonne, où les attendait le P. Duparquet heureux de recevoir ses compagnons.

« Dès le lendemain, continue le Bulletin de la C<sup>te</sup>, nous avions gagné notre destination, mais M. Dissan se trouvait sans passeport. C'était un cas

très-embarrassant, car sans cette pièce, il est impossible de mettre le pied sur la terre du Portugal. Heureusement que M. le Consul français voulut bien en faire un de suite; et le 30, nous fûmes nous rendre à Santarem. Nous y arrivâmes à la nuit tombante. Dès l'arrivée, on se hâta de déballer les objets indispensables pour passer la première nuit. Un tableau de N. D. des Victoires avec la Croix du Missionnaire, et sur une petite table, le buste de notre Vénéré Père: voilà notre oratoire improvisé. Nous y commençâmes dès le soir une neuvaine au St. Cœur de Marie pour mettre l'œuvre naissante sous la protection de notre bonne Mère.

« Dès le lendemain, nous allâmes visiter M. le Vicaire général, M. le Supérieur et les Directeurs du Séminaire, M. le Recteur du Lycée et tous les Directeurs. Partout nous avons reçu le plus bienveillant accueil. Le Grand-Vicaire, M. le Docteur de Naples, nous a assurés de toute la protection de l'autorité ecclésiastique. A la Préfecture, on nous accorda tous les billets de résidence sans la moindre difficulté. Le Recteur et les Professeurs du Lycée furent heureux de nous voir suivre les cours; et il fut convenu que le P. Carrié irait en classe avec les Scolastiques dès le jour suivant, le 5 novembre. Le Professeur a eu pour eux toutes sortes d'égards. Afin de les mettre à même de suivre les cours avec plus de fruit, il vint ensuite tous les soirs leur donner une longue répétition de portugais de 2 à 3 heures, et cela gratuitement. » (Lett. du 9 nov. 1867.)

— 5 — « Depuis, le P. Carrié et les Scolastiques continuent d'aller chaque jour aux cours du Lycée. Ce sont des cours publics. Il y a deux classes bien distinctes d'élèves: les collégiens et les séminaristes du séminaire patriarcal. On a eu la gracieuseté d'accorder à nos scolastiques d'entrer avec ces derniers, pour



ne pas se trouver mêlés aux autres élèves du dehors.

Le personnel des Professeurs est composé en partie d'ecclésiastiques et en partie de laïcs. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de nos rapports avec eux tous.

Chaque jour les Pères vont dire la 1.<sup>re</sup> messe dans une église toute proche de notre maison : l'église des Dominicains. Nous espérons que dans peu de temps nous aurons le bonheur de la célébrer chez nous et de posséder le Divin Maître sous notre humble toit. Il est le Souverain de la maison, il est juste qu'il habite. Déjà nous avons préparé l'autel et un meuble pour les ornements et autres objets du culte divin.

Nous allons, en outre, les dimanches et les jours de fêtes, assister aux offices publics qui se font au séminaire. Les offices ordinaires se bornent à la grande messe, le matin vers 10 h, et aux litanies de la 1.<sup>re</sup> Vierge, le soir à S.<sup>te</sup> Maria. — C'est par respect que les Expositions et plus encore les Bénédictions du E. S. Sacrement sont très rares en Portugal. Ce n'est qu'aux plus grandes fêtes que l'on a le bonheur d'assister à un Salut avec bénédiction.

Quant au ministère exercé jusqu'à ce jour par les Pères, il s'est borné à la célébration de quelques messes dans une des paroisses de la ville, en remplacement d'un chanoine qui vient de mourir, et aux confessions des séminaristes entendues par le P. Duparquet. Ce cher Père en a bientôt à lui seul plus de la moitié. Espérons que ce sera un moyen offert par la divine Providence pour préparer quelques vocations.

— 6. Nos relations avec l'extérieur, soit avec le clergé, soit avec l'administration, soit avec les habitants du pays, continuent à être excellentes.

Mgr le Patriarche nous a témoigné un intérêt, une affection qui ne sont pas ordinaires. il n'a rien

refusé de tout ce qui lui a été demandé pour nous jus-  
qu'à ce jour. C'est ainsi que sur la proposition que lui  
en fit le Directeur du Séminaire, M. Leitão, il voulut  
bien accorder au P. Duparquet la permission de con-  
fesser les élèves du Séminaire; ce qui est une marque  
non ordinaire de confiance. Presque tous les prêtres de San-  
tareem, au moins les principaux, sont venus nous faire  
visite. Ils paraissent tous bien disposés à notre égard.

„ Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas éprouvé non  
plus la moindre difficulté de la part du Gouvernem-  
ent et de l'Administration locale comme on aurait sem-  
blé nous le faire craindre. Nous croyons, au contrai-  
re, juger bien de ses dispositions, en disant qu'il nous  
est favorable.

„ Nous avons également à nous féliciter des dis-  
positions du peuple à notre sujet. Bien des per-  
sonnes déjà nous ont prouvé leur sympathie, soit  
en venant nous visiter soit en voulant entendre  
la messe des Pères Franciscains, quoiqu'elle se dise de  
bon matin. On a ici une très-haute idée des  
Français.

„ Un journal de Province avait eu à redire  
sur l'hospitalité accordée au P. Duparquet au  
Séminaire patriarchal. M. Ferrão, le frère de l'un  
des Ministres, releva ces paroles dans une lettre  
qu'il rendit publique, déclarant que, loin d'être blâ-  
mable, cet acte était plutôt digne de louange. „ Pour-  
moi, ajoutait-il, je ne connais pas et n'ai jamais  
vu ce Révérend Père, mais dès que je le connaîtra  
j'aurai l'honneur de lui offrir mes respects et mes  
services. » (lett. du 9 nov. 1864.)

# Troisième Partie

(Bulletin N<sup>o</sup> 42.)

## PROVINCE D'AFRIQUE sénégal.

### Cité de St. Louis.

1. Retour en France du P. Sossedat, remplacé à l'hôpital par P. Richard.
- 2. Distribution des prix dans les écoles des Frères et des Sœurs. — 3. Epidémie de fièvre jaune. Cruels ravages dans la ville, parmi les Frères, les Sœurs.
4. zèle et dévouement de nos Sœurs. — 5. Tous atteints successivement. — 6. Détails sur la maladie et la mort du S. Chamvière. — 7. Le S. Le Témec vient à leur secours. — 8. Consolations du St. ministère. — 9. Maladie et retour en France du S. Richard.

Extrait de la Correspondance de la Cité. — 1. Le P. Sossedat est rentré en France, au mois d'août dernier. Un congé de convalescence lui avait été délivré par les médecins de l'hôpital de St. Louis, comme atteint d'une pléthore sanguine; qui aurait pu lui devenir funeste au temps de l'hivernage. Il nous est arrivé, à la Maison du St. Cœur de Marie, dans les premiers jours de la retraite, qu'une oppression assez forte ne lui permit pas de suivre en entier. Ce cher Père, on le voit, pêche plutôt par excès que par manque de santé.

Le P. Richard, après le départ du P. Sossedat, fut chargé de le remplacer à l'hôpital, où il déploya beaucoup de zèle et d'activité auprès des malades, jusqu'à ce qu'il tomba malade, dans l'épidémie dont nous parlerons plus loin.

— 2. Le 20 août, eut lieu la distribution des prix chez les Frères de l'Instruction chrétienne.

M. le Gouverneur, accompagné des chefs d'administration, des fonctionnaires de l'ordre civil et militaire, et des membres de l'Inspection des écoles, honoraient cette fête de sa présence. Nos Frères s'étaient fait aussi un devoir d'y assister. M. le Maire de St-Louis ouvrit la séance par un discours s'adressant d'abord aux Frères, il leur exprima sa reconnaissance pour tout le bien qu'ils faisaient au Sénégal; puis, il exhorta les élèves à répondre à leurs boursiers si dévoués.

Après cette allocution, eut lieu l'appel des lauréats, qui furent couronnés par M. le Gouverneur, les divers fonctionnaires et les familles qui étaient venues applaudir aux succès de leurs enfants.

Le surlendemain, 22 août, c'était le tour des Sœurs de St-Joseph. M. le Gouverneur voulut présider lui-même la solennité. Il était accompagné, comme l'avant veille, d'un nombreux cortège. Après une petite pièce d'une moralité toute de circonstance, puis le tirage d'une loterie, dont les lots étaient le résultat du travail manuel spontané des élèves, et dont le produit était destiné à secourir les enfants malheureux, M. l'Ordonnateur p. i. exposa, dans un discours remarquable, ce que doit être l'éducation, celle de la jeune fille en particulier. Et plus d'un, parmi les nombreux assistants, ne le vit pas sans beaucoup d'étonnement emprunter à St-Jérôme lui-même les conseils que ce grand Docteur donnait à une noble Dame Romaine, pour l'éducation de Paule sa fille. Les prix et les couronnes furent ensuite décernés.

Les examens accoutumés avaient précédé ces Distributions des Prix, et le Comité d'inspection avait pu constater des progrès réels chez tous les élèves, particulièrement parmi les enfants qui suivent la classe

« supérieure aux pensionnats des Frères de S<sup>t</sup>oërmel et des  
« Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph. » (Extrait du Moniteur du Sénégal, du 27 août.)

— 3. Après ces joyeuses cérémonies, il nous faut maintenant assister à un spectacle plus lugubre. Pendant près de deux mois, la fièvre jaune a exercé ses ravages dans la ville de S<sup>t</sup>-Louis et d'autres localités de la colonie. Depuis de longues années, elle n'avait pas sévi avec autant de rigueur. Les mulâtres et les noirs mêmes ont été malades, plusieurs ont succombé. Mais c'est surtout parmi les Européens que le fléau a fait le plus de victimes. Un très-grand nombre sont morts, et il n'y a peut-être pas dix personnes dans la ville qui n'en aient été atteintes.

L'épidémie fit son apparition vers le milieu du mois d'août; la première victime fut un Frère de S<sup>t</sup> Instruction chrétienne). Huit jours plus tard, trois soldats mouraient à S<sup>t</sup> hôpital; et la C<sup>t</sup>e perdit elle-même un jeune homme qui était à son service. Il y avait en outre à S<sup>t</sup> hôpital plusieurs malades pris par la fièvre, et beaucoup de cas se présentaient en ville.

Une panique générale s'empara alors des habitants, les familles étaient dans la consternation, les médecins eux-mêmes s'effrayaient. L'hôpital fut consigné: les Frères et les gens de service pouvaient seuls y entrer. Néanmoins jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, les cas de mort ne furent pas bien nombreux. Il n'y eut que 26 victimes pendant toute cette quinzaine. Mais dès la 1<sup>re</sup> semaine de septembre, il n'y eut pas de famille qui n'eut un ou plusieurs membres pris par la fièvre: à S<sup>t</sup> hôpital militaire, on comptait de 250 à 300 malades. Il y eut jusqu'à 12, 13 et 20 enterrements par jour. C'était effrayant. M<sup>l</sup>: le Gouverneur, craignant que la vue de tant de cercueils ne produisît un effet fâcheux sur le moral de bien des

gens, décida que tous ceux qui mourraient à l'hôpital, excepté les officiers et les personnes ayant rang d'officier, seraient enterrés le soir. On faisait les cérémonies des obsèques à la porte de l'amphithéâtre, puis les cercueils étaient entassés les uns sur les autres dans une voituré qui les conduisait au cimetière.

Le nombre des morts durant le mois de septembre s'élève à environ 800, celui du mois d'octobre à 159.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne ont succombé au nombre de huit, sur onze qu'ils étaient, le Frère Supérieur est mort le dernier. Il ne restait plus de leur côté qu'un seul Européen, les deux autres sont l'un noir, l'autre mulâtre.

Les Sœurs de St. Joseph ont perdu sept religieuses. Toutes les autres, excepté deux, ont été atteintes, plusieurs très-dangereusement. Il y en eut jusqu'à 20 de couchées à la fois. La première que le Seigneur Dieu a prise, Sœur Angèle, avait offert le sacrifice de sa vie pour la conservation de celle des Pères: « Prenez, moi, mon Dieu, disait cette bonne religieuse, mais conservez les Pères; ils sont plus nécessaires que moi. »

Le fléau cessa de sévir vers la fin d'octobre. Le dernier cas dans St. Louis eut lieu le 20, et dans le faubourg, le 31 du même mois.

— Dans cette cruelle épreuve, nos chers confrères firent généreusement leur devoir. Dès l'apparition de l'épidémie, le S. Paret, pour fléchir la justice divine, prescrivit des prières à St. Louis, à Gorée et à Dakar: à toutes les messes, l'oraison pro vitanda peste, et à tous les Saluts, de misère, les litanies de la St<sup>e</sup> Vierge et le Dore. On avait pensé à faire une procession, mais le fléau atteignit immédiatement de telles proportions que toute la ville était prise à la fois et qu'il n'y avait que quelques personnes à l'église le dimanche.

Etous nos chers confrères ont été, or: peut le dire,

admirables de dévouement et d'esprit de sacrifice, tous se prodiguèrent à leurs malades aussi longtemps que leurs forces le leur permirent. Le Bon Dieu les soutenait visiblement. Le P. Guérin, par ex., lui qui ne pouvait jusque là administrer les mourants ni faire d'enterrements sans se sentir mal, fut longtemps, jour et nuit, au milieu des morts et des mourants, avec un courage à toute épreuve.

5. Vous aussi ont dû payer à la maladie leur tribut. Mais heureusement ils ne furent jamais tous malades à la fois. Quand les uns tombaient, les autres se relevaient, et il y eut toujours quelqu'un pour continuer le s<sup>t</sup> ministère auprès des moribonds.

Dès le 1<sup>er</sup> sept. les P. P. Guérin et Richard furent frappés du fléau, et entrèrent ce même jour à l'hôpital. Le premier ne put en sortir que le 18. Le P. Richard, après un mieux, eut une rechûte et resta malade jusqu'à la fin du mois de novembre. Il ne put donc être d'aucun secours pour le s<sup>t</sup> ministère, qui retomba tout entier sur les P. P. Duret et Chauvière.

Le P. Duret s'était chargé de l'hôpital jusqu'au 7. Mais le fléau redoublant d'intensité en ville, il fit faire le service de nuit au P. Chauvière, et, pour lui épargner une fatigue trop grande, on décida qu'il coucherait à l'hôpital même, dans un appartement que le Docteur en chef mit à sa disposition.

Le 12 sept., le P. Duret lui-même fut pris de la fièvre. Mais les ferventes prières que l'on adressa au Ciel pour lui, donnèrent de l'efficacité aux soins qu'une bonne Dame de la ville voulut lui prodiguer, et au bout de sept jours, il fut de nouveau sur pied.

— 6. Pendant ce P. Chauvière, écrit le P. Guérin, tenait toujours bon. Son zèle doublait ses forces et il se multipliait pour ainsi dire, afin de voir

tous ses malades et ne laisser aucun mourir sans sacrements. Il courait, il volait; et jamais on ne l'avait vu plus gai. Tout le monde en ville criait au miracle, et y voyait une protection particulière du Ciel. On ne comprenait pas que ce cher Père pût sans cela résister à tant de fatigues. Lui-même, quand il venait me voir à mon lit de malade, me disait:

« ce n'est pas naturel en moi. Toutefois une seule nuit passée sans sommeil suffisait pour me rendre malade; et voilà que maintenant je me porte très-bien, quoique je ne dorme plus du tout. »

« On aurait désiré que le P. Chauvière prît un repos complet pendant quelques jours; mais on n'insista pas près de lui, dans la crainte qu'une transition trop brusque n'opérât un fâcheux effet sur sa santé. Nous nous partageâmes donc la besogne entre nous trois. Le P. Duret voyait les malades de la ville, le P. Chauvière ceux de l'hôpital pendant la nuit, et je le remplaçais le jour, afin qu'il pût dormir.

Le 21 sept., vers 5 heures, ce cher Père sentit comme un pressentiment de fièvre. Il venait de faire un enterrement, et on avait remarqué qu'il pouvait à peine tenir debout; il cherchait à s'appuyer partout où il pouvait. Le cher Père, croyant que ce serait simplement un de ces petits accès de fièvre auxquels il était assez souvent sujet, ne dit mot à personne de son état. Vers 11<sup>h</sup> du soir, on frappe à la porte de la Préfecture. C'était un des infirmiers de l'hôpital qui venait chercher un prêtre pour remplacer le Père Chauvière. Le P. Duret me dit d'y aller. Je ne trouvais dans l'état de notre cher confrère rien de bien alarmant, et je pensais qu'au bout de deux jours il serait encore debout. Le lendemain, dimanche, le cher malade alla encore assez bien.

« Le lundi cependant, il eut comme un pressentiment.



de sa fin prochaine. Car lui ayant dit: « mon Père, vous offrez bien au Bon Dieu vos souffrances, n'est-ce pas, pour la conversion des malades les plus mal-disposés? — Oh! me répondit-il, je lui offre ma vie... — Je lui offre ma vie. » — Depuis ce moment, ce cher Père me parla toujours comme ayant la certitude qu'il mourrait bientôt. — « Mon Père, me dit-il, allez dans ma chambre. vous trouverez tels papiers, vous en ferez un paquet et vous brûlerez le tout. » — Je n'en revenais pas, car je ne trouvais en lui aucun des symptômes que j'avais vus dans les autres malades.

« Le soir du même jour (lundi), vers 11<sup>h</sup> 3/4, il me dit, d'aller lui chercher le S<sup>t</sup> Viatique. J'arrivais dans sa chambre à minuit-et-quart lui portant le Bon Dieu Craignant de l'impressionner et de lui laisser croire que je le trouvais moi-même bien malade, je prononçai, en lui donnant la S<sup>te</sup> hostie, la formule ordinaire et non celle du S<sup>t</sup> Viatique. Il me dit après, « mais, mon Père, est-ce que la rubrique du rituel ne prescrit pas une formule spéciale pour le S<sup>t</sup> Viatique? — Je lui répondis que je n'avais pas eu du tout l'intention de le communier en viatique, vu qu'il n'était pas assez malade pour cela. »

« Le mardi, vers 1<sup>h</sup> de l'après midi, le cher Père eut une faiblesse. J'étais à côté de lui. « Vite, vite, me dit-il, allez faire chercher le P. Duret, pour me donner S<sup>t</sup> Extrême - Onction. » — J'écris de suite un billet au P. Duret. Un instant après: « Donnez-moi vous-même S<sup>t</sup> Extrême - Onction; je serai mort avant l'arrivée du P. Duret. » — Et me prenant la main, il m'attira vers lui pour entendre sa confession. Sur ces entrefaites arrive le P. Duret et lui donne l'Extrême - Onction, mais seulement pour le contenter, car le P. Duret, pas plus que moi, ne le croyait malade à mourir. Cependant après l'Extrême - Onction,

il voulut encore avoir l'indulgence de la bonne mort; mais il nous fit réciter les prières des agonisants.

Quelques heures après, le cher Père se trouvait beaucoup mieux. Et le mercredi matin, je le croyais tout-à-fait sauvé. Mais, hélas! c'était le mieux de la mort. Vers 9<sup>h</sup> du soir survint une crise qui ne nous laissait plus d'espoir. Une circonstance toute providentielle amena le P. Duret à l'hôpital en ce moment. Le Bon Dieu voulait sans doute qu'il fut témoin des sentiments de foi vive et de confiance en Dieu qui animaient le bon Père Chauvière à ses derniers moments.

« Mon Dieu, disait-il, je vais mourir. Pardon!... Jésus, Marie, Joseph, recevez-moi dans votre saint Paradis! Je demande pardon des scandales que j'ai donnés!... Mon Dieu, j'ai beaucoup péché; mais d'un seul regard, ô mon doux Jésus! vous pouvez purifier mon âme et effacer mes innombrables péchés.

Mon Dieu, je mériterais d'aller en enfer, mais j'ai grande confiance en votre infinie miséricorde!.....

Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum! » Puis s'adressant au P. Duret, « donnez-moi, lui, dit-il, une dernière absolution, » — Cela dura ainsi jusqu'à 10<sup>h</sup> 1/2. Je le quittai en ce moment pour aller voir des malades. Le P. Duret resta près de lui jusqu'à 11<sup>h</sup> ou 11<sup>h</sup> 1/4. En sortant de l'hôpital, il me dit d'aller me reposer, et que les infirmiers continueraient de veiller le P. Chauvière. Tous étaient persuadés que le cher malade vivrait encore au moins jusqu'au jour. J'allai donc me coucher, après avoir vu tous mes malades; mais mon sommeil ne fut pas long. À minuit et demi, j'étais de nouveau près du P. Chauvière. — Le cher Père n'avait plus de connaissance; et à 1<sup>h</sup> moins 20 minutes, je recueillais son dernier soupir.

« Je le fis aussitôt revêtir des ornements sacerdotaux.

Son enterrement eut lieu ce jour là même à 5 h. du soir. Jamais je n'ai vu d'enterrement plus triste. Quoique le cher Père fut adoré ici, personne ne l'accompagna à sa dernière demeure. Mais cela pour une raison bien simple, c'est que toute la population de St. Louis était malade. Le P. Duret lui-même, appelé près d'un mourant, fut obligé de laisser l'enterrement, et j'allai seul au cimetière avec quelques personnes. » (Lettre du P. Guibin du 30 oct. 1867.)

— Les Pères de Dakar et de Gorée ayant appris la mort du P. Chauvière, se concertèrent pour envoyer quelqu'un d'entre eux au secours de leurs confrères de St. Louis. Le P. Le Pennec fut heureux de se dévouer. Il partit aussitôt et arriva à St. Louis le 1<sup>er</sup> oct. Il y trouva les Pères bien fatigués, particulièrement le P. Duret. Son secours arrivait donc bien à propos, d'autant que le P. Duret, après la cessation du fléau, fut atteint de nouveau et tomba assez gravement malade. Nous croyons devoir transcrire ici ce qu'il écrivait au C. R. Père à ce sujet, à la date du 30 novembre. « Avant de clore ma dernière lettre je vous disais sur le revers que je me sentais pris d'étourdissement; c'était en effet le commencement d'une grave maladie de laquelle je relève depuis quelques jours. Il paraît que j'ai côtoyé de près la côte de l'éternité. Pendant une huitaine de jours, j'ai lutté contre un accès pernicieux algide, provoqué, d'après les médecins, par la peine et la fatigue de l'épidémie. Pour moi, c'est autre chose: quand je fus pris le 12 sept. de la fièvre jaune, je demandais au Bon Dieu de me laisser encore vivre jusqu'à la fin du fléau dans l'intérêt des âmes, et qu'après il ferait ce que bon lui semblerait. Quand tout a été fini, je devais donc payer ma part. » (Lett. du

30 nov.)

— S. . Le Bon Dieu en se servant de cette épidémie

pour satisfaire sa justice, en a fait aussi un instrument de sa miséricorde: « Nous avons eu de très-grandes consolations dans notre ministère, écrivait dans sa lettre précitée le P. Luret au C. R. Père. Soit par une dizaine de personnes, tous les morts ont reçu les derniers sacrements; et encore sur ce nombre de dix, cinq ou six sont mortes en appelant le prêtre, et ne pouvaient l'avoir parce qu'on était occupé ailleurs. Un grand nombre d'autres qui n'ont pas succombé ont également reçu les saints sacrements. Pendant tout ce temps, le respect humain avait disparu de la colonie. — Le maire de la ville et plusieurs autres, qui vivaient dans une grande indifférence religieuse, se disposent à faire leurs dévotions à Noël. »

— 9. Le P. Richard fut retenu pendant plus de deux mois à l'hôpital, qu'il ne quitta que vers le 20 novembre. Mais il n'était pas, à cette époque, encore entièrement guéri; outre sa maladie ordinaire d'estomac et une douleur qui lui restait à la jambe, il souffrait d'une diarrhée qui le fatiguait beaucoup. Un rapatriement parut é pour lui nécessaire, et il arriva, en effet, dans les premiers jours de janvier à Toulon, où il doit passer quelque temps dans notre C<sup>te</sup>; ce climat lui sera plus favorable pour sa santé. Le P. Teymin, qui s'était convenablement rétabli au S. Cœur de Marie, a été désigné par le C. R. Père pour aller le remplacer. Il est débarqué à St-Louis à la fin de décembre, après une traversée de 23 jours. A leur première arrivée, en face de St-Louis, le 9 déc., la barge s'était trouvée si mauvaise que le Capitaine avait eu devoir prendre la direction de Gorée. Ce retard lui permit de visiter nos deux C<sup>tes</sup> de Gorée et de Dakar. Le 19, il prit place avec le P. Vidal, sur un brick, le Pouin voyageur, en partance pour St-Louis, où ils arrivèrent heureusement.

## Ctè de Gorée.

---

1. St. ministère . Ecoles . — 2. Réapparition de la fièvre jaune . Dévouement de nos Pères . — 3. Départ du S. Le Temec p<sup>r</sup> St. Louis . — 4. Changement du Commandant .

— A notre grand regret, nous n'avons pas encore de Bulletin de Gorée; et nous ne savons si jamais il en viendra. Voici cependant quelques nouvelles d'après la correspondance.

— 1. Le P. Le Temec, désigné, comme on la vit au dernier bulletin, par le C. R. Père pour aller remplacer le P. Lossedat, à Gorée, s'est mis à l'œuvre avec zèle dès son arrivée à sa nouvelle destination. Et comme, partout, l'enfance et la jeunesse sont la meilleure portion du troupeau, soit comme résultats immédiats à obtenir, soit comme semence de régénération pour l'avenir au sein de la famille et de la société, notre cher confrère s'est empressé de réorganiser les diverses corporations de la S<sup>te</sup> Vierge, parmi les élèves des écoles de la paroisse. Ses meilleures choses ont toujours besoin, à la longue, d'être ravivées et comme renouvelées. (Lett. du 7 juill. 1867.)

— 2. De même qu'à St. Louis, la fièvre jaune a aussi sévi à Gorée, mais dans une proportion moindre. Elle y a été surtout bien moins terrible que lors de son apparition précédente, où elle avait exercé des ravages pendant quatre longs mois. Il y a eu assez grand nombre de malades en ville, mais peu de cas de mort. Mais à l'hôpital, il y a eu bien des victimes, et plus particulièrement parmi les malades venus de Dakar, car, depuis la fin de juillet, toutes les troupes avaient été expédiées à St. Louis.

Le P. Le Temec écrivait au C. R. Père à cette occasion.  
 « Je prie Dieu qu'il y préserve notre île. S'il veut la châtier, nous n'avons qu'à nous soumettre; mais je vous avoue

« que je donnerais bien ma vie pour leur épargner le  
 « châtiment. Puisse Dieu, à ce prix, accorder ce que je de-  
 « sire pour eux!... Ne vous inquiétez pas, pour nous, mon  
 « Très-Rév. et bien cher Père, nous acceptons à l'avance  
 « comme des enfants de la Très-S<sup>te</sup> Vierge, tout ce qu'il  
 « lui plaira de nous envoyer, et nous nous efforcerons  
 « dans les circonstances actuelles de ne nous montrer pas  
 « trop indignes de la chère Congrégation à laquelle nous  
 « appartenons. » (Lett. du 4 sept. 1867.)

Des retours consolants, entre autres celui d'un offi-  
 cier de marine, réjouirent beaucoup les cœurs de nos  
 chers confrères de Gorée.

— 3. Le P. Le Pennec eut encore la consolation de  
 pouvoir aller prêter secours aux Pères de St. Louis,  
 ainsi qu'on l'a vu plus haut, au Bulletin de cette C<sup>te</sup>.  
 Il y resta deux mois environ, pendant lesquels son con-  
 cours fut d'autant plus utile près des malades et  
 pour le S<sup>t</sup> ministère que, outre la mort du P. Chau-  
 vière, le P. Richard était à l'hôpital et le P. Duret  
 atteint d'une rechute qui aurait pu lui devenir fatale.  
 Grâce à Dieu, la seule victime demandée fut le  
 P. Chauvière, et le P. Le Pennec put rentrer à Gorée  
 le 23 nov., après avoir laissé le P. Duret en conva-  
 lescence. Il retrouva le P. Rieffer plein de santé,  
 bien qu'il eut eu seul, pendant deux mois, la charge  
 de toute la paroisse.

— 4. Le Commandant de Gorée, M. Hize a reçu  
 son changement au mois de juin. On l'a bien regretté  
 car il aurait pu faire beaucoup pour le bien de la Re-  
 ligion. Il a été remplacé par M. Mailhetard, Chef  
 du bureau des affaires indigènes à St. Louis.



## SÉNÉGAMBIE

Ct<sup>e</sup> de Dakar.

1. Epidémie. Mort du F. Ferdinand. — 2. Idem d'une Sœur de l'Im<sup>e</sup> Conception. — 3. Idem du F. Alban. — 4. Passage des nouveaux Sères. Accident du S. Lapeyre. — 5. Dakar et son port.

Extrait de la Correspondance. — 1. « A Dakar, comme à St. Louis et à Gorée, la fièvre jaune a fait une nouvelle apparition. Un certain nombre d'Européens en ont été les victimes. Nous avons en particulier à déplorer la mort du bon Frère Ferdinand et d'une Sœur de l'Im<sup>e</sup> Conception.

« Le F. Ferdinand, comme on l'a déjà vu à la 1<sup>ère</sup> Partie du Bulletin, tomba malade à la suite d'une imprudence: Il était allé chercher du fumier pour le jardin, après 8 h. du matin, et cela sans parasol, et à une distance assez éloignée de la maison. (Lett. du S. Kieffer. 14 oct.) La fièvre se déclara bientôt. On lutta pendant plusieurs jours avec avantage contre la maladie, au point que le médecin lui-même le crut hors de danger. Néanmoins le bon Frère, qui avait comme le pressentiment de sa mort, voulut recevoir les derniers sacrements sans se fier à un mieux incertain. Il ne songea donc plus qu'à se bien préparer à ses derniers moments. « Je mourrai, disait-il, vous le verrez. » Et il ajoutait avec un accent plein de conviction et d'humble simplicité: « Je mourrai, mais vous ne perdrez pas grand chose. » — « Que direz-vous à notre Frère. V<sup>er</sup> Père? me demandait-il une fois. « Nous sommes déjà si réduits. » — Au milieu des souffrances atroces où il se trouvait pendant quelques jours, sinon pendant tout le temps de sa maladie, je lui apportai les reliques de notre V<sup>er</sup> Père. Il les saisit et les pressa sur ses lèvres avec effusion. Je lui demandai alors s'il était content d'être l'enfant du V<sup>er</sup> Père.

« Ah oui ! » répondit-il, et surtout maintenant. Le Bon Dieu m'a fait la grâce de m'appeler dans la Cong<sup>g</sup> ; c'est là que je devais être ; c'est là que je veux mourir. — Il voulut garder dans sa chambre les reliques du Vénéré Père, qu'on plaça devant lui, pour qu'il les pût les contempler à loisir. Il s'encourageait fréquemment aussi en jetant ses regards sur un crucifix suspendu au dessus de son lit, ou en baissant sa croix de Missionnaire. Il l'aimait tant qu'il demanda qu'on la lui laissât jusque dans la tombe. (Lett. du S. D. D. du 21 oct. 67.)

« Ses prévisions se réalisaient. Il expira, en effet, le lundi 14 oct. à 3<sup>h</sup> du matin, le 9<sup>e</sup> jour de sa maladie. Et chose remarquable, sa croix de Missionnaire, conformément à ses desirs, a été mise dans le cercueil avec lui, malgré les recommandations qui avaient été faites de la conserver.

— 2. Quatre jours après que le F. Ferdinand avait dû s'aliter, une des Sœurs de S<sup>te</sup> M<sup>ie</sup> Conception, Sœur Caroline, avait été également atteinte de la fièvre jaune. Elle succomba, à son tour, comme le F. Ferdinand, neuvième jour de sa maladie.

« Sœur Caroline était récemment arrivée de France au mois d'avril avec deux autres, pour remplacer ces qui à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci, étaient tombées victimes de la fièvre jaune. Elle était une des plus capables, des plus zélées et des plus dévouées.

— 3. Il nous restait un malade, le F. Alban, fortement atteint depuis plusieurs mois de phthisie et d'anémie. Il était arrivé ici de S<sup>te</sup> Marie de Gambie pour se rendre en France par un des paquebots du Brésil. Empêché de partir par le paquet à cause d'une quarantaine, il avait obtenu passage à bord d'un navire de guerre, le Cher, se rendant à Toulon pour rapatrier les voyageurs et les convalescents de la côtes



surtout ceux du Sénégal. Le Fr. Alban s'était déjà embarqué, quand on lui signifia qu'on ne pouvait le prendre à bord, vu que M. l'Ordonnateur de Gorée, soit par oubli soit par négligence, n'avait pas envoyé les pièces nécessaires. Force fut donc au pauvre Frère de revenir à Dakar. Le Bon Dieu sans doute le voulait ainsi, malgré tous les efforts tentés pour le faire partir; car dans l'état d'épuisement où il était, il aurait pu succomber en route, privé des secours de la religion.

Au commencement de la semaine, il éprouva une forte crise dont il se remit, mais qui l'affaiblit considérablement; et il était facile de prévoir qu'il n'irait plus loin. Une autre crise se déclara le 18 octobre. Il se confessa encore une fois, et reçut le S. Viatique et l'Extrême-Onction. Pour clore cette journée, si pénible pour nous par la perspective certaine d'un nouveau sacrifice à ajouter à ceux que nous venions de faire, mais si consolante pour ce bon Frère, je lui fis prononcer ses vœux, conformément à l'autorisation que vous aviez bien voulu m'en donner, Mon Très-Révérénd Père, par votre lettre du mois dernier. Ce cher Frère vécut encore jusqu'au lendemain 19 oct. Il expira doucement à 5 h. du soir. C'était un samedi. Ses funérailles eurent lieu le dimanche matin, fête de la Pureté de la S<sup>te</sup> Vierge, à l'issue de la G<sup>de</sup> Messe.

Le cher Fr. Alban, si regretté à S<sup>te</sup> Marie de Gambie, où il avait déjà fait tant de bien en si peu de temps parmi les enfants, se préparait à quitter cette vallée de larmes, depuis de longs mois d'épuisement et de souffrances. Jamais je ne l'ai entendu se plaindre, même dans les moments où ses souffrances étaient les plus cruelles. Alors il exprimait et semblait exhaler sa douleur, en invoquant les S. S. Noms de Jésus, Marie, Joseph, et en baisant sa croix et sa médaille de la S<sup>te</sup> Vierge. Je n'ai jamais remarqué en lui un signe d'ennui ou de peine quand il restait seul. Il priait pour nous pendant que nous

nous livrions à nos occupations; et, peut-être, plus d'un malade, plus d'un mourant, que nous allions visiter pendant l'épidémie, doit à ses prières la grâce d'une bonne confession et d'une bonne mort.

Une des préoccupations du F. Tolban, et sa plus grande même, c'était de n'être encore que novice et de n'avoir pas fait sa Profession religieuse. Il ne put s'en pecher d'en exprimer sa peine, la veille de sa mort. Jean aussé fut sa joie quand je lui annonçai que, le soir même il prononcerait ses vœux, pour devenir enfant de la Cong. Il fit sa Profess. le vendredi 18 octobre à 8<sup>h</sup> du soir, en présence de la C.<sup>le</sup>. Il tenait à prononcer la formule des vœux lui-même, quoiqu'il fut bien fatigué. Il les prononça avec peine, mais avec bonheur. « Que je suis heureux, me disait-il ensuite, — « Et quel est le motif de votre joie » lui demandai-je. — « Je me sens heureux, me répondit-il à la pensée qu'après ma mort j'irai joindre au Ciel Notre Vénéré Père et tous nos Pères et nos Frères, pour rester en leur compagnie pendant toute l'éternité; — Il s'affaiblit le lendemain, continuant à invoquer les Saints Jésus, Marie et Joseph. Enfin il perdit connaissance et expira doucement, sans que nous pumes presque remarquer son dernier soupir.

« Voilà donc, Mon Très-Rév. et bien-aimé Père, ajoute le P. Duby, trois victimes dans l'espace de six jours. Qu'il plaise à Dieu de jeter sur nous un regard de miséricorde, et de nous conserver ceux qui restent pour continuer à travailler à l'œuvre qu'il a daigné nous confier, et pour laquelle ces nouvelles victimes ont sacrifié leur vie! » (Lett. du P. Duby, 21 oct. 1867.)

— 11. Les nouveaux Profès embarqués sur le Cher, pour les Missions d'Afrique, débarquaient à Gorée après une heureuse traversée de 20 jours. Ils passèrent quelques heures avec les Pères de Gorée, puis s'embarquèrent à nouveau sur un canot pour Dakar. « Là, écrit le

e, plus  
ons voir  
grâce à  
et de la  
Proven  
Il ne pu  
la mot  
ce, le  
et de la  
de sing  
mule de  
es pro  
uis hie  
de ve  
ome n  
edre  
res p  
bent  
oguel  
caill  
poch  
Père  
en p  
ed à  
p  
nia  
et  
le  
en

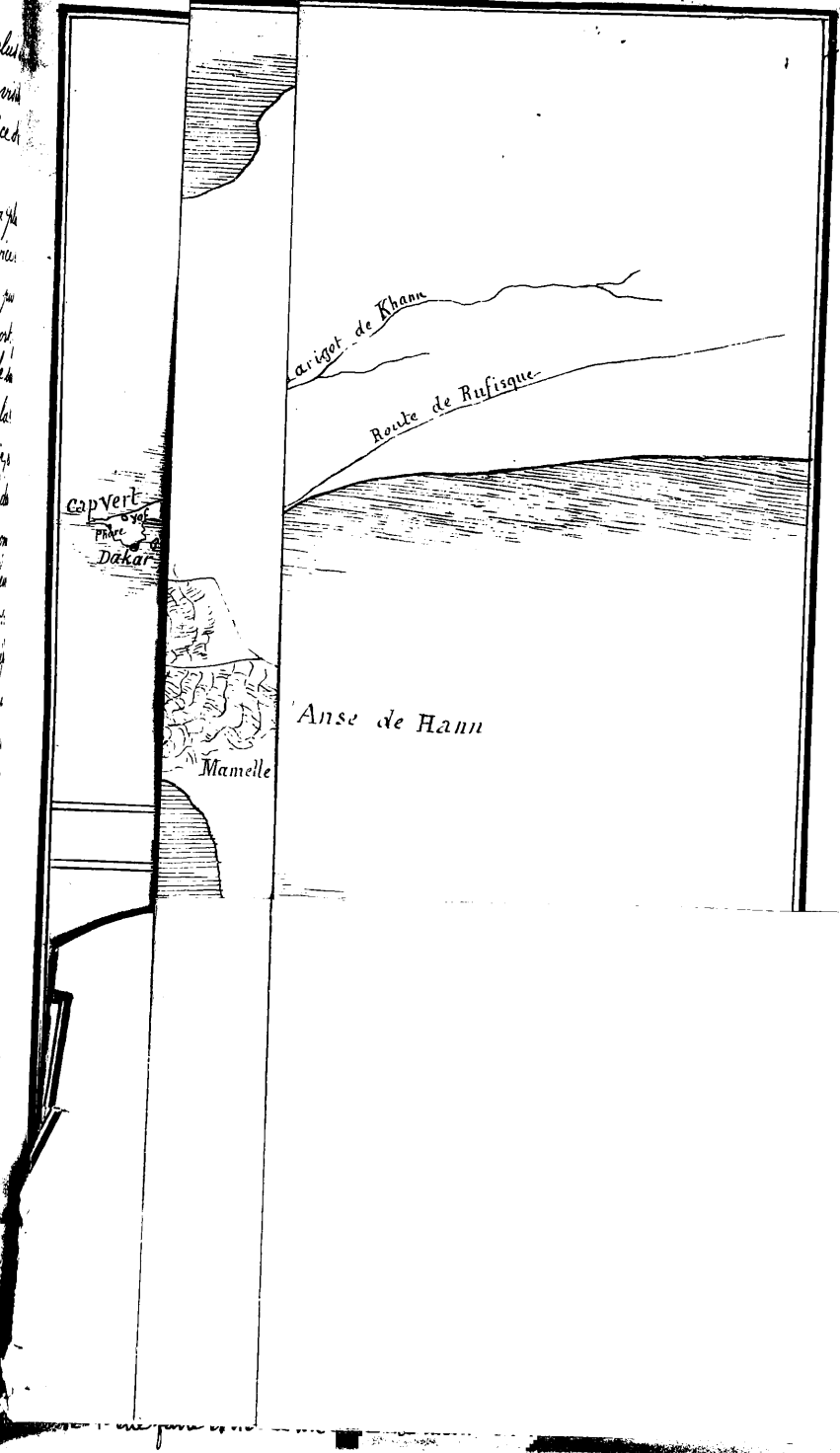
Arigot de Khan

Route de Rufisque

capvert  
Dakar

Anse de Hann

Mamelle



Fold out



D. Lapeyre au C. R. Père, une petite aventure tragico-comique nous attendait; et ce fut votre pauvre enfant qui en fut la victime, ou mieux le héros. <sup>1)</sup> Il était près de 7<sup>h</sup> quand nous débarquâmes sur le pont de Dakar; il faisait nuit et sombre. Nous étions tous débarqués et prêts à nous mettre en marche vers la C<sup>te</sup>, lorsque moi, croyant plus large ce pont très-étroit et nullement éclairé, je fais un pas de trop en arrière; et me voilà tout-à-coup rejeté à la mer du côté opposé à celui que je venais d'escalader. Je tombe avec mon manteau sur les épaules, mon bréviaire sous le bras, et mon parasol en main. Fort heureusement qu'autrefois j'avais appris à nager. Après avoir goûté pour la première fois, mais d'un bon coup, l'onde marine, je remonte à la surface de l'eau. Le noir qui commandait le canot se jette après moi pour me diriger vers la terre; et j'y puis entièrement prendre pied au bout de quelques minutes. La chute avait été d'environ 15 pieds; et l'eau pouvoit en avoir autant de profondeur; fort heureusement c'était la marée haute, sans cela j'eus pu me tuer ou du moins me faire du mal. Mais, grâce à Dieu et à la protection de la Bonne Mère du Missionnaire, j'en fus absolument quitte pour un moment de peur et surtout de vive alarme de la part de mes confrères, et pour la perte de mon parasol. (Lettre du 15 janv. 1868)

— 5. Dakar s'agrandit et se développe de jour en jour. Lorsque nos premiers Missionnaires s'y établirent, on n'y trouvoit que quelques misérables cases de pauvres noirs. L'Établissement de la Mission attira bientôt sur ce point important l'attention de l'administration coloniale du Sénégal. En 1857, M. Protet en prit possession au nom de la France, y construisit un fort pour assurer et maintenir la domination sur toute la presqu'île et le Cayor.

On cherchoit, vers cette époque, un point favorable à la création d'un port de commerce et d'une escale

<sup>1)</sup> Suisse. t. elle faire éviter à un autre le même accident.

sur le parcours des paquebots du Brésil. Une Commission, chargée par le Ministère de la Marine d'examiner la question, se prononça pour Dakar, à cause de sa position au centre du Sénégal et de sa large baie qui peut abriter toute une flotte.

En 1862, on fit le tracé de la nouvelle ville. Avec les laves ferrugineuses du rivage, on forma une première jetée qui s'avance jusqu'à 300 mètres dans la mer; ce n'était encore qu'un barachois incapable d'abriter de gros bâtiments. Une seconde jetée fut entreprise et forme un port où peuvent mouiller à l'aise les paquebots du Brésil.

Les Messageries et le Gouvernement ont fait construire plusieurs magasins et ateliers, ainsi que plusieurs phares et fanaux qui permettent aux navires de venir la nuit chercher leur abri jusque dans le port.

D'entre tous les travaux exécutés par l'Administration, il faut citer comme les plus utiles l'aiguade qui amène dans la ville et tout le long des quais l'eau en abondance.

Tous nos chers confrères pourront avoir une idée de Dakar et des différents travaux qui y ont été faits, par la carte ci-jointe que nous extrayons de la Revue coloniale.



## Cité de St-Joseph.

1. Retour de Mgr Robès et de nouveaux Missionnaires. — 2. Sa réception à St-Joseph.
- 3. Départ de réfugiés de Saloum à la mort de Maba. Désertions d'enfants. —
4. Petit-Beck. Son esprit. — Préservation d'incendies, de l'épidémie. — 6. Mort du F. Coussaint et d'une dame indigène. — 7. S. Ministère. Traits consolants. —
8. Aggrandissement de la Cité des Srs indigènes. — Diète des enfants. — 9. Détails sur la mort du F. Coussaint.

Extrait du Bulletin et de la Correspondance. — 1. On a parlé au dernier Bulletin du voyage de Mgr Robès en France. A la nouvelle de la cruelle épidémie qui sévissait au Sénégal; Mgr s'empressa de partir pour sa chère Mission, pour aller porter aux

Pères le secours de son zèle. Il demanda au Ministère de la Marine et des Colonies un passage gratuit pour lui et les nouveaux Missionnaires que le C. R. Père lui destinait. M. le Ministre, admirant ce dévouement, écrivit de sa propre main au bas de la demande : accordée avec éloges. (Lett. de M. Jaupfel, Directeur des Colonies. 8 oct.)

Dans une lettre spéciale, adressée quelques jours après à ce sujet au C. R. Père, pour lui faire connaître officiellement cette concession de passage, M. L'Amiral Rigault de Genouilly, écrivait encore : « je ne puis, Monsieur le Supérieur, qu'applaudir au dévouement dont M. G. Lobès, ainsi que les prêtres Missionnaires qui l'accompagnent, font preuve, en allant s'exposer aux dangers de la cruelle épidémie qui sévit en ce moment au Sénégal. » (Lett. du 14 oct. 1867.)

Monseigneur avait demandé passage sur le Cler partant de Coulon. Mais le départ de ce navire ayant été retardé, il s'embarqua le 25 oct. à Bordeaux, avec le P. Jougla, sur les paquebots du Brésil.

— 2. — L'absence de Monseigneur nous avait paru bien longue, dit le Bulletin de la Cité, car le démon avait plus d'une fois tenté d'en profiter. Enfin le 14 nov. arriva Sa Grandeur. Nous nous étions mis à l'œuvre pour rendre la réception aussi solennelle que possible. C'étaient des arcs de triomphe, des guirlandes, des couronnes, avec les armoiries du S. Père et de Monseigneur. Mais le bateau qui nous apportait notre bien-aimé Pasteur, vint nous surprendre au milieu des préparatifs; rien n'était encore achevé. Le S. Marie put cependant élever un arc de triomphe magnifique, avec ces mots en lettres d'or : « Gaudeamus in Domino. »

« Toutes les Cités, croix en tête et bannières déployées, se rendirent processionnellement au débarcadère. Monseigneur, revêtu des ornements pontificaux, s'avança sous le dais, bénissant les pauvres noirs qui se pressaient



en foule pour le voir. Il rapportait de Rome la bénédiction apostolique. Ce fut le jour de l'Immaculée Conception qu'elle nous fut donnée. Nous nous préparâmes à recevoir une grâce si précieuse, par une neuvaine spéciale, pendant laquelle il y eut tous les jours deux Communions pour notre bien-aimé Pontife Pie IX.

— „ Monseigneur devait être suivi d'un nouveau renfort de Missionnaires. Outre le P. Jouga, trois nouveaux Prêtres nous arrivèrent au mois de décembre. Ce sont les P. P. Walter, Meyer et Girod. Le P. Walter est appelé à remplacer le P. Thomas. Les deux autres Pères sont occupés près des enfants; le P. Meyer a les latinistes, et le P. Girod les écoliers de la classe française. Le P. Jouga est spécialement chargé du ministère extérieur. „

— 3. „ Pendant le voyage de Mgr Robès en France, un grand événement avait eu lieu en Sénégambie. Le Marabout Maba, la terreur du Saloum, avait été tué, comme on le verra plus loin au Bulletin de Joal, sur la fin de juillet. Par suite de la mort de ce devastateur un certain nombre de familles, originaires du Saloum et exilées depuis plusieurs années, ne pensèrent plus qu'à rentrer dans leur patrie. Les autres familles ont aussi abandonné le village de St. Joseph pour se fixer sur la côte. On a cependant, de temps en temps, la douce consolation de voir que ces pauvres infidèles n'ont pas oublié les prières qu'ils ont apprises durant leur séjour à la Mission. Espérons que Marie changera ces cœurs qui la prient sans la connaître encore, et qu'un jour viendra où ces germes précieux de salut fructifieront au centuple !

„ La mort de Maba a causé aussi des évactions nombreuses parmi nos enfants du Saloum. C'était pour nos cœurs une chose bien pénible que de voir ces pauvres enfants, après avoir reçu une instruction chrétienne, après avoir fait pour la plupart leur première Communion,

se jeter ainsi entre les mains du démon. Car une fois rentrés dans l'intérieur, au milieu de la corruption de leur pays, que peuvent-ils devenir ? Durant les mois d'oct. et de septembre, nous nous attendions, chaque matin, à quelque nouvelle désertion. Dans notre affliction, nous eûmes recours au glorieux St. Joseph une première neuvaine fut commencée, puis une deuxième, puis une troisième, et les désertions cessèrent. Eût-elle notre glorieux Patron ramener au milieu de nous ces pauvres enfants égarés ! »

— 4. « Le Petit-Scolasticat continue à nous donner des consolations. Nos postulants se montrent remplis de bonne volonté et sont toujours bien fervents, grâces sans doute à la protection de Marie et de St. Joseph. Les Petits-Scolastiques en particulier, montrent beaucoup d'application à la piété. Ce n'est pas que les épreuves manquent à nos enfants. Mais la protection de notre Vénéré Père qui, sur son lit de mort, bénit spécialement la Mission d'Afrique et pria pour la formation d'un clergé indigène, leur obtiendra à tous, nous en avons la confiance, de persévérer jusqu'à la fin dans leur sainte vocation. »

— 5. « Durant ce semestre, notre grand Patron St. Joseph nous a plusieurs fois donné des marques de sa protection. Deux fois l'Établissement aurait pu devenir la proie des flammes ; mais ce grand Saint qui nous avait déjà préservés de l'incendie au mois de janvier, prévint encore tout désastre en ces deux occasions.

« Le premier accident eut lieu à la suite d'un changement de toiture de la maison. On avait entassé la paille auprès d'un hangar, à l'une des extrémités du bâtiment. Le feu prit, on ne sait trop comment, et en quelques minutes, la flamme s'élevait à une hauteur effrayante. Nous craignions pour l'Établissement tout entier, quand survint heureusement un vent

violent qui poussa la flamme dans une autre direction.

« Le second accident arriva au mois de décembre. Il était 6<sup>h</sup> du soir, moment de la récréation. Tout-à-coup retentit ce cri sinistre: « Au feu, au feu! Le feu est au magasin. » On accourt de toutes parts: les Frères arrivent les premiers, et veulent se précipiter dans l'intérieur; les portes et les fenêtres étaient fermées, on les fait voler en éclats. La flamme atteignait déjà le toit en chahume; encore une minute et tout était perdu. Mais St Joseph veillait sur nous. Il daigna nous sauver encore.

« La Protection de notre St Patron a aussi écarté de nous la fièvre jaune. Elle a sévi cruellement dans nos environs. Ici nous en avons été entièrement préservés.

— « 6. Cependant le Bon Dieu a voulu aussi se choisir parmi nous une nouvelle victime, le cher E. Coussant mort le 26 novembre, par suite d'un accès de fièvre bilieuse. Il eut le bonheur d'expirer au milieu des siens, consolé et fortifié par les prières de la C<sup>te</sup>, et muni de tous les sacrements qu'il reçut de la main de Monseigneur, arrivé depuis quelques jours au sein de son bien-aimé troupeau.

« Au mois d'août, une sœur indigène avait déjà été appelée à jouir, au Ciel, de la récompense promise aux âmes généreuses qui savent tout quitter pour suivre Notre Seigneur et s'attacher à Lui. C'était une nièce du P. Lacombe, d'une piété et d'une abnégation remarquables, elle fut toujours pour ses compagnes un sujet d'édification. Bourse sa mort fut-elle des plus saintes; elle arriva le jour de St Joachim, père de la B. Vierge Marie, au moment où toute la C<sup>te</sup> allait se mettre en retraite. C'était le Bon Dieu qui donnait ainsi lui-même la première instruction.»

— 7. « L'Établissement des Filles de Marie étant

trop restreint; il a fallu songer à l'agrandir, en ajoutant un étage au rez-de-chaussée. Pour couvrir les dépenses, la Mère Rosalie fit appel aux personnes charitables de Joal, Goré et Dakar. Ce ne fut pas en vain: les signares se dépouillèrent généreusement d'une partie de leurs bracelets et de leurs boucles d'oreilles en or et en argent, ce qui permit de commencer les travaux. Grâce au zèle et à l'activité du cher F. Coussaint, et aussi au dévouement des F. F. Marie et Antonin, tout put être achevé pour la saison des pluies. La chapelle a été installée au nouvel étage, en attendant que de nouvelles aumônes nous permettent d'élever un édifice spécial, plus adapté aux besoins de la petite Congrégation.

« La propriété des Sœurs est entourée d'une haie d'épines, parfois insuffisante à repousser les larvons. C'est ainsi qu'au mois de juillet, une grande alerte eut lieu dans la C.É. Une femme réussit à se pratiquer un passage, et vint rôder, à minuit, autour de la case des enfants. Au cri: « Tu voleur », les Sœurs accourent épouvantées; on trouve la pauvre femme toute ensanglantée et à peine couverte de chiffons. On s'en saisit; et au jour, on la conduit au P. Sacombe, qui reconnaît bientôt à qui il a affaire. C'était une de ces femmes qui passent pour sorcières dans le pays. L'entrée de tous les villages leur est défendue; dès qu'il en paraît une, on l'assomme de coups, et cela, pour avoir dit-on, mangé le cœur ou plutôt l'âme d'un individu, et la forcer à restituer la vie qu'elle a dévorée. Cette pauvre femme se trouvait ainsi poursuivie, et c'est pour chercher un refuge qu'elle avait tenté de s'introduire furtivement dans la Communauté.

« Les enfants de l'école des Sœurs donnent toujours beaucoup de consolations. Elles rivalisent de zèle pour mériter de faire partie de la petite Confrérie des enfants de Marie, établie parmi elles depuis l'an dernier.

Plusieurs ont déjà demandé à entrer au prostulat des Filles du St. Cœur de Marie et elles sont réellement dignes de cette faveur. Les plus grandes sont obligées de se lever dès 4 h 1/2 pour piler le mil et préparer le couscous des deux Communautés. C'est un travail très-pénible, et le soir bien souvent elles n'ont plus la force de continuer. La Mère Supérieure leur rappelle alors les fatigues et les souffrances de N. S.; et aussitôt elles se remettent en fonction. Plusieurs ont refusé énergiquement de suivre leurs Parents. Ainsi on voulait dernièrement mettre quelques unes des plus grandes à Joal pour servir dans la nouvelle Cité des Sœurs; aucune ne put se résoudre à s'y rendre; elles redoutaient le contact de leurs familles et des personnes du dehors.

— 8. Quant au ministère extérieur, il est assez ingrat à l'égard des grandes personnes. Cependant, de temps en temps, Dieu étend sa miséricorde sur quelques unes de ces âmes, et des faits bien consolants viennent réjouir le cœur du Missionnaire.

« Parmi les noirs qui nous entourent, il est une classe d'individus généralement méprisée et repoussée. C'est la race des Griots. On ne souffre point qu'ils soient déposés dans la terre après leur mort; ils sont placés dans le creux des arbres. Pendant leur vie ils ne peuvent suivre aucune religion. Un jeune homme de vingt-cinq ans appartenait à cette race infortunée; il suivait assidûment le catéchisme, et malgré son désir du St. Baptême, on ne pouvait se résoudre à l'admettre. Il retenait difficilement les vérités essentielles de la foi, et de plus, on craignait son inconstance. Un jour, tandis qu'il revenait de la forêt avec sa mère, il est saisi de coliques atroces; il pousse des cris déchirants, et en peu de temps il est réduit à l'extrémité. Heureusement le P. Jouga se rendant chez les Sœurs pour dire la sainte Messe entendit les cris de la mère de cet infortuné. Il accourt. Le malade avait encore sa

connaissance, il reçoit le baptême et rend à Dieu son âme régénérée.

„ Le P. Jougla allait commencer la S.<sup>te</sup> Messe quand il fut appelé, le même jour, auprès d'une pauvre femme à l'extrémité. Il eut encore la consolation de la baptiser; elle mourut aussitôt après. Cette femme était venue de l'intérieur, chassée de tous les villages à cause de l'infection d'une plaie affreuse qu'elle avait au sein; elle s'était réfugiée près de l'Établissement des Filles du S.<sup>cr</sup> Cœur de Marie dans une case-hôpital, où les Sœurs la soignaient régulièrement et lui portaient de la nourriture. Elle y passa un mois environ; pendant ce temps elle recevait quelques notions de notre S.<sup>te</sup> Religion. Tout d'abord elle consentit à jeter les gris-gris qu'elle s'était attachés au cou, aux bras, aux pieds, comme remèdes à la maladie; elle était assez docile. Mais dans la même case, il y avait une autre infirme tourmentée du même mal. La misintelligence se mit bientôt entre les deux vieilles, au point qu'elles ne pouvaient plus se souffrir. Peu à peu cependant grâce aux exemples de charité qu'elles avaient sous les yeux de la part des religieuses et aux remontrances qui leur étaient adressées, elles firent la paix, et finirent même par s'entr'aider, se soigner et s'encourager. Elles mangeaient ensemble, priaient ensemble, vivaient enfin comme deux sœurs. Heureux changement, qui montre la douce influence de la charité sur ces cœurs les plus endurcis et les plus insensibles!

„ Une autre femme, jeune encore, appelée Ramy, ne respirait que plaisirs et amusements. Elle était surtout passionnée pour la danse, et parcourait les villages avec d'autres personnes du même genre pour satisfaire sa passion. Il y a quelque temps, elle passa ainsi huit jours consécutifs à exercer ses rondes aux alentours; mais elle fut punie par où elle avait péché. Elle revint paralysée. Pendant les deux mois que dura sa maladie,

elle endura des souffrances inouïes; mais le Bon Dieu qui avait des desseins de miséricorde sur elle, ne la châtaît que pour la sauver. Elle fut instruite des vérités de la Foi et recut le S<sup>t</sup> Baptême avant de paraître devant le souverain Juge.

« Une autre personne, recueillie par un noir, mérita de recevoir la même grâce du S<sup>t</sup> Baptême. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à l'instruire suffisamment car la maladie fit des progrès rapides.

« Bakane, autre jeune négresse, avait habité quelque temps notre village, où elle avait suivi régulièrement les catéchismes. Elle avait quitté depuis un an St. Joseph, quand la divine Providence la ramena auprès de nous; et elle fut assez heureuse pour achever de s'instruire dans les vérités de la Foi. Elle tomba malade et, une heure avant sa mort, elle recut la grâce du S<sup>t</sup> Baptême. Ceux qui furent témoins de ses derniers instants furent frappés de la joie et de l'allégresse avec laquelle elle rendit sa belle âme à Dieu. »

— 9. « Nous terminons le Bulletin de la C<sup>té</sup> par quelques détails sur les derniers moments du bon F. Coussaint.

« Le F. Coussaint fut envoyé à St. Joseph en novembre 1865. Il fut jusqu'à sa mort chargé de la division des enfants, appelée la division des S<sup>rs</sup> Anges; il réussit parfaitement dans cette fonction, et sut se faire aimer de tous. Il rendit aussi, sous le rapport matériel, d'importants services. Ce fut lui qui agrandit la chapelle, et construisit aussi le four à chaux, qui est pour la mission d'une très-grande utilité. L'établissement des Sœurs lui est en grande partie redevable de l'édifice nouvellement bâti, et d'un oratoire dédié à St. Joseph, qu'il éleva dans leur jardin. Il avait travaillé à l'installation d'une scierie, et venait de terminer le tombeau du maître-autel, quand Dieu le visita par la maladie.

« A plusieurs reprises, il avait eu déjà de petites

fièvres d'un jour ou deux, qu'il coupait avec la quinine. Mais le 18 oct., il fut de nouveau attaqué par une fièvre violente; et, cette fois, malgré nos soins empressés, la maladie fit de très-rapides progrès.

Le 26, l'état du malade devint de plus en plus alarmant. Le matin, vers 8<sup>h</sup>, il recut les derniers sacrements. Le P. Renoux put entendre sa confession; il avait alors toute sa connaissance: il était heureux de faire le sacrifice de sa vie pour les pauvres noirs. Après qu'il se fut acquitté de ce devoir de religion, le Père lui adressa quelques paroles pour l'exciter à la confiance et à l'abandon complet à la sainte volonté de Dieu; il parlait peu et ne le faisait qu'avec les plus grandes difficultés.

Monseigneur voulut lui conférer lui-même le S<sup>t</sup> Viatique, l'Étrême-Onction et l'Indulgence plénière in articulo mortis que le cher Frère recut avec sa pleine connaissance. Après l'avoir administré, Sa Grandeur lui apporta les reliques de notre Vénéré Père, le portrait du E. R. Père. Un tableau de la E. S<sup>t</sup> Vierge se trouvait aussi suspendu à un des murs de sa chambre. On l'engagea à offrir ses souffrances en union à celles de Jésus pour obtenir miséricorde aux pauvres âmes; on lui parla de la grande bonté du Cœur adorable du divin Sauveur, et de celui de Marie. Alors sa poitrine se gonflait, il poussait de profonds soupirs, et regardait avec une expression d'amour le tableau de notre tendre Mère: il paraissait heureux quand on lui parlait de la grande miséricorde de ce Cœur immaculé. On récita les prières des agonisants; et au moment où on les achevait, le cher malade rendit sans effort sa belle âme à Dieu, vers 8<sup>h</sup> du matin. Monseigneur fit encore la cérémonie des obsèques, et devant cette tombe et en présence de la C<sup>l</sup>, il montra le bonheur de mourir ainsi en parfait religieux. (Séss. du



« Le F. Coussaint était dans sa trente huitième année, il en avait passé treize dans la Cong<sup>g</sup> et comptait onze ans et dix mois de profession. »

— En écrivant au C. R. Père, au sujet de cette mort, M<sup>g</sup> Robès terminait par ces paroles qui sont le plus bel éloge pour un religieux.

« Le cher F. Coussaint est une perte bien sensible pour la Mission, tant pour le matériel que pour le spirituel. Il était très-habile comme plâtrier pour la décoration de la chapelle et comme maçon, mais surtout il était un modèle de piété, d'esprit de foi et de régularité religieuse. Il était excellent confrère, n'ayant jamais eu de difficulté avec personne, ni avec ses Supérieurs, ni avec ses égaux, ni avec les enfants, ni avec les étrangers. Il est mort comme il a vécu, comme un saint ! Aussi n'est-ce pas lui que nous plaignons, mais nous-mêmes, et nous le félicitons de son sort. Quissions-nous tous vivre et mourir comme lui !

« Je tiens à ajouter, écrivait encore M<sup>g</sup> Robès dans une autre lettre du 27 déc. au sujet de la mort du bon Frère Coussaint, ce que j'ai appris depuis et ce que j'ignorais complètement lors de sa maladie. Je crois vous avoir dit que ce Frère est mort par épuisement, parce que la réaction ne s'est pas faite quand la fièvre a été coupée. Depuis, on m'a dit que depuis longtemps il s'était abstenu, par esprit de mortification, de prendre quelque chose entre les repas, comme le font tous les Frères et la plupart des Pères. Le fait est qu'à mon arrivée je l'ai trouvé si amaigri que je lui ai demandé devant la C<sup>g</sup>, s'il avait fait une grave maladie pendant mon absence, et tout le monde m'a affirmé qu'il n'avait eu que quelque fièvre passagère. La vertu de sa mortification mérite d'être relevée, quoique dans son application pour le cas particulier, il ne doit être imité que dans certaines limites. — Je répète que ce Frère peut être cité comme modèle pour son esprit de foi, sa docilité et en

général pour ses vertus religieuses et apostoliques.

### Clé de Joal.

1. Le P. Samoïse en Gambie. — 2. Mort du Marabout Maba.

1. Le P. Samoïse a été envoyé en Gambie, et Joal a dû rester ainsi sans Missionnaire pendant le reste de l'année, faute de personnel suffisant.

— 2. Le fameux Marabout, si longtemps la terreur des pays environnants, a été défait et tué par le roi de Sine, sur la fin du mois de juillet.

Voici quelques détails à ce sujet d'après le Moniteur du Sénégal, du 6 août.

« Maba a pénétré dans le Sine vers le 16 juillet à Somb, village situé entre Diakhao et Marabout, entre les tiédos et les marabouts. Dans ce combat, qui commença à 5<sup>h</sup> du matin et ne finit qu'à 6<sup>h</sup> du soir, l'armée de Maba a été mise en déroute et a éprouvé des pertes considérables; Maba lui-même aurait été tué. Lat-Dior assistait aussi à la bataille, mais il a fait défection vers le milieu de la journée et s'est enfui précipitamment vers le Rip.

« Ces nouvelles, sauf celles concernant la mort de Maba qui mérite encore confirmation, paraissent certaines. Il y a eu de part et d'autre, dans le combat du 18, des pertes considérables. Le roi de Sine lui-même a été blessé. On cite parmi les tués du parti de Maba, le nommé Samba Sarrakholet, l'un de ses chefs les plus intrépides.

« Un dernier télégramme de Gorée annonce l'arrivée d'un côtre de Gambie dont les passagers disaient avoir vu affichée dans les rues de St. Marie la nouvelle de la mort de Maba »

— « Le P. Lacombe ajoute dans une lettre du 2 août: « c'est le 21 juillet que nous arriva la nouvelle de la défaite

de Maba.

«Le soir du même jour, deux envoyés du roi de Sine venaient confirmer le bruit de sa mort. Ils portaient au Commandant de Joal la tête et une jambe du marabout, pour les faire parvenir à Gorée. Pendant toute une journée on put considérer, exposée sur le rivage de la mer, la tête de Maba. Le Commandant de Joal, M. de Beau repaire, frère du Père de Beaurepaire, mort il y a quelques années dans la Cong., fit enterrer au même lieu ces restes du fanatique marabout, à cause de l'infection qui s'en exhalait. Mais quelques jours après, une chaloupe arrivait à Joal avec ordre de les déterrer et de les transporter à Gorée. J'assistai à l'exhumation. Le crâne est d'une dimension extraordinaire, les chairs n'étaient point encore consommées. Les deux membres furent mis dans l'alcool et envoyés ainsi à destination. Celle a été la fin du trop fameux et redouté Marabout.» (Lett. du P. Lacombe du 2 août 1867.)

---

### Cité de St<sup>e</sup> Marie de Gambie.

---

1. Personnel. P. Stoll parti pour Sierra-Léone. P. Lamoise et F. Florentin restés seuls. — 2. Quarantaine. Etat sanitaire. Mort du F. Alban et de S<sup>t</sup>. Marie Xavier. — 3. Œuvres: Ecoles des Frères et des Soeurs. — 4. Ministère. Bonnes dispositions du Gouverneur. — 5. Mort du Rév. Jacques, min. prot. à Sédhion.

— 1. Le Bulletin du dernier semestre a fait mention du rappel du P. Lacombe à St Joseph, et de son remplacement par le P. Lamoise. Le personnel de la Cité de St<sup>e</sup> Marie se composait donc alors des P. P. Lamoise et Stoll et des F. F. Florentin et Alban. Mais bientôt de nouveaux changements ont dû s'opérer. Le F. Alban, dont l'état de santé devenait de plus en plus inquiétant, dut s'embarquer, au mois d'août, pour Gorée dans le but de revenir en France. On a vu par le Bulletin de Dakar, commu

ce cher Frère, par une disposition différente de la divine Providence, a dû faire à Dakar le sacrifice de sa vie sur la terre d'Afrique. Son commencement de septembre, le P. Lacombe a fait partir le P. Stoll pour Sierra-Léone, selon les intentions du E. R. Père, afin d'y remplacer le P. Bracken et donner aide et consolation au cher Père Blanchet. (Lett. du 17 sept.)

Le P. Lamoise et le F. Florentin restaient ainsi seuls à St. Marie, pendant près de quatre mois. Ce temps leur avait paru bien long; mais la quarantaine établie par suite de l'épidémie de la fièvre jaune, rendait impossible tout envoi de secours. Le P. Lamoise a pu enfin écrire au E. R. Père en date du 18 déc. « Nous voici enfin délivrés de la quarantaine, depuis dix jours. — Mgr. Hobès en a été prévenu, et le P. Lacombe nous arrive un de ces jours. Il sera reçu comme un ange du Ciel; car depuis 3 mois 1/2, je n'ai pas vu de prêtres. La Providence divine, qui l'a permis, a fait aussi que nous n'ayons pas trop souffert, ni les Sœurs non plus, de cet isolement forcé par les circonstances. »

— 2. Pendant que la fièvre jaune exerçait ses ravages à St. Louis, Gorée et Dakar, l'état sanitaire était relativement satisfaisant à St. Marie de Gambie. Il y a eu aussi beaucoup de fièvres, mais pas des plus graves, et nos chers confrères ainsi que les Religieuses de l'Imm. Conception ont été généralement assez épargnés par cette maladie.

« Néanmoins, écrit le P. Lamoise, nous avons aussi eu cette année notre part d'épreuves. Le F. Alban et la S. Marie-Xavier, tous les deux Irlandais, promettant beaucoup pour le bien de cette mission, ont succombé à la phthisie pulmonaire, le F. Alban à Dakar, et la Sœur à St. Marie de Gambie. Ils sont morts dans d'excellentes dispositions. Ici nos chrétiens ont voulu payer tous les frais de sépulture pour la chère Sœur. » (Lett. du 18 déc.)

— 3. Quant aux œuvres de la Mission de S<sup>te</sup> Marie, elles se développent toujours de plus en plus avec la grâce de Dieu. « Les écoles, écrit encore le P. Lamoise dans une lettre du 18 août au E. R. Père, sont suivies; les offices et les catéchismes fréquentés; les Sœurs toujours très-estimées et recherchées pour le soin des malades.

« Le Gouverneur par intérim m'avait demandé la liste de nos pauvres, en me payant le dernier trimestre, Sans lui donner aucune liste et sans lui désigner aucun pauvre en particulier, je lui ai expliqué notre manière d'agir à cet endroit. Il en a été charmé et très-content. Il a dit à son Secrétaire, en lui montrant la liste des pauvres secourus par les protestants, que notre charité était bien préférable. » (Jett. du 18 août)

« L'école des Sœurs, ajoute le P. Lamoise dans une lettre du 18 août à M<sup>gr</sup> Robès, est en vacances depuis les premiers jours d'octobre. La distribution des prix, précédée de l'examen des élèves et de la visite de leurs ouvrages, a produit le meilleur effet. Les grands appartements de la maison Chaoun avaient été prêtés pour la circonstance. Le Gouverneur est venu avant l'heure indiquée même, me prendre avec le Frère pour l'y conduire. beaucoup de mères de familles y assistaient. Tout le monde a été enchanté, tant des travaux manuels des enfants que de leurs moyens intellectuels.

« Le Colonel, Gouverneur par intérim, a donné 50<sup>s</sup> à Mère S<sup>t</sup> Augustin, disant qu'on ne pouvait trop faire pour les sœurs. Je pense que les Sœurs feront parvenir à votre Grandeur de plus longs détails sur leur école.

« Celle des garçons va toujours bon train. Seulement, vous le savez, Monseigneur, deux choses essentielles nous manquent: le local et un remplaçant.

pour le c. Solban. Il y a de quoi occuper deux Frères largement; puis quand l'un est malade, l'autre peut mener tout pendant quelques jours.»

— 4. « Le saint-ministère augmente ausse de plus en plus, grâce à Dieu; il est patent et reconnu dans l'endroit que la Religion catholique a beaucoup gagné, est bien considérée, et estimée même des protestants.»

« Nous avons été appelés aux derniers moments d'un officier Irlandais venu de Sierra-Léone. Le P. Stoll lui a donné l'Extrême-Onction et a fait l'enterrement. Le corps a été porté à notre église. Le Gouverneur, les officiers, les soldats s'y sont rendus en grande pompe. Le Bon Dieu a voulu nous ménager cette circonstance pour relever encore davantage la seule Religion véritable en cette colonie, peuplée de tant de peuples égarés.»

« Le Gouverneur par intérim est un officier nommé Major Antone. Il parle bien le français, et paraît disposé favorablement pour la Religion catholique. On dit de lui beaucoup de bien dans la ville. Il ya deux ou trois ans, avant d'aller à une expédition, il pria la vieille tante Marie-Pierre de lui donner chapelet, croix et médaille: la ville croit même qu'il est catholique. Le Gouverneur a été élevé à St-Brieuc; sa sœur même est supérieure à l'hospice de cette ville.» (Lett.

du 1<sup>er</sup> juillet 1867.)

5. Nos chers confrères se souviennent peut-être d'un ministre protestant nommé Jaques, attiré dans le temps à St-Louis par M. Jauréguiberry et qui ne trouvant que peu de prosélytes en cette ville, était allé s'établir à Sédékion, dans la Cazamance. Le P. Lamoise, dans sa lettre du 18 août, nous apprend la mort de ce pauvre M. Jaques. Malgré son prosélytisme, il paraît toutefois qu'il n'est pas mort tout-à-fait en odeur de sainteté.

Le Maître d'école qui lui était adjoint est parti pour

France ou pour Suisse, au commencement de la mauvaise saison, pour aller se marier. Et a emmené malheureusement de Sédhiou trois ou quatre enfants catholiques issus de Grèce.

On croit cependant que M. Jaques ne doit pas rester sans remplaçant, son successeur était déjà, disait-on, arrivé à Grèce, dès le mois d'août. (Lett. du 18 août)

## Sierra - Léone.

### C<sup>té</sup> de Free-Town.

1. Mort du P. Bracken. — 2. Remplacé par le P. Stoll. — 3. Construction d'une maison pour les Pères et pour les écoles de garçons. — 4. Développement de ces écoles. — 5. Ecole des Sœurs. — 6. Injures des ministres. Bonnes dispositions du gouvern. — 7. Détails sur la maladie, la mort et les obsèques du P. Bracken

Extrait de la correspondance. — A défaut de Bulletin, nous extrayons de la correspondance de la C<sup>té</sup> ce qui peut d'avantage intéresser nos chers confrères.

— 1. On connaît déjà la mort du P. Bracken, arrivée vers la fin de juillet. C'est pour la Mission de Sierra-Léon une grande perte. Ce cher Père ne comptait pas encore un année d'apostolat, mais déjà il avait su gagner l'estime de tous ceux qui le connaissaient, et son zèle, à l'égard des soldats Irlandais en particulier, avait eu des résultats bien consolants. On ne lira pas sans intérêt les manifestations de gratitude qui eurent lieu, le jour de ses obsèques, de la part de l'armée et de la population. Nous les remettons à la fin du Bulletin de la C<sup>té</sup> pour ne pas interrompre le récit des faits.

— 2. Le P. Blanchet ne pouvait longtemps rester seul. Le P. Stoll, auparavant à S<sup>te</sup> Marie de Gambie, fut appelé à remplacer à Sierra-Léon le P. Bracken. Dans les premiers jours de son arrivée, il fut pris d'un mal

d'yeux dont il souffrait parfois précédemment; le mal d'yeux passé, il dut rester quinze jours sans pouvoir quitter la chambre, par suite d'une enflure aux pieds. C'était de ce côté encore une nouvelle épreuve pour le P. Blanchet. Heureusement, ces indispositions n'ont été que passagères, et maintenant le P. Stoll peut s'occuper activement de ses fonctions.

— 3. Le P. Blanchet a déjà élevé à Sierra-Léone une chapelle provisoire pour le public, et une maison pour les Sœurs et les écoles des filles. Il restait après cela à songer à établir convenablement la C<sup>te</sup> des missionnaires eux-mêmes et l'école des garçons tenue par les Frères.

Et le besoin était urgent. La maison qu'habitaient nos Pères et où se faisait la classe des garçons était tout-à-fait insuffisante, peu salubre, et délabrée. « Je ne dirai plus rien, écrivait le P. Blanchet dans une lettre destinée pour la Propagation de la Foi, de la nécessité d'une nouvelle maison, j'y ajouterai seulement que, quand il pleut, nous sommes obligés d'étendre nos parapluies sur nos lits. » (Lett. du 15 juillet.)

Or, à Sierra-Léone les loyers sont très-chers. C'est 2000 £ par an pour une simple petite maison. Il n'y avait d'ailleurs aucune habitation bien convenable pour le but qu'on se proposait; surtout aux environs de la chapelle, près de laquelle cependant on devait nécessairement s'établir, pour éviter des courses longues et pénibles chaque jour.

Le P. Blanchet crut donc devoir bâtir, comme il l'avait fait pour les Sœurs. Il acheta près de la chapelle un grand terrain, se procura peu à peu les matières convenables, et, avec l'autorisation du E. R. Père, il commença les nouvelles constructions d'après un plan envoyé à la Maison-Mère. Les travaux sont poussés activement pour être terminés au mois d'avril. Car c'est à cette époque qu'arrive le terme du loyer de l'habitation actuelle de nos Pères.



Les soins que nécessitent les constructions ont apporté, cela se conçoit, un surcroît-bien lourd d'occupations au P. Blanchet. Avec cinquante ouvriers qu'il faut surveiller, tout le ministère ordinaire sur les bras, et une santé qui se ressent de ses dix-sept ans passés en Afrique, ce cher Père se trouve bien accablé. Espérons pourtant que Dieu lui conservera force et courage pour mener à bonne fin les œuvres qu'il a entreprises pour sa plus grande gloire.

— 11. Ce qui rendait surtout insuffisant le local actuel de la Mission, c'était le développement de l'école dirigée par nos Frères. Le nombre des enfants que la fréquentaient dans les premiers mois de 1867 s'élevait à 150. Il s'est élevé bientôt à 170; et on espère bien qu'il ne s'arrêtera pas là.

« Dès mon arrivée ici, écrivait le P. Blanchet en date du 14 sept., j'ai compris que les écoles devaient jouer un rôle important dans la Mission. Ici tout le monde veut savoir lire et écrire; les parents mettent un grand zèle à envoyer leurs enfants à l'école. Les protestants possèdent une ou deux écoles dans chaque village environnant Free-Crown, et à Free-Crown même, ils en ont 14. Ils dépensent 4,000 \$ environ pour la ville, et 25,000 pour toute la localité. Ne pouvant lutter avec eux pour le nombre, nous avons engagé le combat sur la qualité, et nous avons, grâce à Dieu, réussi pour notre école des garçons. Aidés du F. Claver, et de deux maîtres adjoints que nous avons détachés des écoles protestantes pour les attacher à la nôtre, nous avons obtenu de suite un nombre considérable d'enfants. C'est un magnifique résultat, si l'on considère surtout que sur ces 170 enfants, il y en a 158 qui appartiennent à des familles protestantes. Trois choses ont contribué à obtenir ce résultat: une forte discipline, beaucoup d'application de la part des Frères et des maîtres, et la gratuité pour tous ceux qui ne fréquen-

tent

que l'école commune de 10<sup>h</sup> à 2<sup>h</sup> 1/2; car pour les 8 ou 10 qui apprennent le français et la composition anglaise, ils doivent payer 6,25 par mois. Le Sr. Claver fait très-bien la haute classe; le Sr. Christian s'occupe des comménçants. Les deux aides que je leur ai procurés leur sont d'un grand secours. . . . »

« Un comité des écoles a été établi au mois d'août et doit commencer à fonctionner en 1868. Une certaine somme sera distribuée aux établissements. Bien que tous protestants, les membres de ce Comité nous sont tous favorables, et nous sommes à peu près certains d'obtenir quelques secours pour nos écoles, déjà même on en parle. » (Lettre du 17 août.)

— 5. L'école des filles, dirigée par les Sœurs de St. Joseph, sans être encore aussi prospère que celle des garçons, fait cependant aussi des progrès. Il y a plus de 80 d'inscrites à l'école gratuite; et sept internes forment le noyau du pensionnat.

Les religieuses elles-mêmes ont produit sur la population en général une bonne impression.

— 6. Les ministres protestants cherchent cependant à les entraver de toutes manières. Voici ce qu'écrivait, au mois de Juillet la Mère M<sup>lle</sup> Elysée, Supérieure de l'Établissement: « Les ministres sont plus que jamais déchaînés contre nous, ils menacent les parents qui nous confient leurs enfants, et font tout ce qu'ils peuvent pour les faire sortir de nos classes; plus de la moitié des élèves de l'école gratuite ne sont pas venues depuis huit ou dix jours, parce que leurs pauvres et ignorantes mères sont effrayées des menaces des ministres. Ces enfants ne vont encore à aucune autre école; nous espérons qu'elles reviendront après l'orage. Ces Messieurs débitent sur notre compte une foule de calomnies qu'ils ne cessent de répéter. »

Mais cette opposition de la part des ministres ne peut empêcher la vérité de se faire jour. Les parents eux-mêmes reconnaissent de plus en plus la fausseté

de ces imputations; d'ailleurs, ce n'est pas sans une grande satisfaction qu'ils voient leurs enfants faire plus de progrès en six mois chez les Sœurs qu'elles n'en avaient fait en cinq, six ou sept ans dans les écoles protestantes. L'attrait des jeunes personnes pour l'étude du français en attire un grand nombre à l'école gratuite; et c'est encore là un moyen pour les Sœurs de leur parler de notre sainte Religion.

— 7. Le Gouvernement anglais se montre toujours bienveillant envers la mission Catholique et ses écoles. Il n'est pas invraisemblable qu'il accordera tôt ou tard une subvention régulière aux Sœurs

Détails sur la mort du P. Bracken.

— 8. Le P. Bracken fut envoyé, comme on sait, à Sierra-Léone immédiatement après sa Profession, au mois d'août 1866. A son arrivée dans cette mission, il fut chargé de la visite des hôpitaux et des noirs à domicile, ainsi que des catéchismes qui se font régulièrement à l'église de la mission, trois ou quatre fois la semaine. Mais sa principale et sa plus chère occupation était celle des soldats. Il y avait parmi eux un certain nombre d'Irlandais, et c'est son titre de compatriote lui donnait sur eux une plus grande influence. « Il s'acquitta de cette fonction, écrit le P. Blanchet, avec beaucoup de zèle et de plaisir ». Bussi, durant le trop court apostolat qu'il exerça parmi eux, s'opéra-t-il parmi les troupes un bien réel et un changement assez sensible.

« Quoique d'une assez faible santé, le P. Bracken se soutint assez bien jusqu'au milieu de juillet de cette année. De temps en temps seulement il se plaignait d'un mal d'estomac; mais comme il y était déjà sujet en Europe, on n'y attachait pas une importance particulière.

« Le 19 de ce mois, écrivait le P. Blanchet, il se sentit plus fatigué que de coutume; les jours suivants,

il se sentit plus mal, le dimanche 21, il put encore offrir le St. sacrifice, prit quelques remèdes et alla se coucher. Il ne devait plus quitter le lit. Le 22, vers les six heures du matin, il fut pris d'un violent vomissement, son haleine devint insupportable. Comprenant le danger de son état, il voulut se confesser sans retard, et j'entendis sa confession. Je fis appeler le médecin d'un vapeur français en rade à Sierra-Léone. Le médecin me dit, « ce n'est que de la fièvre; donnez-lui un gramme d'ipéca demain matin ». La nuit ne fut pas bonne, une forte diarrhée se déclara et la fièvre continua jusqu'au matin. Vers les 8<sup>h</sup>, trouvant le malade sans fièvre mais très-faible, je fis appeler le docteur anglais, ce dernier me dit: « le P. Bracken n'a que de la faiblesse; je vais lui envoyer un bon bouillon et une bouteille de madère, et tout ira bien. » Tout cela nous fut en effet expédié, et fut pris avec plaisir par le malade. Cependant vers 1<sup>h</sup> de l'après midi, il tomba dans un grand état de faiblesse; une sueure froide couvrit tout son corps, le bout des doigts devint noir; je ramenai bien la chaleur au moyen de briques chaudes, mais la faiblesse continua. Il me pria de lui donner une dernière absolution. « Je meurs, me dit-il; je t'absous et lui donne l'Extrême-Onction et l'indulgence de la bonne mort; et dix minutes après, il rendit sa belle âme à Dieu presque sans souffrance. Celle fut la fin bien belle et bien désirable du cher P. Bracken. »

(lett. du 27 juillet.)

Cette mort avait été si prompte et si inattendue que le bruit d'un empoisonnement se répandit dans la ville. Ce bruit parvint aux oreilles des premiers magistrats et l'autopsie du corps fut décidée en conseil secret. Elle eut lieu dans la nuit; le résultat fut que le Père était mort d'un abcès, au côté gauche et au dessous du poumon, ouvert par suite d'un

violent effort-provoqué par le vomissement.»

Le P. Bracken avait en si peu de temps acquis une moisson pour le Ciel. Ceux qui l'ont connu savent qu'il était simple dans ses manières, d'une régularité parfaite, d'une obéissance rare. Il était sujet à des scrupules, « que Dieu lui laissait, disait-il, pour lui faire voir qu'il était un pauvre homme et le maintenir dans l'humilité »; mais docile en cela, comme sur tout le reste, à ses supérieurs, il suivait aveuglément tous leurs avis.

Son amour pour la Cong., pour les Supérieurs majeurs et pour le C. R. Père en particulier, était sans limites. Il écrivait assez souvent à la Maison-Mère et exposait avec la simplicité et l'abandon d'un enfant ses besoins et ses difficultés.

Il ne négligeait rien pour conserver sa première ferveur du Noviciat: ses retraites du mois, ses confessions, ses directions, tout cela, écrivait le P. Osblanchet, se faisait avec la plus grande exactitude. Une telle vie était la meilleure préparation à la mort: aussi, quelque soudaine et imprévue qu'elle ait été, elle ne l'a point surpris, et il est allé se présenter devant Dieu avec toute la tranquillité, la paix, la joie d'une bonne conscience.

Les obsèques n'eurent lieu que le lendemain à 4<sup>h</sup> de l'après-midi. Elles furent vraiment magnifiques. « Depuis douze ans, nous écrit-on, on n'avait vu à Sierra-Léone un enterrement si solennel: le Gouverneur, les officiers français et anglais y assistèrent avec la troupe. Le corps du cher défunt était porté par des officiers irlandais qui, en témoignage de leur reconnaissance, voulurent s'acquitter de ce pieux office. Le concours de peuple était immense. plus de quatre mille personnes suivaient le cortège. »

Tels furent les derniers honneurs rendus à la mémoire d'un pauvre missionnaire, qui n'avait fait que passer sur cette terre de Sierra-Léone, où

L'on eut été heureux d'être longtemps encore le témoin de son zèle et de son dévouement, mais qui a mérité cependant qu'on lui appliquât ces paroles du S<sup>t</sup> Evangile : « Transiis  
"benefaciendo." » Du reste, il n'est pas mort entièrement pour cette Mission déjà tant éprouvée. Le souvenir de ses vertus y fera encore du bien, et il priera surtout au Ciel pour le salut de ces milliers d'âmes confiées à la sollicitude de la congrégation !



## Guinée.

### C<sup>l</sup>e de S<sup>te</sup> Marie du Gabon.

1. Fête de l'Assomption. — 2. Retraite annuelle. — 3. Œuvres des enfants. Nombre. Latins. Apprentis. — 4. Disette. Secours obtenu du Govt. — 5. Pâques. Visite du S. Le Père dans leurs villages. Leur rapprochement à la côte. — 6. S<sup>t</sup> Ministère. — Bâptêmes. — Comm<sup>m</sup>. — Confir<sup>m</sup>. — Mariages. — Rapport.

Bulletin de la C<sup>l</sup>e. — 1. « Cette année, comme à l'ordinaire, la Cérémonie du 15 août fut célébrée à S<sup>t</sup> Pierre, sur la place du Gouvernement, au milieu d'un grand concours de monde. La chapelle des Sœurs étant beaucoup trop étroite pour la nombreuse assistance de ce jour, il fallut, comme par le passé, dresser un autel en plein air. Tout le monde désirevait, pour la gloire de la Religion et l'édification du pays, qu'on pût réaliser le projet de construire une église au siège de la Colonie.

« Monseigneur célébra la S<sup>te</sup> Messe. En tête de l'assistance on remarquait Messieurs les Commandants et officiers, les militaires et les employés de la Colonie et de la rade. Tout le personnel des deux Etablissements de la Mission était aussi venu prendre part à la solennité. Il y avait, en outre, plusieurs commerçants et un grand nombre de noirs accourus de tous côtés.

« La frégate Amirale étant absente, les élèves de la Mission ont dû exécuter, outre le chant de l'Eglise, toute la partie musicale. Nos jeunes noirs accomplirent leur tâche d'une manière très-heureuse, et à la satisfaction de toute l'assistance. »

— 2. « Quelques jours après la fête de l'Assomption, nous commençames les exercices de notre retraite annuelle. Vous aimons, chaque année, à la faire en union avec nos chers confrères réunis à la Maison-Mère.

« La retraite annuelle de nos bons Frères a eu lieu, comme tous les ans, dans les premiers jours de décembre, de manière à se terminer pour la belle fête de l'Immaculée Conception. Elle a été prêchée par Monseigneur et le Père Supérieur. Tous les Frères y prirent part, sauf le Frère Henri, qui, dès le premier jour fut pris de la fièvre et obligé de garder le lit jusqu'au jour de la rénovation des vœux. Ce jour là cependant il put se lever et, malgré sa faiblesse, prendre part à la cérémonie. »

— 3. « Grâce à Dieu, la marche des œuvres de la Mission continue à être satisfaisante. La principale est toujours l'éducation des enfants. Nous avons maintenant à St. Marie environ 118 élèves et 75 jeunes apprentis, sans compter les 80 filles élevées chez les Sœurs. (1)

— Nous ajoutons ici au Bulletin de la C<sup>te</sup> quelques détails intéressants extraits d'une lettre d'un enfant de la Mission adressée aux Petits Scolastiques de Notre-Dame de Langonnet.

« Les apprentis sont maintenant logés à St. Joseph dans une belle et grande maison. Ils s'exercent toujours à des métiers. Les uns cultivent la terre, les autres sont menuisiers, cordonniers, tailleurs de pierres etc.. Il faudrait voir les belles choses qu'ils font, ces apprentis ! Les cultivateurs ont fait un jardin magnifique dans lequel il y a des choses comme en France : des choux, des tomates, et beaucoup d'autres choses encore. Ils font venir aussi

(1) Au dernier Bulletin il est dit que la Mission comptait 100 enfants, dont 75 apprentis. Il faut lire 100 enfants, plus 75 apprentis.

beaucoup de bananes, des fruits de toute sorte, ananas, mangues, gouvayes, avocats, oranges, cocos, pistaches, café, cacao etc. Ils ont cette année coupé beaucoup de grands arbres, et défiché une grande place pour y mettre du riz et du manioc. Et les maçons, ce sont ceux-là qui font de bonnes et belles choses! Nous ne sommes plus maintenant dans ces cases où il pleuvait tant, la nuit sur les lits, le jour sur les tables, et où il y avait de ces serpents noirs si gros qu'ils feraient sauter tous les enfants qui sont à Langomet.

« Dans la division des petits, il y a beaucoup d'élèves qui étudient le latin. Ils sont au nombre de 14, 8 en huitième et 6 en sixième. C'est le P. Delorme qui leur fait la classe. Les autres enfants sont divisés en plusieurs sections dont les unes s'exercent à lire et les autres plus avancées apprennent la grammaire. C'est le P. Klaine qui en est chargé avec l'aide d'Antonis et de quelques autres. Tous travaillent de leur mieux; et plus d'un serait heureux d'aller en France, à N. D. de Langomet.»

— 4. « Nos œuvres, continue le Bulletin de la C.<sup>le</sup>, ont été menacées, à la fin de l'année, d'une cruelle épreuve. Nous avons craint pendant quelque temps que le manque de vivres du pays ne nous obligeât à renvoyer chez eux une partie de nos élèves. Mais grâce à Dieu, et grâce à l'intercession de Marie et de S. Joseph que nous avons tous invoqués avec confiance, nous avons pu avoir le nécessaire, et nous avons l'espoir que la Providence nous le fournira toujours.

« En cette circonstance, M.<sup>r</sup> l'Amiral s'est empressé lui-même de nous faire procurer des secours, en nous faisant céder du riz apporté par ses bâtiments. Et à cette occasion, il a accordé à la Mission une assez grande faveur, celle de la faire exempter de payer à l'avenir le 25 % pour toutes les cessions qu'elle recevra de l'Etat dans la colonie.

« Voici la principale cause de ce manque de vivres.



En 1865, l'épidémie de la variole qui a tant ravagé tous ces pays, fit négliger les cultures ordinaires; les produits par conséquent furent peu abondants. L'année suivante les pluies nuisirent encore aux cultures, et leurs rapports furent de nouveau bien médiocres. Ajoutez à ces circonstances, que depuis quelque temps, la classe noire livrée ou employée au commerce est devenue plus nombreuse; et de là, à la fois diminution dans les travaux de culture, et augmentation dans les achats de consommation. Heureusement nos indigènes semblent avoir assez craint la misère par le peu qu'ils en ont eu, pour prendre à l'avenir plus de précaution; ils ont augmenté et amélioré leurs plantations, et on espère généralement que les produits seront abondants cette année. Toutefois vu leur peu de prévoyance, nous ne sommes pas encore entièrement sans inquiétudes pour l'avenir.»

— 4. « La peuplade des Pahouins continue à nous intéresser; il nous en vient toujours des enfants; mais chose assez particulière, ils aiment mieux généralement être appliqués aux travaux manuels qu'à l'école. Ils tiennent sans doute ces dispositions de leurs parents, qui, pour la plupart, sont dans l'habitude d'une vie active.

« Dans les premiers jours d'octobre, le P. Le Berre alla faire une excursion de quelques jours dans une des principales branches de la rivière nommée Remboù, pour y voir un des anciens élèves de la Mission en danger de mort. Il profita de la circonstance pour y visiter quelques villages Pahouins. Ils y sont de plus en plus nombreux. Les capitaines de nos petits vapeurs, qui font de temps en temps des excursions dans nos principales rivières, pour être au courant de ce qui concerne cette nouvelle population, font monter déjà celle de Remboù à 50,000 Pahouins. Un autre capitaine, visitant dernièrement une autre branche, y a trouvé un village dont la population serait de 15,000 personnes. A l'apparition du Père dans les villages qu'il

put voir, tous les gens, hommes, femmes, enfants, vieillards accouraient en foule autour de lui; ils sont curieux de voir ainsi les premiers Missionnaires et les Européens chez eux. Nous sommes à peine connus d'eux que déjà ces pauvres gens semblent avoir confiance en nous. Le Père Le Berre ne fit en ce voyage que passer et souhaiter le bon jour à quelques chefs, et aussitôt ils lui confièrent quatre petits enfants. Plusieurs de la nombreuse foule de leurs petits compagnons d'âge enviaient bien le sort des partants; et pour peu qu'on eût fait d'instance pour augmenter leur nombre, l'embarcation n'eût pas suffi. Toutefois l'un de ces enfants, par affection peut-être pour ses parents, ou par je ne sais quel motif, se mit à verser quelques larmes, à mesure que l'embarcation faisait perdre de vue son village. « Crois-tu donc, lui dit alors un autre aussi petit que lui, mais plus décidé, que ces gens ne sont pas des hommes comme nous? » Ces paroles arrêterent les larmes. »

« On ignore encore quels sont les desseins de Dieu sur tous ces émigrants de l'intérieur de notre chère Afrique, mais pour ceux qui sont témoins de leur rapprochement vers la côte, et en particulier vers le Gabon, ils aiment à y voir un effet de la miséricorde divine à leur égard et un moyen providentiel pour les faire participer aussi au bienfait du salut.

« Déjà plusieurs chefs de cette nouvelle nation ont demandé à venir fixer leurs villages au Gabon même; mais il faut croire que le moment de la divine Providence, pour leur faire cet avantage, n'est pas encore venu. »

— 6. « Quoique la partie du S<sup>t</sup> ministère nous paraît laisser à désirer, faute d'ouvriers, nous avons cependant à mentionner d'heureux résultats.

« Pendant le courant de l'année, nous avons fait 94 baptêmes. Et parmi ceux qui ont obtenu cette grâce,

une vingtaine sont morts peu après l'avoir reçue.

« Il y a eu en outre une quarantaine de premières communions, autant de confirmations.

« Nous avons aussi la consolation de bénir de temps en temps quelques mariages, contractés généralement entre les anciens élèves de nos établissements.

« Nous continuons aussi à recueillir, tant à l'établissement de St<sup>e</sup> Marie qu'à celui des Sœurs, quelques malheureux infirmes et malades auxquels on donne les soins corporels et spirituels. Il en meurt tous les ans plusieurs et tous ont le bonheur avant leur mort d'être faits enfants de Dieu. Nous avons la douce confiance qu'ils sont aussi enfants du Ciel, et qu'ils y vivront pour leur pauvre pays, et pour tous ceux qui auront contribué à leur procurer le bonheur éternel. »

### Rapport sur la situation générale de la Mission.

1. Emplacement. Avantages. — 2. Installation — 1<sup>ère</sup> bâtisse en pierres 1861. — 3. Eglise en pierres 1864. — 4. Autres travaux d'installation. — 5. Sœurs avantages. — 6. Travaux d'assainissement. — 7. Cultures et métiers. — 8. Nombre d'enfants à l'Établ. — 9. Ecoles. — 10. Musique. — 11. Établ. des Sœurs élèves. — 12. Hôpital. Soins des malades.

— Sur le désir du E. R. Père, le P. Le Berre a commencé un compte rendu général de la situation présente de la Mission. Un premier rapport envisage principalement la Mission au point de vue matériel; il doit être suivi d'un autre sur l'état du St. Ministère, sur ses résultats, ses consolations, ses difficultés, non moins que sur ses espérances pour l'avenir. Ces rapports auront l'avantage de faire connaître l'ensemble et le résumé des travaux de nos chers confrères pendant ces dernières années dans cette mission si intéressante.

Nous venons de recevoir la 1<sup>ère</sup> partie de ce compte rendu. Nous l'ajoutons ici, comme un complément naturel du Bulletin de la C<sup>te</sup>.

— 1. Le point central du Vicariat apostolique des deux

Guinées est Sainte Marie du Gabon. Ce fut M<sup>gr</sup> Bessieux lui-même qui jeta les premiers fondements de cet établissement, en 1843. Il est situé à 25 minutes de marche du siège de la nouvelle Colonie que la France a fondée au Gabon en 1842. Dans toute sa surface il comprend une vingtaine d'hectares de terrain que l'Etat a cédés à la Mission pour y établir ses œuvres. L'emplacement a plusieurs avantages; il semble que la Providence ne pouvait mieux nous favoriser qu'en nous plaçant en ce lieu. L'établissement s'élève sur un joli monticule, où la brise assez régulière du Sud et de l'Ouest vient rafraîchir tous les jours ses habitants et diminuer l'intensité de la chaleur. La vue est récréée de tous les côtés de l'horizon, soit par la verdure des forêts qui s'étendent au loin à perte de vue, soit par l'immense estuaire dont les eaux baignent les limites de notre terrain.

Un centre de la propriété se trouve une source excellente et abondante. C'est un vrai trésor, car, on le croirait à peine, en ce pays très-pluvieux ordinairement pendant 7 à 8 mois de l'année, il y a pendant les 4 autres mois, une sécheresse assez grande pour faire tarir la plupart des ruisseaux et des fontaines du pays. Il arrive donc presque tous les ans aux mois de septembre et d'octobre, que tout le voisinage est à court de cet élément si nécessaire, pendant qu'à St. Marie nous en sommes abondamment pourvus.

L'établissement est situé à une distance très-convenable du centre de la Colonie, assez à proximité pour la facilité des rapports voulus et les besoins des œuvres, assez à distance pour être à l'abri de tout ce qui peut nuire à sa solitude et à sa tranquillité. Deux ruisseaux constituent ses limites au Nord et au Sud; l'estuaire à l'Ouest et la forêt à l'Est. Ces limites naturelles contribuent elles-mêmes au bon ordre des œuvres: les naturels et les étrangers les respectent

et n'osent les dépasser pour circuler dans l'intérieur de la propriété.

Il y a environ dix ans, on se demanda s'il n'était pas plus avantageux de quitter cet emplacement pour se rapprocher du poste français, dont on était dit-on, trop éloigné; mais après avoir examiné les raisons pour et contre, on prit le parti de se fixer définitivement au lieu qu'on avait d'abord choisi.

— 2. Jusqu'à cette époque, l'établissement de Ste Marie, quoique dès le commencement le principal de la mission du Gabon, était encore bien simple et peu développé. Une chapelle en bambous, de dimension bien médiocre; trois simples cases en planches, sans étage, quelques cases en bambous à la mode du pays, faisaient tout le composé des logements de la mission. Il était du reste en rapport avec le personnel qui, à cette époque, était en moyenne, d'une cinquantaine de personnes.

Dans le courant de l'année 1861, le personnel ayant augmenté, et le besoin d'asseoir le principal établissement de la Mission sur une base plus sérieuse et plus confortable, devenant de plus en plus sensible, on conçut le projet de faire la tentative d'une construction en pierres, devant servir en partie aux besoins de l'économat et en partie aux logements des Missionnaires.

Les préparatifs de ce nouveau genre de construction furent pénibles dans le début, et parfois menacés d'insuccès par les difficultés que suscita l'absence l'absence des moyens ordinaires et aussi l'inexpérience locale de ceux qui dirigèrent les travaux. Un des matériaux qui coûta le plus de peine, ce fut la chaux. La pierre calcaire est très-abondante, le rivage de la mer qui limite le terrain de la Mission en est garni, et elle fait une excellente chaux, mais sa cuisson

229

difficile, elle demande le feu le plus ardent qu'il faut activer nuit et jour durant une semaine.

Les fondements de la première maison furent commencés le 3 déc. 1861; elle fut habitable et bénite le 2 février 1863. L'essai de ce nouveau genre d'habitation fut très-heureux. Messieurs les employés du Gouvernement en félicitèrent la Mission à diverses reprises. La confection fut longue, mais aussi plus solide et plus économique; une grande partie des travaux ne fut exécutée que par de simples ouvriers indigènes et en partie par nos élèves apprentis.

— 3. Les travaux de la première bâtisse n'étaient pas terminés que la Mission eut devoir entreprendre la construction d'une église, et la faire également en maçonnerie. La bénédiction de la première pierre en fut faite par Monseig: le Vicaire apostolique le jour de la Nativité de la B. V. Marie, à qui elle fut dédiée sous le vocable du St-Cœur de Marie, comme toutes les chapelles qui l'avaient précédée.

Les travaux durèrent près de deux ans; ils furent terminés vers la fin de juillet 1864. L'église fut bénite par M<sup>gr</sup> Bessieux le 5 août de cette même année, le jour de N. D. des Neiges. Ses dimensions sont de 30 mètres de longueur sur 9 de largeur. Elle plaît à tout le monde, tant par sa simplicité que par la régularité de ses proportions. C'est, au dire de nos navigateurs, la plus jolie église de ces côtes. C'est un monument pour le pays: les indigènes le regardent comme la véritable maison de Dieu. Dernièrement un de nos Pères étant en excursion dans le pays, le chef d'un village disait en sa présence, en parlant de notre église à ses gens: « Il faut voir cette belle maison; c'est vraiment la maison de Bon Dieu; quand vous y entrez, vous êtes tout ébahi et stupéfait; vous ne pouvez vous défendre d'un certain saisissement et de la pensée que Dieu y est. »

Tuis, la comparant au temple en bambous des ministres protestants, situé à 15 kilomètres de nous : « ces gens, dit-il, ne connaissent pas et ne savent pas bien adorer le Bon Dieu ; vous allez dans la maison où ils vont pour prier ; vous n'y voyez rien, vous n'y éprouvez aucun sentiment. Ça, ce n'est rien, c'est une case comme les nôtres : le Bon Dieu n'y est pas ; il n'y a pas de gens qui savent honorer le Bon Dieu comme les missionnaires catholiques. Et tous de répondre : nono revie : cela est vrai. vrai. » — On peut donc dire que notre Sanctuaire, tout simple qu'il est, est ici un signe qui parle aux sens et à l'esprit de nos peuples : il est pour eux l'expression de la *S<sup>te</sup>* Religion que nous leur prêchons. On peut dire ici aussi, qu'aux yeux de nos peuples sauvages, comme aux yeux des peuples civilisés, l'extérieur du culte catholique influe considérablement sur les âmes et donne à notre sainte foi l'expansion que lui convient.

— 4. Après l'érection de notre église, nous dûmes continuer nos constructions en pierres. Elles étaient nécessaires au personnel et aux œuvres auxquelles il a plu au Seigneur de donner un développement, bien lent il est vrai, mais néanmoins sensiblement progressif. Aujourd'hui l'Établissement de *S<sup>te</sup>* Marie est près de constituer dans son ensemble, un carré de bâtiments complet : deux de ces bâtiments ont une longueur de 30 mètres, un troisième une longueur de 20 et le quatrième de 18 : le tout formera une cour de 44 mètres de longueur sur 3<sup>e</sup> de largeur.

Au commencement de l'année 1866, nous créâmes à quelques minutes du centre de *S<sup>te</sup>* Marie, une succursale destinée à la section professionnelle de nos élèves. Là, nous avons fait construire un atelier de menuiserie, deux cases en bambous pour nos jeunes noirs, et une autre principale, faite partie en pierres, partie en planches, destinée au logement du personnel chargé

spécialement de diriger cette division et aux autres besoins de la succursale.

Il n'est inutile de vous parler, mon Très-Révérend Père, de plusieurs autres constructions en bambous, moins considérables que nous n'avons pu nous dispenser de faire encore, en attendant que nos constructions en pierres ou en planches soient suffisantes aux besoins de l'Établissement, et nous permettent de renoncer entièrement au genre de case du pays.

— 5. Nous l'avions déjà reconnu après une dizaine d'années d'expérience, et nous en sommes encore plus convaincus aujourd'hui, il est très-heureux, sous tous les rapports, que nous puissions remplacer peu-à-peu, les constructions faites à la mode du pays, par des constructions en pierres ou au moins en planches. Les constructions du pays les mieux faites ne sauraient durer au delà de huit ans; pour les maintenir durant ce temps en un état passable, il leur faut faire bien des réparations. Elles ne sont ni si salubres, ni si propres; elles deviennent à la longue un repaire d'animaux incommodes et nuisibles; elles ont surtout le désavantage de ne pas comporter un étage, de façon qu'en un établissement tel que le nôtre aujourd'hui, au lieu de 1600 mètres carrés de toitures, il en faudrait au moins le double.

Outre les avantages matériels qu'elle trouve dans ces constructions, la mission prépare par là peu-à-peu la civilisation et la moralisation de ces peuples. Elle donne à tous l'exemple d'un travail sérieux et fécond en résultats avantageux de tous genres. Nos jeunes indigènes en voyant nos travaux, les aiment insensiblement, conçoivent peu-à-peu du goût pour les métiers utiles et finissent par s'y attacher. Ils deviennent moins esclaves des habitudes routinières de leurs ancêtres; et ainsi ils s'élèvent peu-à-peu au-dessus de cette sphère basse et étroite si peu favorable au développement intellectuel et moral.



Le spectacle journalier de ces utiles travaux dispose même favorablement les naturels envers notre S.<sup>te</sup> Religion, cette vue représente et fait éclater à leurs yeux, d'un côté, la beauté, la stabilité, la Grandeur du catholicisme, et d'un autre côté l'abjection, la fausseté et la laideur du culte, des croyances et des mœurs de leurs ancêtres.

— 6. Outre la construction des bâtiments de l'établissement; la Mission a exécuté d'autres travaux bien nécessaires et bien utiles. Un des principaux qu'il lui a fallu entreprendre, c'est l'assainissement de la propriété de S.<sup>te</sup> Marie. Une partie des terrains était couverte d'arbres et de fourrés, une autre plus basse était baignée, pendant la majeure partie de l'année, par des eaux stagnantes. Ainsi d'un côté, des bois élevés formaient la vue et empêchaient la circulation de l'air, et de l'autre c'étaient des émanations malsaines et dangereuses.

Depuis quelque temps tout a changé de face. Nous avons dégagé les bas-fonds de leurs eaux mauvaises par des tranchées et des canaux que les conduisent à la mer. Nous avons déboisé et débarrassé peu-à-peu les autres parties de leurs productions sauvages, de sorte que aujourd'hui toute la propriété jouit d'un bon air et d'un agréable aspect. La vue, en quelques coups d'œil, l'embrasse dans toute son étendue, et la voit parée sur une grande partie de sa surface d'une foule de cocotiers, d'arbres à pain, de manguiers et de quantité d'autres arbres fruitiers qui semblent manifester à l'envie l'œuvre bienfaisante du christianisme; et la présence de celui dont le règne est appelé à renouveler et la nature et les âmes.

— 7. En un pays encore aussi inculte et aussi pauvre que le Gabon et ses parages, la Mission devait en outre faire son possible pour disposer peu-à-peu les naturels à une société et à une vie véritablement chrétienne. Et pour cela, elle s'est efforcée, dès les premiers

Temps

de donner aux indigènes l'exemple d'un travail honnête et réglé. A cette fin elle s'est appliquée aux principales cultures alimentaires et à des essais de produits coloniaux, afin de pouvoir mieux encourager et diriger par l'expérience les familles chrétiennes qui s'adonneront elles-mêmes à ses sortes de travaux.

Elle forme une partie de ses élèves aux professions de menuisiers, maçons, cordonniers, forgerons, jardiniers et cultivateurs; elle en forme d'autres aux soins des animaux domestiques, point important en ces contrées encore très-dépourvues sous ce rapport. Nous espérons qu'à la longue, outre que cette formation au travail et aux métiers apportera du bien être dans le pays, elle modifiera l'état de vie de nos naturels, qui jusqu'en ces temps ont pris pour la plupart, l'habitude d'une vie de fainéantise et de vagabondage que les font croupir dans la misère et le vice.

Rien de plus pitoyable, en effet, que de voir un grand nombre d'hommes du pays passer les journées entières dans l'indolence, causant de bagatelles, se promenant comme des rachas, fumant la pipe qui ne contient souvent que du charbon. Et le croirait-on, l'indolence chez quelques uns qui se croient gens de distinction, va même jusqu'à ce point qu'il leur faut une femme, un enfant ou un esclave pour aller leur allumer leur pipe à la cuisine. A notre grande surprise, nous avons dans les premiers temps de la Mission, vu de ces malheureux qui, dominés par la honte de faire le travail le plus nécessaire à la vie, vinrent mendier leur nourriture à l'Établissement. Et sur la demande du motif qui les amenait ainsi, ils répondaient tout simplement: « femme n'y a pas à maison pour moi aujourd'hui; et moi n'y a pas moyen manger. » Inutile de dire qu'en ces circonstances, la réception qu'on leur faisait n'était pas de nature à les faire revenir une seconde fois, pour un pareil motif.

— 8. Le personnel de l'Établissement de S<sup>t</sup>e Marie est de 220 personnes environ. Entre M<sup>gr</sup> Bessieux, nous sommes 10 missionnaires. 4 Pères et 6 Frères. Nous avons 20 ouvriers; 75 jeunes apprentis et 115 élèves aux écoles.

Nous plaçons en apprentissage ceux de nos élèves que nous reconnaissons, après quelque temps d'essai, n'avoir pas de moyens pour l'étude, et qui sont assez forts de corps pour être appliqués à un métier ou à d'autres travaux matériels de l'Établissement; et de plus les enfants du dehors qui montrent des dispositions satisfaisantes pour être admis dans cette partie. Ils restent en apprentissage au moins trois ans. Au bout de ce temps, s'ils ont assez de savoir-faire, quelques uns sont constitués ouvriers de la Mission, d'autres vont servir comme tels ailleurs; d'autres enfin ayant acquis un peu plus de connaissances, sont institués maîtres auxiliaires dans la partie des écoles; d'autres sont reçus comme employés dans l'administration de la colonie ou dans les maisons de commerce.

Tous sont logés et nourris dans l'établissement. Sous forme de salaire, on leur donne à chacun une valeur en habits. La maison possède une certaine collection de vêtements. Au roui fixé, chacun a le plaisir de choisir, jusqu'à concurrence du montant de son salaire. Par là il arrive qu'ils sont toujours habillés, et qu'aux Dimanches et fêtes, ils sont assez convenablement vêtus pour montrer aux gens du pays la différence qu'il y a entre ~~entre~~ ces jours et les jours ordinaires. Ils prennent des goûts d'ordre et de convenance; ils apprécient et aiment le travail; et les vêtements étant à leur compte, ils les soignent et les ménagent mieux. De sorte que la Mission, tout en obtenant de bons résultats, dépense moins et s'épargne bien de l'embaras.

Nos apprentis sont soumis à un règlement qui fixe les heures de leur lever, du coucher, des exercices de piété, du travail etc.. Nous avons reconnu par expérience, qu'en le faisant un peu plus large que série, nous obtenons, vu leur âge et leurs qualités, de bien meilleurs résultats. Ainsi réglés et dirigés, ils sont généralement ouverts, soumis et appliqués; nous voyons surtout qu'ils s'attachent à l'établissement, aux Missionnaires et par suite à notre sainte religion.

— 9. La partie des écoles est ouverte à tous les enfants du Gabon et des pays voisins: nous tâchons d'y admettre tous ceux que la Providence nous envoie. Rarement on nous les donne à un âge au dessous de 6 ou 7 ans. Vu la pauvreté de leurs parents ou la faible estime qu'ont encore plusieurs de l'éducation, la Mission les loge et leur fournit à ses frais tout leur entretien et tout le nécessaire des écoles. Leur entretien, individuellement, coûte peu. Leur habillement comprend, pour les plus petits, une simple blouse; pour les autres, un pantalon et une blouse. Leur lit se compose d'une planchette, d'une natte et d'une couverture. Leur nourriture quotidienne consiste habituellement en manioc et poisson fumé ou salé. Par circonstance, ils ont tantôt du riz, tantôt des haricots, parfois un peu de viande salée. Ce n'est guère le cas de parler ici de dessert. Cependant, grâce aux soins paternels de Monseigneur, le terrain de l'établissement étant depuis quelques années, en grande partie comme un vaste verger toujours fourni de fruits, on y cueille à toutes les fêtes et circonstances particulières, et même à certaines époques de l'année, presque tous les jours, des mangues, des oranges, des cocos, etc.. D'autres fois ce sont des cannes à sucre qu'ils cultivent eux-mêmes. On ne saurait croire combien ces divers fruits qui ne coûtent rien, récréent nos jeunes noirs et les attachent à l'Établissement, tout en leur

dormant insensiblement des dispositions pour faire eux-mêmes plus-tard chez eux, ce qu'ils voient faire à St. Marie. Car ce n'est encore qu'à la Mission qu'ils trouvent ces cultures. Chez eux point de ces bons fruits, point de ces innocents agréments. Aussi plusieurs d'entr'eux, doivent-ils assurément aux fruits de St. Marie, leur entrée ou leur retour ou leur persévérance en cet établissement.

Les écoles comprennent depuis quelques années, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire inférieur, et n'y a encore au latin qu'une quinzaine d'élèves; sans avoir rien d'extraordinaire en fait d'intelligence et de dispositions, nous sommes heureux de voir qu'un bon nombre ont le suffisant de capacités pour réussir.

— 10. Nous ne saurions passer sous silence un autre moyen d'attrait et d'agrément pour tous nos enfants, nous voulons dire la musique. Nous l'introduisîmes dans l'Établissement il y a trois ans. Faire des musiciens de ces petits noirs, si ignorants et si grossiers, et qu'on dit habituellement n'être propres à rien, paraissait chose bien nouvelle et extraordinaire. Cependant une pacotille d'instruments arriva de France. C'était attrayant pour la curiosité, j'en avais en fait d'objets d'Europe on n'en avait vu de pareils au Gabon. A la première vue, chacun voulut le sien: le partage fut fait et on se mit à l'œuvre. Les premiers essais furent encourageants. Ces enfants montrèrent bientôt d'heureuses dispositions pour la musique. Au bout de quelques semaines, ils purent jouer de charmants petits airs; et dans l'espace de quelques mois, non-seulement ils émerveillaient les naturels, mais ils faisaient l'étonnement des européens eux-mêmes, qui furent obligés de reconnaître que le noir n'est pas si inférieur au blanc qu'il ne puisse par l'éducation, acquérir aussi sa somme de connaissance et de savoir faire. Depuis lors notre musique a sa part dans nos offices et nos solennités religieuses qu'elle rehausse considérablement. Elle produit aussi une salutaire influence sur le cœur.

des indigènes, en cultivant leurs sentiments et leurs goûts, en les attachant davantage à l'Établissement, et en relevant à leurs yeux notre S.<sup>te</sup> Religion comparativement surtout aux cérémonies ridicules du pays.

— 11. Outre l'Établissement de S.<sup>te</sup> Marie, la Mission en a un autre à S.<sup>t</sup> Pierre, au centre de la colonie, destiné à l'éducation des filles. Il est dirigé par les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, qui vinrent au mois d'Avril 1849, se dévouer aussi aux œuvres de la Mission. Après plusieurs tentatives de séjour en diverses localités du pays, selon que les besoins du moment et l'expérience le demandaient, elles finirent par se fixer définitivement en 1852, en l'emplacement qu'elles occupent depuis lors jusqu'à ce jour. Le principal motif qui détermina Monseigneur Bessieux à les placer au centre de la colonie, fut le service de l'hôpital du Gabon que le Gouvernement fut heureux de leur confier. Ce service n'était fait jusqu'alors que par des employés indigènes, et il laissait beaucoup à désirer sous tous les rapports. En cette nouvelle localité, les Sœurs furent à même d'être utiles à la Colonie et de continuer en même temps leur coopération aux œuvres de la Mission. Jusqu'en 1860, l'établissement des Sœurs était encore bien restreint: il se composait d'une case en planches de la plus grande simplicité, leur servant de chapelle et de logement. Deux ou trois petites cases en bambous servaient de salles de classe, de cuisine etc. En 1860, la Mission leur bâtit une nouvelle case en planches mieux adaptée aux besoins de la Cité. Et depuis on leur construisit de nouveaux logements en planches et en bambous, qui complètent assez convenablement l'Établissement. Et tout cependant laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport de la commodité, du confortable et de la solidité.

Le personnel de l'Établissement de 5 Sœurs est en moyenne de 100 personnes: il comprend 11 Sœurs, 80 élèves et quelques femmes infirmes du pays. Les Sœurs

reçoivent toutes les jeunes filles du pays et des environs qu'on veut bien leur confier. Les indigènes apprécient mieux depuis quelques années le bienfait de l'éducation chrétienne, et sont par suite mieux disposés à confier leurs enfants à nos établissements. Ayant généralement beaucoup de sympathie pour les blancs, de la propension à adopter leurs usages, et un attrait tout particulier pour les objets d'Europe, il s'ensuit qu'ils aiment à ce que leurs enfants apprennent ce que nous leur enseignons. Ils sont même très flattés de les voir obtenir quelque rapprochement avec l'Européen sous le rapport de l'instruction, du savoir faire et des usages. Toutefois, la plupart des familles encore payennes se défient plus difficilement des filles que des garçons pour les faire instruire. Outre quelques raisons inhérentes à l'intimité des familles, plusieurs usages particuliers du pays font que les parents tiennent encore à les conserver chez eux. Un de ces usages est que dès leur plus bas âge et même souvent à peine nées, ces pauvres filles sont déjà promises en mariage. Par suite, dès qu'elles peuvent se passer de leurs mères, plusieurs sont remises aux plus proches parents du futur époux pour être formées et habituées aux goûts et usages particuliers de la famille.

Les filles, comme les garçons, sont nourries, logées et entretenues aux frais de la Mission. Vu le petit nombre de familles chrétiennes existantes jusqu'à ce jour, les Sœurs gardent leurs élèves autant que possible jusqu'à l'âge nubile, et plusieurs ne les quittent définitivement qu'au jour de leur mariage.

Cout en leur donnant l'éducation chrétienne, les religieuses les forment aux travaux de ménage qu'elles doivent savoir. La plupart des enfants ont assez d'appétitude, et grâce aux soins de leurs directrices, elles acquièrent généralement un savoir faire très-satisfaisant en tout ce qui leur convient.

En retour des soins qu'on leur donne, ces filles,

petites, moyennes et grandes rendent aussi des services à la Mission. Toutes travaillent un bon nombre d'heures par jour. Ce sont elles qui confectionnent les nombreux vêtements des élèves de S<sup>te</sup> Marie, ce sont elles qui les repassent et les blanchissent. En outre, les plus grandes et les mieux formées aident les Sœurs dans les autres travaux de l'établissement.

La plupart de ces filles, une fois sorties de la maison, restent fidèles aux bons principes qu'elles y ont reçus; elles conservent de la reconnaissance et de l'attachement pour leurs bienfaitrices, recourent à elles dans leurs peines et leurs difficultés, et aiment à se conformer à leurs bons conseils. Ce sont elles qui constituent les meilleures familles chrétiennes de la Mission; aussi fondons-nous sur elles une grande partie de nos espérances.

— 12. Une autre œuvre à laquelle se dévouent avec zèle les religieuses de l'Im<sup>ie</sup> Conception, et qui ne peut qu'attirer les bénédictions de Dieu sur la Mission, c'est le soin des malades, soit à l'établissement, soit à domicile. Vous regrettons de n'avoir pu encore fonder un hôpital pour les indigènes. Les Sœurs les y accueilleraient, et tout en leur donnant les soins corporels, on pourrait aussi mieux leur donner les soins spirituels dont ils ne manquent malheureusement que trop. C'est là un des plus vifs désirs de Monseigneur. Et nous espérons pouvoir un jour le réaliser, s'il plaît à Dieu, dès que les ressources le permettront. Il n'y a guère de pays, croyons-nous, où la misère soit plus grande qu'ici, dans la classe des malades et des infirmes.

La généralité des noirs n'ont ordinairement en fait d'objets nécessaires à la vie, que juste le suffisant du moment. Ils ne sont pas à plaindre sous ce rapport, tant qu'ils ont la santé; car, outre que le climat est toujours très-doux pour eux, il leur suffit de très-peu pour leur entretien, et ils s'en contentent.



Mais dès que la maladie survient, ils sont dans la misère. Ils n'ont pour la plupart ni médicaments, ni médecin, ni les objets les plus indispensables aux malades. Ils n'ont pour se reposer que le lit ordinaire du pays, un treillis de bambous et une natte; et pour tout remède, de l'eau, et quelque drogue faite avec une écorce ou feuille d'arbres ou plante du pays.

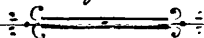
C'est encore un plus grand dénûment et une plus grande misère chez les vieillards et surtout chez les esclaves. Les premiers, en grand nombre, ne reçoivent plus dans leurs maladies ou infirmités, que le plus strict nécessaire; quelques lambeaux de tissus pour se couvrir, et pour séjour, un des derniers réduits de la case. On n'a pour leur malheureux sort que de l'indifférence, et parfois même on les accable de mépris et d'insultes. Bien plus, lorsque leur maladie est longue, ou tant soit peu à charge, on finit, en bien des cas, par s'en débarrasser d'une manière occulte, c'est-à-dire en leur dormant quelque nourriture ou quelque boisson malfaisante.

Quant aux pauvres esclaves, ils ont pour la plupart la plus triste fin. Après avoir passé 15, 30 ou 40 ans au service d'un maître, malheur à eux s'ils tombent malades, ou si l'âge ne leur permet plus de remplir leur tâche. En ne tient plus, en ce cas, compte de leur service. Un grand nombre de ces malheureux sont alors abandonnés à une misère complète. Et s'ils n'ont autour d'eux parmi les compagnons d'esclavage, quelque cœur compatissant, ils n'ont plus ni abri, ni aliments, et plusieurs finissent par expirer de misère ou de faim. On va même parfois jusqu'à les traîner et les reléguer dans les bois, où ils meurent abandonnés de tout secours. Et chose à peine croyable, on a vu de ces pauvres malheureux après avoir recouvré un peu de force, se relever et regagner la case du maître barbare qui les avait chassés, et venir encore mendier près de

lui la faveur de vivre, en lui offrant de nouveau leur service avec la meilleure grâce possible. Heureux quand ils ne sont pas de nouveau rebutés et rejetés comme inutiles et incapables! Quelle inhumanité d'une part, quelle barbarie, quelle dureté! Et de l'autre, quel état déplorable et digne de compassion! Celles sont cependant les tristes scènes qui se présentent souvent en ces régions où règne en plein le démon homicide.

Tout récemment encore, une jeune fille esclave, de l'âge de 17 ou 18 ans, tombée malade et languissante depuis plusieurs mois, fut réduite à ce triste abandon dont nous venons de parler. Elle était déjà à demi morte dans les bois, sans abri, sans amis, sans secours. Elle eut bientôt expirée dans son extrême misère, lorsqu'une Providence toute particulière de Dieu vint faire connaître son état à nos Bonnes Sœurs. Un des naturels du pays la rencontra dans la forêt. Touché de son déplorable état, et connaissant la charité avec laquelle les malheureux sont accueillis chez les Sœurs, il vint sur le champ les en avvertir. Les charitables religieuses s'empressèrent de voler au secours de la malheureuse enfant, et la font aussitôt transporter chez elles. Hélas! les soins corporels qui lui furent prodigués ne purent lui rendre la vie. La maladie et la misère ne permirent plus de guérison; elle mourut au bout de quelques jours. Mais pour son âme quel me fut pas son bonheur! Elle avait déjà eu quelque connaissance de notre S.<sup>te</sup> Religion; elle savait la nécessité de recevoir le S.<sup>t</sup> Baptême pour aller au Ciel. « Ah, disait-elle aux Sœurs, je pensais et j'espérais toujours que je ne mourrais pas sans être baptisée. C'est pour cela sans doute que le Bon Dieu a bien voulu me conserver la vie et me conduire chez vous. » Aussi, la pauvre fille, quand on lui donna les dernières instructions, les recut-elle avec bonheur, et au moment

où le Père Missionnaire allait lui ouvrir la porte du Ciel par le S.<sup>t</sup> Baptême, elle demanda de nouveau pardon de ses fautes avec une expression qui attendrit et émut tous les cœurs. On lui donna le beau nom de Marie; elle ne le porta que deux jours sur la terre. Mais nous avons la douce confiance qu'elle jouit aujourd'hui dans le ciel du bonheur et de la gloire des élus.



## Mission du Congo.

### Résidence d'Ambriz.

1. Voyage du P. Pousot malade à Loanda et Mossamedès. — 2. Sujet d'une église par le 1<sup>er</sup> Chef zélé p.<sup>r</sup> la religion. Elle croûle, est relevée. — 3. Offices. Comm<sup>m</sup> pascales. Offices chantés, grâce aux militaires. — 4. Don d'une belle statue de S.<sup>t</sup> Joseph. Sermon d'un autel à Marie. — 5. Fête de Noël. Messe chantée de minuit, du jour — 6. Baptêmes d'enfants, d'adultes, mariages. Moribonds administrés. Traits consolants. — 7. Visites des Noirs à domicile. Ca. téchismes.

1. On a vu au dernier Bulletin que la santé du P. Pousot était bien fatiguée. Se trouvant de plus en plus souffrant, il crut devoir aller à S.<sup>t</sup> Paul de Loanda consulter le Médecin en Chef de la Colonie, M. Timentel, qui lui avait déjà donné généreusement ses soins, lors de son arrivée au Congo. Le cher Père s'embarqua donc le 2 octobre sur le vapeur portugais, La Dona Maria, arrivant de Lisbonne, et fut bientôt rendu à S.<sup>t</sup> Paul.

Le médecin lui conseilla fortement d'aller passer l'hiver à Mossamedès, pour regagner ensuite l'Europe vers le printemps, et lui fit obtenir un passage avec réduction de prix. C'était une occasion favorable pour le P. Pousot de visiter Mossamedès. Et c'était aussi l'intention de la Maison-Mère.

Ce cher Père ne resta que trois jours à S.<sup>t</sup> Paul. Il rendit visite au Gouverneur qui l'accueillit avec bienveillance.

Le P. Espritallie devait rester seul à Ambriz pour quelque temps. C'était une position assez pénible et difficile. Mais une lettre de la Maison-Mère lui annonça sur ces entrefaites que le P. Sapeyre était destiné à le rejoindre bientôt, ce qui ranima son courage. Ce cher Père nous envoie pour le dernier semestre le bulletin suivant :

— 2. « À notre arrivée à Ambriz, nous y avons trouvé un Chef zélé pour la religion et animé des meilleurs sentiments, et cependant tout ce que regarde le culte divin était dans un grand abandon, par suite de la négligence du curé qui nous précédait. Si M. le Major Gomes fut resté Chef d'Ambriz, cette localité posséderait aujourd'hui une belle église. C'est à lui que nous devons le baldaquin qui couronne encore notre modeste autel et les tentures qui l'accompagnent.

« Dès le 1<sup>er</sup> Dimanche que je passai à Ambriz, il convoqua une réunion pour traiter la question de la construction d'une église. Une souscription fut signée séance tenante; une commission fut désignée pour choisir l'emplacement le plus convenable, et prendre soin des travaux. M. Gomes lui-même en fut nommé président.

« La Commission tint une ou deux séances et détermina l'emplacement qu'il convenait de destiner à l'église et ses dépendances; mais ce fut à peu près tout ce qu'elle fit. Dans l'intervalle, il y eut changement d'autorité. Le nouveau chef quoique ayant de bonnes intentions, était loin d'avoir l'énergie et les qualités de son prédécesseur. Il crut devoir enclaver l'édifice dans l'hôpital, pour utiliser quelques anciens murs et diminuer ainsi les dépenses. Mais le bâtiment touchait à peine à sa fin, que les murs cédèrent sensiblement; et malgré les étais et les contreforts que l'on ajouta à la hâte, la nouvelle construction croula avec fracas. C'était le 5 novembre vers les 10<sup>h</sup> du matin; heureuse-  
ment

il n'y avait personne en ce moment dans l'édifice. Il n'y eut qu'un noir de blessé, si il ne fut que très-légèrement atteint à la jambe. Si cet accident était arrivé la nuit de Noël, toute la population blanche d'Ambriz y périssait; car on devait, pour la 1<sup>ère</sup> fois, y dire la 1<sup>re</sup> messe, pour cette solennité, et personne n'y eut manqué.

„ Quelque temps après on a déblayé le terrain et commencé à jeter de nouveaux fondements. L'ingénieur en chef de Loanda est venu pour examiner les travaux et donner un nouveau plan. A cette occasion, il a été question de choisir un meilleur emplacement; mais le Gouverneur a tenu à conserver celui qu'il avait déjà indiqué.

„ Les fondements de la nouvelle chapelle sont larges mais peu profonds. Les murs ont 0<sup>m</sup>. 95<sup>c</sup>. d'épaisseur, tandis que les premiers n'avaient que 0<sup>m</sup>. 57<sup>c</sup>. L'église mesure vingt mètres de long, sur six de large. La hauteur des murs sera de 4<sup>m</sup>. 50<sup>c</sup>. environ. La tour mesure neuf mètres de haut. La moitié de la bâtisse de la nouvelle chapelle est déjà faite et nous espérons qu'avec un peu d'activité de la part des ouvriers, nous pourrons y chanter la Messe le 1<sup>er</sup> jour de Pâques. L'édifice est bâti aux frais du Gouvernement portugais. La cloche placée dans la tour, sert déjà pour les offices, c'est un don d'un habitant d'Ambriz.

„ On veut encore adjoindre à l'église un petit presbytère, dont nous parlerons dans les prochains Bulletins.

— 3. — Le curé qui nous a précédé se contentait, tous les Dimanches et fêtes de l'année, sans en excepter le Saint jour de Pâques, de dire une messe basse. Le bataillon y assistait en armes, musique en tête, et quelques autres rares personnes. Nous avons dû continuer le statu quo assez long temps encore, car je me trouvais seul quelque temps, et j'étais trop ignorant de la langue

Avis du C. R. Père  
au sujet des Comptes-rendus annuels des C<sup>tes</sup>.

---

Le Très-Révérénd Père se proposait de voir en leur temps, comme l'année précédente, les derniers Comptes-rendus de chaque C<sup>te</sup>, et d'y répondre selon qu'il pourrait y avoir lieu. Dans la série de ses travaux de l'année, cet ouvrage avait sa place marquée. Mais les occupations extraordinaires dont il a été surchargé l'ont d'abord obligé de le différer. Puis est survenue cette longue et cruelle maladie dont il commence seulement à relever, et qui ne peut, à son regret, lui permettre d'accomplir ce travail pour cette année.

Coutefois, les Supérieurs n'en doivent pas moins rédiger et envoyer, pour l'époque déterminée, les Comptes-rendus de leurs C<sup>tes</sup> pour l'année religieuse qui vient de s'écouler. Les Constitutions en font un des devoirs principaux de leur charge vis-à-vis la Maison-Mère; et c'est pour prévenir toute omission ou négligence à cet égard que le C. R. Père leur fait adresser cette note.

Du reste, le C. R. Père n'ayant pu encore répondre aux derniers Comptes-rendus de l'année précédente, se propose de le faire en même temps qu'il répondra aux nouveaux Comptes-rendus qui lui seront adressés pour cette année.

---



portugaise pour faire des instructions avec fruit. Le premier jour de l'an 1867, pour la 1<sup>ère</sup> fois, je dis quelques mots; et je continuai les jours de fêtes et Dimanches qui suivirent.

« A l'approche des fêtes pascales, tous les soldats durent se présenter au confesseur; il y eut une trentaine de communions pascales. Le Dimanche des Rameaux, il nous fut possible de faire la procession, des palmes à la main; et le S<sup>t</sup> jour de Pâques, le P. Poussot et moi chantâmes la grand' Messe de notre mieux. Nous dûmes nous borner là; encore avons-nous fait un bien grand effort pour obtenir ce résultat.

« Depuis, j'ai réuni trois ou quatre sergents élevés à Loanda, où l'un d'eux avait assez longtemps occupé la place de chantre. Le meilleur musicien d'entre eux sait de routine quelques airs, les autres lui aidant; nous avons essayé de chanter les litanies de la S<sup>t</sup> Vierge, le Dimanche soir. Ça n'a pas été trop mal et nous avons continué à faire cet exercice tous les Dimanches et jours de fêtes. L'assistance est du reste peu nombreuse; elle se compose à peu près uniquement des militaires, mais qui, du moins, viennent librement à nos offices. »

— 4. « Le huit décembre, 2<sup>me</sup> Dimanche de 4<sup>e</sup> Avent, nous avons fait la bénédiction d'une belle statue de S<sup>t</sup> Joseph, Patron de la paroisse, arrivée la veille par le vapeur. C'est un des premiers officiers de la localité qui nous a fait ce don. Cette statue est en bois et l'œuvre d'un parent du donateur. Elle est du prix de six livres sterling. Je crois que la province d'Angola en possède bien peu de semblables. Elle est petite, mais d'un beau travail.

« Quelques jours après, un autre habitant a promis de fournir un autel et une image de Marie Immaculée, si, selon ses désirs, il arrivait sain et sauf à Lisbonne. Il choisira lui-même le souvenir qu'il veut laisser à



Ambriç, il a promis de le faire venir, car il tient, a-t-il dit, à rendre cet hommage à Nossa Senhora da Conceição, qui est sa Marraine. Ce mot peut étonner d'abord; car ce n'est nulle part en France la coutume de donner un saint ou une sainte pour parrain et marraine. C'est cependant l'usage en Portugal, et voici comment on fait alors l'ent-ou donner la S<sup>te</sup> Vierge, par exemple, pour marraine à un enfant, au moment où le prêtre verse l'eau régénératrice sur la tête du nouveau-né, une personne prend la statue de la S<sup>te</sup> Vierge et la fait toucher à l'enfant

— 5. Les fêtes de Noël ont dépassé en solennité tout ce que nous avons pu faire jusqu'ici. A minuit la cloche, par son joyeux carillon amenait à la chapelle les principaux habitants d'Ambriç. La salle servant provisoirement de sanctuaire était très-bien ornée. Des oriflammes aux couleurs variées, dont des Dames de l'œuvre apostolique, étaient suspendues çà et là; l'autel, illuminé de nombreuses lumières, paraissait tout en feu. A côté, on avait aussi disposé une petite grotte, où l'on voyait une petite statue de l'Enfant Jésus couché dans la crèche et environné de divers animaux. Mais ce qui attirait encore plus l'attention, c'était le lustre en papier doré, fait pour la circonstance. Nous avons chanté la messe au Gallo (minuit); la musique militaire jouait dans les intervalles. Après la messe eut lieu o Reijo da menino, le baiser de l'Enfant Jésus; tous sont venus baiser à genoux l'image du divin Enfant; et c'est par là que s'est terminée cette touchante cérémonie.

« La troupe n'avait pas assisté à la messe de minuit, elle vint entendre la messe du jour. Les soldats demandèrent d'eux-mêmes à ce qu'on la chantât encore, je fus heureux d'acquiescer à leurs désirs après avoir prévenu toutefois l'autorité militaire, pour éviter les plaintes, qui auraient pu s'en suivre, si j'eusse de moi-même retenu les soldats à l'Eglise. Il y avait encore une assistance

nombreuse, principalement de noirs. La Bénédiction du E. S. Sacrement donnée vers les 4<sup>h</sup> du soir, mit fin à cette heureuse journée. La belle chappe blanche, l'ostensoir non moins brillant, dons de l'œuvre apostolique, prêtèrent à la cérémonie un nouvel éclat. Quelques noirs émerveillés s'écriaient: « Jamais nous n'avons rien vu de si beau; l'autre Ladre (l'ancien curé) ne ne faisait pas de belles choses comme cela.»

— 6. Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, nous avons administré le sacrement de la régénération à une trentaine de personnes. C'étaient pour la plupart des enfants encore en bas âge; quelques uns ont déjà quitté cette terre d'exil, pour aller au Ciel prier pour leurs frères moins fortunés. Les quelques adultes que nous avons baptisés étaient tous des moribonds. Si nous n'avons pu obtenir encore plus de fruits, cela provient, non de ce que les noirs ne veulent pas se faire baptiser, mais bien de ce qu'ils trouvent un peu trop pénible de se faire instruire des vérités de notre s.<sup>te</sup> religion, et surtout d'observer les préceptes divins.

« Nous n'avons béni aucun mariage jusqu'à ce jour, et il n'y a pas d'espérance d'en faire encore. C'est là un des points les plus difficiles, contre lesquels nous ayons à lutter.

« Parmi les Européens décédés à l'hôpital, la plus grande partie s'était préparée par la réception des sacrements à ce dernier et redoutable passage. Quelques uns même, surtout parmi les jeunes volontaires, sont morts de la manière la plus édifiante; d'autres, au contraire, n'ont cédé qu'après d'assez longues résistances aux sollicitations de la grâce. En voici quelques exemples:

« Un artilleur se mourait. Trévenu de son état, j'accours et lui offre les secours de la religion. Le malade ne daigne pas même répondre à mes demandes; et comme je le presse doucement, il me dit d'un ton brusque qu'il

souffre assez sans que je l'incommode davantage; puis il ajoute de toute la force de sa voix défaillante: « à quoi bon tourmenter ainsi un pauvre moribond. Vous voyez bien que je ne veux pas me confesser. » Et un murmure approbateur se fait entendre parmi ses camarades. En présence de tels sentiments, je crus prudent de ne pas insister davantage, et je me retirai, recommandant le salut de cette âme au Cœur immaculé de Marie. C'était un samedi. Le lendemain Dimanche, dès le matin, je vais revoir le malade. La Bonne Mère avait touché son cœur, il demande de lui-même à se confesser. Je m'empresse d'accéder à ses desirs. Après l'aveu de ses fautes, il me dit: « hâtons-nous, mon Père, car je n'irai pas loin. » En effet, à peine lui avais-je administré les derniers sacrements, qu'il rendit le dernier soupir, heureux de s'être réconcilié avec son Dieu.

« Un autre militaire était aussi retenu au lit par la dysenterie. Quand je lui parlai de se confesser, sa réponse était: « rien ne presse; je vous ferai appeler quand je serai plus mal. » Je lui montrai vainement qu'il vaut mieux régler sans tarder ses comptes avec Dieu, que de différer de jour en jour. Mes paroles comme mes raisonnements n'aboutissaient à rien. Le malade était depuis long-temps dans cet état, et d'un moment à l'autre il pouvait expirer. Un soir donc j'insistai avec plus de force, lui dépeignant avec énergie le malheur éternel auquel il s'exposait par son opiniâtre résistance. J'eus encore la douleur de le voir persévérer dans son refus. Je me retirai donc assez triste, et, pour faire violence au Ciel, je priai Marie de prendre ce moribond sous sa maternelle protection. La Bonne Mère entendit encore mes prières. Deux heures après cet entretien, on me fit appeler à l'hôpital. C'était notre cher malade qui me demandait. Il voulait se confesser. J'entends aussitôt l'aveu de ses fautes, puis le

l'endemain matin je lui apportai les derniers sacrements; quelques jours après il mourut en bon chrétien.

« J'ai eu également le bonheur de préparer à faire ses pâques un autre malade, qui de puis, s'est un peu remis et a quitté Ambriz.

« A côté de ces faits consolants, il en est d'autres au contraire, où l'on ne peut qu'admirer les insondables profondeurs de la divine Sagesse. Ainsi le sexe auquel est donné, dans les prières de l'Eglise, le titre de sexe dévot, paraît être ici celui en qui règnent le moins les sentiments religieux. Jusqu'à ce jour, je n'ai entendu à Ambriz aucune confession de femmes, soit européennes soit indigènes. J'en ai vu une à l'hôpital, constamment refuser les derniers sacrements, quoique, aux exhortations du prêtre, se joignissent les prières de son époux. Deux autres Dames blanches n'ont jamais voulu mettre le pied dans la chapelle. — Notre espoir est dans le Cœur immaculé de Marie. Il y a sans doute, dans les pauvres âmes des obstacles à la grâce de leur conversion, qu'il appartient à la Mère de la Miséricorde de lever. Daigne la E. S. Vierge parler à son divin Fils pour ces brebis égarées, les ramener au bercail, et par elles en ramener beaucoup d'autres. »

— 7. « La visite des noirs à domicile est la part du S<sup>t</sup>. ministère que nous demande le plus de temps et dont les fruits sont les moins sensibles; au reste, les circonstances n'ont guère permis jusqu'à ce jour de faire ces visites d'une manière aussi suivie qu'on pourrait le désirer.

« Quant à l'école et aux catéchismes, nous n'avons encore eu rien de bien fixe. Les noirs ne suivent pas régulièrement le catéchisme; les plus assidus en ce moment sont quatre adultes, sous quatre aveugles, et une petite orpheline affligée de cette même infirmité. Espérons que le renfort que nous apportera le cher P. Lapeyre, permettra de faire davantage pour les œuvres du S<sup>t</sup>. ministère »

• Résidence de Mossamedès.

— Suspension de l'œuvre projetée — Relation du voyage du P. Duparquet dans l'intérieur.

— En quittant Mossamedès, le P. Duparquet n'y avait laissé provisoirement M. Crétin. Ce Scolastique resta seul jusqu'au mois d'octobre. Soussi fut-il heureux de voir arriver à cette époque le P. Toussot. Ils ont reçu l'autorisation, l'un et l'autre, de revenir en Europe sur la fin de l'hiver.

Les projets formés pour Mossamedès se trouvent ainsi suspendus jusqu'à nouvel ordre. Il paraît cependant que la population désirerait beaucoup les voir un jour mis en exécution.

Un journal portugais, le Courrier des deux mondes a fait récemment plusieurs articles afin de montrer la nécessité de Missionnaires zélés et généreux, pour travailler à l'instruction et à l'éducation de l'enfance. Et il citait avec éloges, comme exemples, nos Etablissements de Sierra-Léone et du Gabon, qui ont obtenu, disait-il, les meilleurs résultats, (Optimos.)

— Nous ajoutons ici la relation du voyage du P. Duparquet à Caprangambé, que nous avons annoncée au dernier Bulletin.

Mossamedès, le 3 Février 1867.

Mon Très-Révérénd Père,

Il n'y a que quelques jours que je suis de retour à Mossamedès, après un long et intéressant voyage dans l'intérieur. Je vous envoie rapidement quelques notes sur mon exploration.

C'est le 13 décembre que je quittai Mossamedès. Quelques jours auparavant, trois rois de l'intérieur, Vangé, roi de Houilla, Omaribariba, roi de quibita et Binga, roi des Gamba avaient été amenés ici prisonniers. Les soldats qui les avaient accompagnés, retournaient dans leurs forteresses respectives. C'était là pour moi une excellente occasion que la Providence m'avait ménagée; car il est dangereux de traverser le désert sans une escorte suffisante, tant à cause des sauvages Mondombes qui massacrent les voyageurs isolés, qu'à cause du gran-

nombre de lions qui infestent ces montagnes.

Notre caravane se composait de 70 personnes environ. Mes vivres et mes bagages étaient portés par 12 carregadores que le Gouverneur de Mossamedès avait eu la bienveillance de mettre à ma disposition. Quant à moi, j'étais monté sur un bœuf porteur, dont j'avais fait l'acquisition pour ce voyage.

Il était déjà tard quand nous nous mêmes en route, et nous passâmes la nuit aux Cavalliros, dans l'habitation de l'excellent M. Bernardino, qui nous fit les honneurs de sa maison avec sa cordialité accoutumée. Le lendemain, dès le point du jour, toute la caravane se mit en marche et se trouva bientôt dispersée sur une longue étendue. Les soldats nu-pieds ou chaussés de simples sandales, n'ayant à porter que leur petit bagage, marchaient d'un pas dégagé et rapide, mais les pauvres carregadores, restaient arriérés à de longs intervalles, suivant la pesanteur de leurs fardeaux.

Nous avons cheminé jusque là dans le lit du Bêro, bientôt nous commençâmes à gravir les montagnes qui séparent ce torrent de Rio Giraul. Après quelques heures de marche, nous traversâmes ce qu'on appelle Fourmaise d'Enfer, caldeira d'inferno. C'est un affreux ravin tout obstrué de grosses pierres noires et calcinées, où les rayons concentrés du soleil produisent une chaleur étouffante. Nulle végétation ne peut croître en ces lieux, si ce n'est quelques euphorbes à tiges succulentes, simulant exactement celles de nos serres.

Enfin nous arrivâmes au Rio Giraul, qui devait nous conduire jusqu'aux montagnes de Capangombe. Il y a deux chemins pour s'y rendre : l'un, qui s'appelle le chemin de Pedra Grande, est ainsi nommé d'un énorme rocher, situé au milieu du désert et creusé en forme de bassin. Dans la saison des pluies, quand il est impossible de voyager dans le lit des torrents, il se remplit d'eau, et pendant longtemps, les caravanes peuvent s'y désaltérer. Mais dans la saison sèche, quand ce réservoir est épuisé, il faut marcher deux jours sans rencontrer une goutte d'eau, et le voyageur préfère,

quoique plus long, le lit du Giraul. Qui n'admirerait ici la bonté de la Providence? Ces déserts sans eau, sans végétation, paraissent au premier abord mettre une barrière infranchissable entre la côte et l'intérieur. Mais Dieu a su ménager au voyageur, au milieu de ces affreuses solitudes, ce chemin merveilleux. Là il trouve toujours de l'eau, de l'ombrage, et de l'herbe pour les troupeaux. Le lit du fleuve est rempli de sable blanc, parfaitement uni, sur une largeur qui peut égaler celle de la Seine, à Paris. Une lisière d'arbres et de roseaux en garnit les deux rives; puis, de chaque côté, comme deux immenses murailles, des montagnes de granit, dans une direction presque perpendiculaire. Rien de pittoresque comme cette route tracée par la nature. Tantôt les montagnes plus évasées se couvrent de chétifs arbustes, tantôt au contraire, les rochers surplombent et semblent menacer la tête du voyageur. Ici, le lit du fleuve s'élargit et forme des îles couvertes de verdure; plus loin, au contraire, il se rétrécit et ne laisse qu'un passage presque insuffisant aux flots pressés, qui en rongent les parois. Mais ce qui vaut mieux pour le voyageur que tous ces effets de perspective, c'est l'eau qu'il rencontre, d'étape en étape, dans le sable de la rivière. Il n'a qu'à creuser avec la main à une profondeur de quelques décimètres, et aussitôt jaillit en abondance une eau fraîche et limpide. Tel est, mon Très-Révérend Père, le chemin qui traverse le désert de Mossamedès à Capangombé; et, quand on a une bonne monture et une bonne escorte à sa disposition, ce voyage peut se faire sans fatigue et avec sécurité.

Nous voilà donc en route dans ce lit du Giraul. Vers midi, nous arrivâmes à un lieu nommé Pedra do Rio. Comme il y avait de l'eau en cet endroit, on s'y arrêta pour déjeuner. Vers le soir, nous gagnâmes Bissapa, puis, profitant de la fraîcheur du soir, nous continuâmes la marche pendant une partie de la nuit. Vers 10 heures on fit halte, on alluma des feux, et chacun s'étendit sur le sable et s'endormit d'un sommeil profond. Après quelques heures de repos, le signal du réveil fut donné et tout le monde se remit en marche. L'étape était

longue pour trouver de l'eau; et ce ne fut que vers 10 heures que nous arrivâmes à Gynja, où elle se trouve en abondance. Là, nos gens firent grand régal. Un lion venait de nous y précéder et avait mis en pièces un zèbre, dont il avait abandonné les nombreux débris. Les noirs s'emparèrent de ces lambeaux sanglants, s'en rassasièrent, et firent boucaner le reste pour les jours suivants. Gynja est un lieu magnifique et ombragé de grands arbres qui produisent des gousses que les bœufs mangent avec avidité. On passa le reste de la journée sous ces beaux ombrages, et avec la brise du soir on se remit en route pour Maxyuma, où l'on dormit quelques heures seulement. Vers minuit on donna le signal du départ, pour gravir la Cacimba avant la chaleur du jour.

On appelle Cacimba une chaîne de montagnes où se trouve une fontaine ou cacimba, et que les voyageurs ont coutume de traverser, pour abréger le chemin, en évitant les sinuosités de la rivière. Le chemin est un peu plus court, mais bien plus désagréable. Comme il y a trois ans qu'il n'est tombée de pluie en ces contrées, il ne reste pas sur la terre un seul brin d'herbe. Cependant ces montagnes sont couvertes d'arbres-seaux qui se chargent d'un beau feuillage, à la saison des pluies, comme nos arbres d'Europe au retour du printemps. Les feuilles commencent alors à s'épanouir de tous côtés; mais comme il n'avait pas encore plu, la végétation était faible et languissante. Au reste les plantes de ces contrées sont douées d'un tempérament approprié à la sécheresse de ces climats; il y en a qui croissent sur les rochers sans terre végétale et sans humidité, et que peuvent ainsi supporter sans eau pendant des années entières, les ardeurs d'un soleil brûlant.

Mais ce qui n'est pas moins surprenant que le tempérament de ces arbres, c'est celui des sauvages qui habitent ces affreuses montagnes. Ce pays, en effet, m'avait paru jusque-là inhabitable; mais quelle ne fut pas ma surprise, en arrivant à la fontaine ou cacimba, d'y voir affluer de nombreux troupeaux



de brebis et de bœufs conduits par les Mondombes.

Ces Mondombes sont des peuples nomades et pasteurs, qui habitent toutes les contrées situées entre la mer et les montagnes de la Chella. Ils ne vivent pour la plupart que de laitage et de fruits sauvages. Leurs armes sont les fleches et la zayaie. C'èls n'ont pour tout vêtement que deux morceaux de cuir à la ceinture. J'admire l'art avec lequel ils savent gouverner leurs troupeaux. Comme la fontaine est très-étroite, afin de ne pas troubler l'eau, les bœufs n'y venaient boire que deux à deux et les brebis six à six, mais sans poser les pieds dans l'intérieur de la fontaine. Après avoir bu, ils allaient se mettre à l'écart pour y attendre leurs compagnons, qui continuèrent à se détacher de la sorte du troupeau, jusqu'à ce que tous se fussent ainsi désaltérés. Je fus près d'un demi-journée auprès de cette cacimba, et les troupeaux ne cessèrent de venir s'y abreuver jusqu'à ce qu'elle fut entièrement desséchée. Là encore, le lion avait dévoré un zèbre, et les naturels nous en apportèrent les débris.

Vers 4 heures nous reprîmes notre chemin, et nous ne tardâmes pas à retrouver le Giraut, dont les rives étaient garnies d'une végétation superbe. Malheureusement pour moi, on ne continua pas à suivre le fleuve. Pour en éviter les sinuosités, les noirs suivaient par les bois d'étroits sentiers où, monté sur mon bœuf, j'étais sans cesse arrêté par les branches d'arbres, qui me frappaient au visage et m'accrochaient de tous ~~de tous~~ côtés. Mais ces petits accidents étaient amplement compensés par la majesté du spectacle qui s'offrait à mes regards. De tous côtés nous étions entourés de hautes montagnes et les pics de Romangalla se dressaient devant nous. La nuit nous surprit dans ces défilés, et il était dix heures du soir quand nous arrivâmes à Hummatou, où nous passâmes seulement quelques heures, à cause de la grande quantité de lions qui infestent ces parages. Ce sont, en effet, les endroits où l'on rencontre de l'eau, qui sont les plus dangereux. C'est là que les zèbres, les antilopes et autres animaux viennent se désaltérer pendant

la nuit, et les lions se mettent en embuscade près de là pour les saisir au passage. A minuit, nous quittâmes ce lieu dangereux et allâmes jusqu'à Mikivi d'en haut; le sol était déjà beaucoup plus boisé, et nous ne tardâmes à entrer dans les forêts de Capangombé. Quand je parle de forêts, il ne faut pas se figurer les sombres forêts du Gabon, impénétrables aux rayons du soleil, ni même nos belles forêts ombragées d'Europe. Les arbres y sont de petite dimension, et leurs rameaux peu épais laissent pénétrer jusqu'au sol les rayons brûlants du soleil. La terre est aujourd'hui entièrement privée de végétation herbacée, par suite de la sécheresse et de l'invasion des sauterelles. Depuis trois ans, trois fléaux combinés ravagent ce pays. Mais dans la saison des pluies, la terre se couvre de hautes graminées, qui fournissent constamment aux troupeaux d'abondants pâturages, même lorsqu'elles sont desséchées. Toutefois, ce qui fait surtout la richesse du pays, ce sont les nombreux ruisseaux qui descendent de la Chella, grande chaîne de montagnes, taillées à pic comme une muraille, et dont le sommet forme une espèce de table ou plan horizontal sur une longueur de 12 lieues environ. Ces montagnes ne sont autres que le rebord d'un vaste plateau, dont les ramifications s'étendent fort loin dans l'intérieur, et donnent naissance aux principaux fleuves de la Guinée méridionale, tels que le Coanza, les affluents du Zaïre, le Cabango et le Cunène. Ce n'est que depuis quatre années seulement que les colons portugais et brésiliens sont accourus à Capangombé, pour s'y adonner à la culture du café, du coton et de la canne à sucre, productions tropicales qui y viennent bien, mais non toutefois avec cette force de végétation que j'ai rencontrée dans d'autres pays. Toutes ces exploitations sont aujourd'hui en grande voie de prospérité, grâce surtout au prix peu élevé des esclaves qu'on peut se procurer facilement. Les colons se sont établis dans les vallées le long des ruisseaux, et en ont expulsé les Mondombes, qui se sont réfugiés avec leurs

troupeaux sur les hauteurs inaccessibles des montagnes, où ils ne sont pas sans menacer la sécurité des colons. Capangombé est un des lieux qui avaient attiré mon attention pour y fixer un premier établissement; aussi y ai-je passé une dizaine de jours pour explorer la contrée et en avoir une idée exacte.

Capangombé communique avec le plateau supérieur par une large crevasse, qui donne passage à un joli ruisseau. Cette voie naturelle, la seule par laquelle les caravanes de l'intérieur se rendent à la côte, est un des sites les plus merveilleux et les plus pittoresques qui existent. Dans l'espace de quelques heures, vous passez de la zone tropicale dans une région tempérée, et de celle-ci dans une contrée qui, par sa température, peut rappeler la Bretagne, et où les ruisseaux se couvrent de glace comme dans nos climats d'Europe.

C'est le lendemain de Noël que j'entrepris de gravir à pied la Chella, pour me rendre dans le royaume de Houilla, situé dans la région la plus froide du grand plateau.

Je commençai par l'ascension du Brunco ou partie inférieure de la montagne. La végétation est encore celle de la plaine, mais bien plus vigoureuse. Pendant une heure et demie, on gravit à travers les rochers un étroit sentier, ombragé de beaux arbres et sans cesse traversé par le ruisseau qui y forme des cascades et des bassins sans nombre. On arrive alors à un plateau qui peut avoir une demi-lieue de long sur une largeur de quelques centaines de mètres seulement. C'est ce qu'on appelle le chan de la Chella. Ce lieu est peut-être le plus enchanteur et le plus pittoresque que j'aie rencontré en ma vie. Du côté de l'ouest, la vue plonge au loin par l'ouverture du Brunco dans les vallées de Capangombé; au nord et au sud, les parois de la Chella, taillées à pic, la resserrent entre deux immenses murailles; et vers l'est, le paysage est terminé par des groupes gigantesques de rochers. Ce lieu jouit d'une température et d'une salubrité admirables qui rappellent Madère. Et n'est ni chaud comme Capangombé, ni froid comme les sommets du plateau. La terre, arrosée par des pluies abondantes et par le ruisseau,

Il produit en abondance tous les fruits des pays chauds et des pays tempérés. Un colon, Brésilien, M. Ignacio de Aguiar s'est établi dans ce lieu et y possède aujourd'hui une riche fazenda qui ne compte pas moins de 70 personnes.

Après avoir pris quelque nourriture chez cet excellent colon, je continuai ma route et me préparai à gravir la partie supérieure ou la Chella proprement dite. C'est là que m'attendaient les surprises les plus agréables et les plus variées que puisse éprouver un botaniste. Rien n'est pittoresque comme cette partie de la montagne : tantôt nous marchions sur les bords de précipices, d'une immense profondeur, tantôt dans le fond d'un ravin impénétrable aux rayons du soleil et d'une largeur à peine suffisante pour le cours du ruisseau. Mais ce n'est pas là ce qui attirait le plus mon attention. Tout à coup le climat et la végétation changèrent, l'air devint de plus en plus vif et frais, tous les arbres des pays tropicaux apparurent à mes regards émerveillés. Ci fut d'abord la cinéraire, si cultivée dans nos serres, puis la ronce, la renoncule jaune de nos prairies, d'élégantes fongères, et sur les pierres du ruisseau, les frondes verdoyantes de l'hépatique. Vous ne pouvez concevoir, mon Très-Révérénd Père, le plaisir que j'éprouvai en revoyant ces plantes de la terre natale, qui me rappelaient les études de mon enfance et les années si heureuses de mon professorat. Je croyais me retrouver au milieu de mes petites excursions scientifiques, entouré de ces bons élèves dont le bon souvenir me suivra toujours.

Après quelques moments de repos accordés à ces souvenirs de la patrie, je continuai à gravir la Chella. La végétation alla toujours se modifiant sans cesse jusqu'à ce qu'enfin, arrivé au sommet de la montagne, je me trouvai dans un bois presque exclusivement composé d'un charmant arbuste, à feuilles argentées, nommé *Senecio argyrophyllum*. A l'entrée du plateau, je rencontrai les citrouilles, les bruyères du Cap et les lantana. Les aloès, les oxalis et les somaryllis se voyaient aussi en grand nombre. Puis commencèrent à apparaître

des plaines couvertes d'armoises et d'autres plantes aromatiques, et bientôt après nous entrâmes dans la vallée de Chimiquiro. Un colon européen avait établi une ferme dans ce lieu; je me croyais presque en Europe. Le Rio-Giraul desséché dans sa partie inférieure, arrosait ici de belles prairies couvertes d'un gazon fin et serré. De vastes champs de céréales se voyaient de tous côtés, et plusieurs moulins suffisaient à peine pour moudre le grain recolté dans l'exploitation. Je voulus visiter en détail toute la ferme; le jardin surtout excita mon intérêt; les pommes de terre, les pois, les haricots et tous les autres légumes d'Europe y croissent admirablement. Le climat est également très-propre à l'éducation du bétail; sans parler des chevaux et des bœufs, des moutons mérinos importés d'Europe y prospèrent parfaitement. Je passai la nuit dans cette ferme, et le lendemain matin, je me remis en route, traversant le petit royaume de Houmpou pour me diriger sur Huilla.

Vous ne pouvez vous imaginer, Mon Très-Révérend Père, la beauté de la vallée que je suivis jusqu'au lac de Houitiki. Les berges de la rivière sont bordées de lauriers et autres jolis arbrisseaux; et de chaque côté s'étendent des prairies émaillées aux couleurs variées. En aucun lieu je n'ai vu une aussi grande profusion de fleurs; c'est vraiment le paradis terrestre des botanistes, et un jour, je l'espère, la flore de ce pays pourra payer son tribut à nos jardins d'Europe. Le grand nombre de liliacées a surtout attiré mon attention; il y avait des pelouses toutes couvertes de glaïeul rouges et violets, des jacintés d'un vermillon éclatant, des belles du malabar, des ornithogales etc. La végétation des ruisseaux rappelle en tout celle de nos ruisseaux d'Europe; on y trouve les lemmacées, des typha, des carex, des joncs, des nénuphars à fleurs rose et des potamoïtes. Les rives sont bordées de saules, d'épilobes et de grands polyogonum aux feuilles argentées.

Je cheminai ainsi dans une admiration perpétuelle

qui me faisait oublier les fatigues du chemin, et ce fut au milieu de ces belles scènes de la nature que j'arrivai à Hointiti, petit village du royaume de Humpata. Malgré la rigueur du froid d'hiver, les habitants sont nus et ne portent pour tout vêtement, comme les Mondombes, que deux morceaux de cuir attachés à la ceinture. Leurs maisons sont en forme de ruches. Ils cultivent la terre et vivent aussi du lait de leurs troupeaux. Les principaux produits agricoles sont le maïs, le massambala, les haricots et les pommes de terre.

Si parter de Hointiti, ce ne sont plus que de vastes plaines couvertes de gazons et d'arbrisseaux, dont quelques uns donnent des fruits excellents, entr'autres un anone, qui produit, à fleur de terre, un fruit de la grosseur et presque du même goût que la pomme cannelle, anona muricata.

En sortant du royaume de Humpata, on rencontre le caclovar qui va se jeter à Hombé dans le fleuve Cunène. Je pus le traverser n'ayant de l'eau que jusqu'aux genoux, mais dans la saison des pluies, il est très-considérable et ne peut être traversé qu'à la nage et avec péril. Je n'étais guère qu'à une lieue et demie de Houilla; et malgré mes efforts pour hâter ma course, je ne pus éviter un gros orage, qui allait me mouiller jusqu'aux os, sans un immense figuier que je rencontrai et qui m'abrita de ses rameaux protecteurs. Enfin j'arrivai à la forteresse, où je fus parfaitement reçu par les autorités portugaises; et ici, je dois exprimer ce tribut de reconnaissance envers ce gouvernement, que partout et toujours j'en ai reçu l'appui le plus empressé et le plus généreux.

Tout le pays était alors agité par de grands événements politiques. Comme je vous l'ai déjà dit, l'ancien roi de Houilla, avait été conduit prisonnier à Soanda, et les Portugais avaient mis un autre roi à sa place. Mais ce nouveau Chef n'avait point été élu par la nation, et de plus n'était point le plus proche héritier du prince exilé, de sorte que la population, sans se révolter proprement, le laissa isolé. Ce pauvre roi en eut tant de chagrin que pour se soustraire à cette

ignominie, il résolut d'abandonner sa couronne et son royaume. Il s'enfuit donc pendant une nuit, et le lendemain on apprit qu'il s'était réfugié dans un royaume voisin. Il fut alors procédé à une nouvelle élection, et Moscula, le plus proche parent du malheureux Vangi, fut unanimement proclamé. En montant sur le trône, il a pris le nom de don Antonio, et la reine son épouse, celui de dona Beatrix. J'ai assisté à l'installation du roi dans Libarra, grande ou Emballa sa capitale. Tous les Macutas ou chefs de villages étaient réunis. Le roi était assis sur une chaise, en guise de trône, et couvert de quelques mauvais lambeaux d'étoffes.

Comme cette contrée me paraît être la clef des pays de l'intérieur et d'une importance majeure pour le succès des missions qu'on peut y établir un jour, j'ai cru devoir, Mon. Très-Révérend Père, passer une quinzaine de jours, sans jour explorer les localités voisines que pour recueillir une foule de documents utiles. Plus tard je me réserve de vous faire un petit travail sur toutes ces populations; en attendant je me contente de vous envoyer les quelques notes suivantes sur le climat d'Heuilla, ses productions, sur les peuples environnants et les moyens de communication avec l'intérieur.

Le climat d'abord est d'une salubrité parfaite, il l'emporte sous ce rapport sur Mossamedès et tout autre point de l'Afrique, si l'on en excepte le pays des Gallas. La température y varie entre 3° et 28° au dessus de zéro, à l'exception de certaines nuits de mai et de juin où elle s'abaisse jusqu'à la glace. Elle se trouve ainsi en un sens plus tempérée et plus agréable que celle de l'Europe, et ordinairement le thermomètre se maintient entre 18° et 20° Centig<sup>ra</sup>. Il y fait moins froid en hiver et moins chaud en été.

Les pluies y sont abondantes et le pays est couvert de ruisseaux, ce qui le rend extrêmement fertile en pâturages, aussi le bétail compose-t-il toute la richesse des habitants. Malheureusement, une terrible épizootie, qui règne depuis quelques

années, en a enlevé une immense quantité, mais auparavant il n'était pas rare de voir des indigènes posséder jusqu'à 4 à 5 mille têtes de bétail. Aujourd'hui on ne compte plus que par centaines. Il existe parmi les bœufs du pays deux variétés assez rares; l'une est dépourvue de cornes, et l'autre les porte non soudées avec les os du crâne; mais simplement attachées à la peau et pendantes de chaque côté de la tête.

La plupart des végétaux de l'Europe paraissent croître très-bien dans ce climat. J'y ai vu des pêches d'une dimension et d'une vigueur bien supérieures à celles de nos pêches d'Europe. Quelques pommiers qu'on y a plantés, paraissent réussir. La vigne et le mûrier y portent des fruits. C'est regrettable que les essais d'acclimatation y soient entièrement négligés. Quant aux plantes de la région méditerranéenne, elles y supportent facilement les gelées. C'est ainsi que l'oranger, le citronille, le grenadier, le caroubier et les figuiers y croissent parfaitement bien. Mais il n'en est pas de même pour les plantes tropicales. Certaines d'entre elles, telles que le coton, le goyavier, le maracuja bravent impunément le froid de l'hiver; mais d'autres, telles que la canne à sucre, et les bananiers sont gelées jusqu'à terre et perpétuellement condamnées à reproduire de nouveaux rejetons, qui ne peuvent jamais arriver à un développement parfait. Toutes les céréales et les légumes d'Europe y croissent très-bien, la pomme de terre surtout et les haricots. Le pays possède en outre d'excellents fruits indigènes qui peut-être pourraient prospérer dans les contrées méridionales de l'Europe. Cette terre, comme vous le voyez, Mon C. R. Père, renferme dans son climat bien des éléments de prospérité; mais malgré tous les efforts du gouvernement portugais qui a déjà dépensé des sommes énormes, la colonisation a fait peu de progrès; cela tient à la faute des colons, pour la plupart gens sans initiative et sans activité, qui ne font que végéter misérablement, au lieu d'imiter l'exemple que leur donne la belle exploitation de Citi-riniquilo.



Les peuples sur lesquels j'ai pu avoir des renseignements sont extrêmement nombreux, et je ne puis faire ici que vous en énumérer les principaux. Ce sont, en partant de Huilla vers le Nord, les Quillengues, qui ne comptent pas moins de 100,000 habitants, et qui sont gouvernés par sept sovas; puis Caconda, Bihi, Bailondo et autres contrées désignées sous le nom général de Nans. C'est dans le Nans que se trouvent les sources du Cunène et du Cubango. À l'Est se trouve le royaume de Quibongo, à l'Ouest Humpata la Chella et les Mwindombes jusqu'à la mer. Au sud, en descendant le Cacolorar, se rencontrent d'abord Jan, Hoy et Quichita, puis les Gambos et enfin Hombé, vers la jonction du Cunène et du Cacolorar. Près de Hombé, le Cunène, même pendant la saison sèche, est assez considérable pour y naviguer en canots, mais dans la saison des pluies, il déborde si loin que la vue peut à peine atteindre la rive opposée et il est extrêmement poissonneux, mais malheureusement infesté d'un grand nombre de crocodiles. La girafe, le zèbre, l'âne sauvage, l'éléphant, l'autruche se rencontrent dans cette région. — C'est à Hombé que se trouve la dernière forteresse portugaise. La population de ce royaume peut s'élever à 80,000 hab., et est regardée comme de mœurs douces et hospitalières. Sur la rive du Cunène se trouvent des populations nombreuses, tels que Cumba, Dongona, Mulondo, Eucque etc.,. En remontant vers le nord, on se rapproche tellement du Cubango ou Okavango du Docteur Anderson, qu'une distance de deux jours seulement sépare les deux fleuves. Je ne sais si M. Anderson a cru faire une découverte en rencontrant ce fleuve; mais il y a longtemps que les Portugais le connaissent et que leurs agents y vont trafiquer jusqu'à Mucussa, ville célèbre située sur ses bords. Les rives du Cubango sont encore plus peuplées que celles du Cunène et il est probable qu'il va se jeter dans un des affluents du lac Nyami. Ce qui est certain du moins, c'est qu'il se dirige vers l'Est. Il offre par conséquent dans l'une ou l'autre hypo-

une voie facile pour arriver jusqu'au bassin du Ngami & d'un autre côté, le pays de l'Orangos, tant convoité par les ministres protestants, n'est qu'à quelques journées de Humbé. Le Quanhama seul sépare ~~les deux~~ les deux royaumes. Je tiens ces détails de M. Brochado qui a résidé 4 ans dans le Quanhama, et qui tous les jours y voyait arriver les Orangos. Bien plus, d'après ce que dit M. Hoam dans la préface de sa grammaire hériéro, il paraîtrait que les ~~Orangos~~ amaras eux-mêmes viennent jusqu'à Mossamedès, car ils vont, dit-il, jusqu'à Mbacca, pays des Portugais. Or, ce nom n'est autre que le nom indigène de Mossamedès.

En terminant, quelques mots seulement sur cette ville peu connue en Europe.

Mossamedès est une colonie récente: elle ne date que de 1840, et c'est seulement depuis seize ans qu'elle a commencé à prendre les développements qui en font aujourd'hui une des principales et certainement la plus jolie et la plus agréable de toutes de la côte occidentale d'Afrique.

Mossamedès est comme un oasis au milieu du désert. Depuis Benguela jusqu'au dessous du fleuve Orange, les eaux de l'Océan ne baignent qu'un rivage stérile et inhabité. L'œil attristé ne rencontre pas la moindre trace de végétation sur ces côtes desséchées et qui ne reçoivent jamais ou du moins bien rarement le bienfait des eaux pluviales. Il se passe quelquefois deux à trois ans sans qu'il y tombe une seule goutte de pluie. Mais quand il pleut, la terre se couvre comme par enchantement d'un excellent gazon, et aussitôt les tribus nomades des Mucubaens amènent leurs troupeaux jusqu'à la mer. Cependant, avec un Ciel aussi peu propice, le sol de Mossamedès est couvert des plus riches productions végétales. La canne à sucre, le coton, le maïs, le froment, les patates douces et tous les légumes d'Europe y croissent avec une admirable vigueur.

Mossamedès doit cette fertilité exceptionnelle à deux causes. La première consiste dans les inondations des fleu-  
ves

Beiro et Giraul, qui prennent leur source dans les montagnes de la Chella. Sans la saison sèche, ces fleuves arrosent seulement les terres voisines de la Chella, puis sont ensuite dans la partie inférieure de leurs cours absorbés par les sables brûlants du désert et ne peuvent arriver jusqu'à la mer. Mais quand règne la saison pluvieuse dans la région des montagnes, alors ces fleuves se gonflent d'une manière extraordinaire et viennent déverser dans la mer un volume d'eau très-considérable. Ces eaux disparaissent ensuite et laissent, comme le Nil en Egypte, le sol imprégné d'humidité et d'un limon fertile. C'est alors que les alentours de Mossamedès se couvrent des plus riches produits; sur une espace de plusieurs lieues toute la plaine n'est qu'un vaste jardin. Quand les inondations n'ont pas lieu, la culture devient plus difficile; mais alors l'art vient en aide à la nature.

Le sol de Mossamedès a en outre cela de particulier qu'à quelques pieds seulement de profondeur on trouve une vaste et inépuisable nappe d'eau sous toute la surface du territoire; et à l'aide de machines mues par les esclaves ou par les animaux; les colons en font jaillir de véritables ruisseaux qui coulent d'une manière permanente et arrosent toutes les cultures.

C'est à ces deux causes que Mossamedès doit toute sa richesse agricole. Maintenant si l'on considère que son climat rappelle l'Europe sous le rapport de la salubrité, que la température y est toujours fraîche et agréable, que son port est un des plus beaux de la côte, que les baies sont remplies d'une si grande quantité de poissons que l'huile en est employée à délayer la chaux dont on couvre les terrasses, qu'en outre les pays de l'intérieur lui fournissent le bétail en abondance, on se rendra compte du développement si rapide de cette colonie.

Aujourd'hui, Mossamedès est une ville de 5,000 habit.<sup>ts</sup>. Les rues sont larges, régulières et parfaitement alignées.

Les maisons, ornées de vases et de statues, sont construites avec un tel luxe d'architecture que plusieurs ressemblent à de petits palais. La population est riche et laborieuse, et elle aime à offrir aux étrangers l'hospitalité la plus aimable et la plus généreuse. Quand un navire français vient à mouiller dans son port, c'est une suite non interrompue de festins et de bals pendant tout le séjour des officiers. C'est aujourd'hui le point le plus civilisé de toute la côte. Puisse-t-elle être destinée à répandre un jour sur toutes ces contrées, avec les lumières de la civilisation celles bien plus précieuses encore de notre S.<sup>te</sup> Religion.

Il est facile de voir par tout ce qui précède, Mon Très-Révérend Père, que Mossamedès est le véritable point par lequel nous devons ce semble, entreprendre nos Missions du Sud. Mossamedès est un endroit d'une salubrité exceptionnelle, possédant des communications régulières avec l'Europe, des ressources alimentaires en grande abondance et nous donnant un accès facile dans l'intérieur de l'Afrique jusqu'aux populations les plus nombreuses et les plus intéressantes de la mission, population résidant dans des contrées aussi salubres que l'Europe et paraissant offrir aux Missionnaires des esérances fondées.

Mossamedès présente un autre avantage que l'on doit prendre en considération. Cette ville, avec les bateaux à vapeur, n'est qu'à quelques journées du Congo, pays généralement assez malsain, où la santé des Missionnaires ne se trouvera, on peut le craindre, que trop promptement altérée. Au lieu d'aller à grands frais se rétablir en Europe, ils viendront ici. En outre, un séminaire serait très-bien, ce semble, placé dans cette ville et pourrait servir pour toute la mission. Ce sont toutes ces raisons qui me feraient incliner pour jeter les fondements de la nouvelle mission à Mossamedès; on pourra ensuite s'établir de l'autre côté du désert, soit dans la Chella, soit à Houilla ou à Houmpata et aller de là, si Dieu

donne les ressources suffisantes en personnel, jusqu'au bassin du lac Agama et aux Ovampos.

Vous le voyez, Mon Très-Révérend Père, ont peut-être aujourd'hui de cette œuvre ce que St. Paul disait autrefois d'une autre mission « *apertum est ostium* » la porte est ouverte. Il n'y a plus à faire autre chose qu'à attendre avec patience le moment où il sera possible d'envoyer de nouveaux ouvriers avec les ressources nécessaires pour commencer cette grande œuvre.

C'est à vous, Mon Très-Révérend Père, à en juger et décider. Veuillez, en attendant, je vous en prie, recommander cette pauvre Mission aux prières de nos maisons de probation, et surtout à N. 19. des Victoires car c'est le St. Cœur de Marie qui a inspiré cette œuvre, c'est lui encore qui la fera croître et grandir.

*Opus tuum hoc, ô Maria, vivifica illud.*

signé Ch. Duparquet.

# Quatrième Partie.

(Bulletin T. 42.)

## PROVINCE DE LA MER DES INDES.

### Ile Maurice.

#### C<sup>té</sup> du Port Louis.

1. Epidémie. Distribution de secours. — 2. Hôpital d'indiens, desservi par P. Band. — 3. Mort de frères des écoles chrétiennes. Santé des Sères. — 4. Fête de St. Ignace chez les S. S. Jésuites. — 5. Exhumation des restes du S. Laval. Concours. — 6. Fête de l'Eglise de St. Croix. Sa maison bénie par M. G. — Eloge des Sères. — 7. Retraite annuelle. — 8. Hospitalité à quelques ecclésiastiques. — 9. Décadence du Collège royal. Souscription pour le Coll. Cath. à fonder.

Extrait du Bulletin et de la Corresp. — 1. « L'épidémie qui a sévi si cruellement à Maurice durant le dernier semestre, ralentit enfin peu-à-peu ses ravages vers le mois de juin et de juillet, par suite de la fraîcheur relative de cette partie de l'année. On ne comptait plus au commencement d'octobre que quatre ou cinq victimes par jour.

« Le mois de décembre nous a amené des pluies abondantes, et a fait renaître quelques espérances dans tout le pays désolé par la sécheresse, ainsi que par les fièvres. Mais hélas, avec les pluies, la cruelle épidémie est reparue de nouveau, et plus menaçante que jamais. La ville et l'île entière sont dans la désolation.

« La nouvelle de ces malheurs a ému l'Angleterre. Une souscription s'est ouverte dans le but de secourir notre

malheureux pays. On a déjà envoyé 28,000 piastres, environ 9,000  $\text{f}$ . Ce secours, sans doute bien insuffisant, a été reçu avec une vive reconnaissance. (Cette somme) a été répartie entre les campagnes et la ville du Port-Louis. La part qui revenait à la ville a été divisée entre l'Evêque Catholique, l'Evêque protestant et la municipalité. Cet Evêque protestant, qui ne compte pas même dix-mille coreligionnaires, a voulu avoir le tiers de la subvention, avec des réclamations presque injurieuses pour le Comité des secours.

" Quant à nous, nous avons reçu 300 piastres (1,500  $\text{f}$ ), pour nos pauvres de la ville et de S<sup>te</sup> Croix. Le Père Chevaux s'est chargé de distribuer lui-même les secours aux premiers, et le P. Sefeuve a fait les distributions à S<sup>te</sup> Croix. Nous avons pu alors contempler de plus près le spectacle de la plus affreuse misère. Pendant plus de huit-jours, le P. Supérieur a été comme assiégé par une multitude de malheureux qui venaient en foule faire inscrire leurs noms et solliciter des secours. La liste portait plus de trois mille personnes, et le P. Sefeuve en comptait de son côté plus d'un millier dans le seul quartier de S<sup>te</sup> Croix. Le Père a pu établir un fourneau pour donner un peu de bouillon aux malades. C'était bien peu de chose; mais que faire avec la modicité de nos ressources? Ce qui nous console un peu, c'est de voir la gratitude de ces malheureux, et le bien que nous avons souvent l'occasion de faire à leurs âmes. Prions afin que Dieu se laisse. — fléchir et ait pitié de cet infortuné pays.

— 2.° Nous nous occupons, comme on sait, plus spécialement des pauvres noirs. Mais pendant l'épidémie nous avons eu à exercer aussi notre ministère auprès des indiens. Un hôpital et un dépôt avait été établis pour recevoir ces malheureux. Le P. Baud fut spécialement chargé de leur porter les secours de la religion. Il a été témoin de faits bien consolants. Chaque fois qu'il revenait de la visite, il avait à nous raconter de nouveaux traits de la misère — corde

divine. Un des premiers jours de juillet, il rencontra à l'hôpital une pauvre indienne en proie à une maladie dégoûtante, et blottie dans un coin sous sa longue chevelure; c'était du reste son seul vêtement. Le Père lui adressa quelques paroles et n'obtint pour réponse qu'une espèce de grognement, suivi de regards effarés. Le Père fait sur cette infortunée créature quelques signes de croix. Un sensible changement se fait bientôt en elle; son visage devient plus calme, elle consent à devenir chrétienne. Le Père l'instruit par interprète, lui donne le S<sup>t</sup> Baptême; et peu de temps après elle allait en recevoir les fruits dans le Ciel. »

— 3. « Les Frères des écoles chrétiennes ont été cruellement éprouvés par l'épidémie. Le 29 juillet pour la troisième fois nous recevions un des leurs dans notre cimetière de S<sup>t</sup> Croix, où ils ont demandé à reposer près de notre bon P. Laval.

« Quant à nous, notre santé s'est assez bien maintenue pendant le semestre. Le P. Guilmin s'est entièrement remis de la maladie qui avait fait craindre pour ses jours. Le P. Lefeuve seul a eu, au mois de septembre, une attaque de fièvre qui a vivement inquiété. Heureusement, elle n'a pas eu les suites que l'on redoutait. »

— 4. Le 31 juillet, nos Pères furent invités par les P. P. Jésuites à assister à leur fête de S<sup>t</sup> Ignace. Les P. P. Chevau et Guilmin se rendirent à leur invitation. M. Maguy chanta la Grand-Messe et le P. Guilmin fut chargé de faire le panégyrique du saint Fondateur de la Compagnie. C'est une marque des bons rapports qui existent entre les deux C<sup>tés</sup>. »

— 5. « Le 9 Septembre, fête du Bienheureux Pierre Claver, eut lieu l'exhumation des restes mortels de notre vénéré et saint Père Laval. Comme le monument que l'on se propose d'élever à sa mémoire, doit être tout proche du caveau provisoire qui renfermait son corps, on a dû le retirer de ce caveau pour ne pas gêner la construction. Nous avons choisi pour cette cérémonie le jour anniversaire de la mort



du cher Père. Monseigneur, en remettant au P. Supérieur le permis d'exhumer qu'il avait obtenu de la municipalité, lui avait exprimé le désir qu'on y procédât d'une manière tout à fait privée. Mais le P. Chevauz fit observer respectueusement à Sa Grandeur que tous nos pauvres enfants seraient par trop surpris ou même grandement peines et fâcheusement impressionnés, si leur bon Père était ainsi, à leur insu, retiré de son caveau, pour être placé dans un autre, tandis qu'au contraire ce serait pour eux une grande satisfaction de contempler encore ce cercueil bien-aimé. Monseigneur répondit alors de faire pûir le mieux.

Le P. Chevauz eut cependant, pour entrer dans la pensée de Sa Grandeur, ne devoir donner que peu de publicité au projet. Il n'en fit aucune annonce aux offices du dimanche, et se borna à en dire quelques mots, la veille, aux vêpres du soir, qui se chantent à 7 heures. Mais cet avis se répandit de suite avec la rapidité de l'éclair; et le lendemain, de bonne heure, une foule assez considérable se trouvait avant notre arrivée, réunie autour du tombeau vénéré.

L'ouverture en fut faite, en présence des P. P. Chevauz, Baud et Bourget. Le cercueil était intact; seulement le linge qui l'enfermait était comme collé au bois, et tombait en poussière dès qu'on le touchait. Nous essuyâmes avec soin le cercueil, qui fut ensuite enveloppé d'une nouvelle toile blanche. Les Filles de Marie furent heureuses de couvrir cette toile, aidées en ce pieux office de quelques femmes des plus anciennes converties du P. Laval. Tout le monde s'efforçait d'approcher du cercueil; et l'on recueillait avec soin dans des manchoirs la poussière précieuse qui en était tombée. Quelques uns des ouvriers en firent autant; mais après ils craignirent d'avoir fait une faute en dérobant ce qu'ils estimaient d'un si haut prix, et vinrent s'accuser de leur pieux larcin.

Le cercueil arrangé, on se mit processionnellement en marche vers l'Église, qui fut bientôt remplie par une

fole compacte. Le P. Chevauz chanta la messe anniversaire des défunts, mais en disant l'oraison au pluriel; il ne croyait pas pouvoir prier d'une manière absolue pour le bon Père.

„ Avant l'absoute, debout près du cercueil, il adressa aux chers et bien aimés enfants du P. Laval quelques paroles inspirées par la circonstance. Il fit un rapprochement entre les deux grands missionnaires des noirs; et rappela à ses auditeurs combien, à l'exemple du B. Pierre Claver, le P. Laval les avait aimés et quels fruits de grâce il avait produits parmi eux. C'était plus qu'il n'en fallait pour leur faire répandre, à ce souvenir si cher, d'abondantes larmes.

„ Après le chant du Libéra, on descendit les restes mortels du P. Laval dans le caveau, situé au dessous du Sanctuaire, et qui n'est que le prolongement de la crypte de S<sup>te</sup> Euphémie. Ils se trouvent bien, croyons-nous, en ce lieu. C'est là que, durant sa vie, ce Père bien-aimé allait tous les jours prier; c'est là qu'il demandait au ciel, pour son troupeau, la bénédiction qui féconde les œuvres. Là aussi, nous en avons la douce confiance, il continuera à prier pour la mission si chère à son cœur, en attendant que son corps puisse reposer en paix dans sa demeure définitive jusqu'au jour du Seigneur. „ (Lettre du S. Chevauz, 16 sept. 67.)

— C. Peu de jours après cette pieuse cérémonie, nous célébrâmes la fête patronale de l'église de S<sup>te</sup> Croix. C'était le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la S<sup>te</sup> Croix.

„ Monseigneur voulut bien venir assister à la grand'Messe, qui fut chantée par le P. Chevauz, assisté des P. P. Guilmin et Lefeuve. Le R. P. Paribert, Supérieur des Jésuites, fit le sermon de circonstance.

„ Après la Grand'Messe, Monseigneur bénit notre maison dont les réparations venaient d'être achevées. A la prière du P. Chevauz, il voulut bien aussi partager notre déjeuner, auquel nous avions invité quelques uns

des principaux bienfaiteurs de l'église. Selon l'usage anglais, le P. Supérieur adressa à Sa Grandeur nos vœux, nos remerciements et ceux de nos enfants (les noirs) et proposa un toast à sa santé. Monseigneur en porta un autre pour nous. Il fit de nos Missionnaires le plus grand éloge, disant que s'il y avait un peu de bien de fait à Maurice, il s'en reconnaissait redevable en grande partie à notre Cong.; et qu'il ne faisait qu'un vœu, c'était que notre nombre, trop insuffisant pour tant de besoins, s'augmentât de plus en plus.

(Séct. du 14. Sept. 1867)

— 7.° Quelque temps après, s'ouvrait notre retraite. Nous n'avons pu la faire cette année au mois d'août, en union avec la Maison-mère. Les réparations de notre maison n'étaient pas terminées; et d'ailleurs la visite des malades et la distribution des aumônes venues de Londres ne nous auraient pas permis de la faire à cette époque. Elle a donc été remise au dimanche, 22. Septembre. Les exercices en ont été suivis avec ferveur. Le P. Supérieur s'est plu, dans les conférences d'usage, à nous rappeler ses souvenirs et impressions de l'année dernière à la Maison-mère; ses paroles furent écoutées avec le plus vif intérêt.

— 8.° A cette même époque, nous avons eu l'occasion d'exercer l'hospitalité envers un prêtre français, aumônier de la frégate l'Herminion. Il était atteint d'une affection cancéreuse à l'estomac et les médecins appelés en consultation, déclarèrent que son état était extrêmement grave et ne laissait que peu d'espoir. Il est resté au milieu de nous un mois entier, environné de tous les soins que réclamait sa position; au mois d'octobre, il est entré à l'hôpital de St-Denis.

« Au mois d'août, un missionnaire de la Cong: des Oblats de Marie passa également une quinzaine de jours au milieu de nous. Il venait de sa mission de Natal et s'en retournait en Europe. Il nous entretint des difficultés que présente la mission des Caffres; depuis dix ans de

(1) M. l'abbé Augereau.

travaux, ils n'ont pu encore, paraît-il, réunir qu'une centaine de catholiques indigènes. »

— 9. « Comme on l'a vu dans la partie officielle, la fondation d'un collège à Maurice vient d'être décidée. Le moment paraît d'autant plus favorable que le collège royal de la ville est en pleine décadence, malgré l'énorme subvention de 200,000 £. qu'il reçoit tous les ans. Le Directeur et les professeurs ont été en lutte ouverte entre eux. Plusieurs des maîtres se sont retirés en Angleterre. Le Gouvernement a dû faire une enquête et a écrit à Londres au ministre des Colonies pour se faire débarrasser du Directeur. Il y a deux ans, le collège comptait plus de 350 élèves; et cette année il n'en comptait pas 150. Le moment est donc sous ce rapport on ne plus propice pour commencer l'établissement projeté, mais les malheurs du pays, affligé à la fois du fléau de l'épidémie et de la famine, ont obligé à en différer quelque temps l'ouverture.

En attendant, Monseigneur de Port-Louis s'occupe activement de la fondation du collège et en prépare les voies. « La Grandeur, écrit le P. Chevaux, vient d'adresser aux plus riches propriétaires de son diocèse une sorte de Circulaire imprimée; il demande à chacun une action de 500 piastres (2,500 £.) ou de 1000 piastres (5,000 £.), mais sans intérêt. Deux actions seront remboursées au moyen de deux tirages par an. Cette somme doit être employée à l'acquisition d'un local convenable. Les temps sont bien difficiles pour une souscription, on espère cependant qu'elle réussira, tant on sent l'importance de l'œuvre à laquelle elle est destinée. » (Lett. du 15 déc. 1867.)



### Cité de N. D. du Grand-Port.

1. Ecole des Frères. Heureux commencements. — 2. Filles de Marie;

bien opéré. — 3. Confirmation. — 4. Bénédiction de la maison des Frères par M<sup>gr</sup>.  
 Satisfactions. — 5. Ministère. Mouvement de retour dans la population blanche.  
 Difficultés. Visite des malades.

Année de la C<sup>te</sup>. — 1. On a vu, dans le dernier Bulletin, que les Frères des Écoles chrétiennes purent enfin prendre possession du nouvel établissement, le 15 juin dernier. Il ne restait plus alors qu'à faire le mur d'enclos, et il est en ce moment achevé. Malgré la misère générale, et l'épidémie, malgré même le Comité d'opposition formé par les protestants, cette école compte déjà environ 100 élèves; et ce nombre augmentera encore, après les vacances des autres collèges ou écoles du Gouvernement; la rentrée aura lieu vers le 6 janvier; et beaucoup de nouveaux élèves s'annoncent déjà pour cette époque.

« En ce peu de temps, on a pu déjà remarquer une notable différence entre les élèves des Frères et ceux des autres établissements; ce qui, nous l'espérons, contribuera beaucoup au développement de l'œuvre naissante. Les Frères ont deux écoles, une école payante et une école gratuite.

« L'école payante ou le collège de S<sup>t</sup> Jules, ainsi que nous l'appelons, reçoit les fils des meilleures familles du quartier. Vingt pensionnaires s'annoncent pour commencer.

« Il y en a outre une école gratuite pour les enfants pauvres qui ne peuvent payer. On l'appelle l'école de S<sup>t</sup> Joseph. Elle semble destinée à produire un grand bien, car les élèves seront beaucoup plus nombreux. L'avenir se présente donc à nos yeux sous un jour meilleur; et il est à croire que cette jeunesse ainsi formée à l'étude et à la piété, exercera plus tard une heureuse influence sur tout le pays. » (Lett. du 15 nov. 1867.)

— 2<sup>e</sup> L'Établissement des Filles de Marie produira peut-être des résultats plus grands encore au point de vue religieux. Ce qu'elles ont déjà obtenu a dépassé nos espérances. Leurs enfants, auparavant extrêmement dissipés, deviennent véritablement pieux. Elles sont aussi

laborieuses, et leurs petits travaux marquent de sensibles progrès.

« Ces bonnes Religieuses ont en ce moment 120 enfants; et sur ce nombre 30 orphelines qui sont à leur charge. Parmi les filles sorties de la maison, cinq ont embrassé la vie religieuse, plusieurs autres vocations s'annoncent encore. Cet établissement est véritablement pour tout le quartier une source de bénédictions. »

— 3. « Le 13 octobre, Monseigneur vint au Grand-Port donner la Confirmation, il y eut 164 confirmants; et sans l'extrême misère, ce nombre eût été plus grand encore mais une foule de noirs manquent d'habits, même du linge le plus nécessaire, et nos ressources ne nous permettent plus d'en fournir aux nécessiteux.

« Monseigneur officia pontificalement à la 9.<sup>e</sup> Messe. Ce fut pour le Grand-Port un événement; on n'avait jamais vu une si belle cérémonie. Aussi, dans sa simplicité, un bon habitant de Mahébourg disait en sortant de l'Eglise: « En voilà une messe; « aussi a-t-il fallu l'Evêque et trois prêtres pour « en venir à bout! » La Grandeur parut très-contente du recueillement dans lequel on s'était tenu; et le Prélat nous en témoigna sa satisfaction. »

— 4. « Le lendemain, dans l'après dîner, Monseigneur fit la bénédiction de l'Etablissement des Frères. Il ne s'était pas attendu à voir une maison à la fois aussi solide et aussi vaste, ayant toutes les dépendances nécessaires et les salles pourvues de tout l'ameublement dont on avait besoin. Il ne pouvait comprendre que tout cela ne nous eût coûté que la faible somme de 5,000 piastres (25,000 ₣). Après avoir adressé quelques paroles d'encouragement aux Frères et des avis paternels à nos enfants, La Grandeur bénit la maison et aussi les élèves réunis.

« Ce digne et zélé Prélat demeura jusqu'au

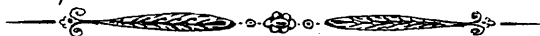
lendemain au Grand-Port; plusieurs fois il répéta au Père Chiersé que c'était le quartier qu'il affectionnait le plus, et il promit même de venir passer deux ou trois jours avec nous et faire quelques promenades avec les élèves.»

— 5. « Notre ministère gagne de plus en plus, mais ce n'est pas sans difficultés; l'ennemi du salut redouble d'efforts pour paralyser le bien. Dans la population blanche, il se manifeste un certain mouvement de retour, on parle moins que par le passé contre l'Eglise et son Chef, et nous avons eu la consolation de voir plusieurs conversions. Il y a plus d'hostilité parmi les gens de couleur et les libres de naissance. Ils sont, paraît-il, secrètement excités par un maître d'école protestant, furieux contre les écoles des Sœurs et des Frères de la doctrine chrétienne. Quant aux noirs, la misère, dans le moment, est un grave obstacle au bien, leur extrême dénuement ne leur permet pas de se présenter aux offices le dimanche, ni d'assister à nos catéchismes.

« Cependant, malgré ces difficultés, nous avons compté 1907 communions grascales, plus de 600 baptêmes, sans y comprendre les baptêmes conférés in articulo mortis, et environ 600 mariages légaux ou non légaux, c'est-à-dire pour les quels on n'a point observé les formalités civiles. Dans nos différents catéchismes, nous avons à peu près 600 enfants.

« La partie la plus difficile peut-être du ministère à Mahébourg, c'est la visite des malades. Il faut souvent parcourir de grandes distances. » Avant hier, ajoute à ce sujet le P. Chiersé en date du 15 nov. j'ai fait onze lieues, partie par mer, partie à pieds, sous une pluie torrentielle. J'allais voir trois malades. Il m'a fallu, trempé comme j'étais, rester trois heures entières assis dans ma petite embarcation. Ces sortes de courses nous arrivent assez souvent; ce qui nous occasionne toutes sortes de douleurs et d'infirmités.

quand on est jeune, on s'en tire encore, mais quand l'âge arrive et que l'on a 22 ans de missions; on s'en ressent davantage. Le Dimanche particulièrement, nous sommes accablés. Le P. Servennou est si fatigué ces jours là, qu'il en perd tout appétit. Cependant le Bon Dieu nous soutient; notre vie est entre ses mains, et la conservera ou la prendra comme bon lui semblera. En tout la sainte volonté du divin Maître! (Lett. du 15 nov. 1867.)



### Cté de St-Julien-de-Flacq.

1. Santé du P. Lambert. — 2. Départ pp: Zanzibar du F. François avec le P. Horner.

— 1. Malgré ses 22 années de missions, la santé du cher P. Lambert se soutient toujours, nonobstant les nombreuses infirmités dont il est investi, comme il l'a écrit lui-même. Parmi les infirmités, la plus pénible, c'est la faiblesse de la vue qui ne lui permet de lire qu'avec beaucoup de peines et de fatigues. Espérons cependant qu'avec des ménagements, ce cher Père pourra continuer bien des années encore à travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, (Lett. du 13 oct. 1867.)

— 2. Le F. François, qui se trouvait depuis long temps à la Cté de Flacq, a quitté Maurice au commencement de novembre, pour aller à la Mission de Zanzibar; Il s'est embarqué le 6 de ce mois sur la frégate l'Herminie avec le P. Horner, pour se rendre à sa nouvelle destination.

Le P. Horner ne faisait que passer à Maurice, il n'y est resté que trois jours. Il a été accueilli avec beaucoup de bienveillance par M. G. Hankinson, comme à son précédent voyage. La Mission de Zanzibar excite toujours beaucoup de sympathie dans la colonie





## Île de la Réunion.

## Cité de la Providence.

1. Fête de la Pentecôte. Eloge de la Cong: par M<sup>rs</sup>. — 2. Arrivée  
du S. Stoffel et du F. Oscar. — 3. Examen des œuvres. — 4. Situation de la Colonie.

— 1. Au dernier Bulletin, nous n'avions pu dire qu'un mot  
de la Fête de la Pentecôte à la Providence; Le bulletin de la  
Cité du 1<sup>er</sup> semestre de 1867, que nous avons reçu ensuite bien  
tardivement, ajoute à ce sujet les détails suivants.

« Le 1<sup>er</sup> semestre de 1867 fut couronné par la grande  
Fête de la Pentecôte que nous avons célébrée aussi solennel-  
lement que possible. Ce fut pour les Pères et Frères un  
jour de joie particulière et pour tout l'Établissement  
et les différentes œuvres une source de bénédictions. Ce  
jour-là, en effet, eut lieu une nombreuse confirmation  
112 personnes, vieillards de l'hospice, enfants du pénitencier  
et de l'école, eurent le bonheur de recevoir, avec  
ce sacrement, les grâces et les dons de l'Esprit-Saint.  
Une trentaine de femmes de la prison participèrent  
aussi à la cérémonie.

« Le P. Supérieur fit à Monseigneur un compli-  
ment pour lui présenter nos respectueux hommages.  
Sa Grandeur répondit avec la plus grande bienveil-  
lance en s'étendant sur le bien que faisait la Cong:  
dans les colonies. « Nos Pères, disait-elle, se trouvent par-  
tout où il y a quelque bien difficile à faire, des dangers  
à courir. » — Puis, elle parla du clergé des colonies que  
la Cong: forme à la science et à la piété; des Villes de  
Marie, fondées et dirigées par nos Pères, et appelés à  
rendre d'importants services dans ces pays; de l'œu-  
vre si belle de la Séproserie, de celles des Pénitenciers,  
de l'École professionnelle et des Orphelinats etc.

« Cette belle fête se termina par le Salut solennel

du S<sup>t</sup> Sacrement. Monseigneur voulut bien ensuite partager le dîner de la C<sup>te</sup>. Le clergé de la ville et des notables des environs, invités à cette occasion, nous honorèrent aussi de leur présence. » (Bull. du 1<sup>er</sup> Semest.)

— 2. Le Bulletin du second Semestre 1867, se fait encore attendre. Voici les quelques nouvelles que nous recevons par ailleurs.

On a déjà vu à la Partie officielle la destination du P. Stoffel et du F. Oscar pour la Providence. Ils sont heureusement débarqués à St-Denis le 1<sup>er</sup> novembre, après une heureuse traversée de vingt-quatre jours. Rarement la malle a été aussi prompte. Mais, il faut le dire, à l'exception d'une petite tempête que les voyageurs eurent à esuyer un peu au delà de la Sicile, ils firent constamment favorisés par le beau temps. (Soll. du S. Stoffel du 15 Nov.)

— 3. Les aures de la Providence paraissent continuer sans modifications sensibles. — « Les vieillards de l'hospice, est-il dit au Bulletin du 1<sup>er</sup> semest. 1867, viennent comme les vagues de la mer, mourir sur le rivage de la charité, après avoir reçu les uns le baptême, les autres la 1<sup>re</sup> Communion et l'extrême-Onction. Ils sont aussitôt remplacés par d'autres, aussi ignorants pour la plupart, et exigeant les mêmes soins charitables et pour l'âme et pour le corps. Ce mouvement, ouvrage de la mort, est de 100 personnes à peu près par année, sur 190 qui sont dans l'établissement.

« Le mouvement de l'Énitencier est aussi considérable. Plusieurs, après quelques mois seulement de détention, sont libérés. C'est-là sans doute un obstacle au bien, qui néanmoins est très-sensible. Plusieurs des détenus deviennent même édifiants par leur piété et leur empressement à recevoir les saints Sacraments.

« Enfin les enfants de l'école professionnelle, au nombre de 210, ne demandent pas moins de soins. Outre le catéchisme et les prières qu'ils doivent tous les jours apprendre

en classe, ils ont toutes les semaines trois instructions.

« L'Orphelinat et l'Ouvroir des enfants et des jeunes filles de la Charité renferment de 110 à 115 enfants et jeunes filles. Deux fois la semaine, le P. Moricez va y faire le catéchisme, donner des instructions et entendre les confessions. »

— 4. L'île de la Réunion continue à traverser des temps bien difficiles et même déplorables pour le commerce et l'avenir du pays. C'est partout une ruine générale. Dans le commerce, il n'y a plus de crédit; des maisons considérables ont déjà croulé les autres sont fortement menacées. De là aussi des pertes relativement bien grandes pour les ateliers de la Providence, soit pour faire rentrer les fonds, soit pour payer les matières premières et indispensables à l'entretien des travaux. Cependant, à force de soins et de précautions, on a pu jusqu'ici faire face à tout.

— 5. En terminant le Bulletin de la C.<sup>te</sup> de la Providence, nous devons recommander aux prières de tous nos chers confrères l'âme du père du R. P. Le Varasseur, que le Bon Dieu a appelé à Lui le 8 octobre 1867. Ce bon vieillard était bien mûr pour le Ciel. Il avait plus de 80 ans; et depuis quelque temps, le poids des années lui avait affaibli la mémoire. Sa longue carrière avait été bien remplie. Il ne lui restait plus qu'à aller prendre au Ciel la place que lui méritaient ses grandes vertus. Après quelques jours de souffrances, il s'est éteint doucement et paisiblement de la mort des justes.

Le P. Duboin s'est fait un devoir d'assister à ses funérailles, et M. gr. Maupoint, qui regrettait de ne pouvoir aller y présider lui-même, voulut du moins se faire représenter par ses grands Vicaires. M. Lambert et M. Martin. Il reste encore au R. P. Le Varasseur son excellente mère. Ce coup, à son âge, a dû sans doute lui être bien pénible; mais sa fermeté et sa grande vertu lui ont donné la force de le supporter avec une admirable résignation.

Ct<sup>é</sup> de la Neuville.

1. Personnel. Visite du P. Horner. — 2. Erection de Croix à la paroisse. — 3. Fêtes de la Toussaint et de Noël. Comm<sup>m</sup>. — 4. St. ministère. Résultats généraux — 5. L'éprouverie. Erection d'une Croix. — 6. Denier des St. Pierre. adresse des l'épreux au S. Pontife?

Bulletin de la Ct<sup>é</sup>. — 1. « Après la seconde retraite des Frères de Bourbon, qui s'est faite à la Neuville sous la direction du P. Simbour, les deux Frères de notre Ct<sup>é</sup>, les F. F. Michel-Ange et Olympe, ont été appelés à la Providence, et remplacés à la Neuville par les F. F. Marie-Stanislas et Célestin. Le premier est employé à la Ct<sup>é</sup>, et le second à la Léproserie.

« A son passage à Bourbon, le P. Horner vint visiter avec le P. Schœuermann, la paroisse qu'il a pour ainsi dire fondée. C'était le Dimanche de la L'édicace, Il chanta la Grand-Messe et nous intéressa vivement par le récit de son dernier voyage sur la côte orientale d'Afrique. Après la messe, toute la paroisse avait envahi la cour de la Ct<sup>é</sup>; longtemps les cloches sonnèrent à toute volée. Ce bon Père eut bien de la peine à se soustraire aux honneurs d'un triomphe.

« A la Léproserie il eut une bonne parole pour chaque malade, un compliment plus gai pour ses anciens enfants. Ce cher confrère peut se flatter d'avoir fait au milieu de nous un grand nombre d'heureux. »

— 2. « Le jour de la fête de St. Bernard, Patron de la paroisse, la Croix a été érigée solennellement, pour la 1<sup>re</sup> fois dans ces montagnes. Ce fut une des fêtes les plus belles qu'on eût encore vues. Plus de 300 personnes s'approchèrent le matin de la Cable sainte. L'église de St. Bernard était devenue trop étroite, et la musique de la Providence, venue pour rehausser l'éclat de la cérémonie, dut se tenir au dehors.

« À 3<sup>h</sup> de l'après-midi, tout le clergé se rendit processionnellement à l'endroit de l'église, où la Croix, ornée de guirlandes et de fleurs, reposait sur un tapis de verdure. Cette Croix, formée de ce bois qu'on appelle dans le pays bois de Juda, est haute de sept mètres, elle avait été faite à la Glé; et le Christ fondue à la Providence. Le P. Duboin en a fait la bénédiction solennelle. Il fallait voir cette foule tomber simultanément à genoux pour saluer la Croix, lorsqu'on entonna le verset: *Adoramus te Christe...* On se mit bientôt en marche vers le cimetière, au chant du *Vexilla regis*, et de psaumes appropriés à la circonstance. Les fanfares de la musique alternaient avec les chants sacrés. La Croix, chargée sur les épaules des paroissiens, fut comme portée en triomphe jusqu'au cimetière. Il fallait gravir une forte montée sur un parcours d'un kilomètre, et le fardeau sacré pesait bien de quatre à cinq cents kilogrammes. Mais la foi donne des forces, et la foi était là. Quand enfin la Croix s'éleva majestueusement sur le calvaire, tout le monde se prosterna le front dans la poussière et l'*Adoramus te* retentit encore trois fois dans les airs. Alors le P. Morice monte sur le piedestal, et de là nous fait entendre un sermon pathétique sur la Croix. Après le discours, clergé et peuple s'agenouillèrent une dernière fois, et la Procession regagne l'église au chant du *Te Deum* et du cantique de S. Bernard, œuvre de P. Horner.

« Le salut solennel mit fin à cette touchante cérémonie. Le peuple, dans son enthousiasme, proclamait que jamais semblable fête ne s'était vu à la montagne, et que jamais telle affluence n'avait envahi l'église. En s'en retournant, leurs yeux ne pouvaient se détacher de la Croix. On la voit à deux lieues, dominant les montagnes; les bras étendus sur la paroisse, elle semble protéger les justes et appeler les pécheurs. Jamais ce beau jour ne s'effacera du souvenir des habitants »

— 3. « Depuis lors, le cimetière est particulièrement

cher aux paroissiens. Le 2 novembre nous y avons encore été, et le P. Limbourg a donné la bénédiction solennelle au champ des morts. Ces fêtes de la Croix sainte et des défunts ont été ici célébrées avec une particulière dévotion. Nous avons eu du 15 au 20 août, pour l'Assomption et la S<sup>t</sup> Bernard, 800 communions, aux quels participaient au moins 500 hommes. Nous en avons eu près de 900 aux fêtes du 1.<sup>er</sup> et du 2 novembre.

„ A Noël, le nombre de ceux qui s'approchèrent des Sacraments fut aussi considérable. Après avoir confessé toute la semaine précédente, le P. Limbourg entra, la veille de Noël, au confessionnal à 6<sup>h</sup> du matin pour n'en sortir qu'à 11<sup>h</sup> 1/2 du soir. Fort heureusement le P. Whyèvre arriva dans la soirée pour partager ses fatigues. Mais il faut le dire: si nous avons été accablés de travail, les consolations ont été grandes. »

— 4. „ Le bien semble maintenant se faire comme de lui-même dans la paroisse S<sup>t</sup> Bernard. Mais dans les commencemens, le P. Limbourg avait bien de la peine à ramener les brebis égarées ou errantes. „ A mon approche, écrit-il lui-même, on fuyait, et il fallait user d'artifice pour saisir mon monde. Je me rappelle, en particulier, un ancien marin que je ne pouvais jamais rencontrer et un vieux chef de famille bien endurci. Un soir, par un beau clair de lune, je pris avec moi le F. Michel, et nous nous rendîmes à leurs cases. Le vieux marin, Erecta Sempire, fut pris du cou's; il se rendit de bonne grâce, et deux mois après il faisait sa première communion. L'autre se déroba pour cette fois en core. Mais quelques jours plus tard il ne put échapper. Comme il s'élançait par sa fenêtre, je le saisis et j'eus la victoire. Je l'amenaï à se confesser séance tenante, le plus difficile fait, il n'eut pas de peine à se rendre. „ Aujourd'hui, ces sortes de pourchassés ne sont plus aussi nécessaires; j'ai des zélateurs qui sont ardens prescilytes. »

« Durant cette année, voici à peu près le résultat du St. ministère dans la paroisse: 58 baptêmes, dont 38 d'adultes; 18 unions légitimées et vingt autres illégitimes séparées, 127 premières communions, dont plusieurs d'adultes. Nous avons une première communion environ tous les deux mois. Quant au chiffre des communions ordinaires dans l'année, il s'est élevé à 8000 environ.

« Ce bien est dû sans doute à la puissante intercession du Cœur Immaculé de Marie, dont l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs a été établie cette année dans la paroisse, selon les recommandations de nos Constitutions elles-mêmes. »

— 5. « Nous sommes également contents de la Léproserie. Le 7 juillet, les chers Lépreux firent spontanément après la messe, une messe honorable au Sacré Cœur de Jésus, en réparation de l'attentat commis l'année dernière à pareil jour sur le St. Michel. — Il y en a qui passent jusqu'à six heures par jour à la chapelle. La grande majorité ne cherche de satisfaction qu'auprès du Bon-Dieu; soit dans les chants, l'heure de la garde d'honneur près du St. Sacrement; les neuvaines qu'ils font en particulier, soit dans les cérémonies publiques du culte divin. On leur a installé pour leur récréation, un jeu de boules, pour ceux du moins qui peuvent encore tenir sur leurs jambes et qui conservent quelques tronçons de doigts. Les perdants vont à la chapelle dire un chapelet pour les trépassés.

« Il est beau et consolant de voir avec quelle ferveur nos pauvres malades reçoivent la St<sup>e</sup> Eucharistie. Tout est réglé et organisé. Ils sont divisés en six bandes. La première peu nombreuse, mais bien fervente, communie toutes les fois que la messe se dit à leur chapelle. La deuxième a pour règle de se confesser et de communier tous les huit jours. La troisième section, qui se compose du reste des

persévérants, le fait sous les 15 jours, et cette bande est nombreuse. La quatrième s'approche des sacrements tous les mois, à moins qu'il n'y ait quelque raison de les priver de la 5<sup>e</sup> communion; mais c'est là sans contre dit, une de leur plus rude pénitences. La cinquième division est formée des lépreux qui, ayant reçu le baptême, se préparent à la 1<sup>re</sup> communion. Enfin la sixième est composée de ceux qui se préparent au 1<sup>er</sup> baptême.

« Pour la solennité des fêtes de l'église, les lépreux n'ont rien à envier aux paroisses. Ainsi ils ont eu, cette année, une magnifique procession à la Fête-Dieu, une autre le 15 août. Ils n'ont même pas à envier à la paroisse de St. Bernard, en particulier, son beau cimetière et sa Croix magnifique. »

— 6. « En effet, le 2 novembre, eut lieu à la Séproserie la bénédiction solennelle d'un cimetière et l'érection d'une belle croix placée dans un des dortoirs de l'Établissement. Cette cérémonie eut ici un cachet plus touchant encore qu'à la paroisse. Lorsque la croix eut été bénite, tous se prosternèrent pour l'adoration; bien que plusieurs pour se relever durent réclamer le secours d'un charitable voisin. Ils tinrent à honneur de porter eux-mêmes l'instrument de notre rédemption. Quelques uns couverts de pluies, comme le divin Sauveur, des pieds à la tête, et pourant à peine se soutenir, acquirent avec le divin Maître un nouveau degré de similitude, en trébuchant sous le poids de la Croix. Les plus vaillants toutefois soutinrent avec courage leur précieux fardeau, et la croix ne tarda pas à briller au milieu du plus peuple de leurs dortoirs. Pendant ce temps les autres chantaient vive Jésus, vive la croix! La Religion seule peut faire ainsi chanter la douleur!

« Depuis ce temps, à chaque instant du jour, on voit s'acheminer lentement et péniblement vers la croix, et s'agenouiller à ses pieds un pauvre perclus,



guidant un aveugle, son frère par la douleur. Ils vont prier pour ceux qui, hier encore, priaient avec eux; ils savent qu'il faut être bien pur pour entrer dans le royaume des Cieux.

« Nos chers lépreux ont prié aussi de tout cœur avec nous pour l'heureux succès de la cause du Vénéré Père. La reprise de cette cause annoncée par le Bulletin général a été accueillie avec bonheur; et tous ont fait avec ferveur la neuvaine prescrite par le S. R. Père. Cette neuvaine se faisait le matin à la C<sup>te</sup> des Sœurs, le soir à notre prière ordinaire; et à 6<sup>h</sup>. une réunion spéciale avait lieu à cet effet parmi les lépreux.

« La Communion de la Fête de N. D. des Sept-Douleurs, leur fête patronale, a été faite à cette intention. Dans ce concert de prières qui s'élève de toutes les C<sup>tes</sup> de la Cong<sup>n</sup>, les prières de nos chers lépreux nous donnent tout espoir de succès. Dans les combats de la prière, ce sont les plus vaillants soldats. Le Bon Dieu ne leur refuse jamais les grâces qu'ils Lui demandent. » (Lett. du S. Simbour du 17 Dec. 1857.)

— 6. « A la prière les lépreux savent joindre l'aumône. Qui eût cru que dans ce séjour de la pauvreté et de la souffrance, le denier de St. Pierre eût trouvé à se recruter? Et cependant, après avoir recueilli dans la très-pauvre paroisse de St. Bernard, la somme fabuleuse de 100 \$, on a pu réunir à la Léproserie la somme relativement plus fabuleuse encore de 50 \$ qu'il me soit permis de signaler ici quelques efforts de leur charité. Quelques femmes ramassant quelques bandes de toiles qui avaient déjà servi pour les pansements des plus dégoutantes plaies, les ont lavées durant un mois, et vendues pour offrir 3 \$ au S. Père. Chez les hommes, ceux qui avaient quelques sous, après avoir fait leur offrande, prêtaient à fonds perdus à ceux qui n'avaient rien. Comment cette obole du pauvre ne produirait-elle

pas ses fruits de salut ?

« Monseigneur de St Denis voulut bien se charger de faire parvenir cette offrande au St Père. Elle étoit accompagnée d'une touchante adresse des lépreux au Souverain Pontife, qui couronnera parfaitement ce Soul-letim.

Adresse des lépreux au St-Père.

Très-Saint Père,

Quand tout l'univers catholique semble se lever pour témoigner au Père commun des fidèles son amour le plus inviolable, nous aussi, les déshérités de cette terre, nous avons voulu nous montrer vos enfants.

Atteints d'une maladie que le monde repousse, réunis au nombre de cent dans un hôpital au sein des montagnes, nous avons trouvé dans les bras de la religion un accueil affectueux, des soins pressés et d'abondantes consolations; car Dieu et ses ministres de Dieu n'agissent pas et ne jugent pas comme les hommes du monde.

Les Religieux du Saint Esprit et du Cœur Immaculé de Marie; les enfants du vénéré Père Libermann, avec les Filles de Marie, engendrées dans notre île à la vie religieuse par le Révérend Père Le Ravasseur, sont à nos côtés avec des cœurs de véritables Pères, Frères et Sœurs, adoucissant par leur charité les souffrances du corps et de l'âme.

Oh! l'âme surtout trouve son soulagement dans l'épunchement de la prière, la solennité du culte divin, le chant des cantiques sacrés, la fréquentation des sacrements. Elle goûte ici, la vérité de cette parole: « Qu'il est bon le Dieu d'Israël: qu'il est attrayant pour ceux qui l'invoquent,

et écoute la prière des pauvres qui souffrent: Ce n'est donc pas être présomptueux que de croire qu'il

mus à exaucés et nous exaucera encore. Oui, Très-Saint Père, à la nouvelle de vos épreuves et de vos afflictions, nos cent voix se sont élevées vers le Ciel avec un touchant concert, et rien ne pourra retarder l'élan de nos cœurs faisant appel à Dieu des miséricordes, au Maître tout puissant, afin qu'il se lève enfin, et dissipe d'un soufflé de sa bouche ses aveugles ennemis. Et quoiqu'il nous la burque à Pierre, qui est l'Église du Christ, il ne soit pas permis de se reposer dans le port, nous espérons tantôt qu'après les émotions de la tempête, elle goûtera les douceurs d'une navigation plus heureuse, et que son habile rocher se verra dans son cœur rayonner la confiance dans un horizon serein.

Avec l'encens de notre prière, nous avons voulu offrir au Ciel un léger sacrifice. Les enfants doivent soutenir leur Père dans la détresse. Soignez donc, Très-Auguste Père, accepter la légère offrande des Sépreux de Bourbon. Nous en serons largement payés, si vous y voyez un témoignage de notre affection et si vous daignez faire descendre sur nous et sur ceux qui nous soignent, votre très-sainte et très-désirée bénédiction.

---

### Clé de St-Guillaume.

1. Continuation des travaux. Produits divers. 2. Enfant noyé en se baignant. 3. Bon esprit des enfants à cette occasion.

— 1. L'Établissement de St-Hélène est toujours en voie de progrès voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Duboin en date du 5 octobre. « Les travaux de chemin marchent toujours, quoique un peu plus lentement. Les Frères se sont trouvés en face de certaines difficultés imprévues qui les ont retardés, mais tout avance néanmoins. On termine en ce moment la route des deux côtés du pont. Ce travail nous a obligés de faire plusieurs

un sentier et un petit pont provisoires, ce qui a ralenti l'ouvrage principal. Nous aurons d'ici à quelque temps une route carrossable qui nous permettra l'exploitation des bois et autres revenus de la propriété.

« C'est admirable, ajoute le P. Dubois, de voir comme tout prospère à l'Ételle, les animaux domestiques aussi bien que les légumes. Des marchands viennent les acheter sur place pour les vendre ensuite à St-Denis. Il a fallu construire pour la basse-cour des logements qui ont retardé un peu l'achèvement du bâtiment principal. Le premier étage est terminé et nous espérons que dans deux mois nos enfants pourront prendre possession de leur nouvelle maison.

« Quant aux produits des terres, le café et les bois sont les deux principaux. Vous avons déjà planté une certaine quantité de café, et nous comptons en planter encore beaucoup au commencement de l'année prochaine. Il est d'excellente qualité. Nous venons, en outre, de nous procurer un élément nouveau de culture, le quinquina, plante qui n'existait pas à la Réunion. Elle pousse admirablement à l'Ételle, ses rendements, d'après les connoisseurs, sont considérables. » (Lett. du S. Dubois, 15 oct. 1867.)

Ses résultats obtenus jusqu'ici sont donc des plus encourageants. Court, en effet, pour ainsi dire, était à créer. Il fallait faire venir l'eau de la distance de 1800 mètr. et à travers des rochers, construire des bâtiments suffisants pour 150 enfants, percer des routes et des sentiers au milieu des plus grandes difficultés etc. Or une grande partie des travaux sont déjà exécutés, et nous avons l'espérance de voir, dans quelques années d'ici, l'établissement de l'Ételle dans un état florissant.»

— 2. Nos chers confrères de la Côte de St-Guillaume ont eu, au mois de novembre, un triste accident à déplorer parmi leurs enfants. — « Un des jeunes colons,

écrit le

D'Orléans, avait parié avec un de ses camarades qu'il ferait à la nage cinq fois le tour du bassin où ils étaient allés se baigner. Son adversaire accepta le défi. Mais L'Espoir, c'était le nom du gageur, arrivé au troisième tour, perdit tout-à-coup la respiration et commença à se débattre, puis à s'enfoncer. On crut d'abord qu'il le faisait pour s'amuser. On tendit la main et appela à son secours. On avertit aussitôt le Fr. Emile qui fait venir quelques grands. Mais sans attendre, un des petits se précipita au secours de L'Espoir. Le malheureux s'accrocha à celui qui le voulait sauver et tous deux coulent à fond. Le dernier cependant fait des efforts et parvient à se dégager. Les grands arrivent, le Fr. Esaiac qui les conduisait se jette à l'eau avec quelques uns. On plonge à plusieurs reprises et de tous les côtés, mais sans rien découvrir. A la fin on se munit de grandes perches et, à force de remuer, au bout d'une heure et demi on trouve le corps. Ce n'était plus qu'un cadavre. On le transporte à la maison au milieu de la consternation générale.

« Ce qui a pu cependant nous consoler un peu, ajoute le Fr. Orléans, c'est que, depuis sa première communion, cet enfant allait très-bien. Huit jours auparavant, il avait reçu la S.<sup>te</sup> Eucharistie, et le Fr. Alexandre me dit qu'il avait été tranquille pendant la semaine, on avait même remarqué un avant de se coucher il priait plus longtemps qu'à l'ordinaire auprès de son lit » (Bull. de S. Orléans, H. etc. 1867)

— 3.<sup>o</sup> Nos enfants, en cette circonstance, se sont parfaitement conduits et c'est là une preuve de leur bon esprit. Plusieurs, en revenant de la rivière, avant qu'on eût retrouvé le corps de leur infortuné camarade, allèrent spontanément s'agenouiller devant Notre-Dame du Sacré-Cœur et devant la statue de S.<sup>t</sup> Joseph. Un certain nombre d'enfants voulurent passer la nuit près du corps, et tout ce-

temps ils ne firent que réciter des prières à haute voix. Le soir même, le petit frère de l'Espoir vint se confesser avec un de ses camarades, et le lendemain ils firent la 5<sup>te</sup> communion pour le défunt; à la messe qui fut dite pour le repos de son âme.»

« Cette manifestation de la piété de nos enfants, dit le P. Pineau en terminant, nous a beaucoup consolés. C'est une marque du bien déjà opéré parmi eux. On en ferait encore beaucoup plus, s'il n'y avait certaines entraves. Mais on nous les enlève, assez souvent, fort peu de temps après leur arrivée. C'est là sans doute un obstacle que nous serions heureux de voir levé. » (ibidem).

## Côte orientale d'Afrique.

### Côte de Zanzibar.

1. Visite de Mgr. Maupoint et d'officiers franç<sup>s</sup>. Leur satisfaction — 2. Fête du Précieux Sang. Camail au S. Bauc. Confirmation. Baptemes. — 3. Retraites.  
4. Local loué p<sup>r</sup> enfants à établir. Mariages. — 5. Nombre et bonté des enfants.  
— 6. Retour du P. Hornier. Passage à Maurice, Bourbon et aux Comores. Bombardement de Mohély. — 7. Arrivée. Visite et cadeau au sultan. Bons divers à la mission.  
Intérêt gé<sup>l</sup> — 9. Ventes payées. Etabl<sup>t</sup> à Bagamoyo préparé — 10. Lett. du Minist. de la marine à Mgr. Maupoint etc.

— 1. On annonçait dans le dernier Bulletin, l'arrivée de Mgr. Maupoint à Zanzibar, Voici quelques détails sur le séjour de Sa Grandeur, d'après le Bulletin et la Correspondance de la C<sup>te</sup>.

Le 30 juin entra dans la rade de Zanzibar un navire français. Un évêque était à bord et c'était Mgr. Maupoint. Impossible de décrire la grande surprise de toute la C<sup>te</sup> qui ne connaissait pas même le projet de Sa Grandeur. Les Frères furent bientôt près du navire, et toute la C<sup>te</sup> fut aussitôt sur pied pour recevoir le digne Prélat. Mais il se réservait de descendre

le lendemain avec plus de pompe et de solennité. En effet, le lendemain 1<sup>er</sup> juillet, Monseigneur avec son Secrétaire, M. le Commandant de la Station maritime avec tout son état-major descendaient à terre. Ils allèrent d'abord faire visite au Sultan, et nous les y accompagnâmes. Son altitude on ne peut plus aimable, elle mit à la disposition du Trélat, s'il voulait faire quelques excursions, toutes ses ressources de terre et de mer, ses chevaux et ses navires. Et pour l'honorer encore davantage, elle voulut l'inviter à dîner dans son palais, avec M. le Commandant, faveur que le Sultan n'a encore accordée à aucun blanc depuis plusieurs années.

Après quelques visites officielles, Monseigneur, M. le Commandant et ses deux aides-de-camp s'empressèrent de venir à la Mission. Les enfants d'âge nouillerent devant le Pontife pour recevoir sa bénédiction; puis ils entonnèrent avec allégresse le cantique *Benedicimus* à jamais, et l'on se dirigea vers la chapelle pour rendre grâce à Dieu. Monseigneur et ces Messieurs voulurent bien ensuite accepter à dîner à la C<sup>te</sup>; puis ils visitèrent l'établ<sup>t</sup> en détail: jardins, dortoirs, hôpital etc, tout fut pour eux l'objet d'un vif intérêt. Ils étaient surpris et enchantés de voir sur cette pauvre terre se développer, sous les auspices de notre S<sup>te</sup> religion, le travail et la civilisation. Les ateliers surtout attirèrent leur attention. Tous applaudirent aux commencements et aux développements de nos travaux.

Le Commandant de la station, M. Hugues de Chailly a vu par lui-même que le bien qu'on lui avait dit sur la Mission était vrai. Aussi a-t-il déclaré qu'il était disposé à soutenir et à appuyer l'Établissement de tout son pouvoir. Il a prié le Frère chargé des ateliers de lui donner une liste des objets qui pourraient nous manquer, pour nous les procurer;

et le lendemain même, il nous faisait envoyer des tubes en verre pour notre machine et 40 mètres de toile à voile pour faire des hamacs à nos enfants.

« M. le Commandant avait la pensée de ne rester que deux jours à Zanzibar. Mais il y demeura une dizaine de jours; et Monseigneur en fut heureux.

« Le digne Prélat voulut bien habiter à la Mission, avec son Secrétaire M. l'abbé Martin. Il prit sur l'Établissement les renseignements les plus détaillés; et il nous exprima plusieurs fois sa vive satisfaction pour tout ce qu'il voyait. Bourse nous promit-il de faire au Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande le rapport le plus élogieux sur tout le bien opéré par nos Missionnaires.

D presque chaque jour il faisait une exhortation à la chapelle pour encourager le personnel de la mission

« Monseigneur aurait bien voulu visiter Bagamoyo, mais le peu de temps dont il pouvait disposer ne le lui permit pas. Il nous exhorta vivement à nous y établir au plus tôt, nous assurant de tout son concours.»

— 2.° Le Dimanche 7 juillet, fête du précieux Sang de N. S., était fixé pour la Confirmation des enfants. Monseigneur voulut en ce jour nous donner un témoignage public de sa satisfaction.

« La veille, il prit à part le P. Bauer et lui dit:

« Mon cher Père, je suis enchanté de la Mission, j'en suis vraiment heureux. Jusqu'ici je n'avais pu m'en faire une idée exacte; car on disait sur elle tant de choses diverses. Finalement j'ai vu, je suis content, mon cœur est satisfait et surabonde de joie. En confiant la mission à la Cong., je n'ai pu lui donner que des dettes énormes, 120,000 £. C'est le P. Horner et vous qui en avez porté tout le poids. Eh bien! mon cher Père, pour l'honneur de votre Cong., vous allez accepter le Camail et le titre de Châvme honoraire de S. Genit. Le P. Horner l'aura aussi en son temps et lieu. Ce n'est là qu'un



„faible tribut de ma reconnaissance pour votre Cong.“

„Sa Grandeur répéta encore plus tard les mêmes paroles devant le gérant du Consulat français, M. Jablonski, ainsi que devant M. le Commandant et les officiers.

„Le P. Baur était confus des honneurs que lui offrait Monseigneur. Il le remercia de ses bonnes intentions et de sa bienveillance; mais il fit observer qu'étant religieux, il lui était impossible d'accepter n'importe quel titre honorifique sans l'autorisation de ses Supérieurs.

„Je le sais bien, répondit le Prélat; c'est à moi de m'arranger avec le C. R. Père et à vous d'obéir; je vous l'impose.“ Le P. Baur eut de voir se soumettre avec l'autorisation présumée du C. R. Père.

„Le lendemain, avant l'office, on alla chercher Monseigneur pour le conduire processionnellement à la chapelle. Le P. Baur lui offrit l'encens et lui présenta le crucifix à baiser. Le Prélat, prenant alors le camail qu'il avait fait préparer, l'imposa au P. Baur en présence de toute la Cité et des enfants réunis.

„Il y a eu messe pontificale et quoique nous n'eussions pas tous les ornements nécessaires, la cérémonie n'a pas manqué de solennité. Avant de faire descendre le S. Esprit sur les enfants préparés pour la Confirmation, Monseigneur leur a adressé une touchante exhortation sur le don particulier de force, si nécessaire d'ans ce pauvre pays surtout.

„Monseigneur ne voulut pas quitter la chapelle sans remercier publiquement les Pères, les Frères et les Sœurs pour la bonne direction donnée aux enfants. Il exprima aussi sa reconnaissance à M. le Commandant de la Mission, qui lui avait procuré un si grand bonheur en l'amenant ici, et enfin à M. Jablonski qu'il a été heureux de nommer comme un des protecteurs et des bienfaiteurs les plus dévoués de la mission. Désormais, dit-il, cette mission de Zanzibar aura dans son cœur

une aussi grande part que le diocèse de St Denis; et il s'est promis de venir au moins tous les trois ans, non pour y passer seulement quelques jours, mais au moins deux ou trois mois.

„ Le soir, Monseigneur voulut bien encore donner le sacrement de baptême à 9 enfants, et le lendemain, 8 juillet, il allait de nouveau s'embarquer à bord de la Minerve pour retourner à la Réunion, emportant le meilleur souvenir de tout ce qu'il avait vu dans la Mission de Zanzibar. »

— 3. « Nous avons fait cette année les exercices de la retraite annuelle en union avec la Maison-mère. Le P. Baur en donna les exercices aux Frères; et quand le jour de la Fête du S. Cœur de Marie vint la terminer, ce fut avec les plus grands sentiments de ferveur et de générosité que tous renouvelèrent leurs saints engagements.

„ Quelque temps après, le même Père donnait les mêmes exercices à la Communauté des Filles de Marie. Cette retraite qui se terminait à la fête de la Maternité de la C. S. Vierge, a encouragé ces bonnes Religieuses dans cet esprit d'abnégation et de zèle que tous s'accordent du reste à reconnaître dans cette pieuse cong: »

— 4. « Nous avons pu heureusement agrandir notre Etablissement. Depuis longtemps on sentait le besoin d'éloigner l'hôpital, placé jusqu'ici dans les bâtiments de la C. S., soit pour bien établir la clôture religieuse, soit pour nous préserver de la contagion des maladies. De plus, nous avions plusieurs enfants en âge de se marier, et il n'y avait pas de place dans l'Etablissement: D'un autre côté les placer en dehors de la Mission, c'eût été infailliblement les perdre. Force nous était donc de chercher un endroit convenable. Heureusement, nous avons pu trouver un emplacement assez vaste appartenant à la Mission, et

qui pour le moment peut suffire à notre but. Après bien des retards, nous avons pu faire un bail pour 15 ans à raison de 600 \$ par an. On s'est mis aussitôt à l'œuvre pour faire quelques cases et au bout de peu de temps d'un travail persévérant, nous avons pu utiliser notre nouvel établissement.»

« Nous avons pu, cette année, commencer à former un petit noyau de familles chrétiennes. Le 1<sup>er</sup> septembre, le P. Baur a béni quatre mariages. Quatre de nos plus grands garçons se sont unis avec les quatre plus grandes filles. Nous les avons placés dans l'emplacement que nous avions loué quelque temps auparavant. Nous avons ainsi quatre ménages. C'est un petit commencement; c'est le grain de sénévé. »

« Depuis le jour de leur mariage, ces enfants sont véritablement des modèles de familles chrétiennes. Ils se sont fait dans leurs cases de petits oratoires. Et c'est vraiment touchant de les voir et de les entendre faire leurs prières en commun, réciter tous les jours leur chapelet devant l'image de Marie. Ils sont très-assidus à fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et cela sans qu'on leur en parle ou qu'on les y presse. Que nous serions heureux s'ils persévéraient dans ces bonnes dispositions ! Puisse le St. Esprit de Marie les y maintenir ! » (Lett. du 13 oct. 1867)

— 5 « Quant à l'ensemble de nos enfants, dit le P. Baur dans la même lettre, nous avons lieu d'être contents. Le Bon Dieu bénit visiblement cette œuvre depuis qu'ils ont fait leur première communion; nous avons pu remarquer un mieux très-sensible. C'est toujours avec un nouveau bonheur que ces pauvres enfants s'approchent de la sainte Table. » (Ibidem.)

« Leur nombre augmente de plus en plus, ils sont actuellement 150. » (Lett. du P. Honner.)

— 6 « Après un séjour de 6 mois en France, le Père

Horner est reparti le 9 octobre pour sa chère Mission de Zanzibar, avec un nouveau Profès, le P. Scheuermann. Le voyage de ces chers Pères a été on ne peut plus heureux, comme on peut le voir par les extraits suivants de la correspondance.

„ J'ai la consolation, écrivait le P. Horner au C. R. Père, dans une lettre du 12 décembre, de vous annoncer notre arrivée à Zanzibar le 1.<sup>er</sup> de ce mois. Il vous serait difficile de vous faire une idée de la joie causée à mes confrères par mon retour. De mon côté, je n'étais pas moins heureux de revoir les membres de la mission.

„ Notre traversée de France à Bourbon n'a duré que vingt et un jours. Dès le 1.<sup>er</sup> novembre nous sommes arrivés en vue de l'île. Pour éviter la quarantaine imposée par la variole existant dans la colonie, j'ai continué mon voyage jusqu'à Maurice où j'ai passé trois jours. Mgr. Hankinson m'a reçu avec une bonté touchante, et m'a engagé à faire des quêtes pour notre mission. Sa Grandeur lui porte toujours un intérêt tout spécial. Après trois jours, je partis pour Bourbon à bord de la frégate l'Armionne, emmenant avec moi le F. François. Le lendemain je me trouvais à la Providence. Mgr. Maupoint m'a fait un accueil charmant. Il avait promis 1000<sup>fr</sup> à sa visite à Zanzibar, pour acheter en son nom 40 esclaves: 20 petits garçons et 20 petites filles. Il m'a remis cette somme, puis un autre billet de 1000<sup>fr</sup> pour faire venir une musique militaire pour les enfants de la mission.

„ Je n'ai eu à passer que quelques jours à Bourbon à cause du départ précipité de l'Indre pour Zanzibar.

„ En passant aux Comores, nous nous arrêtâmes à Mochély, et bientôt nous nous trouvâmes au milieu d'un combat. La reine de Mochély, placée jusque là sous la protection de la France, avait pris certains enga-  
gements

pour l'exploitation agricole de l'île, avec M. Lambert, qui a déjà joué un rôle dans les affaires de Madagascar. Cette reine avait voulu, à ce qu'il paraît, se soustraire à ces engagements. Le Commandant de l'Enfer, M. Empus, ordonna le bombardement de Tombony, capitale de l'île. Le Fort de Mohély avait braqué 25 canons sur nous. Heureusement ils ne portaient pas très-loin, tandis que nos canons rayés ne manquaient pas leurs coups. Nous étions cependant un peu inquiets, car nous aurions pu couler, si leurs boulets étaient venus nous atteindre. M. G. P., le P. Scheuermann et moi, nous descendîmes à fond de cale, afin de soigner et d'administrer les blessés.

Enfin le Dimanche, 24 novembre, au troisième coup d'obus, la reine et presque tous les habitants prirent la fuite. Les projectiles avaient démoli une partie du Fort et de la mosquée. La ville de Tombony et le bout de la reine étaient réduits en cendres. On trouva le lendemain un certain nombre de personnes toutes calcinées. M. Lambert, voulant rendre la victoire complète, escalada seul le Fort, au moyen d'une échelle, et enleva le drapeau Mohélien, aux cris de vive l'Empereur. Une grêle de balles partit du côté des Mohéliens; heureusement aucune ne l'atteignit. (S.M. sur 12 x 6<sup>m</sup>)

— 7.° Nous poursuivîmes notre route, et après dix-neuf jours de traversée, nous arrivâmes à Zanzibar, le 1<sup>er</sup> décembre. J'emmenais avec moi deux sœurs de la Cong. des Filles de Marie, deux enfants de la Mission qui, pour diverses circonstances, avaient été retenus à Bourbon, et en outre, deux jeunes crioles, l'un des Seychelles, l'autre de Bourbon. Le premier, ancien élève des Pères Jésuites à la Ressource, aidera nous l'espérons, à monter peu à peu une petite musique et à enseigner aux enfants la menuiserie. Le second m'avait été confié par sa mère mourante à la Léproserie.

« Avec nous arrivait aussi M. Mac-Huliffe, le nouveau docteur de la Mission avec sa famille. A peine le navire qui nous portait eût-il jeté l'ancre que les Pères de la Côte se rendirent à bord, pendant que les Frères, les Sœurs et les enfants se rangeaient sur la plage pour nous souhaiter la bienvenue et nous témoigner la joie de nous revoir. C'était une joie bien partagée de notre côté. »

— « Quelques jours après mon arrivée à Zanzibar, continue le P. Horner, j'allai faire ma visite au Sultan. La veille de mon départ de Paris, j'avais acheté, pour Son Altesse, à l'Exposition universelle de Paris, une horloge mécanique au prix de 400<sup>fr.</sup>. Elle se monte en quinze jours et fait mouvoir deux chemins de fer, deux ballons, un moulin à vent, un moulin à eau et un navire marchant à pleines voiles. C'est un objet très-curieux, et le Sultan a été littéralement enchanté de ce cadeau. Tous les Arabes vont voir ce phénomène qu'ils ne croyaient pas possible. Je fis porter cette horloge au Sultan par le Fr. Félicien, afin qu'il put montrer à Son Altesse comment le mécanisme se monte. Le bon Sultan en fut ravi; et pour donner au Frère Félicien une preuve de sa satisfaction, il lui remit 250<sup>fr.</sup> en cadeau, plus 35<sup>fr.</sup> au porteur. Le Frère ne voulut d'abord pas accepter, mais le Sultan lui dit plusieurs fois: « Cet argent n'est pas pour le Père; il n'est pas pour la mission, c'est pour vous-même, c'est un cadeau pour vous. »

« Le lendemain, nous fîmes à Son Altesse notre visite d'arrivée. D'après l'usage du pays, on ne parle jamais des cadeaux faits ou reçus. Au grand étonnement de tout le monde, le Sultan me remercia pour le présent que je lui avais envoyé, et m'exprima tout le plaisir que cela lui avait causé. Par là nous avons pu constater combien Son Altesse avait été sensible à cette

attention. Ce qui l'a flattée surtout c'est que cet objet venait de l'Exposition universelle, dont les journaux arabes de l'Algérie, que le Sultan reçoit ici, avaient tant parlé. »

— 8. En arrivant à Zanzibar, le P. Hoerner était muni d'une somme considérable, dont une grande partie était le fruit de dons particuliers, faits de tous les côtés à la mission de Zanzibar. C'est une preuve de la vive sympathie que cette mission continue partout d'exciter.

Le R. P. Ramière, Rédacteur du *Messager du Sacré Cœur*, envoyait au mois d'août à la Maison mère 225 \$ pour le rachat de petits garçons et 75 \$ pour celui de petites filles. (Lett. du 31 août 1867.)

Au commencement de l'année, Mgr Gaume avait remis au P. Gaultier, à la même intention un don de 300 \$. Au mois d'août il envoyait encore une autre somme semblable.

Le nom de la Mission de Zanzibar est entré jusque dans les cloîtres de la Grande Trappe et de la Grande Chartreuse. Le R. P. Supérieur général des Chartreux a envoyé 50 \$ pour le rachat de deux enfants. Le R. P. Abbé de Mortagne avait aussi offert la même somme et précédemment il avait envoyé un autre don de 75 \$.

Le P. Hoerner lui-même profita du voyage qu'il fit en Alsace au mois de juillet, pour parler en toute occasion de sa chère Mission, ses paroles trouvèrent partout de l'écho dans les cœurs. Il recueillit sur son passage des collectes abondantes. Plusieurs milliers de francs furent versés entre ses mains.

Ce n'est pas seulement en France que la Mission de Zanzibar a trouvé cette vive sympathie. La Belgique, le Tyrol, et d'autres pays lui ont aussi envoyé leurs aumônes pour le rachat d'esclaves. Nous devons mentionner en particulier le P. Malfatti de la Compagnie

de Jésus, qui nous a envoyé d'Innsbruck la somme de 315<sup>fr</sup> pour le rachat au marché d'esclaves de trois garçons et de cinq filles.

Les élèves des Sœurs de St. Joseph à Port. d'Espagne (Trinidad), touchés du récit que leur faisait le Père Sundhauser de la triste situation des pauvres petits noirs de Zanzibar, envoyèrent aussi leur aumône au P. Horner avec une lettre touchante qu'il fit insérer dans le *Messager du Sacré-Cœur*. Heureuses de cette attention, les enfants ont voulu faire un second envoi de 170<sup>fr</sup>.

— 9. — Grâce à tous ces dons et à d'autres secours qu'il a recus, le P. Horner a pu apporter avec lui 68,000<sup>fr</sup> et payer les 40,000<sup>fr</sup> de dettes qui restaient encore. Les emprunts ne tarderont pas non plus à être acquittés; et la Mission, libre désormais d'entraves matérielles, pourra donner plus d'extension à ses œuvres.

Nos chers confrères nous annoncent, à la fin de leur bulletin, la prochaine entreprise du nouvel établissement de Bagamoyo et l'installation provisoire du P. Horner et du P. Machon dans le village, pour en préparer la fondation. Le prochain bulletin donnera, nous l'espérons, d'amples renseignements à ce sujet.

— 10. Nous terminerons ce bulletin par l'extrait suivant du journal *La Malle*, qui constate la bienveillante sympathie dont la Mission de Zanzibar est partout l'objet. (N<sup>o</sup> du 14 nov. 1867.)

„ Quoique de date récente, la Mission de Zanzibar a déjà rendu assez de services pour s'attirer les sympathies générales; elle a déjà reçu les témoignages d'estime les plus flatteurs et les plus mérités. Le Gouvernement français, plein d'intérêt pour cette œuvre, n'a pas cessé, depuis plusieurs années, de détacher à Zanzibar un médecin de la marine, et M. le docteur Muc-Suliffe



est parti en même temps que le D. Horner.

„Aux témoignages déjà reçus, nous pouvons, grâce à une bienveillante communication, en ajouter un qui acquiert une valeur toute particulière de la haute position du personnage qui la donne. Voici la lettre écrite par M. l'amiral Rigault de Genouilly, Ministre de la Marine et des Colonies, à M<sup>gr</sup> Moaupoint, qui l'avait informé de son voyage à Zanzibar :

„ Paris, le 3 octobre 1867.

„ Monseigneur,

„ Vous m'avez informé, par votre lettre du 18 août dernier, du voyage que vous avez fait à Zanzibar.

„ Je ne peux que partager l'intérêt que vous exprimez pour la mission établie dans ce pays. L'œuvre civilisatrice et religieuse entreprise dans cette contrée ne peut que faire honneur à la France; je verrai donc avec plaisir cette œuvre se continuer sous vos auspices, et j'en apprendrai le succès avec une vive satisfaction.

„ Agréiez, Monseigneur, l'assurance de ma respectueuse considération,

L'amiral ministre Secrétaire d'Etat au Département de la marine et des colonies

„ Rigault de Genouilly. »

## Inde.

### Cité de Chandernagor.

1. D. Barthet en France. D. Dover un peu malade. — 2. Distrib<sup>n</sup> des prix à l'école. — 3. Orphelinat: enfant réclamé, décision favorable du Procureur g<sup>l</sup>. — 4. Conversions. — 5. Ouragan.

1. Le D. Barthet, autorisé à faire un voyage en France est arrivé à la Maison-Mère au commencement du mois d'août. Son retour avait à la fois pour but de se

retremper un peu et de rétablir sa santé affaiblie par les fatigues du climat, puis de traiter quelques affaires relatives à la mission. La santé du cher Père ne tarda pas à se remettre complètement. Il prit part à la retraite générale et prononça ses vœux perpétuels, auxquels il avait déjà été admis en principe depuis quelques années.

Il désirait pouvoir au plus tôt retourner à Chandernagor, où le P. Power se trouvait seul avec les Frères. Mais certaines difficultés survenues à Pondichéry, au sujet de son congé, retardèrent quelque temps son départ. Enfin le 9 novembre, il s'embarqua à Marseille, emmenant avec lui un Frère irlandais pour les écoles, le F. Samuel. Ils arrivèrent à Chandernagor le 14 déc. à 9<sup>h</sup> du soir. Inutile de dire combien tout le monde fut heureux de voir le cher Père revenir en bonne santé. Quant à lui, il retrouva la petite C<sup>te</sup> telle qu'il l'avait laissée, sauf le P. Power qui était alors un peu fatigué.

Ce cher confrère fut, en effet, plusieurs fois pris par les fièvres pendant l'absence du P. Barthet. Il se vit même obligé, deux dimanches de suite, de prier les R. R. P. Jésuites de Calcutta de venir célébrer les saints offices à Chandernagor, car il dût garder la chambre pendant près de 3 semaines.

— 2. L'examen public des enfants de l'école et la distribution des prix eut lieu dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois d'août. L'Administrateur, M. Dé-russat, assista à l'un et à l'autre, et se montra très-satisfait du progrès des enfants. Malgré le mauvais temps, une nombreuse assemblée honora de sa présence la distribution solennelle des prix et témoigna hautement de sa sympathie pour l'Établissement. On joua deux pièces : un petit drame français, les jeunes captifs, et une pièce comique en langue anglaise, le Capitaine O'Grady, qui eut un succès très-brillant.

Un journal anglais de Calcutta, The Indian Daily News, rendit compte de cette petite fête dans les termes les plus élogieux pour l'Établissement. — « On peut faire remarquer ici, disait-il en terminant, que l'école paraît être dans la condition la plus florissante. On voit que les élèves sont parfaitement éduqués. Leurs manières sont nobles et polies, et ils connaissent parfaitement le français et l'anglais. Les Révérends Gentlemens (sic) qui dirigent les études méritent certainement les plus grandes louanges pour la manière consciencieuse dont ils s'acquittent de leurs fonctions, surtout quand on se rappelle avec quel désintéressement ils travaillent, car on sait qu'ils ne cherchent pas à gagner une gloire mondaine, ni une récompense pécuniaire. » (The Indian Daily News, 20 août 1867.)

— 3. L'orphelinat des enfants natifs s'est vu, au mois de septembre, sous le coup d'une mesure qui menaçait son existence. Mais la Providence a heureusement détourné le coup. — Une femme payenne, qui avait abandonné, l'an dernier, son enfant au P. Barthet, a profité de l'absence de celui-ci pour s'adresser au Procureur impérial par intérim et réclamer de lui cet enfant, sans même en donner avis à nos Cères. — Le P. Tower ne pouvait ainsi livrer un enfant déjà baptisé, et il refusa autant que les circonstances le lui permettaient. Après trois mois de pourparlers, il reçut une requête en règle du Procureur impérial l'invitant à rendre immédiatement l'enfant à la mère. Il dut céder à la force. Mais comme il s'agissait d'une question de principe dont dépendait l'avenir de l'Orphelinat, il en référa à l'autorité supérieure. M. l'Administrateur se fit remettre des notes relatives à l'enfant en question et aux conditions de son admission, et les envoya à Pondichéry à M. le Gouverneur. Celui-ci traita la question avec le Procureur général

et tous les deux donnèrent gain de cause au P. Tower contre le Procureur impérial intérimaire de Chandernagor, reconnaissant comme licite la convention par laquelle les enfants natifs sont admis à l'orphelinat jusqu'à l'époque de leur majorité<sup>(1)</sup>. Cette question ainsi décidée coupe court à une foule de difficultés qui n'auraient pas manqué de surgir, particulièrement en cas de mauvaise volonté, comme c'était, du reste, le cas pour l'enfant en question. (Lett. du S. Sower du 30 nov. 67.)

— 4. La correspondance de la C<sup>te</sup> des mois de juillet et août rapporte quatre conversions remarquables dues au zèle de nos chers confrères : le baptême d'un musulman, l'abjuration d'une protestante et la conversion d'une femme Bengalie et de sa fille qui se disposaient ensemble à recevoir le Sacrement de la régénération. Nous regrettons de n'avoir pas quelques détails à ce sujet.

— 5. Un nouvel ouragan est venu dévaster le Bengale dans la nuit du 1<sup>er</sup> novembre. « Ce coup de vent, écrit le P. Tower, tout en n'ayant pas le même caractère que celui du 5 octobre 1864, n'a cependant pas causé moins de dommages. D'après les rapports officiels de Calcutta, le chiffre des victimes s'élève à 1016, dont 770 hommes, 192 femmes et 54 enfants. Sur ce nombre, 662 ont trouvé la mort dans la rivière Hoogly. A Chandernagor, nous avons aussi eu notre petite part ; heureusement il n'y a eu que cinq cas de mort. Parmi ces cinq cas était une femme âgée de 100 ans. Craignant à chaque instant que la cure ne vint à écrouler, nous transportâmes, au milieu de la nuit, les orphelins à l'église paroissiale, où ils passèrent le reste de la nuit avec le F. Joachim. Le F. André et moi, nous n'avons pu trouver d'autre refuge que la voiture dans laquelle nous nous enfermâmes, au risque d'être emportés par le vent. A l'école, on travailla toute la nuit, Frères et élèves ;

(1) Dépêche du Gouvernement de Pondichéry, du 17 Oct. 1867.

on put heureusement maîtriser le vent. En somme notée  
 @ Il n'a eu aucun dommage sérieux à déplorer. Le coup  
 de vent, à proprement parler, a commencé vers les 10  
 heures du soir et a cessé vers les 4 h du matin. A 1 h 1/2  
 il était dans toute sa force. (Sé. du 30 nov. 1867.)



# Cinquième Partie.

(Bulletin N<sup>o</sup> 42.)

## PROVINCE D'AMÉRIQUE.

### Martinique.

#### Cl<sup>é</sup> de St Pierre.

1. Orage terrible. — 2. Sœurs d'hivernage. — 3. Voyage à la Dominique. Retraite aux Sœurs de la Vierge. — 4. Arrivée de Sères, prêtre échappé aux Cyclones. — Retour en France. — 5. Distrib: des prix. Discour. du Gouverneur. — 6. Retraite annuelle. Vacances au Morne Rouge. Missions données par et à.

Le Bulletin de la Cl<sup>é</sup> de St Pierre, plusieurs fois promis et annoncé, ne nous est pas encore parvenu. Voici cependant quelques nouvelles d'après la correspondance.

1. " Dans la nuit du 22 au 23 juillet, écrit le Père Emonet, à 1<sup>h</sup> et 1/2 du matin, un coup de tonnerre d'une violence impossible à dire, a ébranlé le collège et déplacé une multitude d'objets dans les chambres. Un instant après, on sonnait le tocsin. La décharge avait eu lieu sur le clocher de l'église du Fort-St-Pierre, le seul que possédait la ville et à peine distant du collège de 200 mètres à vol d'oiseau. Ce clocher, placé à un point culminant, est une tour carrée en maçonnerie très-solide, surmontée d'un dôme en bois dur du pays. La foudre y mit le feu, et pendant une heure et demie on eut vu un immense phare éclairant à pouvoir lire, la ville entière, la

rude et les collines d'alentour. Heureusement on peut maîtriser la flamme, et le dommage est relativement peu considérable. Les cloches servant de timbres ont seules été fondues, les autres sont restées intactes. » (Bull. du 26 juill. 1867.)

— 2. — L'hivernage, continue le P. Emonet, ne fait que de commencer, et il y a déjà eu de nombreux cas de fièvres pernicieuses. Pendant nos quinze jours de petites vacances, nous avons perdu deux élèves qui étaient sortis en parfaite santé. Les Sœurs de S. Joseph ont également perdu une de leurs jeunes enfants. Plusieurs personnes ont été emportées en quelques jours, et il y a en ce moment bon nombre de malades, dont l'état est inquiétant. L'épidémie était dernièrement à Demerari et à Sainte-Marthé; elle est actuellement à Colon-Aspinwal. Ce sont tout autant de localités où les steamers de la ligne française font escale. La période de cécité, qui est la plus longue qui se soit écoulée entre deux épidémies, est dépassée, et tout le pays est dans l'appréhension. Je suis depuis quatorze ans dans la colonie, je n'ai pourtant jamais vu l'hivernage débiter comme celui-ci. Nous ne voyons plus le soleil, le tonnerre gronde jour et nuit depuis plus de huit jours, et la pluie tombe sans interruption. Tous ces présages n'annoncent rien que de sinistre. » (Ibidem)

— 3. — Le P. Emonet parle dans cette même lettre d'un voyage qu'il a fait à la Dominique avec quelques autres Pères pendant les petites vacances du Séminaire-College. Le P. Brunetti a donné à cette occasion les exercices de la retraite aux Sœurs du Convent de la Vierge Fidèle, à Roseau. Ces Religieuses sont toujours heureuses d'avoir chaque année quelqu'un de nos Pères pour ces pieux exercices; et la Supérieure a écrit au C. R. Père plusieurs lettres de remerciement pour le bien que produisent ces retraites dans sa Communauté.

M. le P. Evêque de Roseau est bien désireux lui-même

que nos Pères fussent restés plus longtemps pour donner des missions en divers quartiers, ou bien des gens n'avaient pas encore fait leurs Taques. C'est les a priés avec instance de retourner pour cela pendant les grandes vacances au collège, à la fin de l'année. (Lett. du 10 juillet 1867.)

— 4. Les P. P. Blanpin, Chevalier et Colrat, partis au mois d'octobre pour la Martinique, débarquèrent heureusement à Fort-de-France le 3 novembre. « C'est vraiment un miracle, écrit le P. Emonet en annonçant leur arrivée au C. R. Père, que nos trois Pères soient arrivés jusqu'à la Martinique. — Le Bon Dieu a permis qu'il y eut une petite avarie à la machine, de sorte qu'ils arrivèrent à St. Thomas trente-six heures plus tard qu'ils ne devaient. S'ils y étaient arrivés à l'heure réglementaire, ils seraient probablement tous dans leur éternité. Le 29 Octobre, en effet, un cyclone a ravagé St. Thomas. Trente neuf navires ont sombré dans le port; beaucoup d'autres ont péri sur la côte. On ne connaît pas encore le chiffre des morts; mais ils doivent être au nombre de 1200. Deux grands paquebots anglais et un troisième de moyenne grandeur ont péri corps et biens. L'un d'eux avait à bord 239 passagers. A St. Thomas, les P. P. Rédemptoristes se sont vus dans la nécessité de demander aux Sœurs de St. Joseph une partie de leur maison. Celle de ces Pères a été détruite; les Sœurs ont beaucoup moins souffert. » (Lett. du P. Emonet du 8 nov. 1867.)

— Quelque temps après sont repartis de la colonie pour revenir en France, M. de Courmont et le Frère Anselme. Le premier, envoyé à la Martinique pour raisons de santé, il y a quelques années, est revenu faire son noviciat et se préparer à la Profession.

— 5. Le 19 novembre a eu lieu la distribution solennelle des prix au Séminaire-Collège. En voici la relation d'après un journal de la colonie, Le Propagateur. (N.º du 20 nov. 1867.)



„ La distribution des prix du Collège de St-Louis de Gonzague a eu lieu aujourd'hui à 9 heures.

„ Une tente ornée de feuillage et parée des couleurs nationales avait été dressée dans la cour de cet établissement et contenait dans son enceinte l'élite de la société coloniale.

„ M. le Gouverneur, entouré de son Etat-Major, présidait cette solennité, à laquelle assistait un grand nombre d'autorités, parmi lesquelles nous avons remarqué M. le Directeur de l'intérieur, M. le Procureur Général, M. l'Administrateur Général du diocèse, M. le Maire de la ville de St-Pierre et M. M. les Cures des paroisses du Fort et du Mouillage.

„ La cérémonie a commencé par l'exécution d'un air d'opéra. Un chœur d'élèves musiciens, sous la direction de M. Tornain, a exécuté cette symphonie avec beaucoup d'entrain et de précision.

„ M. le Gouverneur a ensuite pris la parole, et, dans une allocution chaleureuse, a exprimé ses sympathies pour les élèves d'un établissement qui, à tant de titres, mérite la confiance publique.

„ En terminant, le Chef de la Colonie a rendu hommage au zèle soutenu et au dévouement sans bornes dont le Directeur du Collège s'est toujours montré animé. Ce discours a fait le plus grand plaisir à toute l'assemblée, et a été applaudi avec enthousiasme.

„ Après le discours de M. le Gouverneur, M. Guesdon, Administrateur du diocèse, a pris la parole et a fait ressortir les inconvénients et les dangers d'une éducation qui n'a point la vérité pour base. L'athéisme, le panthéisme, le rationalisme, telles sont les erreurs monstrueuses auxquelles conduit toute éducation séparée de la foi, et ces erreurs ont une influence directe sur l'ordre social.

„ Le G. P. Renaud a fait ensuite un discours substantiel

sur le danger des mauvaises lectures. »

— Voici quelques extraits du discours de M. le Gouverneur. On y verra le bienveillant intérêt que le Chef de la Colonie porte à l'établissement du Séminaire-College.

« J'ai accepté avec plaisir l'invitation que vous m'avez adressée de venir prendre part à votre fête d'aujourd'hui. L'empressement que j'ai mis à vous visiter, aussitôt après mon arrivée dans la Colonie, était déjà une preuve de l'affection que je vous porte, et du bonheur que j'éprouve au milieu de vous. ....

« Ah! Je m'en souviens encore, et grâce à ce souvenir qui me reporte au temps heureux où j'étais comme vous, élève dans un collège de mon pays, dans un collège dédié comme le vôtre à St.-Louis de Gonzague, et portant aussi le nom de ce bienheureux patron de la jeunesse, grâce à ce souvenir vivant encore au fond de mon cœur, je puis apprécier la nouveauté de votre bonheur aujourd'hui.

« Ce jour est attendu avec la plus grande impatience par tous.

« Je ne puis pas terminer cependant ces quelques paroles que j'ai été autorisé à vous adresser, sans présenter mes sincères félicitations et mes vives actions de grâces aux hommes dévoués qui dirigent votre sainte maison d'une manière si admirable, qui guident vos pas dans les voies de la sagesse et de la science, de manière à faire de vous des hommes instruits, et ce qui est plus nécessaire encore, de bons chrétiens, en un mot des hommes complets. Je vous remercie à ce titre, Monsieur le Vicaire général, du concours soutenu et éclairé que vous apportez à cette direction. Je remercie les Réverends Pères professeurs et à leur tête le digne R. P. Emonet, leur Supérieur, de leur infatigable activité, de leur abnégation qui ne se dément jamais, de tous les bienfaits qu'ils rendent à cette jeunesse, et par elle à toute la société.

« Vous nous devons vous remercier de votre œuvre sainte et féconde, vous entourer de nos hommages et prier Dieu qu'il répande sur vous ses bénédictions les plus abondantes. »

— 6. « Après la distribution des prix, écrit le Père Emonet au E. R. Père, a eu lieu comme d'habitude, notre retraite annuelle. Elle a commencé le 24 nov., pour finir le 1<sup>er</sup> décembre. Elle a été vraiment bonne, Dieu la bénie. Chacun en est sorti retrempe, fortifié, plein d'élan pour une vie plus fervente. Chaque année, du reste, nos jours de retraite sont nos jours les plus beaux, les plus suaves, les plus aimés. Les nouveaux Pères ayant fait leur retraite annuelle depuis trois mois environ, ont suivi la nôtre pendant deux jours chacun, pour satisfaire à la retraite trimestrielle.

« A la suite de ces beaux exercices les P. P. Schaal, Renaud et Babet, admis en principe aux vœux perpétuels, les ont prononcés pour jusqu'au moment où il leur sera donné de les faire à perpétuité, selon la formule prescrite. Le F. Arcade, admis aux vœux de cinq ans, a renouvelé aussi avec bonheur ses saints engagements. »

— 7. « Cette année, continue le P. Emonet dans la même lettre, nous avons tous passé nos vacances au Morne-Rouge. J'avais trouvé à louer une maison parfaitement isolée, avec jardins très-vastes et closurés, renfermant 17 chambres et toutes les dépendances nécessaires à une C<sup>lé</sup>. La maison des Missionnaires elle-même ayant huit chambres, nous avons été à notre aise. Lorsque nous nous trouvions tous réunis, nous étions au nombre de 20; 21 Pères, 5 Scolastiques et 3 Frères. Rarement pourtant nous avons été au complet. Plusieurs des Pères ont utilisé leur temps pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, en donnant ça et là de petites missions.

« Ainsi les P. P. Babet et Le Couarin ont prêché une retraite de Père communion à la paroisse du Saint-Esprit,

chef-lieu de Canton. Le P. Maitrejean en donnait une autre dans la même semaine, à Lucos, petite paroisse voisine du S.<sup>t</sup> Esprit. Ces retraites n'ont été que de trois jours pleins, mais elles ont produit un grand bien. — Un peu plus tard, le P. Babet évangélisait l'Éjoupa-Brouillon, petite paroisse dont le curé était malade depuis plusieurs mois. Il y a passé quatre jours, à Noël, et a pu faire communier 250 personnes. — Pendant les fêtes de Noël également, les P. P. Renard et Le Douarin ont été portés secours au vicaire de la Trinité, qui par suite de la mort du curé, se trouvait chargé d'une paroisse de 8,000 âmes. Les habitans de cette bonne paroisse ont été si heureux du séjour de nos Pères que beaucoup pleuraient en les voyant partir après un séjour de six jours parmi eux. — À la fin de décembre, sur les pressantes sollicitations de la Mère Supérieure et de M. le Vicaire général, administrateur du diocèse de la Basse-Terre, j'ai envoyé les P. P. Brunetti et Maitrejean prêcher la retraite aux Sœurs de S.<sup>t</sup> Joseph à la Guadeloupe : — Au commencement de janvier, le Père Siquet a prêché à son tour une retraite de S.<sup>t</sup>e Communion dans la petite paroisse de la Rivière-Salée. — Le P. Blanpin a eu les honneurs d'un sermon de charité et du sermon de Noël à la Cathédrale. Il a également prêché, de moitié avec moi, la retraite des Sœurs de Saint-Joseph. Quant à moi, je n'ai fait que prêcher une retraite préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, au Morne-Rouge et la retraite de S.<sup>t</sup> Joseph avec le P. Blanpin. J'avais, comme d'habitude, donné quelques sujets d'oraison et fait quelques conférences à nos Pères durant la retraite annuelle.

« Notre séjour au Morne-Rouge a fait du bien à la localité. Les étrangers y abondaient; une seule chambre se louait jusqu'à 50<sup>s</sup> par mois. Tous nos exercices avaient lieu à l'Église: ce qui a produit un grand effet de bonne édification.

« Nos âmes y ont beaucoup gagné aussi. Jamais peut-être la régularité n'a été plus exacte, le silence plus parfaitement observé, la joie plus franche dans les récréations. Les sœurs elles-mêmes y ont eu leur grand part au bénéfice. Ce séjour d'un mois au *Monne-Rou*, a fait, sous ce rapport, tant de bien à quelques uns que j'oserais dire qu'il leur a valu un voyage en France. Le P. Raoux lui-même semble ressuscité. » (Lett. du 28 jan.)

## Cité de Jori de France.

1. Petites vacances. Espoir pr l'avenir de l'Etabl. — 2. Maladie du S. Digne. — 3. Hospitalité à des P. P. jésuites. Paroles sur le V. Père — 4. Rapports extérieurs. — 5. Fête du St. Cœur de Marie. 6. Distrib. des prix

Extrait du Bulletin de la Cité. — 1. « Les petites vacances du collège *St. Marie* se sont ouvertes le 24 juin, fête de *Saint Jean Baptiste* et se sont prolongées jusqu'au 10 juillet. Les Pères et professeurs allèrent pendant ce temps en changement d'air à la Cité de *St. Pierre* pour se remettre un peu de leurs fatigues. C'est ce que nous avons coutume de faire chaque année, à pareille époque, ainsi qu'aux grandes vacances.

« L'Établissement donne de plus en plus des espérances pour l'avenir. Ce succès est dû, en partie, à la chute définitive du collège laïque de la ville, qui jusqu'ici nous avait fait un peu concurrence, mais surtout à la confiance des familles qui commencent à comprendre les avantages d'une éducation chrétienne pour leurs enfants.

— 2. « La santé des Pères est en assez bon état. Le P. Digne a été pris, au mois d'août, d'une fièvre bilieuse qui eût pu facilement dégénérer en fièvre pernicieuse. C'est M. le Docteur *Gaston*, Président de la Société de *Saint-Vincent de Paul*, qui le traita pendant sa maladie.

Grâce à ses soins, le cher Père put bientôt reprendre ses occupations ordinaires, et depuis sa santé s'est soutenue.

— 3. « Nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de donner l'hospitalité à des Pères de la Compagnie de Jésus se rendant à la Guyane ou retournant en France. Ainsi, au mois de septembre, nous avons reçu deux Pères et un Frère jésuites qui revenaient de Cayenne. On faisait l'éloge de leur Compagnie. Le Père à qui l'on s'adressait répondit aussitôt: « Le R. Père Libermann est un maître qui ne le cède à aucun autre, et en le suivant il n'y a pas à craindre de s'égarer. Ses enfants n'ont, par conséquent, rien à envier aux disciples de St. Ignace. »

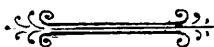
— 4. Nos rapports avec l'autorité ecclésiastique et civile sont toujours excellents. M. l'Administrateur vient de temps en temps nous témoigner par ses visites son affection pour l'Établissement.

« M. le Gouverneur est également animé pour nous des meilleurs sentiments. Le 18 août, à l'occasion de la fête de l'Empereur, le P. Brunetti fut invité à un dîner auquel prenaient également part plusieurs prêtres de la ville et quelques officiers. »

— 5. « Le 25 du même mois, nous célébrions avec toute la solennité possible la fête du C. S. et Immaculé Cœur de Marie. Notre petite chapelle était bien décorée. M. l'Aumônier des prisons accepta l'invitation qui lui fut faite de chanter la 4<sup>e</sup> Messe. Le soir, M. l'Aumônier de l'hôpital militaire donna la bénédiction du C. S. Sacrement. »

— 6. « L'année scolaire s'est terminée le 23 novembre au matin par la distribution des prix. Le P. Emonet, plusieurs Pères du Séminaire - Collège de St. Pierre, et un certain nombre de personnages de distinction y assistaient. On remarquait en particulier, M. l'abbé Blanger, vicaire général et administrateur de la

paroisse, M. le Directeur de l'Intérieur, M. le Président par intérim de la Cour impériale de Fort-de-France et M. le Secrétaire général de la Direction de l'intérieur, nommé peu de temps après, Ordonnateur de l'intérieur, à Caïti. Sans avoir la même solennité que l'année dernière, la distribution des prix n'en fut pas moins intéressante. Elle se fit dans la grande salle d'études, disposée tout exprès à cet effet. Nos enfants jouèrent d'abord une pièce en trois actes dont l'exécution mérita les applaudissements de la nombreuse assistance.»



### Clé du Trou-Vaillan.

1. Rentrée. Nombre des Elèves. — 2. Fête de l'Assomption. Offices à la Cathédrale — 3. Santé des Pères. — 4. Fête patronale. Départ de S. Anselme. — 5. Examen de fin d'année.

Bulletin de la Clé. — 1. « La rentrée des séminaristes après les petites vacances s'est effectuée, comme d'habitude, dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet. Jusqu'ici nous n'avons encore que huit élèves présents au séminaire. L'année prochaine ils seront plus nombreux, car le Petit séminaire établi au Collège de S. Pierre nous donnera déjà des sujets pour la philosophie, et quelques uns de nos théologiens, actuellement employés au séminaire. Collège en qualité de professeurs et de surveillants, rentreront au G<sup>o</sup> séminaire. Les Pères et les Scolastiques nouvellement envoyés doivent les remplacer. »

— 2. « Le 15 août, fête de l'Assomption, nous avons assisté à tous les offices de la cathédrale; et nous avons été d'autant plus heureux de célébrer le triomphe de Notre Bonne Mère que ce jour là tous les offices y ont été présidés par nos confrères du Collège. Le

F. Drüllmann a chanté la G<sup>e</sup> Messe, et le P. Emonet a officié aux Vêpres ainsi qu'à la Procession.

« Un magnifique feu d'artifice fut tiré, de huit à dix heures, sur une des belles savanes avoisinant la ville de St Pierre. On le voyait parfaitement de l'un des Galateaux de l'Établissement. »

— 3. « La santé des Pères employés au Grand Séminaire se soutient toujours dans un bon état. Cependant, vers la fin d'octobre, le P. Le Souarin fut atteint d'une légère indisposition qui aurait pu avoir des suites assez fâcheuses, si l'on n'eût pris sans retard des précautions. Après quatre jours de fièvre et de maux de tête, qui ne l'empêchaient point de vaquer à ses occupations ordinaires, ce cher Père eut les mains, le visage et tout le corps couverts de taches rouges; on craignait que ce ne fût la rougeole. Mais heureusement ce n'était que des ébullitions qui n'eurent pas de suites, grâce aux soins que l'on prit aussitôt.

— 4. « La St Charles, Fête patronale du Grand séminaire, nous a donné la joie d'avoir au milieu de nous un certain nombre de nos confrères de St Pierre, M. l'Administrateur voulut bien venir lui-même en faire les honneurs. Les P. P. Blanpin, Chevalier et Colrat, débarqués à St Pierre ce jour là même vers midi, nous ménagèrent une heureuse surprise et un sensible plaisir en venant célébrer avec nous cette fête de famille.

« Quelques jours après, le St. Benoît, rappelé en France, quittait la C<sup>ie</sup>. Il s'est embarqué le 7 novembre.

— 5. « M. l'Administrateur est venu le 18 nov. présider les examens de fin d'année de nos séminaristes. Les résultats en ont été satisfaisants.

« Deux jours après les examens, nous nous réunissions aux Pères du Séminaire-College pour faire avec eux les exercices de la retraite annuelle. »



## C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrando

---

1. Détails sur la mort du P. Dufrien. — 2. Ses obsèques. — 3. Ses regrets à la Martinique. — 4. Service solennel à la Délivrando — 5. Le S. Le Balley. — Arrivée du S. Blaupin.

— 1. Nos chers confrères connaissent déjà la mort si regrettée du P. Dufrien, l'apôtre de N. D. de la Délivrando. Après quelques semaines de séjour au S. Cœur de Marie, le cher Père demanda et obtint l'autorisation d'aller passer un peu de temps dans sa famille, à Cours en Vimeu, près Abbeville. On pensait que l'air natal pourrait contribuer à le rétablir. Mais, hélas! il devait en être bien autrement. Malgré les bons soins dont il fut l'objet de la part surtout du bon curé de Cours, M. l'abbé Desflasselles, auquel nous devons exprimer ici toute notre reconnaissance le cher malade s'affaiblit de plus en plus. On eut bien désiré le voir revenir à la Maison. Mère, pour le soulever, à ses derniers moments, des secours et des consolations de la vie religieuse. Mais il était trop tard. Il déclina en quelques jours bien rapidement, et bientôt on apprit sa mort. Elle arriva le 26 juillet, un Vendredi, jour pour lequel le P. Dufrien avait une spéciale dévotion. M. le curé de Cours, son ami dévoué, entre les mains duquel il expira, rendant ainsi compte au C. R. Père de ses derniers moments et de ses obsèques:

„ Mon Très-Révérend Père, c'est avec une douleur bien grande que je viens vous annoncer une nouvelle à laquelle j'étais bien loin de m'attendre, au moins si tôt, lorsque j'avais l'honneur de vous adresser la lettre que vous avez dû recevoir aujourd'hui.

„ Après que j'eus écrit cette lettre, le P. Dufrien me demanda à se confesser, parce que, me dit-il, il voulait recevoir la 1<sup>re</sup> Communion en viatique. Il était

alors 10 heures du matin. Je lui ai dit que j'attendais deux confrères de ses amis. Il me pria d'attendre leur arrivée, pour qu'ils pussent m'accompagner dans cette cérémonie. A trois heures de l'après-midi, je me rendis à son désir. Croyant remarquer quelques symptômes alarmants, je lui proposai l'Extrême-Onction. Il reçut ces deux Sacraments avec une parfaite lucidité d'esprit et il édifia toute l'assemblée par son attitude qui dénotait toute la vivacité de sa foi, et par quelques bonnes paroles, comme il savait en tirer de son cœur de prêtre et de missionnaire. Une demi-heure après, ses idées commencèrent à se brouiller; et les progrès de la maladie furent si rapides qu'à 10<sup>h</sup> du soir je récitai pour lui les prières de la recommandation de l'âme. Le 11<sup>e</sup>, il reprit un peu de vie, ce qui dura jusqu'à 4<sup>h</sup> du matin. Il eut alors une bien douce agonie, et à 4<sup>h</sup> 1/4 il rendait sa sainte âme à Dieu.

« Ses dernières paroles furent pour la Cong<sup>e</sup> et pour la Martinique, où il était toujours de cœur. La dernière fois qu'il parut s'animer un peu, ce fut quand on lui parla de N. D. de la Délivrande: « J'ai bien travaillé pour son honneur, dit-il, et j'espère qu'Elle m'introduira dans le royaume céleste. » Je me plais à croire que son espoir est maintenant une réalité.

« Lundi prochain 29 courant, nous ferons ses obsèques. Tous les prêtres du voisinage qui l'ont visité dans sa maladie, doivent venir célébrer la 5<sup>e</sup> Messe dans l'église de Cours pour le repos de son âme. »

— 2.<sup>e</sup> « Voici, d'après une autre lettre de ce digne ecclésiastique, quelques détails sur les obsèques de notre cher confrère :

« Sachant, mon Très Révérent Père, combien le cœur d'un Père est sensible à tout ce qui regarde ses enfants, je crois devoir vous parler des obsèques de P. L'Enfrien.

Dix huit prêtres, un diacre et un sous-diacre ont répondu à mon invitation. L'église n'a pas pu contenir tout le monde qui est accouru, non seulement de la paroisse de Cours, mais encore des paroisses voisines.

« Pendant la courte allocution que j'ai faite à la louange de notre cher défunt, il y eut plus que des larmes, il y eut des sanglots. Et, quoique j'aie parlé près d'une heure, on regrettait de me voir descendre sitôt, tant on goûtait de satisfaction à entendre parler de ce zélé missionnaire, et tant il avait toutes les sympathies. Pour tout dire en un mot, Mon Très-Révérend Père, le P. Dufrien était aimé, estimé et vénéré de tous, il n'y a sur son compte qu'un sentiment qu'une parole : « c'est un saint en Paradis. »

« Je remercie le Bon Dieu de vous avoir inspiré, à vous, Mon Très-Révérend Père, que je remercie aussi, la pensée de déroger à votre sainte Règle, pour nous envoyer le P. Dufrien. Vivant, il nous a tous entraînés par la vivacité de sa parole animée par l'esprit de foi. Mort, il nous prêche par le souvenir .... Plus d'un de mes paroissiens, sans compter ceux des paroisses voisines, viendra verser de douces larmes sur la tombe du P. Dufrien, et le remercier de bien qu'il a fait à son âme. ... Je n'exagère pas en disant qu'il est aujourd'hui et qu'il sera encore plus à l'avenir invoqué comme un saint. » (Lett. du 31 juillet 1867.)

— 3. On a vu au dernier bulletin quels regrets le P. Dufrien avait laissés après lui à son départ de la Martinique, surtout au Morne-Rouge. Mais quand on apprit la douloureuse nouvelle de sa mort, ce fut un deuil général. Voici ce qu'écrivait une Sœur de St. Joseph en date du 3 sept.

« La triste nouvelle de la mort de notre cher Père Dufrien a retenti dans tous les coins de la Martinique, et a fait dans tous les cœurs une plaie profonde. Hélas ! personne ne s'attendait à une si rude épreuve ; tout le monde au contraire, se préparait à fêter son retour :

Mais Dieu en a disposé autrement.

« Le 19 du mois d'août, le triste son des cloches annonçait la perte douloureuse que nous venions de faire. Vous dire la désolation des habitans du Morne-Rouge serait chose impossible. Le même jour on a fait commencer une neuvaine de messes. Pendant le 3.<sup>e</sup> sacrifice, on n'entendait que les gémissemens du peuple accouru de toutes parts. A l'exception de deux ou trois familles blanches, toute la paroisse a pris le deuil. C'était quelque chose de triste et d'imposant à la fois que de voir tout ce peuple en deuil, même les hommes et les jeunes gens.

« Ses huit jours qui précédaient le service funèbre furent, pour ainsi dire, un temps de retraite. Tous les soirs il y avait réunion à l'église; on y récitait le chapelet pour le P. Dufrien. On n'entendait plus cette voix sonore qui, tant de fois, nous avait distribué la nourriture de l'âme avec tant d'abondance. Mais que ce silence était éloquent! Tout nous parlait de notre bon Père, et la foule semblait lui répondre par ses soupirs qu'elle était prête à faire ce qu'il avait tant de fois demandé. » (Lett. du 1.<sup>er</sup> Sept. 1867.)

— Un des journaux de la Colonie, le *Tropiqueux*, se fit l'écho de la douleur commune causée par la mort du P. Dufrien. Il publia à sa mémoire, sous le titre expressif de *Regrets* un article spécial, où il faisait le plus bel éloge du zèle infatigable, du généreux dévouement de l'apôtre de N. D. de la Délivrande. (N.<sup>o</sup> du 28 août 1867.)

— Le 21, le jeudi, 29 août, eut lieu dans l'église de N. D. de la Délivrande un service solennel pour le repos de l'âme du P. Dufrien. Voici quelques détails à ce sujet d'après le *Bulletin* de la C<sup>te</sup> de Fort-de-France, à défaut de ceux des C<sup>tes</sup> de St-Pierre et du Morne-Rouge.

« Le service solennel célébré à la mémoire du cher Père Dufrien a été vraiment bien beau. La cérémonie était présidée par M. l'Administrateur du diocèse. Il était

accompagné d'un des vicaires de la Cathédrale. La paroisse du Fort-Saint-Pierre était représentée par M. le Curé et deux de ses vicaires. Venaient ensuite M. M. les Curés du Centre, du Prêcheur, de la Basse-Pointe, des Anses-d'Arètets, et M. le vicaire du Carbet. M. l'ad. ministreur de Fort-de-France, et l'un de ses vicaires avaient aussi voulu venir s'associer à notre douleur et à nos prières.

La magnifique église de N. D. de la Délivrande, veuve de son pasteur si regretté, avait revêtu ses ornements de deuil. Les autels étaient tendus de noir, ainsi que le sanctuaire, la nef et les deux chapelles collatérales. La chaire sacrée elle-même, qui avait retenti tant de fois de la voix du zèle missionnaire, et en ce moment muette et silencieuse, était couverte d'un voile lugubre. De longs crépès flottants étaient suspendus aux fenêtres; et d'autres étaient attachés aux lustres, aux croix etc. Dans la partie supérieure de la nef, en face du maître-autel, au milieu d'une chapelle ardente, était érigé un superbe catafalque, au-dessus de l'autel principal s'élevait un arc de triomphe, étincelant de lumières, qui semblait dire à tous les regards que celui dont on déplorait si justement la perte, était déjà au Ciel. L'église entière était illuminée; et ces lumières éclatantes, répandues sur les vêtements de deuil, ajoutaient à cette pompe funèbre comme un air de fête céleste. Et, en effet, c'était si bon peut parler ainsi, le Dies natalis de l'apôtre de la Martinique et de N. D. de la Délivrande. Le Ciel du Morne-Rouge, ordinairement si sombre et si pluvieux pendant la saison de l'hivernage, et que, ce jour-là, était celui de la belle saison, semblait de son côté favoriser cette pieuse croyance.

La multitude des fidèles accourus à cette cérémonie était considérable; jamais l'église de la Délivrande ne vit une plus grande affluence. Outre les habitants

du *Thorne-Rouge* qui, en cette circonstance, avaient suspendu leurs travaux comme pour un grand jour de fête; on y remarquait une foule de personnes de distinction, venues des paroisses voisines, principalement de *S. Pierre* et de *Fort-de-France*, où le *P. Dufrien* avait eu plus souvent l'occasion d'exercer son zèle apostolique.

« On y voyait pareillement plusieurs Sœurs de *S. Joseph*, avec la Révérende Mère *Onézime*, leur Supérieure Provinciale.

« Le chant des laudes et d'un nocturne du bel office des morts, précéda la messe solennelle, qui fut célébrée par le *P. Emonet*. Le *P. Renaud* faisait l'office de *Diacre*, et le *P. Babet* celui de sous-*diacre*.

« Après l'Évangile, *M. l'Administrateur de Fort-de-France* monta en chaire, et prononça l'oraison funèbre du *P. Dufrien*. Il prit pour texte ces paroles de l'Apôtre: « *Bonum certamen certavi, fidem servavi; cursum consummavi; in reliquo reposita est mihi corona justitiae.* » L'orateur en tira le meilleur parti. Il mit d'abord sous les yeux de son auditoire le récit abrégé de la vie du Religieux Missionnaire. Il le montra au sein de la famille, au collège, au Grand-Séminaire et pendant les premières années de son sacerdoce, avant son entrée dans la *Cong.*. Puis, il le fit voir quittant la terre natale, pour voler vers une nouvelle terre promise, plus digne de son zèle apostolique. Comme un autre *Xavier*, le pieux missionnaire va d'abord retremper son âme à l'ombre d'une de ces maisons religieuses, où se forment les vrais apôtres; après quoi, sur l'ordre d'un second *Égnace*, il traverse les mers et vient aborder sur ces lointains rivages, où l'attend une abondante moisson. Bientôt, à sa voix, la paroisse du *Thorne-Rouge* est changée, de nombreuses confréries s'y établissent, l'église de *M. D. de la Délivrante* est transformée et embellie; et, sur le penchant d'une colline voisine, que

rappelle la montagne du Golgotha, s'élève un chemin de croix monumental, que les regards du pieux pèlerin contemplant avec amour, et qui est un objet d'envie et d'admiration pour toute la Martinique.

« Mais, ce n'est pas assez, pour l'ardent missionnaire. Le terrain qui lui est échu en partage est trop étroit pour son zèle. Que de brebis égarées, dans cet immense diocèse, sont encore exposées à la fureur des loups!! A cette pensée, son zèle ne connaît plus de bornes. Nommé Supérieur des missions diocésaines par son évêque, il parcourt tour à tour les différentes localités de la colonie, annonçant l'Évangile, distribuant des conseils au saint tribunal, faisant des exhortations salutaires, et opérant partout sur son passage de nombreuses, et quelque fois d'éclatantes conversions.

« D'où lui venait ce courage? Qu'est-ce qui lui inspirait cette ardeur? C'était cette foi vive dont il était rempli. Le pieux et zélé missionnaire savait que nous ne pouvons rien sans Dieu; que c'est Lui qui dissipe les ténèbres de l'intelligence et embrase les cœurs du feu sacré de son amour; que c'est Lui, en un mot, qui sauve les âmes, et que le prêtre n'est qu'un instrument dont il veut bien se servir pour travailler à sa vigne. Plein de ces sentiments, avant d'adopter une entreprise, quelque bonne et sainte qu'elle lui parût au premier abord, il avait toujours soin de consulter dans la prière la Volonté divine; et ce n'était qu'après s'être moralement assuré que Jésus et sa S<sup>te</sup> Mère l'avaient pour agréable, qu'il s'y adonnait. Mais alors il se livrait tout entier, prêt à sacrifier même sa vie pour la conduire à une heureuse fin. Toujours, cependant, il ne faisait dépendre le succès que du Ciel, vers lequel, comme Moïse, il levait sans cesse les bras, jusqu'à ce que les ennemis du peuple qui lui était confié, eussent été mis en déroute.

Enfin, épuisé par tant de travaux, l'intrepide

soldat du Christ est arrivé au terme de sa carrière, et cela, à 40 ans. Il a pu dire à cet âge : « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* » « *Car il n'en est pas de la vie des saints comme de celle des autres hommes. Elle ne se mesure pas sur les années, mais bien par leurs œuvres et leurs vertus. Or, quiconque a été témoin des actions du P. Dufrien, ne peut s'empêcher de lui appliquer cette parole de la S<sup>te</sup> Écriture : « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* » Ses jours étaient pleins, sa mission était accomplie, et c'est pourquoi il a quitté cette terre du Morne Rouge et de la Martinique, arrosée de ses sueurs, et, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, encore imprégnée de ses traces ; il a quitté cette terre qui lui était si chère, et pour laquelle ont été ses dernières paroles ; mais il l'a quittée pour aller au Ciel recevoir la couronne de justice, digne récompense de ses glorieux travaux apostoliques. ....*

— « C'est fut, en substance, le discours prononcé par M. l'Administrateur de la paroisse de Fort-de-France à la mémoire du P. Dufrien. Il fut écouté avec la plus religieuse attention, et arracha, à diverses reprises, des larmes à l'assistance profondément émue.

« Cette cérémonie funèbre se termina par l'Absoute, que donna M. l'Administrateur du diocèse. Sa voix entrecoupée, trahissait une vive émotion, qu'il s'efforçait en vain de cacher. » *Ecce quomodo amabat eum!* ...

« Après le service solennel, un déjeuner fut servi au presbytère à M. M. les ecclésiastiques présents à la cérémonie. Un seul laïque de distinction, ami dévoué du Père Dufrien, faisait partie de cette seconde réunion, présidée, comme la première, par M. l'Administrateur du diocèse.

— 5. En attendant l'arrivée de celui qui devait remplacer le P. Dufrien, le P. Le Belley s'était dévoué et multiplié de son mieux pour satisfaire aux exigences du saint ministère pour la paroisse et le pèlerinage. Le bon Dieu l'avait soutenu dans cette tâche bien lourde,



et il remit toutes choses en bon état au P. Blanpin, lorsque celui-ci vint prendre la place du P. Dufrien.

« Arrivé le 4 novembre à la Martinique, le P. Blanpin, commença aussitôt à remplir ses nouvelles fonctions. Et dès le 25 décembre suivant, il écrivait: « Outre le ministère ordinaire à N. D. de la Délivrante, j'ai prêché deux fois à la Cathédrale et donné deux retraites, l'une aux Frères de Floëmel, l'autre aux Sœurs de Saint-Joseph, avec l'assistance pour celle-ci du P. Emonet. » Ce n'est pas le travail qui manquera. Quisse la santé ne pas faire défaut!

— Dès son arrivée dans la colonie, le journal, le Propagateur fit paraître un article sur la dévotion à la Mère Admirable, en racontant la guérison merveilleuse du P. Blanpin. Cet article se termine par ces lignes:

« Le R. P. Supérieur de la Congrégation du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, désireux de rendre un éclatant hommage à la gloire du R. P. Dufrien, en lui donnant un successeur capable et digne, à tous égards, de le remplacer et comme Supérieur des missions de la Martinique et comme curé de la paroisse de N. D. de la Délivrante, a porté son choix sur le R. P. Blanpin. Certes, d'après tout ce que l'on vient de lire, et la réputation de zèle, de dévouement, de sainteté que cet éminent religieux s'est faite à Bourbon, et dont le parfum la précède parmi nous, ce choix ne pouvait être plus heureux. aussi le nouveau missionnaire a-t-il été accueilli avec la confiance et le respect qui lui sont dus.

« Le R. P. Blanpin a pris possession de sa paroisse lundi dernier, jour de la fête de Saint Charles Borromée, son patron, et a dit la messe à l'autel de N. D. de la Délivrante, la veille de l'anniversaire de sa guérison miraculeuse devant l'image de la Mère Admirable.

« Il est présomable que cette dernière appellation de Mère

sera jointe à celle sous laquelle elle est invoquée au Morne-Rouge et que les pèlerins adresseront leurs vœux à « Notre-Dame-de-la-Délivrante la Mère admirable.

Les Habitants du Morne-rouge espèrent que le R. P. Le Belley, l'auxiliaire si modeste et si dévoué du brillant apostolat du R. P. Dufrien, leur sera conservé. Le court intérim dont il a été chargé a fait ressortir d'une façon irrésistible les qualités qui distinguent ce pieux missionnaire dont la parole sait trouver si facilement le chemin du cœur. (1)

(Morne-Rouge, le 9 novembre 1867.)

E. L.

## Guyane française.

### C<sup>té</sup> de Cayenne.

1. Santé. — 2. Mutations. — 3. Passage de M<sup>gr</sup> de Surinam. — 1<sup>ère</sup> Comm<sup>m</sup> et réunion des Associations présidées par lui — 4. La Fête à l'Année. — 5. Abandon de Mondélice. — 6. Abandon de Mondélice.

Extrait du Bulletin de la C<sup>té</sup>. — 1. Lors de son retour à la Guyane, le P. Sedhu avait repris, comme on l'a vu au dernier Bulletin, le poste qu'il avait déjà précédemment occupé à Rémire. Depuis l'abandon de Mondélice, il est rentré à la C<sup>té</sup> de Cayenne. Sa santé malheureusement laisse toujours à désirer. Il a même eu deux fois une assez forte fièvre qui l'a beaucoup affaibli.

Le P. Guyodo lui-même, à la suite de la première Communion des enfants qu'il avait achevé de le fatiguer, se vit obligé de prendre pendant quelque temps un repos absolu. Il entra à l'hôpital le 3 sept. et n'en sortit que le 8 octobre suivant. Depuis, sa santé a été meilleure, mais on pense cependant qu'un voyage en France sera plus ou moins nécessaire pour retremper ses forces.

— 2. Le retour du P. Sedhu et l'abandon de Mondélice

ont enfin permis d'envoyer un compagnon au P. Kraemer, qui était seul à Mana depuis déjà trop long temps. Le Père Pompey est allé le rejoindre au mois d'août.

Mais en retour les occupations nombreuses dont nos chers confrères de Cayenne étaient chargés, leur faisaient vivement désirer l'envoy d'un nouveau Père. Le C. R. Père a désigné un des nouveaux Profes, le P. Bonnet pour cette mission. Parti de France au mois de nov., le P. Bonnet s'est arrêté quelque temps à la Martinique où il a dû bientôt s'embarquer pour Cayenne.

Quant au P. Louis de Gonzague, précédemment attaché à l'œuvre de Mondélice, il a quitté Cayenne au mois de novembre, pour se rendre à la C. de Port-d'Espagne (Crimidad).

— 3. Pendant ce semestre, dit le bulletin de la C. de Cayenne Mgr. G. Evêque de Surinam (1). Il y arriva quelques jours avant la belle fête de l'Assomption. On alla le recevoir au quai en procession. Il entra dans l'église vers les 11<sup>h</sup> et célébra la S. Messe. La foule était nombreuse. C'était la première fois qu'on voyait un évêque à Cayenne.

Monseigneur officia pontificalement le jour de l'Assomption. Le Dimanche, 26 août, fête du St Cœur de Marie, il voulut bien présider une 1<sup>re</sup> Comm. de 250 enfants environ. Quoique s'énonçant avec peine en français, il fut admirable dans les exhortations qu'il fit avant et après la communion.

Le Dimanche suivant, Sa Grandeur présidait encore à la fête de l'association des filles du St Cœur de Marie. Cette fête avait été précédée d'une retraite. Tout le monde se fit un devoir de se préparer pour ce grand jour. Monseigneur reçut lui-même dans l'association une douzaine de jeunes filles, en admit seize autres comme approbanistes, et bénit les enfants

Mgr. Swinkels. Liguorien, vic. ap. de la Guyane hollandaise.

des Congréganistes mariées. Celles-ci n'assistent aux réunions de l'œuvre que deux fois dans l'année, aux fêtes principales. Le Trélat leur adressa une touchante allocution, dans laquelle il leur fit comprendre les devoirs et les obligations d'une mère chrétienne.

« La présence de ce vénérable Pontife a fait à Cayenne une impression profonde. Aussi à son départ, fut-il accompagné d'une foule immense jusqu'au lieu de l'embarquement. A l'exemple de M. S., quand il fut un peu au large, le vénéré Trélat donna de loin sa dernière bénédiction aux habitants de Cayenne. Jamais on n'oubliera sa visite. »

— 4.° On se rappelle qu'à la mort du cher Père Durand, tous les habitants de Comégrande avaient demandé avec instance d'emporter avec eux, dans leur cimetière, le corps de leur bien-aimé Pasteur. Cette consolation leur fut accordée; et le bon Père repose depuis au milieu d'un peuple qu'il a évangélisé, près d'une église qu'il a fait bâtir, et dans une paroisse dont il a obtenu l'érection.

« Mais ce n'était pas assez pour ces bonnes gens. Ils voulurent laisser à leurs enfants un témoignage de leur reconnaissance et un souvenir de tout le bien opéré parmi eux par ce zélé missionnaire. Ils bâtirent pour renfermer son tombeau, une petite chapelle funéraire de deux mètres de large sur trois de long. Elle est fermée aux extrémités par des cloisons bien travaillées et sur les côtés par des barreaux. Au milieu s'élève une tombe décorée d'un marbre avec une inscription.

« Ce fut le 13 d'août qu'eut lieu la bénédiction et la pose de ce marbre. La cérémonie avait été annoncée longtemps d'avance, tous l'attendaient avec impatience. Pour lui donner encore plus de solennité, on remit à ce jour une première communion d'adultes, 4<sup>re</sup> parée depuis un certain temps. Le P. Guyodo

y alla dès le lundi 7 août pour prêcher la retraite. Matin et soir, les retraitants avaient une heure ou deux de travail manuel, sous la direction d'un Père. On les occupait à nettoyer autour de l'église et à tout préparer pour le grand jour.

« Le samedi, vers 6 h. du soir, M<sup>gr</sup> le Préfet apostolique arrivait de Cayenne avec M. Cyrien. On le recut avec tous les honneurs dus à son rang. Le lendemain il présida à la cérémonie de première Communion, et dans l'après-midi, érigea canoniquement une Confrérie de jeunes filles sous le titre du S<sup>cr</sup> Cœur de Marie, déjà commencée par le P. Durand.

Le lendemain 13 août, se fit la bénédiction et la pose du marbre sur la tombe du P. Durand. Le service solennel commença à 7 h. On avait dressé un petit catafalque, et devant le catafalque était le marbre sur un brancard. On permit à tous ceux qui avaient communie la veille de s'approcher encore de la S<sup>te</sup> Table. Après la S<sup>te</sup> Messe, M<sup>gr</sup> bénit solennellement le marbre, fit l'absoute, et adressa à l'assistance quelques paroles qui firent verser des larmes à tout le monde.

« Enfin, on se mit en procession. Quatre des plus dignes de la paroisse portaient le marbre, et quatre autres les coins du poêle. On arriva ainsi au tombeau en chantant le miserere. On l'avait orné de feuillage, et un grand nombre de bougies brûlaient tout autour. La population entière entourait le tombeau, et pendant la cérémonie tous versèrent des larmes au souvenir de leur bon Père. »

— 5. « Cette œuvre de Comnégrande fut commencée sur la fin de 1855 par le P. Durand. Il éleva d'abord un vaste hangar couvert en feuilles du pays. Ce fut pendant plusieurs années son habitation, son église et sa sacristie. Cet état de pauvreté n'arrêtait point les conversions; c'est au contraire, dans ce moment surtout,

que les pauvres pécheurs venaient le consoler de ses peines et de ses fatigues. Plusieurs années après, il bâtit un presbytère, qui sert encore aujourd'hui. L'Administration récompensa enfin son généreux dévouement. Elle érigea le quartier en paroisse, et obtint du Ministère la construction d'une église dans le quartier.

« Dès lors, ce pauvre peuple avait un pasteur à poste fixe, un lieu de réunion pour prier, plusieurs œuvres comme le rosaire et l'association de la St<sup>e</sup> Vierge; pour conserver les âmes dans la piété, et enfin l'Archiconfrérie du St et Im<sup>e</sup> Cœur de Marie pour ramener au Bon Dieu les pécheurs. Tout était donc bien organisé, il n'y avait plus qu'à continuer le bien commencé, nous pouvions désormais en remettre le soin à d'autres. Pour nous, du reste, la desserte de Comnigrande n'était pas facile à concilier avec la vie de Ct<sup>e</sup>. Un Père ne pouvait y demeurer seul; et y aller chaque semaine de la maison de Cayenne était bien difficile. On a donc prié M<sup>gr</sup> Dossat, d'y nommer un curé, maintenant que la paroisse est bien établie. M. Anxiomas a été nommé à cette charge le 16 août. Mais cependant nous nous proposons bien d'aller tous les ans célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de notre cher Père Durand. »

— C. « Quant à l'œuvre de Mondélice, elle a été définitivement abandonnée le 11 août, selon le décret donné à la 1<sup>re</sup> Partie du Bulletin. Ce n'a pas été sans regrets de la part de nos chers confrères de Cayenne, de P. Guyodo surtout. Mais le peu de résultats obtenus jusqu'ici au prix de nombreux sacrifices ne permettaient plus de continuer.

On avait d'abord espéré pouvoir céder la propriété de Mondélice à l'Administration coloniale pour y établir la léproserie. Ces projets n'ont pas abouti. Le P. Guyodo a proposé aux engagés qui

se trouvaient sur la propriété de travailler à la part. La plupart ont accepté. On espère ainsi pouvoir en retirer encore quelque chose jusqu'à ce qu'on puisse s'en défaire à des conditions favorables.

## Ctè de Mana.

1. Fête-Dieu. Visite de M. g<sup>e</sup>. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup> et Conf. — 2. Fêtes de Juillet et d'août. arrivée du S. Dommepeuy. — 3. Excursion du S. Kraemer dans le haut du fleuve. — 4. Fêtes de la Toussaint, Immac<sup>e</sup> Concept<sup>e</sup> et Noël — 5. Lettre du Sire Kraemer sur son voyage.

Nous recevons enfin un bulletin de Mana, et nous espérons qu'il nous sera désormais envoyé régulièrement. Ce bulletin parle d'abord de la Fête-Dieu, qui a été célébrée cette année avec une solennité toute particulière.

— 1. — Vous avions en ce moment la visite de M. g<sup>e</sup> le Préfet apostolique, et cette fête avait en outre été choisie pour le jour de la 1<sup>ère</sup> Communion.

„ M. g<sup>e</sup> était arrivé une huitaine de jours auparavant. M. l'abbé Vincent, qui l'avait accompagné, prêcha la retraite des enfants. Le jour tant désiré remplit tous les cœurs d'une s<sup>te</sup> allégresse. Monseigneur dit la messe de 1<sup>ère</sup> Communion; et après un discours éloquent, il donna solennellement la Bénédiction Papale. Vingt-sept élus ont eu le bonheur de recevoir le divin Maître pour la 1<sup>ère</sup> fois, et trente et un, le soir, ont reçu le Sacrement de Confirmation. Le lundi suivant, M. g<sup>e</sup> le Préfet apostolique faisait voile vers Cayenne en charrè de Mana, et du bon accueil qui lui avait été fait. „

— 2. — Le mois de Juillet s'est ouvert par la fête de la Visitation. Les confréries établies à Mana l'ont célébrée religieusement; la fête du Précieux Sang qu

tombait le Dimanche suivant a aussi porté ses fruits.

« Ensuite est venue la solennité de l'Assomption. Il y a eu, comme toujours, beaucoup de dévotion envers Marie, et bien des personnes ont participé au banquet sacré. Par contre, les réjouissances du dehors ont été bruyantes à l'excès et bien douloureuses pour le cœur du prêtre.

« Nous avons célébré aussi avec beaucoup de magnificence la Fête du St-Cœur de Marie, seconde Fête patronale de la Cong<sup>g</sup>. Le P. Tommepuy venait d'arriver les jours précédents. » Après être resté si longtemps seul, combien je comprenais, dit le P. Krämer, et combien je goûtais cette parole de la S.<sup>te</sup> Ecriture : « Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum! » Et surtout en ce jour du Cœur-Saint et Immaculé Cœur de Marie.

« C'est aussi la fête patronale des Enfants de Marie. Cinq jeunes personnes ont été recues en ce jour dans l'association. Il y a eu bon nombre de Communions.

« Le 1.<sup>er</sup> Dimanche d'octobre était la fête patronale du Rosaire perpétuel de la S.<sup>te</sup> Vierge. On a recu une dizaine de membres qui se sont consacrés avec bonheur à Marie. Cette confrérie fait beaucoup de bien et donne ordinairement le bon exemple. »

— 3. « Le P. Krämer avait depuis longtemps le désir d'aller faire une nouvelle excursion chez les nègres Bonis. L'arrivée du P. Tommepuy lui a enfin permis de mettre ce projet à exécution. Le cher Père est parti de Mana le 9 octobre; et après 10 jours de navigation, il a abordé chez la tribu des Paramalhas, anciens fugitifs hollandais. Lors de son départ de Mana, il était plein de santé et d'espérances. Vers le milieu de novembre on a recu de ses nouvelles. Il réussissait à merveille et avait été parfaitement accueilli. »

— 4. « Le P. Tommepuy se trouvait seul pour la fête de la Toussaint, qu'il a célébrée de son mieux. La veille,



une foule compacte n'a cessé de se tenir aux abords du confessionnal. Le lendemain donc grande fête. Puis le soir, il y a eu procession au Cimetière avec le plus bel ordre et le plus grand recueillement.

« A la fête de l'Immaculée Conception, le P. Jésuite du Pénitencier voisin, la Pointe française, est venu à Mana et a prêché le matin à la Grand'Messe, et le soir au Salut du C. St. Sacrement. L'église était chaque fois littéralement pleine de monde.

« A Noël, les offices étaient célébrés avec une nouvelle pompe et avec une affluence considérable de personnes. Il y a eu près de 200 communions. De telles journées ne sont pas sans fatigues, surtout quand on est seul; mais les consolants résultats que l'on en retire dédommagent grandement le missionnaire, en même temps qu'elles l'aquerrissent de plus en plus pour de nouvelles luttes contre l'ennemi des âmes. »

— 5. Le C. R. Père espère avoir du P. Kraemer, un rapport détaillé sur son excursion dans le haut du fleuve. Voici, en attendant, un extrait d'une lettre qu'il écrivait au P. Guyodo au mois de novembre.

« Je m'étais proposé, en quittant Cayenne, d'aller visiter d'abord les Bonis, qui m'attendaient. La divine Providence en a disposé autrement; plusieurs circonstances m'ont forcé de renoncer à mon projet, et me voilà chez les Paramalkas, établis à cinq jours de canotage de St-Laurent, sur une crique à laquelle ils ont donné leur nom. Elle est située sur la rive gauche du Maroni, possession Hollandaise.

« Je n'entre pas maintenant dans beaucoup de détails; je vous dirai seulement que le deux Novembre dans une deuxième et dernière conférence, il a été arrêté d'une voix unanime que tous quitteraient le pays dans deux mois; pour aller s'établir dans le haut de la Mana qui appartient aux français.

Le grand Moan (le roi ou le chef-suprême), a prononcé l'arrêt. Je suis obligé de rester ici jusqu'à cette époque, pour les conduire dans le lieu qu'ils ont choisi.

« Les Paramalkus ne sont pas très-nombreux; ils jouissent tous d'une bonne santé, ils sont vigoureux, actifs et laborieux. Les vivres abondent chez eux, ils se perdent même. Leur établissement dans la Moana demandera quelques sacrifices pécuniaires. Je leur ai promis de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce que leurs cultures soient en rapport. Les vivres qu'ils possèdent à Paramalha pourront leur suffire. Ils pourront venir en chercher de temps en temps. Il leur faudra de la poudre et du plomb, car le gibier abonde dans le haut de la Moana. Ils feront des canots et du bois, et, avec cela, ils achèteront du linge. Ils s'occupent en ce moment à construire de grands canots pour le transport de leurs bagages.

« Tous manifestent le plus grand désir de s'instruire. Les enfants, qui peuvent assister au catéchisme, récitent déjà les prières: notre père, je vous salue Marie, et je crois en Dieu. Les grandes personnes ne peuvent guère y assister à cause des préparatifs du voyage. Aussi ai-je cru devoir différer leur baptême jusqu'à leur arrivée à Mana. J'ai tout lieu de croire que la grande pompe, que nous donnerons à cette touchante cérémonie, fera la plus heureuse impression sur tous les cœurs. Les Bonis, qui sont leurs amis, les suivront selon toute apparence, et les Tolidoux ne resteront pas non plus indifférents. »



## Trinidad.

## Cité de Port- d'Espagne.

1. Fête du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. — 2. Retour de Mg.<sup>r</sup>. Sa visite à la Cité — 3. 1<sup>re</sup> Comm.<sup>e</sup> et Confir.<sup>n</sup>. Fête patronale du Collège. Inés Conception. — 4. Examens de fin d'année. Distrib.<sup>n</sup> des prix. Discours du P. Corbet. — 5. Re- traite annuelle. — 6. vacances du Collège. Voyages.

— 1. Nous commençons notre Bulletin par quelques mots sur la fête du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. Cette solennité si chère à tous les membres de la Cong<sup>g</sup> a été célébrée en notre Cité avec toute la pompe que nous permettaient notre pauvreté. Une neuvaine de prières nous y avait préparés; et pen- ce temps, nos cœurs ont bien souvent franchi le vaste Océan pour s'unir à tous nos bien aimés confrères de la Mai- son- Mère.

„ Les Sœurs de S.<sup>t</sup> Joseph nous étaient venues large- ment en aide pour la décoration de notre Sanctuaire, aussi tout était arrangé avec le plus grand goût. Un pe- tit autel, dressé dès la veille comme par enchantement, por- tait un tableau du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, devant lequel des bougies ont brûlé durant tout le jour. Pour donner plus d'éclat à la cérémonie du soir, le P. Supérieur avait invité les R. R. P. P. Dominicains et d'autres ecclésiast- iques à la bénédiction du S.<sup>t</sup> Sacrement. Le R. P. Bion, Vicaire général, nous a donné un beau sermon. Il y a fait comme le panégyrique de notre Vénéré Père et a parlé de la Cong<sup>g</sup> dans les termes les plus élogieux.

— 2. „ A la nouvelle du retour de Mg.<sup>r</sup> l'Archevêque, parti au printemps pour l'Europe, le clergé et les fidèles avaient préparé à Sa Grandeur une réception des plus brillantes; le Gouverneur lui-même avait offert son canot pour faire débarquer le premier Pasteur du diocèse. Mais Monseigneur arriva de nuit, le dimanche matin 6 oct,

et se rendit au Presbytère, accompagné seulement de son grand vicaire. C'était la fête de S. Rosaire, et Sa Grandeur voulut officier pontificalement en son église cathédrale pour son heureuse arrivée. Sur l'avis du Vicaire g<sup>al</sup>, tout l'Établissement se rendit, musique en tête, à la Messe pontificale. Le P. Corbet fit, près de Monseigneur, l'office de prêtre assistant, sur l'invitation même du Prélat. Avant de donner la bénédiction papale, Sa Grandeur fit part à tous les fidèles des belles choses dont Elle avait été témoin dans la Ville sainte, pendant les grandes fêtes du centenaire de S. Pierre, et elle manifesta sa joie de se retrouver au milieu de ses enfants après cinq mois d'absence.

Le Vendredi suivant, Monseigneur vint faire sa visite au collège. Chacun mit du sien pour le recevoir le mieux possible. Les enfants en uniforme, étaient rangés sur deux lignes jusqu'à la porte d'entrée. Au premier bruit de la voiture qui portait le Prélat, la musique instrumentale fait retentir les airs d'un de ses chants favoris. Le P. Supérieur reçoit Sa Grandeur et la conduit au trône qui lui avait été préparé dans la grande salle de récréation. Tout le monde prend place autour de Monseigneur, et deux élèves sortent des rangs et lui expriment, l'un en français, l'autre en anglais, nos félicitations pour son heureux voyage et aussi nos remerciements pour avoir bien voulu visiter ses enfants du Collège de l'Immaculée Conception. Monseigneur répondit à ces deux compliments par les paroles les plus bienveillantes. Après nous avoir parlé de son voyage, il nous entretint des démarches qu'il avait faites en Angleterre en faveur de l'Établissement. Avant de se retirer, Sa Grandeur voulut nous donner la bénédiction papale, et distribuer à tous un petit souvenir du Centenaire. Les enfants reçurent une médaille frappée aux effigies des S. S. Pierre et Paul et de Pie IX; les membres de la C.É. reçurent chacun une petite Croix bénite par le Saint-Père. La musique vocale

avait préparé deux beaux morceaux pour la circonstance; en latin et en français. Monseigneur, en se retirant parut très-satisfait. »

— 3. « Le jour de la fête du Patronage de la S<sup>te</sup> Vierge a eu lieu la 1<sup>ère</sup> Communion de onze de nos enfants. Ils y avaient été préparés par une retraite de trois jours qui nous a donné de grandes consolations. Les dispositions des enfants étaient si bonnes qu'on était heureux de les voir s'approcher ainsi de la S<sup>te</sup> Table pour la 1<sup>ère</sup> fois. Ceux qui avaient déjà fait la 1<sup>ère</sup> Communion pouvaient aussi prendre part à la retraite, mais, sans la moindre obligation. Personne cependant n'a voulu rester en arrière, tous ont suivi les exercices avec recueillement, et tous aussi ont voulu accompagner leurs jeunes frères au Banquet du Seigneur. »

« Monseigneur avait bien voulu venir dire la Messe de 1<sup>ère</sup> Communion; il donna aussitôt après la Confirmation. Les exercices du soir furent présidés par le P. Supérieur, qui fit un sermon pour la rénovation des vœux du baptême. »

— 4. « Le P. Browne, destiné de nouveau après sa Profession pour la Trinitad, est arrivé pour célébrer avec nous la fête de S<sup>te</sup> Im<sup>é</sup> Conception, fête patronale du Collège. Le Sanctuaire, mais surtout l'autel de la S<sup>te</sup> Vierge, était décoré avec un très-bon goût. Le lys, emblème de la pureté virginale de notre bonne Mère, resplendissait de tous côtés, Le chant et la musique ajoutèrent un nouvel éclat aux offices de la journée. Ce qui surtout produisit la plus douce impression, c'est un superbe motet religieux exécuté par trois artistes de la ville avec accompagnement d'harmonium. Le P. Supérieur avait invité à venir partager le dîner de la C<sup>te</sup> quelques amis dévoués du Collège. La fête s'est terminée par un sermon et la Bénédiction solennelle du C. S. Sacrement. »

— 5.° Le lendemain ont commencé nos Examens de fin d'année. Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque et son Excellence le Gouverneur de l'île n'ont pas dédaigné d'y assister, ils les ont suivis avec intérêt et ont paru bien satisfaits. Pendant les deux jours que durèrent ces examens, beaucoup de pères de familles sont aussi venus pour être témoins des succès de nos enfants.

« Le samedi 14 décembre, eut lieu la distribution des prix; elle attira au Collège l'élite de la société Orinidienne. On avait disposé pour cette fête une vaste salle en faisant disparaître quelques cloisons mobiles. Grâce à l'entrain des élèves, elle fut bientôt splendidement décorée. Au milieu des guirlandes et des festons de fleurs, flottaient les drapeaux des différentes nations ayant des consuls dans la ville.

« A 1<sup>h</sup> de l'après-midi, la voiture du Gouverneur entra dans la cour du Collège. Son Excellence était accompagnée de sa dame, de son aide de camp et de son Secrétaire privé. Dès qu'on l'aperçut, la musique instrumentale salua le Chef de la Colonie par l'air national "God save the Queen, Dieu sauve la reine. Toute l'assemblée se leva et resta debout, pendant tout le morceau, dans une attitude respectueuse. A la droite du Gouverneur et sur un fauteuil pareil, se trouvait M<sup>gr</sup> l'Archevêque, et à côté de Sa Grandeur la dame du chef de la Colonie. A la gauche de Son Excellence était le Major de St. James, Commandant des troupes de la reine; puis venaient l'officier supérieur de police, bon nombre d'officiers de la reine, des conseillers de la Colonie, des Magistrats, les R. R. P. Dominicains, plusieurs ecclésiastiques et un grand nombre d'autres personnes.

« Deux compliments furent lus par les élèves, l'un en anglais au Gouverneur, et l'autre en français à Monseigneur. Son Excellence répondit de même en anglais, et Monseigneur l'Archevêque en français;

mais dans un langage différent on remarquait la même bienveillance et la même sympathie.

„ Le discours d'usage fut fait par le P. Supérieur. Il dura trois quarts d'heure; mais il était si plein d'intérêt pour l'auditoire, qu'il fut écouté avec une attention soutenue. Le P. Corbet avait pris pour thème cette question. Que faut-il pour rendre le collège florissant? Et il montra qu'il fallait un triple concours 1<sup>o</sup> le concours des Professeurs; 2<sup>o</sup> le concours des familles et 3<sup>o</sup> enfin le concours des élèves. Après la distribution des voix, plusieurs personnes demandèrent au P. Supérieur de faire imprimer ce discours. Le Gouverneur lui-même s'attendant à le voir paraître dans un des journaux de la colonie, en commanda 100 exemplaires à l'avance. Mais le P. Supérieur ne crut pas devoir livrer ce discours à l'impression à cause de certains points sur lesquels il avait insisté près des familles. Il s'était élevé notamment contre l'envoi prématuré des enfants en Europe, à un âge encore trop jeune. Ces avis entendus en passant avaient été bien accueillis; mais livrés à la publicité par les journalistes, ils auraient pu exciter des froissements dans telle ou telle famille qui se serait crue atteinte. „

— 5. „ Quand tout dans la maison fut rentré dans le calme accoutumé, le 18 au soir, tous les membres de la C<sup>te</sup>, Pères, Frères et Scolastiques, commencèrent ensemble les exercices annuels de la retraite. Le Père Supérieur faisait chaque jour une conférence sur les points les plus adaptés à notre position, à nos charges et occupations. Venait ensuite la lecture des Constitutions. Le soir, les Pères et les Frères avaient séparément leur lecture spirituelle, et le P. Supérieur donnait à tous le sujet d'oraison. Cette retraite s'est terminée la veille du St. jour de Noël par la cérémonie du renouvellement des vœux pour cinq ans des C. F. Patrick, Auguste

et Edmond, la rénovation des vœux et engagements des autres membres de la C<sup>te</sup>, et la bénédiction solennelle du S<sup>t</sup> Sacrement.

« Deux jours après, le P. Supérieur dormait de nouveau les exercices de la retraite aux Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph réunies à Port-d'Espagne de plusieurs C<sup>tes</sup> des îles voisines. »

— 6. — Pour se reposer des fatigues de l'année scolaire, nous avons accepté l'offre réitérée que nous avait faite un bon curé, grand ami du collège, d'aller passer une quinzaine de jours chez lui à la campagne. On mit cependant pour condition que notre C<sup>te</sup> se fournirait ce dont elle avait besoin. Cet endroit offrait beaucoup de facilité pour toutes sortes d'excursions sur terre et sur mer, et on avait mis pour cela à notre disposition deux chevaux et un magnifique canot. La plus intéressante de ces excursions, ce fut un petit voyage à la terre ferme que M. le curé nous engagea à faire. Nous partîmes un samedi pour aller chanter la Messe dans une chapelle située à la partie la plus extrême de l'île, en face du Vénézuela; et de là de vigoureux canotiers nous firent traverser le bras de mer en moins de quatre heures. Nous avons eu ainsi la satisfaction de poser le pied sur les côtes de l'Amérique du Sud. »



## Haiti

### C<sup>te</sup> de Létienville.

1. Mission du S. François au môle S<sup>t</sup> Nicolas. — 2. Surs à Salétion. —
3. Le S. Maître remplace S. Chenay. 4: 4<sup>prem</sup>. Comm<sup>te</sup> à Létienville. —
5. Sd. à Port-au-Prince. — 6. Service anniversaire à la cathédrale p<sup>r</sup> P. P. Pascal et Chenay. — 7. Insurrections des Caos. — 9. Attaques du Concordat,



défendu par M<sup>r</sup>. Guillonx. — 10. Mort de Souloigne. — Rapport du P. Simonet.

Extrait du Bulletin et de la Corresp. de la C<sup>ie</sup>. — 1.° Le P. François a fait dans le Nord de la République Haïtienne une grande mission, qui a porté les plus heureux fruits. L'art de Tisonville le Gavôt, il fit la clôture des saints exercices, le 5 du mois d'octobre. Pendant ces deux mois il évangélisa successivement quatre localités qui composent le vaste arrondissement du Môle St-Nicolas, à savoir. le Môle St-Nicolas, Jean Rabel, la Baie de Herme et Bombardopolis. Il n'avait pas paru de prêtre dans le pays depuis plus de deux ans; et il y a là cependant une population de 7000 âmes. Aussi le P. François a-t-il été accueilli avec bonheur et a-t-il fait un grand bien.

Voici le tableau général des résultats obtenus, tel que le cher Père l'a exposé dans un petit rapport à M. le Vicaire général en date du 3 nov. 1867: Baptêmes, 197; — Confessions entendues, 327; — communions renouvelées, 253; — premières Communions, 32; — Communions en viatique, 3; — malades visités, 22; — onctions de malades,

Le rapport ajoute: « Peu considérables en eux-mêmes ces résultats, en égard aux circonstances de temps et de lieu, pourrions paraître fort beaux, si surtout on fait entrer en ligne de compte l'ordre et la décence mieux établis dans les lieux saints, l'intelligence rafraîchie à la droite des vérités chrétiennes jusque là ou très-peu comprises ou entièrement oubliées, la foi ravivée dans bien des âmes et le besoin mieux senti d'un pasteur et d'un état de choses plus convenable. Ce besoin s'est traduit par des suppliques au Gouvernement, et plus spécialement au Môle St-Nicolas et Bombardopolis. par des souscriptions volontaires, ici pour la décoration et l'embellissement de leur Eglise, là pour l'achèvement de celle commencée sous le règne de l'Empereur Souloigne (Rapport du 3 nov. 1867.)

— 2. Rentré le 13 octobre plein de santé à la C.<sup>te</sup>, le P. François fut pris d'une forte fièvre quatre ou cinq jours après. Pendant un jour ou deux, il donna d'assez sérieuses inquiétudes, mais bientôt tout danger disparut, et notre cher confrère put repartir le 9 décembre suivant pour une nouvelle mission d'un mois, dans une localité qui est pour nous de chère et douloureuse mémoire tout à la fois. Nous voulons parler de Sabetrou, où les P. P. Pascal et Chenay (ami) succombèrent à leurs fatigues, et où reposent les restes du P. Pascal. Là encore de grandes consolations furent accordées par Dieu au ministère du P. François. Ses pieux confrères décédés veillaient et priaient sans doute du haut du Ciel, pendant qu'il courait après la brebis égarée et affermissait les âmes fidèles. Cette communauté de zèle et de sollicitude pour le salut de cette population ne pourrait manquer de produire d'heureux fruits de salut.

— 3 Vers la fin du mois de septembre, le P. Simonet, supérieur de la C.<sup>te</sup>, se trouva seul pour faire face aux besoins et œuvres du ministère à Pétiouville et à Tort-au-Prince, car, le 20 de ce mois, il avait eu la douleur de voir s'éloigner un confrère devenu infidèle à sa vocation, le P. Chenay (minor). Pour remédier à cet état de choses, le C. R. Père lui envoya, aussitôt qu'il fut possible, le Père Moaistre. Celui-ci arriva à la C.<sup>te</sup> le 5 décembre, à la grande joie du P. Simonet, qui ne s'était pas attendu à son arrivée. Le P. Moaistre, après une heureuse traversée, put se mettre incontinent à l'œuvre.

— 4 En fait d'œuvres du saint ministère à Pétiouville, le Bulletin de la C.<sup>te</sup> mentionne une belle 1<sup>re</sup> communion qui eut lieu le 15 août, fête de l'Assomption de la C. S.<sup>te</sup> Vierge. Quarante-six personnes, dont plus de la moitié étaient des enfants, eurent, en ce jour, le bonheur de recevoir leur Dieu pour la 1<sup>re</sup> fois. Ce qui a surtout frappé la population, ça été de voir

à la Table S.<sup>te</sup> un si grand nombre d'enfants, chose inouïe dans la localité, car, jusqu'ici ce n'était presque que le privilège des grandes personnes. Le soir une belle procession, qui termina la fête, acheva aussi d'édifier et d'enchanter tout le monde. Cette première Communion fut bientôt suivie d'une autre, le 8 sept., sous les auspices de la naissance de la C. S.<sup>te</sup> Vierge. 26 personnes eurent encore le bonheur de s'asseoir à la sainte Table, où, comme les premières, elles apportèrent de consolantes dispositions de foi et de piété.

Mais ce n'est pas tout encore. L'élan était donné, et le zèle du P. Simonet lui fit trouver le moyen de célébrer une troisième et une quatrième première Communion. L'une de 30 personnes au jour de la fête de l'Im<sup>maculée</sup> Conception, et l'autre de 31, le 25 décembre, pour honorer la naissance du divin Sauveur. Pour ces deux dernières cérémonies, le P. Maistre put lui prêter un concours très-utile, et contribua à célébrer ces fêtes avec plus de solennité.

— 5. En dehors du ministère ordinaire de la paroisse, les Pères ont encore prêché une retraite de 1<sup>re</sup> Communion chez les Sœurs de St. Joseph, qui avaient à cet effet réuni les élèves de leurs deux établissements. Le mardi 15 octobre, fête de S.<sup>te</sup> Thérèse, écrivait M. l'abbé Guilloux, Vic. g.<sup>al</sup>, « j'ai distribué la 1<sup>re</sup> Communion à 70 enfants, tant pensionnaires qu'externes de l'école des Sœurs. Elles y avaient été parfaitement préparées par l'excellent P. Simonet. »

M. le Vicaire général citait ce fait pour montrer comment, malgré l'agitation extrême qui régnait dans le pays, il s'y faisait néanmoins beaucoup de bien, et il ajoutait : « Je suis convaincu qu'à la fin de l'année, il se fera plus de 300 premières Communions à Port-au-Prince. »

343.

Le Bulletin de la C.<sup>te</sup> mentionne en particulier, à cet égard, une retraite de 1<sup>re</sup> Communion prêchée à la cathédrale par l'un des Pères, pendant les trois jours qui ont précédé la fête de la Présentation de la C. S.<sup>te</sup> Vierge. Plus de 120 personnes en suivirent les pieux exercices, qui se terminèrent avec beaucoup d'édification le jour même de la fête, 21 novembre.

— 6. Deux mois auparavant, le 20 septembre, une cérémonie bien touchante s'était accomplie dans la cathédrale. Ses fidèles de la Ville de Port-au-Prince, gardant toujours un doux souvenir des P. P. Pascal et Chenay, firent célébrer un service funèbre pour le repos de leur âme. Cette cérémonie fut des plus touchantes. Les vives émotions qui remplissaient tous les cœurs, faisaient le plus bel éloge des deux missionnaires. Ils avaient donné, on ne l'ignorait pas, leurs sueurs, leur santé et leur vie pour la conversion et le salut des âmes, en ce pays si cher à leur cœur d'apôtre. Aussi on était pénétré de reconnaissance et de vénération, on priait pour eux, mais on les priait aussi pour soi.

— 7. Le 13 du mois de Novembre, M. l'abbé Charbonneau, curé de Jacmel, a fait l'exhumation du corps du P. Chenay, qui, comme on le sait, avait rendu son âme à Dieu en cette localité, le 15 août 1865. Les restes de ce cher confrère, après avoir été soigneusement recueillis, ont été remis dans une caisse de zinc bien fermée; puis après les cérémonies prescrites pour la sépulture, la caisse a été placée dans un caveau voûté qui lui était destiné. Ce caveau a été pratiqué dans l'enceinte de la chapelle du cimetière, à gauche de la porte d'entrée. — Ce sont les fidèles qui ont voulu faire les frais de ce caveau, moyennant une souscription qu'ils avaient ouverte après la mort du cher Père Chenay, afin de témoigner par

là de la haute estime qu'ils avoient conçue de son zèle et de son dévouement.

— 8. Les évènements politiques ont marché en Haïti, pendant ce semestre. On sait que le général Salnave fut solennellement proclamé Président de la République pour quatre ans, le 15 juin 1867. Et ne jouit pas longtemps en paix de sa nomination. L'ex-Président Giffard comptait encore en Haïti bien des partisans. Les nouveaux mécontents se joignirent à eux, et dès le mois d'août de nombreux insurgés, réunis sous le nom de Excs, soulevèrent le Nord de la République. Salnave se mit en campagne contre les rebelles. Mais à peine réprimée, l'insurrection renaissait plus menaçante. « L'inquiétude règne partout, écrivait le P. Simons en date du 15 octobre, Les Excs, insurgés du Nord, ne sont réprimés qu'avec peine. Le commerce languit. Le papier monnaie se déprécie tous les jours davantage. C'est du désordre partout, sauf dans le clergé qui se montre, en général, animé d'un bon esprit. »

— 9. Mais ce qu'il y a de plus regrettable encore, ce sont les dispositions peu bienveillantes pour la Religion montrées en ces derniers temps. À peine le nouveau Gouvernement fut-il établi, qu'il s'éleva des difficultés au sujet de la nomination de plusieurs curés. Il fut bientôt question d'une rupture du Concordat, et il se forma même de méchants petits journaux pour soulever les populations contre les prêtres. Bien des préjugés et des erreurs se répandaient, même dans les régions administratives de la République, au sujet du Concordat. M. l'abbé Guilloua, chargé de diriger le diocèse pendant l'absence de M. gr. du Cosquer, comprit qu'il fallait avant tout dissiper cette ignorance et ces préjugés. Il prit la plume, et, dans une brochure qui fait honneur à son zèle et à son courage, aussi bien qu'à ses talents, il fit voir ce que c'est que le Concordat

et combien le pouvoir civil et le pays ont tout intérêt à ce qu'il soit maintenu et mis en vigueur.

Par suite de cet écrit qui fut bientôt répandu et lu dans tout le pays, le Gouvernement se montra mieux disposé, tant à l'endroit du Concordat qu'à l'égard du clergé. Voici, du reste, quelques détails plus étendus donnés à ce sujet par M. Guillaux lui-même, dans une lettre au R. P. Gaultier, en date du 8 décembre.

« Ici la Providence s'est véritablement mêlée de nos affaires, et malgré les attaques dont notre jeune Eglise a été l'objet, ses ennemis ne prévauront pas. . . Le Gouvernement occupé des Cacos dans le Nord. Est, et qui trouve dans les Chambres bien peu de sympathie, a bien autre chose à faire qu'à chercher à démolir la seule institution qui soit ici debout et qui fasse son œuvre au milieu de l'agitation générale. D'autre part, s'il y a dans les Chambres des ennemis du Concordat, ce n'est pas en ce moment qu'ils oseront briser un traité si solennel, et exposer le pays aux conséquences d'une rupture avec l'Eglise. — Je sais de source certaine que le budget des cultes, malgré l'opposition qu'il a rencontrée de la part de quelques membres de la Commission chargée de l'examiner, a été admis sans rectification. — Le grand séminaire de Paris est le point surtout qui a souffert la contradiction des opposants; mais il a passé avec le reste. — J'ai donné deux pages de notes à un des députés les plus intelligents sur cet établissement, qui est la cheville ouvrière de notre œuvre, afin que s'il est attaqué dans la discussion générale, il puisse la défendre. — Mais je n'ai pas d'inquiétude à ce sujet, le budget sera ratifié par les pouvoirs publics. <sup>(1)</sup>

(1) Le P. Simonet écrivait en effet à la date du 23 Déc: « une loi anticoncordataire, présentée par le Ministre Delorme, à la séance de clôture des Chambres, vers le 20 Déc., a été splendidement écartée par les représentants du pays. »

« Un nouveau journal, qui semble avoir pour mission d'essayer de démolir le Concordat, vient de publier au Cap-Haïtien quatre articles furieux et infâmes contre le clergé actuel d'Haïti et contre les liens qui nous unissent au St-Siège. Heureusement ces outrages sont tellement stupides et infâmes qu'ils se démolissent par eux-mêmes. Ce journal est rédigé par le frère du Ministre des Cultes, et le Moniteur officiel en a loué les articles déjà parus. Cette attaque qui est dirigée par les hommes du Gouvernement, et les autres efforts faits pour égayer l'opinion au sujet du Concordat et de l'Eglise, m'ont fait penser qu'il était nécessaire de dire un mot calme, mais net sur le Concordat. — On m'a dit que Soulouque croyait que c'était un homme, d'autres pensent que c'est une bête. — Je me suis donc mis à l'œuvre, et j'ai publié une courte brochure dont je vous envoie un exemplaire pour vous, l'autre pour le C. R. Père, l'autre pour le R. P. LeVarasseur, le 4.<sup>ème</sup> pour le P. Hervé.

« Au milieu de toutes nos vicissitudes politiques, l'attitude de notre clergé a été satisfaisant et m'a beaucoup consolé. — Le Gouvernement a essayé de prendre le timon des affaires religieuses, mais j'ai pu le maintenir dans les termes du Concordat. Ses principes et l'honneur de l'Eglise sont saufs. — Priez Marie de nous aider et de nous soutenir au milieu de ces orages, et remerciez-la de les avoir en partie détournés de dessus nos têtes. »

— 10. Vous mentionnons ici, en terminant, la mort de l'ex-Empereur Soulouque, qui a régné en Haïti de 1849 à 1859, sous le nom de Faustin I. Après un exil de huit ans, il avait obtenu, depuis peu, du nouveau Gouvernement de rentrer dans sa patrie. Il s'était retiré dans sa ville natale du Petit-Goïave, où il a succombé à l'âge de 85 ans. (Univers en 1.<sup>er</sup> sept. 1867.)

— Nous complétons ce bulletin par un rapport du Père Simonet sur l'ensemble des travaux de nos Pères en Haïti pendant l'année.

Rapport du P. Simonet à M. Guilloux  
sur les travaux de nos Pères d'Haïti en 1867.

Pétionville, le 25 Déc. 1867.

Monsieur le Vicaire Général,

Vous désirez avoir le résumé des travaux de votre clergé pendant l'année qui touche à sa fin. Je m'empresse, en ce qui nous concerne, de satisfaire à votre demande. — Les œuvres confiées à notre Cong. en Haïti, sont de trois sortes, le service de la paroisse de Pétionville, la desserte du couvent des Sœurs de St. Joseph de Cluny et de leurs écoles à Port-au-Prince, enfin l'œuvre des missions diocésaines.

#### I. Paroisse de Pétionville.

La population de Pétionville est de 8 à 10,000 âmes. Elle est très-pauvre. Disseminée sur des mornes d'un accès très-difficile, ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elle peut être visitée par les Missionnaires; et la position de l'église à l'une des extrémités de la paroisse est encore un autre obstacle à son évangélisation. Malgré ces difficultés, et toutes les autres que nous avons eues, cette année, surtout, le résultat obtenu nous laisse pas sans consolations; et il peut même faire beaucoup attendre de l'avenir, si les événements et les circonstances politiques cessent d'être défavorables.

— Sacraments administrés. — Pendant l'année 1867, nous avons administré dans notre église 570 baptêmes. L'année précédente, ils avaient été bien plus nombreux, ils s'élevèrent au chiffre de 802. Cette différence vient de la pauvreté toujours croissante des paroissiens qui n'ont pas toujours facilement huit gourdes à donner à l'état civil, pour faire enregistrer leurs enfants.



Cette exigence de la loi est un grand obstacle aux baptêmes des enfants pauvres. Aussi, c'est de tous mes vœux que j'en appelle la suppression.

Nous avons eu 500 Communions pascales environ. Le nombre des 1<sup>ères</sup> communions est de 221 pour l'année. Quant au total des communions de dévotion, je crois n'être point exagéré en les portant au chiffre de 3,500. Nous avons en outre, administré le St. Viatique à 40 moribonds et l'Extrême-Onction à 45.

Il y a eu 35 mariages bénis dans la paroisse. Sur ce nombre, quatre ont été célébrés à domicile sans publication de bans, vu le danger de mort pour l'un des conjoints. L'année dernière, sous ce point de vue avait été bien plus heureuse car le P. François avait béni 47 mariages. Il y a lieu de faire à ce sujet les mêmes réflexions que pour les baptêmes. Les exigences de la loi et les dépenses qui en sont la suite, empêchent bien des pauvres gens de légitimer leur position aux yeux de Dieu, de l'Eglise et de la Société. Nous faisons donc des vœux que la législation accorde plus de liberté aux chrétiens pour accomplir leur devoir.

— Œuvres établies et organisées. — Sur ce chiffre, nous étions jusqu'ici bien pauvres. Nous avons commencé une Confrérie du St. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Un grand nombre de fidèles se sont aussitôt empressés d'apporter leurs noms. La première réunion et l'inauguration de cette confrérie eurent lieu le 1<sup>er</sup> Dimanche de Juillet dernier. On continue à assister avec le même empressement à nos réunions qui ont lieu une fois le mois.

Il nous est aussi venu dans la pensée de faire contribuer nos paroissiens, quoique pauvres, à l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi. Nous n'avons pas trop présumé de la Charité de nos bons pénitents<sup>(1)</sup>. Plusieurs dizaines d'associés sont en voie de formation; et sous

(1) On appelle vulgairement Pénitents, en Haïti, les chrétiens pratiquants.

peu j'aurai le plaisir de verser la première obole des chrétiens de Téliouville pour la conversion des infidèles.

Ces deux œuvres ne sont encore qu'au début. Si Bon Dieu voudra bien les bénir et les récompenser par un accroissement de foi et de piété dans la paroisse,

— Travaux et ornements de l'église. — Je n'ai rien d'important à signaler ici, pour cette année. Notre église, n'a pas fait d'acquisition qui mérite d'être citée; sinon un harmonium, dû en grande partie à la générosité d'un habitant de la Coupe<sup>(1)</sup>.

Mais il nous manque encore beaucoup de choses essentielles, notamment des fonds baptismaux et une chaire.

— Faits édifiants. — La première chose à signaler à ce sujet et qui regarde la paroisse en général, c'est la générosité avec laquelle nos pauvres gens ont donné leur aumône pour le Denier de St-Pierre. Les trois quêtes présentées n'ont pas fourni moins de 300 gourdes.

Je pourrais encore parler de l'intention où sont les habitants de deux quartiers éloignés, de bâtir, à leurs frais, une chapelle, si l'on peut leur donner l'assurance qu'un Père ira de temps en temps célébrer au milieu d'eux les saints mystères.

Mais j'aime surtout à signaler les sacrifices de temps et les fatigues que beaucoup savent s'imposer pour se préparer plus dignement à la 1<sup>ère</sup> Communion. Plus d'un ne craint pas de quitter sa case, ses champs etc, et cela pour huit et même quinze jours, et venir ici de dix, douze et même quinze lieues pour s'instruire des vérités de la religion. Rien n'est capable de les décourager, ni un langage et un enseignement souvent au-dessus de la portée de leur esprit; ni la nécessité d'être, durant ce temps, mal logés, mal nourris; ni la perspective de trouver, à leur retour chez eux, leurs cases pillées, leurs jardins dévastés.

(1) Nom vulgaire de Téliouville.

Ainsi au commencement du carême, trois familles nous arrivèrent des extrémités de la paroisse. L'armée de personnes était une pauvre mère ayant un enfant encore à la mamelle, et une autre petite fille de six à sept ans: elle était ainsi venue de loin avec ses enfants malgré toutes les difficultés, afin de pouvoir se préparer à sa 1<sup>re</sup> Communion.

Vers le commencement de septembre, un brave lieutenant nous arrivait avec douze personnes, toutes membres de sa famille à divers degrés. Il les amenait à Pétionville afin qu'elles pussent se préparer plus immédiatement à leur 1<sup>re</sup> Communion, pour la fête de Notre Dame de septembre. Cet excellent homme leur avait déjà appris à tous le strict nécessaire mais cela ne lui paraissait pas suffisant. Deux fois le jour, il les conduisait au catéchisme que faisait le Père. Lui-même y assistait tout le temps, écoutait attentivement, et faisait ensuite pour eux, en son particulier, l'office de répétiteur.

Le père de ce digne officier, âgé de quatre vingt dix ans, est venu faire lui-même ses dévotions à la Coupe, pour les fêtes du 1<sup>er</sup> novembre. Malgré son grand âge, il a eu la force et le courage de faire à cheval un voyage de plus de 20 lieues, aller et retour; et Dieu sait par quels affreux chemins. Déjà à Pâques, ce vénérable patriarche nous avait donné le même spectacle édifiant de foi et de générosité.

En général, nos communicants donnent le bon exemple à leur entourage, en même temps qu'ils leur font connaître les premières vérités de la religion. Leurs enfants et leurs voisins sont toujours plus instruits que ceux qui appartiennent à des parents non religieux ou qui sont en contact avec des personnes non converties. Aussi notre paroisse serait-elle bientôt renouvelée, si elle comptait une vingtaine de familles comme celle dont j'ai parlé plus haut.

## II. Couvent-école des Sœurs de St-Joseph de Cluny.

Deux fois la semaine, durant toute l'année, j'ai fait un catéchisme d'une heure aux enfants du pensionnat qui se préparaient à la 1<sup>ère</sup> Communion. Une fois la semaine également je faisais un autre catéchisme, mais moins élémentaire, aux élèves plus avancés. Enfin chaque dimanche et fête à la messe de C<sup>te</sup>, à laquelle le public était admis, avait lieu une petite instruction d'un quart d'heure à vingt minutes.

L'école de la ville a été moins favorisée. Il n'y a eu là qu'un catéchisme par semaine pour tous les enfants réunis. C'est avec bien du regret qu'en raison de la distance des lieux surtout, je me suis trouvé dans l'impossibilité de faire davantage pour cette nombreuse et intéressante école.

Mais je dois dire que ce qui a fait défaut de ma part, a été largement suppléé par les bonnes dispositions que j'ai rencontrées dans les élèves des deux maisons. Le jour de la 1<sup>ère</sup> Communion, qui eut lieu le 5 octobre, 72 enfants, choisies parmi celles du pensionnat et parmi celles de l'école de la ville, ont eu le bonheur de s'asseoir à la table sainte, pour la 1<sup>ère</sup> fois, et d'édifier une nombreuse assistance de parents et d'amis, accourus pour cette solennité.

J'ai été assez heureux aussi pour faire germer dans les deux maisons l'œuvre de la Propagation de la foi.

Enfin, M. le Vicaire général, vous connaissez l'œuvre intéressante qui supplée à la Propagation de la foi, c'est-à-dire l'œuvre apostolique, qui a commencé sous vos auspices dans la maison principale des Sœurs et qui, sous la direction de la Mère supérieure a grandi beaucoup depuis pour le grand bien des églises pauvres de la mission.

## III. Missions et Retraites.

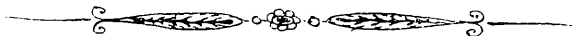
Voici en quelques mots le relevé de ce qu'il nous a été donné de faire, avec la grâce de Dieu, en dehors de notre ministère ordinaire.

Trois retraites ont été prêchées par nous : une de huit jours, à la chapelle du cimetière, une autre aux Frères de Plearmel; une troisième pour une première communion à la Cathédrale..

La station du Carême à la Cathédrale et aux Cayes a été aussi donnée par un des Pères de notre Ordre.

Enfin deux grandes missions, l'une de deux mois dans le diocèse de Port-de-Paix, l'autre à Salétou, commencée le 12<sup>e</sup> Décembre, pour ne finir que vers le 20 janvier suivant, complètent l'ensemble de notre tâche comme missionnaires diocésains.

signé: Simonet



# Bulletin Général

## de la Congrégation.

---

TOME VI.

N<sup>o</sup> 45.

Relation de la maladie de N. C. R. Père.  
— d'Avril à Octobre 1868. —

---

Nous aurions désiré pouvoir envoyer chaque semaine à toutes les C<sup>tes</sup>, durant la maladie du C. R. Père, un bulletin détaillé de l'état de sa santé. La chose, à notre grand regret, n'a pas été possible, et l'on dut se borner à adresser de temps en temps quelques nouvelles sommaires. De tous côtés cependant, soit par lettres, soit de vive voix, on a exprimé le désir d'avoir de plus amples détails sur cette longue et cruelle maladie; et lors de la grande retraite, plusieurs Pères ont également manifesté ce même désir. Pour répondre à ce vœu, également partagé, nous n'en saurions douter, par tous les membres de la Congrégation, nous donnons aujourd'hui, en les réunissant en un bulletin spécial et en les complétant au besoin, les notes recueillies jour par jour, sous forme de journal, dès le commencement de la maladie. Ce mode de rédaction donnera, du reste, plus d'intérêt et d'actualité au récit.

On verra par cette relation, combien nous avons été menacés de perdre notre Très-Révérénd et bien-aimé Père, et combien aussi, par conséquent, nous devons remercier le

Cœur immaculé de Marie et notre vénéré Père, de l'avoir conservé à nos vœux et à nos prières. Puissions-nous mériter, pour bien des années encore, de le posséder à la tête de la Congrégation, afin qu'il puisse achever parmi nous la mission que le Ciel lui a confiée par notre Supérieur !

## I.

## Commencement de la maladie.

1-8 Avril. — Depuis le commencement du carême, le C. P. ne paraissait un peu fatigué. Cependant grâce aux précautions qu'il avait dû prendre, sa santé s'était assez maintenue jusqu'à ces derniers jours. Malgré ses maux d'intestins, et les longues et fréquentes insomnies que ces maux lui causent, il avait continué, sans jamais les interrompre un instant, ses travaux ordinaires de chaque journée. Il pensait même aller bientôt, comme les années précédentes, au St. Cœur de Marie pour y passer la saison d'été et y travailler plus tranquillement.

Mais depuis les premiers jours du mois d'avril, il a été pris d'un mal de gorge assez violent. Le jour de St. Marc-évangéliste, il a un peu de fièvre, et il a été obligé pour la première fois, de garder le lit jusqu'à midi. Voyant M. Hœver-Silbermann, qui vient de lui faire sa visite, ne voit rien d'inquietant à ce mal, dit-il, que c'est grippé un peu, fort dur, sans doute à son changement de température, il y en a beaucoup à Paris en ce moment.

9 Avril. — C'est aujourd'hui le Jeudi-saint. Le C. P. s'était promis d'aller, comme les années précédentes, au St. Cœur de Marie, pour y célébrer les Pâques avec les Pères, les Frères, les Novices et les Scolastiques, désireux de recevoir de sa main, en ce jour, la St. Communion. Mais, son état de santé le prive de cette douce-consécration, et pour la première fois, il est obligé d'en faire à Dieu le sacrifice.

Le C. R. Père n'a eu, à plus forte raison, officier le Vendredi saint. Il a même gardé la chambre toute la journée.

12 Avril. — Dimanche de Pâques. — Ne pouvant chanter la messe solennelle, le C. R. Père se contente de dire la messe de St; mais avec l'espérance de pouvoir chanter les Vêpres et donner le Salut, en ce grand jour de la Résurrection de N. S. Son espoir a été trompé; il se sentait encore si mal à l'aise, qu'il eût été imprudent pour lui de vouloir ainsi officier, et il dut se résigner à ce nouveau sacrifice.

Cependant, grâce à ces ménagements, le mieux se fait et le C. R. Père commence à reprendre ses travaux un instant interrompus.

Le 15 août, il croit pouvoir réunir le conseil général, qu'il préside, Mais le soir après la séance, et les jours suivants, il paraît bien fatigué. Il est pris d'un violent mal de tête.

19 Avril. — Au jour d'hui, Dimanche de Quasimodo, le C. R. Père éprouve en se levant une espèce de faiblesse. Il s'efforce cependant malgré cela de dire la St. messe, qu'il célèbre dans la chapelle du S. Cœur de Marie. Mais arrivé au Pastor, il se trouve mal tout à coup, il sent ses genoux fléchir, et l'on n'a que le temps de lui apporter vitement une chaise pour l'empêcher de tomber. Une sueur froide couvre tout son corps, et il perd quelque peu connaissance. Après quinze minutes environ, il rassemble toutes ses forces pour tâcher d'achever le St. Sacrifice. Grâce à Dieu, il peut arriver jusqu'à la fin de la messe sans nouvel accident, quoiqu'avec peine cependant.

Tout le reste de la journée, le C. R. Père reste tout abattu et paraît très-fatigué. On commence à craindre q. q. chose de plus grave.

Les Pères pressent le R. P. Provincial d'appeler un médecin. M. H. Libermann, qui devait venir à la maison, n'arrivant pas, on propose le Docteur Ozanam, de l'école du célèbre M. Bessier, qui jouit à Paris d'une considération méritée, et dont tout le monde connaît le zèle et le dévouement pour le S. Père et la cause catholique. M. Ozanam demeure d'ailleurs



assez près du séminaire. Le C. R. Père consent à ce qu'on le fasse venir, bien que, pour lui, il ne se croie pas atteint d'une manière grave. Et en effet, après s'être examiné, M. Ozanam ne croit voir pour le moment, comme le Docteur Siermann, qu'une forte grippe. Il trouve cependant un rhume un peu pris et un commencement de pleurésie, mais sans caractère de gravité.

20-24 Avril. — La nuit a été assez mauvaise; mais les jours suivants ont été meilleurs. Le 24, un mieux sensible s'est manifesté dans l'état du malade. Il n'a pas voulu qu'on continuât à le veiller, et en effet, il a passé une bonne nuit.

26-29 Avril. — Ce mieux n'a guère duré que deux jours. Le 26, le C. R. Père est obligé de garder le lit une grande partie de la journée. Et les jours suivants, lundi et mardi, la toux ne fait encore qu'augmenter. Le mercredi 29, M. Ozanam vient le visiter. Sur l'observation du Dr. Leuret, il trouve sa figure un peu enflée. Les Pères présents lui font remarquer également de l'enflure aux veaux et autres symptômes. Se décidant en se retirant, j'annonci de venir le lendemain de bonne heure pour mieux juger de la maladie.

30 Avril. — M. Ozanam vient en effet faire sa visite sur les 9 heures du matin. Les symptômes généraux de l'état du malade paraissent dénoter une maladie qu'il appelle albuminurie ou néphrite albumineuse<sup>(1)</sup>. Sans rien trouver encore d'alarmant pour le moment, il regarde cette maladie comme bien grave. Il avait pu d'autant plus l'étudier et la connaître, que c'est précisément d'une maladie semblable qu'est mort son propre frère, le célèbre Ozanam.

(1) Cette maladie paraît consister dans une certaine décomposition ou appauvrissement de sang. Les organes des reins ne remplissent plus leurs fonctions d'une manière normale, et le sang perd par suite l'albumine qui en forme un des éléments principaux. De là le nom d'albuminurie ou néphrite albumineuse donné à cette maladie.

## II.

## Progrès du mal — Derniers sacrements —

Avis du C. R. Père mourant — Ven. au Vénéré Père

1<sup>er</sup> Mai. — C'est aujourd'hui le premier jour du mois de Marie, et en même temps le premier vendredi du mois. L'abattement dans lequel se trouvait le C. R. Père, paraît avoir diminué, mais sa maladie s'aggrave et plus en plus et a éprouvé de violents frissons de fièvre à deux reprises différentes; et la nuit, il a eu une oppression très-forte qui lui rendait la respiration très-difficile. Ses inquiétudes augmentent, et l'on est d'avis d'avoir, sans plus de délai, une consultation de médecins pour obvier au danger.

2<sup>e</sup> Mai. — On appelle à cet effet M. Trévault<sup>(1)</sup> et M. Jousset, deux médecins de mérite. Et se réunissent le soir à 5<sup>h</sup> 1/2, avec M. Ezanam, le samedi 2 mai. Après avoir examiné et discuté leur-à-tour le malade avec soin, ils vont ensemble délibérer seuls quelque temps et signent tous les trois une consultation commune, dans le sens qui suit par M. Ezanam énoncés ensuite, à part, sur ce qu'ils pensent de la maladie: « De sa nature elle est grave, répondent-ils, et le malade en paraît assez gravement atteint de l'état où elle est encore présente. Il est possible de le sauver, s'il ne survient pas d'autres accidents. »

Tout aussitôt la pensée de tous se reporte vers le Vénéré Père, et l'on commence immédiatement une neuvaine, à l'effet d'obtenir par son intercession auprès du St. Cœur de Marie, la conservation d'une vie si précieuse. Hier déjà, les Scolastiques étaient allés en pèlerinage à N. D. des Victoires. Aujourd'hui, les élèves du Séminaire colonial y sont allés à leur tour. Tous ont prié avec ferveur à l'intention de notre bien-aimé malade. Et M. Besserat, qui est chargé spécialement de le soigner,

(1) M. le Docteur Trévault est auteur d'un ouvrage remarquable sur l'anthropologie, et il écrit quelquefois dans l'Univers. C'est aussi le médecin des Missions étrangères.

a dit lui-même la St. Messe, à cette même intention, à l'autel privilégié du St. Cœur de Marie.

Dans la journée, le R. P. Assistant écrit aux Clés d'Europe la lettre suivante, afin qu'elles s'unissent toutes à nos prières.

Paris, ce 2<sup>e</sup> Mai 1808.

Bien cher Père,

Notre Très Révérend Père n'est pas mieux. Ce soir, il va y avoir une consultation de médecins à son sujet. Son état est grave.

Faites commencer de suite une Neuvaine au Très S<sup>en</sup> Père, et que chacun s'offre en victime pour ses maux pour notre bien-cher malade. Et n'est personne de nous, qui ne se regarderait comme bien-heureux, s'il se donnait sa vie, il le pouvait le conserver à la Congrégation.

Qu'on communique au moins tous les deux jours pendant cette neuvaine. Et me semble qu'il serait bien de dire comme prières pendant la neuvaine, le Misere et le Gloria Domini; puis la Glose Veni Sancte Spiritus, la prière: O Jesu vivens in Maria, et trois fois: O Cor Maria avec un Pater et un Ave, accompagnant ces prières de promesses de cœur les plus ferventes, faites à notre Très S<sup>en</sup> Père, de devenir par tous les efforts que nous pourrons, tels que il nous veut de vrais enfants du S<sup>en</sup> Esprit et du Cœur Immaculé de Marie.

Le danger où est notre bien-aimé Père n'est point être qu'une menace de ce que nous méritons, à cause de nos infidélités et de nos fautes et faut tâcher de toucher la miséricorde du Très S<sup>en</sup> Père, et d'obtenir grâce du malheur qui veut suivre le danger.

Cœur à vous dans le Cœur Immaculé de Marie,  
signé Le Parasseur

Il restait à faire connaître au Très S<sup>en</sup> Père la gravité de son état. Le R. P. Le Parasseur eut à devoir en en parler avec franchise, tout en prenant les ménagements convenables. Le malade sentait du reste lui-même ce qu'il en était: et il écrivit

avec une grande paix ce qu'ont dit les médecins, et se montre tout abandonné à la S<sup>te</sup> volonté de Dieu. « Ma vie est à la S<sup>te</sup> Vierge, dit-il au P. Besserat; elle peut faire de moi ce qu'elle voudra » j'appartiens à Dieu, à Marie, à la Congrégation. Si le Bon Dieu veut que je vive, je le veux bien; mais ce sera pour souffrir, comme me le disait le P. Père, et je prévois bien des peines encore. »

3 Mai, fête de l'Invention de la S<sup>te</sup> Croix. — La nuit dernière, le E. R. Père avait éprouvé de violentes suffocations. Il ne peut plus, par suite de cette oppression supporter le lit. On dispose donc dans la grande chambre un fauteuil, et c'est là désormais qu'il passera ses jours et ses nuits, durant près d'un mois.

Depuis une semaine, on le veille tous les soirs. Les Pères et les Frères de la C<sup>te</sup> sont heureux de pouvoir se remplacer près de lui. Et les Pères du St. Cœur de Marie s'offrent d'eux-mêmes pour venir les soulager au besoin.

4 Mai. — Samedi dernier, le jour même où la maladie du E. R. Père s'est entièrement déclarée, s'ouvrait l'Exposition de l'Œuvre apostolique. Aujourd'hui en a eu lieu la clôture, présidée comme les années précédentes, par Son Excellence le nonce apostolique. Bien des personnes ont demandé avec un vif intérêt des nouvelles du E. R. Père, qui s'est fait représenter par le R. P. Le Vasseur. M. S<sup>te</sup> Colombe, sous-Directeur de l'œuvre locale de Paris, a ajouté à la fin du Compte-rendu annuel, quelques paroles très-bien senties, pour expliquer l'absence vivement regrettée du premier Fondateur et Directeur Général de cette pieuse institution. Les Annales de l'Œuvre terminent ainsi le Compte-rendu de la réunion: « Il ne manquait à notre réunion, que la présence du E. R. P. Schwindenhammer, Directeur général de l'Œuvre. Une maladie aussi grave que douloureuse l'a empêché de venir. Espérons que l'assistance divine le conservera au bien qu'il a entrepris et à l'œuvre qu'il a tant aimée. »

5 Mai. — La nuit du 4 au 5 a été bien mauvaise; la respiration a été très-gênée. Cependant le E. R. Père peut prendre un peu de bouillon à 7<sup>h</sup> 1/2 du matin, et il se sent un peu mieux.

pendant quelque temps. Il en profite pour s'entretenir avec le R. P. Le Vasseur. « J'ai eu ce matin, nous disait celui-ci, un entretien des plus précieux avec le C. R. Père, et que je ne donnerais pas pour tout l'or du monde ».

Mais à peine cet entretien était-il fini, que notre bien-aimé Père sent tout-à-coup sa vue s'obscurcir, et bientôt il ne voit plus. La mémoire des mots lui échappe également, et quelque fois même, il perd la suite de ses idées. Le R. P. Le Vasseur, tout alarmé, lui parle de confession; et chose remarquable, le C. R. Père, après s'être recueilli quelques instants, s'est acquitté de cet acte de religion avec une lucidité d'esprit parfaite. — A midi, arrive le médecin; il compte au pouls 114 pulsations, trouve un épanchement au cœur, déclare que le malade peut disparaître en un moment, et conseille de lui donner au plus tôt les derniers sacrements. On cherche donc une occasion favorable d'en parler au C. R. Père. Il les demande lui-même, sentant, dit-il le cœur se prendre davantage. On put puis aussitôt les objets nécessaires, et la cérémonie eut lieu à 15 h. Les Frères et Sœurs tout émus se réunissent à la chapelle et accompagnent le St. Viatique, porté par le R. P. Le Vasseur, Assistant. Arrivés dans l'appartement où se trouvait notre bien-aimé Père, tous se mettent à genoux autour de lui, et suivent les prières profondément attendus et avait toute sa connaissance, et paraissait, au milieu de l'émotion générale, dans le calme et la paix. Après lui avoir donné le St. Viatique, le R. P. Provincial lui administra l'extinction. On dut lui couper les bas pour l'unction des pieds, tant il avait les jambes enflées. — La cérémonie terminée, tous se retirèrent doucement, mais pleins d'anxiété sur l'issue de la journée.

« Un quart d'heure s'étant à peine écoulé, que le P. Besserat vint avertir à la hâte tous les Pères que le C. R. Père est plus mal. On accourt avec émotion. Notre bien-aimé Père venait d'avoir une nouvelle crise: il avait été pris d'une faiblesse extrême! On le croyait à son dernier moment. 49e grosses gouttes de

sueur ruisselaient de sa figure; sa respiration était suffoquée, et déjà il avait comme le râle précurseur de l'agonie. Néanmoins, son esprit conservait encore toute sa lucidité, et sans doute, Dieu le permit pour ne pas nous priver de la douce consolation de recueillir de ses lèvres des paroles que nous n'oublierons jamais.

Au bout de quelques minutes, il se remet un peu, et demande le nom des Pères présents autour de lui, sa vue toujours obscurcie ne pouvait plus les distinguer. Le R. P. Provincial les lui nomme, et comme tous ne se trouvaient pas encore réunis, on va vite appeler les absents. Tous se mettent à genoux, et le R. P. Provincial se dispose à réciter les prières des agonisants, lorsque le C. R. Père lui dit avec confiance: — « Avant de commencer, il faut invoquer le Vénéré Père. » — Nous l'avons déjà fait, mon R. Père, répond le P. Provincial, et nous le faisons encore, non seulement ici, mais dans toutes nos C.és. — Je le sais bien, reprend le C. R. Père; mais ne pourrait-on pas en ce moment faire quelque chose?... — Le R. P. Provincial lui ayant demandé ce qu'il désirait que nous fissions, le C. R. Père se recueille un instant et ajoute: « Il est dans les dessein de Dieu de manifester la sainteté du Vénéré Père, pour l'introduction de sa cause, je crois que la circonstance est favorable, et qu'il faudrait faire un vœu.... » Tous acceptent cette pensée avec empressement, et le R. P. Provincial propose de faire le vœu de travailler à une nouvelle vie du Vénéré Père faisant ressortir ses vertus, son esprit etc. — Mais on n'y travaille déjà, reprend le C. R. Père; puis il faut quelque chose de plus positif. Voici, je pense, ce qu'on pourrait faire. — Si le Vénéré Père obtient une guérison, on ferait dire toutes les semaines, pendant une année, une messe d'actions de grâces. — Puis il a ajouté peu après: « à votre Dame des Victoires, »... — Tous les Pères approuvent cette proposition, et le R. P. Provincial prononce le vœu suivant: « Je fais le vœu, au nom des Pères présents et de toute la Cong<sup>e</sup>, que si Dieu rend la santé au C. R. Père par l'intercession du Vénéré Père, nous dirons pendant une année une messe d'actions de grâces à N. D. des Victoires. » On met en même temps devant le malade; un portrait du Vénéré Père — on y ajouta aussi peu de temps

après, un crucifix que notre S. Fondateur avait à Rome, et une petite statuette de la S.<sup>te</sup> Vierge. Ces pieux objets restèrent tout le temps de la maladie, dans la chambre du C. R. Père; et chaque soir, il y collait pieusement ses lèvres. M. Eugène alla également chercher quelques jours plus tard, au S. Cœur de Marie, le précieux vocal contenant le cœur et la langue de notre Vénéré Fondateur.

Cependant, humainement parlant, tout espoir semblait à peu près perdu. Le R. P. Provincial commença donc avec émotion les litanies des agonisants et les dernières recommandations de l'âme. Le C. R. Père avait toujours, malgré sa faiblesse, toute sa connaissance. Il écoutait ces prières, et recommanda même encore deux fois, de ne pas aller trop vite.

Les litanies terminées, il demanda si tout était fini, et exprima le désir de dire aux Pères quelques paroles. Tous se rapprochèrent de son fauteuil, pour ne perdre aucun mot. Peut-être, seront-ce les dernières paroles de ce bien aimé Père mourant.

« Je vous demande pardon, dit alors le C. R. Père en s'adressant aux Pères présents, à vous et à tous ceux des membres de la Congrégation que j'ai offensés. » — « Oh! non, reprend le R. P. Provincial avec larmes, ce n'est pas à vous, mon Révérend Père, à demander pardon. » — « Oui, avoua le C. R. Père, d'une voix faible et un peu coupée par l'oppression, mais cependant calme et assurée. Je pardonne bien, mais je demande aussi pardon. Je n'ai jamais mis toujours assez de douceur, d'indulgence: j'avais à concilier la fermeté et la douceur pour le maintien de la Règle; je n'ai peut-être pas su assez faire aller ensemble ces deux choses. Voilà pourquoi j'ai pu blesser, offenser. J'ai toujours eu, je crois, de bonne intention, je ne me suis en tout proposé que le bien, les intérêts de la Cong.<sup>g</sup>. Ça été le but de toute ma vie... Mais j'avais à maintenir la régularité, et j'ai fait quelque fois, peut-être, les choses d'une manière trop forte, et pas avec assez de douceur et d'indulgence. Je n'ai pas été assez uni à Dieu. J'en ai beaucoup travaillé, pour les affaires d'administration,

« afin de bien organiser les choses dans la Congrégation, mais  
 « pas assez donné à la piété, à l'union avec Dieu... La  
 « charge qui m'a été imposée est lourde, et j'ai une grande  
 « responsabilité. J'ai besoin de miséricorde; ne m'oubliez pas;  
 « priez beaucoup pour moi après ma mort, afin que le Bon Dieu  
 « me fasse miséricorde au plus tôt.

« Pour vous, soyez dévoués; je vous recommande le sa-  
 « crifice, le dévouement... J'ai remarqué que le dévouement  
 « manque en plusieurs: c'est là ce que m'a occasionné beau-  
 « coup de peines. Je leur pardonne à tous ces crimes qu'ils  
 « m'ont causés, comme je demande pour moi-même qu'on  
 « me pardonne....

« L'esprit de foi!... On est porté peut-être, de nos  
 « jours surtout à raisonner; on fait les choses, non toujours  
 « assez par principe de foi, mais selon qu'on le trouve bien.  
 « Ça a été pour moi, souvent, une de mes grandes préoccu-  
 « pations, tant je craignais de voir l'esprit propre, l'esprit  
 « de raisonnement humain s'introduire dans la Cong... avec ça,  
 « plus moyen d'aller, plus d'esprit religieux.

« Soyez unis!... Soit l'occasion de ma mort, recommandez  
 « bien l'union. Soyez unis, surtout maintenant. Grande  
 « union. Surtout des inférieurs avec les Supérieurs. »

Le C. R. Père, fatigué des efforts qu'il avait fait pour parler,  
 s'arrête un instant; puis il se tourne vers le R. P. Provincial et  
 lui dit: « Avez-vous bien entendu et compris ce que j'ai dit? »  
 — « Oui, mon R. Père, répondit le R. P. Provincial, j'ai bien  
 « entendu et les Pères aussi. Nous recueillerons fidèlement  
 « toutes vos pensées, et nous aurons soin de les faire connaître  
 « à toutes les Ptes de la Congrégation. »

Alors le R. P. Provincial demande sa bénédiction au  
 C. R. Père. La plupart des Pères étaient encore à genoux;  
 les autres s'agenouillaient aussi en ce moment, et tous s'in-  
 clinent pour recevoir cette précieuse bénédiction. Votre  
 bien-aimé Père lève alors lentement la main, et fait sur  
 nos têtes le signe de la croix, en disant: « Benedictio Dei



„omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper „

„ Cette bénédiction, dit-il peu après, n'est pas seulement pour les présents... elle est aussi pour les absents, pour tous les membres de la Cong<sup>o</sup>, Pères et Frères... pour toutes les C<sup>o</sup>s, pour toutes les missions... pour les missions d'Afrique en particulier, ajouta-t-il un peu plus tard. Il faut bien noter cela...

La pensée du V<sup>o</sup> Père lui revint encore, et après un moment de silence, il reprend de lui-même: „ qu'il soit bien entendu, si je guéris, ce sera dû à l'intercession du Vénéré Père; je le répète, afin qu'il n'y ait rien de vague, rien d'in-décis là-dessus. — Si je guéris, ma guérison ne doit pas être comptée parmi les guérisons ordinaires; n'est-il pas vrai, ajouta-t-il, en se tournant un peu vers le R. P. Provincial? — „ et n'y a là-dessus aucun doute, mon R. Père, répondit celui-ci. —

„ Je ne tiens ni à la vie, ni à la mort, ajoute ensuite le R. Père, d'une voix affaiblie, mais avec un visible abandon, je me sens entièrement disposé à la volonté du Bon Dieu. Mais si c'est sa volonté de manifester par ma guérison la gloire du Vénéré Père, pour l'introduction de sa cause, qu'il soit bien entendu et constaté, que c'est à lui que je la dois. „ Les l<sup>rs</sup> répondirent qu'il en est ainsi.

Il y avait vraisemblablement encore à dire, que l'on était réunis autour du R. Père. Il était très-fatigué, ses efforts qu'il avait faits chacun se retra. en silence, l'âme profondément émue.

Nos cœurs, doucement et impressionnés par la vue des souffrances de notre bien-aimé Père et la crainte de le perdre bientôt, étaient cependant remplis d'une douce consolation. « Vous venions et assistez, voyons-nous, à moins d'un miracle, à ses derniers moments; nous avions entendu ses dernières paroles, ses derniers avis. C'était pour tous une précieuse faveur, une grâce d'autant plus appréciée que nous avions été seuls à en jouir et que ce serait un vrai regret pour nous et chacun des membres absents de n'avoir pu y participer

Le C. R. Père dit encore quelques mots à part au R. P. Le Vavas seur et au P. Delaplace relativement à ses dernières intentions ou à des recommandations particulières. — M. Eugène, lui demanda aussi avec émotion une bénédiction spéciale pour lui, pour ses frères et toute leur famille. Le C. R. Père y fit aussitôt, en ajoutant : « Tu y enas devra être sans la maison, la Cong., après ma mort comme auparavant; qu'il n'y ait pas de changement. » — Le R. P. Provincial très-ému, lui dit : « Oh! pour cela, il n'y a aucun doute il en sera ainsi, mon Révérend Père; vous pouvez rester tranquille à cet égard; il sera toujours l'enfant de la Congrégation. »

— Vers les 3 heures et 1/2, le R. P. Provincial fait écrire à toutes les C<sup>tes</sup> d'Europe, pour leur dire quelques mots de ce qui vient de se passer et écrit lui-même à son Excellence le Nonce ap<sup>osto</sup> et à Mgr l'archevêque de Paris, afin de leur apprendre l'état alarmant du C. R. Père et de leur recommander à leurs pieuses prières.

On envoie en même temps un télégramme à Rome, au P. Troyci pour demander en faveur de notre bien-aimé malade, la bénédiction du P. Père. Plusieurs lettres sont aussi adressées à différentes C<sup>tes</sup> religieuses, et à diverses autres personnes ayant des relations particulières avec la Cong. ou avec le C. R. Père.

## III.

Visites du Nonce, de l'Arch. de Paris etc.

Bénédictio du St-Père — Vœux et prières de toutes parts

La lettre adressée à Mgr le Nonce apostolique, lui avait été portée vers les 4 h 1/2. Elle part aussitôt pour venir visiter le C. R. Père, et lui porter lui-même, de la part du Souverain Pontife, la bénédiction apostolique. « Je suis venu, dit-il, sitôt que j'ai reçu la lettre. Je voulais venir hier déjà, mais, ayant été retardé et ne croyant pas l'état si grave, j'ai remis au lendemain. » Le C. R. Père le remercie en quelques mots, de sa trop grande bonté d'avoir bien voulu se

déranger ainsi. Son Excellence parle d'abord de l'Exposition de l'œuvre apostolique, dont il avait présidé, la veille, la clôture et félicité le C. R. Père, de l'heureux succès de cette œuvre si utile aux missions. Le digne Prélat demande ensuite si le malade a reçu les derniers sacrements. — « Oui, tout », répond le C. R. Père lui-même. « Eh! bien, moi », dit Son Excellence, je vais vous donner la Bénédiction papale, comme représentant du St Père. » Mgr Chigi avait eu soin de porter avec lui un livre contenant la formule. Tous se mettent à genoux, et le Vénérable Prélat donne à notre Bien-aimé Père la bénédiction apostolique.

Le C. R. Père répondit lui-même aux prières. Il remercia ensuite Son Excellence avec effusion de cœur, de la précieuse faveur qu'il venait de recevoir. Puis il lui demanda des nouvelles du St Père, et ajouta avec un accent tout particulier: « Exprimer le bien, au St Père, est notre vœu le plus ardent. Nous voulons être toujours ses enfants dévoués. C'est l'esprit du Vénéré Père, celui qui s'efforce aussi à nous, à cultiver et maintenir, moi-même dans la Congrégation... de bonnes doctrines, la doctrine romaine... le dévouement au St Siège, à l'Église... »

Le C. R. Père avait alors sur ses genoux le crucifix de notre Bien-aimé Père. On put remarquer à Mgr le Evêque que c'est un pieux souvenir de notre St Confesseur, en ajoutant qu'on a fait un vœu en son honneur pour la guérison du malade, et qu'on espère être exaucé. — Le bon Prélat veut bien promettre de s'unir à vos prières, et ajoute qu'il s'en encor recevra demain, si cela lui est possible.

Et demande aussi de son côté au C. R. Père, de ne pas l'oublier, surtout dans le Ciel, si Dieu voulait l'appeler à Lui. — « Non, reprend notre cher malade, j'ai qu'il souvient et beaucoup pour vous, Excellence, car je n'ignore pas combien votre position est difficile et délicate. » Mgr le Evêque voulant alors le remercier pour les secours et amitiés qu'il en avait reçus. « Oh! ne dites pas ça, reprend le



« certainement, je signerai la guérison comme miraculeuse.  
 « Mais si la guérison est progressive, alors ce serait différent.  
 « Quelque fois, dans cette maladie, on a vu revenir à la santé,  
 « des personnes qui avaient le râle de l'agonie. Mais il est  
 « bon toujours de prier, ajoute-t-il, car l'effet des remèdes eux-  
 « mêmes, demeure entre les mains de la Providence. Et moi.  
 « même, je m'unirai à vos prières: ce n'est pas du reste, la  
 « première fois, car je l'ai déjà fait. » — Quand le Docteur fut  
 sorti de l'appartement, on lui demanda s'il pensait que le  
 malade passerait la nuit; car on le regardait toujours comme  
 à l'extrémité. « Il pourra dit-il, passer encore cette nuit,  
 « cependant d'un instant à l'autre, il peut arriver un évan-  
 « sissement au péricarde qui empêcherait les fonctions du cœur.  
 « et entrainerait la mort instantanément. »

Le P. I. Libermann et le D. Besserat passent la nuit  
 tous deux ensemble, aux côtés de notre bien-aimé malade. Il  
 éprouvait toujours une grande oppression, et parfois la respu-  
 ration suspendue menaçait de s'arrêter. — Si se dem, s'en temp  
 on l'entendait soupirer ces paroles: « Jésus, Marie, Joseph, ...  
 « Non Dieu, ayez pitié de moi, fortifiez-moi... C'est peut-  
 « être ma dernière nuit, dit-il encore... Si l'oppression con-  
 « tinue, cela va vite. Mais tout à la volonté de Dieu!... »

6 Mai. — Cette nuit du 5 au 6 mai fut pour nous tous une  
 nuit de douloureuse anxiété. Cependant elle s'est passée  
 sans accident; et sur la fin, elle a même été meilleure qu'on  
 n'eût osé l'espérer. Que Dieu en soit l'honneur!

Le 6 à 8 h. 1/2 du matin, le malade est pris d'un grand assou-  
 pissement et se trouve accablé d'un besoin presque irrésistible  
 de sommeil. Et le combat cependant sans cesse. car l'assoupis-  
 sement lui cause chaque fois de nouvelles suffocations.

Le médecin vient vers 9 h. 1/2. Et compte 118 à 120 pulsa-  
 tions; elles ont sensiblement diminué depuis hier soir; mais  
 l'état général reste à peu-près le même.

« Nous espérons cependant toujours, et cette espérance se  
 se confirme encore par la Bénédiction apostolique que notre

bien-aimé Père vient de recevoir du Souverain Pontife lui-même; et à cette bénédiction l'Auguste Vicaire de J. Ch. a bien voulu joindre l'assurance de ses prières. Le télégramme qui nous annonce cette précieuse faveur est ainsi conçu : « Le St Père envoie la bénédiction apostolique au Révérend Père Général et priea « pour lui. » On en fait part aussitôt au C. R. Père; il la reçoit au milieu de ses souffrances, avec joie, reconnaissance et consolation.

Le P. Freyd avait eu la bonne pensée de faire demander cette faveur avant même d'avoir reçu notre dépêche de Paris. C'est hier soir, vers 6 h. 1/2, que le St Père a daigné l'accorder, à la prière du P. Brichet, ratifiant ainsi presque aussitôt, du Palais du Vatican, la bénédiction que son Représentant à Paris était venu porter à notre bien-aimé Père.

— Le 2 h. 1/4, on annonce la visite de M. g. l'Evêque. En s'approchant du malade, le Prélat lui dit avec un sourire de bienveillance. « Mais, mon Révérend Père, « vous ne pouvez vous en aller ainsi sans la permission de « votre Evêque, et vous ne l'avez pas reçue. » Le C. R. Père exprime en quelques mots combien il était confus et reconnaissant de la bonté de Sa Grandeur d'avoir bien voulu ainsi, malgré ses nombreuses occupations, venir elle-même le visiter. « Mais, ajoute Monseigneur, les occupations doivent céder en pareil cas. » — Sa Grandeur resta environ un quart d'heure, s'informant avec intérêt, près du P. P. Provincial, de l'état du malade, de ce qu'avait dit le médecin etc. Avant son départ, le C. R. Père lui demanda sa bénédiction, avec une part dans ses prières. Monseigneur s'empressa de bénir le cher malade, et lui promit pour chaque jour un souvenir tout spécial au St Sacrifice de la Messe. Il ajouta, en se retirant, qu'il enverrait prendre les jours suivants de ses nouvelles.

— Plusieurs ecclésiastiques et diverses autres personnes

viennent également s'informer de l'état du E. R. Père, en promettant le secours de leurs prières. Les R. R. P. P. Jésuites envoient chaque jour demander de ses nouvelles, depuis le commencement de la maladie.

— Dans la soirée, l'état de notre bien-malade s'aggrave sensiblement. Plus d'espoir humainement parlant, ou du moins bien-peu !. Le médecin vient vers les 9<sup>h</sup> du soir, et trouve le pouls plus faible et plus fréquent : 114 pulsations. Il prescrit de nouveaux remèdes, et ordonne un large vésicatoire au cœur — Mais l'oppression ne fait qu'augmenter, la respiration semble parfois s'arrêter, et toute cette longue nuit du mercredi au jeudi, (6 et 7) ma se passe ainsi dans une lutte presque désespérée entre la vie et la mort. De temps en temps, on suggère au bien-aimé malade les doux noms de Jésus, Marie, Joseph. Il peut à peine les faire entendre, « mais il les prononce, dit-il, intérieurement, et c'est pour lui le meilleur soulagement »

7. Mar. — La journée s'ouvre sous de tristes pressentiments. L'état de la nuit se continue toute la matinée avec des alternatives de crises nouvelles. Notre bien-aimé Père va sans doute succomber !.. Notre sacrifice est fait. Mais nous espérons du moins qu'il pourra reposer, selon ses desirs et les nôtres, près du Vénéré Père, à la C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie. Et pour prévenir toute difficulté et tout délai, on prépare une lettre au Tréfet de la Seine, afin d'obtenir l'inhumation dans la propriété

Vers midi, il y a cependant un peu de mieux. Le E. R. Père a pu prendre quelque chose, il s'est entretenu avec quelques Pères du St-Cœur de Marie... Mais il retombe bientôt dans l'état de la veille, et cette lueur d'espérance s'évanouit encore.

— Dans la journée, Son Excellence le Nonce apostolique envoie demander des nouvelles du E. R. Père, en s'excusant

de n'avoir pu venir lui-même. Deux des Secrétaires de l'Archevêché, M. l'abbé Delgé et M. l'abbé Schaffer viennent aussi de la part de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Paris. Plusieurs autres personnes sont également venues, dans la journée, exprimer la participation qu'elles prennent aux souffrances de notre bien-aimé malade. Le R. P. Edouard, Siquorien, frère de notre C. R. Père, arrive lui-même ce soir de Dunkerque. Il craignait bien de ne plus retrouver son frère vivant. Il est heureux de le voir encore; mais le sacrifice ne tardera pas sans doute.

— Dès les premiers jours, les Sœurs de St. Joseph ont suivi les progrès de la maladie avec anxiété. On a vu par la Notice qu'elles ont dernièrement publiée sur les rapports de leur Cong<sup>e</sup> avec la nôtre, tout le bien que le C. R. Père en particulier a fait jusqu'ici à leur Institut, et comment ce bien est par elles apprécié. Aussi se font-elles un devoir de reconnaissance, de prier avec ferveur pour la conservation d'une vie qu'elles regardent comme des plus précieuses pour le bien de leur famille religieuse. Ayant appris que nous avons fait un vœu pour obtenir la guérison du C. R. Père, elles ont aussi voulu s'y associer. Aujourd'hui le Conseil général de la Cong<sup>e</sup>, réuni à ce sujet, a fait le vœu au nom de tout l'Institut, de faire célébrer, chaque jour, pendant un an, une Messe à l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, dans l'intention d'obtenir le retour à la santé du C. R. Père. Et à cette promesse elles ont ajouté celle de faire à perpétuité, à la Maison-Mère, en action de grâces, l'adoration perpétuelle privée du S<sup>t</sup>. Sacrement durant la journée, et de faire brûler une lampe aux autels du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, et de S<sup>t</sup>. Joseph. Ce vœu a été renfermé dans un cœur de vermeil offert à Notre-Dame des Victoires, et déposé pendant plusieurs jours à l'autel du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie. Toutes les Communautés de la Congrégation de St. Joseph, à mesure qu'elles appren-

rent la grave



maladie du C. R. Père, s'associent aussi à nos craintes, à nos prières. Et n'est point de moyens, tels que Communions, neuvaines, saints sacrifices, pèlerinages etc., qu'elles n'emploient à l'encre, pour conjurer le malheur dont elles se croient, non moins que nous, menacées. Et non seulement les Sœurs prient elles-mêmes, mais elles font prier avec elles les enfants des écoles et pensionnaires qu'elles dirigent, les malades de leurs hospices, etc.

Les Sœurs de l'Immaculée Conception s'unissent également avec ferveur à ces prières, d'abord à leur C. R. de Paris, puis à leur Maison-Mère à Castres, et puis successivement en leurs différentes Communautés, en faisant aussi prier leurs élèves. Aux neuvaines, Communions et pèlerinages, la C. R. Mère a voulu aussi ajouter divers vœux, et notamment les suivants : de restaurer un petit pèlerinage à N. D. de prompt-secours, existant dans l'enclos de la C. R. ; de travailler activement à propager la dévotion à St. Joseph ; de contribuer aux frais d'une Mission paroissiale dans une localité en ayant besoin<sup>(1)</sup> sans parler d'autres vœux particuliers faits par différentes religieuses à la même intention, et qu'il serait trop long d'énumérer ici.

D'autres Communautés religieuses ont bien voulu aussi offrir d'elles-mêmes à Dieu, le généreux tribut de leurs prières, et notamment les Fidèles Compagnes de Jésus, qui prient à cette intention dans toutes leurs C. R. ; les Sœurs de la Réparation, de St. Maur, de la Visitation, de la Providence, les Sœurs Augustines, les Sœurs de Courvencourt à Amiens, etc. — Tant de vœux et de prières pourraient-ils ne pas être exaucés !

— Mais aussi, c'est de plus en plus notre seule espérance. Le jeudi 7 mai à 6 h. du soir, M. Cyanam fait

— (1) La proposition en a été faite depuis à M. le Curé de l'endroit et acceptée par lui.

sa seconde visite. Il ausculte et percute le malade. Il trouve le cœur et le poumon assez dégagés, mais il craint une inflammation dans l'une des grosses artères, l'aorte. Le pouls marque 166 pulsations à la minute; on peut à peine les compter, elles se suivent presque sans interruption. Et c'est là un des signes de la dernière période de la maladie. — « C'est, nous dit-il, une lutte terrible, corps à corps, avec le mal. . . mais d'un moment à l'autre peut survenir un accident. . . »

— M. Ozanam revient pour la 3<sup>e</sup> fois, vers les 9 h. du soir. L'état du malade est à peu près le même. On craint bien qu'il n'expire dans la nuit, et on veille encore deux ensemble, le P. Barillet et le C. Joseph.

Vendredi, 8 Mai. — La nuit a été bien cruelle pour notre bien-aimé Père. A peine a-t-il eu quelques moments de calme. Sa respiration s'échappait avec peine et avec effort, sous le poids de l'oppression. Et, par intervalle, elle semblait interrompue. Une fièvre violente venait encore se joindre à ces souffrances, et le plongeait dans une sorte d'absorption.

Il reste cependant abandonné entre les mains de Dieu. — « Oh ! je n'en puis plus, disait-il parfois, c'est « intolérable ! . . . », mais c'était toujours d'une voix résignée. Puis il ajoutait : « O Jésus ! je veux offrir mes souffrances en union avec les vôtres pour l'expiation de « mes péchés. . . pour le bien que j'ai omis de faire. . . pour « la gloire de votre St<sup>e</sup> Eglise. »

Le matin, on fait appeler le médecin; il arrive vers 8 h. 1/2, et trouve l'état du malade de plus en plus grave et presque désespéré. « Sur 100 chances de guérison, nous dit-il, sans détour, il y en a 96 contre et à peine 4 « pour. L'aorte paraît toujours embarrassée, et il peut se « former dans cette artère des caillots de sang qui em- « pêchent subitement le mouvement du cœur. »

Mais, St-Michel Archange, dont nous célébrons la glorieuse apparition, veille sur notre cher malade. La matinée se passe sans accident, quoique toujours entre la vie et la mort. Vers les 3 h. de l'après-midi, le C. R. Père repose un peu, et ce sommeil, bien qu'interrompu, le soulage beaucoup. Le malade sent lui-même un changement s'opérer en son état. Il dit au F. Barillec qui le gardait en ce moment : « Tenez bien, c'est le moment de prier. Il me semble qu'il s'opère quelque chose en moi, je ne sais en quel sens. Quant à moi, je me tiens tranquille. »

C'était en effet un mieux sensible. Le 29<sup>e</sup> Ozanam vient faire sa seconde visite à 6 h. Il est surpris du changement. Il trouve le pouls un peu plus fort et bien moins fréquent. Les pulsations étaient descendues de 166 à 129.

Le médecin vient pour sa 3<sup>ème</sup> visite à 10 h. du soir. Le mieux semble continuer. — Que Dieu en soit béni!

— Aujourd'hui a paru dans le Journal d'Univers, un petit article annonçant la maladie du C. R. Père, et le recommandant aux prières des personnes qui pouvaient le connaître<sup>(1)</sup>

Ces lignes, reproduites également par le Monde et l'Union, nous amènent de nombreuses visites de personnes dévouées à la Cong<sup>e</sup>, ou en rapport avec le C. R. Père, et notamment des Supérieurs généraux des principales Congrégations de Paris, tels que M. l'abbé Lelpesch, supérieur des Missions étrangères, le R. P. Rouchouse, Supérieur général des Picpuciens, le R. P. de Ratisbonne,

(1) Nous apprenons que le Très-Rév. Père Schwindenbammer, Supérieur général de la Cong<sup>e</sup> du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, est atteint d'une grave maladie.

Le 5, il a reçu les derniers sacrements, et, ce même jour, le nonce apostolique est venu le visiter, et lui donner, en vertu d'un indult spécial du St-Père, l'indulgence papale.

Mgr l'Archevêque de Paris, informé de l'état du digne Supérieur, s'est aussitôt empressé de lui porter des paroles de pieuse consolation. S. S. lui a donné sa bénédiction de premier pasteur, et lui a promis, en le quittant, la meilleure part dans ses prières.

Les nombreux amis ou vénérés malades, frères, religieux et laïques, ne manqueront pas, dès qu'ils connaîtront ces détails, d'unir leurs prières à celles de sa Cong<sup>e</sup> toute entière, pour la conservation d'une vie si précieuse aux siens et à l'Eglise.

Supérieur général de N. D. de Sion, un des assistants généraux du Supérieur général de S.<sup>t</sup> Lazare, alors absent, le R. P. Eymard, Supérieur général du S.<sup>t</sup> Sacrement, (qui a depuis succombé lui-même bien rapidement au mois d'août dernier) etc. etc.. D'autres ecclésiastiques viennent aussi successivement pour le visiter, en particulier M. l'abbé de Girardin, Directeur général de l'œuvre de la S.<sup>te</sup> Enfance, M. l'abbé Treppel, Doyen de S.<sup>te</sup> Geneviève, M. l'abbé Érigar, aumônier de la Flotte, et autres dont il serait trop long de donner ici les noms. — On reçoit en outre de M. Zappel, Directeur des Colonies, et de M. Hamille, Directeur des Cultes, des lettres qui expriment un vif intérêt pour l'état de santé du C. R. Père. M. Zappel a voulu venir ensuite le visiter lui-même.

Samedi, 9 Mai. — Le R. P. Libermann a veillé avec M. Eugène. Le mieux d'hier s'est prolongé jusque vers le milieu de la nuit; mais l'oppression recommence alors, et le reste de la nuit se passe encore dans de cruelles souffrances.

Le médecin, arrivé à 9 h. du matin, trouve aussi le pouls plus rapide. De 123 pulsations, il s'est élevé à 136. L'aorte est plus dégagée; mais le poumon gauche paraît devoir se prendre à son tour. Ces variations sont du reste, d'après le Docteur, un des phénomènes particuliers de cette maladie. C'est un effet de l'influence; qui se porte successivement tantôt à une partie du corps tantôt à une autre.

Dans l'après-midi, Son Eminence le Card. de Bonnechose, Archevêque de Rouen, vient visiter le C. R. Père. Il n'avait appris sa maladie qu'hier par le journal. Il est arrivé à Paris aujourd'hui même dans la matinée; et il a voulu faire aussitôt sa visite à notre cher malade. Le C. R. Père, touché de cette bienveillante attention, a remercié beaucoup l'éminent

Prélat, et a demandé sa bénédiction. Son Eminence n'est restée que quatre à cinq minutes, parcequ'il était fatigué.

— Le médecin revient le soir à 6 heures. Il ne voit pas de changement sensible dans l'état du malade; il trouve le pouls plus soutenu et plus fort. Cependant, il demande à consulter de nouveau un des médecins déjà appelés, s'il ne survient pas pour demain d'amélioration, afin de voir s'il n'y aurait pas lieu de suivre un autre traitement.

— Jusqu'ici les Pères avaient seuls veillé à l'exception des F. F. Paul et Joseph. Les autres Frères demandent aussi, comme faveur, à passer la nuit, à tour de rôle, auprès du C. R. Père.

## IV.

Nouvelle consultation — Crises successives. —  
Pressentiments de guérison.

Dimanche, 10 Mai. — Le C. R. Père ne se trouve pas aussi oppressé que les jours précédents. Mais néanmoins il n'y a pas en son état de changement notable. Et l'on appelle en conséquence le Dr. Trédault en consultation avec M. Ozanam. Ils viennent ensemble vers les 6 heures du soir, et examinent avec soin le malade.

Après qu'ils ont délibéré seuls quelques minutes, on leur demande ce qu'ils pensent de la maladie. Le Docteur Trédault répond: « Je crois que M. Ozanam la bien suivie; nous sommes pleinement d'accord. Tout nous montre qu'il y a une grave inflammation d'un des gros vaisseaux du cœur, l'aorte. Et de là viennent ce pouls rapide, cette oppression, et cette enflure aux jambes. — Et il faut bien que vous le sachiez, dit-il, il peut y avoir suffocation presque subite. » — Vous sommes tous atterris par cette déclaration, que l'expression

du visage et des paroles de M. Trédault rendaient encore plus grave. Nous savions sans doute que notre bien-aimé Père était dans un état très-sérieux, mais nous aimions toujours à nous bercer d'espérance. — On demande à M. Ozanam s'il n'y a pas du moins, de signes prochains qui pourraient faire pressentir le moment fatal. Il répond « que ce serait un pouls plus faible et plus fréquent, la défaillance, une sueur froide. »

On hésitait un peu à déclarer au C. R. Père le résultat de la consultation. On crut néanmoins devoir le faire simplement. On rentre ensemble dans sa chambre, et le R. P. Provincial lui rend compte, selon qu'on en était convenu, de ce qu'avaient dit les médecins. Le C. R. Père reçoit cette déclaration avec tranquillité, sans laisser voir la moindre impression. Il se tenait depuis longtemps tout abandonné entre les mains de Dieu. — On commençait alors le Salut du C. S. Sacrement. Il paraît se recueillir davantage, et demande qu'on ouvre les fenêtres, afin de mieux suivre les chants et les prières. Au moment de la bénédiction, il incline la tête pour y participer, en faisant le signe de la croix.

— À la fin de cette journée, passé dans d'indicibles angoisses, on porte de nouveau le S. Viatique à notre cher malade. C'est pour lui, dans ses souffrances, une douce consolation, un nouveau soutien. Il demande à le recevoir désormais, aussi fréquemment que possible.

Lundi 11 Mai. — Depuis la déclaration de M. M. Trédault et Ozanam, nous étions sans cesse dans la crainte d'un accident. La nuit cependant, grâce à Dieu, a été bonne. Et le matin, à 8 h. 1/2, le P. Ozanam trouve une amélioration notable dans l'état du malade. Le C. R. Père se sent lui-même bien soulagé. « Je suis maintenant comme en paradis, dit-il au P. Besserat; on ne s'imagine pas ce que j'ai souffert les jours passés. C'étaient toutes les

„douleurs à la fois. Mon seul soulagement était de penser à la  
„Croix.“

— Le mieux se continue dans la soirée, et cette amélioration augmente notre confiance et nous fait redoubler nos prières. La neuvaine commencée touche à sa fin ; on écrit à toutes les maisons d'Europe d'en faire une seconde. Partout on prie avec ferveur. De nos différentes C<sup>tes</sup>, arrivent chaque jour de nouvelles lettres exprimant la plus vive anxiété sur l'état de notre bien-aimé Père. On comprend quelle perte ce serait pour la Cong<sup>e</sup> s'il venait à nous être enlevé, et l'on fait violence au Ciel, pour obtenir la conservation d'une santé si précieuse pour nous. Ses souffrances semblent ranimer en ses enfants l'attachement et l'affection pour sa personne.

Nous recevons aussi successivement des lettres, pleines de sympathie et d'intérêt de M<sup>gr</sup>. l'Archevêque de Toulouse, de M<sup>gr</sup>. du Cosquer, de M<sup>gr</sup>. l'Evêque de Vannes, du C. R. P. Abbé de Ligugé, et de diverses autres personnes qui ont appris par les feuilles publiques la grave maladie du C. R. Père.

On fait à son intention des prières et des neuvaines de tous côtés, dans les pèlerinages principaux, à Rome dans la chapelle de la Madone de S<sup>te</sup> Marie Majeure; à Paris près de N. D. des Victoires, et N. D. de la S<sup>te</sup> Espérance; à l'église de S. Séverin; à N. D. de la Garde de Marseille; à Lyon, près de N. D. de Fourvières; à N. D. du Sacré-Cœur à Issoudun, à N. D. du Bon-Secours, près Rouen; à N. D. des Anges, dans le diocèse d'Alby, et autres pèlerinages moins célèbres etc. Nous avons la confiance que ces vœux et ces prières seront enfin exaucés.

Mardi, 12 Mai — Le P. Delaplace apprend ce matin au C. R. Père; à son retour de la C<sup>te</sup> de St-Joseph, la mort de la chère Mère (la Riv. Mère Rosalie, Fournhey, Supérieure

générale), qui s'est endormie dans le Seigneur, hier soir, à 90<sup>h</sup>. 1/2. On avait hésité, vu son état de faiblesse, à lui communiquer cette nouvelle. Mais il l'a reçue, comme à l'ordinaire, avec des sentiments de conformité à la S.<sup>te</sup> volonté de Dieu. Les Sœurs de St. Joseph sont douloureusement affligées de cette perte. Mais elles aiment à espérer, comme l'écrit la Révérende Mère Assistante au R. P. Provincial, « que leur chère Mère défunte nous obtiendra au Ciel, pour le bien de leur Cong<sup>o</sup>, non moins que pour la nôtre, la conservation du C. R. Père pour lequel elle avait tant d'estime et de reconnaissance, et dont elle appréciait les services et le dévouement. »

Cet espoir semble déjà commencer à se réaliser. Le C. R. Père éprouve aujourd'hui un mieux assez sensible. A la deuxième visite du Docteur, à 10<sup>h</sup>. du matin, le pouls ne marque plus que 9<sup>h</sup> pulsations. Elles n'étaient encore jamais descendues si bas. — M. Ozanam lui dit: « qu'il a eu à traiter en même temps deux autres malades dans le genre de celle-ci. L'une des personnes avait une albuminurie avec inflammation au cœur, elle vient de succomber. L'autre est un enfant, il est en voie de guérison. » Quant au C. R. Père, le médecin espère aussi pouvoir le sauver. Il l'a beaucoup engagé à essayer de manger un peu. Le C. R. Père a essayé pour la première fois depuis le commencement de la maladie, mais il se voit obligé de se borner encore au bouillon.

Mercredi 13 Mai. — La nuit a été un peu agitée. Le mieux cependant paraît se soutenir. Le C. R. Père éprouve au bras gauche une affection rhumatismale assez violente, qui rend ce bras très-sensible et ne lui permet aucun mouvement. Le médecin regarde ce mal comme une heureuse diversion, qui peut servir peut-être à dégager les organes intérieurs. Ce rhumatisme prit aussi le bras droit.



quelques jours après.

— Vers 3 heures, le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux, est venu visiter notre cher malade. Son Eminence est arrivée récemment à Paris pour assister aux discussions du Sénat sur l'enseignement supérieur; Elle n'a pas voulu manquer cette occasion de témoigner au C. R. Père le bienveillant souvenir qu'Elle a conservé de ses relations avec lui aux Conciles de la Province de Bordeaux. La Vie du Vénérable Père, que lui avait donnée le C. R. Père au Concile de Poitiers, a été le sujet principal de la conversation. L'Eminent Prélat a dit qu'il avait lu aussitôt cette vie pour sa lecture spirituelle journalière, et avec beaucoup d'intérêt et d'édification. Sa visite a duré de sept à huit minutes. Avant son départ, le C. R. Père lui a demandé sa bénédiction, que Son Eminence a donnée avec effusion de cœur. Puis, afin d'obtenir de Dieu la guérison si désirée de notre bien-aimé malade, le pieux Prélat s'est mis à genoux et a récité avec les Pères qui se trouvaient là, un Pater, un Ave et un acte d'amour de Dieu.

Son Eminence le Card. de Bonnechose envoie aussi, chaque jour, s'informer de l'état du C. R. Père.

Jeudi 14 Mai. — Le C. R. Père a aujourd'hui les mains enflées et aussi un peu le visage. Ce sont, d'après le médecin, des affections goutteuses et rhumatismales. Il craint qu'elles ne se reportent au cœur. Et en effet notre bien-aimé malade a été, toute la journée; plus affaibli et plus oppressé que les jours derniers.

M. l'abbé Scard, Directeur du séminaire de St. Sulpice et Vicaire général de Paris, est venu aujourd'hui le visiter, et lui a promis une part spéciale dans les prières de la C<sup>te</sup> de St. Sulpice.

Vendredi 15 Mai. — Son Eminence le Cardinal de Bonnechose est venu lui faire une nouvelle visite vers

1. h. 1/2, avant de se rendre au Sénat. C'est toujours de la part de l'Éminent Prélat, la même affabilité, la même bonté. M. le Curé de la paroisse de St. Jacques du Haut-Bas, sur laquelle se trouve le séminaire, est arrivé quelque temps après, et s'est excusé de n'avoir pu venir plus tôt. Il est revenu de nouveau un peu plus tard.

Ces différentes visites rompent un peu, pour notre cher malade, la monotonie de la journée. Depuis le 3 mai, fête de l'Invention de la Ste Croix, il était resté cloué sur son fauteuil sans pouvoir en bouger, ni le jour ni la nuit. Pour changer un peu cette position si pénible, on lui fait essayer un lit qu'on a monté à cet effet dans la grande chambre, afin qu'il y ait plus d'air. Mais à peine y est-il couché qu'il éprouve de nouveau de violentes suffocations; et l'on est obligé de le remettre sur son fauteuil pour plusieurs jours et plusieurs nuits encore. Ce changement, bien difficile à faire dans l'état de notre cher malade, a rendu très-pénible la 1.<sup>re</sup> partie de la nuit; la seconde partie a cependant été assez bonne.

16 et 17 Mai. — Depuis quelques jours, le mal semble reprendre. Aujourd'hui la recrudescence est plus forte. La fièvre a notablement augmenté, et le pouls est à 162. L'enflure des jambes, déjà considérable depuis plusieurs jours, s'accroît d'une manière inquiétante. Jusqu'ici le médecin ne paraissait pas y porter grande attention, pensant qu'elle diminuerait d'elle-même avec le principe de la maladie, qu'il s'attachait surtout à combattre. Mais il commence à craindre que la peau si tendue ne vienne à se rompre et à s'ouvrir, et que, vu les chaleurs extraordinaires, si fortes en ce moment, il ne se forme aux jambes des plaies dangereuses qui pourraient amener la gangrène. Il y fait donc avec une aiguille de nombreuses ponctions, qu'il renouvelle plusieurs jours de suite. Ce devait être, pour notre bien-aimé Père,

dans son état de sensibilité, une opération bien douloureuse. Il supporte cette nouvelle souffrance en toute patience et tranquillité.

Dans sa visite, M. Ozanam, nous explique la nature et la marche de la maladie, dont il paraît parfaitement se rendre compte. D'après lui, le principe du mal c'est en général une affection goutteuse et hémorrhoidale. Elle s'est portée d'abord sur l'organe des reins, et y a déterminé l'albuminurie. Puis elle a attaqué les poumons, la tête, les bras; et de là ces enflures successives en ces diverses parties du corps. Elle s'est également portée au cœur et à l'aorte, et c'est le point principal et le plus dangereux. Le Docteur espère cependant toujours; mais ce sera long, nous dit-il.

18-20 Mai. — Le C. R. Père a été, ces jours-ci, très-affaibli. Il éprouve presque constamment des battements de cœur très-forts et très-fréquents. C'est à peine s'il peut, de temps à autre, prendre quelque sommeil; et encore est-ce un sommeil pénible et agité, dont il sort plus accablé et plus fatigué. L'albumine cependant a presque entièrement disparu, et c'est un signe d'espoir.

— Chaque jour, arrivent de nouveaux visiteurs qui apportent au malade leur témoignage d'intérêt et de sympathie. Dimanche dernier est venu M. Sago Vicaire général de Paris et Archidiaque de St. Genevieve, qui lui a promis un souvenir tout particulier dans ses prières. — Le lendemain, M. G. Amanton, de l'Ordre de St. Dominique, Archevêque de Théodosiopolis, a demandé également à le voir. C'est, comme on le sait, ce digne Prélat qui préside le Tribunal établi pour la Cause de Notre St. Fondateur. Il a exprimé la confiance que le Vénéré Père rendra la santé à notre cher malade. Les P. R. P. Dominicains et Capucins

sont aussi venus plusieurs fois nous témoigner la part qu'ils prennent à notre anxiété pour la maladie du C. R. Père.

À Rome, plusieurs Cardinaux, à la nouvelle de sa grave maladie, ont daigné aussi s'associer à notre douleur et à nos prières, ainsi que l'écrit le P. Freyd en date du 16 mai: « Leurs Eminences les Car-  
 « dinaux Barnabò, Trita, Sacconi se sont informés  
 « avec empressement de votre état, et nous ont montré  
 « le plus vif intérêt. Le Card. Trita surtout me charge  
 « de vous dire quelle grande part il a prise à vos souff-  
 « frances. Dans une séance publique à la Sapience,  
 « le bon Card. Sacconi, ancien Nonce à Paris, en pré-  
 « sence de tout le monde, me demanda avec anxiété  
 « des nouvelles du C. R. Père. Quant au Card. Barnabò,  
 « il a dit à la Présidente générale de l'œuvre apostolique,  
 « M.<sup>me</sup> la Comtesse de Latour-Maubourg: « Je ne suis  
 « pas prophète ni fils de prophète, mais je vous dis  
 « que le P. Schwindenhammer relèvera de sa mala-  
 « die. » Puisse cette prédiction se réaliser!

Nous en recevons une autre dans le même sens, d'un s.<sup>t</sup> Religieux Trappiste de l'Irlande qui a une grande réputation de sainteté dans tout le pays, com-  
 autrefois le Curé d'Arz en France. La Supérieure de la C.<sup>te</sup> des Sœurs de St. Joseph d'Irlande, qui a eu l'oc-  
 casion de le connaître, lui écrivit au sujet de la maladie du C. R. Père, et elle en recut la réponse suivante: « Ne  
 « craignez rien, j'ai la presque assurance que cet hom-  
 « me de Dieu vivra encore quelques années. » (lett. du 14 mai)  
 — Nous désirons toutefois que ce ne soit pas seulement pour quelques années, mais pour beaucoup d'autres encore, ad multos annos. — Il est à remarquer que, mal-  
 gré le peu d'espérance qui nous reste humainement parlant, grand nombre de personnes ont manifesté

l'espoir et la confiance que notre bien-aimé Père relèverait encore de cette cruelle maladie, et cela par l'intercession de notre s.<sup>t</sup> Fondateur, quelques-uns même ont affirmé en avoir un pressentiment p<sup>r</sup>essuré.

Jeu*di* 21 Mai, fête de l'Ascension — Aujourd'hui on commence une neuvaine de messes à N. D. des Victoires pour obtenir la guérison du C. R. Père. Cette neuvaine a été demandée par un pieux laïc, ancien converti de l'Archiconfrérie, et qui depuis lui est resté très-attaché, M. Verrier. Un des Pères va chaque jour dire cette Messe à l'autel privilégié de S.<sup>t</sup> Immaculé Cœur de Marie. Le P<sup>r</sup> Besserat qui commence la neuvaine, demande à son départ la bénédiction au C. R. Père, qui lui dit : « Dites à la S.<sup>t</sup>e Vierge que je suis tout à Elle. »

Après la Grand Messe, il a eu le bonheur de recevoir de nouveau la s.<sup>t</sup>e Communion en Viatique. Les jours précédents, on la lui avait donnée chaque jour, vu le danger imminent dans lequel il se trouvait, en se fondant sur un sentiment donné comme probable par quelques théologiens, d'après S.<sup>t</sup> Liguori. On continue à la lui porter plusieurs fois la semaine, selon l'autorisation qu'a bien voulu donner M. Lagarde, Vicaire général de Paris, car les statuts du diocèse ne le permettent que tous les dix jours. C'est pour notre bien-aimé Père un précieux soutien au milieu de ses longues souffrances du jour et de la nuit. Tous les Pères ont le bonheur de la lui porter à tour de rôle, et c'est aussi pour chacun de nous une douce consolation.

— Sa fatigue et son affaïssement des jours derniers continuent toujours. Mais à la chaleur brûlante qu'il avait jusqu'ici aux mains et aux pieds, a succédé aujourd'hui un grand refroidissement; et il se trouve porté à une lourde somnolence. Les jambes, de leur côté, enflent sans cesse, malgré les ponctions répétées

chaque jour, et il s'y forme des tâches violettes qui annoncent des plaies dangereuses. Sous ces symptômes réunis nous donnons de nouvelles alarmes, et l'on envoie de nouveau chercher le médecin à 9 h. du soir. M. Ozanam est lui-même effrayé de l'état des jambes. Il déclare qu'il y a pour le malade urgence de reprendre le lit, afin de pouvoir les étendre, sans quoi l'enflure ne fera qu'augmenter, et va bientôt amener la gangrène. Le C. R. Père craignait beaucoup, en se mettant au lit, le retour des premières suffocations si violentes qu'il avait éprouvées. Il se laisse faire cependant; et on le transporte, non sans de grandes peines, sur un lit incliné qu'on avait préparé à cet effet.

22 et 23 Mai. — Grâce à Dieu, le C. R. Père a pu passer une assez bonne nuit. C'est la première qu'il passe au lit depuis bientôt trois semaines. Il en a éprouvé un peu de soulagement. Ses jambes paraissent déjà moins tendues, dès le premier jour, et le lendemain samedi 23, on est heureusement surpris de les trouver successivement désenflées toutes les deux. Puis les mains désenflent également. Le médecin en est lui-même étonné.

Cependant l'état général du malade n'est rien moins que rassurant. On craint au contraire que l'enflure ne se reporte au cœur ou à la tête. Le cœur est plus embarrassé, le pouls plus irrégulier. Le C. R. Père a les idées confuses, il éprouve une grande agitation et une difficulté extrême à trouver les mots et même les noms des Pères et Frères qui l'entourent. Il veut parler, et il ne peut rendre sa pensée, ce qui le fatigue beaucoup.

Le Docteur Henri Libermann vient le voir avec son frère. Il craint un transport au cerveau. M. Ozanam nous dit lui-même, le 22, après sa deuxième visite: « Avant hier j'espérais... » C'est assez dire ce qu'il pense maintenant.

« Il y aura bientôt 40 jours que la maladie a commencé. C'est un terme souvent décisif, nous dit le médecin. Ou le malade prendra le dessus, et alors la santé reviendra peu à peu, ou bien, au contraire, il ira en baissant jusqu'à ce qu'il survienne un accident fatal. »

Dim. 31 Mai, fête de la Pentecôte. — Hier soir, le C. R. Père s'est trouvé assez bien. Il a suivi de sa chambre, avec consolation les premières Vêpres de la fête, chantées par le R. P. Gauthier; et nous espérions pour aujourd'hui une bonne journée. Cet espoir a été cruellement déçu.

Pendant la nuit, l'oppression a repris avec une nouvelle force, et le malade n'a pu avoir un instant de repos. A peine s'assoupissait-il un moment, que de nouvelles suffocations le reveillaient en sursaut. Il espérait avoir un peu de calme dans la matinée et recevoir alors la 5.<sup>te</sup> Communion. Mais l'oppression, loin de diminuer, ne fait que s'accroître, et l'on attend un moment plus favorable pour lui porter le s.<sup>t</sup> Viatique.

Vers les 10<sup>h</sup> arrive M<sup>gr</sup> le Nonce apostolique, que l'on avait prié de venir officier pour notre Fête patronale, comme les autres années. On n'avait fait par ailleurs aucune invitation, à cause de la maladie si grave du C. R. Père. Dès son arrivée, Son Excellence demande à voir le malade. Mais le C. R. Père se trouve toujours plus mal, et fait prier Monseigneur de vouloir bien attendre après l'office, espérant un peu de mieux..

Mais le mal au contraire ne fait qu'augmenter de plus en plus. Vers midi arrive M. Ozanam. Il trouve le malade en proie à une oppression extrême. Parfois les battements de cœur se répétaient avec une vive rapidité, et puis ils paraissaient suspendus. C'était une lutte suprême entre la vie et la mort.

Son Excellence le Nonce apostolique entre un instant dans la chambre du C. R. Père qui lui baise

la main avec effusion. Le Docteur prescrit quelques remèdes, et on descend au réfectoire, mais le cœur bien rempli d'anxiété. M. Ozanam avait été prié de rester avec M<sup>gr</sup> le Nonce, et nous fûmes heureux de l'avoir à la maison.

Après le repas, le médecin remonte aussitôt près du malade. Notre bien-aimé Père se trouvait alors dans une crise terrible, la plus violente qu'il eut encore éprouvée. Il était assis au pied de son lit, le visage tout défilé, n'en pouvant plus... Ses battements de cœur n'avaient fait qu'augmenter. L'oppression l'accablait. Il pouvait avec peine tirer de sa poitrine un faible souffle. — « Ch! je n'en puis plus, ... s'écrie-t-il, en revoyant le Docteur, je n'en puis plus! Donnez-moi quelque chose pour calmer l'oppression... je souffrirai ensuite tout le reste. » Vous étiez dans l'angoisse et gardaient un morne silence. Le Docteur semble se recueillir, puis il ordonne une potion de quart-d'heure en quart-d'heure, un large vésicatoire au cœur, et enfin, si la crise continuait, des sinapismes au dos des deux côtés alternativement. Son Excellence le Nonce apostolique bénit de nouveau le malade, craignant bien, hélas! que ce ne fut pour la dernière fois.

Enfin, grâce à Dieu, contre toute attente, l'oppression diminue insensiblement; et dans la soirée, notre bien-aimé Père put éprouver un peu de calme et de repos. Il en profita pour demander la sainte Communion, qui lui fut portée par le P. Besserat à 7 h. 1/2 du soir. Tous les Pères se firent un devoir d'accompagner le saint Viatique, pensant que peut-être on le lui portait pour la dernière fois. Car c'était fini si la crise revenait dans la nuit.

Lundi 1<sup>er</sup> Juin. — La nuit cependant a été assez bonne



que lui. — « Oui, reprit le C. R. Père, avec abandon, mais je n'y tiens pas. Comme le Bon Dieu voudra. »

Il dit ensuite aux Frères qu'il allait leur donner sa bénédiction. Tous se mirent à genoux, et il les bénit en prononçant la formule ordinaire *Benedicat vos etc.* Puis, il ajouta encore: *Soyez toujours bien bons, mes chers Frères, bien unis entre vous, unis surtout à la sainte volonté de Dieu... aimez bien aussi votre Père. Pas d'autre bonheur en ce monde et en l'autre. Soyez en certains, mes chers Frères, c'est le seul bonheur que l'union. Il n'y en a pas d'autre en religion, que d'être bien unis ensemble. Je voudrais pouvoir dire cela à tous les Frères; dites-le aux Frères du St-Cœur-de-Marie, que je voudrais bien voir. C'est pour eux aussi que je vous parle.* »

Le C. R. Père demanda ensuite les Pères. Malheureusement il se trouvait fatigué des efforts qu'il venait de faire, et il ne put nous parler. On s'entre tint quelque temps devant lui, puis on lui demanda sa bénédiction, qu'il nous donna de grand cœur; et chacun se retira, emportant avec bonheur ce gage des bénédictions du Ciel.

Mardi 26 Mai. — Le lendemain 26 mai, au moment de la sainte Communion, notre bien-aimé Père a reçu une faveur particulière; dont plusieurs ont eu la consolation d'être témoins. Ordinairement quand on lui apportait le St-Viatique, il se tenait dans un recueillement calme et paisible. Cette fois, il s'est trouvé comme saisi par une grâce sensible; qui s'est spontanément manifestée par des aspirations de reconnaissance et d'amour. Il en était lui-même tout surpris et étonné; et dans les sentiments qui le pénétraient, il ne savait que se confondre dans son indignité, devant la bonté infinie de N. S. Le divin Maître voulait sans doute, par

cette faveur, le soutenir dans ses longues souffrances, et le préparer à celles qu'il devait encore endurer quelques jours après.

27 - 30 Mai. — Hier, le C. R. Père avait reçu la visite de M<sup>gr</sup> Pie, Evêque de Poitiers. Ce digne Prélat se trouvait de passage à Paris, et malgré le peu de temps dont il pouvait disposer, et l'éloignement de l'endroit où il était descendu, il n'a pas voulu quitter la capitale sans venir visiter notre cher malade.

Le 28, Son Excellence le Nonce apostolique est venu le soir pour la 3<sup>ème</sup> fois, et lui a donné de nouveau sa bénédiction.

Bien d'autres personnes continuent à venir chaque jour le visiter, ou demander avec intérêt des nouvelles de l'état de sa santé. Nous devons mentionner spécialement ici M. de Cresne, l'un des honorables membres du Conseil central de l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, dont le C. R. Père fait aussi partie. Dans un rapport qu'il avait été chargé de présenter à la dernière réunion de ce Conseil, en date du 13 mai, il rappela avec un sentiment de vénération, en parlant des œuvres de la Cong<sup>o</sup>, le souvenir de notre C. R. Père (1). Il est venu aussi plusieurs fois pour le visiter.

L'état du malade reste à peu près le même pendant les jours qui précèdent la Pentecôte, tantôt un peu mieux, tantôt plus mal. Mais un signe alarmant, c'est que le jeudi et le vendredi, l'albumine a reparu en assez grande quantité, presque comme dans les premiers temps.

(1) Voici, d'après les Annales de l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, le passage de ce rapport relatif à la Cong<sup>o</sup> et au C. R. Père :

« Permettez-moi, Messieurs, de nommer, en outre, parmi plusieurs autres Cong<sup>os</sup>, les Religieux du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, voués principalement à la régénération de l'Afrique et qui, en ce moment, dans la maison de Paris, entourent le lit de leur Vénéré Supérieur, le Père Schwoindenhammer, en danger de mort et qui demandent à Dieu son rétablissement. »

Dim. 24 Mai, fête de N. D. Auxiliatrice. — Depuis hier soir et pendant il y a un peu de mieux, et ce mieux se soutient aujourd'hui, grâce sans doute à la V. M. de la Vierge, dont nous célébrons le glorieux secours. « Voyez-vous, dit le C. R. Père, lui-même au P. Besserat, les médecins n'y peuvent rien. Sans le secours du Bon Dieu, je serais déjà mort bien des fois. Il veut sans doute me laisser encore achever ma mission. Elle n'est pas finie. Le Vénéré Père m'avait nommé pour cette mission. Il veut me garder pour l'achever. »

M. Ozanam examine aujourd'hui le pouls du malade à l'aide d'un instrument récemment inventé qui en décrit de lui-même tous les mouvements, sur une plaque préparée à cet effet. Le pouls du C. R. Père varie toujours entre 130 et 160 pulsations. Sa marche est de plus irrégulière, il n'est pas deux pulsations qui se ressemblent: ce qui résulte de l'embaras et de l'inflammation du cœur.

La tête est heureusement dégagée; et le malade a retrouvé son calme habituel. Il continue à suivre d'une manière générale, toutes les affaires les plus importantes de la Cong., dont il se fait rendre compte par le R. Père Le Varasseur, Assistant: c'est du reste ce qu'il a toujours fait jusqu'ici, à l'exception des cinq ou six jours où il a été le plus mal, en cessant toutefois, quand il sentait ou craignait la fatigue, car le médecin ne commandait beaucoup d'éviter tout ce qui pourrait le fatiguer.

Il a pu également, par l'intermédiaire du R. Père Le Varasseur, aider de ses avis et de ses conseils les Sœurs de St. Joseph, dans les circonstances graves où elles se trouvent depuis la mort de leur chère Mère générale. Dans les moments où la maladie lui laisse quelque relâche, le C. R. Père se fait aussi rendre compte, à peu près chaque jour, des faits qui peuvent intéresser l'Église et la

religion. Et, dans les visites qu'il reçoit de la part de Son Excellence le Nonce apostolique ou autres Prélats, c'est aussi sur la marche des affaires religieuses et ecclésiastiques qu'il aime à amener la conversation.

Imdi 25 Mai. — Le mieux d'hier se continue aujourd'hui d'une manière sensible, surtout dans le milieu de la journée. Pendant la récréation de midi, le C. R. Père demande de lui-même à voir la Cité, et particulièrement les Frères qu'il n'avait pu voir encore réunis. Tous viennent avec bonheur et se réunissent autour de son lit, sur lequel il était assis. Après leur avoir exprimé la consolation qu'il éprouvait de les voir tous près de lui, il ajouta: « Mes  
« chers Frères, vous me voyez bien malade; vous ne pou-  
« vez-vous figurer par quelles souffrances j'ai passé  
« J'aurais déjà dû être mort... Mais le Bon Dieu ne  
« l'a pas voulu... Que décidera-t-il?... Je ne veux  
« que sa Volonté. Ce soir, s'il le veut, je suis prêt, je  
« ne tiens à rien... — Et vous, mes Frères, ajouta-t-il,  
« éprouvez-vous la confiance que le Vénéré Père me  
« guérira. » — Tous ayant répondu affirmativement, le  
« C. R. Père continue: « Oui, puisque le Bon Dieu ne m'a  
« pas encore appelé à Lui, et que cette maladie si grave,  
« et qui aurait déjà dû me faire mourir, semble avoir  
« quelque apparence de mieux, peut-être est-il dans  
« les desseins de Dieu que je ne meure pas encore. Et il  
« y aurait même une certaine raison de convenance à ce  
« que le Vénéré Père intercédât pour moi: car en me dési-  
« gnant personnellement lui-même, pour lui succéder,  
« il m'a donné une mission qui ne semble pas finie. »

Le R. P. Le Vavasasseur reprit alors en insistant sur cette pensée: Et le C. R. Père lui dit: « C'est bien ainsi que vous aussi vous pensez, n'est-ce pas? » Le R. P. Provincial répondit affirmativement et ajouta: que personne ne pouvait mieux le savoir et le comprendre

et notre cher malade a pu reposer un peu.

On craint néanmoins toujours beaucoup, et pour prendre toutes les précautions possibles, on est d'avis d'appeler de nouveau M. Trédault en consultation avec M. Ozanam. Ils se réunissent à 5 h. du soir, et après avoir examiné le malade attentivement, se retirent seuls pour délibérer. — « La maladie, nous disent-ils, ensuite, paraît affecter moins gravement chaque organe en particulier; mais elle s'étend d'avantage, affecte plus d'organes; et par suite l'état général est toujours très-grave. Un accident peut, à chaque instant survenir surtout dans les crises; et vu la faiblesse générale du malade, il pourrait succomber plus facilement. »

Ils recommandent beaucoup au C. R. Père de prendre de la nourriture, afin de sustenter ses forces, et prescrivent un nouveau régime d'alimentation, consistant en laitage frais et viande crue, tout en alternant au besoin avec la nourriture ordinaire. (1)

2 - 5. Juin. — La journée du Lundi de la Pentecôte avait été assez bonne; mais vers le milieu de la nuit survint une nouvelle crise d'oppression, accompagnée de violents vomissements.

Le mardi et le mercredi, ces vomissements se renouvelèrent plusieurs fois, et toujours avec de violents efforts et de grandes fatigues. Cependant notre cher malade se trouve mieux en général.

Le mercredi de la Pentecôte, Son Excellence le Nonce apostolique est venu le visiter, en s'excusant de n'avoir pu venir plus tôt. Le digne Prélat s'est montré, comme

(1) Il était difficile de se procurer à Paris du lait bien frais, comme le prescrivaient les médecins. La C<sup>te</sup> des Augustines du St. Cœur de Marie en offrit avec bonheur et empressement. D'autres C<sup>tes</sup> ou personnes particulières ont bien voulu aussi, dans le cours de la maladie du C. R. Père, offrir à l'envi ce qu'elles pensaient pouvoir contribuer à le soulager ou soutenir ses forces. C'est pour nous un devoir de leur en exprimer ici toute notre reconnaissance.

toujours, très-bienveillant et très-affectionné au C. R. Père.

Le mercredi 5 juin, le pouls descend à 700 pulsations. Le C. R. Père éprouve dans l'après-midi un mieux sensible et vraiment surprenant. Et, en un mois, jour pour jour, qu'il avait été administré, et depuis il était resté toujours comme au seuil du tombeau, dans un danger plus ou moins imminent. Aujourd'hui enfin, premier vendredi du Sacré Cœur, pour la première fois il se lève un peu, et fait quelques tours dans sa chambre, en s'appuyant sur les bras de deux Pères. Quisse ce mieux se soutient!

Samedi 6 Juin. — Aujourd'hui a lieu, à la chapelle du séminaire, une Ordination faite par Mgr. Amanton. Plusieurs Novices et Scolastiques y ont pris part. Après la cérémonie, le C. R. Père a bien voulu le recevoir. Et a adressé à chacun, en particulier, quelques paroles d'encouragement, et les a embrassés successivement en leur donnant sa bénédiction.

Luis s'adressant à tous: « c'est pour vous, leur dit-il, un beau jour; et c'est pour moi aussi dans mes souffrances une consolation de vous voir travailler bien à vous sanctifier; car voilà bien des grâces reçues, et ce n'est pas pour un jour qu'elles vous sont données; c'est pour toujours. Qu'elles ne soient pas stériles! Que Jésus-Christ vive dans vos âmes, qu'il soit le principe de toutes vos actions! »

Avant de se retirer, un des Novices présents demande aussi une bénédiction spéciale pour les autres Novices et Scolastiques qui se trouvaient alors au St. Cœur de Marie. Le C. R. Père la donne encore avec effusion de cœur.

Dim. de la Trinité, 7 Juin. — Le Docteur trouve dans l'état du malade un mieux sensible et une progression même surprenante. « Nous avons été, dit-il, à 99 chances mauvaises

au moins dire la sainte Messe aujourd'hui pour la Fête de la Visitation. Et cet effet, il s'est fait de nouveau apporter le Missel pour essayer encore de lire, mais ce essai n'a pas été plus heureux que le précédent. La vue, toujours voilée et obscurcie, ne distingue les mots que très-difficilement. Et il se voit encore obligé de renoncer à la consolation si vivement désirée d'offrir le saint Sacrifice, et cela pour bien longtemps encore. Il a du moins le bonheur d'y assister chaque jour, et d'y faire la sainte Communion.

Depuis qu'il pouvait se voir, le C. R. Père désirait aller au plus tôt revoir ses enfants au St. Cœur de Marie et remercier le Vénéré Père de sa guérison. Mais la distance était un peu longue pour ses forces à peine revenues, et il dut attendre quelques jours pour les essayer dans des courses moins longues. Il avait remis cette visite à la fête de la Visitation; nul jour ne pouvait être mieux choisi et est donc parti aujourd'hui à 11<sup>h</sup>, et est arrivé pour dîner avec la C. R. inutile de dire toute la joie que la présence de ce bien aimé Père a produite parmi tous ses enfants. Il a passé avec les Novices une partie de la récréation de midi, et a réjoui aussi de sa présence les Frères et les Scolastiques. Avant de repartir pour Paris, il a voulu témoigner sa reconnaissance au Vénéré Père, auquel il est sans doute redevable de la vie. Appuyé sur le bras de M. Eugène, et aidé de sa canne, il a pu faire à pied, bien que lentement, un pèlerinage au tombeau de notre St. Fondateur. Espérons que la puissante intercession de notre Vénéré Père au Ciel, nous obtiendra son retour complet à la santé, afin qu'il puisse achever son œuvre parmi nous.

Le C. R. Père revient le soir même à Paris, et fort heureusement; car le temps se refroidit subitement

et se met à la pluie.

5-12. Juillet. — Selon les prescriptions du médecin, le E. R. Père fait chaque jour, dans l'après-midi quelques excursions. Il disait souvent, quand on parlait devant lui des curiosités de la capitale et des nouvelles promenades qui l'entourent, qu'il ne connaissait pas encore, qu'il attendait un moment libre, une occasion favorable pour les visiter. En bonne santé, ce moment libre se serait fait attendre bien longtemps; la maladie le procure d'elle-même cette fois.

Le mercredi 8 Juillet; le E. R. Père est allé à l'archevêché, pour rendre à Monseigneur et aux autres Messieurs de l'archevêché, la visite qu'il en avait reçue durant sa maladie. Sa Grandeur était à la campagne. Il a vu M. Lagarde, vicaire général, et M. M. les Secrétaires qui l'ont beaucoup félicité de son heureuse guérison.

Lundi 13. Juillet. — Le médecin vient voir aujourd'hui le E. R. Père. Il trouve le pouls assez régulier, mais marquant encore 100 pulsations. Les jambes sont toujours un peu enflées, surtout le soir; et l'albumine reparait de temps en temps. La vue est toujours confuse et embarrassée. Le E. R. Père voit bien les objets d'une manière générale, mais il ne peut encore lire. Il ne peut voir à la fois qu'une partie des mots; et quand il fixe un peu, les lettres et les syllabes se mélangent et se confondent à sa vue. Le Docteur examine les yeux du malade à l'ophthalmoscope, dans une chambre noire. L'instrument laisse apercevoir dans quelques parties de l'œil une petite congestion. De là vient que la vue est obstruée et comme coupée; et c'est ce qui explique, d'après M. Ozanam, ce phénomène étrange au premier abord de l'hémiope, qui fait que le malade ne peut distinguer qu'une partie des mots ou autres objets qui s'offrent à ses regards.

Le Docteur prescrit de nouveaux remèdes, mais il



Les jours suivants, ses forces augmentent peu à peu. Et le 18 juin, jour octave du S.<sup>t</sup> Sacrement, il descend pour la 1.<sup>re</sup> fois au jardin, en s'appuyant d'une main sur la canne et de l'autre sur le bras d'un Père. Après avoir marché quelque temps, il se repose à l'ombre d'un acacia, et y reste de 10 h à midi sans se trouver fatigué. Dans la soirée, il suit avec consolation, de la fenêtre de sa chambre, la procession du S.<sup>t</sup> Sacrement.

19 - 28 Juin. — Le lendemain, c'était la fête du Sacré Cœur, fête principale des Sœurs de S.<sup>t</sup> Joseph. Ayant su que le C. R. Père pouvait sortir de sa chambre, la Mère Assistante et quelques autres des Mères eurent pouvoir sans indiscretion demander à le voir un instant au parloir, au moment où il passerait pour aller au jardin. Elles avaient tant prié et fait prier pour sa guérison, qu'on ne pouvait se refuser à ce désir. Inutile de dire combien elles ont été heureuses de le voir enfin après une si longue et si cruelle maladie, et de recevoir sa bénédiction. — Les jours suivants, les Sœurs de l'Immaculée Conception et celles de la C<sup>te</sup> de l'Œuvre apostolique demandèrent la même faveur.

Le C. R. Père reçoit, chaque jour, plusieurs personnes qui viennent le féliciter de son heureuse guérison. Nous devons mentionner spécialement M. g.<sup>r</sup> l'Archevêque d'Avignon, qui se trouvait alors à Paris pour le Conseil supérieur de l'Instruction publique, et qui est venu deux fois pour le voir. — Le mieux se soutient toujours. Ses forces reviennent sensiblement (1).

(1) Au moment où le C. R. Père revenait à la santé, sa sœur religieuse à Louvençon, qui avait offert à Dieu sa vie pour lui, tombait gravement malade, à l'anniversaire même du jour où, l'an dernier, une autre sœur qu'il avait aussi dans cette C<sup>te</sup>, s'était offerte en victime pour la cessation du choléra. Pour celle-ci, le Dieu s'est contenté de son offrande et lui a depuis rendu la santé. — A cette même époque à peu près, la Maîtresse des Novices à la Maison-Mère de S.<sup>t</sup> Joseph, offrait aussi ses souffrances et sa vie pour le C. R. Père qui la dirigeait. Elle devait déposer comme témoin dans la Cause du V. Père pour lequel elle avait une vénération toute particulière. Mais son sacrifice a été accepté de Dieu, et elle est morte le 16 juin, quand le C. R. Père entrait en convalescence.

Dim. 28. Juin. — Le E. R. Père a pu ce matin assister à la sainte Messe célébrée pour lui par le P. Costes à 8h 1/4, à la chapelle du St-Cœur de Marie, et y faire la sainte Communion. C'est pour la 1<sup>re</sup> fois depuis plus de deux mois, qu'il a la consolation d'assister au saint Sacrifice. Il désirerait bien pouvoir l'offrir lui-même, demain, pour la grande fête des S. S. Apôtres Pierre et Paul; mais sa vue est toujours très-faible; il ne peut lire encore, et le médecin craint d'ailleurs la fatigue que cela pourrait lui occasionner, quand même il pourrait lire.

Lundi, 29, fête des Apôtres Pierre et Paul. — M. Ozanam conseillait au E. R. Père quelques promenades en voiture. Il sort aujourd'hui, pour la première fois, et après une petite course sur les nouveaux boulevards, il descend à la C<sup>te</sup> des Sœurs de St-Joseph, où sa présence cause une joie unanime; toutes sont heureuses de le voir revenir à la santé, et remercient Dieu de la grande grâce qu'elles avaient si instamment sollicitée. Le E. R. Père y assiste au salut donné par le P. Delaplace et rentre avec lui, sans être fatigué. Et le lendemain, il va faire une nouvelle excursion en voiture jusqu'à l'autre côté de Paris.

Merc. 1<sup>er</sup> Juillet. — C'est aujourd'hui la dernière visite régulière et journalière du docteur. Il exprime l'espoir qu'avec des précautions et du repos, le E. R. Père pourra se rétablir; mais il ne nous dissimule pas que la convalescence pourra être bien longue.

Dans l'après-dîner, le E. R. Père accompagné du R. Père Gaultier, va faire sa visite à M<sup>gr</sup> le Nonce apostolique.

Cet excellent Prélat qui, durant la maladie du E. R. Père, avait montré pour lui le plus vif intérêt et n'avait cessé de s'informer de son état, a été heureux de le voir revenir à la santé.

Jeudi, 2. Juillet. — Le E. R. Père avait espéré pouvoir

contre l de guérison; maintenant nous en avons bien 90 de bonnes. Il craint toutefois, si le mal continuait, que l'albuminurie ne passe à l'état chronique. Jusqu'à ces derniers temps, il venait deux fois par jour voir le C. R. Père, et même trois fois dans les jours de grand danger, maintenant il se contente d'une seule visite.

Notre cher malade continue à se lever et à marcher un peu chaque jour. Aujourd'hui il peut faire 12 tours de chambre, en s'appuyant des bras sur deux Pères qui l'accompagnaient, mais cependant d'un pas assez ferme et assuré.

Les trois jours suivants, le mieux se soutient et les forces reviennent au malade d'une manière sensible. Le 9 Juin, il fait 30 tours de promenade dans sa chambre, et le lendemain 40.

Jeu di 11 Juin, fête du St Sacrement. — On a remarqué que les jours de grandes fêtes, le C. R. Père se trouvait plus mal. Le Bon Dieu voulait sans doute lui donner occasion de les sanctifier davantage par un redoublement de souffrances. C'est ce qui est arrivé à la Pentecôte et à l'Ascension. Et c'est ce qui arrive aussi à la fête du St Sacrement. Dès hier soir déjà, notre cher malade s'est trouvé accablé d'un assoupissement lourd, pénible et fatigant. Toute la nuit s'est passée ainsi dans ce sommeil léthargique, contre lequel il essayait en vain de lutter. Ce matin, son visage pâle et défait annonce un grand accablement. On lui a porté la St<sup>e</sup> Communion à 8 h. C'est à peine s'il a pu, en se secouant, avoir l'esprit suffisamment libre.

Mais ce n'était là encore que l'annonce ou le commencement d'une nouvelle crise, survenue dans la nuit du Vendredi au Samedi. C'est là dernière qu'il ait éprouvée, mais aussi l'une des plus violentes. Aux souffrances de la maladie sont venus se joindre des maux violents

d'estomac et d'intestins. La respiration sortait avec peine et faisait entendre comme un râlement continu. La peine était-il un peu assoupi qu'il se reveille en sursaut vers minuit, avec de violents efforts pour vomir. Ces vomissements se renouvelaient encore vers 2 h. et vers 5 h. du matin, et chaque fois avec des efforts plus pénibles et des douleurs plus aiguës. Le malade en était épuisé. Il était halelant, couvert de sueur. Cependant les vomissements lui dégagent l'estomac et les intestins, et dans la journée du samedi 13 juin, le calme revint insensiblement. Le médecin attribue ces maux d'entrailles à un déplacement de l'affection goutteuse, qui s'était portée des membres à l'intérieur.

On s'attendait encore à d'autres attaques. Grâce à Dieu ce fut la dernière, et là se termina la période aiguë de la maladie. Ce n'est pas encore toutefois la guérison; la maladie vaincue ne cède que pied à pied; elle passe à un état plus adouci, mais où se reproduisent souvent, bien qu'à un degré moindre, les mêmes symptômes. C'est, comme le disait le C. R. Père lui-même, d'après une expression dont le médecin a reconnu la justesse, comme un diminutif de la maladie.

14 - 18 Juin. — Le nouveau régime que le C. R. Père suivait depuis quelques jours, lui avait donné un peu de forces; et maintenant que le calme est revenu, il se manifeste un mieux sensible.

Le dimanche, 14 juin, cette amélioration devient plus notable encore. Le médecin permet au malade, quand il se sentira assez de forces, de descendre au jardin, pour y prendre un peu d'air. Mais le C. R. Père ne se sent pas encore assez bien. Il sort cependant de son appartement, dans la journée, pour aller dans la chambre épiscopale, où il y a moins de chaleur et plus d'air. Il marche assez facilement, et peut s'occuper de diverses affaires sans en éprouver de fatigues.

recommande surtout beaucoup le repos et la distraction; Recommandation qui n'est pas facile à observer, car pour se distraire, il faut pouvoir trouver quelque satisfaction et intérêt à ce qu'on peut voir et faire dans ce but. Et, comme le dit le Docteur lui-même, pour des malades habitués jus- que là à une vie de travail et d'occupations sérieuses, il n'est pas facile de trouver quelque chose qui les intéresse en dehors de ces occupations. Leurs travaux les suivent dans leurs pensées, et ce qui distrait les autres n'est pour eux que fatigue, car ils se trouvent comme hors de leur élément. Et c'est là ce qui arrive pour le C. R. Père, dans les courses et excursions qui lui sont commandées pour se reposer.

Il s'y soumet cependant; et, presque chaque jour, après avoir expédié dans la matinée les affaires courantes il fait dans l'après-midi quelque excursion dans Paris ou les environs, accompagné de M. le Curé de Kientzheim, son cousin, arrivé ici dès les premiers jours de Juillet, et de M<sup>r</sup>. Eugène.

C'est ainsi qu'il est allé visiter d'abord les prin- cipales églises et chapelles de la Capitale, qu'il ne con- naissait pas encore, telles que la St<sup>e</sup> Chapelle, St<sup>e</sup> Clotilde, St<sup>e</sup> Augustin etc. Puis aux environs de Paris, il a dirigé successivement ses promenades vers Sevres, St<sup>e</sup> Cloud, Vincennes, etc. Il ne pouvait s'éloigner beaucoup ou faire de longues absences, soit à cause des affaires qui le retenaient, soit à cause des soins suivis qu'exigeait sa santé. Plus tard cependant pour respirer un air plus pur, dans une atmosphère différente, comme le conseillait le médecin, il est allé successivement à Alfort, Sagny Compiègne, Chantilly, Beauvais, Senlis, Fontainebleau, etc. Il a visité à cette occasion, les Cl<sup>ts</sup> des Sœurs de St<sup>e</sup> Joseph établies en ces différents endroits, et où l'on avait prié si ardemment pour le rétablissement de sa santé. Partout c'était une véritable fête de le recevoir;

et pour le C. R. Père lui-même, il était heureux de pouvoir adresser en passant quelques paroles d'édification, autant que ses forces le lui permettaient, pour porter davantage à la piété, à la ferveur. Son cousin, le curé de Rientzheim, l'accompagnait avec satisfaction dans ces différentes visites, dont il garde encore un excellent souvenir?

Dim. 19 Juillet. — Le C. R. Père a été invité par M. M. les Lazaristes à leur fête patronale de St. Vincent de Paul, comme les autres années. Se trouvant déjà suffisamment remis, il s'est rendu à cette invitation. Sa présence a causé parmi les nombreux invités une heureuse surprise. On croyait voir un ressuscité, car d'après les nouvelles si graves qu'on avait eues de lui précédemment, on ne pensait pas qu'il reviendrait à la vie. Aussi s'est-on pressé autour de lui pour le féliciter de son heureuse convalescence.

Le 31 Juillet, jour de la St. Ignace, il s'est rendu également à l'invitation des R. R. P. P. Jésuites, où M. Trédault a été heureux, en même temps que surpris de le voir. Le 4 août suivant, il célébrait la St. Dominique, au couvent de St. Thomas d'Aquin, où l'on plaça à côté de lui M. Ozanam Mgr. le Nonce apostolique, qui présidait la réunion, les félicita l'un et l'autre, en ajoutant spirituellement qu'il ne savait lequel féliciter d'avantage, ou du malade si merveilleusement échappé au tombeau, ou du médecin qui l'avait si bien soigné.

Samedi 2 Août. — Le C. R. Père avait demandé à Rome, à cause de sa vue si affaiblie, la faculté de remplacer le St. office par le rosaire, et de dire chaque jour la messe de la St. Vierge ou celle des défunts. Il attendait cet indulgent avec empressement, afin de pouvoir dire la St. Messe. Il vient de le recevoir; et aujourd'hui Fête de N. D. des Anges, il est monté au St. Autel pour la première fois depuis sa

(1) Le C. R. Père s'est aussi rendu à Versailles, accompagné du C. P. Gauthier. Il a reçu les félicitations de Mgr. Mabille, et il a eu l'avantage de dîner avec ce prélat.

maladie, assisté du P. Besserat, de crainte d'accident. Mais à peine a-t-il eu commencé que sa vue s'est troublée de plus en plus, ainsi que la mémoire. Il est resté plus de trois quarts d'heure à l'autel, et il n'a pu achever le saint sacrifice, qu'avec beaucoup de difficultés et de fatigues, craignant toujours de se tromper. Aussi n'a-t-il pas cru pouvoir recommencer à dire la S<sup>te</sup> Messe, avant d'être plus sûr de lui-même, et depuis il se voit toujours avec regret privé de cette douce consolation; il a essayé souvent, à divers jours d'intervalle, de lire sur le Missel, mais toujours sans succès.

Lundi 10 Août. — Le Docteur est venu aujourd'hui visiter le E. R. Père. Il ne voit que peu de changement dans son état, et trouve même le cœur embarrassé. Il manifeste quelque crainte à ce sujet, et conseille beaucoup au malade les bains de Néris, pour le mois de septembre; en attendant, il recommande toujours beaucoup le repos et l'abstention de tout travail fatigant.

Le S<sup>r</sup> Henri Libermann fait aussi avec instances les mêmes recommandations. Il l'engage vivement à aller passer quelques temps en Alsace, pour y respirer l'air natal, et surtout pour se reposer. Mais le E. R. Père ne peut se décider à quitter la Maison-Mère, surtout à cette époque de l'année. Et il avait du reste à craindre, vu son état de faiblesse qui ne lui permettait que difficilement de marcher, de ne trouver au lieu du repos et des distractions, que de l'ennui et des fatigues plus grandes.

Quelques Pères sont déjà arrivés pour la retraite annuelle. Les autres arrivent successivement les jours suivants. Tous sont heureux de revoir leur bien-aimé Père, qu'ils avaient cru perdu, et de lui demander sa bénédiction. Et il est heureux lui-même de les embrasser et de les bénir.

16-22. Août. — Son commencement de sa convalescence, le C. R. Père avait espéré, qu'il pourrait peut-être prêcher encore lui-même la retraite annuelle des Pères, comme toutes les années précédentes. Mais depuis un certain temps déjà, il n'y a plus à y penser. Et il a chargé le R. Père Le Varasseur, Assistant, de le remplacer. Il ne veut cependant pas se séparer de ses enfants réunis. Le dimanche de l'ouverture de la retraite, il est allé, comme les autres années, au St. Cœur de Marie, accompagné des deux Assistants, et il y a passé toute la semaine et la moitié de la suivante, malgré sa fatigue et le temps pluvieux qu'il a fait pendant ces deux semaines.

Dès le lundi, il a commencé les directions, quoiqu'il eût passé une très-mauvaise nuit, et se trouvât plus fatigué, et il les a continuées tout le reste de la semaine, comme les années précédentes. Chacun a pu ainsi lui ouvrir son cœur et recevoir de lui des avis paternels toujours si précieux.

23 Août, fête du St. Cœur de Marie. — A cette fête si belle il eût manqué quelque chose si nous avions dû la terminer sans la présence de notre bien-aimé Père. Nous avons eu du moins le bonheur de le voir à la cérémonie de la clôture. Après l'allocution d'usage, faite par le R. P. Le Varasseur, Assistant, il est entré à la chapelle et a présidé la cérémonie des vœux. Les nouveaux Profès et les Pères admis aux vœux perpétuels ont eu la consolation d'émettre entre ses mains leurs engagements sacrés. Et tous ensuite sont allés recevoir à genoux le baiser paternel. Le C. R. Père s'est uni également à tous les Pères pour la renouation solennelle des vœux. Il a donné ensuite le Salut du St. Sacrement. C'est la première cérémonie qu'il ait faite depuis sa maladie. Il n'en a pas été, heureusement, trop fatigué.

Le mardi suivant, après les réunions des Chapitres,



a eu lieu la cérémonie d'adieu à la Maison-Mère et de Consécration à l'apostolat des nouveaux Profes. Le E. R. Père a pu encore présider cette cérémonie. Et après avoir reçu les dernières promesses de ses enfants, avant leur départ de la Maison de formation, il a pu donner encore la bénédiction solennelle du St. Sacrement.

Cependant l'état de faiblesse du E. R. Père et la lenteur de sa convalescence préoccupaient et inquiétaient beaucoup. Souvent, parmi les Pères, on en parlait en récréation, en exprimant le désir de voir employer tous les soins et toutes les précautions pour la conservation d'une santé si précieuse. Dans ces sentiments, quelques Pères rédigèrent spontanément une adresse qu'ils portèrent à signer aux confrères présents, pour témoigner au E. R. Père le bonheur et la joie que l'on éprouvait de sa guérison, mais aussi le désir et le vœu qu'il voulût bien prendre tous les soins nécessaires et utiles pour rétablir complètement sa santé. Voici cette Adresse. Tous nos chers confrères des autres Ctes s'associeront aussi, nous n'en doutons pas, à ce témoignage d'attachement filial pour notre bien-aimé Père.

« Notre Très-Révérénd et Bien-aimé Père,  
 « Tous les membres de la Congrégation s'unissent ensemble, pour remercier la Bonté divine, qui vous a ramené des portes du tombeau, et rendu à notre famille religieuse. Cependant leurs cœurs sont pleins d'inquiétude en voyant que votre santé ne se remet pas complètement et que, néanmoins, vous vous livrez aux mêmes travaux et prenez sur vous les mêmes fatigues que si vous étiez « bonne santé ».

« Cette inquiétude est d'autant plus grande, que nous savons que tous les médecins s'accordent à vous recommander un repos absolu ; et nous craignons que votre sollicitude pour les intérêts de la Congrégation

« ne vous porte trop à négliger leurs avis.

« Veuillez considérer, Notre bien-aimé Père, que votre santé appartient à la Cong<sup>e</sup>, et à ce titre, nous croyons avoir le droit de vous demander de faire tout ce qui est nécessaire et utile pour la recouvrer. Permettez-nous donc d'exprimer un très-ardent désir : c'est que vous alliez, comme le médecin l'a conseillé, passer un mois aux bains de Néris, pour vous rendre ensuite à Rome y passer la saison d'hiver, en confiant, pendant ce temps, l'administration des choses courantes au R. P. Le Vavas seur.

« Si vous vous rendez à ce désir unanime de vos enfants, ils se disperseront avec l'espoir d'avoir la consolation de vous revoir en parfaite santé l'année prochaine; sinon, ils vous quitteraient la crainte et l'inquiétude dans le cœur. Croyant représenter ici toute la Congrégation, qui n'a qu'un seul vœu sur ce point, ils aiment à espérer que vous accueillerez leur demande, non pas seulement comme une simple prière, mais comme l'expression d'un droit que la Congrégation ose réclamer sur votre personne.

« Nous vous prions de vous rappeler que Notre Vénéré Père, dans une question de cette nature, se rendit à votre désir et à celui des autres Pères de la Maison-Mère; et comme vous n'avez rien tant à cœur, nous le savons, que d'agir comme lui en toutes choses, nous nous plaignons à espérer, notre bien-aimé Père, que vous voudrez bien l'imiter aussi en cette circonstance.»

— Cette Adresse présentée au E. R. Père, au nom de la Cong<sup>e</sup>, ne fait en effet que reproduire et résumer les vœux de toutes les C.és, et d'Europe et d'outre mer. Partout la maladie du E. R. Père avait excité une vive inquiétude, mais dans les C.és éloignées des missions et des colonies, où il fallait rester des mois entiers sous le coup de nouvelles si alarmantes, l'inquiétude était plus grande encore. Et

chaque paquet nous en apportait l'expression vivement ressentie. Maintenant on a appris que le Très-Révérend Père a échappé au danger, et ce sont, de tous côtés, des lettres de joie, de félicitation, avec des desirs et des vœux pour sa complète guérison. Nous ne pouvons reproduire ici toutes ces lettres; elles trouveront d'ailleurs une place plus naturelle au bulletin de chaque C<sup>te</sup>.

— Ces manifestations générales et spontanées de dévouement et d'affection filiale ont été pour le C. R. Père, au milieu de ses souffrances et de ses peines, une douce consolation. Il n'a pas eu toutefois pouvoir se rendre au vœu que l'on exprimait de le voir aller aux bains de Néris. Il était d'abord bien difficile pour lui, de s'absenter à cette époque de l'année, à cause des engagements et autres questions à traiter en ce moment. Et ensuite le résultat futur de ces bains restait bien douteux. M. Ozanam les conseillait sans doute, mais sans les prescrire, et tel autre médecin n'y voyait pas grande utilité, sinon comme moyen de repos et de distractions. Or, pour le C. R. Père, surtout si le temps était mauvais, comme il l'a été en effet souvent, n'y avait-il pas à craindre plus de fatigues que de repos, et plus d'ennuis que de distractions?

Quant à aller passer à Rome la saison d'hiver, le C. R. Père n'y renonce pas, sans avoir cependant rien d'arrêté là-dessus. Cela dépendra un peu de son état et des circonstances, d'autant plus, qu'il se propose d'y aller l'an prochain pour le Concile général.

27-30 Août. — Le C. R. Père s'est abstenu, pour ne pas se fatiguer, d'assister aux Chapitres, à cause de la longueur de ces réunions; le 27 août il revint à la Maison de Paris, et le lendemain, il alla voir M. Ozanam, qui le trouva à peu près dans le même état. Ce qui donne cependant de l'espoir, c'est que l'albumine a disparu et c'est un point important. Et les forces

elles-mêmes s'augmentent peu-à-peu.

Le dernier dimanche d'août, jour octave du Saint Cœur de Marie, on fit le pèlerinage d'usage le soir à N. D. des Victoires, dans le but spécial de remercier le Cœur Immaculé de Marie de la guérison de Notre C. R. Père. Il ne put, à son regret, y assister lui-même, se trouvant trop faible encore. Mais déjà il nous avait devancés; et l'une de ses premières visites, quand il put sortir, ce fut pour N. D. des Victoires.

8 Sept., fête de la Nativité. — Le C. R. Père est retourné aujourd'hui au S. Cœur de Marie pour la clôture de la retraite annuelle des Frères, et il a terminé lui-même cette belle journée, en donnant le Salut solennel du S. Sacrement.

15 Sept. Octave de la Nativité. — Le 8 septembre, s'ouvrait la retraite annuelle des Sœurs de S. Joseph, à leur Maison-Mère. Le C. R. Père avait remis, cette année, au P. Hervé, le soin de la prêcher. Cependant il a pu y assister aussi lui-même, et par ses paternels avis, continuer, dans la mesure de ses forces, le bien qu'il a fait près d'un grand nombre d'âmes et pour cette Congrégation tout entière. Le jour de clôture, il a présidé la cérémonie des vœux, sans se trouver fatigué. Il était également allé pendant quelques jours à la retraite de Senlis; pendant tout ce temps, ses forces se sont bien soutenues; et ça même été une diversion heureuse pour sa santé.

Dim. 20 Sept. fête de N. D. des Douleurs. C'est aujourd'hui la clôture de la retraite des Novices et Scolastiques. Le C. R. Père se fait encore un bonheur d'aller partager cette fête avec ses enfants du S. Cœur de Marie, pour confirmer et bénir leurs bonnes résolutions.

25 Sept. — Pendant tout ce mois de septembre, le C. R. Père s'est occupé, à peu-près comme à l'ordinaire, sans se trouver trop fatigué. Sa vue cependant reste toujours dans le même état; et parfois même, il semble avoir plus

de peine à lire. Et c'est là ce qui le gêne et le fatigue le plus, obligé qu'il est de se faire donner lecture de tout ce qu'il a à connaître, et de faire par conséquent un plus grand effort d'attention pour bien suivre les choses et s'en rendre compte.

M. Ozanam se trouvant à la campagne, on le beaucoup engagé à consulter quelqu'un des oculistes de la Capitale. Il avait déjà eu occasion précédemment de voir M. Desmarres, qui l'avait soigné pour ses yeux, il y a deux ans. Il est retourné le visiter, sur l'avis de M. le curé de Chevilly très-lié avec lui. M. Desmarres avait su sa grave maladie, et il l'avait regardé comme tout à fait perdu. Aussi fut-il merveilleusement surpris de le revoir. Il le félicita beaucoup de son heureuse guérison; mais pour ses yeux, il dit que cela tenait à la faiblesse, et qu'il n'y avait rien autre chose à faire qu'à se reposer et suivre un régime fortifiant, laissant espérer que la vue reviendrait peu-à-peu avec les forces elles-mêmes. Le C. R. Père retourna le voir le 17 septembre. Il en reçut encore la même réponse.

On l'engagea alors à voir un autre oculiste. Il alla le 25 sept. chez M. Liebreich, l'un des plus vantés aujourd'hui à Paris. M. Liebreich l'a examiné avec beaucoup de soin pendant longtemps. D'après lui, la rétine de l'œil serait encore en bon état, sans aucune congestion; mais il y aurait une légère affection ou déplacement de cellules dans la choroïde ou membrane qui entoure et enveloppe la prunelle de l'œil; et de là ce trouble des rayons visuels qui produit l'hémiopie. M. Liebreich ne trouva pas toutefois le C. R. Père assez fort pour lui donner un traitement, et depuis il a eu devoir encore ajourner.

Octobre. — Le C. R. Père est allé le 4 octobre, célébrer la St-François chez les R. R. P. P. Capucins. Ce sont

toujours des nouvelles félicitations sur sa guérison. Il en reçoit aussi par lettres de différents côtés. — « Bien, cher Père Supérieur et ami, lui écrit Mgr. Desprez, Archevêque de Toulouse, j'ai versé des larmes d'attendrissement en recevant de votre écriture. Grâces en soient rendues à Dieu, félicitations cordiales à toute la Congrégation. » (Lett. du 17 oct.) — Mgr. d'Aulun lui écrivait aussi précédemment: « Mon Très-Révêrend Père, la Providence vous a rendu à l'affection de votre chère Congrégation, et Elle a écouté les prières qui ont été faites pour votre conservation si précieuse pour l'Eglise et pour nous tous. Je vous aurais déjà exprimé combien j'ai été heureux de votre rétablissement si je n'avais éprouvé la crainte de vous fatiguer. » (Lett. du 14 août.)

— Au commencement de ce mois, M. Ozanam est revenu de la campagne, et le C. R. Père est allé peu après le revoir. Le Docteur la trouve mieux. Il espère avec des soins obtenir peu-à-peu une complète guérison, et il lui a donné de nouvelles potions et pour son état général et pour ses yeux.

Aujourd'hui, 22 octobre, jour où nous achevons ce bulletin, le C. R. Père vient encore de voir le médecin. M. Ozanam le trouve sensiblement mieux. Les jambes ne sont plus enflées; la démarche est plus assurée; la parole plus facile. Le C. R. Père sent lui-même ses forces s'accroître. Jusqu'ici il avait dû toujours se servir de sa canne, même dans l'intérieur de la maison, pour aller d'un endroit à l'autre. Le jour de la rentrée du séminaire, il l'a définitivement laissée; et il se promène souvent assez longtemps en récréation, sans être fatigué. Malheureusement ses anciens maux d'intestins, un moment assoupis durant la maladie, paraissent se reveiller et révenir, à mesure que les forces augmentent.

Quant à la vue, elle aussi paraît aller un peu mieux; la congestion a diminué et la barre rouge que l'ophthalmoscope laisse voir dans l'œil, est moins forte. Si ce mieux se continue, le C. R. Père espère pouvoir d'ici à quelque temps, dire la s<sup>te</sup> Messe. Ce sera pour lui un grand jour d'actions de grâces.

---

En terminant cette relation, le sentiment qui s'échappe naturellement de nos cœurs, c'est un sentiment de reconnaissance: reconnaissance envers Dieu qui nous a si merveilleusement conservé notre bien-aimé Père, reconnaissance envers le Cœur Immaculé de Marie qui nous a obtenu cette grâce; et reconnaissance aussi envers notre Vénéré Père et St. Fondateur, car après Marie, c'est à sa puissante intercession que nous aimons à nous en croire redevables.

Mais bien qu'échappé au tombeau, Notre C. R. Père n'est pas encore, comme on l'a vu, complètement rendu à la santé. Nous continuerons donc à prier avec ferveur pour obtenir sa parfaite guérison, afin qu'il puisse achever parmi nous la mission importante que lui a léguée Notre Vénéré Père. Daigne le Ciel exaucer ces vœux et ces prières, et nous le conserver pour longtemps encore! Ad multos annos!!!

---

# Bulletin Général.

TOME VI.

XII<sup>e</sup> Année — 1<sup>er</sup> Semestre 1868.

N<sup>o</sup> 44,

## Partie Générale.

ACTES ADMINISTRATIFS.

### I

Actes relatifs à la Congrégation en général.

Promulgation du pouvoir de bénir et d'imposer les Scapulaires de la C. S.<sup>te</sup> Trinité et de N. D. des Sept-Douleurs. (Ind. du 2<sup>fév.</sup> 1868.)

Il y a, comme on sait, quatre Scapulaires principaux : celui de N. D. du Mont-Carmel, celui de l'Immaculée Conception, celui de la C. S. Trinité, et celui de N. D. des Sept-Douleurs, et de plus le Scapulaire de la Passion et des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, institué en 1847, sur la demande du Supérieur Général de S.<sup>t</sup> Lazare. Le C. R. Père a obtenu successivement, du S.<sup>t</sup> Siège, le pouvoir de bénir et d'imposer ces différents scapulaires, avec faculté de communiquer ce même pouvoir à tous les membres de l'Institut, sauf toute fois pour le Scapulaire de N. D. des Sept-Douleurs, qu'il pouvait bien donner lui-même, d'après une concession du général des Servites, du 11 décembre 1864, mais sans pouvoir.



étendre à d'autres cette faculté.

Cependant quelques Pères, spécialement des maisons d'Allemagne, ayant exprimé le désir d'avoir également le pouvoir de bénir ce scapulaire, afin de satisfaire aux vœux des pieux fidèles qui le demandaient, le C. R. Père a fait solliciter à Rome les facultés nécessaires à cet effet, à l'occasion de la dernière rénovation de nos privilèges. Et le St. Père a bien voulu accueillir avec bienveillance cette supplique.

On a cru aussi devoir profiter de cette occasion pour faire confirmer directement par le Souverain Pontife, les pouvoirs relatifs au Scapulaire de la C. S.<sup>te</sup> Trinité, que l'on n'avait jusqu'ici que au Général des Trinitaires.

Voici le texte de S. Indult accordant ces pouvoirs:

Beatissime Pater,

Superior generalis Congregationis sancti Spiritus et Immaculati Cordis Beate Marie Virginis, ad pedes Sanctitatis vestrae humiliter provolutus, supplicat petit ut sequentes facultates sibi respectivè prerogentur vel concedantur. . . .

(Suit la demande de rénovation de divers pouvoirs avec faculté de les communiquer aux membres; puis en dernier lieu les pouvoirs en question.)

8<sup>o</sup> Item postulat pro concessione facultatis benedicendi et imponendi scapularia S. S. Trinitatis et Septem Dolorum B. M. V., sicuti jam concessum est pro aliis Scapularibus.

Quod Deus etc.

Ex Audientia Sanctissimi diei 2 februarii 1868, S. S. mūs 29. 76. D. ius, S. i. v. i. s. a Providentiâ Lupa 12, referente me infrascripto S. C. de Propagandâ Fide, Secretario, hœmipre jussit rescribi. . . . Quoad facultates de quibus agitur in postremis articulis: Pro gratia, juxta preces, ad quinquennium.

Latum Romæ ex verbis dictæ S. C. die et anno prædictis.

(gratis sine ulla solutione quocumque titulo.)

Loco sigilli.

H. Capalti secretarius.

+

— En vertu de cette concession qui lui est faite, le C. R. Père déclare ici faire également participer tous les membres

prêtres de l'Institut, au pouvoir de bénir et d'imposer le s<sup>t</sup> habit de N<sup>o</sup>. 19. des Sept-Douleurs, comme il a été dit précédemment pour les autres scapulaires. (V. Bull. nos 25 et 37 - Com III - p. 272. - Com V. p. 3.)

Ce pouvoir est donné, en principe, à chaque Père, dès sa Profession. Mais cependant, en fait, dans l'intérêt de la bonne discipline, c'est au Supérieur, et en cas d'absence ou d'empêchement du supérieur, à l'Assistant, que doit être ordinairement réservé l'exercice de ce pouvoir, du moins dans les C<sup>tés</sup> elles-mêmes, et les simples membres ne doivent l'exercer qu'avec autorisation du Supérieur, à moins que ce ne soit hors de la C<sup>té</sup> dans des endroits où ils ont à remplir quelque ministère<sup>(1)</sup>

## II.

### Actes relatifs aux Provinces et C<sup>tés</sup>

I. D<sup>ic</sup>e - transférant à S<sup>t</sup>e Croix la C<sup>té</sup> établie à S<sup>t</sup> Julien de Flacq, Maurice - Né. du 2<sup>e</sup> Fév. 1868.)

Il était question, depuis plusieurs années, d'établir une C<sup>té</sup> à S<sup>t</sup>e Croix; et la chose avait même été arrêtée en principe par le C. P. Père et le Conseil, lors de la suppression de la C<sup>té</sup> de L'Immaculée Conception en 1866, ainsi qu'il a été dit dans le Bulletin à cette époque. (Com. V. p. 12.)

La position de S<sup>t</sup>e Croix offrait en effet des avantages particuliers. La propriété et le presbytère appartiennent à nos Pères: l'Eglise a été bâtie par eux, elle se trouve au centre

(1) — Nous n'avons pas ici à entrer dans des détails sur ces scapulaires: on trouvera tous les renseignements désirables à ce sujet dans les différents ouvrages traitant des indulgences, notamment dans celui de P. Ulrich, ou de P. Maurel. Nous ferons seulement remarquer que les scapulaires de la S<sup>t</sup>e Trinité et de N<sup>o</sup>. 19. des Sept-Douleurs forment de véritables confréries, et conséquemment, il est nécessaire de faire inscrire les noms des personnes que les recourent sur les registres d'une confrérie canoniquement érigée, pour que ces personnes puissent participer aux indulgences: obligation qui n'existe pas pour les Scapulaires du Mont-Carmel et de S<sup>t</sup>e Immaculée-Conception.

d'une assez nombreuse population de noirs; et là aussi reposent les restes vénérés du cher Père Laval, au milieu de ses enfants. En outre, pour la vie de communauté, tout s'y trouve parfaitement disposé, et la proximité du Port-Louis offre à nos Pères de la C<sup>te</sup> de la Cathédrale et du collège de S<sup>t</sup>-Louis, la facilité de s'aider et de se remplacer mutuellement au besoin.

D'un autre côté, la position de Flacq qu'on qu'offrant, sous le rapport matériel, certains avantages, avait bien des inconvénients au point de vue surtout de la vie de Communauté. Il y avait à desservir, outre l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Julien, la chapelle du Poste: ce qui formait comme deux centres de ministère à une distance relativement assez grande l'un de l'autre; et les deux Pères qui les desservaient étaient par suite obligés de rester souvent séparés. La mauvaise santé du P. Lambert rendait encore plus difficile et plus gênante cette position, déjà assez anormale par elle-même.

Il fut donc résolu que l'on demanderait à M<sup>gr</sup> l'Évêque du Port-Louis à transférer à S<sup>te</sup>-Croix la C<sup>te</sup> de Flacq, dès le premier moment favorable.

La fondation du nouveau collège que La Grandeur nous appelait à diriger, offrait au P. Chevaux une occasion naturelle de faire pour cela de nouvelles démarches. Le zélé Prélat exprima tout son regret de voir nos Pères quitter le quartier de Flacq où ils avaient fait tant de bien, mais, appartenant lui-même à un Ordre religieux, il comprit les graves motifs de cette mesure, et il voulut bien y donner son assentiment. (Lett. du P. Chevaux du 15 nov. 1867.)

Le C. R. Père a décidé en conséquence, par Décret du 2 février de cette année, la suppression de la C<sup>te</sup> de Flacq et sa translation à S<sup>te</sup>-Croix, comme vic. C<sup>te</sup> simple de Pères, dépendante de la C<sup>te</sup> principale du Port-Louis.

II. Décret autorisant la fondation d'une nouvelle C<sup>te</sup> dans la Mission de Zanzibar, sous le titre de N. 29. de Bagamoyo. (Déc. du 2 fév. 1868.)

Dès le principe, on avait eu la pensée de fonder, outre la maison de l'île de Zanzibar, un établissement sur le continent même. Et M. l'abbé Fava qui entreprit cette nouvelle Mission, avait même déjà obtenu dans ce but une grande propriété sur la côte, à Bagamoyo. Ce projet toutefois, quoique présentant de grands avantages pour la diffusion de l'Évangile dans ces pays, dut être alors suspendu. Les charges qui pesaient déjà sur l'Établissement de Zanzibar ne permettaient pas d'entreprendre une nouvelle fondation. Et d'ailleurs avant de commencer d'autres œuvres, il fallait tout d'abord affermir et développer les œuvres existantes.

C'est ce que nos chers confrères de Zanzibar s'étaient efforcés de faire jusqu'ici. Et la Providence a béni d'une manière admirable les efforts de leur zèle. La Mission agrandie de plus en plus; ses œuvres se sont étendues, et tout en s'étendant elle a pu se libérer des dettes qui pesaient sur elle et absorbaient jusqu'ici une partie notable de ses ressources.

Le moment paraissait donc venu de commencer sur la côte la fondation projetée depuis longtemps. Et cette fondation devenait même nécessaire. Car l'Établissement de Zanzibar se trouvait trop restreint pour contenir et occuper les nombreux enfants recueillis et élevés par la Mission, sans parler de ceux qui étaient en âge de s'établir. Et dans l'île on ne pouvait s'étendre.

Mais avant de commencer un premier établissement sur la côte, il importait d'examiner avec soin quel était l'endroit le plus favorable, soit au point de vue de la salubrité, soit au point de vue du développement des œuvres de la Mission et de l'évangélisation du pays. Ce fut dans ce but que le P. Hoerner fit en 1866 un long voyage d'exploration le long de la côte. Or, le résultat de ses informations fut que l'endroit le plus convenable était Bagamoyo, à peu

près en face de l'île de Zanzibar. Ses populations de cette contrée paraissent de mœurs douces et paisibles; elles sont moins fanatiques que d'autres peuplades; et par là même plus accessibles aux vérités du Christianisme. Et, en outre, elles désiraient beaucoup voir les Missionnaires venir s'établir au milieu d'elles.

Le C. R. Père a donc autorisé le P. Horner, par Décret daté comme le précédent du 2 février de cette année, à fonder sur le continent, à Bagamoyo, une nouvelle C<sup>te</sup>, composée de Pères et de Frères, et dépendante de celle de Zanzibar, qui demeure toujours le Chef-lieu de la Mission.

La nouvelle C<sup>te</sup> est placée sous la protection spéciale du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, avec le titre de N. D. de Bagamoyo. (1) Et celle de Zanzibar, où doit rester la procure de la Mission, sous le patronage spécial de S<sup>t</sup> Joseph.

### III.

#### Actes relatifs aux Pères.

I. Admissions aux vœux. — Par Décret, rendu en date du 15 avril, d'après l'avis du Conseil en la séance du même jour, ont été admis aux vœux perpétuels, les

P. P. Servemou, de la C<sup>te</sup> du Grand-Port, Maurice;  
 Limbour, de la C<sup>te</sup> de la Neuville, Bourbon;  
 Klaine, de la C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie du Gabon,

II. Nominations de Supérieurs. — Par Décret du 2 février, le P. Dhyèvre qui était précédemment à la C<sup>te</sup> de la Providence, Bourbon, a reçu sa destination pour Maurice, et a été chargé jusqu'à nouvel ordre de la Direction du nouveau collège S<sup>t</sup>-Louis fondé à Maurice.

Le P. Lambert a été nommé Vice-Supérieur ou Directeur de la C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Croix, établie en place de celle de Flacq.

Le P. Horner a été chargé de fonder et commencer le

(1) Bagamoyo en Swahili veut dire jusque dans le cœur; et l'on a donné ce nom à ce village parce que c'est le chemin qui conduit dans le cœur ou l'intérieur du pays. Il semblerait donc que Marie avait choisi ce lieu pour y établir le sanctuaire de son Cœur Immaculé. Laisse-t-elle un jour ouvrir aux Missionnaires de Bagamoyo le cœur de l'Afrique!

nouvel Etablissement de Bagamoyo, sur la côte orientale d'Afrique

III. Mutations. — Le P. Gommenginger, auparavant à la Colonie agricole de St. Michel, a reçu son obédience pour la Réunion, pour y remplacer provisoirement du moins le P. Phyevre. (19. 21 mai)

Le P. Richard, revenu de St. Louis, pour cause de santé, a été envoyé, pour jusqu'à nouvel ordre, à St. Michel, en remplacement du P. Gommenginger. (19. du 21 mai.)

IV. Retours en France. — Par diverses décisions rendues en leur temps, ont été autorisés à rentrer en France les

P. P. Toussot, de la Résidence d'Ambryz, Congo;

Duret, de la C<sup>te</sup> de St. Louis, Sénégal;

Guyodo, de la C<sup>te</sup> de Cayenne;

Lefevre, de la C<sup>te</sup> de la Providence, Bourbon

#### IV.

#### Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux vœux. — Par Décret du C. R. Père, en date du 2 mars, a été admis à faire ses vœux perpétuels, le Frère Alphonse Eschbach, de la C<sup>te</sup> de Chandernagor.

Par divers autres Décrets, ont été admis à la Profession les Frères novices dont les noms suivent :

Au Noviciat central du St. Cœur de Marie. — Par Décret du 2 mars, les

F. F. Kenny, Carby, du dioc. de Gollway, Irlande;

Édouard Viemers, du dioc. de Paderborn, Prusse;

Guilbert Ortmanns, du dioc. de Cologne, Prusse;

Christime Tuchs, du dioc. de Strasbourg;

Christophile Joyau, du dioc. de St. Brieuc.

Au Noviciat de Marienstadt, par Décret du 13 janvier, avec dispense exceptionnelle de venir faire leur Profession à la Maison-Mère, les

F. F. Léo Schuster, du dioc. de Limbourg;

Norbert, Roderburg, du dioc. de Cologne;

Kilian, Retz, du dioc. de Rottenburg.

II. Placements et mutations. — Les trois nouv. Profesi. dessus désignés ont été laissés jusqu'à nouvel ordre à la disposition du R. P. Provincial d'Allemagne, pour les C<sup>tes</sup> de ce pays.

Quant aux Frères Profes du Noviciat central, ils ont été également laissés provisoirement à la C.<sup>te</sup> du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie à l'exception du F. Théophile, qui a reçu son obédience pour la C.<sup>te</sup> de la Providence à Bourbon. (Vic. du 1<sup>er</sup> juin)

Le F. Trénié, de la C.<sup>te</sup> de Cellule, a reçu également son obédience pour la Réunion.

En retour, les F. F. Didier et Félix, de la C.<sup>te</sup> du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, ont reçu leur destination pour la C.<sup>te</sup> de Cellule. (Vic. du 4 mai)

Enfin le F. Anselme, qui était revenu, en novembre 1867, de la Martinique en France, a été, après quelques mois passés à la Maison-Mère, placé à la C.<sup>te</sup> de S.<sup>t</sup> Etan, où il avait déjà été précédemment. (Vic. du 29 mai)

## V

## Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissiens. — Ont été admis aux premiers engagements, dans les diverses maisons de formation, les postulants dont les noms suivent:

Au Grand-Scolasticat, par Décret du 10 mars 1868,

M. Mo Jaouen, du dioc. de Quimper, P. de rel. Marie-Augustin;  
 Bidan, du dioc. de Quimper, P. de rel. S.<sup>t</sup> Joseph;  
 Jeannot, du dioc. d'Autun, P. de rel. B. Pierre-Claver;  
 Bergerat, du dioc. de Poitiers, P. de rel. S.<sup>t</sup> Martin (de Cours);  
 Hoorn, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S.<sup>t</sup> Jean-Baptiste;  
 Kosselopp, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S.<sup>t</sup> Louis-de-Gonz.

Par décret du 31 mars, a été également admis en principe, un G.<sup>d</sup> Scolastique employé à Cellule, sauf à différer sa réception en fait, à sa rentrée au S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, à savoir M. Costes, du dioc. de Rhodéz, P. de rel. Jean-Marie.

Au Petit-Scolat. de N. D. de Langomet. — Par Décret du 19 juin :

M. Mo. Biehly, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Marie-Joseph;  
 Ditner, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Louis-Marie-Joseph;  
 Fraering, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Marie-Lavier;  
 Biehmann, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S.<sup>t</sup> Trunc.<sup>s</sup> Lavier;  
 Berg. G. G. G. du dioc. s.<sup>t</sup> Evrard, P. de rel. Marie-Emmanuel;

de Roten, du dioc. de Sion (Suisse), P. de rel. Marie-Joseph;  
 Acker, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Jean-Marie-Louis;  
 Remy, du Vic.<sup>t</sup> ap<sup>o</sup> de la Guinée, P. de rel. S. Benoît de Philadelphie;  
 Kuentz, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Jean-Marie-Joseph-Ferdinand.

Et par Décret du 29 Juin 1868,

M. Guillon, du dioc. de S. Ovide, P. de rel. Louis-Marie-Joseph.

Au Petit-Scoll<sup>t</sup> de Cellule, par Décret du 31 mars 1868,

M. Giron, du dioc. de Lyon, P. de rel. S. Pierre si Alcantara.

Au Petit Scoll<sup>t</sup> de Blackrock, par Déc. du 31 Juin.

M. Mahoney, du dioc. de Kerry, P. de rel. S. Louis-de-Gonzague;

Rochford, du dioc. d'Osory, P. de rel. S. Stanislas de Kostka;

M.<sup>e</sup> Cabe, du dioc. de Dublin, P. de rel. B. Pierre-Claver;

O'Connell, du dioc. de Simerick, P. de rel. S. François de Sales.

Butler, du dioc. d'Osory, P. de rel. S. Alphonse de Liguori.

II. Envois en maison. Par obédiences diverses du mois d'Avril, le C. P. Père a autorisé le placement provisoire en maison des Gas Scolastiques suivants :

M. M. Lumbrecht (Moÿse), à Blackrock;

Muller, à N. D. de Langonnet;

Bidan, à Cellule.

## VI.

### Actes relatifs aux Novices. Frères.

Admissions. — Ont été admis à recevoir l'habit de Novice -

Frère :

An Noviciat de N. D. de Langonnet, par déc. du 4 mars 1868, les Post.<sup>ts</sup>.

Cansot, en rel. S. Nicomède, du dioc. de S. Ovide;

Duqui, en rel. S. Renaud, du dioc. de Vannes;

Le Parc, en rel. S. Rufin, du dioc. de Vannes;

Le Couteller, en rel. S. Hilaire, du dioc. de Vannes.

An Nov.<sup>t</sup> de Cellule, par Déc. du 31 mars 1868.

Le Post.<sup>t</sup> Aydat, en rel. S. Constant, du dioc. de Clermont.

An Nov.<sup>t</sup> de Marienstadt, par Déc. du 23 janvier 1868, les Post.<sup>ts</sup>

Becker, en rel. S. Clémentin, du dioc. de Paderborn;

Preude, en rel. S. Augustin, du dioc. de Cologne.



## AVIS ET RECOMMANDATIONS.

I. Translation de la Fête du C. R. Père. — L'anniversaire de l'élection de Notre C. R. Père, que nous avons coutume de célébrer chaque année le 10 février, vient à coïncider, l'année prochaine, avec le mercredi des cendres. Ce jour, consacré par l'Église à la pénitence et au souvenir des fins dernières, ne peut guère convenir aux joies de cette fête de famille. Le C. R. Père a donc réglé qu'on la remettrait, pour cette fois, au lendemain, Jeudi, 11 février.

II. Avis touchant l'application de la Messe pro populo dans les missions. De divers côtés, notamment du Sénégal et de Chandernagor, il a été demandé à la Maison-Mère s'il y avait obligation pour les Pères missionnaires, faisant auprès des fidèles les fonctions de curé, d'appliquer la 1<sup>re</sup> Messe à l'intention de la paroisse, les dimanches et autres jours indiqués par l'Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, du 3 mai 1858, comme pour les curés des diocèses.

À ces demandes, le C. R. Père fait répondre, que dans les simples Vicariats ou Préfectures apostoliques, il n'y a nulle obligation, ni de charité ni de justice, de célébrer la messe pro populo. Cette obligation n'existe que pour les lieux où il y a un siège épiscopal et des paroisses canoniquement érigées.

— C'est ce qui a déclaré d'abord la S. C. de la Propagande par un avis général, sanctionné par le Souverain Pontife, et adressé à toutes les missions, pour répondre à certains doutes élevés à la suite de l'Encyclique de 1858. Voici cet avis publicien 1868.

## Monitum.

Cum perlectis iis, quæ in Epistola Encyclica Sanctissimi Domini Nostri Pii divina providentia P. P. IX. diei 3 Maii Anno 1858., incipiente Amanissimi Redemptoris etc., habentur, de obligatione Parochorum, aliorumque animarum curam actu gerentium, celebrandi, et applicandi Missam pro populo, omnibus Dominicis, festisque aliis diebus, haud exceptis iis, qui ex Apostolica Sedis indulgentia dixerunt de præcepto festorum numero sublatis, vel translatis sunt,

a nonnullis ex Vicariis ac Missionariis Apostolicis huic S. Congregationi de Propaganda Fide quaestio proposita fuerit, utrum per laudatam Encyclicam prius ab eisdem S. Sedis declarationibus derogatum esset, quae in Missionum locis, ubi neque Parochi, neque Parociae rite adhuc institutae inveniuntur, laudatos Vicarios, et Operarios Apostolicos, licet animarum curam exercentes, tantummodo titulo charitatis, non vero ex iustitia supra dicta obligationi implendae obstringi nuntiatum dudum eis fuit; Sacra eadem Congregatio, quamvis ex accurata ipsius Epistolae Encyclicae inspectione negativè rescribendum esse videretur, ad omnes tamen praecedendas ambiguitates, et amovendas anxietates, ut mentem suam ea de re benigne aperire dignaretur Sanctitati suae supplicandum censuit. Petitis porro Sanctissimus Dominus clementer annuens, in Audientia diei 9 Julii revertentis Anno 1860. per R. P. D. Sacrae Congregationis Tridentinae Synodi interpretis a Secretis, facultatem tribuit, insulsiitque, ut Praesules, et Operarios Evangelicos Missionum certiores faceremus, per Encyclicam, de qua supra, haud irrogatum quidpiam voluisse antedictae declarationi. Id quod per hocce monitum ipsis patefacimus.

Datum Romae ex Audibus dictae S. Congregationi die 5 Augusti Anno 1860.

α. Card. Barnabò Praefectis.

Cajet. Bedini Archiep. theob. a Secret.

— Cette déclaration toutefois, ne satisfaisait pas à toutes les difficultés. Il y était bien dit en effet, que les missionnaires n'étaient pas tenus en justice ex iustitia à appliquer la messe pour le peuple, mais d'après le contexte on pourrait croire qu'il y avait néanmoins une certaine obligation à titre de charité, titulo charitatis.

Une nouvelle consultation fut donc soumise à la S. C. de la Propagande, et elle répondit, en date du 23 mars 1863, qu'il n'y avait nulle obligation, ni de justice, ni de charité, et que ce n'était qu'une chose de convenance, et un conseil de charité. Voici les doutes suivis de la réponse. (Analecta. 8<sup>me</sup> série, p. 2032.)

1. An vicarii apostolici et missionarii, qui quovis modo suscipiunt

animarum curam in aliquo determinato loco, teneantur, indiscriminatim ex justitia applicare missam pro populo, diebus festis.

Et quatenus negative.

II. In quosnam vicarios apostolicos, et missionarios ejus modi onus incumbat?

III. An illis, qui ex justitia non tenentur, responderi debeat: *Dicere ex charitate, vel teneri ex charitate, ad applicandam missam pro populo.*

IV. An probata formula *- teneri ex charitate -* hæc intelligi debeat de obligatione sub gravi.

Sacra Congregatio de Propaganda Fide, discussis quæstionibus in comitiis habitis die 23 martii 1863 respondere censuit:

Ad I. Negative; dummodo non agatur de locis in quibus sedes episcopalis, ac parœciæ, canonicè erectæ jam sint, atque ad ea vicarius apostolicus, et missionarii, missi sint - ut legitimorum Pastorum vices gerant.

Ad II. Provisum in primo.

Ad III. Vitandam esse locutionem *- teneri ex charitate -* dicendum autem esse: *- decere ex charitate; -* idque ita ut nulla proprie dicta obligationis significatio appareat.

Ad IV. Provisum in tertio.

— Cette réponse ne fait d'ailleurs que reproduire d'autres décisions particulières déjà données antérieurement dans le même sens, et notamment la suivante adressée au V. A. apostolique du Conkin occidental, en date du 14 Janvier 1863. (Ex Compendio Miss. ext. - De sacrif. missæ. p. 93.)

Q. Ulrum Vicarii apostolici eorumque coadjutores et Vicarii Generales teneantur applicare missam diebus festis pro populo?

R. Juxta ea que jam passim aliis decreta fuerunt nulla tenentur obligatione ex justitia applicandi missam diebus festis pro populo cui predictis titulis præsent, sed, ex charitate tantum id decere, ex quo nulla absolute opus esse pro ommissa sacræ applicatione per se patet.

— D'après ces réponses, il ne saurait y avoir de difficulté au sujet de l'application de la messe pour le peuple dans les missions, au point de vue de l'obligation. Cependant, comme il résulte des paroles de la S. C. de la Propagande, et

~~Propagande~~, c'est une chose convenable et que conseille la charité, d'offrir, au moins de temps en temps, le sacrifice à l'intention des âmes dont on peut être chargé. La prière, en effet, c'est le grand moyen, pour les Missionnaires surtout, d'attirer sur les peuples les grâces de conversion et de salut. Et quelle prière plus efficace peut-il y avoir, que l'Auguste sacrifice offert à cette fin ?

— Maintenant, quant au nombre de messes à appliquer à cette intention, cela dépend naturellement des besoins et des ressources plus ou moins grands et de l'Institut et des Missions. C'est une chose à régler par le supérieur principal de chaque mission de concert avec la Maison-Mère, soit pour les missions qui sont entièrement confiées à la Cong<sup>e</sup>, soit pour celles où nous ne sommes que comme auxiliaires.

On sait assez en effet, qu'il ne peut appartenir aux Prêtres ou Vicaires apostoliques ou autres Supérieurs ecclésiastiques, en tant que tels, de disposer des intentions de messes des membres de la Congrégation, pas plus que des autres prêtres séculiers ou religieux travaillant sous leur juridiction. De plus, pour ce qui nous concerne spécialement, nos Règles disent expressément que toutes les rétributions acquises pour fonctions, et notamment les honoraires de messes, doivent être mises en commun, et par conséquent rester à la disposition des Supérieurs. (Par. 2. cap. I. art. V.)

Qu'il reste, d'après la pensée du C. R. Père, les ressources pouvant provenir des intentions de messes de tous les membres de la Cong<sup>e</sup>, doivent être spécialement appliquées à l'œuvre du recrutement des vocations; œuvre éminemment utile, et pour la Cong<sup>e</sup> et pour les missions elles-mêmes. Or, quelle destination plus convenable et plus belle peuvent avoir ces honoraires, que de servir à élever et former des missionnaires, destinés eux-mêmes à aller un jour prier et travailler pour le salut des âmes, et l'extension

du règne de Jésus-Christ ! Car ainsi le fruit de l'autel revient à l'autel.

## NOUVELLES DIVERSES

de l'Institut et de la Maison-Mère.

I. Décès. — Nous n'avons, durant ce semestre, à regretter la mort d'aucun Profès, Père ou Frère. C'est un fait exceptionnel ; car ainsi qu'on a pu le remarquer, depuis bien longtemps déjà, le Bulletin semestriel avait à mentionner en moyenne 3 ou 4 décès.

L'année cependant n'a pu s'écouler ainsi sans épreuve : Les détails du Bulletin spécial publié sur la maladie du C. R. Père nous ont fait suivre, jour par jour, les cruelles souffrances de notre bien-aimé Supérieur Général ; et nos cœurs n'ont pu oublier de sitôt les douloureuses anxiétés dans lesquelles il a plu à la divine Providence de tenir pendant près de deux mois la Cong. toute entière.

La mort elle-même n'a point entièrement épargné notre famille religieuse. Un des petits-Scolastiques de Blackroch, en se baignant dans la mer, s'est malheureusement noyé. Il voulut, au moment du reflux, plonger à l'endroit du courant, et fut entraîné par les vagues sans qu'on pût le secourir.

Ce cher Scolastique, nous en avons la confiance, était bien disposé à paraître devant Dieu ; mais c'est pour nous cependant un devoir de prier spécialement pour lui, puisqu'il était déjà par suite de ses premiers engagements, l'enfant de la Cong.

Cet accident, suite funeste d'une malheureuse imprudence, n'est pas le premier de ce genre que la Cong. ait à déplorer. C'est un nouvel-exemple dont les petits Scolastiques, tout particulièrement, auront à faire leur

profit, pour ne pas exposer imprudemment une vie qu'ils ont consacrée à Dieu dans la Congrégation.

II. Cause du 7<sup>me</sup> Père. — Nos chers confrères, qui jurent un si vif intérêt à la Cause de Notre 7<sup>me</sup> Père, seront heureux d'être tenus au courant, au moins de la marche extérieure de la Procédure. Le Bulletin n<sup>o</sup> 111 a donné le récit des démarches préliminaires et des huit premières séances. Voici d'après le journal particulier tenu à ce sujet à la Maison-Mère, le relevé des principales circonstances relatives aux sessions suivantes tenues pendant ce semestre.

Les fêtes de Pâques avaient amené dans les travaux du Tribunal une interruption de quinze jours. Ils devaient reprendre dans la troisième semaine de Pâques, et le lundi, 27 avril, devait avoir lieu la 9<sup>e</sup> séance. Déjà à l'heure convenue, tous les membres de la Commission, à l'exception d'un des juges assesseurs étaient réunis dans la chambre épiscopale, avec les témoins convoqués. On n'attendait plus que M. l'abbé de Valette pour commencer; mais il ne put se rendre à la séance. Cependant comme il fallait profiter du passage du R. P. Siwenbruck à Paris, le Postulateur pria ces Messieurs du Tribunal de vouloir bien déterminer dans le courant de la semaine un jour de réunion. On convint donc de revenir le jeudi suivant, et M. l'abbé de Valette, bien que fatigué par plusieurs nuits de veille passées auprès d'une personne malade, put néanmoins se mettre, pour ce jour là, à la disposition du Tribunal.

Le Jeudi 30 avril, on se réunissait donc au complet, dans la chapelle du St-Cœur de Marie. Le Postulateur présente les nouveaux témoins et sollicite du Tribunal, qu'il reçoive leurs serments. Ce sont les P. P. Le Sasseur et Cadrés, tous les deux Jésuites, et anciens élèves de St-Sulpice; puis le P. Poussot et le P. Siwenbruck.

Comme on l'a déjà vu, la déposition d'un témoin doit régulièrement se faire dans une séance différente de celle où l'on a prêté serment. Cependant, au le départ prochain du R. P. Lewenbruck, le Postulateur demande au Tribunal de l'admettre sans délai à rendre témoignage. Le R. P. Lewenbruck connaît le V. Père pour la 1<sup>re</sup> fois, lors de la fusion des deux Congrégations. Toujours il avait été frappé de la sagesse et de la prudence extrême avec lesquelles le V. Père avait conduit ces négociations si délicates; de l'esprit de foi et de confiance en Dieu dont il était animé, et de l'assistance manifeste, que la divine Providence elle-même avait paru prêter à ses efforts pour la bonne réussite de la fusion et le renouvellement du séminaire colonial. Aussi a-t-il pu rendre sur ce point important de la vie de Notre V. Père, un témoignage précieux.

Les P. P. Le Varasseur Léon et Hervé furent priés ensuite d'entendre lecture chacun de sa déposition faite dans une des séances précédentes, et d'y apposer leur signature. Après eux, le R. P. Provincial a été admis, sur sa demande, à continuer sa déposition, qu'il n'avait pu achever la première fois. Afin de ne rien omettre cette fois, en répondant aux interrogations, et pour rappeler au Notaire, en cas de besoin les moindres particularités de ses réponses, il avait eu soin de prendre note de tout ce qu'il avait à dire. Et ainsi il aura pu faire sans doute une déposition exacte et complète.

Le P. Peureux, qui avait pour la 1<sup>re</sup> fois vu le V. Père au séminaire de S<sup>t</sup> Die et l'avait connu au Gard pendant deux ans, s'est présenté après le R. P. Provincial.

Enfin est venu à son tour, le bon S. Jean. - C'est le premier Frère qui a comparu pour les dépositions. Comme il devait sous peu de jours se rendre à la Cellule, on veut profiter de sa présence à la Maison-Mère.

M. l'abbé de Geslin, Curé de S<sup>t</sup> Médard, s'attendait

aussi à déposer dans cette session; mais l'heure était avancée, et les membres du Tribunal, un peu pressés alors, le prièrent d'attendre une des séances suivantes.

Le lundi suivant, on ne put se réunir. M. l'abbé Beuf avait ce jour-là des occupations; huit jours plus tard, M. le Chanoine de Valette devait prêcher une retraite de 1<sup>re</sup> communion, de sorte que la réunion fut remise encore au lundi des Rogations 18 mai. Le Postulateur profita de cet ajournement pour inviter de nouveaux témoins. On avait appris immédiatement que M<sup>gr</sup> de Conny, ancien condisciple et ami du V<sup>ie</sup> Père à St. Sulpice, et l'un des membres assidus des réunions de St. Jean, se trouvait de passage à Paris. Une invitation lui fut aussitôt adressée. M<sup>gr</sup> l'Evêque de Poitiers, si bien accueilli au séminaire d'Essy par le V. Père qui y était alors son bon ange et son infirmier, se trouvait aussi pour quelques jours à la Capitale. Le R. P. Provincial s'empressa d'aller visiter Sa Grandeur, pour la prier de vouloir bien aussi apporter un témoignage auquel on attachait un si grand prix. Monseigneur accueillit cette proposition avec bonheur, seulement il lui était impossible de se rendre à l'invitation au jour indiqué; mais il vint ensuite voir le C. R. Père, et lui fit espérer qu'il pourrait venir déposer à l'un de ses autres voyages à Paris.

Jeudi 18 mai, 10<sup>e</sup> session - cette nouvelle séance fut tenue dans la chapelle du St. Cœur de Marie. Le Tribunal reçut d'abord les serments de M. l'abbé Bourquard 1<sup>er</sup> aumônier du Collège Rollin et compatriote du V<sup>ie</sup> Père; de M. M. Cahier et Gamon, prêtres de St. Sulpice et Directeurs à Essy, deux des plus intimes amis du V<sup>ie</sup> Père. M<sup>gr</sup> de Conny devait dans cette session prêter serment et déposer. On l'attendait depuis quelques instants, lorsque arriva M. l'abbé Écard Vicaire général de Paris et Directeur du Séminaire de



S<sup>t</sup>. Sulpice, pour entendre lire sa déposition et la signer. Ce fut l'affaire de 7 à 8 minutes. Le Tribunal restait de nouveau inoccupé. M. Eugène voulut bien comparaître en attendant. Enfin vers 2<sup>h</sup> 1/2, M<sup>g</sup>. de Conny, qui avait été retenu chez M<sup>g</sup>. de Ségur, se présenta. Il fut de suite introduit pour prêter serment, et comme il devait quitter Paris dans la semaine, on l'autorisa à faire sur le champ sa déposition, qui dura environ 20 minutes. Voici quelques paroles, par lesquelles M<sup>g</sup>. de Conny nous rappelait ensuite le souvenir de Notre Vénéré Père: « Je l'ai vu, nous dit-il, et approché de bien près, sans jamais remarquer en lui la moindre imperfection. Il pratiquait la vertu comme quelque chose qui lui était devenu tout naturel, selon qu'il en était pour le Curé d'Ars. On voit certainement, grâce à Dieu, bien de saintes gens, mais on sent souvent les faiblesses de l'humanité. La vertu est en eux, disait-il, en empruntant une comparaison vulgaire, comme une chaussure qui ne leur va pas aux pieds, avec laquelle ils ne peuvent pas marcher à leur aise, et qu'ils déposent plus d'une fois pour aller librement. Il n'en était pas ainsi du P. Libermann. Il pratiquait la vertu tout naturellement et tout simplement. C'est ainsi, ajoutait-il, que je me figure un Saint du Ciel descendu sur la terre. »

Après M<sup>g</sup>. de Conny comparurent les R. R. P. P. Le Sasseau, et Caduc, de la Compagnie de Jésus. Il furent suivis du Vénérable Monsieur Caduc de S<sup>t</sup>. Sulpice, qui reçut lecture de sa déposition et la signa. Il était environ 3<sup>h</sup> 1/2, M<sup>g</sup>. Gaume demanda à ce que la séance fut levée.

Une interruption de plus d'un mois suivit cette session: M<sup>g</sup>. Gaume dut quitter Paris pour aller prendre à la campagne quelques jours de repos<sup>(1)</sup>. Peu de temps après, M<sup>g</sup>. de Valette s'absentait aussi. Les deux Juges assesseurs manquant, il semblait que le Tribunal ne pût continuer ses séances. On fit consulter à Rome et il fut

(1) Les soins continus qu'il avait eus à donner à son frère, M<sup>g</sup>. le Chanoine Gaume, attaqué de paralysie, rendaient ce repos nécessaire.

répondre que le Président étant un évêque, il pouvait seul suffire, au besoin, en qualité de juge. Mais de leur côté, M. l'abbé Beuf et M. l'abbé Bernard eurent à prêcher des retraites, et ce dernier dut alors s'absenter pour une douzaine de jours. Le Tribunal ne pouvait point siéger sans Promoteur et sans Notaire, et il fallut ajourner jusqu'au mois de juillet la reprise de la procédure.

III. Concile de Poitiers - Part qui a pris le C. R. Père. — Tous nos confrères ont eu connaissance par les feuilles publiques de la tenue du Concile de Poitiers, le 5<sup>ème</sup> de la Province de Bordeaux. Nous croyons cependant utile de donner à ce sujet quelques détails particuliers dans le Bulletin, soit à cause de l'intérêt que ce Concile offre spécialement pour nous au point de vue des diocèses des colonies relevant de la Province de Bordeaux, soit à cause de la part qu'y a prise le C. R. Père.

Projeté à Rome par M. gr. l'Evêque de Poitiers de concert avec M. gr. l'Archevêque de Bordeaux, lors du Centenaire de S. Pierre, ce Concile fut officiellement convoqué par son Eminence le Cardinal Donnet, par une lettre d'indiction datée de la fête de l'Assomption<sup>(1)</sup>. Le 3 du mois suivant, l'Éminentissime Prélat écrivait de sa propre main au C. R. Père pour lui en donner avis, et le prier de transmettre à M. N. S. S. les Evêques des colonies, avec l'édit de convocation, les pièces les concernant. M. gr. Donnet exprimait en même temps, l'espoir de voir le C. R. Père à cette auguste assemblée, présument qu'il aurait sans doute une délégation de l'un des sièges Coloniaux.

Dès le 5 décembre en effet, M. l'abbé Guesdon, Vic. général administrateur du diocèse de S. Pierre et Fort-de-France, écrivait au C. R. Père, pour le prier de le représenter comme son Procureur; et le

(1) Le Concile fut convoqué à Poitiers pour le mois de janvier à cause du 15<sup>ème</sup> centenaire de S. Pierre, célébré le 19<sup>ème</sup> de ce mois.

14 du même mois, M<sup>gr</sup>: Bouttonnet, encore à Paris, mais sur le point de rentrer à la Guadeloupe, lui offrit aussi sa délégation. Déjà au précédent Concile, tenu à la Rochelle le C. R. Père avait été Procureur des Evêques de la Martinique et de Bourbon; cette fois il était encore chargé de la représentation de deux diocèses Coloniaux<sup>1)</sup>

Outre ces mandats spéciaux, les intérêts de la Cong en général, plus ou moins liés à ceux des colonies, réclamaient ce semble au Concile, la présence de Notre C. R. Père: De plus, parmi les matières à y traiter, il était question d'un vœu à émettre près du S<sup>t</sup>. Siège, en faveur des saints personnages de la Province de Bordeaux: et c'était pour nous une heureuse occasion de présenter et de faire recommander la Cause de Notre saint Fondateur, qui par son zèle et son dévouement, a tant contribué à la création des évêchés Coloniaux, et à tout le bien qui s'y est opéré.

Le C. R. Père avait désigné pour l'accompagner au Concile, le P. Barille. M<sup>r</sup>: l'abbé Java, Vicair général de Bourbon, délégué de M<sup>gr</sup>: Maupoint, choisit de son côté comme théologien, le P. Hervé; et tous partirent ensemble le samedi matin 11 janvier, par un temps de neige et de glace. A Poitiers, M<sup>gr</sup>: Pie eut la gracieuseté d'envoyer sa voiture les prendre à la gare, pendant que lui-même les attendait au grand séminaire, où devaient se tenir les réunions du Concile. Là ils trouvèrent aussi Son Em. le Cardinal Donnet; la réception qui leur fut faite fut des plus bienveillantes de la part de ces deux Prélats.

Nous ajouterons, que dès les premières paroles, on sentit aussi avec sollicitude de la santé du R. P. Gauthier, dont la présence avait été désirée par M<sup>gr</sup>: l'Evêque de Poitiers, et l'on regretta qu'il n'eût pu se joindre au C. R. Père

Outre les Congrégations, ou réunions générales de tous

(1) Le C. R. Père se trouva aussi avoir représenté aux Conciles de la Province tous les diocèses des Colonies: Noëlait Bourbon, aux Conciles de la Rochelle, d'Agde et de Tinquemz; deux fois la Martinique, à la Rochelle et à Poitiers, et cinq la Guadeloupe au dernier Concile

les membres du Concile, il devait y avoir, selon les régle-  
ments établis à ce sujet, des réunions ou Congrégations  
particulières, chargées d'élaborer et de préparer les dé-  
crets à soumettre à l'assemblée générale.

Dès le samedi soir, la place et le rang de chacun  
furent désignés. Le C. R. Père fut nommé Vice-Président  
de la Congrégation des Études, que devait présider M<sup>gr</sup>  
Thomas, Evêque de la Rochelle; M<sup>r</sup> l'abbé Tava fut  
aussi désigné comme Vice-Président de la Congrégation  
de la Discipline, dont faisait partie le P. Horvé; le Père  
Barillec était membre de la Congrégation de la Foi, pré-  
sidée par M<sup>gr</sup> l'Evêque de Poitiers. On avait donné  
au C. R. Père la vice-présidence de la Congrégation des  
Études, parceque l'on savait qu'il s'était spécialement  
occupé d'études ecclésiastiques, et aussi à cause du sé-  
minaire français. Il dut en effet, dans les deux pre-  
mières séances, suppléer M<sup>gr</sup> l'Evêque de La Rochelle,  
et présider à sa place. Et pour le séminaire français,  
son concours n'a pas été sans résultat.

Après avoir été élaborés dans ces réunions parti-  
culières, puis lus et discutés en assemblée générale, les  
Décrets devaient en dernier lieu être décidés dans les  
Congrégations des Evêques. En sa qualité de Procureur  
de deux des Evêques des colonies, le C. R. Père fut appelé  
à y siéger avec voix délibérative, ainsi que M<sup>r</sup> l'abbé  
Tava<sup>(1)</sup>.

Le nombre des Pères du Concile était de 49, parmi  
lesquels figuraient 19 Religieux de huit Instituts diffé-  
rents: ce qui fit dire plaisamment, mais dans un bon  
sens, que le Concile était empesté de Religieux.

Dès le commencement, on put remarquer avec bonheur  
l'esprit d'union qui allait présider à tous ses travaux.

(1) Le C. R. Abbé mitré de Ligué, dont la dignité primait en certains points, celle des Evê-  
ques des colonies absents, y assistait aussi, comme appartenant à la Province, mais seulement avec  
voix consultative.

Rien d'ouvert et d'expansif, comme les rapports qui se tablirent aussitôt entre tous ces ecclésiastiques et ces religieux, jusque-là cependant inconnus plus ou moins les uns aux autres, pour la plupart. Une même pensée, un même esprit les unissait tous, et maintenait la plus parfaite harmonie de vues et de sentiments. Le souvenir bien de Pie IX était au fond de tous les cœurs, et dans les conversations, ce souvenir sans cesse rappelé, excitait aussi un zèle ardent pour l'extension des pures doctrines et l'attachement au centre de l'unité : séculiers et réguliers rivalisaient à cet égard.

Le 4<sup>e</sup> Dimanche 12 Janvier, eut lieu à la Cathédrale la première session solennelle d'ouverture du Concile. Le chœur et le sanctuaire avaient été tendus de draperies et d'oriflammes, et sur ces tentures se dessinaient des deux côtés, les armes des Evêques de la Province. Devant l'autel, les Evêques du Concile et les Procureurs des Evêques absents prirent place sur des sièges disposés en hémicycle. C'est là que se trouvait le C. R. Père, ainsi que M. l'abbé Tava. Son Eminence le Cardinal métropolitain, célébra la messe solennelle, et tous les Pères du Concile communierent de sa main. Cette cérémonie si imposante avait quelque chose d'admirablement beau et de touchant. Le lendemain, le Concile se rendit dans l'antique Basilique de St-Hilaire, où fut lu et publié un premier Décret solennel en l'honneur du grand Docteur des Gaules. Le jeudi, tous les Pères du Concile se transportèrent à l'abbaye de Ligugé fondé par St-Martin. Un train express de 1<sup>re</sup> classe avait été organisé pour cette circonstance, et le chef de gare tint à honneur de conduire lui-même, et de ramener les Prélats et les Pères du concile. On y publia deux nouveaux Décrets, le 1<sup>er</sup> touchant le Siège apostolique et le Pontife romain; le second sur la discipline monastique et régulière.

Le Dimanche 19 Janvier, fête et 15<sup>ème</sup> anniversaire séculaire de la mort de St. Hilaire, les travaux du Concile furent terminés par une cérémonie des plus importantes. Plusieurs Evêques des diocèses voisins étaient venus se joindre à ceux du Concile pour rehausser de leur présence cette magnifique solennité. Son Em. le Card<sup>al</sup> Bonnet, prit une dernière fois la parole, et dans un discours remarquable, fit ressortir les précieux avantages des Conciles. En signalant devant cette auguste assemblée le bien spécialement opéré dans les diocèses coloniaux, l'Éminentissime Archevêque, rappela avec éloge le nom vénéré de Notre Saint Fondateur.

Nous avons cité dans le Bulletin relatif à la cause du Vénéré Père, cet hommage public rendu à sa sainteté; nous nous bornerons à donner ici, ce que dit Son Eminence au sujet des diocèses des colonies. Voici ce passage, où le Prélat jetant un coup d'œil sur les évêchés coloniaux, rendait aussi un juste hommage au zèle et au dévouement du clergé de la Martinique, de la Guadeloupe et de Bourbon.

« Les colonies françaises de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, grâce aux efforts d'un Homme de Dieu, M. Libermann, forment aujourd'hui trois diocèses. (1)

« Nous les avons salués à leur berceau; et dans le Concile de la Rochelle, nous avons prié les Evêques de France de leur envoyer quelques prêtres zélés et de pieux lévites pour alimenter leurs séminaires.

« Nos paroles ont été entendues, et nos vœux exaucés. Déjà nous avons pu constater les succès obtenus dans ces îles, qui possèdent aujourd'hui les éléments précieux qui font la vie d'un diocèse.

« Les Habitans de notre belle province ne sont pas restés insensibles aux calamités de leurs frères d'outre-mer;

(1) Cette qualification d'Homme de Dieu donnée au V<sup>o</sup> Père, est prise de la circulaire commune adressée de son vivant même, en 1851, par les premiers évêques des colonies à tous les diocèses de France pour appeler des sujets. Elle montre quelle estime tous avaient dès lors de ses vertus et de sa sainteté.

et, lorsque dans ces derniers temps, nous nous sommes adressés à leurs cœurs, en faveur de la Guadeloupe, ils se sont montrés compatissants et généreux.

« Honneur à vous, N. E. C. E., Honneur aussi au clergé de la Guadeloupe qui, dans ces circonstances malheureuses, sut se dévouer jusqu'à la mort. A la Martinique, deux grandes âmes s'étaient déjà offertes; elles avaient été agréées du Ciel, victimes volontaires pour le salut de leur peuple.

« J'ai nommé M<sup>gr</sup>. Leherpeur, tout rempli de l'esprit de Dieu, plein de savoir et d'une santé florissante. J'ai nommé M<sup>gr</sup>. Porchez, digne à tous égards de son prédécesseur. Une mort prématurée les a moissonnés tous les deux, les ravissant, hélas! à l'affection de leurs troupeaux. Mais leur mémoire est restée vivante et bénie dans leur diocèse; elle y conserve le zèle du clergé et la piété des fidèles.

« La N. E. C. E., ne s'arrête pas notre Province au delà du Cap des Tempêtes, et dans l'Océan Indien, se trouve une île souvent visitée par nos compatriotes la Réunion. Il nous eût été bien doux de voir son évêque il nous eût dit lui-même comment, après avoir continué et augmenté le bien commencé par son digne prédécesseur, il a voulu venir encore en aide à des pays que n'avait jamais éclairés la lumière de l'Évangile. Grâce à son zèle vraiment apostolique, la côte orientale d'Afrique a aujourd'hui des prêtres et des religieuses qui ont porté à ces régions si longtemps deshéritées, le nom de Jésus-Christ et les bienfaits du christianisme. »

Le lendemain, M<sup>gr</sup>. de Poitiers réunit à sa table, dans son palais épiscopal, tous les Prélats du Concile. Le C. P. Père y fut aussi invité avec M. l'abbé Tava; peu après, ils reprirent le chemin de Paris, où ils

arrivèrent dans la soirée. La santé du C. R. Père s'était bien maintenue, malgré tout ce qu'il pouvait craindre des fatigues du voyage, du dérangement, et surtout de l'intempérie de la saison.

Les Décrets du Concile envoyés à Rome n'ont pas encore paru ; néanmoins nous pouvons dire dès maintenant, que dans l'un de ces Décrets, on parle avec éloge de notre Séminaire français : nous donnerons plus tard ce passage.

IV. Démarches du C. R. Père pour la dotation de Chapitres Cathédraux dans les Colonies. — Lors des négociations entreprises avec le St. Siège au sujet de la création des trois évêchés de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, il fut convenu qu'à chacun des nouveaux évêchés serait attaché un Chapitre cathédral, aussitôt que les ressources de l'Etat permettraient d'y affecter une dotation suffisante. Cette condition, expressément formulée dans les bulles d'érection, fut acceptée par le Gouvernement, et par là devint pour lui un engagement formel. Il convenait de reporter souvent sur ce point l'attention du ministère et d'en hâter l'exécution. Aussi les Conciles de la Rochelle, de Périgueux et d'Agen, auxquels le C. R. Père assistait, déférant à ses observations chaque fois renouvelées, formulèrent des vœux dans l'intérêt des trois diocèses coloniaux.

Dernièrement encore à Poitiers, la question de nouveau rappelée par le C. R. Père, a donné l'occasion à M. de Donnet dans son dernier discours, d'exprimer à ce sujet le désir et les espérances de tout le Concile. « Espérons, » disait-il, que le Gouvernement, déjà si plein de bienveillance pour les colonies, y complètera son œuvre par la dotation de Chapitres. »

D'ailleurs les nouveaux diocèses d'Algérie, avaient été sans aucun délai, dotés d'un Chapitre cathédral



sans qu'on eût allégué pour un ajournement ce qu'on objectait précédemment, le manque de ressources suffisantes. Le moment parut donc favorable; et à son retour de Poitiers, le E. R. Père en conféra avec son Exc. le Ministre de la Marine et des colonies, qui lui demanda une Note concernant la dotation des trois Chapitres Cathédraux. La Note fut immédiatement rédigée et pour en assurer d'avantage le résultat, le E. R. Père la fit d'abord adresser à Mgr. le Gard. Archevêque de Bordeaux, en le priant de joindre ses instances aux siennes. Son Em. écrivit en effet à M. le Ministre, en présentant simplement sous forme de lettre, les considérations développées dans la Note. De son côté, le E. R. Père écrivit aussi, exprimant à Son Excellence l'espoir que sa demande serait prise en considération et qu'au moins un commencement de dotation serait alloué aux Chapitres des trois évêchés coloniaux. M. le Ministre répondit avec bienveillance, déclarant toutefois qu'il n'était pas possible de donner satisfaction immédiate à cet intérêt; les budgets déjà votés de 1868 et de 1869, ne laissaient point de fonds disponibles pour des allocations de ce genre, et ce ne serait qu'au moment de la préparation du budget de 1870, qu'on pourrait faire droit à cette demande; il s'engageait en outre à ne point perdre de vue la question.

Voilà où les choses en sont maintenant. Le E. R. Père conserve l'espérance que ces promesses de M. le Ministre ne demeureront pas sans effet et qu'il plaira à la divine Providence de donner à ses démarches le succès désiré pour le bien des diocèses de nos trois colonies.

V. Secours accordés à nos missions. — Voici le tableau des subventions accordées cette année, à nos différentes missions, par les Œuvres de la Propagation de la Foi, de la 3<sup>te</sup> Enfance et l'Œuvre Apostolique :

Au Vicariat apostolique de la Sénégambie :

De l'œuvre de la Propagation de la Foi 32, 777.<sup>s</sup>

De l'œuvre de la S.<sup>te</sup> Enfance. 34, 000.<sup>s</sup>

De l'œuvre Apostolique : - 4 chasubles, 1 huméral, 1 étole pastorale, 1 nappe, 1 garniture, 6 amicts, 6 corporaux, 12 purificatoires, 12 manuterges, plusieurs objets de piété.

A la Cité de S.<sup>te</sup> Marie de Gambie : 4 chasubles, 1 étole, 2 aubes, 2 nappes, 2 garnitures, 6 amicts, 12 corporaux, 24 purificatoires, 24 manuterges, 1 tableau de l'Immaculée Conception, pour la chapelle des Sœurs de l'Immaculée Conception.

Au Vicariat apostolique de Sierra-Léone :

De la Propagation de la Foi 16, 550.<sup>s</sup>

De la S.<sup>te</sup> Enfance. 4 000.<sup>s</sup>

De l'œuvre Apostolique - 2 chasubles, 1 voile huméral, 1 eiboire, 1 aube, 1 nappe, 2 garnitures, 6 amicts, 6 corporaux, 24 purificatoires, 12 manuterges, 1 missel, divers objets de piété.

Au Vicariat apostolique des Deux Guinées :

De la Propagation de la Foi. 18, 000.<sup>s</sup>

De la S.<sup>te</sup> Enfance. 12, 000.<sup>s</sup>

De l'œuvre Apostolique : - 3 chasubles, 2 dalmatiques, 2 étoles, 1 bourse de salut, 2 couronnes de vierge, 2 garnitures, 4 surplis d'enfants, 2 petites soutanelles rouges, 3 ceintures d'enfants de chœur, 1 nappe, 1 missel.

A la Tréfecture apostolique du Congo :

De la Propagation de la Foi. 12, 000.<sup>s</sup>

De l'œuvre Apostolique : - 3 chasubles, 1 chape, 1 bannière, 1 étole pastorale, 1 étole pour sacrements, 1 calice, 1 custode, 1 aube, 2 nappes, 2 garnitures, 12 amicts, 12 corporaux, 24 purificatoires, 24 manuterges, 1 missel, objets de piété.

A la Mission du Zanguebar.

De la Propagation de la Foi. 35, 864.<sup>s</sup>

De la S.<sup>te</sup> Enfance. 22, 000.

De l'œuvre Apostolique: - 1 chape, 1 voile funéral, 1 bannière, 1 incensoir, 1 aube, 1 nappe, 6 amicts, 12 corporaux, 2 garnitures, 24 purificatoires, 24 manutèrges, 1 paire de burettes, canons d'autel, 1 missel, 1 statue de S. Joseph

à la Mission de Chandernagor.

De la S<sup>te</sup> Enfance

2000<sup>5</sup>

De l'œuvre Apostolique: - 3 chasubles, 1 aube, 1 cordon d'aube, 1 nappe, 12 purificatoires, 12 manutèrges, 12 amicts, 12 corporaux, 1 calice, 1 ciboire, 1 pale, objets de piété.

C'est pour la première fois que l'Établissement de Chandernagor participe à la répartition des secours accordés par l'œuvre apostolique.

- Le total des sommes allouées à nos diverses missions s'élève à 182,552<sup>5</sup>,20, dont 108,552<sup>5</sup>,20 reçus de la Propagation de la Foi, et 74,000<sup>5</sup> de la S<sup>te</sup> Enfance. Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année précédente, on constate un excédant de 9638<sup>5</sup>,80. - Cette augmentation a été faite en faveur de la Trifecture apostolique de Ganquebar, par l'œuvre de la Propagation de la Foi, malgré une réduction assez sensible dans ses recettes. C'est une preuve non équivoque de l'intérêt croissant qu'excite cette mission.

VI. Œuvre apostolique. Nos chers confrères ont déjà pu lire dans les Annales de cette pieuse association les nouvelles intéressantes qui peuvent la concerner. Nous nous bornerons à mentionner ici les faits principaux.

- Le zèle des associés continue toujours à procurer à l'œuvre plus d'extension. Plusieurs nouvelles villes s'y sont fait agréger ou affilier; notamment Avrallon et Lyon, où se trouve établie l'œuvre des Tabernacles.

- Le 19 Mars, fête de S. Joseph, Mgr Petitjean, Vicairé apostolique du Japon, daigna, à la demande qui lui a

été faite au nom du S. P.ère, se rendre à la chapelle de l'Association pour y célébrer le S. Sacrifice. Après la messe, il adressa aux membres présents des paroles de remerciement, pour les avantages que leur générosité procurait aux missions, et donna sa benediction à toutes les associées présentes et absentes.

— Le 23 avril, M<sup>me</sup> la Comtesse de Latour-Maubourg, présidente générale de l'Œuvre, apportait de Rome pour l'Association un souvenir précieux. C'était la photographie du S. Père, au bas de laquelle le bien-aimé Pontife avait daigné, à la prière de Son Em. le Card. Barnabo, écrire de sa main, avec sa signature, les paroles suivantes: « Quia dilexisti decorem domūs Dei, Ille vos benedicat et dirigat ». — L'Éminentissime Préfet de la S. C. de la Propagande avait ajouté lui-même quelques lignes, pour certifier l'authenticité de l'autographe du S. Père.

Cette Photographie, dit le dernier compte-rendu de l'œuvre, a été placée avec honneur, dans la pièce principale de la maison servant de centre à l'œuvre apostolique. Elle y témoigne à la fois, de la paternelle bienveillance du Souverain Pontife et de la pieuse reconnaissance des Associées.

Enfin, les 2, 3 et 4 mai, eut lieu l'exposition des objets recueillis et confectionnés par l'Œuvre. « Jamais, dit le Bulletin de l'Œuvre, elle n'avait été aussi brillante, jamais elle n'avait attiré un concours aussi empressé de visiteurs.

« Une trentaine de villes étaient représentées à cette exposition générale. Les objets qu'elles avaient envoyés étaient encore plus nombreux que les années précédentes; aussi les sept salles où ils étaient répartis, étaient-elles à peine suffisantes pour contenir toutes ces œuvres de la charité. En même temps on constatait quelque chose de plus riche, dans les objets exposés, un progrès très-marqué et général, non seulement dans leur confection, mais encore

„ dans leur choix mieux adapté aux divers besoins des  
 „ missions.

„ De nombreux ecclésiastiques, des prêtres séculiers,  
 „ des Religieux de divers Ordres, des Missionnaires de  
 „ passage à Paris, ont honoré l'Exposition de leur présence,  
 „ apportant ainsi à l'Œuvre le témoignage de leur sym-  
 „ pathie, de leur bienveillance, de leur satisfaction, et y  
 „ ajoutant encore des indications spéciales et précises pour  
 „ rendre son assistance de plus en plus utile et fructueuse.

„ Le Nonce apostolique, Mgr. Chigi, dont la haute bien-  
 „ veillance n'a jamais fait défaut à l'Œuvre apostolique,  
 „ avait promis de présider la réunion de clôture. Il est  
 „ arrivé vers 3 heures. Son Excellence était accompagné  
 „ de Mgr. Amanton, Archevêque de Erédosioipolis, de  
 „ R. P. Le Varasseur, Provincial des P.P. du S. Esprit et  
 „ du S. Cœur de Marie, du R. P. Courmel, prieur des  
 „ R. R. P. P. Dominicains, de M. l'abbé S. Colomb, an-  
 „ cien Vicaire général, d'un groupe d'ecclésiastiques, sé-  
 „ culiers et religieux.

„ La cérémonie religieuse a commencé à 4 heures,  
 „ par une instruction aussi brillante que solide du  
 „ R. P. Courmel, dans laquelle il s'est attaché à faire  
 „ ressortir les caractères de la vraie piété.

„ Après l'instruction, M. l'abbé S. Colomb a lu le  
 „ Compte-rendu général de l'année. Son Excellence, Mgr.  
 „ Chigi, tant en son nom qu'au nom du Souverain Pon-  
 „ tife, a donné la bénédiction apostolique à la nombreuse  
 „ assistance qui remplissait la chapelle, et à l'œuvre  
 „ tout entière. Ensuite a eu lieu le Salut solennel du S.  
 „ S. Sacrement. Après la cérémonie un grand nombre de  
 „ personnes ont encore visité les salles de l'Exposition, et  
 „ chacun s'est retiré emportant la meilleure impression  
 „ de cette fête d'une œuvre si éminemment catholique.  
 „ Il n'y manquait que la présence du C. R. P. Schwinden-

directeur-général de l'Œuvre. Une maladie aussi grave que douloureuse l'avait empêché d'y venir. Espérons que l'assistance divine le conservera au bien qu'il a entrepris et à l'Œuvre qu'il a tant aimée. » (Annales de l'Œuvre, op. cit. 3. - Mai 1868.)

VII. Nouveau Chef du 3<sup>e</sup> Bureau au Ministère de la Marine, M<sup>r</sup>: Sazerac. — Un nouveau Chef de Bureau a succédé au Ministère de la Marine et des Colonies à M. d'Aubigny, mis à son tour à la retraite comme M. du Chayla qu'il avait remplacé momentanément. Attaché au Ministère de la Marine comme sous-chef, depuis la suppression de celui de l'Algérie, il a été placé à la tête du 3<sup>em</sup> bureau de la Direction des colonies au mois de janvier de cette année, et est entré en fonction au mois de mai. C'est pour nous, comme on le sait, un bureau important; car c'est de là que relève tout ce qui concerne le personnel et l'administration des cultes. Jusqueci nous n'avons eu qu'à nous féliciter de nos rapports avec le nouveau Chef. Ceux de nos Pères qui ont eu à diverses reprises l'occasion de le voir, et de traiter avec lui différentes affaires concernant la Congrégation et l'intérêt des colonies, n'ont eu qu'à se féliciter des excellentes dispositions qu'il a toujours manifestées. Sa conversation dénote une parfaite connaissance des affaires, des vues larges en administration, et une grande droiture et fermeté. M. Sazerac est d'ailleurs un chrétien pratiquant. Tout nous permet d'espérer, que nous trouverons toujours en lui un digne remplaçant de M. du Chayla

VIII. Mort de la Mère Rosalie Favouhey, Supérieure g<sup>le</sup> des Sœurs de St-Joseph. — Pendant que nos esprits et nos cœurs se préoccupaient avec anxiété de l'état alarmant de notre E. R. Père, les Sœurs de St-Joseph qui partageaient aussi nos appréhensions, durent faire à Dieu un sacrifice bien pénible pour elles, bien qu'elles s'y attendissent depuis longtemps.

C'est la mort de la R<sup>de</sup> Mère Rosalie Jarouhey, leur Supérieure Générale.

La R. M<sup>re</sup> Rosalie avait fourni une belle et féconde carrière, aussi sa mort fut-elle le sommeil des Justes qui s'endorment paisiblement dans le Seigneur. Elle fut assistée dans ses derniers moments par le P<sup>re</sup> Delaplace, qui lui donna les derniers sacrements avec l'indulgence plénière de la bonne mort, et le lundi 27 mai, à 10 h 1/2 du soir, sous les auspices de la S<sup>te</sup> Vierge, elle rendait doucement sa belle âme à Dieu, entourée des principales Mères et Sœurs de sa Congrégation. Le lendemain était précisément la fête anniversaire de la fondation de l'Institut; et ce jour-là devait compléter et terminer pour elle une période de 61 années de vie religieuse.

La R<sup>de</sup> Mère Rosalie Jarouhey, était l'une des quatre sœurs qui ont jeté les fondements de la Cong<sup>g</sup> de St. Joseph de Cluny. Après avoir été constamment à un titre ou à un autre, en France et dans les Colonies, la coopératrice généreuse et dévouée de sa sœur, la R<sup>de</sup> Mère Anne Jarouhey, la principale Fondatrice, elle lui succéda, à sa mort, dans l'administration de la Cong<sup>g</sup>, et fut élue Supérieure générale. Nulle assurément ne s'était mieux pénétrée de sa pensée et de son esprit, de ses desseins pour le bien des âmes abandonnées; et nulle aussi ne pouvait apporter plus de zèle et de dévouement pour les réaliser. Elle avait hérité en particulier, de la profonde estime de la R<sup>de</sup> Mère Anne Jarouhey pour notre saint Fondateur, et du désir d'obtenir pour sa Cong<sup>g</sup> la direction spirituelle de nos Pères. Aussi fut-elle l'instrument dont la Providence se servit pour réaliser les desirs conçus depuis longtemps par la R<sup>de</sup> Mère Fondatrice. Sa grande piété, la droiture de son âme, son zèle sincère pour le bien, lui firent bientôt accorder à notre C. P. Père toute sa confiance, pour l'organisation et la direction de sa Cong<sup>g</sup>; et elle aimait à recourir à ses lumières et à son expérience

avec abandon et simplicité, pour le bien de sa famille religieuse.

Après une vie toute consacrée au Bon Dieu, elle a terminé ses jours à un âge très-avancé. Elle avait soixante-dix-huit ans passés, et aimait souvent à rapprocher son âge de celui de N. S. P. le Pape, pour lequel elle professait la plus filiale affection et vénération, disant qu'elle était son aînée. Depuis quelque temps déjà, affaiblie par les années et par les travaux de sa longue carrière, elle ne pouvait plus prendre une part active à l'administration. Elle menait une vie languissante et soupirait sans cesse après la fin de cet exil. Ses désirs furent exaucés; et son âme a été admise déjà sans doute à l'éternelle récompense. Quant à son corps, il a pu être déposé dans un caveau pratiqué dans la Crypte de la chapelle de la Maison-Mère à Paris, à côté des restes de la R. de Mère Marie-Joseph, l'une de ses sœurs, et de l'urne de marbre qui renferme le cœur de la R. de Mère Fondatrice. C'est là une faveur exceptionnelle qui a été accordée aux Sœurs, en considération surtout des grands services qu'elles ont rendus et rendent encore tous les jours, spécialement dans toutes les colonies françaises.

Ses obsèques ont eu lieu lundi 15 mai. Le R. P. Provincial y assistait avec quelques autres Pères et plusieurs séminaristes appelés pour les fonctions de la cérémonie.

Malgré l'espérance fondée qu'elle jouit déjà au Ciel du fruit de ses mérites, Notre E. P. Père la recommande cependant aux prières de toute la Cong., à laquelle elle était elle-même si dévouée. Tous nos chers confrères s'empresseront certainement de payer à sa mémoire ce juste tribut.

IX. Les missions catholiques. — Il vient de paraître sous ce titre un nouveau journal, dont la publication est due au zèle de M. l'abbé Laverrière, rédacteur des Annales de la Propagation de la Foi. M. Laverrière voyait avec regret les lettres des missionnaires



s'entasser dans ses cartons, sans qu'il lui fut possible de donner à leurs relations la publicité qu'elles méritaient. Pour obvier à cet inconvénient, il conçut l'idée d'une publication hebdomadaire et présenta à ce sujet au Conseil central de Lyon un rapport qui fut aussitôt favorablement accueilli. Cependant le Conseil de Paris, craignant que la publication d'un nouveau journal des missions n'ôtât tout intérêt aux Annales, n'entra pas tout d'abord dans ces vues et pria M. Laverrière de venir à Paris pour traiter de cette question. Celui-ci exposa son plan et fit valoir ses motifs. Mais avant de se déterminer, on voulut prendre l'avis des principaux Supérieurs des Congrégations de missionnaires. Le E. R. Père se rendit à la réunion, qui eut lieu le 1.<sup>er</sup> avril, au bureau de l'œuvre.

D'abord, M. le Supérieur général des Lazaristes combattit le projet de M. Laverrière, voyant de graves inconvénients dans l'intérêt de l'œuvre, à la fondation d'un nouveau journal. Appelé ensuite à donner son avis, le E. R. Père, tout en reconnaissant les difficultés que pouvait avoir sous certains rapports cette publication, montra cependant qu'elle pouvait avoir des résultats très-avantageux pour les missions. Les autres membres du Conseil partagèrent pleinement cet avis, et tous y donnèrent enfin leur adhésion.



# Deuxième Partie.

(Bulletin N<sup>o</sup> 44.)

## PROVINCE D'EUROPE.



### C<sup>té</sup> du St- Cœur de Marie.

#### Nouvelles concernant la C<sup>té</sup> en général.

1. Fête du 2 Février. Paroles du C. R. Père. Conférence du P. Richd. —  
 2. Vaux et prières pour le C. R. Père. — 3. Séjour de Pères et de Frères venus des missions.

Bulletin de la C<sup>té</sup>. — 1. L'anniversaire de la mort de Notre Vénéré Père a été célébré cette année, comme toujours, avec ces sentiments de piété et de douce joie qui conviennent à cette fête de famille. En s'éloignant dans le passé, les souvenirs de cette précieuse mort ne s'auraient s'éteindre ou s'affaiblir; ils semblent au contraire se raviver chaque année, avec notre amour et notre vénération pour notre St. Fondateur.

« Après dîner, les trois C<sup>tés</sup> se sont réunies selon l'usage traditionnel, dans l'allée du tombeau du Vénéré Père, pour y prendre en commun la récréation de midi. Mais avant de se livrer aux joyeux épanchements de cette réunion, tous se groupèrent en face du tombeau, autour du C. R. Père, qui était venu célébrer cette fête avec ses enfants, et qui nous adressa une petite allocution. Voici ses paroles que nous avons eu soin de recueillir: « Nous célébrons donc aujourd'hui, nous dit-il, un nouvel anniversaire de la mort de N. V. Père. J'aime à croire qu'on s'y est préparé par de bonnes et ferventes prières. Ici nous devons prier en ce moment avec d'autant plus de

« fervent, qui la cause du Vénéré Père a fait un pas de plus.  
 « Je désirerais pouvoir vous annoncer aujourd'hui l'érection  
 « du tribunal qui doit recueillir les dépositions des té-  
 « moins, diverses circonstances y ont mis obstacle; mais  
 « ce ne sera qu'un retard de quelques jours. On s'est au-  
 « occupé de cette cause au Concile de Poitiers. Les sept  
 « Evêques présents au Concile, et surtout Mgr. de Poitiers,  
 « ont fait à nos démarches un accueil des plus bienveil-  
 « lants. Ils ont écrit à Rome une lettre commune pour  
 « recommander l'introduction de la cause des Servi-  
 « teurs de Dieu les plus célèbres dans la province de Bour-  
 « deaux par leur réputation de sainteté, et parmi ces  
 « noms brille à l'un des premiers rangs celui de notre  
 « St. Etienne. La nouvelle des premières procédures  
 « de sa cause commence à se répandre au dehors, et  
 « partout se raniment les sentiments de vénération  
 « que l'on a pour sa mémoire. De divers côtés on se  
 « recommande à sa puissante intercession pour diffé-  
 « rentes grâces à obtenir, et en particulier pour des gué-  
 « risons d'épileptiques. Il y en a plusieurs en ce mo-  
 « ment, pour lesquels on fait des neuvaines au Vénéré  
 « Père. Dans les prières que nous allons faire à son tom-  
 « beau, dans celles que nous adressons chaque jour,  
 « nous devons offrir les intentions de ces personnes, en les  
 « unissant aux nôtres.

« Mais si nous devons prier pour l'heureux succès  
 « de la Cause de notre Vénéré Père, nous devons le faire  
 « dans des vœux tout-à-fait surnaturelles, et non point  
 « rechercher dans sa canonisation une satisfaction  
 « de vaine gloire. Si jusqu'ici nos prières n'ont pas eu  
 « un résultat complet, gardons-nous de croire qu'elles  
 « ont été inutiles, et ne perdons point courage. La Pro-  
 « vidence du reste a ses moments, et au jour qu'Elle  
 « aura fixé, Elle saucera nos vœux. »

« Après cette allocution, tous ont fait cercle autour du petit oratoire, pour répondre ensemble aux prières récitées par le C. R. Père.

« Le soir, à 5<sup>h</sup> 1/2, eut lieu la conférence d'usage sur les vertus du V. Père; elle a été faite par le P. Kiehl, dans la salle de C<sup>té</sup> des Scolastiques. Dans cet entretien d'une heure environ, il s'appliqua à établir combien notre saint Fondateur avait pratiqué à un degré héroïque les trois vertus théologales qui forment l'essence de la vie chrétienne; en mettant en contraste, d'un côté les préjugés et la haine des juifs contre le christianisme, et d'un autre côté cette vie toute de foi, d'espérance et d'amour que le Vénéré Père avait pratiquée si parfaitement, par une grâce toute spéciale et tout extraordinaire, dès les premiers instants de sa conversion. »

— 2. « Nous n'avons pas cette fois à mentionner l'arrivée de notre C. R. Père au S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Il se préparait déjà à venir au milieu de ses enfants au commencement de la belle saison, comme il a été dit au bulletin de sa santé, lorsqu'il a été atteint de cette cruelle maladie qui l'a mis à deux doigts de la tombe. Pendant ce temps, tous, novices, scolastiques, Pères et Frères, ont rivalisé de zèle et de ferveur, pour obtenir de Dieu sa guérison. Communions, neuvaines, visites au tombeau du Vénéré Père, pèlerinages à N. D. des Victoires, rien n'a été omis pour faire une sainte violence au Ciel, et conjurer le S<sup>t</sup> et Immaculé Cœur de Marie de nous conserver encore notre Père bien-aimé. Sa Bonté s'est enfin laissé toucher par nos supplications; et vers la fin de ce premier semestre, le C. R. Père entrant en convalescence, reprit peu-à-peu assez de force, pour pouvoir le 2 juillet, fête de la Visitation venir nous faire sa première visite, qui combla de joie toute la C<sup>té</sup>.

— 3. Plusieurs Pères revenus des Missions, nous sont arrivés au St-Cœur-de-Marie successivement, à partir des derniers jours de Mars. Le P. Thomas, qui revenait de Sénégambie, s'est rendu à la maison de St-Élan, après un mois de séjour en notre Cité. Le P. Le Strat a passé quelques jours aussi avec nous à son retour de Bordeaux, avant de repartir pour Cayenne. Bientôt, nous avons encore reçu les P. P. Poussot, Richard et Duret, revenus des missions d'Afrique. Le 6 juin, nous avions le bonheur de posséder Mgr Bessieux pour quelques jours. Sa Grandeur était arrivée la veille à Paris, et elle avait eu hâte de venir visiter la Cité du St-Cœur-de-Marie qu'elle ne connaissait pas encore, et prier près du tombeau de Notre Vénéré Père. Mais le séjour de Monseigneur à la Maison-Mère a été bien court. Sa Grandeur a cru devoir poursuivre bientôt son voyage jusqu'à Rome.

Avant l'arrivée de Monseigneur Bessieux, le Père Germain était aussi revenu du Gabon pour se remettre de ses fatigues, et recouvrer ses forces épuisées.

### Maison du Noviciat.

1. Ministère à l'extérieur. — 2. Ordinations.

— 1. Pendant ce semestre, les novices ont continué d'exercer dans les environs leur humble ministère. Deux retraites de sœurs Communions ont été prêchées, l'une dans l'intérieur de la Maison, aux orphelins, l'autre à la paroisse de Villejuif. A celle-ci assistaient plusieurs des orphelines du P. Delaplace établies à Monsivry.

« Dans le carême, des prédications ont été faites au Fort de Bicêtre et à Rungis, petite annexe de Chevilly. Nos aumôniers du Fort ont eu la consolation de voir grand nombre de soldats se rendre aux instructions; et ils ont profité d'un certain élan religieux qui se

manifestait pour en disposer plusieurs à l'accomplissement du devoir pascal.

« A Rungis, ce ministère n'a pas été non plus sans résultats consolants. M<sup>r</sup> le Curé de Chevilly a pu en constater les fruits cette année encore, et c'est toujours avec la plus vive satisfaction qu'il nous parle du nombre croissant des communions pascales, et du développement dans sa paroisse d'un esprit meilleur et plus religieux. Il attribue à nos faibles prières ces bénédictions du Ciel. Les exercices du mois de Marie à Villejuif, réclamaient aussi chaque dimanche une prédication spéciale, et c'est encore un des novices qui a été chargé de ces instructions. »

— 2. « Vous avons à mentionner encore deux Ordinations. La 1<sup>re</sup> a été faite par M<sup>gr</sup> Maret, évêque de Lavaur, le 7 Mars, dans la chapelle de Licipus. Trois Novices y ont reçu le Diaconat. La seconde a eu lieu dans la chapelle du séminaire du S<sup>t</sup> Esprit, le 6 juin, veille de la Trinité. Outre les trois Diares précédents, deux autres Novices ont reçu des mains de M<sup>gr</sup> Amanton l'onction sacerdotale. »

### Maison du Scolasticat.

1. Fête de Jésus au temple. Affiliation à l'Archiconfrérie du sacré C<sup>r</sup> de Jésus.
2. Fête du 2 fév. Diée de vers en l'honneur du V. Père. — 3. Prise d'habit. 4. Mois du Sacré Cœur. — 5. Ordin<sup>n</sup>. — 6. Santé des Scolastiques. — 7. Prières p<sup>r</sup> le G. R. Père. Sa visite aux scolastiques.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Le 12 Janvier, nous avons célébré notre principale fête patronale, Jésus enseignant au temple, avec un double bonheur, à cause d'une nouvelle et précieuse faveur qui nous fut accordée en ce jour. Appelés par notre sainte vocation à nous sacrifier tout entiers aux intérêts de Jésus, la pensée des outrages dont il est abreuvé dans le Sacrement de son amour, nous inspirait le désir de lui offrir notre part de réparation. La dé-

votion.

au Sacré Cœur, si encouragée par l'Église en ces derniers temps, convenait trop bien aux enfants du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, et répondait d'ailleurs trop fidèlement à nos desirs, pour ne pas se recommander d'elle-même à notre piété. A Rome, dans l'Église de la Paix, était érigée la Confrérie du Sacré-Cœur, les Novices en faisaient déjà partie, et il était bien juste que nous ne fussions pas exclus jusqu'à notre entrée au Noviciat, d'un privilège si précieux. Aussi le C. R. Père en vertu des pouvoirs reçus à cette fin, voulut-il, sur la demande du P. Directeur, nous agréger à cette pieuse association, non moins qu'à celle du culte perpétuel établi dans le même but; et le jour choisi pour notre affiliation fut précisément celui de notre fête nationale.

Le C. R. Père s'était proposé de venir la célébrer au milieu de nous, mais obligé de se rendre au Concile de Poitiers, il ne put malheureusement acquiescer à nos vœux. Nous espérions du moins que le R. P. Provincial viendrait le remplacer; nous fûmes aussi privés de sa présence. Cependant, le R. P. Supérieur ainsi que le R. P. Sibermann, voulurent bien venir prendre part à notre repas, puis ensuite à notre récréation. Pour la première fois, depuis quelques semaines, le thermomètre s'élevait au-dessus du redoutable zéro: la température considérablement adoucie permit à nos valétudinaires eux-mêmes, confinés jusque-là dans l'infirmerie, de venir participer à la joie commune.

— 2. Quatre semaines plus tard, le 2 février, au jour anniversaire de la mort de notre S<sup>t</sup> Fondateur, le C. R. Père, qui avait pu célébrer avec nous cette fête de famille, voulut spécialement honorer notre repas du soir; il était accompagné de M. le Curé de Chevilly et du R. P. Provincial. A la fin du repas, le C. R. Père, selon ce qui avait eu lieu à la fête de clôture du Concile de Poitiers, où Son Exc. le Cardinal Donnet avait fait réciter une pièce de vers en

L'honneur de S. Nicaire, fit lire une petite composition poétique sur les derniers moments de notre S. Fondateur, inspirée la veille à l'un des Pères de la Maison-Mère, par sa piété filiale pour le vénéré Père. « inutile de dire que tous écoutèrent dans un silence attentif et avec un vif intérêt cette pièce de vers qui répondait si bien aux sentiments de tous les cœurs. »

— 3.° Le jour de la fête de S. Joseph, nous avons pris part au bonheur des Frères du S. Cœur de Marie. A la touchante cérémonie du soir, six de nos postulants ont eu le bonheur de faire entre les mains du C. P. Père, leur première oblation à Dieu dans la Cong. Ce sont M. H. Javuen, Bidan, Jeannet, Bergerat, Horn et Hossenlop.

— 4.° Le mois du Sacré-Cœur a été célébré cette année au Scolasticat avec une dévotion toute particulière. On avait disposé sur un des autels du bas de la chapelle, un beau tableau représentant le Cœur Sacré de Jésus; il y resta exposé tout le mois, orné des plus belles fleurs de la saison. Chacun se faisait un bonheur d'aller de temps en temps, dans la journée, s'agenouiller devant ce tableau et le soir, tous ensemble, comme sous une même impulsion, nous nous réunissions autour de l'autel, pour offrir au divin Cœur les hommages de notre amour et de notre fidélité, en réparation des froideurs et des outrages qu'il reçoit de la part des hommes.

— 5.° Le 6 Juin, veille de la Trinité, sept Scolastiques ont été promus au Sous-diaconat. L'Ordination a été faite au Séminaire du S. Esprit, par M. G. Amanton. Ces nouveaux sous-diacres sont: M. H. Lang, Romain, Spielmann, Deckel, Kayser, Salles et Kratz.

— 6.° L'état général de la santé des Scolastiques, sans avoir été mauvais, n'a cependant pas été des plus florissant, surtout pendant la dernière partie de ce semestre.

(1) On trouvera cette pièce de vers plus loin à la fin du bulletin de la C. P.



Plusieurs ont dû interrompre leurs études, pour aller réparer dans le pays natal, leurs forces épuisées, par les fatigues de l'étude et les chaleurs excessives qu'il a fait cette année. Nous espérons que les distractions et le repos seront pour tous d'un bon résultat.»

— 7.<sup>o</sup> L'époque où commençait chaque année, avec la belle saison, le séjour de notre C. R. Père au St-Cœur de Marie, ne l'a point cette fois ramené au milieu de nous. Cette maladie si grave, que l'a cloué si longtemps sur son lit de douleur, n'a pas cessé pendant près de deux mois de nous tenir dans de continuelles alarmes. N'ayant plus d'espoir pour sa guérison dans les moyens humains, nous tournâmes avec confiance nos regards vers Marie et notre Vénéré Père. Autant que le permettaient les études, on se succédait spontanément aux vœux du St. Sacrement et de la St.<sup>e</sup> Vierge. Pour sauver la vie de ce bien-aimé Père, chacun était heureux de s'offrir au Ciel en victime. Tous les jours la moitié de la Cl.<sup>o</sup> faisait la St.<sup>e</sup> Communion à la même intention. Souvent aussi nous dirigeions nos promenades vers le Sanctuaire de N.<sup>o</sup> D. des Victoires, pour aller invoquer le Cœur si compatissant de Marie. Mais c'était surtout près du tombeau de Notre Vénéré Père que nous aimions à aller déposer nos prières et nos vœux, le suppliant de conserver à ses enfants, le bien-aimé Père qu'il nous avait lui-même donné pour le remplacer. Grâce à Dieu, ces prières furent enfin exaucées, et le 2 juillet, fête de la Visitation de la Vierge, le C. R. Père vint lui-même au St-Cœur de Marie remercier le Vénéré Père de sa guérison. Le soir de ce beau jour, nous eûmes nous-mêmes le bonheur de le posséder au milieu de nous pendant le souper. Notre repas était déjà commencé, quand, à notre grande surprise et surtout à notre grande joie, nous le vîmes apparaître

accompagné du R. P. Supérieur il s'assit sur un fauteuil au milieu du grand réfectoire, ayant à ses côtés le P. L. Collin et le P. Directeur du Scolasticat, et commença une conversation familière que nous pouvions entendre. Nous gardâmes un religieux silence pour ne pas laisser perdre une seule de ses paroles. Nos regards sans cesse tournés vers le bien-aimé Père, et surtout l'expression de joie qui se peignait sur tous les visages, témoignèrent vivement combien nous étions heureux de cette visite: aussi en garderons-nous longtemps le doux souvenir.»

### C<sup>té</sup> des Frères.

1. Retraite. Profession. — 2. Mutations.

Bill. de la C<sup>té</sup>. — 1. « Les huit jours qui précéderent la fête de St. Joseph, furent consacrés à la deuxième retraite annuelle en faveur des Frères qui n'ont pu participer à celle de septembre. Elle a été prêchée par le R. P. Supérieur. Une cérémonie de Profession, présidée par le C. P. Père, couronna ces pieux exercices. Les élus de la C<sup>té</sup> furent les F. F. Henny, Léopold, Suitbert, Chestime et Chéophile, qui eurent le bonheur de se consacrer à Dieu par l'émission des saints vœux de religion.»

— 2. « Le 4 Mai, les F. F. Didier et Félix reçurent leur destination pour la C<sup>té</sup> de Cellule, et le 6 juin suivant, le F. Chéophile, quitta la C<sup>té</sup> pour se rendre à sa nouvelle destination à Bourbon, en compagnie du P. Gommenginger et du F. Trénée.»

« Le personnel du Noviciat augmenté par l'arrivée des F. F. Hilaire et Stanislas, venus, le premier de Langonnet et l'autre de Cellule, et aussi par l'admission comme postulants de quelques nouveaux aspirants, atteints au 30 juin le chiffre de 17, dont 8 novices et 9 postulants. C'est là un nombre toujours bien restreint, eu égard aux besoins des différentes œuvres de la Cong<sup>g</sup>. »

## Appendice.

Le Vénéré Père mourant.

C'est le 2 Février! sur son lit de souffrance,  
Notre Père attendait la fin de ses douleurs:  
Autour de son chevet, ses enfants en silence  
Recueillaient ses avis et lui cachaient leurs pleurs.

Du Christ avec amour il contemplait l'image,  
Sur son cœur, la pressait avec un doux effort.  
Et puisait à ses pieds ce précieus courage,  
Partage des élus à l'heure de la mort.

Ses lèvres murmuraient comme unique prière,  
Ces doux noms que l'enfant apprend dans son berceau,  
Ces noms que le vieillard, à son heure dernière,  
Répète, plein d'espoir, sur le bord du tombeau.

Tous ses traits amaigris par sa longue agonie  
Respiraient la douceur et la suavité.

Qu'il était beau de voir, au déclin de sa vie,  
Ses vertus resplendir d'une vive clarté!

Semblable au divin Maître, au sommet du Calvaire,  
À ses enfants chéris il enseigne à souffrir.  
Oui, ce lit de douleurs est pour nous une chaire,  
D'où, mourant, il instruit jusqu'au dernier soupir.

« Chaire, disait-il, d'Erreur et Sacrifice!! »

Cel est le Testament d'un Père Vénéré.

Ce don est pour notre âme un trésor de justice.

Tuise-t-il à mes yeux être toujours sacré!

Cependant à pas lents la mort déjà s'avance,  
Et sur ce faible corps porte ses derniers traits  
Elle va couronner cette belle existence.

Avec elle, ses maux finiront à jamais.

Desanges du Seigneur la foule recueillie  
Entoure le chevet de ce juste expirant;  
De leurs célestes mains son âme est embellie;  
Ils hâtent de leurs vœux le suprême moment.

Mais qu'entends-je ? Écoutons ce chant dans la chapelle...  
 C'est un hymne d'amour de la Reine des Cieux.  
 Soudain, quel beau spectacle au mourant se révèle ?  
 Des anges entend-il, les chants mélodieux ?...

Il veut tendre les bras... Une céleste image  
 Semble arrêter ses yeux et fixer ses esprits.  
 Celle qu'il a chérie, à l'heure du passage,  
 Vient-elle le conduire aux célestes parvis ?

Et le chœur chantait : Dieu renverse la puissance,  
 Et l'humble est élevé sur un trône éclatant...

Mais que vois-je ? Et s'endort au sein de l'espérance,  
 Ses anges radieux, l'élevent triomphant.

Son âme prend l'essor vers les célestes plages  
 Où de l'éternité brille le jour serein.

Et nous, nous pleurerions sur ces tristes rivages  
 Celui qui dans le Ciel goûte un bonheur sans fin ?

Oh ! non, mais chaque jour vers le champ funéraire  
 Aimons à diriger nos pas silencieux :  
 Là, ses restes chéris, ce tombeau solitaire  
 Raniment l'espérance et nous montrent les Cieux

Dédié au C. R. Père, comme gage de son affection filiale.  
 Costes

## Maison du Séminaire Colonial.

1. Séjour de M. Fava, de Mg<sup>r</sup> du Cosquer. — 2. id. du R. P. Lœwenbruck. —  
 3. Ordination de la Trinité. — 4. Fête de la Pentecôte. — 5. Œuvres extérieures.  
 Extraits et Comm<sup>tes</sup> pascals. . Prose latine dédiée à S. S. Pie IX.

Bull. de la C.<sup>te</sup> — 1. Le 5 Janvier, M<sup>r</sup> l'abbé Fava, Vicaire  
 général de Bourbon, qui dans son premier séjour au  
 milieu de nous, avait prêché aux séminaristes la re-  
 traite de commencement d'année, est revenu au sémi-  
 naire ; pour se rendre quelques jours après au Concile de  
 Poitiers avec le C. R. Père. Il est reparti pour la Réunion  
 le 6 février.

— « Le 40 Mars, nous avons eu l'honneur de posséder aussi parmi nous Mgr. l'Archevêque de Port-au-Prince. Sa Grandeur revenait de Rome avec la pensée de s'embarquer bientôt pour Haïti; mais les troubles politiques qui continuent à régner dans ce pays, ont ajourné indéfiniment son départ. Mgr. du Cosquer a profité de son séjour à Paris pour traiter avec le ministre d'Haïti en France, M<sup>r</sup>. Salomon, certaines questions d'une grande importance, dans l'intérêt de son diocèse. Le 7 Avril, Mgr. est allé passer quelques jours à Meaux, et peu de temps après Sa Grandeur a de nouveau quitté Paris pour se rendre en Bretagne. »

— 2. « Dans le courant du mois d'Avril, nous avons eu le bonheur de posséder pendant quelques jours le P. P. Lawenbruck. C'est pour nous une vraie satisfaction de revoir de temps en temps ce cher Père, dans les rares voyages que ses continuel travaux lui permettent de faire à Paris. Malgré ses 52 années d'apostolat et ses prières incessantes, sa santé se maintient toujours et il trouve sans cesse de nouvelles forces pour continuer ses missions. L'opération de la cataracte qu'il a dû se faire faire à un œil a eu un succès complet; et comme l'autre œil paraît atteint de la même affection, il se réserve en temps opportun, de faire renouveler l'opération.

« Ce cher Père qui conserve une si profonde vénération pour Notre St. Fondateur, s'est empressé avec joie d'accéder à la proposition qui lui a été faite, d'unir son témoignage aux dépositions déjà recueillies: ses souvenirs auront été des plus précieux, nous n'en doutons pas.

« Il se proposait de se rendre au St-Cœur de Meaux afin d'y passer quelques jours en retraite; c'est même dans cette intention qu'il était venu à Paris, mais il n'a pu, à son grand regret donner suite à ce dessein.

La nouvelle de la mort de la Supérieure générale des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers, auxquelles il prêle depuis longtemps un concours aussi généreux que dévoué, l'a forcément rappelé dans leur Communauté, et il a dû nous quitter sans délai.»

— 3. « Le 6 juin, Mgr. Amanton a bien voulu se rendre aux desirs, et à la demande du C. R. Père et faire dans notre chapelle, l'Ordination de la Trinité. Ses ordinands étaient au nombre de 55, dont 5 novices ordonnés prêtres et 8 Scolastiques, sous-diacres.»

— 4. « Notre Fête patronale, la Pentecôte, n'a point eu cette fois, la solennité des années précédentes. Comment en effet, se livrer à ces joies de famille, tandis que notre bien-aimé Père était sur son lit de souffrance, entre la vie et la mort. Nos chers confrères doivent se rappeler, en effet, les cruelles anxiétés que nous inspirait alors son état si alarmant. Aussi ne fit-on pas d'invitations comme les autres années. Son Excellence Mgr. le Nonce apostolique, prié de présider la cérémonie religieuse, se rendit à nos desirs et officia pontificalement à la Grand-Messe; seul il put être témoin des perplexités douloureuses que se peignaient sur tous les visages, et sa bonté compatissante sut condescendre à notre affliction, et l'adoucir par de bonnes et pieuses paroles.

Après le dîner, auquel se trouva accidentellement convié Mgr. Gaume, les séminaristes se réunirent tous autour de Son Excellence, et l'un d'eux M. l'abbé Guiltier, neveu du R. P. Assistant, lui lut, au nom de ses confrères un discours exprimant les sentiments d'amour et de dévouement sans bornes dont tous demeurèrent pénétrés pour la personne de l'auguste Père, et pour son digne représentant. Après ce discours on fit hommage à l'éminent Prélat d'une prose latine composée à la louange du S. Père, par M. Gustave Le Varas-

frère du P. Léon Le Vasseur, et mise en plain-chant par ce dernier. Cette prose, que nous reproduisons à la fin du bulletin, avait été soigneusement écrite et notée de la main d'un séminariste, sur grandes feuilles de parchemin, ornées de vignettes et d'enluminures et magnifiquement reliées avec le portrait et les armoiries du Souverain Pontife. On devait la chanter en chœur, mais dans l'état si grave où se trouvait alors le C. R. Père, on ne pouvait se livrer à ces manifestations de joie. On se borna donc à la présenter à Son Excellence, comme un témoignage de filial attachement, qu'il devait transmettre à Sa Sainteté. Mgr. Chigi la reçut avec bonté, nous assurant d'avance, que le S. Père ne laisserait pas de se montrer sensible à cette marque de notre tendre affection.

« Son Excellence ne pouvait manquer de nous exprimer alors la part si grande qu'Elle prenait à notre affliction et à nos craintes. Ses paroles furent-elles l'écho le plus sympathique de notre tristesse. Toutefois sans dissimuler les sérieuses appréhensions que lui inspirait la maladie du C. R. Père, il aima mieux nous laisser l'espérance de son rétablissement, en nous exhortant à mettre toute notre confiance dans la prière. »

— 5. « Les quelques œuvres extérieures dont s'occupent les Pères de la maison, continuent à servir d'aliment à leur zèle; elles sont bien d'ailleurs dans l'esprit de notre vocation spéciale, le ministère rempli auprès des petits et des humbles, des enfants et des pauvres.

« Au Patronage, les exercices préparatoires à la Communion pascalle ont été assidûment suivis. Plusieurs jeunes ouvriers faisant autrefois partie de l'œuvre ont eu à cœur de revenir chaque soir assister aux instructions, pour se préparer ainsi au devoir pascal. Le Père Hoervé a prêché pendant les huit jours que les exercices ont duré, et ses efforts et ceux des Pères qui s'en occupaient

avec lui, ont été couronnés le St. Jour de Pâques, par une communion de 130 jeunes gens.

« En même temps, le P. Ornel et le P. Le Strat s'occupaient de la s.<sup>te</sup> famille; plusieurs Tères s'adjoignaient à eux comme confesseurs, et des résultats non moins consolants encore couronnaient leurs travaux: les communions étaient au nombre de 150 environ.

« Mentionnons encore une retraite de 1<sup>ère</sup> communion et de confirmation, prêchée au Patronage et terminée par une cérémonie des plus touchantes. Trente-quatre enfants recurent leur Dieu pour la 1<sup>ère</sup> fois des mains de M. g. Amanton, qui leur conféra aussi le sacrement de confirmation.

« Le pensionnat des Sœurs de l'Immaculée Conception eut aussi sa retraite de 1<sup>ère</sup> communion; le Père Costes en a été le prédicateur. Toutes les élèves du pensionnat y ont pris part, et ont accompagné à la St<sup>e</sup> Caille, le jour de la clôture, les élus de la fête.

« Le P. Delaplace et le P. Costes se sont partagés pendant le mois de Mars, les exercices de préparation qui ont eu lieu au couvent de St. Joseph, pour la prise d'habit et la profession fixées au jour de la fête patronale des religieuses. Le P. Delaplace a dû en outre se rendre à Fontainebleau, pour la retraite de 1<sup>ère</sup> communion qu'il a prêchée aux élèves du pensionnat de St. Joseph établi dans cette ville. »

S. S. Pio Nono.

Anc ut olim arbor crucis  
 Lacrymis et sanguine  
 Rorat: crucifixos ducis,  
 Pie Papa Domine.



## I

Priscum secundum ordinem,  
 Regi nudo milites  
 Pro sceptro dant arundinem:  
 Inusu flectunt poplites.  
 Flecte vere: si quis ventus  
 Summa flat arundine,  
 Agitatur orbis totus.  
 Ave, Pie Domine.  
 Nunc ut olim, etc.

## II.

Sperne martyrii penam,  
 Sputa, fel et gladium:  
 Spina que fujit coronam  
 Fronti figit radium:  
 Frondescit, floret, viret crux  
 Lacrymis et sanguine.  
 Eia Pater, prior i dux,  
 Pie Papa Domine.  
 Nunc ut olim, etc.

## III

Circa petram rugientes  
 Plebs, pharisœi, scribæ  
 Ungues erodunt et dentes:  
 Patientiam habe.  
 Neque dentium rabie,  
 Neque lingua crimine  
 Sapis perit Ecclesiæ.  
 Eia, Pie Domine.  
 Nunc ut olim, etc.

## IV.

Sub nivis bacchantur fluctus:  
 Pusilli flect amare;  
 Sed Petrus a Christo ductus  
 Firmiter calcat mare.  
 Per imbres et per procellas,  
 In Filii nomine,  
 Duc filios et ancillas,  
 Pie Papa Domine.  
 Nunc ut olim, etc.

## V.

Non inferi prævalebunt  
 Porta Petrus operit.  
 Januæ cæli patebunt:  
 Petri clavis aperit.  
 Spe pares, socii fide,  
 Oramus in lumine:  
 Mortem claudè, vitam pande,  
 Pie Papa Domine.  
 Nunc ut olim etc.



C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet.

1. Arrangement de la Cour du Scol<sup>s</sup>. — 2. Dévotion à l'Enfant Jésus. 2 février. —
3. Mois de St. Joseph. Prise d'habit. — 4. Retraite aux enfants des Sœurs de St. Joseph à Epouin par le S. Guilloux 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>. de jeunes Colons. — 5. Vacances de Saques. —
- Mois de Marie. — 6. Visite de deux officiers de Zouaves pontificaux. — 7. Fête - Dieu, 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>. Prise d'habit. Visite de M<sup>r</sup>. Crégaro. — 8. Maladie du C. R. Père.
9. Mort de M<sup>r</sup>. Besserat, postulat. Scol<sup>s</sup>.

Bull de la C<sup>te</sup>. — 1. „ Pendant les huit jours de congé donnés au premier de l'an, les Scolastiques se sont occupés à arranger leur cour de récréation. Ils ont enlevé une grande étendue de gazon et de terre, pour y mettre une épaisse couche de pierres et de sable. Leurs travaux ont été récompensés, et aujourd'hui ils possèdent une magnifique cour où ils peuvent à leur aise se donner le mouvement nécessaire à leur santé. „

— 2. „ Le St. Enfant Jésus a été honoré d'une manière spéciale pendant le mois de janvier, surtout par les Scolastiques. Tous les matins, à la sainte Messe, des Cantiques nouveaux célébraient les louanges du divin Enfant; les Communions ont été plus nombreuses; et des visites fréquentes à la crèche gothique du nouveau-né de Bethléem, attiraient les faveurs du Ciel sur la C<sup>te</sup>. „

„ Le 2 février a été aussi pour tous un jour de sainte joie, et nous en avons eu la confiance, de bénédictions spéciales. Du matin au soir, le Vénéré Père faisait le sujet des entretiens les plus ordinaires. Après le dîner, les Pères, les Frères et les Scolastiques, religieusement agenouillés aux pieds des précieuses reliques de notre St. Fondateur, récitèrent les cinq Sater, avec gloire que la C<sup>te</sup> du St. Cœur de Marie récitait à la même heure au tombeau du V<sup>ie</sup> Père. Le soir, on se réunissait de nouveau dans la salle d'exercices des Scolastiques, devant les reliques et le buste de

notre St. Fondateur. Le P. Guyot, qui eut la faveur insigne de le connaître à 91. 49. du Gard, nous parla de ses vertus, et le fit en quelque sorte revivre au milieu de ses chers enfants de Langonnet.

« Pour que cet amour envers le Vénéré Père grandit et se développât toujours de plus en plus dans leurs cœurs, les Scolastiques, sur la pieuse inspiration du P. Pellerin, ont consacré le mois de Février à la mémoire de celui qui est leur Père, leur modèle et leur protecteur. »

— 3. Pendant le mois du grand St. Joseph, toutes les communautés ont rivalisé d'ardeur pour payer à ce Saint Patron de la vie religieuse, le tribut de leurs hommages. Une fervente Neuvaine nous disposa à recevoir les grâces qu'il nous préparait le jour de sa Fête. Une des faveurs accordées aux Frères fut de voir leur petit nombre s'augmenter de quatre Novices, qui reçurent l'habit de la Congrégation le 19 Mars. Ce sont les C. F. Nicomède, Rufin, Renaud et Hilaire. St. Joseph semble, cette année, protéger la C<sup>te</sup> des Frères d'une manière assez sensible, car les postulants sont plus nombreux que de coutume. »

— 4. « Vers les fêtes de Pâques, le P. Guilloux, sur l'invitation de la Révérende Mère Supérieure de l'installation de St<sup>e</sup> Marie de Gourin, tenue par les Sœurs de St. Joseph, alla prêcher la retraite au pensionnat de l'Établissement. Le public était admis aux exercices de la retraite, et la parole du P. Supérieur produisit d'heureux fruits de conversion.

« Le St. jour de Pâques, vers 6 heures du matin, les colons revêtus pour la première fois de leur costume militaire, sont descendus à l'abbaye processionnellement. Environ 35 d'entre eux faisaient leur 1<sup>ère</sup> Communion, un plus grand nombre célébraient l'anniversaire d'un si beau jour, et les autres enfin remplissaient leur devoir.

passal. Avant et après la Communion, le P. Guyot fit à ses chers enfants une allocution appropriée à la circonstance. Le P. Supérieur et le P. Lejeune les avaient préparés à recevoir dignement leur Dieu.

- 5. Les vacances de Pâques ont commencé cette année, avec l'autorisation du E. R. Père, le mardi de la semaine s<sup>te</sup>, et ont duré quinze jours. Les examens terminés, les élèves, avant de se rendre dans leur famille, se sont préparés par une petite retraite à faire leurs Pâques.

- 6. Le mois de Notre Dame Noëre a eu cette année à N. D. de Langonnet une solennité exceptionnelle. Un monument avait été dressé à l'entrée du chœur, et les plus belles fleurs entouraient la statue de Marie. Sous les voiles, on a exécuté en musique les litanies de la E. S<sup>te</sup> Vierge, outre les exercices qui ont dû faire suite aux litanies. — Aussi, nous nous plaisons à constater les heureux fruits de cette dévotion particulière à la Reine du Ciel.

- 6. Le mercredi, 30 juin, nous recevions la visite de plusieurs personnages distingués, parmi lesquels on remarquait deux vaillants officiers de l'armée du S. Père, venus à Gourin pour célébrer une fête de famille. Le premier M. Raphaël du Buays de la Bégassière, s'est particulièrement signalé à la sanglante journée de Monte-Libretti. Le second, M. Maurice du Bourg, assistait à la célèbre journée de Montana.

- 7. La veille de la fête du S. Sacrement, à l'heure de la retraite du soir, des détonations de coups de canons annoncent cette grande solennité. C'étaient des canons assez grands, dus à l'habileté du S. Fidèle. Le lendemain, dès l'aurore, ils se font entendre de nouveau et mêlent leur bruit sourd au carillon des cloches de l'Abbaye. La procession a été vraiment majestueuse, et un nombreux clergé en a relevé l'éclat. Plusieurs prêtres des environs entre autres le vénérable Curé de Gourin, étaient venus prendre part.

à cette fête la plus renommée dans le pays. Deux magnifiques repositoirs avaient été élevés, l'un sur la grand route, à l'entrée de la forêt, l'autre sur la colline de St-Michel. Pendant tout le temps que dura la procession, le chant, la musique instrumentale de l'Établissement et celle de la colonie alternèrent tour à tour, en se confondant souvent avec le bruit du canon. On voyait flotter au-dessus des rangs de nombreuses oriflammes, aux inscriptions les plus variées; mais ce qui frappait le plus, c'était le bon ordre et le recueillement général. L'affluence des fidèles était très-grande, on était accouru de plusieurs lieux à la ronde. »

— Le jour de la St-Louis de Gonzague, a eu lieu la 1<sup>re</sup> Communion de 13 jeunes élèves de l'Établissement, dont l'un est postulant scolastique. Avant la communion, le P. Supérieur leur adressa ainsi qu'à toute l'assistance quelques paroles bien senties. »

— La fête de St-Pierre et de St-Paul a été célébrée avec la plus grande pompe dans la Cté. Ce qui surtout en releva la solennité, ce fut la prise d'habit de 10 postulants. Voici les noms de ces nouveaux scolastiques: M. M. Biehly, Gitner, Eraring, Biehlmann, de Koten, Guilhaumat, Becker, Rémy, Guillou et Ruenty. Jusqu'ici la cérémonie de prise d'habit avait lieu ordinairement le 1<sup>er</sup> jour de la Pentecôte; mais elle avait été retardée cette année par suite de la grave maladie de notre C. P. Père. Ce n'est qu'à la fête du Sacré Cœur, le 19 juin, et quand déjà sa santé s'était améliorée, qu'il donna le décret de leur admission. C'étaient les premiers aspirants que sa sollicitude paternelle recevait comme enfants de la Cong. après sa longue et douloureuse maladie. Au milieu d'un sanctuaire superbement décoré, les dix postulants scolastiques étaient à genoux au pied du St autel. Après le chant du Veni Creator, le P. Guilloux, qui leur avait

donné les instructions de la retraite, leur adressa une courte allocution, sur ces paroles du divin Maître auquel ils allaient se consacrer: « Estote perfecti sicut et Pater vester celestis perfectus est. »

— « Vers la fin du mois de juin, nous avons reçu la visite de l'aumônier en Chef de la flotte, M. L'abbé Grégaro, ami de vieille date du P. Supérieur. Il était accompagné de M. Le Moine, aumônier de marine, et de M. Le Roux, également aumônier de marine à l'orient. »

— 8. « Disons-nous maintenant la douloureuse impression que nous avons ressentie en apprenant la maladie si grave de notre C. R. et bien-aimé Père ? Enfants dévoués, pouvions-nous rester indifférents au malheur qui semblait nous menacer. Pendant tout le temps de sa maladie, nous n'avons cessé de demander au St. Père de Marie, pour notre Vénéré Père, la conservation d'une vie si précieuse et si chère à tous les membres de la Cong<sup>e</sup>. L'amélioration sensible de sa santé nous a remplis de joie, et nous aimons à croire que sous peu, nos vœux seront exaucés, à la nouvelle d'un complet rétablissement. »

— 9. Nous terminerons le bulletin de 1729 de Langonnet par quelques détails sur la mort édifiante d'un jeune postulant Scolastique, neveu du P. Besserat, M. Gustave Besserat, décédé le 28 Mars, à l'âge de 11 ans. Les détails sont extraits d'une lettre du P. Tellerin au R. P. Provincial, en date du jour même de sa mort.

« Gustave Besserat est arrivé à Langonnet après la Croissant. Cet enfant, d'une faible constitution, jouissait cependant d'une assez bonne santé; il se plaignait quelquefois de maux de tête, mais ce n'étaient que des indispositions passagères.

« Il y a quinze jours aujourd'hui, qu'il commença à ressentir des maux de tête plus violents que d'ordinaire; il fut obligé de garder le lit, et depuis lors il ne le quitta plus.

Le médecin, à sa première visite, constata une fièvre muqueuse, que plus tard il a dit être compliquée de fièvre typhoïde. Jus qu'au jeudi, 26, bien que ce cher enfant baissât assez sensiblement, rien ne semblait annoncer un dénouement si précipité. Je n'avais pas du reste attendu ce dernier moment pour lui demander s'il ne désirait pas se confesser et recevoir Notre-Seigneur. Il m'en exprima aussitôt un grand désir. Il n'avait pas encore fait sa première Communion, mais il avait été préparé à cette grande action par un Scolastique, et il était parfaitement instruit. Je le confessai donc jeudi matin. Pendant le reste de la journée, on l'a disposé à sa première Communion; et hier il avait le bonheur de recevoir pour la première fois la visite du divin Sauveur. Tous les Scolastiques assistaient à cette pieuse et touchante cérémonie. Il a reçu le Bon Dieu dans les sentiments d'une grande piété. Il disait que Jésus le guérirait, et on a eue un instant sa prière exaucée, car un mieux sensible se fit sentir dans la matinée. Mais vers midi survint une crise qui enleva tout espoir. Le P. Supérieur profita d'un moment de mieux, pour lui administrer l'Extrême Onction et l'indulgence in articulo mortis. Le cher enfant avait sa parfaite connaissance et il entra dans les sentiments qu'on lui suggérait. Vers minuit est survenue une seconde crise, et aujourd'hui à 7<sup>h</sup> 1/2 du matin, une troisième crise plus forte que les deux précédentes. Nous commençâmes aussitôt la récitation des prières des agonisants. Le cher petit malade souffrait beaucoup; il avait toute sa connaissance et ne laissait échapper aucune plainte. Les noms de Jésus et de Marie Joseph, qu'on ne cessait de lui répéter semblaient l'animer d'une douce joie. Après quelques instants de repos, on lui fit baiser une dernière fois les joues de son Maître; et il s'éleva sans effort, entre les bras d'un Scolastique.

« Cette mort a été vraiment bien belle. Il est à remarquer que c'est le premier des Petits-Scolastiques de N. D. de

Sangonnet, qui soit mort au petit Scolasticat; c'est le plus jeune d'entr'eux que Marie s'est choisi; et qu'Elle a appelé à Elle le jour qui lui est consacré; le samedi veille de la Passion. Ce sera au Ciel un petit protecteur pour ses confrères. Ils ont droit d'ailleurs à son souvenir. Ils ont en effet, le matin de sa première Communion, communiqué eux-mêmes à son intention; hier soir ils se sont réunis au nombre de 9, aux pieds de St. Joseph pour prier pour lui.

„ Cette mort, a produit, comme il est facile de le croire, une sensation assez vive parmi les Scolastiques; mais elle a révélé aussi la charité qu'ils se portent mutuellement. Pendant sa maladie, c'était à qui veillerait la nuit le cher petit malade, le visiterait le jour. A sa mort, ils ont tous d'un commun accord, au sortir de la classe du matin, uni leurs prières pour le repos de son âme. Ils vont souvent encore prier auprès de sa dépouille mortelle. Ils voient là étendu devant eux celui qui, il y a quelques jours seulement, était plein de vie. Et il n'est plus. Il s'est éteint avec sonierge de première Communion. Cette mort sera, je l'espère, une source de grâces pour les Petits Scolastiques. Ils vont tous redoubler d'ardeur pour bien profiter du temps, des grâces qui leur sont faites, afin de pouvoir quand il plaira à Dieu, mourir dans la religion, chargés de mérites. »

### C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup> Michel.

1. Mutations. — 2. Santé des Frères. Mort de trois colons. — 3. Retraite et 1<sup>re</sup> Comm<sup>u</sup> à Pâques. — 4. Tricres p<sup>r</sup> le C. R. Eire. — 5. Visite du Procureur imp<sup>l</sup>, de la satisfaction. — 6. Fête. Dieu. Procession. — 7. Culture. Etat des récoltes.

Bullet. de la C<sup>té</sup>. — 1. „ Ainsi qu'on l'a déjà vu à la Partie générale du Bulletin, le P. Gommenginger, qui avait été placé au commencement de l'année à S<sup>t</sup> Michel, en qualité de Sous-Directeur, pour y seconder le P. Guyot, en a été rappelé vers la fin de Mai, pour être envoyé à la C<sup>té</sup> de la Providence



à Bourbon. Ce cher Père avait su, pendant son court séjour à la colonie, se concilier l'estime et l'affection de tous les enfants; aussi lorsqu'à son départ, il les réunit une dernière fois pour leur faire ses adieux, on en vit plusieurs répandre des larmes, tant ils regrettaient de perdre un si bon Père. Le P. Richard, arrivé depuis quelque temps en France afin de rétablir sa santé, a été désigné pour remplacer provisoirement le P. Gommenginger.»

— 2. « La santé des Frères qui jusqu'ici s'était assez bien maintenue, au milieu de leurs fatigues continuelles, laisse beaucoup à désirer depuis quelque temps. Plusieurs d'entre eux ont été et sont encore malades. Les Fr. Marie-Augustin et Arsène furent forcés de garder le lit pendant quelques jours, par suite d'indispositions assez graves, qui cependant, grâce à Dieu, n'ont pas eu de suites. Le Fr. Etienne est toujours dans un état de grand épuisement; et selon son expression, il se trouve devenu désormais presque nul. Ce cher Frère avait le talent d'égayer agréablement les récréations; aussi s'aperçoit-on quelque fois de son absence. Le Fr. Etienne est presque toujours souffrant. En allant aux champs avec sa section, il est tombé sur la route, et il a eu bien de la peine pour revenir à la colonie. Depuis, il est alité et souffre de violents rhumatismes. Le Fr. Marie-Hyacinthe a été aussi très-longtemps malade sans pouvoir travailler. Le 19 avril, il fut pris de fortes douleurs dans les membres et au côté. Ses souffrances augmentant toujours, on fut obligé de l'envoyer à l'infirmerie de l'abbaye pour recevoir tous les soins que réclamait son état de santé. Il est maintenant guéri et vient de reprendre ses fonctions.

« Pendant ce semestre, nous avons perdu presque de mort subite, trois de nos enfants. L'un d'eux a même été trouvé sans vie dans son hamac, au lever des colonis.

Ils étaient arrivés tout récemment à St. Michel, et ne jouissaient pas d'une forte santé. La mort qui les a frappés à l'improviste ne nous empêche pas d'espérer qu'ils sont maintenant au Ciel; car leur conduite était bonne, et ils approchaient souvent des Sacraments, ce dernier surtout.

« Tous nos autres jeunes colons se portent bien, et il n'y a de temps à autre que des indispositions légères et de courte durée. »

— 3. « À partir du 3 Mars, nous avons fait deux fois chaque jour les catéchismes préparatoires à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>em</sup>e Communion. 150 colons y assistaient, et les examens qui ont suivi, ont été généralement satisfaisants. La retraite a commencé le soir du mercredi saint, le Jeudi, les instructions ont été données par le P. Supérieur, mais le lendemain se trouvant malade, il fut remplacé par le P. Sejeune. Tous les colons ont pris part à ces exercices, et ces jours, à un double titre les Jours saints, se sont passés dans le recueillement et la prière. Tous se préparaient avec ferveur, les uns à leur 1<sup>re</sup>e Communion, plusieurs au renouvellement universaire.

« Le jour de Pâques a eu lieu dans l'abbaye, avec toute la pompe possible, la cérémonie de la 1<sup>re</sup>e communion des enfants. La Messe pendant laquelle ils devaient s'approcher de la 1<sup>te</sup> Table, a été dite par le P. Jégou. Avant la Communion, le P. Directeur, pour les exciter davantage à un redoublement de ferveur, leur a adressé quelques paroles vivement senties et pleines d'onction et de piété. Ils vinrent ensuite, dans un maintien modeste et recueilli, s'agenouiller au banquet sacré et se nourrir pour la 1<sup>re</sup> fois du pain eucharistique.

« À la grand' Messe, la musique de la colonie a eu l'honneur de rehausser l'éclat des offices, et s'est

distinguée plus que jamais, par l'heureuse exécution des morceaux. Le soir, on se réunissait encore pour la rénovation des vœux du baptême. Cette cérémonie fut précédée d'une instruction faite par le P. Directeur, et suivie de la bénédiction du E. St. Sacrement. Quissent ces chers enfants ne jamais oublier les bonnes impressions de ce jour le plus beau de leur vie, et mettre en pratique les moyens de persévérance qui leur ont été suggérés !»

— 4. « Le 4 mai, nous avons commence une neuvaine de prières en l'honneur de Notre St. Fondateur, pour obtenir le rétablissement de la santé du E. R. Père. Tous nos enfants se sont unis à la C. et ont prié pendant tout le mois de Marie, pour la conservation d'une vie si précieuse et si chère à toute la Congr. »

— 5. « Le mercredi 10 juin, nous avons eu la visite réglementaire de M. Corquat, Procureur impérial de Napoléonville, délégué par celui de Rennes, au nom du Ministre de la Justice. — M. Corquat est le neveu de Mgr l'Archev. de Rennes, il nous est arrivé vers 2<sup>h</sup> de l'après-midi; et n'est reparti que le lendemain. Il était accompagné de quelques autres Messieurs venus pour visiter l'Établissement. Il s'est montré en général aussi satisfait que nous pouvions le désirer, ne donnant que des approbations et reconnaissant avec éloges que le Ténitencier de Langonnet était maintenu sur un bon pied. Le coucher des enfants auquel il a assisté a paru l'intéresser beaucoup. En somme, il serait à souhaiter que tous nos Visiteurs fussent animés d'un aussi bon esprit et qu'ils eussent la même bienveillance »

— 6. « Le 11 juin, nous avons déployé pour la procession du E. St. Sacrement toute la pompe que nous pouvions donner à cette solennité. Les Frères, aidés des colons, avaient mis tous leurs soins à préparer un magnifique reposoir et à dresser un bel arc-de-triomphe à l'entrée de la colonie. La procession en se développant offrait le coup.

d'œil le plus saisissant. Tous s'avançaient sur deux lignes: en tête, les tambours ouvraient la marche par des roulements cadencés, tandis qu'au milieu les oriflammes et les bannières étaient portées par des enfants habillés en costume de chœur. Sur tout le parcours, la musique n'a pas cessé de nous faire entendre les plus joyeuses fanfares. Collégiens et colons ont exécuté alternativement avec beaucoup d'habileté et de succès plusieurs morceaux des plus brillants et des mieux appropriés à la cérémonie. La veille et le matin de la fête, on tira plusieurs coups de canons pour saluer ce beau jour. Les décharges furent en core répétées pendant la marche de la procession et à chacune des bénédictions données sous les reposoirs.»

— 7. Nos récoltes ont assez belle apparence malgré la continuité de la sécheresse. Cependant, comme presque toutes nos terres ont très-peu de profondeur, nous ne pouvons guère en conjecturer les produits avec assurance que quelques jours avant la moisson. Les blés et les avoines lèvent parfaitement et promettent beaucoup; les pommes de terre sont aussi de très-bonne venue. Malheureusement nos prairies souffrent extrêmement; elles sont comme brûlées par le soleil et nous laissent craindre un déficit considérable dans les foins.»

### C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup>-Jean.

1. Nombre d'enfants. Bon esprit. — 2. Retraite pascale. — 3. Visites de M<sup>g</sup>: de S<sup>t</sup>-Brieux, du D<sup>r</sup>eset, du Procureur impérial. — 4. Projets de M<sup>e</sup> Du Cléviens.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. Le nombre de nos enfants, orphelins ou détenus, a dépassé ce 1<sup>er</sup> semestre le chiffre le plus élevé que nous ayons atteint jusqu'ici. Toutefois, ce sont les bras qui manquent, ici, c'est le terrain; car tout ce que nous avons de terre dont on puisse tirer partie, est en culture. L'administration serait parfaitement disposée à nous fournir un nouveau contingent de colons, mais il

ne nous serait pas possible de les employer à des travaux de culture, et ce serait autant de bras qui demeureraient inoccupés.

« L'esprit qui règne parmi tous ces enfants, est des meilleurs et nous donne lieu d'être satisfaits. »

— 2. « Pendant les derniers jours de la Semaine-sainte, ils ont eu, selon l'usage, leur retraite annuelle. Cette retraite devait leur servir aussi de préparation à la fête et à la Communion de Pâques. Le P. Tellerin, venu de Langonnet pour remettre sa santé un peu fatiguée; a aidé pour leurs confessions, tandis que le P. Supérieur présidait aux exercices et donnait les instructions. »

— 3. « Nous avons à mentionner trois visites marquantes, où nous ont été donnés des témoignages non équivoques d'estime et de bienveillance.

« La 1<sup>ère</sup> a été celle de M<sup>gr</sup>. l'Evêque de St-Brieuc. Sa Grandeur s'était rendue à l'invitation que lui avait adressée M<sup>re</sup>. Du Clésieux, dans le but de l'intéresser davantage à son œuvre et à ses nouveaux projets. Après avoir passé au château une partie de la journée, M<sup>gr</sup>. David est venu nous voir et s'est plu à examiner l'Établissement. Il a été d'une bienveillance et d'une bonté parfaites.

« Quelque temps après, nous avons encore l'avantage de voir à la colonie, M<sup>re</sup>. le Préfet du département. C'est encore pour se rendre aux désirs de M<sup>re</sup>. Du Clésieux, et en partie également pour tenir la promesse qu'il avait faite précédemment au P. Supérieur, que M. le Préfet s'est rendu à St-Etan. Il descendit chez M<sup>re</sup>. Du Clésieux et vint bientôt après au lieu du travail, pour voir nos enfants à l'œuvre. Il n'eut qu'à se montrer satisfait de l'entrain et de la dextérité de nos jeunes cultivateurs. On se rendit ensuite au Château, où le P. Supérieur avait été invité à dîner avec M. le Préfet. Vers la fin du repas, les enfants, en tenue de

fête, tambour et musique en tête, se réunirent devant le château et y exécutèrent différents morceaux. Cette petite sérénade eut son mérite et son charme, et pour tout voir et tout apprécier M.<sup>re</sup> le Préfet désira assister encore au coucher des enfants. Il leur adressa quelques bienveillantes paroles et comme témoignage de satisfaction leur laissa à notre demande, une journée de plein congé. Les cris de Vive l'Empereur! Vive M. le Préfet! répondirent spontanément aux dernières paroles, qui furent peut-être les mieux comprises et les mieux goûtées.

M.<sup>re</sup> du Clésieux, en attirant dans son château M.<sup>gr</sup> l'Evêque de S.<sup>t</sup> Brienc et M. le Préfet, avait surtout en vue les développements de l'œuvre entreprise à S.<sup>t</sup> Etan, selon l'idée première qu'il en avait conçue. Malgré divers essais infructueux, il ne se décourageait pas, et animé en vue du bien, des plus louables intentions, il voulait faire entrer dans ses projets ces hommes influents et se ménager leurs concours et leur appui.

«A quelque temps de là, ce fut encore le Procureur impérial de S.<sup>t</sup> Brienc dont nous reçûmes la visite. Il avait pour but d'examiner l'établissement et de prendre des informations pour le rapport annuel qu'il doit adresser au Procureur général. Il s'est montré satisfait de ce qu'il a vu et des renseignements que nous avons pu lui donner.»

---

## C<sup>té</sup> de Cellule

1. Prise d'habit et mutations. — 2. Bonnes dispositions des enfants. — 3. Maladie de S.<sup>t</sup> Supérieur. — 4. Sympathie de la part du Clergé et notamment de M. Mezier. — 5. Prières p.<sup>r</sup> le rétabli<sup>s</sup> du C. R. Pères. — 6. Bienveillance de M.<sup>gr</sup> de Clermont. — 7. Petit oratoire de N. D. de la Rédemption — 8. Chemin de croix, nouvelles indulgences. — 9. Mort de la Fondatrice de la Cong.<sup>g</sup> de l'Immac. Conception établie à Clermont.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1.° Le 11 avril, samedi de Pâques, deux Postulants ont eu le bonheur d'émettre leurs premiers engagements dans la Cong<sup>g</sup>; le premier, M. Antoine Giron, du diocèse de Toul, a été admis comme petit-Scolastique, et a reçu pour Patron de religion S<sup>t</sup> Pierre d'Alcantara; le second, M. Bydat Antoine, a été admis comme Novice-Frère, et a reçu pour Nom de religion, F. Constant.

M. Juhel, postulant scolastique, étant forcé de se rendre quelque temps dans sa famille pour rétablir sa santé, a été remplacé comme professeur au Petit-Séminaire par M. Bidan, grand scolastique. (23 avril.)

« Le 2 juin, le F. Trénié nous a quittés pour se rendre à Bourbon; il a été remplacé par les F. F. Guérier et Séba; envoyés du S<sup>t</sup> Cœur-de-Marie.»

— 2.° Ce premier semestre s'est écoulé très-paisiblement à S<sup>t</sup> Sauveur. Le bon esprit de nos enfants, les sentiments de piété qu'ils ont manifestés surtout pendant les mois consacrés à honorer S<sup>t</sup> Joseph et sa divine épouse, nous ont consolés et grandement encouragés.»

— 3.° L'état des santés se maintient d'une manière satisfaisante, et nous n'avons à signaler d'exceptions à cet égard, qu'au sujet de la douloureuse maladie dont le P. Supérieur a souffert pendant plusieurs mois. Un rhumatisme aigu, dont il fut pris vers la fin de janvier, le retint pendant tout le mois de février au lit, et ne lui fit grâce qu'aux approches de la fête du grand Saint Joseph, notre glorieux Patron. Le mieux qui s'est manifesté dès cette époque, n'était pas encore cependant une guérison complète.»

— 4.° nous nous sommes plu à constater dans ces pénibles circonstances, par des témoignages non équivoques, combien tous les membres du clergé, sans distinction aucune, nous portaient un sincère attachement, ainsi que les Communautés religieuses du diocèse. En cette occasion,

comme toujours, M. Mercier, Vicaire général, s'est montré plein d'attentions et de bienveillance pour nous et notre P. Supérieur. Il s'est même empressé, dès qu'il a appris sa convalescence de lui envoyer d'excellent vin, „ pour aider, dit-il, à le rétablir plus promptement. »

„ Nous profitons de la circonstance qui nous amène à parler de ce vénérable ecclésiastique, pour le recommander aux prières de nos chers confrères. Il est déjà d'un âge avancé, et les travaux incessants auxquels il s'est livré avec tant de zèle pour le bien du diocèse, „ surtout depuis plus de 30 années qu'il remplit les fonctions de Vicaire général, ont affaibli ses forces, et nous font craindre qu'il ne vienne à succomber. Nous perdions en lui un généreux protecteur pour notre Petit-Séminaire, et un ami dévoué de la Cong., à laquelle il est affilié depuis assez longtemps. »

— 5. „ Les sentiments d'estime et d'affection que nous avions témoignés nos amis d'Auvergne, à l'occasion de la maladie du P. Supérieur, se sont manifestés bien plus encore, lors de la maladie si grave et si dangereuse de notre bien-aimé Père général. Nous avons appris avec satisfaction que de tous côtés, des prières ferventes étaient adressées au Ciel, pour notre cher malade. Toutes les Communautés religieuses et particulièrement celle de la Miséricorde de Billom, ont fait des neuvaines pour obtenir du Ciel cette guérison; et aujourd'hui encore on nous demande à chaque instant des nouvelles à ce sujet. Nous garderons un précieux souvenir des marques si sincères d'attachement, qui nous ont été données en cette pénible circonstance.

„ Inutile d'ajouter ici, combien nous avons été nous-mêmes affligés des nouvelles que nous recevions de la Maison-Mère, pendant cette cruelle maladie: non-seulement nous nous sommes unis aux ferventes prières faites à



la Maison-Mère, mais en ce moment encore nous continuons d'adresser au Ciel des prières spéciales pour obtenir à notre Très-Révérénd et bien-aimé Père une entière et parfaite guérison, selon les desseins adorables de la divine Miséricorde.

« Outre les prières à faire par les Pères et les Frères, le P. Supérieur prescrivit aux Petits-Scolastiques de chanter, chaque soir, aux pieds de leur Mère. Admirable, le *sub xumm* et l'invocation: *Salus infirmorum.* »

« Les enfants du Petit-Séminaire s'unirent aussi à ces prières avec ferveur. Chaque jour, les enfants de Marie adressaient à la Vierge de leur sanctuaire, à midi le *sub xumm*, tandis que trois d'entre eux faisaient à cette même intention, le matin, la S<sup>te</sup> Communion, et le soir, une visite d'un quart d'heure à la S<sup>te</sup> Vierge. »

« Les petits orphelins priaient également de leur côté. Les choses étaient disposées de manière que du matin au soir, il y avait à chaque heure une prière pour demander la guérison de notre bien-aimé Père. »

— 6. « Mgr Féron, Evêque de Clermont, nous témoigne toujours, et de plus en plus, un bienveillant intérêt. A l'occasion d'un petit rapport qui lui fut présenté sur l'œuvre de Cellule, il écrivait de sa propre main au P. Supérieur: « J'estime et j'affecte beaucoup votre Etablissement. Il nous a déjà rendu des services et peut nous en rendre d'autres plus signalés encore à l'avenir; aussi, je serais très-empressé et très-heureux de pouvoir répondre aux désirs légitimement énoncés dans votre lettre. » (Lett. en juin 1868.)

« Quelque temps après, La Grandeur faisait Elle-même le jour de notre distribution des prix, afin de pouvoir la présider. »

— 7. « Nous attendons toujours le commencement des travaux de notre future chapelle. Le démon semble

multiplier les embarras de plus d'une sorte pour en retarder et en ajourner indéfiniment la construction. Pendant ce temps, le petit sanctuaire de N. D. de la Rédemption, élevé par nos enfants, s'orne peu-à-peu. Tout récemment encore, on y a solennellement érigé un chemin de croix, dernier don fait à nos enfants par un chanoine de Clermont; M. l'abbé Legay, que la mort a enlevé subitement dans le courant de novembre 1867. Le choix des tableaux est dû à M. Eugène, ils sont faits sur le modèle de ceux du Séminaire du S. Esprit, dont ils sont une copie, dans des dimensions plus modestes. Ils conviennent très-bien à l'ensemble de la chapelle.

« Ce pieux oratoire ne s'enrichit pas seulement sous le rapport matériel, mais son trésor spirituel s'accroît aussi chaque année. Aux indulgences déjà accordées par N. S. Père le Pape Pie IX, Monseigneur de Clermont vient d'ajouter 40 jours d'indulgence, pour la récitation du Monstra. te esse maxime, et d'une autre petite prière que le P. Supérieur tenait du R. P. Gaulhier, et qu'il a mise en honneur parmi nos enfants: « nos cum prole piâ benedico t'ingo Maria Amen! » Cette faveur a déjà produit de pieux résultats; tous les Congréganistes ont pris l'habitude d'aller spontanément faire une visite au S. Sacrement après le dîner.

— 8. — Nos chers confrères ont déjà entendu parler d'une œuvre fondée à Clermont par un des amis de la Cong., M. l'abbé de Meydat. Cette Congrégation de l'Immaculée Conception, à l'établissement de laquelle le R. P. Provincial a contribué par ses conseils, a été bien éprouvée dans ces derniers temps. La fondatrice a été enlevée à l'œuvre naissante, par une sainte mort. Ses funérailles ont été un vrai triomphe pour sa vertu, et ont montré l'étendue du bien qu'elle faisait autour d'elle, et le vide qu'elle a laissé en quittant le monde. »

## Cité de Bordeaux.

1. Départ du P. Le Strat. — 2. Ministère au dehors dans des paroisses du dioc. — 3. Œuvres de la chapelle.

Bull. de la Cité. — 1. Notre petite Cité a conservé jusqu'au 12 avril le même personnel comme dans le Bulletin précédent: le bon P. Le Strat nous quitta le jour de Pâques, pour se rendre à Paris, et de là, retourner à son ancienne mission de Cayenne. Il emportait avec nos affections, nos bien vifs regrets. Malgré la rigueur de la saison et sa santé affaiblie, qui l'avaient privé d'exercer son zèle autant qu'il l'aurait voulu, il s'était déjà concilié les sympathies et la confiance de nos braves gens du St-Cœur-de-Marie. Aussi avons-nous regretté qu'il ne soit pas resté plus longtemps. Mais en tout la S<sup>te</sup> et adorable Volonté de Dieu.»

— 2. Notre modeste ministère s'est continué à peu près comme précédemment. M. Rouanet est resté absent durant quatre mois consécutifs. Il remplaçait un curé malade, dont la langue était rongée par un cancer. Le bon Dieu a eu besoin d'un grand dévouement et d'une patience éprouvée.

« Le P. Lossedat a remplacé aussi pendant deux mois, depuis le 23 mars jusqu'à l'Ascension, un autre curé défunt, dans une paroisse à 6 lieues de Bordeaux. Sa tâche était assez difficile. Le prêtre qu'il remplaçait était un saint homme, laissant une mémoire vénérée, et l'exemple de toutes les vertus sacerdotales. Il y avait en outre dans la paroisse un vicaire d'un assez grand talent oratoire, aimé de la population; et cependant l'administration ecclésiastique voulut que le P. Lossedat remplît provisoirement la charge de curé. Le bon Dieu a béni le zèle et le dévouement de ce cher Père; bien des âmes sont revenues à leurs devoirs; les communions pascals ont été beau-

coup

plus nombreuses que les années précédentes. La population, composée de 3,500 âmes, était tellement reconnaissante de bien opéré par ce cher Père, qu'elle voulait le demander pour leur curé; et, si des démarches ne furent pas faites, c'est uniquement parcequ'il leur fut répondu qu'elles seraient inutiles. Plusieurs fois un des grands Vicaires nous a exprimé le contentement et les remerciements de Son Eminence pour tout le bien fait dans cette paroisse.

— 3.° Pour nos petites aures ici, elles se maintiennent tout doucement. Elles réclameraient de nouveaux et puissants secours. Nous espérons que le S. Cœur de Marie aura égard à leurs besoins, et qu'il enverra de saints et zélés ouvriers. — *Tu vis. 1. il sur tout nous conserve notre C. S. et bien à ni l'eu.*

### Clté de Coulon.

1. Visites à Mgr. — 2. Concession de pouvoirs 3. Prières p. le C. R. Père  
 Nous n'avons point encore reçu, pour ce semestre, de bulletin de la C. de Coulon, et la correspondance ne relève non plus rien qui soit de nature à édifier ou intéresser d'une manière particulière<sup>(1)</sup>. Voici cependant ce que nous trouvons à extraire des lettres de P. Tritsch au C. R. Père.

Extr. de la Corr. — 1.° Le 6 février, nous avons rendu visite à Mgr. l'Evêque de Tréjus, qui venait d'arriver à Coulon. Sa Grandeur s'est montrée pleine de bienveillance et toujours animée envers nous des dispositions les plus favorables. « Et me tardait de vous voir », nous dit Monseigneur sur le ton le plus amical, dès qu'il nous eût aperçus. La conversation fut bientôt amenée sur divers projets que Sa Grandeur voulait nous communiquer dans l'intérêt de notre aurre, et se prolongea assez longtemps.

2.° Vers la fin du mois, Monseigneur repartit pour Tréjus. Dans la dernière visite que j'eus rendus, Sa Grandeur voulut bien exprimer le regret de n'avoir pu profiter :

(1) Le Bulletin vient d'arriver, mais un peu tard.

d'un moment pour venir nous voir. J'avais réservé pour ce dernier entretien la demande que je désirais formuler au sujet des pouvoirs nécessaires pour remplir dans notre chapelle les fonctions curiales. Monseigneur est allé au-devant de mes desirs, heureux par là de nous témoigner de ses intentions toutes favorables au développement de notre œuvre. Cette concession devait naturellement soulever certaines difficultés: dans cette prévision je me permis d'insister auprès de Monseigneur pour obtenir qu'il nous déterminât d'une façon bien explicite et bien formelle la nature et l'étendue de ces nouveaux pouvoirs. Je lui demandai entre autre chose, si nous pouvions être maîtres et libres dans notre chapelle. « Oui, oui, dit-il, en souriant, c'est ainsi que je l'entends; vous êtes curé de la Cité, vous seul. »

« Monseigneur de Tréjus se propose en effet, de détacher de St-Louis ce quartier de la ville, connu sous le nom de Cité de la 5<sup>te</sup> famille, pour en faire une paroisse; mais les difficultés administratives et longues négociations à entreprendre dans ce but auprès du Gouvernement, ne lui permettront point sans doute d'atteindre promptement à une pleine réalisation de son dessein. »

— 3. La C<sup>te</sup> de Coulon s'est unie d'une manière spéciale aux sentiments et aux prières de tous les membres de la Cong: dans la cruelle maladie du E. R. Père. Voici ce qu'écrivait le P. Tritsch, au E. R. Père lui-même, dès la première nouvelle de cette maladie, à la date du 7 mai.

« Mon Très-Révérend et Bien-aimé Père,  
 Chaque jour nous attendions de vos nouvelles avec la plus grande anxiété, et c'est avec un douloureux serrement de cœur que je prends connaissance de la lettre qui nous informe de l'état de votre santé. Nous prions avec ferveur et avec confiance; nos cœurs en se répandant dans une amère affliction devant le Seigneur, se tournent vers vous

avec la plus filiale affection pour implorer en même temps votre pardon pour nos fautes et votre bénédiction paternelle, afin de devenir plus aptes à obtenir votre guérison, par l'intercession de notre Vénéré Père, en union avec le cœur immaculé de Marie.

« Pardonnez-nous donc à tous nos fautes envers la Règle; pardonnez, surtout à moi, qui vous en prie très-humblement, et bénissez-nous et notre C<sup>te</sup> qui, par la date de sa fondation, est presque le Benjamin de la famille. Oh! comme nos cœurs sentent bien-vivement en ce moment tout l'attachement qu'ils ont pour vous, toute l'affection filiale avec laquelle nous vous aimons. Veuillez en agréer la très-sincère expression. »

— Le surlendemain, le P. Fritsch écrivait de nouveau au P. Barille: « Mon bien cher Père, je reçois à l'instant votre lettre qui nous donne quelques détails sur la santé de notre très-aimé Père. Comme votre cœur vous le dit, nous attendons avec anxiété. Nous ne cessons de prier avec humilité et confiance. Quant à moi, quoique j'ai déjà pleuré notre cher malade, je n'ai pu avoir encore le pressentiment du dénouement fatal, que cependant nous redoutons à chaque instant. J'espère donc contre toute espérance humaine; car enfin notre très-cher Père n'est pas notre père selon le sang et la chair, mais bien en Dieu, et selon sa S<sup>te</sup> volonté.

« Donnez beaucoup de détails dans votre prochaine lettre — Parlez aussi du Révérend Père Provincial, il doit être bien accablé de toute manière.

« Adieu mon bien cher Père, — Tout à vous dans l'affliction commune qui tient nos cœurs unis par le Vénéré Père, dans le Cœur immaculé de Marie »

C<sup>té</sup> de Rome.

1. Maladie du C. R. Père. — 2. Fête de la Pentecôte. — 3. Visite ou séjour de divers personnages.

La C<sup>té</sup> de Rome elle aussi a pris part aux vives inquiétudes et à l'affliction générale par lesquelles il a plu au Seigneur de faire passer la Congrégation durant la maladie si grave de notre C. R. Père.

Ce fut à l'ouverture du beau mois de Marie que nous arriva la première nouvelle de cette cruelle épreuve. Nous sûmes à peine le danger auquel nous étions exposés, que le 4 Mai, à 10 heures de la nuit, on nous présenta une dépêche conçue comme il suit: «Demandez la bénédiction du Saint-Père pour le C. R. Père mourant. » inutile de dire dans quelle anxiété des communications aussi inattendues ont jeté subitement toute la C<sup>té</sup>. Les Seminaristes se sont joints aux Pères et aux Frères pour obtenir du S<sup>t</sup> Cœur de Marie la conservation d'une vie si précieuse. Des pèlerinages réitérés furent faits aux Sanctuaires les plus vénérés de Rome; et de bonne heure la Bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ descendit sur notre cher malade, grâce aux démarches empressées du P. Brichet qui avait su prévenir la demande transmise peu après par le télégraphe.

« Le Seigneur a exaucé nos vœux: qu'il daigne encore achever son œuvre, et rendre à notre Père, avec la vie, une santé qui lui permette de consacrer de nouvelles forces au bien de ses enfants, aux intérêts de la Cong<sup>g</sup> »

— 2.<sup>o</sup> Cette année, comme d'habitude, la fête de la Pentecôte a été célébrée au séminaire avec toute la solennité que nous avons pu déployer. Surs Em. les Cardinaux Bianchi et Pitta ont bien voulu venir partager avec nous le repas de C<sup>té</sup>, ainsi que M<sup>g</sup> Isoard, auditeur de Rote, et divers autres Grélats.

« Nous ne cessons de recevoir les témoignages de la plus haute sympathie, tant à cause du bien que fait la Cong: en général, qu'en considération de l'œuvre spéciale du Séminaire français. »

— « Divers personnages distingués nous ont honorés de leurs visites ou de leur séjour plus ou moins prolongé en notre maison. Ainsi, nous avons possédé pendant plusieurs semaines, Sa Grandeur Mgr du Cosquer, Archevêque de Port-au-Prince, et Mgr Petitjean, Vicaire apostolique du Japon, lequel dans une conférence à nos élèves, nous a raconté des choses bien consolantes sur son intéressante mission. Nous avons reçu de plus la visite d'un des anciens amis de Notre Vénéré Père et de la Cong:, M. l'abbé Cacheleux, dont le nom est connu à tous nos confrères. Enfin deux des trois théologiens français appelés à Rome pour les travaux du Concile, M. l'abbé Gay, vicaire g<sup>l</sup> de Poitiers, et M. l'abbé Chesnel, vicaire g<sup>l</sup> de Quimper, sont venus demeurer au milieu de nous, de préférence à des résidences plus brillantes que le S<sup>t</sup> Père avait mises à leur disposition.

— 4. Il y a eu, au mois d'avril, une cérémonie bien touchante, célébrée au séminaire français dans l'église de S<sup>t</sup>a Chiara, pour les obsèques d'Arthur Guillemin, lieutenant des zouaves pontificaux. La Correspondence de Rome, et un article de M. Louis Veillot, nous fournissent heureusement sur ce sujet d'intéressants détails, qui nous permettront de suppléer au silence de nos confrères de Rome.

Service funèbre à la mémoire d'Arthur Guillemin,

dans la chapelle du séminaire franc.

(Extrait de la Corr. de Rome, N<sup>o</sup> du 18 av. 1868)

« Qui d'ans la sanglante affaire de Monte-Sibretti, Arthur Guillemin fut inhumé sur les lieux mêmes dans une fosse commune, réuni à ses braves compagnons et aux Garibaldiens qui avaient péri dans ce combat. Ses parents et ses nombreux amis formaient des vœux unanimes pour recouvrer sa glo-  
rieuse



dépouille; des démarches furent faites dans ce but, et après d'intelligentes recherches, dirigées avec succès par M. le Chanoine Drouon, les restes précieux de Guillemain furent heureusement retrouvés. Le 6 avril, son corps, placé sur un char funèbre attelé de deux chevaux noirs, quittait Monte-Libretti et entra dans la Ville Sainte. Déposé le soir dans la chapelle ardente en l'église de Sancta Chiara, du Séminaire français, la dépouille de Guillemain a reçu la visite d'une foule considérable de soldats et de fidèles qui venaient prier. Puis, le 14 avril, à 10 heures du matin, un service solennel a réuni les compagnons d'armes et les amis du brave lieutenant.

La Grandeur Mgr. de Mérode, Archevêque de Moÿtyène, aumônier de Sa Sainteté, ancien ministre des Armes, a chanté la messe, ayant pour prêtre assistant Mgr. Bastide, chanoine de St. Marie-Majeure, aumônier de la légion franco-romaine pour Diacre, M. l'abbé Désaire, du Séminaire français, pour sous-Diacre, M. l'abbé Le Callec, ancien sergent aux zouaves, aujourd'hui du Séminaire français. Mgr. Cataldi, maître des cérémonies pontificales, assisté de M. l'abbé Monetti, cérémoniaire de St. Louis-des-Français, dirigeait le service. Le chant des séminaristes alterné avec la musique des zouaves, a produit le meilleur effet.

Le Dies iræ, surtout, chanté en faux-bourdon à quatre voix, avec le concours de M. l'abbé Sève, chapelain de St. Louis-des-Français, a été très-remarqué. De la tribune, un zouave a, d'une très-belle voix, pendant l'élevation, chanté le Dieu Jésus Domine).

Il était convenable que les premières places fussent occupées par les braves compagnons du glorieux mort. Le corps d'officiers des zouaves avec son lieutenant-colonel, M. le baron de Charette, était présent; M. le colonel Allét, encore souffrant, avait envoyé son frère.

Son Exc. M. le général Kämpfer, pro-ministre des Armes, M. le général Le Courten et divers officiers de l'arm

pontificale ont voulu assister au service. On y remarquait aussi des prélats, des religieux, plusieurs aumôniers militaires, des amis du défunt : M<sup>gr</sup> Sevel, M<sup>gr</sup> de Voëlmont, M<sup>gr</sup> Macchi, le R<sup>m</sup>e D. Jandel, général des Dominicains; le R<sup>m</sup>e T. Régis, Procureur général des Orappistes; les R. P. P. de Rubillon et de Gerlache, de la Compagnie de Jésus, les R. P. P. Droussot, Vannutelli et Sigiez, de l'ordre de S. Dominique; les R. Libois, procureur général de la Société des Missions étrangères; le R. P. Vincent de Paul Bailly, de l'Assomption; le R. P. Gaillard; ainsi que le R. P. Freyd, Supérieur du Séminaire français, avec ses séminaristes et divers prêtres, tels que M. M. Gay et Chesnel appelés à Rome pour prendre part aux travaux préparatoires du Concile et logés au séminaire; nous avons aperçu aussi M. l'abbé Listz, les deux R. R. M<sup>mes</sup> Lequette supérieures, l'une de l'hôpital militaire S. Esprit, l'autre de l'hospice Doris, et parmi les personnes du monde M. M<sup>mes</sup> Ranzler et Stone; M. M. le Comte de Caraman, le comte Macchi, ami du défunt et sa famille, le marquis Morici, quelques journalistes, entre autres M. Wagner, rédacteur en chef de L'Espérance de Nancy, etc, etc.

La décoration de l'église, qui avait dirigée le R. P. Brichet, et dont les frais étaient faits en partie par M. M. le chanoine Drouon, les abbés Dugas, de Syon et Bernard, de Lille, amis de Guillemin, s'adaptait parfaitement au caractère du mort. Le deuil était tempéré par des couleurs moins sombres, afin d'indiquer que se mêlaient au regret des pensées d'espérance et de triomphe. Des lumières, des fleurs et des trophées d'armes étaient heureusement disposés autour du catafalque, sur lequel on voyait le képi et la veste tachés au sang d'Arthur, une écharpe de zouave, une couronne de roses blanches et rouges, des palmes et une épée. On dit qu'une Dame chrétienne, qui y avait mis une couronne de roses blanches et de violettes, étant venue la retirer, n'a plus

trouvé les violettes. Des boutons ont été arrachés à la veste, et les fidèles se seraient certainement partagés les lambeaux de ce vêtement, si on ne les en eût empêchés en plaçant tout le jour deux sentinelles auprès du corps.

Sur la porte de Sta Chiara, enfin, on lisait cette belle inscription composée par le P. Angelini de la Compagnie de Jésus :

Arturo Guillemin

Domo. Arturo. Apud. Andomarum.

Subcenturioni. Velitum. In. Exercitu. Pontificis. Maximi

Quem. Palma. Nobilis. Ad. Montem. Britium

III. Idus. Octobres. An. MDCCCLXVII.

Christianos. Inter. Heroas. Ascivit

Cujus. Corpus. VI. Apriles. An. MDCCCLXVIII. Effossum

In Gallias Revertitur

Solemnia. Funeris. Instaurant

Amici. E. Seminario. Gallico.

Pendant que les fidèles priaient auprès des restes d'Arthur Guillemin, un homme convenablement vêtu, s'approchant du catafalque, a demandé en italien à haute voix. — Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? — Il y a le corps d'un lieutenant de zouaves tué pour la cause du Pape, lui a répondu quelqu'un sur un ton poli, mais en le regardant fixement. — Eh bien, c'était une canaille et on a eu tort de ne pas lui couper la tête.

Cet homme a ajouté d'autres paroles insultantes. Par respect pour le saint lieu, les fidèles ne pouvaient ni le laisser continuer, ni le frapper : ils l'ont poussé vers la porte et mis dans la rue. Là, se trouvaient des zouaves, des zouaves bien vivants, et notre homme a changé de ton, invoqué la Madonna, et supplié qu'on le laissât aller en liberté.

La Sainteté a daigné recevoir en audience Mo. Brown, écouter avec intérêt les détails de la découverte du corps de

Guillemmin et du service funèbre fait en l'église du Séminaire français.

„ M. Drouon et un zouave, ancien compagnon de Guillemmin, partiront demain de Civita Vecchia, emportant la dépouille du lieutenant. „

Les obseques d'Arthur Guillemmin au Séminaire-français.

(Art. de M. Louis Veuillot - Univers n° du 21 avril, 1868.)

„ Les lettres que nous sont adressées de Rome à l'occasion des obseques de Guillemmin respirent toutes le même sentiment d'affection et de triomphe.

„ L'église de S<sup>te</sup> Chiara, récemment bâtie par le Séminaire-français, est située dans le quartier que Guillemmin avait presque toujours habité, et où chacun le connaissait, voisine de la modeste maison où il avait son logis et d'où il est parti pour aller mourir.

„ Cette église toute française était comme sa paroisse. Il y entendait souvent la messe, il y allait souvent prier. C'est là qu'il a reçu les honneurs de l'Eglise et de Rome tout entière. Le catafalque était entouré de trophées et couvert de fleurs; on y avait déposé la veste d'uniforme qu'il portait au combat; elle était tachée de son sang et percée d'un coup de bayonnette.

„ M<sup>r</sup> de Mérode, aumônier du S<sup>t</sup> Père, ancien ministre des armes, officiant, assisté de M<sup>r</sup> Bustide, Chanoine de S<sup>te</sup> Marie-Majeure, l'un des tendres amis de Guillemmin et particulièrement cher à tous les français. Le sous-diacre était un élève du Séminaire-français, ancien zouave sergent avec Guillemmin. Le ministres des armes, son état-major, tous les officiers des zouaves et un grand nombre d'officiers des autres corps étaient présents.

„ Dans l'assistance on remarquait beaucoup de prêtres et de religieux: entre autres le R. P. Becka, général des Jésuites, et le R. P. Jandel, général des Dominicains. La foule était immense, et les Romains n'y manquaient

pas plus que les Français. Toute la soirée elle s'est pressée autour du cercueil. On amenait les petits enfants, on faisait toucher au cercueil des médailles, des chapelets, des armes, on emportait une fleur des guirlandes funéraires.

Au milieu de cette foule recueillie, il arriva qu'un malheureux, un demi-fou sans doute, se répandit en injures, criant tout haut que les garibaldiens avaient bien fait de tuer cet officier de zouaves. Les zouaves le laissaient dire; il fut arraché de l'église par les hommes du peuple qui se trouvaient là, et les zouaves eurent quelque peine à le protéger. Nous avons ici quelques échos de cette fureur stupide; mais Dieu a donné la gloire, elle reste à qui Dieu l'a donnée. . . . .

## ALLEMAGNE

### C<sup>té</sup> de Marienthal.

1. Fête annuelle du C. R. Père. — 2. Retraite donnée dans la C<sup>té</sup>. — 3. 1<sup>re</sup> Comm. préparée à Dattenfeld. Rapports avec M. le Curé. — 4. Nouveau curé. Altenkirchen. — 5. Visite à l'Archev. de Cologne. — 6. Démonstrations

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. La fête anniversaire du C<sup>rs</sup>-Père rend Père a été célébrée à Marienthal avec une solennité particulière.

La C<sup>té</sup> de Marienstadt avait bien voulu s'unir à nous; vers les 9<sup>h</sup>, nous arriva par bandes joyeuses, presque tout son personnel: Pères, Frères, Scolastiques, Etudiants et orphelins. A 10<sup>h</sup> eut lieu la messe solennelle; chanté par le R. P. Burg; deux Pères de Marienstadt faisaient les fonctions de Diacre et de sous-Diacre. La partie musicale avait été confiée à la direction du P. Graff. A la fois maître de chœur et chef d'orchestre, il fit exécuter avec succès, plusieurs morceaux de musique dans les intervalles du plain-chant. L'orgue était tenu par l'Instituteur de l'orphelinat. Les chantres et musiciens étaient les Scolastiques, les Frères et

élèves les plus habiles. A midi, un joyeux repas eut lieu dans les deux réfectoires où s'étaient répartis les nombreux convives. Le P. Bangratz qui vers la fin s'était mêlé aux Scolastiques, sut rappeler dans la conversation, des Souvenirs du Vénérable Père qui intéressèrent vivement tous ses jeunes auditeurs.

« Vers les deux heures et demie, on se réunir de nouveau à la chapelle pour le Salut solennel du S.<sup>t</sup> Sacrement, donné par le P. Supérieur de Marienstadt, et à 4.<sup>h</sup>, il fallut enfin, bien que trop tôt, se séparer. Une pluie fine n'avait cessé de tomber pendant toute la journée; elle devint alors plus abondante, et nos chers confrères se virent contraints de prendre congé de nous presque au fort d'une averse. On se quittait heureux néanmoins: heureux des douces impressions du jour, heureux des joies qu'on se promettrait d'avance pour le nouvel anniversaire qu'on doit célébrer l'année prochaine à Marienstadt. »

« Au mois de mars, du 16 au 19, le P. Bangratz, dans l'oratoire de la C.<sup>te</sup>, a prêché une retraite de quelques jours à un petit groupe d'hommes de la paroisse de Ruppichteroth, située à 6 lieues d'ici. Ces braves gens étaient venus d'eux-mêmes solliciter cette faveur auprès du P. P. Supérieur, qui fut heureux de la leur accorder. Les clôtures des exercices eut lieu le jour de la fête de S. Joseph; tous les retraitants firent à l'église du pèlerinage la S.<sup>te</sup> Communion, de la main du P. P. Supérieur, qui leur dit la sainte Messe. En nous faisant leurs adieux, ces excellents catholiques avaient les larmes aux yeux; ils ne pouvaient se lasser de nous répéter combien ils se sentaient heureux d'avoir pu passer ces quelques jours au milieu de nous; et tous ils nous ont bien promis, qu'en témoignage de leur reconnaissance, ils prieraient désormais beaucoup pour notre Congrégation. »

3. Sur la demande du dign. curé de Wattenfeld,

Le P. Bangratz s'est rendu le lundi, 4 mai, dans cette paroisse, pour y préparer les enfants à la 1<sup>re</sup> communion, comme il l'avait déjà fait les deux années précédentes. Ces enfants étaient au nombre de 46. Comme à cette époque on se trouvait encore au temps pascal, le Père devait passer au confessional presque tous les moments libres que lui laissait le soin des premiers communiquants. Le jour même de la première communion; 10 mai, il prononça les deux sermons d'usage: celui du matin, sur l'objet principal de la solennité, celui du soir, sur la persévérance.

Ces pieux enfants ont beaucoup édifié par leur assiduité aux exercices, leur recueillement et leur piété à l'église; aussi faut-il espérer qu'ils resteront fidèles à leurs saints engagements. Nous les avons revus depuis, le lundi de Pentecôte, jour où la paroisse de Lattenfeld s'était rendue ici en procession. Ce jour là, l'office à peise terminés nos 46 privilégiés venaient envahir le couvent. Ils voulaient voir le bon Père qui les avait préparés à la première communion, lui en exprimer de nouveau leur reconnaissance et lui renouveler leur promesse de rester toujours bien sages et bien vertueux. Avant de se retirer, ils chanteront à trois voix plusieurs cantiques en l'honneur de Marie.

Ces enfants aiment beaucoup la G. S<sup>te</sup> Vierge, et pendant les exercices de leur retraite, alors que notre G. P. souffrait si cruellement, ils se sont unis à nos prières, pour élever jusqu'au pied du trône de Marie. Immaculée leurs tendres supplications. Sans doute il nous est permis d'attribuer en partie du moins, à ces pieuses et touchantes invocations de l'innocence la faveur signalée que Dieu nous a faite, de ne pas avoir encore à notre affection filiale, le Père bien-aimé dont nous appréhendons si vivement la perte.

Le lendemain de la première communion, le P. Supérieur alla rendre visite à M. le Curé de Lattenfeld,

prêtre bien recommandable à tous égards, et qui n'a cessé de nous témoigner une vive sympathie en même temps qu'une grande confiance. Pour lui ménager une agréable surprise, ce digne curé avait fait réunir à l'école tous les enfants; et à l'arrivée du R. P. Supérieur, ils exécutèrent sous l'humble direction de l'Instituteur, des morceaux à plusieurs voix, pendant plus d'une heure. « Vraiment, disait le R. P. Supérieur, après cette séance musicale, je n'aurais pas cherché tout cela à Dattensfeld; je me croyais presque à quelque orphéon de Paris. » Le soir, nous rentrions dans notre chère solitude bien satisfaits de la réception toute cordiale que nous avions trouvée chez ce respectable ecclésiastique. »

— 4. « Depuis le 28 mai, un nouveau curé, M. l'abbé Paulus, a été nommé à Holtenskirchen, chef-lieu de la paroisse sur laquelle nous demeurons. L'ancien curé était trop affaibli par l'âge pour le ministère actif qu'exige la desserte de la localité; un poste plus important et plus facile à desservir lui a été donné, comme une sorte de retraite honorable et avantageuse. Jamais, depuis son ordination, il n'avait exercé le s<sup>t</sup> ministère ailleurs que dans cet endroit. »

« Le R. P. Supérieur a pu seul se rendre à l'installation de M. l'abbé Paulus. Nos relations avec ce nouveau doyen sont déjà tout à fait cordiales. »

— 5. « Dans les premiers jours de juin, le R. P. Burg se rendant à Kaiserswerth s'arrêta à Cologne pour faire visite à M. l'Archevêque. Après quelques paroles où sa Grandeur lui adressa une tendre reproche de n'être pas venu dîner à l'Archevêché; elle s'informa avec intérêt de l'état de notre E. R. Père. Le R. P. Supérieur fut heureux de lui annoncer la convalescence de notre cher malade, et Monseigneur lui-même exprima la joie que lui causait cette excellente nouvelle. »



« Le digne Trélat se montre toujours à notre égard plein de bonté et de condescendance. Il professe une vénération particulière pour notre s.<sup>t</sup> Fondateur; et la lecture de sa vie, que nous lui avons offerte, n'a fait qu'augmenter en lui ces sentiments. » C'est bien beau, disait-il au R. P. Burg, en lui parlant de l'impression qui lui était restée de cette lecture. Puisse Dieu accorder de longs jours à ce digne et saint Archevêque.

### Cité de Marienstadt.

1. Vœux des Scol.<sup>aux</sup> au C. R. Père. — 2. 2 fév. — Prise d'habit. — 3. mois de s.<sup>t</sup> Joseph. — 4. Guérison extravid.<sup>te</sup> due à son intercession. — 5. Ministère Pâques. — 6. Anxietés et prières p<sup>r</sup> le C. R. Père. — 7. Fête-Viein. Visite de M<sup>r</sup>. de Simbony.

Bull. de la Cité. — 1.<sup>o</sup> A l'occasion du 1<sup>er</sup> de l'an, les petits Scolastiques de Marienstadt ont voulu exprimer au C. R. Père leurs sentiments de reconnaissance et de filiale affection. Ils lui ont adressé dans ce but une lettre collective à laquelle tous ont été heureux d'ajouter leur signature. En offrant au C. R. Père les vœux et les souhaits de leur cœur, ils lui promettaient en même temps de s'efforcer de devenir des Scolastiques généreux et fervents, de vrais enfants du Vénéré Père et de la Cong<sup>g</sup>. Le C. R. Père a accepté avec consolation ce témoignage spontané de piété filiale, et a envoyé en retour à ses chers enfants d'Allemagne, sa bénédiction.

Le Petit-Scolasticat était alors composé de 12 postulants. Et depuis quelques autres se sont encore présentés.

— 2.<sup>o</sup> Cette année, comme les précédentes, nous avons célébré la fête du 2 Février avec toute la solennité possible. Une prise d'habit avait été remise au soir comme un précieux couronnement des touchantes cérémonies de la journée. Deux postulants- Frères é mirent leurs premiers engagements, sous les auspices de notre V<sup>er</sup> Père.

L'un recuten religion, le nom de S. Clément, l'autre celui de S. Augustin. Trois Novices, les S. J. Léon, Norbert et Rilian, eurent aussi le bonheur de prononcer leurs premiers Vœux.

— 3.° La veille du 1.° Mars, s'ouvrirent les exercices du mois de S. Joseph. A défaut d'un autel dédié spécialement au S. Patriarche, celui de S.° Anne fut choisi et décoré en son honneur. Le 16, on commença la retraite qui devait servir de préparation à la double solennité d'une 1.° Communion, et de la fête de S. Joseph. Scolastiques, élèves et orphelins participaient à ces pieux exercices. Le P. Supérieur donna l'instruction d'ouverture, celles qui suivirent ainsi que les conférences furent prêchées par le P. Ritter.

„ Le 19 Mars, une communion générale, la première pour plusieurs, réunissait tous les retraitants à la Table-sainte. Cette touchante et pieuse cérémonie eut lieu à l'église de l'Abbaye, une population nombreuse, en grande partie composée d'étrangers, s'y pressait, pleine de foi et de piété, et remplissait toute l'enceinte de la vaste nef. „

— 4.° S. Joseph semble avoir voulu attacher à cette belle fête, le souvenir d'une faveur des plus signalées, qui nous a remplis tous d'une nouvelle confiance en ce grand Saint. C'est une guérison extraordinaire et qui ne peut guère s'expliquer, ce semble, autrement que par l'intervention divine. Voici le fait, nos chers confrères en jugeront eux-mêmes.

„ Un orphelin âgé de 15 ans, souffrait depuis longtemps d'un mal d'yeux continuel. Sagement le médecin avait employé toutes les ressources de son art, ses efforts étaient demeurés impuissants. Le mal avait suivi progressivement son cours, et le pauvre enfant avait perdu totalement un œil. Déjà le P. Supérieur avait fait des

démarches pour le placer dans un hôpital, où il pût recevoir avec assiduité les soins d'oculistes habiles; la chose était même réglée, lorsqu'on voulut, comme dernier recours, invoquer encore S. Joseph. En commence une neuvaine, et l'enfant s'unit avec confiance et bonheur aux prières que nous récitions pour lui. Les premiers jours se passent sans rien obtenir. Le mal continuait toujours, et le 18, l'orbite de l'œil enflammé ne présentait qu'une tache rouge et quelque chose d'informe. Le jour de la fête de S. Joseph arrive enfin, et dès son réveil, le cher petit malade se lève sans plus éprouver de douleurs; il ouvre son œil, depuis plus de deux mois fermé à la lumière, et il voit parfaitement. Ne se possédant plus, il court en tous sens, pleurant de joie et répétant sans se lasser: « Je vois, je suis guéri! »; et tout le monde criait au miracle, en remerciant le glorieux S. Joseph.

Le lendemain, l'enfant se rend chez le médecin, accompagné du D. Karcher. Le Docteur tout surpris l'examine attentivement, et enfin convaincu qu'une guérison aussi subite ne pouvait s'expliquer naturellement: « C'est, dit-il, un vrai miracle, je suis prêt à l'attester par écrit. » Ce qu'il dit devant nous, il le répète à tous. Sa femme elle-même toute protestante qu'elle est demeure encore toute stupéfaite de cet événement: l'enfant qui deux jours auparavant ne distinguait absolument rien des objets placés le plus près possible de son œil, avait lu en sa présence, et avec une égale facilité, les caractères les plus fins dans des livres qui lui avaient été successivement présentés. Le rapport rédigé par le médecin pour appuyer la demande d'entrée à l'hôpital, devenait inutile; et on le retira en remerciant le Gouvernement du bienveillant accueil fait à cette requête.

« C'est le récit fidèle de ce fait dont les caractères

paraissent accuser un vrai miracle : l'enfant a été guéri d'une manière subite et instantanée, cette guérison a été complète et radicale, et de plus, elle est durable et constante..»

— 5. « Les prédications de Carême à Hackenburg ont été faites, cette année comme les précédentes, par un des Pères de la C.é; c'est le P. Locher qui en a été chargé cette fois. Dans notre église paroissiale, les instructions étaient prêchées par le P. Graff; elles ont été suivies avec assiduité par une nombreuse assistance.

« Les offices de la Semaine-Sainte furent célébrés selon le rit romain, et les fêtes de Pâques rehaussées de toute la pompe que les ressources de l'église permettaient de déployer. Le Dimanche, un prêtre du diocèse de Beauvais, M. l'abbé Floquet chanta la grande Messe..»

— 6. « Le 8 mai, nous apprîmes la maladie si grave du C. R. Père. La consternation où nous jétait cette douloureuse nouvelle ne put nous ôter tout espoir. Nos espérances étaient en Dieu; c'est à lui que nous recourûmes aussitôt par des prières répétées et ferventes. Outre celles qui étaient récitées dans la C.é, on en adressait encore de spéciales, au Cœur Immaculé de la C. S.é Vierge à la fin de chacun des exercices du mois de Marie, qui avurent lieu dans l'église paroissiale. Longtemps nos cœurs restèrent plongés dans une pénible anxiété; mais nos supplications étaient montées jusqu'à Dieu, et sa miséricorde infinie n'avait pu se défendre de compatir et d'exaucer. Que le Ciel prolonge encore, pour de longues années, cette vie reconquise par nos prières sur la mort elle-même!..»

— Dès l'annonce de la maladie du C. R. Père, le Père Strub exprimait ainsi dans une lettre au R. P. Le Varasseux, Assistant, les douloureuses anxiétés de toute la C.é de Marienstadt.

« Mon Révérend Père, nous étions déjà bien inquiets

sur l'état de notre C. R. Père, d'après votre première lettre, mais, celle du deux mai a encore beaucoup augmenté notre inquiétude. Nous avons déjà commencé une nouvelle pour notre cher malade à l'arrivée de votre dernière lettre, et selon votre désir nous avons ajouté aux prières que nous avons déjà commencées, celles que vous avez eu la bonté de nous désigner. Je suis allé immédiatement à Marienthal pour en informer le R. P. Burgot et faire en même temps un pèlerinage pour notre bien-aimé Père. Nous allons tâcher de prier avec le plus de ferveur possible pour faire une sainte violence au St. Cœur de Marie par l'intercession de Notre Vénéré Père, afin que notre très-cher Père, dont nous avons tous un si grand besoin, nous soit conservé. Sans doute que par nos infidélités, nous avons bien souvent contristé le St. Cœur de Marie et notre Vénéré Père; mais nous espérons néanmoins être exaucés par les mérites de notre St. Fondateur, et surtout par l'intercession du St. Cœur de Marie.

„ Vous ne sauriez croire combien nous sommes tous inquiets, et avec quelle impatience nous attendons des nouvelles qui puissent nous rassurer dans notre inquiétude. Nous vous supplions de nous donner d'incessantes nouvelles de l'état de notre Très-Révérend Père. Je comprends bien vos peines et cette surcharge d'occupations qui doivent vous accabler; mais nous sommes inquiets, et c'est notre inquiétude qui nous rend importuns.

„ Je ne vous parle pas d'autres affaires aujourd'hui, car la grande affaire et notre unique affaire en ce moment, c'est de prendre une vive part à vos peines, et de conjurer le Ciel par nos prières les plus ferventes, afin que notre cher et bien-aimé Père nous soit conservé. »

— 7.<sup>o</sup> Le jour de l'Ascension, reprend le bulletin de la C<sup>te</sup>, toute la paroisse se rendit, selon l'usage, en procession à Marienthal. Cette cérémonie était présidée par le P. Locher. Pendant les quatre heures que dura la marche, les fidèles ne cessèrent de s'occuper pieusement, faisant alterner le chant avec la prière. Le coup d'œil était magnifique. Rien d'imposant comme cette immense foule de peuple, hommes, femmes et enfants, traversant la campagne par longues files, et dont les voix se perdaient en un murmure vague et confus au milieu du silence des champs.

À Marienthal, il y eut messe et Salut solennels, et la procession se remit en marche pour regagner la paroisse.

„ Notre Fête de la Pentecôte a été aussi véritablement pour nous la fête patronale. La solennité était des plus imposantes. Mais la fête que nous avons célébrée avec le plus de pompe, a été celle du C. S<sup>t</sup> Sacrement. Le P. Supérieur, dans un de ses voyages à Limbourg, avait prié Mgr. l'Evêque de vouloir bien venir à Marienstadt pour le jour octave de cette fête. Sa Grandeur se rendit avec bonté à ses desirs. La veille et l'avant-veille de son arrivée, les Scolastiques s'occupèrent activement à tresser des guirlandes, pour orner un magnifique arc-de-triomphe dressé à l'entrée de la cour de la maison. Sa Grandeur fut accueilli par le R. P. Supérieur, tandis que nos jeunes musiciens saluaient sa venue par un chant de joie. Monseigneur fut très-sensible à ces marques d'attachement filial et de dévouement, et plusieurs fois il en exprima sa vive satisfaction. Le pieux et zélé Prélat n'était pas venu seulement, comme il le disait, pour s'édifier de la foi et de la piété des pèlerins; il fut lui-même pour nous un modèle bien édifiant, par son

zèle et son dévouement dans le ministère humble et parfois si négligé du salut des âmes.»

« Des pèlerins qui l'avaient aperçu à l'Eglise, lui exprimèrent le désir de se confesser à lui; et Sa Grandeur se rendit avec tant de condescendance à leurs vœux que bientôt la foule des pénitents afflua de toute part à son confessionnal. Monseigneur dut y faire une longue séance; car il y entra à 4<sup>h</sup> 1/2 et il n'en sortit qu'à minuit.

« La cérémonie du jour octave réunit grand nombre de fidèles des paroisses environnantes venus en procession à Marienthal. La présence de Monseigneur et le concours d'une foule d'ecclésiastiques accourus à la fête, imprimèrent un caractère tout particulier de grandeur et de pompe à cette solennité. Monseigneur assista à tous les offices, et le soir, avant de donner le salut solennel, il adressa, comme paroles d'adieu aux pèlerins, une chaleureuse improvisation. Une protestante qui se trouvait mêlée aux fidèles en fut tellement émue qu'elle alla aussitôt après demander à se faire catholique.

« Après la procession du S. Sacrement, les fidèles se dispersèrent par groupes dans la vallée, et longtemps le silence de ces lieux solitaires, permit d'entendre les échos des psalmodies et des chants sacrés, qui s'éteignaient dans le lointain. »

---

### C<sup>té</sup> de Kaiserwerth.

1. Mois de S<sup>t</sup>. Joseph. — 2. Erection d'une Confrérie du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie. —  
3. Temps pascal. — 4. Prières p<sup>r</sup> le G. R. Père. — 5. Fête-Dieu.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. Le mois de S<sup>t</sup>. Joseph a été cette année, dans notre C<sup>té</sup>, plus beau encore que l'an passé. L'exercice, en l'honneur du glorieux Epoux de Marie, qui avait lieu

tous les jours après la 1<sup>re</sup> Messe, a été suivie par un grand nombre de personnes de la ville et des environs. L'autel du Saint a été enrichi d'une magnifique statue peinte, que la charité de plusieurs personnes zélées avait su procurer à notre église. Le jour de la fête du saint Patriarche, le P. Hoofbauer a chanté la grand' Messe, assisté de M. M. les vicaires de la ville. M. Danzenberger curé des environs, et ami dévoué de la Cong., a prêché au salut du soir, et dans un sermon plein d'onction et de cœur, il a montré le quissant et miséricordieux secours de St. Joseph comme patron de la bonne mort. Les sons de l'orgue placés tout récemment dans notre église, par un habile facteur de la ville, ont donné à la fête une solennité toute particulière.

— 2. — Cette fête a été suivie bientôt d'une autre plus belle encore. C'est l'érection solennelle de la confrérie du St. Cœur de Marie, qui a eu lieu le 25 Mars, fête de l'Annonciation. Mgr. l'Archevêque de Cologne, qui se montre toujours très-favorable à la Cong., a été heureux de nous accorder cette faveur; et c'est bien en ce beau jour, que la divine Mère du Verbe incarné a mérité d'être saluée par mille voix, comme pleine de grâces: „ Ave gratia plena; car les grâces sans nombre que cette Bonne Mère accorde tous les jours aux prières de la confrérie de son Saint et Immaculé Cœur, sont connues de tout le monde. L'érection de l'association a eu lieu au salut du soir. L'église était beaucoup trop petite pour contenir la foule accourue de tous côtés. M. Trel, curé de Dusseldorf, et zélé propagateur de la dévotion envers le St. Cœur de Marie, prononça un discours sur les avantages et les bienfaits de l'œuvre; puis il donna lecture des statuts obligations et privilèges de la Confrérie. Le sermon fut suivi de la bénédiction de l'autel de la St<sup>e</sup> Vierge, et la cérémonie fut couronnée par le salut du St. Sacrement, donné par M<sup>o</sup>:



le curé de Kaiserswerth.

« Les exhortations données aux fidèles ne restèrent pas sans résultats; car tout de suite après le salut, plus de 80 personnes se firent inscrire sur le registre de la confrérie, et aujourd'hui elle compte plus de 300 membres. L'exercice qui a lieu toutes les fêtes de la confrérie, ainsi que les deuxièmes et derniers Dimanches du mois, attire toujours beaucoup de monde; et tout fait prévoir que cette belle œuvre fera descendre beaucoup de grâces, et sur notre maison et sur la ville de Kaiserswerth »

— 3.° Pendant le temps pascal, tous les samedis et la veille des fêtes, les Pères ont dû rester à entendre les confessions depuis 4<sup>h</sup> du soir jusqu'à 10 et 11 heures de la nuit. Il fallait en outre trouver du temps pour faire les instructions, car nous avions à prêcher chaque Dimanche et chaque jour de fête. Le P. Bigot a été invité par M. le curé de Kaiserswerth pour le sermon de la Passion le Vendredi-Saint, dans la grande église de la paroisse. Il a été heureux de se rendre à son désir; mais il n'a pu qu'avec peine se faire entendre, vu la faiblesse de sa voix pour la vaste enceinte de l'antique basilique de S. Sulpice.»

— Toute de bulletin pour le second trimestre de l'année, nous emprunterons à la correspondance les extraits suivants.

— 4.° Aussitôt que la nouvelle de la maladie du C. R. Père parvint à Kaiserswerth, tous Pères et Frères, s'empressèrent d'unir spontanément leurs supplications, à celles que les autres membres de la Cong<sup>g</sup>, adressaient à Dieu. Outre les prières prescrites aux C. R. par le P. Père Provincial, deux heures entières étaient passées en adoration devant le S. Sacrement, par les Pères et les Frères qui se succédaient à tour de rôle aux pieds du divin Maître. Le 7 mai, le P. Bigot exprimait ainsi au C. R. Père lui-même les sentiments de la C. R. :

« Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père, la nouvelle si douloureuse qui vient de nous être communiquée, cause une émotion profonde parmi vos enfants de Kaiserswerth. Elle nous est d'autant plus pénible, qu'elle était inattendue, et que nous nous réjouissions tous de vous voir bientôt pour quelques jours au milieu de nous; mais nous sacrifions volontiers ce plaisir et cette joie, pourvu que le Bon Dieu veuille bientôt vous accorder le retour à la santé; car c'est pour nous tous le plus grand bienfait, le plus grand que nous puissions demander. A cet effet, je me suis empressé de commencer avec la C<sup>te</sup> une neuvaine de prières en l'honneur du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, ne doutant pas que cette Bonne Mère ne défende si bien notre cause, que nous n'ayons lieu bientôt de lui adresser de grandes actions de grâces. Notre Vénéré Père auquel nous nous adressons aussi d'une manière toute spéciale, ne vous abandonnera pas cette fois-ci, car ce serait abandonner sa chère œuvre qu'il vous a transmise avec toutes ses peines et difficultés.

« Recevez, Mon C. R. et bien-aimé Père, ces quelques mots que je jette sur le papier à onze heures du soir, en témoignage de l'amour et de l'attachement le plus sincère de vos enfants, Pères et Frères, et en particulier de votre tout dévoué...  
signé Bisgot.»

Le P. Bisgot écrivait encore à la date du 28 mai:  
« Depuis le 11 nous n'avons plus reçu de nouvelles de l'état de votre santé, mon C. R. Père, ce qui nous fait espérer que le Bon Dieu a bien voulu exaucer les prières adressées pour vous de toute part. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons cessé de conjurer le S<sup>t</sup> Cœur de Marie de vous obtenir la santé, en priant en même temps notre Vénéré Père d'être notre interprète auprès de cette Bonne Mère. Les Pères et les Frères de la C<sup>te</sup> ont été heureux de faire, outre les deux neuvaines en l'honneur du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, encore deux heures d'adoration tous les jours devant le S<sup>t</sup> Sacrement.

« M<sup>r</sup>. Müntzenberger, auquel j'avais fait connaître tout de suite l'état de vos souffrances, y a pris une vive part. Il me charge de vous dire qu'il prie tous les jours le Bon Dieu pour le rétablissement de votre santé. »

— 5.° Le mois de Marie n'a été marqué par rien de bien saillant dans la C<sup>té</sup> de Kaiserswerth. Les fêtes en se succédant à de courts intervalles, ont amené de nouvelles occupations, soit dans la paroisse même, soit au dehors, comme concours prêtés aux curés du voisinage. Dans un des villages environnants, le P. Rigot s'est joint aux prêtres de l'endroit, pour la procession solennelle du S<sup>t</sup> Sacrement connue sous le nom de *Chéophorie*. La cérémonie a été très-longue; elle a duré de 8<sup>h</sup> à 9<sup>h</sup>. Après avoir fait diacon à la grande Messe, et prêché ensuite, notre confrère a encore assisté à la procession qui a eu lieu à travers les champs et les villages de la paroisse pendant près de 5 heures, par un soleil brillant. (Lett. du 23 mai.)

## IRLANDE.

### C<sup>té</sup> de Blackrock.

1. Loterie pour l'orgue. — 2. Description et bénédiction de la chapelle. —
3. Fête de S<sup>t</sup> Patrick. Collège. — 4. Un petit scolast. noyé. — 5. Scol<sup>t</sup>. Prise d'habit. — 6. prières pour le C. R. Père.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. Au dernier Bulletin, nous avons annoncé le projet de nos élèves d'organiser une loterie à l'effet de nous procurer un orgue; l'entreprise a parfaitement réussi, et les élèves ont pu offrir au P. Supérieur la somme de 2,500<sup>fr</sup>. C'est plus de la moitié du prix de l'instrument que le C. R. Père nous a autorisés à commander. Cet orgue est donc en ce moment en voie de confection, et nous espérons pouvoir l'inaugurer au commencement de novembre. C'est pour notre nouvelle chapelle comme

un complément indispensable; car l'harmonium avait l'air mesquin à côté de l'élégante architecture, des beaux vitraux et des différents travaux d'ornementation de cet édifice, qui sont à juste titre l'objet de l'admiration des visiteurs.»

— 2. « Voici les dimensions de cette chapelle : longueur, 29 mètres, dont 7 pour le sanctuaire, 8 pour le chœur, et 14 pour la nef. — Largeur, 8<sup>m</sup>. 45. — Hauteur 11<sup>m</sup>. — La tribune à 8<sup>m</sup>. 45 sur 5<sup>m</sup>.

« Le style est le romano-byzantin du 13.<sup>e</sup> siècle. Au fond du sanctuaire et au-dessus du maître-autel, se trouve une niche un peu plus grande et plus élevée que celle de la chapelle du S.<sup>t</sup> Cœur-de-Marie à Chevilly, artistement éclairée au moyen d'un verre de couleur jaune; ce qui produit le meilleur effet; la statue de la S.<sup>te</sup> Vierge, est peinte et dorée dans le style des statues de Munich. La fenêtre à droite de la niche, représente les images de S.<sup>t</sup> Pierre et de S.<sup>t</sup> Jean; celle de gauche, les portraits de S.<sup>t</sup> Paul et de B. Pierre Claver bénissant un petit noir. Dans la rosace qui surmonte les deux panneaux de ces fenêtres, brille l'emblème du S.<sup>t</sup> Esprit, planant sur le S.<sup>t</sup> Cœur de Marie; heureuse et touchante combinaison qui nous rappelle à tous, et nos patrons et nos protecteurs au Ciel. Les autres fenêtres, au nombre de quatorze, sont en riche grisaille, et on y voit le monogramme des S.<sup>ts</sup> Noms de Jésus et de Marie, et d'autres emblèmes habilement entrelacés de guirlandes de fleurs et de feuillage. Les divers ornements, tels que le dossier des stalles, la dentelle superbe qui orne l'arête séparant le chœur du sanctuaire, l'autel avec ses flèches, dont la principale s'élève à une hauteur de 21 pieds, les 200 chapiteaux, les cadres des stations du chemin de croix, la belle guirlande de feuilles d'acanthé qui court le long de la corniche: tout cela est le travail du S.<sup>t</sup> Eugène, que le C.<sup>t</sup> P.<sup>re</sup> Père a bien voulu nous envoyer.

« C'est au mois de mars que nous avons pu avoir la

bénédiction de cette nouvelle chapelle. Son Eminence le Card. Archevêque de Dublin a daigné se rendre à nos prières et faire lui-même la cérémonie. Mgr. Forde, Vicaire-général de Son Eminence et curé de Bslachrock, a chanté la première grand-Messe. Un bon nombre de prêtres, d'amis de l'Établissement et de parents des élèves sont venus partager avec nous les joies de cette journée: on voyait entre autres le R. P. Letellier supérieur des Maristes, M. Livio, Consul de France etc.

„Après la cérémonie, le P. Supérieur a lu à son Em<sup>ce</sup> le Cardinal de Dublin, une adresse de félicitation en latin, et un élève en a lu une autre en français. L'éminentissime Prélat a répondu d'une manière très-bienveillante, puis, après avoir pris un peu de café noir, (car c'était en carême avant l'heure de midi), il a exprimé le désir de faire le tour de nos cours de récréation, et s'est ensuite retiré aux sons de la musique et des Hourahs de nos enfants. » (Lett. du P. Leman du 24 mars 1868.)

„Plusieurs journaux ont rendu compte de cette fête et ont parlé de la chapelle dans les termes les plus flatteurs.

„En retour de sa bienveillance, le R. P. Supérieur a présenté au Card. de Dublin, pour sa chapelle privée, une belle statue de la C. S. Vierge, peinte et dorée comme la nôtre. Son Eminence a été sensible à ce témoignage de reconnaissance.

— 3. — La Fête du 2 Février, celle de S. Patrick, celle de Pâques ont été célébrées avec toute la solennité possible. Notre chapelle contribue puissamment à la beauté des offices liturgiques, et les élèves qui semblaient indifférents aux cérémonies tant que nous n'avions qu'une chapelle provisoire, commencent à les aimer.

„Après les fêtes de Pâques, nos élèves ont donné, comme de coutume, la représentation d'une pièce dramatique et

un concert: le tout s'est bien passé, et l'assistance, qui n'a jamais été si nombreuse, s'est retirée emportant du collège et de l'éducation que les élèves y reçoivent, l'impression la plus favorable.»

« Jamais notre collège n'a été aussi bien que cette année. Nous avons très-peu d'enfants qui laissent à désirer, et encore ce n'est que paresse et étourderie. Nous croyons que ce qui a surtout amené les choses sur un si bon pied, ce sont les communions fréquentes. Les Pères Carmes ferment leur collège; nous, nous sommes exposés à n'avoir pas assez de place l'an prochain, et à être obligés de refuser un certain nombre de nouveaux. » (Lett. du 21 juin 1868.)

— 4. « Le Bon Dieu a voulu éprouver notre C<sup>te</sup> par un triste et bien regrettable accident: le vendredi, 26 juin, dans la matinée, un Scolastique titulaire, M. O. Flanagan, s'est noyé en se baignant dans la mer, à quelque distance de l'Établissement. C'était au moment du reflux, et bien qu'il ne fût pas très-habile nageur, il eut l'imprudence de plonger dans le courant même, à l'endroit le plus profond. Dès qu'il se sentit entraîné, se jugeant perdu, il se mit à pousser des cris de détresse, pour demander du secours à ses confrères. Plusieurs aussitôt de se précipiter vers lui à la nage, et de faire effort pour le ramener. Quelque temps ils luttèrent avec succès contre la violence des vagues, et déjà le cher enfant paraissait hors de danger. Mais étourdi, épuisé, il ne trouve bientôt plus assez de force pour coopérer au secours qu'on lui donne. Ses confrères se sentent eux-mêmes affaiblis. Menacés à leur tour, et n'ayant plus d'espoir de sauver la vie du malheureux imprudent, ils se voient, malgré leurs vaines, contraints de l'abandonner; et bientôt repris par le courant et entraîné de nouveau, le pauvre enfant disparut aux regards de ses compagnons consternés.

« L'enquête requise par la loi, s'est faite sur les lieux,

dans l'après-midi du même jour. Le lendemain, l'enterrement eut lieu au cimetière de Dublin: on comprend ce que cette cérémonie avait d'affligeant, et l'impression de tristesse qu'elle laissa au fond de tous les cœurs. Nous avons cependant l'espoir que ce cher Scolastique aura fait une bonne mort: il portait tous ses scapulaires; de plus c'est un vendredi que le Bon Dieu l'a ainsi appelé à Lui, et le Sacré Cœur de Jésus particulièrement honoré en ce jour dans notre Établissement, lui aura accordé; nous en avons la confiance, grâce et miséricorde par l'intercession du Cœur immaculé de Marie. » (Lett. in 26 juin.)

— 5.° Le 29 juin, fête des S.<sup>ts</sup> Apôtres Pierre et Paul, quatre Scolastiques eurent le bonheur de faire leur première consécration à Dieu et au Cœur émm.<sup>e</sup> de Marie, entre les mains du P. Supérieur. Ce furent M. M. Rochford, Butler, Mac Cabe, et Mahoney. Cette nouvelle prise d'habit porte à 48 le nombre de nos Scolastiques. Tous semblent bien fervents et attachés de tout cœur à la Cong.<sup>e</sup> qu'ils regardent comme leur mère. »

— 6.° A Blackrock comme dans toutes nos C<sup>tes</sup>, Pères, Sœurs, Scolastiques et même les collégiens, ont pris une part bien vive aux souffrances de notre C. R. Père; et d'incessantes supplications sont montées pour lui vers le Ciel, Outre les prières spéciales de la C<sup>te</sup>, une neuvaine de messes, et d'autres encore, spontanément ouvertes, avant même la lettre du R. P. Provincial, nos enfants du collège ont offert, à la même intention, plus de cent communions. Des C<sup>tes</sup> ferventes ont aussi partagé notre douleur, et nous ont aidés du concours de leurs prières, dès la première nouvelle qui leur a été communiquée par nos Pères, de l'état alarmant où se trouvait notre bien-aimé malade.

Plusieurs lettres de nos Sœurs expriment toutes la vive sollicitude avec laquelle ils suivaient les différentes

phases de cette longue et cruelle maladie: nous ne citerons  
ici que celle du P. Leman adressée au C. R. Père lui-même,  
à la date du 7 juin, expression bien sentie de la joie toute  
filiale occasionnée par la nouvelle de la convalescence de  
notre bien-aimé Père Supérieur général

« Mon Révérend et bien-aimé Père, je suis heureux  
de pouvoir encore vous écrire, et vous dire la grande con-  
solation que tous ici nous avons éprouvée en apprenant  
qu'un mieux inespéré s'était opéré dans votre état. Le  
Bon Dieu, dans sa miséricorde, a écouté les prières que  
tant de saintes âmes lui offraient pour vous, et vous a  
rendu à notre chère Cong<sup>e</sup> ici-bas, où elle a encore  
tant besoin de vos lumières et de votre direction. Nous  
nous unissons à tous nos chers confrères, pour en témoig-  
ner notre reconnaissance aux S. S. Coeurs de Jésus et de  
Marie par le Vénéré Père, et nous leur demandons que  
si votre entrée au Ciel est retardée, ce soit pour la plus  
grande gloire de Dieu, un accroissement de mérites pour  
vous-mêmes, et de bénédictions spirituelles pour toutes les  
âmes en rapport avec vous, particulièrement dans la  
Congrégation. » (Lett. du 7 juin.)



## Cité de Rockwell.

1. La S<sup>t</sup>. Patrick. — 2. Mois de S<sup>t</sup>. Joseph et de Marie. — 3. Visite de l'archev.  
de Cashel. Magnifique réception. Heureux résultats. — 4. Fête Dieu. Grande  
procession. — 5. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>, célébrée extraord<sup>e</sup> p. le pays. — Appendice. Extraits  
de journaux au sujet de ces cérémonies.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — La Cité de N. S. de Rockwell a été bien  
bénie du Bon Dieu durant ce semestre. Nos succès ont dé-  
passé et de beaucoup toutes nos prévisions. Que toute la gloire  
en revienne à Marie Immaculée notre glorieuse et puissante  
Patronne et Protectrice!

— 1. « En bons Irlandais, nous avons de notre mieux



fêta la S.<sup>t</sup> Patrick. Le matin, toutes les C<sup>tes</sup> se sont réunies à la grande chapelle, où on leur a adressé quelques paroles sur les vertus du glorieux Patron de l'Irlande, et tous ont reçu la sainte Communion. Les offices, célébrés avec toute la solennité possible, se sont terminés à 8 h. du soir par le Salut du C. S. Sacrement. Au dîner qui a suivi, les Ecossais sont venus fraterniser avec les Irlandais, au réfectoire de ces derniers orné et illuminé pour la circonstance, avec beaucoup de goût et de fraîcheur. On remarquait aux murailles, sous des guirlandes de verdure, les emblèmes de la vieille Irlande, la Harpe et le Shamrock. Après le dîner, la soirée s'est continuée de la manière la plus agréable pour nos enfants: on a chanté des airs nationaux, on a prononcé des discours et on a joué des premiers accords de notre jeune musique instrumentale, le tout accompagné de la gaieté la plus franche et la plus cordiale.»

— 2. « Nos œuvres à peine naissantes, ayant bien besoin de grâces pour se développer, nous nous sommes efforcés d'attirer sur nous les faveurs de S. Joseph et de la S.<sup>te</sup> Vierge, pendant les mois qui leur sont consacrés. Durant le mois de mai, le petit autel de Marie était constamment orné de fleurs toujours fraîches; le soir, toutes les communautés se réunissaient pour un petit office commun que tout le monde aimait beaucoup, et nous sommes assurés que la C<sup>te</sup> en général, aussi bien que chacun de ses membres, en a retiré les plus précieuses faveurs.»

— 3. « Vers le milieu du mois de Marie, nous eûmes la visite de M<sup>gr</sup> L. Archevêque de Cashel. Ce fut dans le pays un véritable événement, non seulement pour Rockwell, mais pour tous les environs, et c'est ce qui a commencé à nous attirer de la part du public, cette haute estime et réputation que ne fait que s'accroître tous les jours.

« Nous apprîmes d'une manière inattendue que, sous peu de jours, M<sup>gr</sup> L. Archevêque devait venir dans la

paroisse donner la confirmation ; et bientôt en effet nous reçûmes une lettre de Sa Grandeur qui nous promettait dans les termes les plus bienveillants de venir visiter la Cité à cette occasion. Aussitôt l'on s'occupe de préparer au digne Prélat le plus bel accueil. Dans ce pays la législation protestante met de grandes entraves au déploiement extérieur du culte catholique, aussi les grandes réceptions d'Evêques sont-elles inconnues en Irlande. Mais ayant ici une vaste propriété, nous voulûmes recevoir notre Archevêque selon toutes les règles de la liturgie catholique, afin de donner un bon exemple et de laisser à nos enfants, comme aux populations d'alentour, une profonde et religieuse impression. Nos vœux ont été remplis et au delà. On pourra voir dans une Relation publiée par le principal journal de L'Irlande, le *Eneman*, et reproduite par plusieurs autres feuilles tant catholiques que protestantes, comment la cérémonie s'est passée, combien Monseigneur était satisfait.

Les assistants ont été dans une surprise et une admiration indicibles. Jamais pareille chose ne s'était vue. Aussi pendant longtemps, n'était-il question dans les environs que de Rockwell et de la réception splendide et inattendue faite à Monseigneur l'Archevêque, ainsi que des éloges extraordinaires que nous avait décernés Sa Grandeur. « Maintenant, » disait-on, nous voyons bien enfin, ce qu'est l'Eglise catholique et la beauté de ses cérémonies. Et faut ajouter que les prêtres n'étaient pas les moins surpris et les moins heureux. Aussi les compliments nous arrivaient-ils de toutes parts.

« Inutile d'ajouter, que dès ce jour tombèrent les dernières difficultés que l'Archevêché de Cashel avait pu avoir vis-à-vis de l'œuvre de Rockwell. Le lendemain, à une confirmation, Monseigneur parla beaucoup de nous pendant le dîner ; il ne pouvait assez exprimer son attendrissement et sa satisfaction. »

— 4. — Une autre cérémonie plus grandiose que la

première, devait, peu après, attirer encore sur Rockwell l'attention générale. Nous avions résolu de faire une grande procession à la fête du St-Sacrement, et tout nous réussit aussi pour le mieux.

Un long article du Freeman nous dispensera de décrire la fête. Impossible d'exprimer les soupirs et les exclamations, le recueillement et la foi des bons Irlandais, pendant qu'ils suivaient Notre-Seigneur parcourant nos avenues et bénissant la foule.

Les prêtres n'ont pas été les moins émus: « jamais nous n'avons rien vu de semblable, disaient-ils d'une voix unanime. L'un d'eux nous écrivit peu de jours après une lettre touchante, dans laquelle il affirmait que depuis le jour de la prétendue réforme, jamais l'Irlande n'avait vu pareille manifestation.

L'admiration ne reste jamais sans résultats. Depuis ce moment, les visiteurs nous arrivent en foule, et des demandes d'admission pour de nouveaux pensionnaires nous viennent tous les jours. Malheureusement nous manquons d'espace pour le moment. Cependant nous espérons pour la rentrée prochaine la grande et belle maison que M. Chibault a fait construire près du lac, et ainsi nous pourrons déjà beaucoup développer le scolasticat et le collège Irlandais. »

— 5. Les grandes fêtes publiques furent suivies d'une autre fête plus calme et plus intime, mais qui ne nous remplit pas moins de la joie la plus douce: c'est la première communion de quelques-uns de nos jeunes Irlandais.

Dans ces environs, la 1<sup>re</sup> communion est loin d'être célébrée comme en France. On donne aux enfants un petitierge, mais ils se mêlent à la foule pour communier à une messe basse et tout est fini par là. Point de retraite, point de procession, point d'autre cérémonie. Nous fîmes plusieurs séjours conformer en cette circonstance aux

pieuses traditions de la France et d'autres pays. Les enfants se préparèrent par une petite retraite, et ils donnèrent la plus douce consolation par leur bonne volonté et leur recueillement.

« Le jour même de la fête, un délicieux petit autel avait été dressé à la salle d'étude des Irlandais. Marie y apparaissait toute glorieuse sur un trône entouré de lumières et de fleurs. Là on vint chercher en procession les premiers communicants et la cérémonie se passa avec la solennité accoutumée. Le soir, il y eut rénovation publique des vœux du Baptême et consécration à la *S.<sup>te</sup> Vierge*. C'était pour la première fois que nos enfants voyaient cette cérémonie, ils en furent tous vivement impressionnés. »

— 6. — Mais à ces joies si douces se mêlaient de cruelles anxiétés. La nouvelle de la maladie du *C. R. Père* venait de nous être inopinément transmise de Blackrock. Tout le monde se mit en prière dès le soir même; aux prières prescrites nous ajoutâmes une neuvaine de Messes à la même intention. Chacun se serait cru heureux de donner sa vie pour celle de notre bien-aimé Père. Grâce à Dieu, Marie et Notre *V.<sup>re</sup> Père* ont daigné le conserver à notre filiale affection. Ô Dieu ! que ce soit pour long temps encore ! »

### Appendice.

Visite de Mgr l'Archevêque de Cashel.

(Article du Freeman's Journal. Vend. 15 mai 1868.)

La semaine dernière, Mgr Leahy Seigneur Archevêque de Cashel, a visité pour la première fois le collège de M. D. de Rockwell, établi sur la belle propriété de M. Ch. Chiebauld, située entre Cashel et Cahir.

Le collège dirigé par les Pères français du *S.<sup>t</sup> Esprit* et de *S.<sup>t</sup> Emm.<sup>e</sup> Four de Marie*, comprend deux œuvres distinctes, à savoir : un collège ecclésiastique Ecossais, œuvre pour laquelle l'établissement a été principalement fondé et doté, il y a un peu plus de trois ans, par un éminent français, en faveur des missions d'Écosse ; puis un collège laïque, qui

compte présentement quarante pensionnaires.

„ Ces deux Établissements, auxquels le Seigneur Archev. de Cashel a toujours témoigné la sollicitude la plus paternelle, ont été, mardi dernier, honorés de la présence de Sa Grandeur.

Afin de faire un digne accueil à leur auguste visiteur, les élèves des deux Établissements firent de grands préparatifs. Trois beaux arcs de triomphe décoraient la splendide avenue qui mène au Collège. Autour de la vieille croix de pierre qui surmonte la vénérable arche de la porte d'entrée, si bien décorée de son vert manteau de lierre flottaient au vent, avec la bannière pontificale, les drapeaux de l'Irlande, de l'Écosse et de la France. Au mi-chemin de l'avenue, s'élevait un arc de triomphe à la forme la plus élégante. Il était décoré d'étendards, et surmonté de la croix irlandaise; des pieds de cette croix, s'échappait une gracieuse guirlande avec cette inscription si bien choisie pour la circonstance: „ Benedictus qui venit in nomine Domini. Un troisième arc de triomphe s'élevait à l'entrée même du collège. Il surpassait les deux autres en beauté et élégance. Au frontispice brillaient, entre des festons de lauriers, les armes de Sa Grandeur. Le côté opposé était décoré de la même manière, et surmonté de la Tiare Papale. De tout côté, flottaient des drapeaux et des bannières aux couleurs variées, au milieu desquels, un Ceade millie faillhe<sup>1)</sup> souhaitait une gracieuse bienvenue à Sa Seigneurie.

Lorsque la voiture du Prélat apparut aux regards, la musique du collège fit entendre ses accords joyeux pour accueillir Sa Grandeur.

Monsieur, en rochet et camail, descendit de voiture au milieu de l'avenue, et fut reçu par le R. P. Houvety, Supérieur du Collège, revêtu de la chape, et par les autres Pères de l'Établissement, qui se trouvaient rangés avec les élèves en ordre de procession. Le chœur ayant chanté

(1) Ceade millie faillhe, expression Irlandaise signifiait cent mille bienvenues.

l'antienne: „Ecce sacerdos magnus „ désignée pour la circonstance, la procession précédée du porte-croix et des acolytes, s'avança au chant du Benedictus, et se dirigea vers la chapelle du collège.

À l'entrée de la chapelle, le Pontife, assisté du Rév. J. Ryan, curé de New-Ann, et de divers autres ecclésiastiques du diocèse, fut encensé par le R. P. Supérieur qui, arrivé au sanctuaire, chanta à l'autel les versets et l'oraison marqués par le Pontifical romain pour la réception de l'Évêque du diocèse. Sa Grandeur conféra alors le sacrement de Confirmation à quelques-uns des élèves du collège, et après avoir adressé aux nouveaux confirmés quelques paroles pleines d'onction, termina la cérémonie par la Bénédiction solennelle du S. S. Sacrement.

Sa Grandeur fut alors conduite dans une spacieuse galerie, où s'élevait sur une plateforme, un beau trône surmonté d'un dais richement doré; d'où retombaient de riches draperies cramoisies.

Monsieur ayant pris place au trône, fut complimenté par le Rév. Supérieur, puis par M. G. Donnelly, qui lut une adresse latine au nom de ses condisciples, après quoi M. T. Cusack donna lecture d'une adresse en anglais au nom des pensionnaires Irlandais. Sa Seigneurie, ayant écouté ces adresses avec une attention marquée, répondit à chacune d'elles en paroles vraiment éloquentes.

En répondant à l'adresse du R. P. Supérieur, Sa Grandeur rappela les obligations qui l'Irlande doit à la France, en déclarant que c'est de France que nous vint notre glorieux apôtre, et que parmi toutes les nations de l'Europe, c'est la France qui, aux jours de la persécution, reçut dans son sein, nos compatriotes avec la plus grande bienveillance, et adoucit par tous les moyens, les rigueurs de l'exil. Sa Grandeur dit en outre, qu'elle se trouvait très-heureuse de voir établie au sein

de son diocèse, une institution telle que Rockwell, dirigée par les compatriotes de notre glorieux Patron, qui, elle en a la ferme confiance, reçoivent un accueil aussi bienveillant, que celui que leurs pères donnaient à nos ancêtres persécutés, et elle déclara que dans son opinion arrêtée, Rockwell est en Irlande une œuvre des plus riches en espérances. Monseigneur dit aussi qu'il regardait comme un honneur pour lui, et une bénédiction pour son troupeau, d'avoir cette œuvre implantée dans son diocèse, qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour favoriser son entier développement, et enfin, qu'il était sûr que Rockwell enverrait un jour à l'Écosse de s<sup>ts</sup> et zélés missionnaires, et donnerait à l'Irlande des hommes savants et distingués. En répondant à l'adresse latine, Monseigneur s'exprima avec une parole remarquable par son élégance et sa pureté classique. Après avoir félicité le jeune élève qui avait lu l'adresse, sur la beauté de son travail, le Prélat s'exprima en termes pleins de sympathie pour le séminaire écossais.

Pendant qu'elle parlait, Sa Grandeur fut fréquemment interrompue par les chaleureux applaudissements des ecclésiastiques présents aussi bien que des élèves.

Vint ensuite l'adresse des élèves Irlandais. Sa Seigneurie répondit avec une émotion souvent sensible. Elle dit combien elle se sentait réjouie de les voir à Rockwell, et insista sur le grand bonheur qu'ils devaient ressentir de l'éducation qu'ils y recevaient, surtout de l'éducation religieuse la plus importante de toutes.

Lorsque Sa Grandeur eut fini de parler, les Pères le menèrent visiter les collèges Irlandais et Écossais, après quoi elle se retira au milieu des acclamations enthousiastes de tous les assistants.

Extrait d'une lettre sur Rockwell, à l'Éditeur du Freeman's Journal,

— (publiée dans son n<sup>o</sup> du 20 mai 1868.)

Monsieur, j'ai lu avec un grand plaisir le récit de votre correspondance sur la récente visite du R. Archevêque de Cash

dans l'admirable collège de Rockwell, à l'effet d'administrer le sacrement de Confirmation aux fortunés jeunes gens qui vivent dans son enceinte.

Mais ce n'est pas, comme le dit votre correspondant, la première visite que Mgr. Leahy a faite à Rockwell. J'ai été présent, il n'y a pas longtemps encore, lorsque Sa Grandeur a été dans cet établissement bénir la belle petite chapelle attachée au collège, et donner sa sanction à l'entreprise, avec une bénédiction de cœur au philanthropique fondateur de l'œuvre. En vérité, il a dû être on ne peut plus doux au cœur de l'éminent et saint Prélat, de voir les fruits de sa sanction et de sa bénédiction...

Rockwell a besoin d'être vu pour être dûment apprécié. Situé entre Cashel « la cité des noirs » et Cahir « la ville moirée », sa position est sans pareille. La maison de l'habitation est placée sur une éminence, un centre d'environ 400 acres de terre en haut rapport de culture, et richement boisées. Son y jouit d'une vaste et belle vue sur tous les environs, et surtout sur la magnifique chaîne des Monts Galtees. Elle domine un lac, délicieuse nappe d'eau d'environ 13 acres de superficie, toute parsemée d'îles, où le canard sauvage trouve un sûr abri. Un ail vigilant le défend sans cesse contre le fusil du chasseur. Ici se trouve aussi l'une des « saintes fontaines » de l'Irlande, dont les ondes fraîches et limpides s'échappent en murmurant du roc, sans jamais tarir : de là le nom de Rockwell, fontaine en roc. Du sommet d'une tour qui s'élève au milieu des vertes pelouses, domine la douce image de Marie. Sa blanche statue aux dimensions colossales est visible à plusieurs milles à l'entour. Les dispositions intérieures de l'Établissement sont admirables, et la manière dont les Religieux pieux et distingués qui le dirigent, remplissent leur mission, est fidèlement mise au jour dans la réponse de Mgr. Leahy au Rév. Supérieur.